This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

# REVUE

# DU LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

# REVUE
DU
# LYONNAIS

RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

—

(Troisième Série)

—

TOME VIII

LYON
AIMÉ VINGTRINIER, DIRECTEUR
RUE DE LA BELLE-CORDIÈRE, 14.
PARIS
F. SAVY, LIBRAIRE
Rue Hautefeuille, 24
1869

Digitized by Google

Digitized by Google

## LE BERCEAU PRÉCURSEUR

A MON BEAU-FRÈRE, M. LE DOCTEUR LÉONCE S*** ET A MA SŒUR ANNA.

Point de nids dans les bois, point de fleurs sur les branches,
Point d'enfant dans ce doux berceau,
Point de petit amour sous les dentelles blanches :
Aucune voix d'ange ou d'oiseau
Ne sort de ce duvet, comme un hymne de fête,
Comme un écho délicieux.
Mais l'espérance est là : cette barcelonnette
Attend un jeune hôte des cieux.

Ce coquet chérubin ! on croit l'entendre dire :
— Eh bien ! que je sois désiré,
Puisque je dois venir ainsi qu'un frais sourire,
Car déjà je suis adoré ! —
Oh ! sur ta joue en fleur, mignonne créature,
Les baisers bientôt vont pleuvoir,
En retour tu seras la charmante parure
De ceux qui veulent tant te voir !

Il manque donc un lis au sein de la corbeille
Pour tout parfumer à l'entour ;
Peut-être y mettra-t-on une rose vermeille,
Rose d'innocence et d'amour !

Digitized by Google

Un gracieux bonhomme, une petite fille,
Lequel des deux veut-on choisir?..
Qu'importe ! ce sera l'ange de la famille,
Ravissant à faire plaisir.

Que d'espoir, ô mon Dieu, contient un berceau vide,
C'est une promesse de vous !
La jeune mère y voit, de son regard avide,
Un avenir joyeux et doux !
Le père, avec bonheur, se demande à quelle heure
Arrivera son premier-né ;
Ah ! l'aïeule en fera le roi de sa demeure ;
Tous disent : — Qu'il nous soit donné !

Oui, qu'il leur soit donné comme une belle aurore,
Gage de jours plus beaux encor !
Allons, entr'ouvre-toi, frais berceau qu'on décore,
Pour recevoir leur cher trésor !
Dans ce nid si moelleux, l'angelet blanc et rose,
En souriant s'endormira,
Mais le père enivré, sur sa bouche mi-close,
D'un baiser le réveillera !

L'agile papillon sort de sa chrysalide
Quand vient le soleil printanier,
Ainsi l'hôte futur du joli berceau vide
Cessera d'être prisonnier ;
Et lorsqu'il ouvrira sa naïve paupière,
Aux rayons d'un amour si pur,
Il croira retrouver la suave lumière
De son beau ciel couleur d'azur !

M^lle^ ADÈLE S***.

Digitized by Google

# LES BEAUX-ARTS A LYON

## INTRODUCTION

Lorsque l'on considère les beaux-arts dans l'histoire générale de la civilisation, on assiste à un développement régulier de l'art ; on distingue une enfance, âge de tâtonnements et d'essais inintelligents, puis une époque de maturité, âge de force et de puissance, enfin une vieillesse, âge de décadence. Si l'histoire restreint son cadre et n étudie les beaux-arts que dans une ville, il n'a plus que des incidents à relater : ici est une individualité

Digitized by Google

brillante à étudier; là un groupe d'artistes se trouvent réunis autour d'un maître; pendant un certain nombre d'années la vie anime les arts; tout à coup cette animation cesse, le flambeau s'éteint, puis, après une nuit sombre, le jour réapparaît sans qu'il y ait d'aurore.

Ces intermittences de progrès et de défaillances ont les causes les plus complexes, événements politiques, influences locales, état des mœurs et de la civilisation, dépendance d'une ville de province vis-à-vis de la capitale; il est impossible de les indiquer toutes. Constater l'état des beaux-arts à Lyon pendant chaque siècle, établir autant que possible les faits qui ont favorisé ou contrarié leur développement, rechercher leurs tendances et leurs relations, indiquer quels sont les artistes qui ont laissé une certaine réputation, telle est la marche que nous suivrons pour l'histoire des beaux-arts à Lyon depuis la Renaissance jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle. Nous nous efforcerons de noter toutes les œuvres qui subsistent encore, et de tracer, autant que possible, cette histoire à l'aide des monuments lyonnais.

---

## CHAPITRE PREMIER

### PÉRIODE OGIVALE.

**La renaissance des arts au treizième siècle caractérisée par le style ogival. — Monuments religieux du style ogival : Saint-Jean, Saint-Nizier, Saint-Bonaventure. — La sculpture et la peinture pendant la période ogivale. — Succès de l'orfévrerie. — La corporation absorbe les artistes : enseignements artistiques de la corporation d'après ses statuts. — Les peintres et les sculpteurs dans leurs relations avec le Consulat. — Médailles de la reine Anne de Bretagne. — Le mouvement artistique à Lyon est remarquable au quinzième siècle; il est favorisé par la position géographique de la ville, par l'établissement de l'imprimerie, par les relations commerciales de Lyon avec l'Allemagne et avec l'Italie.**

Les croisades et l'affranchissement des communes changent au douzième siècle l'aspect de l'Europe : l'émancipation politique, qui en est la conséquence, appelle les arts dans une voie nouvelle; et les associations laïques, pour se

Digitized by Google

substituer aux associations monacales, comprennent qu'il est nécessaire de suivre le mouvement de réforme sociale et en même temps de satisfaire l'exaltation du sentiment religieux. Telles sont les causes de la renaissance des arts au douzième siècle.

Après avoir essayé des coupoles, de l'exhaussement des clochers, et expérimenté l'arc brisé en comparaison avec le plein cintre, les architectes s'arrêtent définitivement à l'arc brisé qui se prête par sa forme élancée et par sa solidité à la hardiesse de leurs projets et qui permet de rejeter complétement les traditions hiératiques. Pour rendre l'élan des cœurs et exprimer la prière, les colonnes partiront du sol et se relieront sans interruption aux nervures de la voûte ; rien de massif n'arrêtera les regards ; à travers les nefs longues, élevées, pleines de perspective, remplies d'air et de lumière, la pensée promènera sa rêverie sans se heurter à aucun arrêt ; tout l'édifice prendra un aspect aérien par la multiplication des vides et par l'amincissement des parois.

L'art nouveau veut effacer toutes les traces du passé : il rejette avec tout l'ancien appareil les ornements empruntés aux étoffes orientales, galons, palmettes, chevrons, billettes, etc ; il couronne les chapiteaux de motifs empruntés à la flore indigène, feuilles de lierre, feuilles de chêne, de la vigne, du fraisier, etc. ; dans les bouquets symboliques dont il orne les églises, il place la violette, la pensée et la rose de nos jardins.

L'art roman aimait et recherchait les surfaces planes, l'art ogival les proscrit : l'espace compris entre les fenêtres de la nef principale et les arcs des piliers est creusé en galerie ; à l'extérieur, des pyramides (1) s'élèvent au-

(1) Elles ont un but utile : c'est de contre-balancer la poussée des voûtes.

Digitized by Google

dessus des contre-forts qui se relient à l'édifice par des arcs-boutants audacieusement projetés les uns au-dessus des autres; des pinacles et des dais sculptés forment saillie ; des crosses s'élèvent au-dessus des frontons et garnissent les pyramides ; des figurines représentant les apôtres, les saints , les diables et les anges, et des bas-reliefs exprimant les scènes de la vie extérieure couvrent les voussures des portes et les murs de façade.

Mais née de l'esprit de liberté et d'une révolution dans les mœurs et dans les idées, l'architecture ogivale ne se renferme dans aucune règle fixe : elle laisse toute carrière à l'imagination des artistes. Aussi le besoin d'innover entraine-t-il bientôt, pour chacune des parties qui composent l'édifice, des modifications qu'il faut signaler.

Au quatorzième siècle, le style ogival perd sa simplicité et sa sévérité ; les formes des ornements sont moins naïves; les fenêtres s'élargissent; les socles des colonnettes prennent plus d'importance; les dais s'allongent; les aiguilles chargées de crosses remplacent les clochetons ; les balustrades , au lieu de petites arcades ogivales , montrent des trèfles et des rosaces.

Au quinzième siècle, la décoration devient plus maniérée, les formes sont prismatiques et anguleuses (1), les trèfles et quatre-feuilles se terminent en pointes, les meneaux des balustrades et des rosaces sont contournés, les choux frisés et les chardons dominent dans les ornements, la pierre est fouillée et déchiquetée, les nervures et les clefs de voûte sont prodiguées comme ornementation, l'ogive se dénature et les lignes des arcs qui le forment au lieu de s'entrecouper se relèvent subitement près du point de jonction.

(1) On peut vérifier ces détails dans les chapelles latérales de Saint-Jean et de Saint-Nizier, qui datent presque toutes du quinzième siècle.

Digitized by Google

A la fin du quinzième siècle, le style ogival est profondément modifié ; il se perd dans ces détails, et il cesse, au milieu des dentelles que le ciseau découpe, de parler à l'âme : ainsi une mélodie primitive disparaît souvent dans la cascade des trilles et des vocalises.

Il y avait une telle conformité et une telle unité de direction parmi les confréries d'artistes laïcs, seules, à cette époque chargées de bâtir, que cette esquisse de l'histoire de l'architecture ogivale est vraie pour le midi de la France comme pour le nord (1), bien que dans le midi le style ogival ait pénétré plus lentement. Chaque siècle a imprimé son cachet sur l'architecture, et les églises contemporaines, dans le midi comme dans le nord, ont par certains détails quelque chose de commun. Aussi l'étude des églises ogivales qui subsistent encore à Lyon va-t-elle nous permettre de montrer dans l'architecture ogivale lyonnaise toutes les phases dont nous venons d'indiquer les caractères.

L'église primatiale (église Saint-Jean) est devenue, par suite des lenteurs de sa construction, comme une mosaïque architecturale; commencée à la fin du douzième siècle, elle n'a été achevée qu'à la fin du quinzième. Et cependant les archevêques de Lyon et le chapitre de Saint-Jean, patrons naturels de l'église , disposaient de larges ressources : c'était un honneur ambitionné par des hauts et puissants seigneurs dès le onzième siècle que le titre de chanoine de Saint-Jean comte de Lyon. Aussi cette lenteur de construction étonne ; elle contraste singulièrement avec la rapidité de construction de certaines églises du nord de la

(1) Dans le nord de la France les phases du style ogival sont parfaitement distinctes et il y a des traces nombreuses qui marquent sa marche ascendante et sa marche descendante : dans le Midi le développement est plus saccadé.

Digitized by Google

France. On ne peut se l'expliquer qu'en se souvenant de l'hostilité qui régnait entre la population lyonnaise et ses maîtres temporels, l'archevêque et le chapitre de Saint-Jean. Ailleurs, les dons des simples particuliers, l'obole du pauvre et le concours de toute la population transformée en une armée de travailleurs s'associaient pour élever la cathédrale, parce que celle-ci non-seulement affirmait la foi religieuse de tous, mais devenait une protestation contre la puissante influence des abbayes et contre la domination temporelle des seigneurs.

Quoi qu'il en soit, chaque partie de l'église Saint-Jean est remarquable par son exécution. Dans l'abside et le chœur, construits au douzième siècle, tout appelle et fixe l'attention : la beauté des fenêtres à lancettes qui sont au fond du chœur ; la richesse du triforium à arcades cintrées qui sépare les deux rangs d'ouvertures ogivales (1) ; les formes variées que prend l'ogive dans les fenêtres supérieures, ici l'arc aigu, là le fer-à-cheval brisé, plus loin l'arc amorti en un très-petit lobe qui rappelle le style mauresque ; les arcatures aveugles en marbre blanc appliquées sur les nus des murs ; les trois frises en marbre blanc avec incrustation de ciment rouge (2) formant un dessin tout oriental, qui sont placées à différentes hauteurs ; les pilastres cannelés qui sont au bas des murs, et qui sont séparés entre eux par deux arcatures réunies en encorbellement.

La nef centrale n'a pas, il est vrai, le même caractère d'originalité, mais contemporaine de Notre-Dame-de-Paris,

(1) Il faut encore citer comme un charmant spécimen du style de transition du douzième siècle la coupole de l'église Saint-Paul où l'arc ogival tantôt aigu et tantôt surhaussé s'allie au plein cintre.

(2) L'église de Saint-Maurice, à Vienne en Dauphiné, présente ce même genre de décoration.

Digitized by Google

de Notre-Dame de Chartres, de la cathédrale d'Amiens, elle a, comme ces églises, la sévérité et l'élégante simplicité de l'architecture du treizième siècle. On peut la citer pour l'harmonie des proportions, la hardiesse et la pureté de l'arc ogival de la maîtresse voûte, la noblesse des profils, la légèreté des colonnes (1) qui cantonnent les piliers et dont les bases toriques sont munies de griffes. En outre, toutes les règles du symbolisme y sont rigoureusement observées : la forme de la croix, la déviation de l'axe figurant l'inflexion du corps du Sauveur, le nombre trinitaire marqué dans les ouvertures de la façade, dans celle de l'arc triomphal qui termine le chœur (2), dans les subdivisions des fenêtres qui ajourent la nef. Les chapiteaux, bien qu'ils n'offrent pas la variété que l'on remarque dans les églises ogivales du Nord où la flore indigène multiplie ses divers feuillages, ont, dans les détails des crochets et dans leur épanouissement, de quoi rompre la monotonie, et il faut féliciter le maître de l'œuvre d'avoir cherché à donner de l'unité au style de la nef par l'uniformité des bases et celle des chapiteaux (3), et à se créer un type comme il en existait dans les ordres anciens.

Il est fâcheux que les artistes des quatorze et quinzième siècles n'aient pas, en terminant la nef, respecté cette uniformité. Dans les deux dernières travées un

(1) Dans la cathédrale d'Amiens on retrouve la même disposition de colonnes de l'église Saint-Jean, et le même cordon uniformément profilé au-dessus du triforium.

(2) Une rose et deux baies y sont ouvertes. Dans les églises italiennes et plusieurs églises de France où une différence de niveau existait entre l'élévation du chœur et celle de la nef, on peignait ordinairement le mur et y représentait la Sainte-Trinité : de là le nom d'arc triomphal.

(3) Il y a cependant plusieurs chapiteaux qui sont ornés de perles.

Digitized by Google

changement de style se traduit par les feuillages recherchés des chapiteaux, par les choux rampants qui s'étendent sur l'estrados du fronton de l'arcade du triforium, par la forme des meneaux des fenêtres.

Il est regrettable encore que la façade, elle aussi, n'ait pas d'unité : dans les deux étages, que sépare une galerie à balustrade percée d'ouvertures tétrapétales, elle réunit les formes accusées de la riche architecture du quatorzième siècle et le style appauvri de l'architecture du quinzième siècle.

Mais que de charmants détails dans la décoration de cette façade (1) : la rosace, les culs-de-lampes des voussures, les guirlandes de feuillages, les bas-reliefs des stéréobates des portes !

On retrouve l'art décoratif du quinzième siècle dans les chapelles latérales qui, suivant une habitude généralement adoptée au quatorzième siècle pour presque toutes les églises ogivales, ont été placées entre les contre-forts des bas-côtés de la nef. L'une de ces chapelles, la chapelle des Bourbons, donne la mesure des excès dans lesquels s'est égarée l'ornementation architecturale vers la fin du quinzième siècle et le commencement du seizième : là les chardons déchiquetés, les lierrres finement découpés, les stalactites sculptées suspendues à la voûte, les dentelles de pierre semées à profusion, attestent que la pa-

(1) Leymarie, dans une remarquable description de l'église primatiale, fait observer que l'influence italienne est manifeste dans le style de la façade : « Les deux étages de la façade sont d'une rare simplicité « de profil, et malgré la médiocrité de leurs dimensions, rappellent « par leur disposition grandiose les belles conceptions architecturales « réalisées au moyen-âge dans l'Italie. Ce n'est plus là le gothique du « Nord, où la fantaisie est souvent bizarre et la richesse presque tou- « jours diffuse. » *Lyon ancien et moderne*, II, 181.

Digitized by Google

tience et l'adresse ne manquaient pas aux artistes lyonnais.

Combien nous nous félicitons du bon goût qui a éloigné les maîtres-maçons chargés de construire l'église Saint-Nizier, du luxe fatigant d'ornementation prodigué dans les églises contemporaines! La piété des fidèles a en effet élevé cette église dans le même temps où l'on construisait à Rouen l'église de Saint-Ouen et à Abbeville l'église de Saint-Volfrang. En comparant ces trois monuments appartenant au style flamboyant, on demeure frappé de la sobriété d'ornementation et de la simplicité de lignes qui règnent dans notre belle église du quinzième siècle.

A l'extérieur, l'aspect de l'abside polygonale est élégant et sévère, et la façade latérale septentrionale, avec son charmant tourillon octogone, sa frise dentelée, ses délicates balustrades, ses contre-forts décorés de dais et de panneaux, ses hardis arcs-boutants, est riche sans être surchargée. A l'intérieur, l'élévation des voûtes et l'harmonie des proportions donnent à l'église un air imposant : il y a (et l'absence des chapelles rayonnantes autour du chœur confirme cette observation) une évidente réminiscence de la cathédrale avec laquelle l'église Saint-Nizier semble vouloir lutter. Remarquons les piliers élégants, la maîtresse voûte hardiment surbaissée et richement nervée, les sveltes colonnes du chœur qui s'élancent d'un jet du sol jusqu'à la voûte, la galerie habilement fouillée et décorée de motifs variés (1), les chapi-

(1) Pour rendre moins lourde d'aspect cette haute galerie qui s'élève jusqu'aux fenêtres, on a gradué la masse des ornements : vers le transept à la naissance de la galerie il y a de simples festons, vers le revers de la façade à l'extrémité de la galerie il y a un motif richement sculpté et beaucoup plus volumineux. Cette gradation du simple au compliqué n'aurait-elle pas aussi été calculée pour ajouter à la perspective de la nef?

Digitized by Google

teaux qui n'ont plus l'apparence monumentale des chapiteaux du treizième siècle, mais qui sont finement sculptés.

La façade de Saint-Nizier était à peine commencée lorsque éclata la violente réaction contre le style ogival. Appelé à construire la porte centrale, Philibert Delorme ne craignit pas d'y placer un portail en conque formé de quatre colonnes doriques cannelées supportant un entablement denticulaire qui est surmonté d'une coupole hémisphérique. Le savant architecte était assuré que ses contemporains l'absoudraient de cette innovation de style : pour nous, malgré la brillante réussite de cette coquille, nous déplorons son importune incrustation dans la façade d'une église ogivale (1). Peut-être Philibert Delorme est-il cependant plus excusable qu'un autre parce qu'il s'est posé en réformateur, et que la violence de la réforme dut être proportionnée au despotisme qu'avait exercé l'art ogival : n'oublions pas que telle était la puissance de l'architecture ogivale que longtemps encore, même après le triomphe définitif du style de la renaissance, on la conserva pour les édifices religieux.

L'église Saint-Nizier, dont la construction correspond au développement de la vie civile à Lyon ne cherchait pas à lutter seulement avec l'église élevée par le Chapitre de

(1) Que de monuments ont été altérés par cette fâcheuse tendance qu'ont les architectes, chargés de les restaurer, d'innover au lieu de se conformer au style de l'édifice! L'église de Saint-Paul est un des monuments les plus cruellement éprouvés sous ce rapport : on y trouve des souvenirs du douzième siècle, un clocher et des chapelles du style ogival du quinzième siècle, une porte à fronton qui date du dix-huitième siècle. La façade de Saint-Nizier présente le plus singulier contraste dans sa porte centrale et dans la petite porte à gauche où se multiplient les moulures prismatiques et les maigres filets saillants qu'avait imaginés l'art ogival en décadence.

Digitized by Google

Saint-Jean. Il fallait lutter également avec une église claustrale récemment bâtie et qui était en grande faveur auprès de la population lyonnaise : nous voulons parler de l'église des Cordeliers de Saint-Bonaventure. La réaction prêchée au quatorzième siècle par les frères Mineurs contre le luxe de l'architecture des édifices religieux eut en effet sa manifestation à Lyon, et sous ce rapport l'église des Cordeliers est un point de repère très-précieux pour l'histoire de l'art. Simple, sans sculpture, sans moulures, voûtée cependant à croisées d'ogive, ayant les piliers flanqués de pilastres à angles abattus, avec des chapiteaux simplement épannelés, cette église rappelle l'austérité du cloître et le vœu de pauvreté auquel s'astreignaient les disciples de saint François. Pourquoi ne lui a-t-on pas, dans toutes les parties, conservé son caractère de simplicité ?

Ah ! respectons le langage, quelque naïf qu'il nous paraisse, de ces vieux monuments appelés à rendre témoignage du passé ! que le temps seul soit impitoyable pour les productions des arts !

La sculpture et la peinture ont plus à se plaindre que l'architecture (2) des causes de destruction que le temps a fait surgir.

(1) Quelque savant dans l'art décoratif du quinzième siècle que se montre l'architecte chargé de compléter l'église Saint-Bonaventure, il a trop orné la façade.

(2) Beaucoup de monuments de l'art ogival du quinzième siècle ont cependant disparu. Donnons un regret bien vif à l'église de l'Observance dont Charles VIII avait patronné la naissance, et à l'église des Jacobins. Remarquons, parmi ceux qui subsistent encore, les constructions civiles appelées à disparaître bientôt : plusieurs maisons de la rue Saint-Jean, et l'hôtel du Gouvernement célèbre par un si grand nombre de souvenirs historiques. On les trouve cités dans le recueil publié par M. Martin, architecte, sous le titre « *Recherches sur l'architecture, la sculpture... dans les maisons du moyen âge et de la renaissance.* «



Digitized by Google

La sculpture, aussi bien que la peinture, n'a été, pendant la période ogivale, que le corollaire de l'architecture. La grande préoccupation c'est l'édifice religieux : on sculpte la pierre pour couvrir les parois de l'église de statues ou de bas-reliefs ; on taille le bois pour orner le chœur de stalles et la sacristie de bahuts ; on travaille l'ivoire pour faire des christs ; on martèle, on cisèle, on émaille, on nielle les métaux (1) pour donner aux cérémonies du culte de riches devants d'autel, des candélabres, des croix, des calices et ces châsses, merveilleux reliquaires qui reproduisent l'église ogivale avec ses arcatures, ses contre-forts et ses pinacles. Les peintres sont appelés à colorier les cordons, les frises, les archivoltes, les corbeilles des chapiteaux et les statues : ils n'ont plus de grandes surfaces planes à orner de peintures monumentales, mais ils ont de larges fenêtres à garnir de vitraux (2), souvent des panneaux d'autel à décorer, et constamment des missels à orner de miniatures. Le mouvement religieux, qui avait inspiré et créé l'architecture ogivale, lui subordonna donc les autres arts : en sculpture comme en peinture les artistes acceptèrent les types créés par l'architecture.

Ces types architectoniques une fois adoptés furent maintenus dans tout ce qui était ornementation ou décoration,

(1) Le moine Théophile a décrit les procédés en usage au onzième siècle pour les différents arts. — Voir le traité « *Diversarum artium schedula.* » L'orfévre devait au besoin se montrer mécanicien, chimiste, sculpteur, peintre, verrier.

(2) Les vitraux étaient composés de petits morceaux de verre chaudement teintés en rouge, en bleu, ou en vert. On ne savait pas à cette époque couper le verre avec le diamant, et on n'avait que des procédés de coloration très-imparfaits qui exposaient le vérrier à la brisure fréquente des pièces. De plus, le verrier n'avait qu'un seul émail pour tracer son dessin et indiquer les ombres.

Digitized by Google

même en dehors ds l'église ; et, lorsque aux quatorze et quinzième siècles les arts eurent à satisfaire la vanité et le luxe (1) des riches, on vit se reproduire l'ogive, avec les modifications particulières à chaque époque de l'architecture civile, dans les tombeaux et pierres tombales, dans les bois sculptés pour meubles, portes ou panneaux ; dans les pièces d'orfévrerie, tableaux d'or (2), nefs, coupes, dressoirs, salières, coffrets ; enfin dans les encadrements ou les fonds des vitraux (3) et des miniatures.

En dehors de l'ornementation et à ne considérer que l'art en lui-même, il y a un sérieux mouvement de renaissance artistique. Jusqu'alors la sculpture et la peinture avaient produit et répété les mêmes figures de convention caractérisées par la raideur de la pose, l'immobilité du corps, la longueur du buste, la proéminence des yeux, les draperies finement plissées : à dater du treizième siècle, les galbes épais des Byzantins sont rejetés ; les personnages sont mouvementés ; il y a une recherche évidente de la vérité (4) ; le besoin d'innover conduit à créer les attributs et les symboles afin de varier les anciennes compositions que l'iconographie chrétienne avait adoptées,

(1) Il faut lire dans les *Ducs de Bourgogne*, par M. le comte de Laborde, les détails merveilleux du luxe qu'étalaient les ducs de Bourgogne, les ducs d'Orléans et les rois de France : les comptes et les inventaires sont éblouissants.

(2) On nommait *tableaux d'or* des pièces d'orfévrerie exécutées au marteau, ou fondues dans les moules et représentant des sujets à personnages.

(3) Lorsque les vitraux furent adoptés pour les fenêtres d'appartement on en adoucit les teintes : au quinzième siècle, le jaune et le gris jaunâtre avaient remplacé les vives couleurs précédemment usitées.

(4) L'art chrétien primitif concentre toute l'attention sur le visage et, sacrifiant le corps qui semble absent sous les longues draperies flottantes, s'efforce de traduire l'expression de l'âme.

Digitized by Google

puis, le sentiment chrétien s'affaiblissant, il entraîne l'art dans le domaine de la critique, et lui fait accepter même le grotesque et la caricature. Enfin la représentation de la vie réelle apparaît dans les miniatures, et, grâce à cette étude de la nature, des peintres miniaturistes atteignent, au quinzième siècle, une grande finesse d'expression, la netteté de l'exécution, l'harmonie et la vigueur dans le coloris.

Nous ne pouvons démontrer, pièces en main, que la peinture ait été à Lyon cultivée avec succès pendant la période ogivale ; nous ne connaissons ni panneau peint, ni diptyque qui soit une œuvre lyonnaise du quatorzième ou du quinzième siècle; nous n'avons pas à citer un manuscrit enluminé authentiquement lyonnais, mais les vitraux du chœur de notre cathédrale, ces belles verrières qui se rattachent si harmonieusement à l'édifice qu'elles décorent, ici médaillons historiés dans les fenêtres à lancettes, là dans les fenêtres de l'étage supérieur grandes figures de patriarches et de saints avec inscriptions légendaires, attestent que les artistes lyonnais ne le cédaient en rien aux autres artistes de France. Rappelons d'ailleurs que l'ordonnance de Philippe VI, publiée en 1347, mentionne l'importance des fourneaux de la ville de Lyon (1). Notre belle église primatiale, seule encore, fournit un témoignage des efforts souvent heureux de la sculpture lyonnaise pendant l'époque ogivale : les médaillons mutilés de la façade témoignent de la finesse d'exécution, du naturel des mou-

(1) La peinture sur verre était, à cette époque, l'art vraiment national ; les peintres verriers reçurent d'importants priviléges de Charles V, Charles VI, Charles VII ; et on en trouve de très-remarquables à Troyes, à Chartres, à Rouen, à Bourges, etc. Les procédés de la peinture sur verre au onzième siècle ont été décrits par le moine Théophile ; ils étaient les mêmes au treizième siècle. Au quatorzième siècle seulement fut trouvé un nouvel émail, le jaune d'argent.

Digitized by Google

vements, de l'introduction du grotesque et de la satire dans la composition; certaines têtes sont évidemment des portraits. Et les pierres tombales qui existent encore dans la chapelle de Saint-Paul et dans la chapelle de la Croix font voir comment le dessin des encadrements subissait l'influence de l'architecture : ici Guillaume de la Poype, mort en 1287, est représenté sous une ogive simple, là Raymond de Liotard, mort en 1316, est sous un dais ornementé ; les pinacles et les clochetons du quinzième siècle enrichissent le cadre gravé sur la tombe des Amanzé. Enfin, remarquons encore que la sculpture lyonnaise, adoptant toutes les innovations, incrustait du marbre (1) blanc dans la magnifique pierre tombale du chanoine Humbert de Varax, mort en 1440, pour imiter plus au naturel sa figure, ses mains et la levrette reposant sous ses pieds.

Mais où sont les statues qui décoraient la façade de Saint-Jean? et celles qui habitaient les niches de la chapelle des Bourbons? Où est le tombeau du cardinal Charles dont on disait merveille? Que sont devenues les richesses artistiques qui avaient été accumulées dans le cloître de Saint-Just, si célèbre au treizième siècle, et dans son église consacrée par Innocent VI (2)?

Le marteau des sauvages iconoclastes que conduisait le baron des Adrets a été sans pitié; la dévastation a été complète. Ce qui avait survécu disparaît peu à peu : ainsi on vient d'enlever du pignon de la façade de l'église pri-

(1) Le marbre et souvent le cuivre était ainsi employé, en pièce de rapport, pour faire saillir le nu et figurer les chairs.

(2) Tombeaux de marbre, statues de marbre, stalles de chêne sculpté avec dossiers, châsses fort riches, reliquaires et autels sont énumérés « dans le verbal de l'information, faite par l'autorité du roi Charles IX, « de la ruine de l'église, cloître, maisons canoniales et du château « des seigneurs chanoines et chapitre de Saint-Just. — Guillaume « Barbier, imprimeur du roi, 1662. »

Digitized by Google

matiale deux petites statues qu'on sait avoir été sculptées par Hugonin Navarre, en 1481 (1).

Est-ce une raison pour douter de l'habileté des sculpteurs lyonnais comparés aux autres sculpteurs de la France ?

Nierait-on la renommée de l'orfévrerie lyonnaise (2) parce que l'on n'a pas sous les yeux les témoignages de l'habileté des orfévres antérieurs à la fin du quinzième siècle? N'est-ce pas la haute estime en laquelle était tenue l'orfévrerie lyonnaise qui fit choisir de la vaisselle dorée pour composer le présent (3) offert par la ville à Charles VI en 1389, puis celui (4) offert à Charles VII en 1434 ; et qui décida le dauphin, plus tard roi sous le nom de Louis XI, à prendre pour valet de chambre et premier orfèvre le Lyonnais Antoine Leydier (5)? Ne lit-on pas, dans les archives de la chambre des comtes de Blois, qu'en 1389, un orfévre lyonnais, domicilié à Avignon, a fait des boucles d'or pour

(1) Voir la *Revue du Lyonnais*, novembre 1867, p. 396, lettre de M. Steyert.

(2) Les armoiries des orfévres de Lyon, presque identiques à celles des orfévres de Paris, étaient également de concession royale. Elles étaient de gueules à une croix dentelée d'or cantonnée aux 1 et 4 d'une couronne de même, et aux 2 et 3 d'une coupe couverte aussi d'or avec un chef d'azur semé de fleurs de lis d'or.

(3) On offrit à Charles VI « six pots et six douzaines de coupes d'argent très-bien dorées et émaillées aux armes du roi, et on présenta trois douzaines à M. de Touraine, frère du roy, pareillement dorées et émaillées à ses armes. » Menestrier, *Histoire de Lyon*, p. 507.

(4) Ce présent comprenait douze plats et vingt-quatre écuelles en argent doré. — Voir BB. 3. *Archives de Lyon* (nous désignerons ainsi l'inventaire sommaire des archives communales dont M. Rolle a commencé la publication).

(5) *Archives de Lyon* BB. 5. — Quelques années auparavant, BB. 4. il est fait mention d'un autre orfévre Jean Flas.

Digitized by Google

le duc de Touraine (1), et qu'en 1445, Jacquet, orfévre lyonnais, domicilié à Blois, a reçu 86 écus d'or pour la façon d'un collier enrichi de perles et autres pierreries fourni à Charles, duc d'Orléans (2)?

E. Pariset.

(1) *Les ducs de Bourgogne*, par M. de Laborde, III. 16.

(2) Ibidem, 334. — C'est ce Jacquet qui reçoit 5 florins et 1/4 pour un sceau : « Jaqueto doreria seu auri fabro, pro factione seu sculpturâ unius sigilli magni, etc, p. 28. »

(*A continuer*).

Digitized by Google

# LA COMMUNAUTÉ

DE

# LA GRANDE FABRIQUE DE LYON

---

Ma notice sur les frères tailleurs de Lyon cite, à l'occasion du procès qui leur fut intenté par les comtes de Saint-Jean, un passage du mémoire des chanoines, dans lequel il est question d'une société de fabricants en étoffes d'or, d'argent et de soie, établis dans la rue Lafont, près des missionnaires de Saint-Joseph, sur le modèle de celle des susdits frères tailleurs. Il ne faut pas confondre cette confrérie de fabricants avec la *communauté de la grande fabrique d'étoffes d'or, d'argent et de soie*. On sait qu'avant la révolution les diverses industries formaient des corporations, dont on ne pouvait faire partie qu'en obéissant à certains règlements. Le mot de communauté n'impliquait pas, ainsi qu'aujourd'hui, une organisation religieuse, et se disait de la réunion des particuliers, formant une corporation laïque, dont les membres étaient soumis à des règles communes ; tels étaient les maîtres chapeliers, armuriers, boulangers, bonnetiers etc. (Le grand Vocab. français) qui prélevaient parmi eux une cotisation annuelle, pour subvenir aux frais de leur administration. Ainsi la *Revue du Lyonnais*, dans la livraison de novembre 1868, contient un

Digitized by Google

compte-rendu de M. Simonnet sur l'histoire de la *communauté* des marchands fréquentant la rivière de Loire, par M. Mantelier, et cette *communauté* n'était qu'une corporation pour le transport des marchandises, au moyen de la navigation fluviale.

La *communauté de la grande fabrique d'étoffes d'or, d'argent et de soie* existait donc autrefois à Lyon, et cette épithète de grande, qu'on lui attribuait, indique le haut rang dont elle jouissait parmi les corporations d'arts et métiers. Toutes ces corporations, au milieu des divers détails de leurs règlements, en contenaient toujours quelques-uns ayant trait aux pratiques religieuses et à la possession d'une chapelle particulière dans l'une des églises de la ville. Celle des Jacobins était le lieu de réunion d'un grand nombre de corporations, et F.-Z. Collombet, dans son Histoire du couvent des Jacobins ou Dominicains (*Lyon ancien et moderne*), en compte jusqu'à vingt-trois. Ce fut probablement la faveur dont jouissait cette église auprès des communautés d'arts et métiers, qui engagea les *marchands et maîtres ouvriers en draps de soie* à s'y procurer un local pour l'accomplissement de leurs cérémonies religieuses. Ayant pris la résolution, en 1741, d'édifier une chapelle sous le vocable de l'Assomption de la sainte Vierge, « ils proposèrent aux Jaco-
« bins de leur céder dans leur église une place où était
« dépeinte la généalogie de saint Dominique, pour y faire
« par ledit le corps d'état construire ladite chapelle, et
« icelle embellir suivant l'ordre de Corinthe ou com-
« posite. »

Les religieux, auxquels cette demande était faite, y
« répondirent par une acceptation : « Considérant que cette
« chapelle étant bâtie, elle ornera et embellira grande-
« ment leur église, et par ce moyen la dévotion s'augmen-

Digitized by Google

« tera grandement, ils sont demeurés d'accord avec les « sieurs procureurs et courriers de la dite chapelle, de « leur passer contrat de la dite chapelle ou place pour la « bâtir..... aux charges et conditions suivantes : à « savoir, que tous les dits maîtres seront tenus de faire « construire et élever la dite chapelle et sacristie, comme « sus est dit, l'orner, l'embellir à leurs propres coûts et « dépens de toutes choses nécessaires..... Dans la- « quelle chapelle et de toute son étendue, les dits mar- « chands et maîtres ouvriers pourront faire faire une « cave ou une chambre où seront enterrés tous les dits « maitres et leurs compagnons et apprentis qui voudront « y être enterrés. De plus que tout le dit corps sera tenu, « en place des chambres, magasins et écuries, qu'il fau- « dra démolir pour la construction de la dite chapelle, de « faire bâtir et construire pour une fois, à leurs propres « coûts et dépens, au dit couvent, quatre chambres de re- « ligieux, les quelles seront faites et construites sur le « cloitre. » (1)

Depuis plus de 80 ans cette chapelle existait et servait aux exercices religieux de la commanauté des marchands et maîtres ouvriers de la grande fabrique d'étoffes de soie, lorsque les Dominicains manifestèrent l'intention de ven-

(1) A la suite de ce contrat, une convention fut passée dans le cou- « vent de N.-D. de Confort, et dans la salle appelée Saint-Thomas, le « 21 juin 1641, entre Gaspard Vende, Denis Besson, Jean-Baptiste « Ramadier et François Sparon, marchands et maîtres ouvriers en « draps d'or, d'argent et de soie, constitués procureurs par la com- « munauté des susdits marchands et maîtres ouvriers, d'une part, et « Philippe Caille, maçon, d'autre part..... « Pour les dépenses relatives à l'édification de ladite chapelle, qui « devra être en style corinthien. Le tout moyennant six mille li- « vres. » — Expédition prise du 9 février 1781.

Digitized by Google

dre un terrain y attenant. Dans le même temps, la dite corporation industrielle cherchait un emplacement pour y faire bâtir une maison destinée à tenir ses assemblées et à loger les employés de son administration. Ce fut alors qu'une délibération des maîtres marchands et ouvriers de la grande fabrique fut prise pardevant notaire, le 22 novembre 1724, à l'effet d'acheter une maison ou un emplacement, pour y tenir leur bureau. Un arrêt du conseil, du 6 mars 1725, permit à la communauté d'acquérir le sus dit terrain; et par le contrat du 27 octobre elle achèta des Dominicains un espace d'environ quarante pieds de largeur sur quatre-vingt-neuf de longueur. Cet emplacement avait « pour confins, du côté du soir, la « rue Saint-Dominique; du côté du midi, la maison du « sieur Bertaud, voyer de cette ville, et le terrain des « révérends pères pour le surplus; et du côté de bise, la « basse église des dits révérends pères et la dite chapelle » et sacristie. »

La maison qui servait de confins aux fabricants, du côté du midi, est celle qui porte aujourd'hui le n° 3. Elle avait dû probablement être construite à la même époque, par le dit Bertaud, son propriétaire, voyer de la ville et par conséquent architecte. Elle est remarquable par son style et son ornementation; mais elle a été presque entièrement défigurée par la déplorable mode contemporaine, qui consiste à garnir le rez-de-chaussée de menuiserie. En outre une partie de la façade a été peinte en rouge brun, sur lequel se détachent une multitude de disques bleus. Les gens de goût comprendront qu'avec de tels embellissements le ridicule remplace l'aspect architectural.

Je ne ferai pas la description de l'église des Jacobins (1),

(1) Voir cette description par Collombet, dans le *Lyon ancien et moderne*.

Digitized by Google

construite à la fin du XV$^{e}$ siècle, et qui limitait au nord le terrain des fabricants; mais cependant je ne peux m'empêcher de citer l'opinion d'André Clapasson sur le portail élevé en 1674 par l'architecte Le Pautre : « Il est « composé de trop de petites parties, qui lui font perdre « cette simplicité majestueuse, si recommandable dans « ce bel art. » En effet, on peut poser en principe que la profusion des ornements usurpe la place de la forme, et nuit beaucoup à l'impression pittoresque, laquelle résulte en partie de la facile perception de l'ensemble. Un grand nombre de nos constructions contemporaines pèchent par une ornementation un peu exagérée, et l'on pourrait leur appliquer l'observation critique de l'auteur de la *Description de Lyon en* 1741.

Le même écrivain décrit ainsi la maison de la grande fabrique : « L'entrée du couvent a été ménagée d'une « manière extraordinaire et peu agréable, sous le nou- « veau bâtiment que la communauté des fabricants a « fait construire pour les assemblées. Ce bâtiment, quoi- « que décoré de balcons et de divers ornements, n'offre « rien que d'assez commun. »

Bien avant cette construction, en 1683, on avait déjà ouvert, sur la rue Saint-Dominique, le portail d'entrée du couvent. Je ne me souviens pas exactement de la façade de cette maison qui, je crois, était d'une grande simplicité; mais je me rappelle parfaitement le long et large passage qui communiquait dans le claustral et conduisait à plusieurs issues, l'une sur la place des Jacobins, la seconde dans la rue Confort par une ouverture existant encore, et enfin la troisième débouchait par une large allée au milieu de la rue Belle-Cordière. Un plan du rez-de-chaussée et du premier étage de la maison des fabricants, signé par Roux et Loyer, ar-

Digitized by Google

chitectes (1), en 1779, indique très-bien la disposition des lieux.

La communauté de la grande fabrique dépensa, tant pour l'achat du terrain que pour la construction, une somme de 100,000 livres ; ce qui paraît indiquer l'excellent état de ses affaires financières. Ce local, destiné à l'administration de la corporation, ne contenait, en fait de logements, que ceux du secrétaire et du concierge. En outre un magasin au rez-de-chaussée était en location au prix de 400 livres ; il occupait toute la partie disponible, entre le passage au midi, que s'étaient réservé les Jacobins, et l'allée conduisant au grand escalier de la maison, dont la façade n'avait qu'une quarantaine de pieds sur la rue Saint-Dominique — environ 13 mètres ; — le premier étage contenait une salle d'assemblée, des bureaux et une espèce de musée industriel. Car on y conservait *des types de métiers et des modèles de manœuvres servant à la fabrication.*

La chapelle de forme carrée existait au rez-de-chaussée de la maison de la grande fabrique, et possédait une ouverture dans la partie latérale de l'église des Jacobins. Ce ne fut qu'en 1727 que quelques maîtres-gardes deman-

(1) Léonard Roux, membre de l'académie de Lyon, d'après l'Almanach de 1778, demeurait rue Royale, et c'est probablement lui qui construisit la maison portant autrefois son nom, aux angles du quai Saint-Clair et de la rue Royale avec la rue Dauphine. Il était né en 1725.

Loyer, demeurant rue Neuve des Feuillants, était né à Rouen, en 1724, et avait étudié à Paris. Il fut appelé à Lyon pour y bâtir le couvent des Génovéfains, près de l'église Saint-Irénée, et Soufflot le chargea de la construction du dôme de l'hôpital. Il éleva le portail de l'Oratoire (Saint-Polycarpe) et l'hôtel Dervieux du Villars. Il mourut en 1807. (Lyonnais dignes de mémoire. — Notice sur Loyer, par Cochet.)

Digitized by Google

dèrent à pouvoir communiquer directement de leur maison dans la chapelle, et à la suite d'une transaction ils parvinrent à ouvrir cete voie de communication, laquelle, est-il dit dans une adresse au roi dont je parlerai plus loin, « avait l'avantage, dans les crises tumultueuses, de « procurer aux officiers (employés dans la corporation) « une retraite salutaire. » Ces expressions semblent nous apprendre que parfois des émeutes contre les maîtres pouvaient avoir lieu, et qu'elles n'étaient pas sans danger. Ce fait prouve que le temps passé ne se trouvait pas exempt de désordres populaires.

Des lettres patentes du roi, données à Fontainebleau le 1er octobre 1737, avaient pour objet *l'exécution du règlement concernant les manufactures des étoffes de soie, or et argent de la ville de Lyon et la communauté des maîtres marchands et fabricants des dites étoffes*. Parmi les articles de cette réglementation, je citerai le IIIe : « Tous les marchands et maîtres de la dite commu- « nauté, travaillant ou faisant travailler, se trouveront « le jour de l'Assomption de Notre-Dame, patronne de la « dite communauté, en l'église des pères Jacobins de « Lyon, sur les neuf heures du matin, où sera célébrée « une messe haute et solennelle, à la quelle les dits maî- « tres seront tenus d'assister, à la peine de cinq sols « contre ceux qui ne s'y trouveront pas. » Article VIIe : « Pour l'entretien de la dite chapelle et la célébration « de l'office divin, chaque maître sera tenu de payer tous « les ans vingt sols et chaque compagnon dix sols. »

Ce règlement excessivement long contient 208 articles, et les détails que je viens de donner suffiront à démontrer que la centralisation ne date pas de notre époque, et que même autrefois elle était beaucoup plus excessive ; car on ne verrait pas aujourd'hui un décret impérial ré-

Digitized by Google

glementer la présence à l'église des membres d'une société faisant célébrer une messe, ainsi que cela a encore lieu fort souvent.

La communauté de la grande fabrique fonctionnait régulièrement, lorsque, dans la dernière moitié du XVIII^e siècle, le gouvernement résolut d'opérer des réformes relatives à l'administration des corporations d'arts et métiers, qui pour la plupart se trouvaient endettées, et, paraît-il, hors d'état de s'acquitter. Un édit du 26 août 1776 ordonna la vente de leurs effets et propriétés, et un autre décret de janvier 1777 supprima toutes les communautés industrielles des villes du ressort du parlement de Paris, dont la ville de Lyon faisait partie. La grande fabrique fut comprise dans cette mesure un peu violente, qui dut apporter une certaine perturbation au milieu de ces associations. « Comme ces communautés avaient des « biens et des dettes, le roi ordonna qu'il serait inces- « samment procédé à la liquidation des dettes ; que « jusqu'à que cette liquidation fût faite, les effets et re- « venus des communautés de la ville de Lyon seraient « mis entre les mains de M. Delhorme, notaire, séquestre, « pour être employés à l'acquittement des dettes. »

L'administration de la grande fabrique se trouvait fortement lésée par ce décret ; en conséquence elle prit la résolution d'adresser au roi un mémoire dont voici le titre : « Très-humbles et très-respectueuses représentations que « font au roi ses fidèles sujets des deux classes réunies « (marchands et maîtres ouvriers), composant la commu- « nauté de la grande fabrique d'étoffes d'or, d'argent et de « soie, de la ville de Lyon, sur l'arrêt du conseil du 26 « août 1776, qui, ordonne la vente des effets de la com- « munauté de la dite ville ; ils demandent (attendu qu'ils « ont plus de biens que de dettes, et que leur seul im-

Digitized by Google

« meuble, appelé leur bureau d'assemblée, leur est ab-
« solument nécessaire ), à participer au bénéfice de l'ar-
« ticle 42 de l'édit de rétablissement des corps et com-
« munautés de Paris. »

Il paraîtrait que, par cet édit de rétablissement, les corporations parisiennes rentraient en possession de leurs propriétés. Les fabricants continuaient ainsi leur supplique. « En supprimant les corps et communautés, Votre
« Majesté a reconnu que le premier soin de celles qui se
« trouvaient chargées de dettes était de les acquitter par
« la vente de leurs fonds et effets.....

« Les suppliants n'ont aucunes dettes qui exigent la
« vente de leurs biens... le régime du corps demande
« l'existence d'une maison commune, dans laquelle se
« réunissent tranquillement les assemblées de membres,
« et il ne peut pas y en avoir de plus convenable que la
« maison qu'ils ont fait construire et qui leur appartient.
« ..... C'est ce que V. M. a bien senti, en ac-
« cordant à cette communauté, par arrêt du 6 mars 1725,
« la liberté d'acquérir un emplacement et d'y construire
« un bureau d'assemblée, seul immeuble qu'elle possède.
« ..... L'achat du terrain et la construction sont
« revenus à 100,000 livres.....

« On a indiqué provisoirement aux suppliants une
« salle dans l'Hôtel-de-Ville; mais là, dénués de tables et
« de siéges, ils ne pourraient pas se livrer à la discus-
« sion. »

Le décret de la suppression des communautés dit que, après la vente des objets mobiliers et des immeubles et la liquidation des dettes, le surplus sera réparti entre les membres. Les pétitionnaires donnent ensuite le détail de leur avoir et devoir, et il se trouve que l'actif de la communauté excède le passif de la somme de 106,950 livres. Ils

Digitized by Google

supplient donc le roi de leur faire l'application « de l'article « 42 de l'édit de rétablissement des communautés de Pa- « ris, par lequel on excepte de la rigueur de la vente, les « effets et maisons jugés nécessaires aux corps et com- « munautés, rétablis..... ils demandent que pour pren- « dre des renseignements, il soit sursis pendant un an à « ladite vente. »

Cette supplique porte la date de 1777. Elle n'eut pas le succès espéré; cependant un arrêt du conseil d'État, du 18 décembre 1779, porte ce qui suit : « Sur ce qui a « été représenté au roi que la multiplicité des maîtres et « ouvriers de Lyon, ainsi que quelques représentations « faites par plusieurs communautés, et notamment par la « grande fabrique, le conseil proroge les délais pour « acquitter les droits et l'admission des anciens maîtres « dans les nouvelles communautés, jusqu'au 1er avril « 1870. » Quant aux ventes d'immeubles, elles furent effectuées, et comme la possession de celui de la grande fabrique était *réelle*, c'est-à-dire que probablement il ne se voyait grevé d'aucune dette, il y eut à son égard une déclaration particulière du 5 mars 1779 portant « qu'il se- « rait incessamment procédé, pardevant M. l'intendant, « à la vente de la maison qui servait ci-devant de bureau « à la communauté de la grande fabrique d'or, d'argent « et de soie, de la ville de Lyon, pour les déniers en prove- « nant être versés dans la caisse du sieur Rouillé de l'É- « tang. » Cette vente eut lieu en 1779, et cependant, en février 1781, une maison et un jardin appartenant à la communauté des tireurs d'or, et une portion de maison, servant de bureau aux tailleurs d'habits, n'avaient pas encore été vendus, puisqu'un arrêt du conseil d'État du 3 février en ordonne la vente.

Ce fut le 7 juin 1779 qu'eut lieu l'adjudication du bâti-



Digitized by Google

ment de la grande fabrique, au prix de 80,400 livres; ce qui avec les lods, frais et loyaux-coûts, en fit monter le prix à une centaine de mille livres. « La dite maison était « composée de divers appartements, bas ou boutiques au « rez-de-chaussée avec dessus, premier, second et troi- « sième étage. « Cette acquisition fut faite par le sieur Antoine Vingtrinier, pelletier.

Au moment de cette vente, le secrétaire et agent de la grande fabrique, y demeurant, était un sieur Volet, et le locataire du rez-de-chaussée un miroitier, nommé Libon. La maison du midi, aujourd'hui n° 3, n'appartenait plus au sieur Bertaud, voyer de la ville, mais au sieur Boulard.

Cette vente forcée dut nécessairement jeter un voile momentané sur l'éclat de la communauté de la grande fabrique; cependant elle n'avait pas la préséance sur toutes les corporations de notre ville. En effet, voici ce qu'on lit dans les anciens almanachs de Lyon : « Le corps de la Dra- « perie est la première communauté des marchands, des « arts et métiers de la ville. »

Une reconstruction de ces communautés eut lieu, et un arrêt du conseil d'État, du 2 juillet 1780, en régla la comptabilité; il leur fut défendu de faire « aucunes dépenses « autres que celles autorisées par les règlements parti- « culiers que Sa Majesté s'est réservé de donner aux « communautés, comme aussi de ne faire aucun emprunt, « sans y avoir été autorisées. »

Une ordonnance de M. de Flesselles, du 12 juillet, annonce l'exécution du susdit arrêt. Il paraît que dans le siècle dernier les emprunts étaient déjà à la mode, et qu'ils n'ont pas été inventés par le progrès contemporain.

La communauté des maîtres marchands et ouvriers de la grande fabrique se reconstitua, et son bureau trans-

Digitized by Google

porté à l'Hôtel-de-Ville était ouvert tous les mercredis à trois heures. On lit, dans l'almanach de 1789, les noms des quatre marchands et des quatre ouvriers, syndics maîtres-gardes de la susdite corporation, qui tomba bientôt devant les réformes politiques et sociales de cette époque.

Un procès très-long eut lieu entre l'acquéreur de la susdite maison et les Dominicains, qui refusaient de céder la chapelle de la communauté des fabricants. Je n'entrerai pas dans les détails de cette affaire extrêmement compliquée, laquelle donna lieu à un grand nombre de mémoires. Ces pièces ont eu au moins l'avantage de me fournir une partie des documents dont je me suis servi pour l'histoire de la susdite communauté industrielle (1).

La suppression des corporations fut un grand fait dans l'histoire économique de la France. Cette institution qui datait de l'empire romain avait peut-être bien quelques avantages; mais aussi elle était la négation de la liberté et fermait la porte à l'initiative individuelle, laquelle, escortée de l'intelligence, du travail et de la persévérance, est le plus sûr moyen de réussir honnêtement.

Paul SAINT-OLIVE.

(1) On trouvera quelques détails sur ce procès et l'indication des pièces judicaires, dans le *Lyon ancien et moderne, Eglise et couvent des Jacobins* (tom. IIe, p. 395-98), par F.-Z. Collombet.

Digitized by Google

# NÉCROLOGIE LYONNAISE

---

## BARON (Balthazard-Jean), graveur.

La ville de Lyon vient encore de faire une perte sensible. Un artiste de talent, dont les qualités du cœur rivalisaient avec l'habileté du crayon et la finesse de la pointe, vient de succomber aux suites d'une attaque de paralysie. Né à Lyon, le 14 juillet 1788, Baron a terminé sa carrière le 24 juin 1869, à 9 heures du matin.

Cette mort attristera non-seulement tous ceux qui ont pu apprécier la bonté de son caractère, mais encore tous ceux qui savent rendre hommage au talent.

M. Baron, dans le cours de sa longue existence, a toujours su acquérir l'affection des personnes qui ont eu des relations avec lui.

Négociant-fabricant, ses collègues le choisirent, en 1836 et 1839, pour les représenter au Conseil des Prud'hommes de Lyon. Plus tard, il alla siéger au Tribunal de commerce.

Par ses rapports justes et bienveillants avec ses ouvriers, il sut se concilier leur sympathie et leur reconnaissance ; aussi, il ne fut pas difficile à ses amis, en 1848, de lui trouver dix-sept mille suffrages pour la représentation nationale.

Au milieu des tracasseries et des ennuis incessants qui accompagnent ordinairement l'exercice du commerce, M. Baron sut trouver des instants qu'il consacra au culte des beaux-arts. Elève de la nature, il ne dut son talent qu'à lui-même ; observateur intelligent dans ses nombreux voyages, là où tout autre que lui aurait passé indifférent, son imagination créatrice savait trouver le côté pittoresque d'un site et parvenait encore à l'embellir.

C'est principalement dans la gravure à l'eau forte que M. Baron s'est distingué, soit par l'harmonie et la vie qu'il savait donner à ses compositions, soit par la finesse et la vigueur de ses traits. On croirait voir l'air agiter le feuillage, et la lumière s'y jouer

Digitized by Google

avec amour; il semble que l'on entend le murmure des eaux, et l'on distingue les diverses nuances de la verdure, tant l'auteur a mis de talent dans son œuvre et l'a traitée avec toutes les ressources de l'art qu'il possédait au suprême degré.

Son œuvre, qui fera les délices des véritables connaisseurs, et qui lui a valu une place distinguée parmi les artistes lyonnais, se compose de 179 eaux-fortes, dont un certain nombre sont de véritables chefs-d'œuvre.

La cité qui a donné naissance aux Audran, aux Drevet, aux de Boissieu, inscrira avec orgueil le nom de Baron à la suite de ceux de ces maîtres, à qui elle doit une partie de sa gloire.

M. Baron fut l'un des fondateurs de la Société des Amis des Arts de Lyon. Ses appréciations étaient toujours justes et remarquables, et il ne tarda pas à faire partie du Conseil consultatif des beaux-arts, tant ses jugements artistiques faisaient autorité. Amant passionné de la belle nature, M. Baron s'est opposé sans cesse, de toute la force de ses convictions, à ce vulgaire axiome : « Rien n'est beau comme le vrai, » et il voulait avec raison le remplacer par celui-ci : « Rien n'est vrai que le beau. » En effet, quelle est la mission de l'artiste ? N'est-elle pas de choisir le beau côté des choses pour l'offrir avec toute la magie du talent à notre admiration, et faire servir la contemplation de ses œuvres, non seulement à notre plaisir, mais encore à l'élévation, et si je puis dire, à l'ennoblissement de nos idées ?

Telles étaient les pensées des artistes de l'antiquité lorsqu'ils réunissaient en un tout les diverses perfections pour nous léguer les œuvres inimitables que l'intelligence humaine ne se lassera jamais d'admirer, et qui seront toujours la condamnation la plus sévère d'un réalisme repoussant.

M. Baron était d'un caractère vif et enjoué ; sa conversation, toujours agréable et intéressante, était recherchée et faisait les délices de ses amis.

Une telle personnalité avait sa place marquée dans une Société qui existait à Lyon, il y a une trentaine d'années, et qui, se réunissant au pavillon Nicolas, semblait vouloir faire revivre l'ancienne et problématique Académie de Fourvière.

Digitized by Google

Cette réunion, composée de l'élite des artistes et des littérateurs lyonnais, était connue sous le titre de : *Société des Intelllligences* (avec quatre *l*); un tribut mensuel, artistique ou littéraire, exigé de chacun, était régulièrement apporté ; douze jours avant sa mort, M. Baron m'exprimait ses regrets pour la perte des croquis spirituels que cette institution fit éclore. Quelques délicieuses pièces de poésie, dues à la plume élégante et facile des Boitel, Genod, Morel, Trimolet et autres, sont tout ce qui nous reste de ces réunions attrayantes qui seront bientôt oubliées.

Les hommes disparaissent et ne laissent le plus souvent qu'un vague souvenir ; honneur à ceux dont on ne rappelle la mémoire qu'avec vénération, à ceux dont on peut dire : Il fut un homme de bien ; Baron en était un !!!

JACQUET II.

26 juin 1869.

---

## JEAN MOREL.

Les amateurs de livres s'en vont, et, après eux, les trésors qu'ils avaient amassés à force de patience et d'argent, se dispersent au loin. Ces réflexions nous sont suggérées par la mort récente de M. Morel (Jean), ancien marchand boucher de Lyon, décédé dans sa 71e année.

M. Morel avait les goûts d'un véritable bibliophile, et il était parvenu à en acquérir les connaissances. Toujours à l'affût des livres qui entraient dans sa spécialité, il ne lésinait pas pour se procurer ceux sur lesquels il avait jeté son dévolu. Il avait la coutume de dire à ses pourvoyeurs : « Ne craignez rien, en « achetant ce que je vous demande ; si je trouve trop cher vous « ne vous en apercevrez pas. »

Aussi, il laisse une bibliothèque précieuse composée de romans de chevalerie, éditions gothiques ; les anciens conteurs y sont représentés par les meilleures éditions, ainsi que les facéties les plus rares, pour lesquelles il avait une prédilection marquée.

Digitized by Google

La presque totalité de ces livres est revêtue de splendides reliures dues aux Bauzonnet, Bozérian, Derome Niédrée, Padeloux, Simier, Thouvenin et autres artistes.

Il est véritablement fâcheux que le catalogue que M. Morel se promettait de faire rédiger avec annotations bibliographiques et biographiques, n'ait pu être exécuté ; ce travail nous aurait fait faire connaissance avec des raretés qu'il ne nous sera probablement pas donné de revoir. Mais la mort inexorable semble se complaire à mettre au néant tous nos projets.

Malgré et à cause de cela, je ne puis résister au désir de signaler brièvement deux volumes, qu'il m'a été permis de voir et d'analyser dans la curieuse collection Morel. Le premier, inconnu des bibliographes, a été trouvé dans les cartons de la couverture d'un vieux volume, par M. Morel lui-même, et a pour titre :

La Summation faicte par le roy Descosse au Roy d'Angleterre, Imprime à Rouen par Coge de iustice. S. L. ni d. in-16 de 4 fol. n. ch. goth.

Le second ouvrage porte pour titre : Mémoire historique de la vie d'un Fantassin de vingt-cinq ans de service. S. L. M.DCC.XI, petit in-12 de 8 fol. n. ch. et 190 pag.

J'ai l'avantage, tout en soulevant le voile transparent derrière lequel s'abritait l'auteur de ce livre, *Severat* (Nicolas), d'augmenter la liste des Lyonnais dignes de mémoire. Et je me propose de consacrer un a rticle biographique à ce capitaine lyonnais.

J..... H.

7 juillet 1869.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE.

---

HISTOIRE DE L'ORDRE DE CLUNY, DEPUIS LA FONDATION DE L'ABBAYE, JUSQU'A LA MORT DE PIERRE LE VÉNÉRABLE (907-1157), par J.-HENRI PIGNOT (1).

(SUITE ET FIN).

II.

Je voudrais, Messieurs, vous donner un résumé très-sommaire du cadre que s'est tracé M. Pignot, et auquel il a consacré ses trois volumes pleins de faits et de substance. Le temps, je le répète, m'a complètement fait défaut pour un travail plus approfondi.

La période qu'il a choisie commence avec la fondation de Cluny et s'arrête au successeur de Pierre-le-Vénérable. C'est ce que M. Pignot appelle très-justement l'âge héroïque de Cluny. Avec Pierre-le-Vénérable cet âge est clos à tout jamais ; la grande sève de l'institution est comme épuisée. Après lui, Cluny restera jusqu'à la suppression des monastères un magnifique établissement féodal, dont les vicissitudes auront encore un grand intérêt au point de vue de l'histoire particulière des mœurs monastiques, mais il abdique le gouvernement des esprits, il perd son importance au point de vue de l'histoire générale de l'Eglise. Tel qu'il est, le sujet reste encore assez vaste pour une très-belle étude. Son intérêt se concentre sur un des plus grands faits de l'histoire, l'influence de la pensée française sur le gouvernement de l'Eglise, à une époque où l'Eglise était tout.

Cette influence, Messieurs, l'un de vous, l'auteur de l'*Histoire de saint Martin d'Autun* (2), l'a résumée dans un tableau saisissant que ne désavouerait la plume d'aucun maître. Il me

(1) Autun, 1865, 3 vol., gr. in-8°. A Autun, chez Dejussieu : à Lyon, chez Briday.

(2) M. Bulliot. Hist. de S. Martin d'Autun, introduction.

Digitized by Google

suffira de lui emprunter quelques traits pour vous rappeler la grande image de Cluny au temps de sa puissance. — Cluny fut une véritable monarchie, comme Citeaux une république. Toutes ses colonies pratiquèrent les mêmes observances, furent soumises à la direction de son abbé. Cluny eut sa liturgie, ses chants, ses offices qui furent adoptés par l'Eglise. Il établit la fête des Morts. En art, il créa son architecture avec ses types, son ornementation, son iconographie. Il eut son enseignement et ses écoles, multiplia en France, en Italie, en Espagne, ces églises dites clunisiennes, qui sont la plus noble et la plus sévère expression de l'art monastique. Notre pays abonde en spécimens de ce genre. La richesse de Cluny effaçait les plus grandes existences féodales. Cluny donnait le pain de chaque jour à 17,000 pauvres. On l'appelait l'auberge de la France entière. En politique, il fut le guide et le conseil des souverains, le bienfaiteur des peuples. Il institua la Trêve de Dieu. Cluny fournit à l'Eglise 24 papes, 200 cardinaux, 400 archevêques, 7,000 évêques. On peut dire, ajoute en terminant l'historien de saint Martin, qu'au XII<sup>e</sup> siècle, deux moines de Bourgogne gouvernaient le monde, l'un à Cluny, l'autre à Citeaux, un sage et un tribun de l'école de J.-C, une pensée calme et une pensée ardente, Pierre-le-Vénérable et saint Bernard.

Tel est Cluny à son point culminant. M. Pignot le suit depuis ses modestes origines jusqu'à l'apogée de sa splendeur. Dans une vaste et savante introduction, M. Pignot retrace les vicissitudes de l'ordre bénédictin depuis ses premiers établissements dans la Gaule, la supériorité de la règle de saint Benoît ; il en fait connaître les résultats, l'influence, et il en signale la décadence à l'époque des derniers Carlovingiens. Ce qu'il fait ressortir avec beaucoup de précision c'est l'utilité de ces associations, quand les évêques suffisaient à peine à leur tâche, qui consistait à défendre leur troupeau contre les abus de la force, à lutter contre les exactions des princes et contre les empiètements de l'hérésie. Dans ces temps de calamités et de souffrance, les monastères étaient un refuge. Ils offraient l'image et le type d'une société en quelque sorte idéale où chacun pouvait aspirer, les

Digitized by Google

yeux fixés sur la règle, à la perfection de la loi évangélique. Les plus humbles, les plus pauvres d'entre les opprimés y trouvaient un abri contre les révolutions du siècle, contre les persécutions des grands, contre les misères humaines, *tutissimum adversus humanas miserias refugium.* Il est inutile d'insister sur les services qu'ils ont rendus à l'humanité et à la civilisation. Mais à l'époque où commence l'histoire de Cluny, l'esprit monastique n'avait encore réalisé aucune de ces grandes créations qui seules peuvent avoir une influence durable sur les esprits et sur les mœurs. Il ne s'était manifesté que par des tentatives isolées, des fondations restreintes, sans lien entre elles, sans unité, où la discipline n'avait pas tardé à se ressentir de l'anarchie qui régnait au dehors. En revanche, on voyait pulluler des moines vagabonds, des ermites dont la conduite et les habitudes étaient pour les fidèles un objet de scandale. Les agrégations conventuelles qu'avait tentées, sous Louis-le-Débonnaire, saint Benoît d'Aniane, étaient tombées dans un état de relâchement et de discrédit. L'Eglise, au commencement du X^e siècle, appelait vivement une réforme, et son bras était impuissant à contenir le flot toujours montant des misères qui accablaient les peuples.

Si l'on en juge par les témoignages contemporains, ces misères étaient au-delà de tout ce que nous pouvons concevoir, et c'est une des plus sombres époques dont l'histoire ait gardé le souvenir. Des invasions, des pillages, des massacres ; les Normands après les Sarrasins ; les famines, les pestes, le brigandage en permanence dans les provinces ; partout l'oppression, la tyranie, un effroyable mépris de la vie humaine. Dans une société travaillée par de tels éléments de dissolution, rien ne se tenait debout ; l'immoralité allait croissant, la barbarie l'emportait, l'homme descendait à l'état de la brute. Ce qu'il y avait encore de plus solide, l'Eglise même chancelait. C'est une triste réflexion, mais elle se rencontre ici sous la forme d'une vérité d'expérience, la nature humaine a toujours marché entre deux écueils : si la prospérité, la paix, les progrès des arts et de l'industrie, enflent son orgueil et semblent provoquer ces terribles révoltes de l'esprit pui préparent les catastrophes sociales, les longues ca-

Digitized by Google

lamités, le découragement lui ôtent le sentiment de la moralité, éteignent la notion du juste, déchaînent les instincts bas et cruels, amènent des désordres sans nom. En 881, le concile de Fisme, présidé par l'illustre archevêque de Reims, Hincmar, signalait à la suite de tous ces désastres la profonde décadence de l'Eglise. En 909, au concile de Trosly, près Soissons, un successeur d'Hincmar, Hérivée, jette encore un cri d'alarme plus puissant et plus désespéré. « Le monde entier, dit-il, est livré à l'esprit du mal, les villes sont saccagées, les monastères pillés ou détruits, les campagnes réduites à la solitude. L'adultère, le sacrilége, l'homicide, inondent la surface de la terre. Au mépris des lois divines et humaines, chacun vit au gré de ses passions, le plus puissant opprime le plus faible, les hommes sont semblables aux poissons de la mer dont les plus gros dévorent les plus petits. » Ce sont ses expressions, rien ne manque à ce tableau sinistre. Cet état de choses se prolongea pendant plus de cent ans. « Les guerres, les armées, les irruptions d'ennemis, s'écriait Pierre Damien, qui vécut de 988 à 1074, se multiplient à tel point que l'épée fait périr un plus grand nombre d'hommes que les maladies, les infirmités attachées à la condition humaine. Le monde entier ressemble à une mer agitée par la tempête, l'affreux homicide pénètre partout et semble parcourir tous les pays pour les réduire à une épouvantable stérilité. Les séculiers se pillent les uns les autres, se jettent l'un sur l'autre pour se supplanter mutuellement, puis ils vont incendier les chaumières des pauvres villageois, et verser sur ces malheureux la bile qu'ils n'ont pu décharger sur leurs ennemis. »

Ces peintures sont-elles assez énergiques, les temps sont-ils assez malheureux ? Quand les choses en sont venues à ce point, il faut que les sociétés périssent, ou qu'une force nouvelle les tire du fond de l'abîme. L'Eglise, Messieurs, ne désespéra point. Elle fit apppel, au sein de ces calamités, à tout ce qu'il y avait encore de vertu dans les âmes, et elle parvint à reconstituer du milieu de ce chaos en pleine dissolution, des sociétés assez fortes pour recueillir ces immortels proscrits, le droit, la justice, la protection de l'opprimé, et pour leur ouvrir un asile inviolable.

Digitized by Google

Cette œuvre de salut appartient aux institutions monastiques dont Cluny fut au moyen-âge la plus éclatante personnification.

Rien de plus humble, de plus inaperçu que la naissance de Cluny. Il n'est pas éclos d'une idée nouvelle ; aucune visée de réforme religieuse ou sociale ne s'attachait à son berceau. Il recommençait tout au plus, à un siècle de distance, la tentative de saint Benoît d'Aniane, restée à peu près stérile. Il me semble que dans la conduite des choses de ce monde, la Providence tienne en réserve des forces latentes, comme l'étincelle sous la cendre qui la recouvre, et jusqu'au moment où elle juge à propos, dans la profondeur de ses desseins, de les employer à leur accomplissement. Un religieux de Saint-Martin d'Autun, le moine Bernon, avait recueilli au couvent de la Balme quelques épaves des monastères de Saint-Martin, de Ligugé, de Marmoutiers, et ces hommes vivaient dans les montagnes sous la règle de saint Benoît. Ce fut là l'origine de Cluny, bien obscure au début comme tout ce qui est destiné à devenir grand. Un des plus puissants feudataires du Midi, Guillaume-le-Pieux, duc d'Aquitaine, dont la famille avait joué un rôle très-important dans les événements qui, sous les règnes de Louis-le-Débonnaire et de Charles-le-Chauve, avaient amené le démembrement de l'empire de Charlemagne, Guillaume-le-Pieux se souvenait de l'hospitalité qu'il avait reçue au monastère de la Balme. Un jour qu'il se trouvait dans sa villa de Cluny, il appela auprès de lui Bernon qui y vint accompagné d'Hugues, abbé de Saint-Martin d'Autun, son conseil et son ami. Il s'agissait de trouver au milieu de ces vastes domaines un lieu favorable à la fondation d'une communauté de religieux ; mais le seigneur Hugues hésitait à se dessaisir de ses prairies et de ses belles forêts, dont les cris des chasseurs et les aboiements des chiens troublaient le silence. — Chassez-en les chiens, mettez-y des moines, lui dit en riant Bernon ; leurs prières vous seront plus utiles que les cris de vos meutes. — Le duc d'Aquitaine suivit ce conseil. Cluny était fondé. Ceci se passait en 909, au moment même où l'archevêque de Reims, Hérivée, demandait au Concile de Soissons la restauration des monastères. Ce dialogue, dont le biographe de saint

Digitized by Google

Hugues a retenu les expressions, résume, sous une forme dramatique, la pensée de tout un siècle; l'œuvre qui en sortit répondait à l'un de ses besoins les plus profonds, et fut pour lui une œuvre de salut.

Odon, le successeur de Bernon, la continua avec une austérité de doctrine qui est en général le propre des réformateurs, mais qu'accroissait encore le sentiment des misères dont souffrait l'humanité. Les âmes étaient attristées, les imaginations assombries. On pratiqua dans toute sa rigueur, à Cluny, sous les règles sévères de saint Benoît, la doctrine de l'expiation qui est, le fait si justement observer M. Pignot, l'âme de la vie monastique. Mais en même temps, la congrégation clunisienne est définitivement constituée sous Odon, qui était aussi un lettré et un philosophe, dans les principaux éléments matériels et religieux. La propriété monastique se développe rapidement sous ses trois successeurs, Aymard, Mayeul, Odilon, dont le caractère empreint de douceur et de tendresse forme un contraste marqué avec la rigidité du second fondateur. Les clercs et les laïques accueillent avec enthousiasme cette rénovation des cloîtres qui réagit avec puissance sur le clergé séculier et sur la société politique.

Ce mouvement ne tarde pas à prendre des proportions considérables sous Hugues de Semur, qui fonde ce que nous avons appelé la monarchie clunisienne. L'ordre se constitue par trois moyens : établissement des prieurés sur toute la surface du monde chrétien, adoption des mêmes usages, administration, liturgie; subordination à l'abbé de Cluny de toutes les maisons qui relèvent de cet Ordre, et dans un grand nombre d'autres qui y sont seulement affiliées, mais qui se rattachent à son unité; et enfin par l'extension de l'architecture clunisienne qui, à la fin du XI^e et au commencement du XII^e siècle devient le type dominant et à peu près le seul en usage, des édifices religieux.

Ce fut pour Cluny un moment glorieux. Il donnait l'hospitalité aux princes et leur commandait le respect. Son abbé était le conseil et presque l'égal des rois; un légat du pape était à ses côtés; il n'avait d'autres armes cependant que la supplication

Digitized by Google

et la prière, mais cette arme était toute-puissante, et personne ne la bravait en vain parce qu'elle était toujours au service du droit et de la justice, et qu'elle avait pour auxiliaire la conscience des pouvoirs publics désormais plus éclairés et plus forts. Le rôle des abbés de Cluny est du reste longuement décrit dans le cours de cet ouvrage, et M. Pignot n'a omis aucun des faits qui l'ont manifesté. On ne saurait pousser plus loin le détail et l'exactitude de l'information. — Ces actes d'autorité étaient autant de bienfaits, ils proclamaient des droits imprescriptibles ; nul n'y recourait en vain. Les peuples respirèrent ; l'ordre moral était à jamais restauré. On fait trop bon marché aujourd'hui de pareils services rendus à la civilisation par les institutions monastiques parce qu'on oublie le point de départ, les circonstances effroyables qui suivirent la chute de l'empire romain, et qui signalèrent la reconstitution du monde moderne au lieu de l'anarchie et du chaos. Mais l'histoire est là pour le rappeler. Cluny, Messieurs, est en définitive une création de l'Eglise de France : que la France en soit fière, parce qu'elle est une des gloires de son passé.

Je suis obligé d'abréger, Messieurs, cette trop rapide analyse pour laquelle d'ailleurs, non les jours, mais les heures m'ont manqué. Je passe bien des chapitres remarquables, bien des faits qui se rapportent à cette lutte héroïque de la papauté contre le pouvoir temporel. M. Pignot explique avec une merveilleuse clarté et une grande hauteur de vues la fameuse querelle des Investitures dans laquelle Cluny fit entendre sa voix et ses conseils. On est étonné de voir des principes tout modernes sous la plume d'un moine de Cluny, Pierre Damien. Dans un écrit adressé au concile d'Osbor en Saxe, en 1062, Pierre Damien, définissant les relations de l'Eglise et de l'Etat, disait que le seul lien qui dût les unir, pour la paix du genre humain, était celui de la charité ; que le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel devaient s'opposer à toute discussion entre leurs membres ; que rien du reste dans les relations de l'empereur et du pape ne devait porter atteinte à la prérogative suréminente de ce dernier, prérogative toute divine et qu'il n'était permis à aucun homme de s'attribuer.

Digitized by Google

Saint Hugues, abbé de Cluny, était à côté de Grégoire VII, à l'entrevue de Canossa; il se porta garant des promesses de l'empereur, promesses bientôt méconnues et violées, et qui eurent pour résultat l'humiliation de Grégoire VII, sa mort et ce suprême appel au iugement de la postérité : « J'ai toujours aimé la justice, haï l'iniquité, voilà pourquoi je meurs en exil. » — Grégoire VII, on s'en souvient, avait été moine de Cluny, et cette figure légendaire se rattachait par des liens étroits à l'histoire de l'abbaye.

Avec Pierre-le-Vénérable, les symptômes de décadence favorisés par Pons de Melgueil, son prédécesseur, commencent à atteindre la régularité de la discipline. Issu d'un des plus grands vassaux du Midi, petit-fils d'un comte de Toulouse, Pons de Melgueil, lettré, spirituel, ayant le goût des arts, semblait plutôt destiné à porter la couronne d'un prince séculier que le bâton abbatial. Il fit beaucoup pour la splendeur de Cluny, mais il laissa s'énerver le commandement; et l'autorité de la règle faiblit entre ses mains. A la suite de contestations avec des évêques et des seigneurs féodaux, de conflits avec ses propres moines, il s'en fut à Rome et déposa son autorité entre les mains du pape Calixte II, puis il partit pour Jérusalem avec l'intention d'y finir sa vie.—Son inconstance ne lui permit pas de remplir son vœu. En dépit de ses promesses, il quitta la ville sainte, revint en Italie où il bâtit un petit monastère dans le diocèse de Trévise ; puis, dévoré de regrets et d'ambition, il voulu ressaisir le sceptre de la première abbaye de la chrétienté. Profitant de l'absence de son successeur qui faisait une visite pastorale à ses prieurés d'Aquitaine, il s'approcha à petites journées de Cluny, se mit à la tête d'une troupe de gens de guerre et de bandits, et s'empara de l'abbaye qui fut livrée au pillage. L'affaire se termina par une sentence d'excommunication ; mais l'usurpation de Pons de Melgueil porta une atteinte irréparable à la dignité de Cluny et fut le germe d'une dissidence qui amena la fondation de l'Ordre de Cîteaux. Malgré l'autorité et la sainteté de Pierre-le-Vénérable, Cluny, à partir de ce moment, sembla pencher vers cet affaiblissement auquel, dit M. Pignot, la richesse et l'orgueil de

Digitized by Google

la puissance conduisent les familles, les institutions, les nations elles-mêmes. Un souffle ardent d'ascétisme avait protesté contre la richesse et l'influence de Cluny, contre la tiédeur dont plusieurs maisons de l'Ordre semblaient atteintes. Citeaux fut le résultat de cette protestation, œuvre grande encore, qui eut la prétention de raffermir l'institution sur la base étroite de la pauvreté, de rendre à la règle de saint Benoît toute son autorité primitive et d'obliger les disciples à se procurer par le travail de leurs mains les objets les plus indispensables à la vie. Telle fut la réforme dont saint Bernard fut l'ardent promoteur. Cet illustre champion du cénobitisme se fit l'adversaire de Cluny; il l'attaqua dans ses pratiques, dans ses observances, jusque dans le luxe de son architecture, dans la richesse de ses vases sacrés. Ses éloquentes et véhémentes satires ont quelque chose de l'accent de Calvin quand il déclame contre l'Eglise de Rome; il n'est aucun de ses arguments que les protestants n'aient employés depuis contre tout ce qu'ils ont appelé la grande prostituée. Citeaux, en effet, était l'opposé de Cluny. Tout y respirait la pensée du dépouillement, de la pénitence, de la mort. L'art cistercien proscrivait toute ornementation; pas de vitraux peints, point de tableaux; des piliers lourds et massifs : le style roman dans ce qu'il y a de plus austère. Même sévérité dans le culte et les cérémonies; la beauté des chants clunisiens est repoussée comme lascive; le chant, d'après l'école de Citeaux, n'est pas fait pour plaire aux oreilles de l'homme, mais pour être l'expression de ses misères. — Les vêtements d'église sont sans ornements, l'or et la soie y sont interdits; point de croix d'or ni d'argent; on ne se servait que de croix de bois, de chandeliers de fer. Les manuscrits, que Cluny ornait de pierres précieuses, de fermoirs d'or et d'argent, Citeaux les reliait grossièrement avec des peaux de sanglier recouvertes de leurs poils. Il en proscrivait les miniatures et les lettres ornées. — Les diatribes de saint Bernard contre la richesse de Cluny ont, il faut le dire, quelque chose de violent et de forcé qui ne peut séduire que les esprits absolus. Les tribuns, les sectaires de toutes les écoles les ont répétées et les répètent encore.

Digitized by Google

Combien plus large et plus humaine nous apparaît la doctrine de Pierre-le-Vénérable, doctrine de tolérance et de véritable philosophie pratique dans les choses laissées à l'appréciation des hommes. La théorie de saint Bernard, il l'a combattue avec l'autorité de la raison et de l'expérience qui repoussent tout ce qui est excessif. Ses réponses nous frappent comme l'expression même de la sagesse et du bon sens. En voulant placer trop haut l'idéal de la perfection monastique, on la rend, dit-il, tout simplement impossible. Ces austérités exagérées rebutent la plupart des moines, détruisent leur santé, les obligent à rentrer dans le monde. Ne voit-on pas que ces aspirations au renoncement absolu ne sont, au fond, qu'une suggestion de l'orgueil ! La richesse, contre laquelle on lance tant d'anathèmes, n'est pas une chose mauvaise en soi, lorsqu'elle est acquise légitimement et qu'on en use dans un esprit de modération et de charité. Entre autres raisons par lesquelles il justifie la propriété monastique, Pierre-le-Vénérable donne celle-ci, qui a le mérite d'être un tableau d'une triste réalité de la condition des serfs :

« Les religieux, dit-il, se servent de la propriété dans un but tout religieux. Un château leur est-il donné, il n'en sort plus des soldats armés qui portent la guerre dans le voisinage, mais des moines qui livrent la guerre au mal avec les armes spirituelles. Une caverne de brigands se trouve convertie à l'instant en une maison de prières. Quelle est la conduite des séculiers à l'égard de leurs serfs ? Ils s'approprient sans miséricorde leurs biens et leurs personnes ; ils les accablent, au gré de leurs caprices, de redevances illégitimes. Souvent ils les forcent par des exactions insupportables à déserter leurs terres et à chercher ailleurs un refuge. Et, ce qui est le comble de la perversité, ils trafiquent honteusement de ces âmes rachetées par le sang du Christ et les vendent à prix d'argent. Combien est différente la conduite des moines vis-à-vis de leurs sujets ! Ils ne demandent que les services convenus et indispensables. Loin de leur infliger des vexations, ils viennent à leur aide quand ils sont dans le besoin ; ils ne les regardent pas comme des serfs et des serves, mais comme des frères et des sœurs..... »

Le plus terrible argument de saint Bernard est celui qui fait contraster le luxe des églises avec la nudité des pauvres ; argu-



Digitized by Google

ment spécieux en la forme, inexact au fond, nous dirions puéril, s'il n'eût été de son siècle, sauvage, s'il n'eût été dans la bouche d'un saint. De la part de saint Bernard, ce n'était pas un appel aux passions, mais l'expression d'une charité sincère, et le sentiment qui l'inspirait aura toujours de l'écho dans l'âme de ceux qui souffrent les tourments de la pauvreté. Cette controverse n'avait trait, dans la pensée des deux polémistes, qu'aux conditions de la vie religieuse. Elle s'est, après eux, étendue sur de plus vastes domaines et elle a soulevé des passions bien autrement redoutables. Elle n'est pas l'un des épisodes les moins intéressants de Cluny. En face de ce sombre ascétisme qui met en interdit les plus brillantes facultés de l'intelligence, Pierre-le-Vénérable a soutenu la cause de la civilisation. Où aboutiraient en effet les sociétés humaines avec un pareil anéantissement de tout ce qui en est l'ornement et la splendeur, de tout ce qui fait l'élégance de l'esprit et la politesse des mœurs, de ces nobles facultés qui, pour nous servir d'une expression empruntée à la théologie, sont le don même de l'Esprit saint. La notion du beau est l'un des grands attributs de notre nature, puisque le beau lui-même est l'une des faces de la Divinité, et c'est pour cela que le christianisme, qui est la doctrine de la perfection, ne peut ni la condamner ni l'éteindre.

Mais le temps se chargea bientôt de montrer où était la vraie sagesse. Les réglements de Cîteaux, pour avoir voulu trop demander à la perfection religieuse, dépassèrent tellement les forces humaines que, pour emprunter ici une citation à M. Pignot, il aurait fallu des anges pour les observer. Aussi qu'arriva-t-il ? Un siècle ne s'était pas écoulé que Cîteaux était en pleine décadence ; ses abbés recherchaient la richesse, les honneurs ; on reprochait aux cisterciens d'étendre démesurément leurs propriétés ; le luxe de la table, des vêtements, des équipages attirait la censure des papes. Leur faste et leurs sensualités exerçaient la malignité des trouvères. L'expérience avait donné pleinement raison à Cluny contre saint Bernard.

Cette noble figure de Pierre-le-Vénérable a attiré la sympathie des historiens, qui tous rendent hommage à sa douceur, à la

Digitized by Google

largeur de ses vues, à la beauté de son talent littéraire. On lui a cependant reproché sa lettre à Louis VII contre les juifs. Depping prétend que l'abbé de Cluny approuva les persécutions dirigées contre eux, et M. Bédarride l'accuse de n'avoir rien épargné pour attirer la haine du prince sur leurs têtes. Telle ne fut pas assurément la pensée de Pierre-le-Vénérable, et l'épithète de persécuteur ne peut guère s'attacher à la mémoire d'un homme qui fut un saint, et qui, dans un âge de fer, n'eut jamais sur les lèvres que des paroles d'indulgence et de pardon. Aussi M. Pignot repousse-t-il loin de lui ces accusations. Il démontre d'ailleurs que les exactions et la rapacité de la plupart des juifs ne justifiaient que trop la mauvaise opinion qu'avaient d'eux leurs contemporains, qu'il serait difficile d'entreprendre leur complète apologie sous ce rapport, et que le fanatisme religieux n'a pas seul déchaîné les haines populaires qui les ont poursuivis pendant tout le moyen-âge.

## III.

Tel est, autant que j'en puis donner une bien imparfaite idée, le vaste sujet qu'a traité M. Pignot dans les trois volumes qu'il a consacrés à Cluny. Il y a apporté une ampleur de vues, une sagacité critique, une patience et une érudition qui en font à notre avis une œuvre de premier ordre. Il l'a envisagé à tous les points de vue possibles; il n'en a négligé aucun. Il a écrit la vie intime des abbés en se servant presque toujours du texte des hagiographes, ce qui donne à certaines parties de l'ouvrage une teinte religieuse et même un peu mystique. Il a fait le récit des événements, tracé le caractère des personnages qui s'y sont trouvés mêlés. Il a esquissé le portrait de leurs principaux disciples; il a analysé avec détail leurs œuvres littéraires, celles notamment de saint Odon, saint Hugues, et de Pierre-le-Vénérable, et suivi par eux l'influence de leurs idées, c'est-à-dire des idées françaises, sur le monde catholique. C'est donc une étude entièrement neuve, et je ne pense pas qu'un pareil travail ait

Digitized by Google

jamais été accompli. On ne peut certes lui comparer celui de M. Lorain, qui n'est qu'une ébauche du sujet, faite d'après des documents de seconde main, ni même l'intéressant opuscule du cardinal Newmann sur saint Etienne Hardinge.

Sur tous les points M. Pignot a porté la lumière. Au chapitre de l'abbé Aymard, successeur de saint Odon, il trace un tableau très-complet de la formation de la propriété monastique, en étudiant, le droit féodal à la main, la forme des donations qui ont fait la richesse de Cluny, après avoir recherché l'esprit qui les avait inspirées. Ce chapitre est très-important au point de vue de l'histoire du droit, et tous les hommes versés dans cette étude le liront avec intérêt.

La seconde moitié du second volume est consacrée aux coutumes monastiques et aux coutumes civiles de Cluny puis à l'art clunisien, deux complètes monographies faisant corps avec l'ouvrage et s'en détachant néanmoins par la spécialité et l'intérêt du sujet. Toutes deux forment un ensemble plein de grandeur. Par la première, nous pénétrons d'une manière plus intime dans la vie des moines, dans les habitudes austères qui les accompagnaient depuis le jour de leur oblation et de leur noviciat jusqu'au cercueil. M. Pignot justifie cette étude par des considérations élevées, tracées d'une main ferme et magistrale, que nous détachons ici comme un spécimen de son style dont nous n'avons pas encore parlé et qui mérite cependant qu'on s'y arrête : « Si on était tenté de trouver puérile cette foule de pres-
» criptions minutieuses et de lisières attachées à la liberté de
» l'homme pour la diriger et l'empêcher de s'égarer, rappelons
» avant tout la difficulté du but que les grands abbés s'efforçaient
» d'atteindre et l'indocilité du troupeau qu'ils étaient obligés de
» pousser devant eux. N'est-ce pas d'ailleurs un des points de
» vue les plus intéressants de l'histoire des institutions humaines
» que la lutte de l'esprit contre les instincts et les passions ?
» Sous quelque forme que cette lutte se produise, qu'il s'agisse
» de courage civil, de discipline militaire ou d'abnégation reli-
» gieuse, le but est toujours élevé, le combat difficile, les
» moyens dignes d'intérêt. A ce point de vue, les règlements

Digitized by Google

» monastiques appartiennent aussi légitimement à l'histoire
» que les institutions guerrières, que l'éducation qui préparait
» le jeune Spartiate à la souffrance physique, le pirate scandi-
» nave à ses aventureuses expéditions, le soldat romain à la vie
» des camps. Là où réside la force morale, là réside aussi la
» grandeur de l'homme ; et le soldat du Christ, dans sa longue
» vie de privations et d'empire sur lui-même, a droit, lui aussi,
» à notre justice et souvent à notre admiration. »

L'étude sur l'art de Cluny est traitée avec une pleine compétence et le soin le plus approfondi ; elle n'est pas la partie la moins importante de ce livre. M. Pignot a réuni tout ce qui existait de documents et de souvenirs sur la grande basilique abbatiale commencée par saint Mayeul, terminée plus d'un siècle après lui, la plus colossale église, après Saint-Pierre-de-Rome, qui ait été construite dans la chrétienté. En comparant aux monuments antérieurs ceux qui se rattachent à l'influence de Cluny et à son école, M. Pignot arrive à déterminer avec autant de clarté que de certitude les caractères propres de l'architecture clunisienne, les types qu'elle a donnés à ses édifices religieux, les éléments qu'elle a conservés ou modifiés, les innovations qui caractérisent son originalité et sa grandeur. Il montre son influence sur l'iconographie, la sculpture, le dessin, l'ornementation, l'orfévrerie, sur toutes les parties de cet art décoratif à la fois sévère et somptueux qui constitue le style clunisien. Ces questions sont étudiées avec une lucidité, une netteté de vues et une abondance de renseignements qui font de cette partie du travail de M. Pignot le traité le plus substantiel, le plus instructif et le plus neuf qui ait été écrit sur cette branche si intéressante de l'histoire de l'art.

Je termine, messieurs, par une seule observation sur ce qu'il y a dans ce livre de moins personnel peut-être à l'auteur, ce qui montre le plus son désintéressement et sa modestie : son style. M. Pignot s'est maintenu dans une parfaite simplicité, ce qui est un rare mérite. On n'aperçoit chez lui aucune de ces préoccupations d'amour-propre, de ces coquetteries, de ces raffinements qui peuvent plaire pendant quelques pages, qui fatiguent dans

Digitized by Google

un livre de longue haleine. Sa forme est unie, et n'affecte d'autres qualités que la précision du tour, la propriété, l'exactitude des termes. Mais il s'élève avec sa pensée ; il sait, quand il convient, la frapper avec force, ou saisir ces nuances délicates qui en marquent la mesure et dont seule peut disposer une plume sûre d'elle-même, puis il reprend aussitôt son allure uniforme qui repose le lecteur. Parmi plusieurs pages qui pourraient faire à M. Pignot une réputation d'écrivain, j'en citerai une à peu près au hasard. Il s'agit de l'enfance de saint Odon ; c'est une curieuse peinture de la vie féodale et prise sur le vif :

On sait quelle était la passion des seigneurs féodaux pour la chasse, passion particulière aux races du Nord et si généralement répandue que les ecclésiastiques même avaient peine à s'en défendre. Recueillir des différents pays de l'Europe toutes sortes de chiens, vautraits, lévriers, braques, bassets ; les dresser chacun à la poursuite du gibier auquel ils étaient propres, étudier leurs habitudes afin d'en tirer le meilleur parti possible, veiller à la préparation de leurs aliments, au soin de leur chenil, à la guérison de leurs maladies ; se lever au milieu des nuits et passer de longues journées dans les montagnes à courir le sanglier, le cerf, le bouc sauvage ; rester des mois entiers presque sans prendre de sommeil et de repos à ces grandes chasses d'automne organisées entre seigneurs sur de vastes espaces, telles étaient en partie les occupations de la vénerie. L'oisellerie consistait à dresser l'aigle, le faucon, l'autour à la poursuite de haut et bas vol, à les lancer avec adresse sur leur proie. On y mettait d'autant plus d'importance que les femmes elles-mêmes s'en servaient et prenaient part ainsi aux plaisirs de la chasse. Tous ces soins étaient l'objet d'une science pratique qui la première était enseignée aux jeunes nobles à la cour des seigneurs. Indépendamment de l'attrait qu'ils offraient par eux-mêmes, ces exercices les habituaient à la fatigue, aux intempéries, aux privations, aux dangers ; ils étaient comme une image affaiblie de la guerre. Le jeune Odon, élevé dans la solitude et la piété, doué d'un esprit réfléchi et replié sur lui-même, se lassa bientôt de ces occupations tumultueuses, de ces courses effrénées à travers les bois, les précipices, les fleuves, du sang des bêtes fauves éventrées devant les chiens, de ces repas abondants qui signalaient la fin de ces expéditions, des excès et des querelles qui en étaient fréquemment la suite, du bruit dont les compagnons, les valets et les chiens remplissaient la sombre habitation du duc Guillaume. Il y avait

Digitized by Google

loin de ces agitations à l'étude paisible de la grammaire, du psautier, de la musique, aux chants célestes et aux cérémonies imposantes de l'Eglise.

Quand une âme énergique est violemment comprimée sous un lien de fer, elle se consume lentement, ou bien par un suprême effort elle le brise et se dégage. C'est ce qui arriva au jeune Odon.

Vous reconnaîtrez dans l'*Histoire de l'Ordre de Cluny* l'œuvre d'un sage et vigoureux esprit, qu'aucune recherche n'a rebuté, qui a su conduire son entreprise à sa fin avec une persévérance au-dessus de tout éloge. Ce livre représente de longues années d'un travail soutenu, inspiré par l'amour le plus désintéressé de la science, par le culte des souvenirs et l'attachement à cette vieille Bourgogne que nous aimons à glorifier dans son passé et qui a enfanté Cluny. Ce monument obtiendra une place distinguée parmi ceux de notre temps qui se rattachent aux études historiques.

ROIDOT.

Digitized by Google

# LA QUEUE D'UN SINGE

Connaissez-vous mon brave ami Claudius-Petrus-Marius Chevassus, qui loge quelque part, rue Belle-Cordière, près l'imprimerie dont ces lignes ont fait gémir les presses et peut-être aussi le directeur ? — ( Oh, ces poètes !... )

Vous ne le connaissez pas ? — Tant pis ! je vous plains. Claudius (écourtons son extrait de naissance), Claudius est un homme d'excellentes relations, joyeux compagnon, bien posé, jouissant d'un joli revenu et d'une santé athlétique, le cœur sur la main, la bourse pas loin ; reçu dans le meilleur monde, estimé de chacun et..... fui par tous.

Hélas oui ! Claudius a un horrible défaut qui produit le vide autour de lui. — Je vous entends, il est..... — Pas du tout ! son haleine est saine et fraîche comme celle d'une vierge qui ne prise pas et ignore la cigarette. Je vous le dis en vérité, c'est un garçon charmant.

— Mais ce défaut ?....

Ce défaut est rare mais triste : Mon ami est un savant.... trop savant ; non pas un savant pour rire, comme tel membre de l'Institut, ou tel professeur à la Sorbonne ; il n'a inventé aucune planette ; il n'a jamais mis Dieu en équation, ni créé de système philosophico-algébrique ; il n'a rédigé aucun livre classique au point de vue commercial.... mais c'est un vrai savant..... en *us* comme son nom.

Et voilà pourquoi avec beaucoup d'amis, il manque de camarades. En général l'inverse a lieu. Pour lui c'est comme cela.

Moi, qui vous parle, je suis très-patient, je l'avoue sans

Digitized by Google

honte, je m'en flatte même et je suis prêt à traiter en journaliste le premier qui ferait des gorges-chaudes à ce sujet. .... Eh bien ! j'ai rarement passé une heure avec Claudius sans lui dire à la fin : Taisez-vous , vous êtes une huître !... Savez-vous ce qu'il me répond ? L'huître *ostrea vulgaris*, en grec *ostréon* (rappelez-vous Aristide et l'ostracisme), « est un mollusque acéphale, bivalve, à coquille « lamellée, rugueuse au dehors, nacrée en dedans. Dès « l'époque antédiluvienne, les huîtres ont formé des bancs « énormes qui constituent aujourd'hui, dans l'intérieur des « terres, de véritables montagnes. Les marbres de Sail- « lans, les rochers de Crest... vous devez l'avoir remar- « qué..... »

— Oui oui, je l'ai remarqué ; parbleu, si je l'ai remarqué !..... mais on m'attend ; bonjour, portez-vous bien !

Là dessus, je me sauve.

Pourtant il n'est pas pédant, non. Chez lui, ce débordement de science est naturel comme le trop plein d'une fontaine; aussi, malgré ce déplorable travers, j'aime Claudius. Quand j'habitais Lyon, on nous voyait souvent bras-dessus, bras-dessous, flâner au parc de la Tête-d'Or. Après les mathématiques, il travaille surtout l'histoire naturelle pour laquelle j'ai un faible. Il m'initiait aux rêveries du pélican, il interprétait l'étrange pyrrhique des grues (je parle des grues ailées et non de celles qui professent la danse nationale au Château des Fleurs).— Il me dévoilait les mystères du colombier, les secrets de l'étang, les arcanes des saulées. Il trouvait en moi un auditeur d'une bienveillance relative, et je trouvais en lui.....

Je veux avaler toute la gerbe des couleuvres de Veuillot, si je sais ce que je trouvais en lui : un dictionnaire, peut-être... un bon cœur à coup sûr.

Il m'offrait quelques dîners savamment combinés..... mais je ne suis ni gourmand ni gourmet, — pourvu que le vin soit frais, la nappe blanche et la sauce relevée, vous me feriez manger des pois chiches pour de la purée d'ana-

Digitized by Google

nas. Sincèrement je ne pense pas que ces repas fussent pour quelque chose dans notre sympathie mutuelle. D'ailleurs, voulez-vous apprendre comment il assaisonnait un souper chez Casati, ou même une simple bamboche aux escargots, place de la Bourse? Prenons ce dernier exemple et procédons par ordre comme la *Liberté* pour son menu journalier.

*L'absinthe.*—L'absinthe, « dit Claudius en versant goutte « à goutte l'eau frappée sur la verte liqueur qui prend des « teintes d'ambre laiteux, l'absinthe est la plus pernicieuse « des boissons dites apéritives. Elle conduit fatalement au « *delirium tremens*. L'alcool ne contient pas un atome as- « similable; il passe dans l'organisme et le ravage. Le « poumon arrive à distiller de l'aldéïne qui donne au « souffle des ivrognes une odeur d'éther. Alors on est à « peu près perdu; le cerveau se ramollit. Voilà pour tous « les alcools; mais l'absinthe contient en sus des huiles « essentielles, et détermine une véritable intoxication. On « la colore parfois avec de l'oxyde de cuivre.... A votre « santé..... »

Vous avez quelque velléité de jeter votre verre au diable; vous buvez par respect humain; mais vous trouvez à la mixture un arrière-goût de vert-de-gris.

*Les escargots.* — On les sert brûlants sur une plaque à godets. L'appétissante persillade à l'ail et au beurre frais risolle dans chaque coquille et exhale un arome excitant. « L'escargot, — fait Claudius, en vous présentant le plat— « invertébré, mollusque, gastéropode, sécrète une bave « visqueuse, âcre, marquant d'une tache gluante le trajet « parcouru. Cette bave permet à l'animal d'adhérer aux « surfaces les plus lisses et aide puissamment à la loco- « motion. Supprimez.....

— Oui, Claudius, supprimons, supprimons.....

— Soit, la douzaine est finie, repiquons-nous?.....

Digitized by Google

— Merci bien.

— Garçon !

*La sole à la normande.* — Acceptez ce filet ; attendez donc, et les champignons ! « Voilà une sotte acotylédone, « on n'est jamais bien sûr de ne pas s'empoisonner avec « ces cryptogames. Les vénéneux bien apprêtés ont la « même saveur que les bons. Le plus fin s'y trompe ; y « reviendrez-vous? ils sont exquis ; moi j'en reprends. »

*L'andouillette sur le gril.* — « Excellente, l'andouillette ! « il est fâcheux que le cochon soit sujet à des maladies dé- « goûtantes : le ladre, lèpre interne, et surtout la trichine- « *trichina spiralis*, — abominable helminthe. La cuisson « ne les tue pas toujours. En une bouchée vous en avalez « des légions qui, bientôt après, pullulent par milliards « dans vos muscles et vous mangent tout vivants. — En- « core ce tronçon. Ma parole ! succulente l'andouillette ! »

*La bécasse rôtie.* — « Oh ! oh ! patron ! est-elle faite à « point ! bon, ça se sent. La bécasse, petit échassier mal- « gré ses jambes courtes, longirostre, de l'espèce des sco- « lopacinées, vit exclusivement de vers ; avec son long « bec, elle fouille la vase des mares et la boue des fossés. « Servez frais ce gibier de haut goût, et vous exposez vos « convives à étaler sur leur rôtie un lombric ou une sang- « sue. Il faut que la digestion posthume réduise en odo- « rant *coulis* toutes ces ordures ; la bécasse doit se sauver « du garde-manger et tomber de la broche, vous compre- « nez ? eh eh ! celle-ci, je le répète, est à point ; prenez « donc cette cuisse, voyez.... ça fond. Un peu de laitue ; « la salade est réussie ; le cœur de laitue est un soporifi- « que assez énergique ; il peut occasionner des troubles « digestifs ; goûtez-moi ça avec la rôtie. »

*Le roquefort.* — « Roi des fromages, salut ! pur acide « piedobotique de gendarme ! Voyez ces trous, ces ravins,

Digitized by Google

« ces cavernes, ces forêts bleues de moisissures. Là, « grouillent des peuplades microscopiques d'acarus; l'a- « carus ressemble un peu à l'animalcule de la gale. Sou- « vent des larves de mouches règnent sur ces imperceptibles. Tous ces petits êtres essaient de vous dévorer au « passage, et chatouillent les houppes nerveuses du palais « et de la langue; voilà pourquoi le fromage fait trouver « le vin bon.... mais vous ne mangez presque pas.... »

— Merci, j'ai déjeuné tard.

— On le voit. Allons savourer un moka à la Maison d'Or.

A peine nos tasses sont-elles versées, que Claudius se donne sur le front un coup de poing à tuer un bœuf :

« Faut-il que l'homme soit bête,.... mais bête.... mais « bête !.... Vous prenez du café, je prends du café, tout « le monde prend du café..... Le café, cause principale « de dégénérescence des races actuelles ! !... le café élu- « cide les idées, active le travail du cerveau, je le sais; « mais il surchauffe la chaudière,.... après cela la mar- « mite éclate ou la machine se détraque. Prenez un lon- « drès..... et le tabac ! en voilà une invention ! mettez- « moi ça au rayon des alcools, — moins rapide, mais aussi « sûr, — sans tenir compte de la nicotine, hébêtement, ra- « mollissement, gastrite, pituite et monomanie. Venez-vous « au théâtre, — allons-y. »

Le bavardage de Claudius m'empêche d'entendre les deux premiers actes, nos voisins murmurent; — mais au ballet il ne sonne mot et lance des œillades terribles à la première danseuse. Bon ! me dis-je, Claudius amoureux ! ce serait trop drôle; il est vrai que les champignons.....

En sortant, Claudins se campe devant moi :

— Avez-vous remarqué la première danseuse.

— Je le crois bien, mais vous aussi, paraît-il, une belle fille, n'est-ce pas ?.....

— Eh ! qu'en sais-je ?

— Plaît-il ?.....

— Je dis : Qu'en sais-je ! Croyez-vous que je me sois

Digitized by Google

amusé à contempler son museau ? mais c'est effrayant, effrayant.....

— Mais quoi, effrayant? pas son museau, toujours ? — Non ? le poids que doit supporter son orteil gauche sur lequel elle retombe à chaque instant d'un mètre de hauteur verticale. Belle femme, elle pèse au moins soixante-dix kil. Prenons la formule de la chute des corps. Nous aurons plus tard à déduire la force contraire résultant de la contraction des muscles au moment du contact du pied avec le plancher, puis l'élasticité des planches. Tâchons d'abord de tracer géométriquement la courbe décrite par le centre de gravité de Marinetta.....

A ces mots je faillis souffletter mon bon Claudius. Je pensai à temps qu'il parerait le coup et m'assommerait ensuite d'un discours médico-psychophysiologico-philosophique sur les funestes résultats de la colère.

Mais je le quittai brusquement, et pendant un mois j'évitai de le rencontrer.

Et je jurai une haine profonde, non à la science que j'adore, sans la connaître, mais aux savants.

Après tout on ne voit pas d'un bon œil les amants d'une femme désirée.

Mais tant que je m'obstinai à fuir Claudius, il me manqua. Je ne sais combien de points d'interrogation se levaient tout bossus devant moi, et, le dos voûté, me saluaient ironiquement. Pourquoi le Rhône est-il bleu et la Saône verte ? Pourquoi le martinet de Saint-Irénée vole-t-il sans battement d'ailes ? Pourquoi les demoiselles de Bellecour ont-elles tant et de si rouges cheveux ? Comment les petits crevés arrivent-ils au degré de bêtise qui les distingue.... ?

Claudius m'aurait expliqué tout cela.

Ennuyé, désœuvré, morose, j'allai, vers le 15 août, flâner aux barraques du cours Napoléon, bâillant aux boniments, assourdi par le bruit, émerveillé par les enseignes, et attiré par je ne sais quelle curiosité de badaud.

Digitized by Google

Là, je vis :

Le musée français « offrant aux amateurs, en personnes naturelles de cire, ressemblance garantie, » Dumolard, S. M. l'Impératrice, Judas Iscariote, sainte Magdeleine, le comte de Morny, Fuad-Pacha, Jésus-Christ, Néron, saint Éloi, et pour dix sous de plus, une femme nue avec cette étiquette, la Fornarina; au-dessous de la galerie on lisait, en lettres énormes :

THÉSOROCRYSONICOCRYSIDÈS.

Je n'ai jamais su pourquoi. Oh! si Claudius avait été là!.....

Plus loin : Chien *félomène*, du grand Saint-Bernard; un vieux dogue édenté, trop gras, échappé de l'abattoir.

La géante de quatorze ans..... Entrez; messieurs, on peut toucher!

Une masse charnue que je reconnus pour l'avoir vue il y avait dix ans, à Bourbonne-les-Bains (elle avait alors aussi quatorze ans, mais elle marchait, aujourd'hui, impossible). Je pris mon courage à deux mains et je la touchai de l'index au-dessous de la clavicule; l'empreinte de mon doigt se dessina en creux comme dans une motte de beurre. — Pouah, ça ne devait pas être permis.

Enfin, j'arrivai à la grande ménagerie européenne et universelle; d'immenses toiles représentaient des sauvages capturant un boa gros comme la tonne d'Eidelberg, une amazone, à la dernière mode, chevauchant un lion à tous crins, des singes gymnasiarques évoluant dans un ciel indigo, et un monsieur en habit noir, cravaté de blanc, ganté de jaune, tenant à bras tendu par la peau du cou d'un côté, un tigre et de l'autre un ours polaire.

Je me posai ce problème :

Où prend-on les peintres qui barbouillent ces toiles fantaisistes? où trouvent-ils leurs couleurs? d'après quels modèles dessinent-ils? Claudius m'eût renseigné.

J'entrai....

Digitized by Google

Justement un aide donnait au public l'*explication des bêtes*. — La vue de cet homme me réjouit.

*C'était, messeigneurs, une belle tête..... de Gascon!* haut de six pieds, mince comme une asperge, le crâne en pain de sucre, les cheveux en broussaille, ruisselants de pommade, le nez immense et busqué sur des lèvres fines, trois poils de moustaches bien cirés, le geste ample, le verbe inspiré, il déclamait, solennel, convaincu, magnifique avec l'inimitable accent du terroir :

« Lé linx, autrement dit lé loup — cerbier — animal fé-
« roce et carnassier, — qu'il vit lé long des ribières et dans
« les afourets; sa férocité est si grandé, comme dit mon-
« sieur de Buffon (à ce nom, l'orateur salue), qu'après avoir
« dévoré le troupeau, on l'a vu souvent manger le berger,
« sans épargner la vergère. »

— Rien que ça d'appétit! murmure un gône à côté de moi. —

« Lé chacaillé dé l'Algérie, — animal féroce et carnas-
« sier, qu'il vit dans les afourets et lé long des ribières,
« ousqu'il apaise sa faim dé toute ordure et même de n'im-
« porte quoi. Il ne craint pas, comme dit M. de Buffon
« (nouveau salut), de souiller l'asile dé la mort, et il pousse
« là..... le..... le toupet, jusqu'à déterrer les cadabres
« humains pour calmer sa rage inassouvie.

— Pas dégoûté! fait le gône.

« Le condor du Chili, — oiseau féroce et carnassier (je
« trouve que ce condor ressemble à un dindon.... enfin)!
« Le condor, qu'il vole habituellement à cinq cent mille
« pieds au-dessus de l'atmosphère des nuages, d'ousqu'il
« fond sur les taureaux, les enfants, les chevaux, les élé-
« phants et même les chrétiens. »

— Dites-donc, monsieur, dit le gône, est-ce qui mange aussi les Turcs!.....

Le Gascon foudroie le gamin du regard et poursuit :

« Le lion du Sahara, autrément le roi de la création,
« d'après M. Buffon. »

Digitized by Google

— Après l'homme, s'il vous plaît, dit le gône.

— Pardon, la société, je voulais dire « le roi des ani-
« maux, qu'il habite les déserts les plus inhabités, ousqué,
« par sa valeur et son courage, il cause un préjudice nota-
« ble aux habitants dont il décime les bestiaux, comme l'a
« prouvé monsieur de Jules Gérard (encore un salut) dans
« son remarquable ouvrage sur la chasse au lion.

« Messieurs et Mesdames, ce lion a eu l'honneur d'être
« enlevé, par le Nemrod moderne, aux bras maternels de
« ses parents, qu'il tua tous les deux du même coup.

« Le tigre royal du Bengale » (parenthèse.— Ce tigre est véritablement très-beau, — mollement étendu, il occupe, énorme, toute la cage.... *jacuit per antrum immensus*... Un rayon de soleil perce les toiles mal jointes et joue sur l'or de sa robe zébrée de noir. Il ferme à demi les yeux; un tout petit bout de langue rose dépasse ses lèvres vermeilles; un gros collier blanc encadre sa face débonnaire et câline. Oh! le bon gros chat! On voudrait lui passer la main sur la tête et caresser son dos luisant. Il ne bouge pas. Seule l'extrémité de sa queue frappe doucement les barreaux avec de souples ondulations serpentines.

Au premier mot du démonstrateur, dont le bavardage l'ennuie sans doute, il bâille..... eh !..... quel rictus ! quel râtelier !!... je n'ai plus envie de lui passer la main sur la tête).

Notre Gascon débite des monstruosités effroyables sur le compte du tigre, « léquel éteindrait sans nul doute l'es-
« pèce humaine, si le mâle n'avait la gourmandise de man-
« ger ses petits. »

Mais en voilà assez, passons devant l'éléphant « qu'il a
« une main au bout du nez, — comme dit M. de Buffon, —
« devant le porc épic, l'aigle royal, le chameau, nabiré du
« désert! — (encore M. de Buffon et l'inévitable salut). »
Et arrivons devant la cage des singes :

Juste en face de la première, j'aperçois la façade —postérieure— d'un paletot monumental, penché sur la barrière,

Digitized by Google

de façon à voir d'aussi près que possible l'hôte de la cage. Celui-ci est un gros singe fort laid, accroupi sur son séant, il tient de ses deux mains de derrière ses deux mains de devant, gonfle les bajoues, clignote des yeux et semble d'ailleurs magnétisé par son vis-à-vis.

« L'orangue-outangue, exclame notre Gascon, soi-disant « l'homme des bois, autrément dit lé mandril, lé gorille, lé « pongo ou lé chimpanzé. On lé trouve.... »

A ces mots le colosse en paletot se relève, et d'une voix tonnante, qui sort évidemment de la poitrine de mon ami Claudius-Petrus-Antonius Chevassus :

« Ça un orang-outang, un mandril, un gorille, un pongo, « un chimpanzé ; mais sache, animal, bélître, gorille qui « m'agaces avec tes blagues ineptes, sache d'abord que « tous ces noms appartiennent à des espèces différentes et « caractérisées, sache qu'un pongo est bien moins un orang « que toi un âne.... apprends ensuite que ce singe est un « cercopithèque ; je le prouverai, quoique.... quoique..»

— Bravo, l'orateur ! fait le gône, bis, bis ! — bis, bis ! répond l'assistance en riant.

Claudius se retourne, cherchant dans la foule un contradicteur digne de lui. Le cercle s'élargit immédiatement. Claudius est presque en colère. Je le trouve magnifique ; mais des voix crient : En arrière ! l'explication ! à la porte le grand monsieur ! ! Je crains une scène ridicule, et j'interpelle Claudius. « Ah ! vous voilà, me dit-il, bon, je suis « heureux de vous voir. Vous allez trancher la queue, « c'est-à-dire la question de la queue de ce quadrumane.

« — Je ne trancherai rien du tout, mon ami, laissez ce « brave homme continuer son cours d'histoire naturelle, « d'après monsieur de Buffon. — Saluez donc ! — et allons « prendre une choppe, vous avez chaud. — »

Claudius hésite, son bon sens naturel l'emporte enfin, et il me suit. Au moment de sortir, il entend le Gascon reprendre : Le gorille, etc. — âgé de deux mois, natif de Bornéo, qu'il atteindra six pieds de haut. — Chimpanzé !



Digitized by Google

hurle Claudius, il faut cinq mois pour venir de Bornéo... Oh ! répond le Gascon, celui-là est né à Marseille, de parents bornéoniens.— Hilarité générale. — Claudius murmure tristement : Voilà comme on trompe le peuple.

Nous nous attablons au jardin de la Brasserie du Chemin de fer. On nous sert deux choppes ambrées. — Ce lieu est plein de souvenirs. Thérésa, la grande, fit ses débuts sous ce kiosque abandonné ; Marguerite, la maîtresse-bonne, y racontait de drôlatiques histoires, aussi joyeuses que les contes de sa royale homonyme. — Mais où sont les neiges d'antan !

Claudius saisit son verre comme une massue. — Voyons, lui dis-je, mon ami, à qui en avez-vous ? est-ce qu'en réalité les discours de ce pauvre diable ?.....

— Ah bien oui, ses discours ! je n'y pense même plus ; ce qui me tourmente, ce qui m'obsède depuis l'installation de la ménagerie est autrement sérieux.

— Diable, auriez-vous une passion pour la dame qui donne les billets? elle a des moustaches grises et soixante ans au moins.

— Vous raillez toujours ; la question qui m'occupe est d'une haute importance zoologique; vous avez vu le singe !

— Parbleu, il est fort laid, vous aviez l'air de l'endormir.

— Je ne sais pas, mais l'avez-vous bien regardé ?

— Mais oui, c'est un magot comme un autre.

— Eh non, ce n'est pas un magot ! Pour moi, c'est un cercopithèque.

— Je n'y vois pas d'inconvénients.

— Oui, le faciès, la charpente, les mains, le pelage, l'habitude générale du corps sont d'un cercopithèque ; mais....

— Eh bien !.....

— Eh bien ! il n'a pas de queue ! malheureux, il n'a pas de queue !

Claudius m'avait appris que les cercopithèques sont les singes du Nouveau-Monde, à queue prenante; une explication burlesque de cette anomalie me vint à l'esprit, et d'un

Digitized by Google

mot je faillis *trancher* la fameuse question, mais je me contins par méchanceté pure.

Cette explication, vous la devinez, lecteur?....

Le lendemain, je rencontrai le pauvre Claudius devant la ménagerie, il était inquiet, taciturne, et paraissait m'éviter :

Le surlendemain, il avait l'œil sombre, le front chargé de nuages.

Le troisième jour je le vis, une valise sous le bras, courant à la gare, il était à la tempête.

— Où allez-vous donc ainsi? est-il arrivé quelque accident à l'un des vôtres?

— Non, merci, je vais à Paris pour une affaire grave, je vous verrai au retour, la semaine prochaine, je suis en retard, adieu.

En effet, le lundi suivant, maître Claudius entra chez moi, sans frapper, il était pâle, amaigri, navré.

— Rien, me dit-il, pour tout bonjour.

— A propos de quoi rien? votre affaire a manqué?

— Fiasco complet, mon cher!

— Et c'était vraiment.... important!

— Vous le savez bien.

— Oh! par exemple, non!

— Tiens, je croyais vous l'avoir dit. « Je suis allé à « Paris pour éclaircir la question du *cercopithèque acaude* « ( a privatif ), c'est le nom que je lui donne ; j'ai parcouru « toutes les archives et toutes les vitrines du muséum. « J'ai vu Milne Edwards et d'autres membres de l'Institut. « Tous les individus de cette famille ont une queue, une « queue prenante qui plus est. »

— Comment, les membres de l'Institut?

— Eh non! les singes. Le spécimen de la ménagerie est donc « un monstre; pourtant à l'état sauvage, les animaux « n'en produisent guère; c'est un cas inexplicable. »

Mais, lui dis-je, celui-là n'est pas sauvage, puisqu'il « est né à Marseille. — Raison de plus, tonna Claudius

Digitized by Google

« furieux ; vous êtes né sur les limites de la Provence, « vous ! la lisière ne vaut pas le drap ; vous vous moquez « de moi ; tout est fini entre nous. »

— Claudius !

Mais il avait déjà dégringolé l'escalier.

J'étais ému de colère et de pitié ; le procédé de Claudius frisait, selon moi, l'inconvenance ; mais se fâche-t-on contre un enfant qui a du chagrin ? Or, Claudius, malgré ses trente-cinq ans révolus, était bien un enfant. Quant au chagrin, il en avait, Dieu sait.

Enfin de compte, je résolus de temporiser comme le vieux Fabius, tout en gardant certains avantages stratégiques.

Cependant, les baraques furent démolies. La géante prit le chemin de fer. Le chien *phélomèle* partit en tirant la langue, attelé à une petite cariole. Les cages de la ménagerie s'entassèrent sur les fourgons, et le condor du Chili put raconter, à travers la grille, au tigre du Bengale, ses impressions sur le public lyonnais ; c'était peut-être très-raide.

Un matin que je longeais, tout rêveur, le quai du Rhône, une voix bien connue retentit derrière moi. —Eh ! là-bas, eh eh ! vous allez joliment vite ! attendez-moi donc, sacrédié, voilà dix minutes que je vous poursuis au pas gymnastique. Je fis un demi-tour presque dans la position : en garde.

Mais à l'aspect de cette mine réjouie, bienveillante, vermillonnée, rayonnante, ma rancune ne tint pas. — C'était Claudius, transformé, radieux. Il m'embrassa. — Mon cher, mon très-cher, y a-t-il longtemps que je n'ai eu le plaisir de vous rencontrer ! Vous savez, j'avais raison, c'était bien un cercopithèque.

— Mais.... sans queue.

— Oh ! pas du tout. Il en avait une queue, une queue grosse comme le bras et longue !..... Seulement.... elle était coupée !

— (Vous l'aviez pensé, n'est-ce pas, lecteur)?

« Oui ! longue comme ça ; un jour qu'elle pendait en de-

Digitized by Google

« hors du grillage, le zèbre, genre de pachydermes, famille « des solipèdes, le zèbre, espèce indomptable et farouche, « saisit cet appendice entre ses incisives et l'arracha. — « La dame de comptoir me l'a avoué.

« Depuis lors on a fait, du cercopithèque, un jeune orang- « outang, en remplacement d'un véritable orang, mort l'an- « née dernière de phthisie, et voilà, mon cher ami !.... Je « vous ai quitté l'autre jour un peu.... brusquement. Ne « m'en veuillez pas ; allons dîner chez moi, j'ai justement « acheté ce matin un cent de grosses écrevisses, décapode « brachyure, groupe des macroures. C'est délicieux à la « bordelaise ; bien que ça vive d'immondices..... »

J'ai expédié de Civita-Vecchia, à mon ami Claudius, l'anse d'un pot..... à eau que j'avais cassé. Il part de là pour rédiger une étude approfondie sur les procédés manuels des potiers étrusques. Cet ouvrage remarquable est destiné à la *Revue des Deux-Mondes*.

DES ESSARTS.

Digitized by Google

# LE PAGE DU BARON DES ADRETS

SUITE (1).

---

Le château de Pierre-Scize n'était pas seulement une forteresse redoutable, c'était aussi le séjour de prédilection des archevêques de Lyon qui, souvent en guerre avec le peuple et la bourgeoisie, trouvaient sur ce roc élevé la plus complète sécurité. Quand l'émeute grondait dans les rues de la ville, que les chaînes tendues d'une maison à une autre autour de l'église Saint-Nizier, interceptaient le passage aux arquebusiers du Chapître, que les balles frappaient les maisons d'une rive de la Saône à l'autre, que la rue Mercière, la rue Grenette, la rue Confort bourdonnaient comme des ruches dont les abeilles sont en fureur, une troupe armée sortait du cloître Saint-Jean, suivait la rue Tramassac, la rue de la Boissette, la rue de la Saulnerie et, prenant le chemin escarpé de Montauban, venait s'enfermer dans la sombre citadelle qui gardait la ville en dominant la rivière. Les bourgeois pouvaient venir avec leurs arquebuses et leurs échelles, les fières tours sur le haut rocher étaient à l'abri de l'insulte et n'étaient ébranlées ni par les menaces ni par les cris. Les bourgeois alors repassaient le Pont-de-Pierre et rentraient exaspérés

(1) Voir les précédentes livraisons.

Digitized by Google

dans leurs opulents quartiers. Bientôt, les bateaux n'apportant plus le grain, le bois, le vin que leur envoyaient les fertiles plaines de la Bourgogne, la famine se faisait sentir ; puis on apprenait que les seigneurs de la Bresse, du Beaujolais, du Forez et du Dauphiné venaient prêter main forte à l'autorité et s'approchaient avec leurs hommes d'armes pour délivrer leurs amis et alliés les chanoines-comtes et l'archevêque ; alors la crainte venant et, le menu peuple murmurant, les bourgeois envoyaient une députation négocier de la paix et demander une grâce que l'archevêque ne refusait pas, sûr d'être toujours le plus fort, grâce à son imprenable résidence, et sachant que le plus puissant doit aussi être le plus clément.

Pierre-Scize qui défiait les bourgeois, n'avait pas résisté aux armes du baron des Adrets. Le gouverneur avait rendu les clefs et le prudent général sachant que la population lui était hostile, y avait établi son quartier général. Là étaient les principaux officiers du baron, là était Flavio qui entrait en convalescence. L'enfant pâle et faible était soigné par deux jeunes religieuses à qui le baron avait fait reprendre l'habit séculier. En redevenant filles du monde, les deux novices avaient, par ordre des huguenots, repris le nom qu'elles avaient quitté ; l'une s'appelait Berthe de Bionais, l'autre Philomène de Gantelet. Berthe, blonde comme les épis, ressemblait, avec ses yeux bleux, son doux sourire et sa bonté candide, aux anges du divin Raphaël ; Philomène, avec ses longs cheveux bruns, ses grands yeux noirs abrités par de longs cils, ses dents blanches que laissait paraître sa chaste et timide gaieté, rappelait ces anges de

Digitized by Google

la Bible qui se firent voir aux patriarches et aux prophètes. Toutes deux entouraient des soins les plus touchants l'enfant blessé ; une jeune mère, une sœur tendre et dévouée n'auraient pas eu cette vigilance, cette attention, cette affection profonde qui se révélaient par les plus vives, les plus délicates caresses.

Flavio, à moitié couché dans un grand fauteuil, ses petits pieds reposant sur un coussin, goûtait avec délices les douceurs du grand feu qui brûlait dans la vaste cheminée. Ses deux compagnes lui tenaient les mains et, les yeux dans ses yeux, souriant à son sourire, semblaient solliciter une grande mais singulière faveur.

— Flavio, disait Philomène de sa voix la plus douce et la plus touchante, Flavio, à présent qu'il n'y a plus de mystère entre nous, à présent que le chirurgien qui t'a donné des soins nous a révélé ton secret, à présent que nous savons que tu es une jeune fille comme nous, une pauvre enfant victime sans doute de la destinée, et, nous en sommes certaines, catholique ainsi que nous, Flavio, dis nous ton nom et ce que tu peux nous raconter de ton passé. Nous sommes tes sœurs et tes amies, ce que tu nous confieras sera bien gardé.

— Vous m'avez sauvé la vie, répondit Flavio. C'est grâce à vous que je respire encore. Tout ce que j'ai vous appartient, même mes plus intimes secrets. Nos larmes seront moins amères quand nous pleurerons ensemble et nos ennuis seront moins cuisants quand ils seront partagés. Voilà comment je suis ici.

Et d'abord, je suis née près des hauts sommets qui séparent le Lyonnais du Forez, pays de fier honneur et de vaillante chrétienté. Le château de mon père se

Digitized by Google

cache dans un pli de la montagne ; la grande tour s'élève seule au-dessus des collines environnantes, le reste semble vouloir se dérober aux regards et s'entourer à dessein d'un voile de verdure. Le toit en est pourtant hospitalier et les pauvres de Saint-Romain en connaissent le chemin ; jamais les portes du château de Varennes ne furent fermées à la souffrance et au malheur.

— Varennes, s'écria Philomène; ma mère avait connu, dans ses jeunes années, une ravissante jeune fille, Marie de Boen, qui était devenue dame et baronne de Varennes.

— Que dis-tu ? c'était ma mère. Eh! quoi, nos familles étaient liées et nous voilà réunies après de si cruels malheurs! Berthe, Philomène, merci de m'avoir aimée sans me connaître, d'avoir prodigué vos soins à la pauvres mourante, d'avoir oublié vos peines pour sauver ses jours ; à présent nous sommes amies à jamais et si la destinée devient meilleure, Berthe, Philomène, regardez toujours Marianne comme une sœur.

— Oui, certes, je le jure, murmura la blonde Berthe dans un long baiser ; je t'admirais comme un beau jeune homme quand, blessée, on t'a confiée à nos soins, mais depuis que le médecin qui t'a pansée a, pour étancher ton sang, déchiré ton pourpoint de velours et a vu que le beau page était une pauvre jeune fille, oh! je t'ai aimée de toute mon âme et je ne doute pas, chère amie, oh! comment te dire ma pensée, non, je ne doute pas que malgré ta présence au milieu des féroces huguenots, malgré ta position auprès de leur chef si redouté, tu ne sois digne de toute l'estime et de toute la tendresse de deux craintives novices élevées dans la pureté du cloître

Digitized by Google

et qui étaient destinées à être les chastes épouses du Seigneur.

— Oh! je suis digne de vous, s'écria en rougissant celle qui pour nous n'est plus le page Flavio, mais que nous appellerons désormais Marianne de Varennes. C'est par la violence que je suis entre les mains des ennemis de mon pays et de mon Dieu, et cependant c'est à leur chef que je dois la conservation de ma vie et de mon honneur, c'est grâce à lui que j'existe et que je suis digne de vous; il m'a protégée comme un père, il m'aime comme son enfant; il m'a fait espérer qu'il me rendrait bientôt à ma famille qui me croit victime des massacres du Dauphiné et mon cœur ne peut s'empêcher d'avoir de la reconnaissance pour ce vieux guerrier qui ne se calme et ne s'adoucit qu'à ma voix.

Vous le dirai-je? son absence me pèse et je crains que, tombé dans quelque embûche, il n'ait été victime d'ennemis implacables et nombreux. Mais non, il est aussi vigilant que brave et bientôt nous le reverrons animer ce château de sa présence, nous entendrons ses ordres qui donnent la confiance et la sécurité autour de lui.

— Vous l'aimez, Marianne; il a dû faire de grandes choses pour obtenir votre dévouement.

— Très-grandes et je puis vous les dire. J'avais grandi dans nos montagnes, enfant volontaire et sauvage, préférant les exercices de mon frère à ceux qui sont le partage de notre sexe. J'aimais à suivre mon père dans les grandes forêts de châtaigniers remplies de bêtes fauves et, le soir, je rentrais avec lui aussi joyeuse et aussi vaillante que nos plus intrépides chasseurs. Je suivais

Digitized by Google

les leçons de joute et d'escrime que donnait à mon frère un vieux soldat qui avait fait la guerre en Italie et que mon père avait en estime singulière. Quand ma mère gémissait de mes goûts, qui n'étaient pas ceux d'une jeune fille, mon père riait et répondait qu'elle pouvait garder son fils auprès d'elle pour faire de la tapisserie, mais que lui emmenait sa fille qui était pour lui un loyal et hardi compagnon.

Un grand malheur nous arriva ; ma mère mourut ; ma douleur fut immense, mais mon père qui ne trouvait plus aucun charme au château, pour se distraire du profond et vrai chagrin qu'il éprouvait, redoubla ses chasses et ses chevauchées, visita ses voisins et ne rentrait chez lui que dans un état de tristesse qu'expliquait le froid de son intérieur. La mort de ma mère l'avait atteint au cœur. Je le suivais partout et ce n'était qu'auprès de moi qu'il retrouvait un pâle et léger sourire.

Mes voiles de deuil n'empêchèrent pas les jeunes châtelains du voisinage de nous suivre et de nous accompagner. Les prévenances, les caresses dont on entourait mon père, lui plaisaient; il les prenait pour lui, lorsque souvent c'était à moi qu'elles s'adressaient. Les d'Albon, les Talaru, les Chaponay ne dédaignaient pas de demander l'hospitalité à notre foyer ; Gaston de Talaru surtout était assidu à nos chasses, à nos courses et à nos plaisirs. Sans l'aimer, c'était lui que je préférais comme compagnon de fatigue et de repos. Bon et franc, il me plaisait par la loyauté de son caractère ; c'est lui qui, bien involontairement, fut cause de mes malheurs.

Un jour, il crut pouvoir parler de son amour à mon père et, sans voir l'étonnement et l'éclair de ses yeux, il

Digitized by Google

lui demanda l'autorisation de revenir avec ses parents pour solliciter ma main. Mon père répondit avec violence que depuis longtemps il avait fait son choix et que j'étais fiancée à Dieu. Malgré sa tendresse pour moi, l'orgueil de son nom ne lui permettait pas d'amoindrir la fortune de mon frère. L'habitude de m'avoir auprès de lui avait seule retardé l'époque où je devais me consacrer au Seigneur. Gaston eut beau prier, mon père fut inflexible et dans son emportement il lui échappa de dire quelques paroles qui devaient le brouiller avec les Talaru sans retour.

Gaston partit offensé et désolé, et j'ai su qu'après un voyage lointain il est mort sans avoir pu se consoler. Quant à moi, j'eus beau opposer à mon père une volonté que je croyais égale à la sienne, je dus céder; ma résistance n'ayant fait que l'irriter, il fallut, sans délai, faire mes préparatifs de départ, et moi qui avais à peine consulté l'avenir, qui ne désirais unir mon sort à aucun des jeunes seigneurs qui nous visitaient mais qui comptais passer encore de longues années, toute ma vie peut-être, sous le doux toit paternel, je dus faire mes adieux à notre cher pays, à nos vallées, à nos grands bois; renoncer à cette vie de grand air et de liberté pour ensevelir ma jeunesse dans l'ombre calme mais étouffante d'un cloître.

Craignant un retour et des souvenirs, mon père voulut m'expatrier et sa pensée se porta sur un couvent lointain où je devais oublier tout ce qui m'aurait rappelé notre cher pays.

Nous vînmes à Lyon, où commençaient à gronder les agitations populaires. Les nouvelles idées de réforme

Digitized by Google

y avaient trouvé des partisans dans les classes inférieures toujours prêtes à se soulever contre le pouvoir; puis nous descendîmes à Vienne, ville très-ancienne, me dit mon père, et, après avoir traversé Valence dont la situation est heureuse et plaisante, nous arrivâmes à Chabeuil, jolie petite ville dans la plus ravissante position. Rien n'est frais comme la vallée qui l'entoure, mais je l'apercus à peine, car c'est là que je perdis ma liberté.

Le couvent où mon père m'enferma était riche et prospère; la règle était douce et d'autres auraient pu s'y plaire; mais j'avais un trop grand besoin de violents exercices, de grand air et d'indépendance, pour me soumettre à la tranquillité du cloître, à l'obéissance complète et à l'observance de la règle. La supérieure, Hélène de Saint-Prix, était une femme d'une grande bonté, d'une haute intelligence, pleine d'indulgence pour les autres, et pour elle-même d'une austère vertu.

Elle m'accueillit comme son enfant, m'assura de sa tendresse et trouva le chemin de mon cœur en s'occupant beaucoup de moi. Mon père nous quitta rassuré sur mon avenir et enchanté de voir que ma fierté m'avait empêché de verser des larmes; il se hâta de retourner à Varennes où tout se préparait pour le mariage de mon frère avec l'héritière d'une haute maison.

Je ne vous dirai pas ce que mon caractère violent et entier me fit souffrir dans cette calme retraite. J'étais comme un oiseau voyageur enfermé dans une étroite cage. A chaque instant. je rêvais au projet de m'enfuir, je ne sais où. Hélas! depuis, j'ai bien regretté ces murs épais, ces longs cloîtres et ces cellules si douces et si tranquilles.

Digitized by Google

Malgré notre éloignement des bruits du dehors, il nous arrivait, dans nos retraites, comme un écho des tempêtes qui grondaient de toutes parts. Les religieuses paraissaient souvent effrayées, et malgré leur désir de ne pas laisser voir leur trouble, nous devinions comme un péril toujours plus menaçant. Souvent on nous demandait des prières pour écarter les dangers qui menaçaient le couvent comme toute la chrétienté. Souvent les classes étaient distraites et les prières sans ferveur. Vous le dirai-je ? et m'aimerez-vous encore? Sans prévoir les crimes qui se préparaient et l'épouvantable catastrophe dont j'ai été le témoin et dont le récit est parvenu jusqu'à vous, je voyais sans effroi les périls dont on parlait menacer les couvents et les cloîtres, et dans la dispersion des brebis du Seigneur, je ne prévoyais pas d'autre événement que d'être dispensée de vœux éternels, de quitter des compagnes douces et craintives et de me retrouver, même comme une intruse et une enfant de trop, dans le vieux manoir paternel.

Hélas ! à quel prix devais-je voir briser mes chaînes ?

Un jour, un grand bruit de cloches et de mousquets retentit dans Chabeuil; des cris s'élevaient au ciel et perçaient à travers le retentissement de l'artillerie et de la bataille. Les Huguenots avaient emporté la ville de vive force et une troupe forcenée attaquait les murs du couvent. La Supérieure, voyant tout perdu et songeant au sort affreux réservé aux vierges du Seigneur, assembla ses filles affolées de terreur et leur peignit la mort comme plus douce que le déshonneur. Enfermant ses filles chéries dans la partie la plus reculée du couvent, ferme comme une martyre des anciens jours, sublime

Digitized by Google

dans son sauvage et affreux holocauste, elle-même elle mit le feu aux cellules au moment où les Huguenots, renversant les derniers obstacles, brisaient portes et barrières et se ruaient sur la proie qu'ils convoitaient.

A la vue de cet héroïque spectacle, de cet essaim de vierges qui chantaient pendant que l'ardent incendie qui les atteignait les délivrait de l'outrage, aux cris des jeunes filles plus faibles que la douleur et l'effroi dominaient, les Huguenots reculèrent épouvantés. Jamais leurs yeux n'avaient contemplé scène de désolation plus affreuse, plus déchirante. Les plus hardis hésitaient, les plus endurcis pâlissaient ; ce meurtre volontaire, cette agonie dans les flammes, en leur rappelant la mort des premiers chrétiens, les bêtes féroces dans le cirque et les martyrs brûlant sous les yeux des empereurs, les terrifiait. Déjà le feu se communiquait aux voiles et aux vêtements des religieuses qui tombaient évanouies. Soudain, poussant de grands cris, les Huguenots passent à travers la flamme et, lui arrachant ses victimes, cherchent à sauver quelques-uns de ces êtres humains qu'elle commençait à dévorer.

Une lueur d'humanité passa-t-elle dans ces âmes que le crime avait endurcies ? La Providence voulait-elle que l'holocauste ne fût pas entièrement consommé ? Quoi qu'il en soit, un bandit m'enleva du brasier près duquel j'étais tombée et, me portant hors des murs du couvent, me déposa évanouie et mourante contre un banc de bois qui me servit d'oreiller.

La ville était à sac, le pillage était affreux. En ce moment, le baron des Adrets me vit et, touché de ma jeunesse et de mon malheur, il me fit porter dans la maison

Digitized by Google

qui lui servait de demeure. Une femme me donna des soins et quand le soir le baron, après avoir veillé à la sécurité de son armée, rentra chez lui escorté de quelques officiers, la crainte, sans doute, d'être regardé comme complice du crime de ses soldats, la pensée de la honte qui rejaillirait sur son nom, le portèrent à blâmer l'attaque du couvent, à louer ceux de ses soldats qui avaient pu sauver quelqu'une de mes compagnes, et à prendre lui-même soin de mes jours avec un zèle et un respect qui étonnèrent ses affidés.

Il avait à son service un soldat d'une force herculéenne. Huguenot convaincu, rude à la guerre, Bras-de-fer lui servait de garde du corps. C'est à lui que le baron me confia. Dès lors, nul n'eût osé me faire une offense, nul, pas même son secrétaire, un Italien, qui d'abord jaloux eut, je crois, la pensée de me perdre, mais à qui j'eus le bonheur de rendre assez de services pour qu'il me laissât bientôt agir de mon côté comme il agissait du sien.

Après quelques jours de repos dans ce malheureux Chabeuil où nous ne laissâmes que le deuil et les larmes, l'armée des Huguenots se dirigea sur Valence qu'elle devait assiéger. Le sire de Beaumont, touché par mes supplications, me promit de me rendre à mes parents aussitôt que nous aurions remonté plus haut que Lyon, mais pour me faciliter mon voyage, il me fit donner le costume et m'offrit l'emploi de page que j'acceptai avec empressement.

Il paraît qu'il me trouva quelque grâce à monter à cheval et à lui rendre les services que ma charge exigeait, car il s'est attaché à moi et en maintes circonstances il m'a témoigné la plus paternelle amitié.

Digitized by Google

Vers les premiers jours, Polidino, le secrétaire, entraîné par les distractions et le plaisir, avait négligé de copier un travail important. Avertie par Bras-de-fer, je fis la copie dont le baron fut aussi surpris que satisfait, ce qui sauva une punition au secrétaire en titre; depuis ce jour, Polidino et moi nous nous partageâmes cet emploi, lui plus savant, moi plus exacte et plus précise, et depuis lors la correspondance du général ne laissa plus rien à désirer.

Voilà ma vie et mes malheurs, ô vous qui m'avez écoutée. Sauvée et protégée par le baron, je cherche à payer ma dette de reconnaissance par mon zèle et mon dévouement. Je corresponds avec les chefs huguenots de la France entière; je connais les secrets de la guerre, les ambitions des personnes, le faible des grands et des rois. Condé n'a pas dédaigné d'écrire à l'humble page et de le prier d'influencer le général pour le mettre encore plus avant dans ses intérêts.

Surtout je cherche et de cela peut-être, un jour, la postérité me saura gré, je cherche à calmer cette violence qui a rendu le baron si redoutable. Irrité contre les Guises, exaspéré des injustices qu'il a subies, il fait payer cruellement au populaire les torts que lui ont fait les seigneurs. Il se plaisait dans le sang, il souriait aux supplices; je crois que chaque jour j'adoucis de plus en plus son cœur et cette tâche que je me suis donnée, ce devoir sacré que je m'impose me font attendre sans impatience le jour où je rentrerai sous le toit paternel.

Marianne en était là de son récit, la jeune blessée s'était arrêtée en souriant à ses compagnes, quand son oreille exercée s'ouvrit à un bruit lointain qui semblait



Digitized by Google

venir des bords de l'eau. Attentive, inquiète elle se dressa sur son séant. La rumeur grandissait. Berthe et Philomène coururent à l'étroite croisée. Marianne les suivit et son œil plongea bien vite au bas du rocher où des hommes d'armes portaient avec des précautions infinies un guerrier mort ou évanoui qu'ils avaient débarrassé de son heaume et de sa cuirasse. Le cortége s'avançait doucement vers l'escalier qui montait au château de Pierre-Scize. Du premier coup d'œil Marianne eut deviné ; elle poussa un cri . assassiné ! dit-elle ; et, fléchissant sur ses jambes trop faibles, elle tomba évanouie sur le plancher.

Antonin Thivel.

(*A continuer.*)

---

## NOUVELLES PENSÉES INÉDITES.

Secourons l'infortuné sans l'humilier ; soyons pour lui le duvet qui réchauffe sans qu'on en sente le poids.

Une pensée juste, exprimée avec concision, est une épingle qui se plante dans la mémoire ; mais un seul mot inutile en émousse la pointe.

Les plaisirs les plus vifs sont ceux qu'on partage, les plus doux ceux qu'on procure, les plus grands ceux qu'on espère.

Né au bas de l'échelle sociale et parvenu au faîte par son mérite, le sage n'est jamais ni fier de ce qu'il est, ni honteux de ce qu'il fut.

J. Petit-Senn.

Digitized by Google

# CHRONIQUE LOCALE

On s'occupe en ce moment du soleil, des grèves, des cousins et des journalistes. Nous n'avons pas le droit d'ajouter : et du ministère, mais qu'importe? Notre petit chemin est assez large pour notre pied et nous pouvons très-bien trotter sans marcher sur les plates-bandes.

C'est un fléau ; tout le monde s'en plaint ; on les écrase, ils n'en bourdonnent pas moins ; on voudrait leur voir à tous passer la frontière ; jamais ils n'ont été aussi énervants que cette année.

Et les grèves? tout le monde s'y met. Sur un mot d'ordre venu de là-bas, ces fiers esprits qui rougiraient d'obéir à un souverain, fût-il empereur de toutes les Russies, sultan, schah, pacha, calife, sophi ou grand lama, ferment humblement boutique, se tiennent coi, et laissent crier les enfants qui ont faim, et cela jusqu'au jour où les meneurs disent : C'est fini, vous pouvez travailler. On rentre alors au chantier amaigri de deux ou trois kilos. C'est ce que les journaux appellent faire acte d'indépendance.— Lyon a depuis deux mois affirmé ce principe : n'obéir qu'à l'étranger ; il nous semble qu'après cela on ne peut plus rire de la barbarie du moyen-âge !

Quant au soleil, il marque ses quarante petits degrés à l'ombre, preuve évidente que notre climat est tempéré.

— La *Semaine catholique* du 10 juillet fait une sublime apologie de saint Irénée, « notre père Irénée, le grand oracle de l'Eglise primitive, le cœur de Polycarpe, l'âme de Jean, l'apôtre bien-aimé et l'aigle des évangélistes. Polycarpe avait soufflé dans cette jeune âme la noble flamme de son cœur et il lui dit en lui voyant quitter les rivages de l'Asie : — « Comme le Seigneur Jésus envoya ses apôtres, comme Jean m'a envoyé, je t'envoie ; va vers l'Eglise de Lugdunum, que j'ai enfantée par mon fils Pothin. Combats, garde le dépôt de la foi, sois le soldat du Christ et fidèle jusqu'à la fin. »

« Ainsi, ajoute la *Semaine catholique*, saint Polycarpe fut deux fois comme grand-père de notre Eglise, et saint Jean en fut l'aïeul. Par cette illustre filiation, elle descend en droite ligne du cœur adorable sur lequel reposa l'apôtre bien-aimé. »

A une époque d'humiliation et de tristesse pour l'Eglise de Lyon, il y a du courage à rappeler sa noble origine et à glorifier un passé dont on cherche à effacer le souvenir.

— Le 29 juin ont eu lieu à la Primatiale les funérailles de M^me^ d'Harenc, décédée le samedi 26, dans sa 66^e^ année.

M^me^ la comtesse d'Harenc consacrait sa vie et les revenus de son immense fortune à des œuvres de bienfaisance. Rien de moins fastueux que son intérieur : rien de plus grand que son ardente charité. Elle était fondatrice ou patronesse d'une foule d'œuvres de bienfaisance.

— Le 13 juillet, les arts lyonnais ont perdu M. Devoir, peintre-décorateur de nos théâtres.

Digitized by Google

Nous devons à cet artiste de mérite, qui habitait Lyon depuis une dizaine d'années et qui avait succédé à Savette, nos plus beaux décors modernes. C'est *Jaguarita* qui avait commencé sa brillante carrière dans notre ville. La *Biche au bois*, *Faust* et tant d'autres avaient mis le sceau à sa réputation. L'amabilité de son caractère lui avait fait de nombreux amis. Aussi quand, après une maladie foudroyante, il a succombé à son retour de Paris, une foule nombreuse et attristée a-t-elle suivi son convoi.

— Autre perte grave. M. de Montherot, membre de l'Académie de Lyon, poète spirituel et facile, homme antique par le caractère et beau-frère de M. Lamartine, est décédé à un âge avancé. Nous donnerons une biographie de cet homme de bien que la Revue était fière de compter parmi ses collaborateurs.

— M. Régis de Chantelauze, le savant auteur des *Ducs de Bourbon*, a reçu de l'Académie des inscriptions et belles-lettres le second prix Gobert. Le premier prix, vivement disputé par notre compatriote, a été adjugé à M. le baron Roget de Belloguet pour son *Ethnogénie gauloise*.

— Mgr le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, encore un Lyonnais, vient de publier, chez M. Josserand, un charmant *Voyage au Mont-Pilat*, dans lequel on trouve toute la gracieuse imagination d'un touriste, les connaissances d'un savant et le style d'un poète.

A part ces grandes individualités, on dirait que c'est le sexe faible qui, à Lyon, nous verse aujourd'hui la lumière. On n'a pas oublié les suaves poésies de Mme Saint-Jean imprimées à si petit nombre; les œuvres aussi rares et aussi élevées de Mme Yemeniz, connues seulement de quelques intimes; depuis six mois, il n'est bruit que des poésies de Mlle Siefert; eh bien! à la honte des hommes, voici encore le *Petit-Fils de Bayard*, joli volume avec de gracieuses descriptions du Dauphiné, par Mme Louise Drevet; le *Clou d'or*, qui nous rappelle avec énergie et vérité les beaux sites du Valromey, par Mme F. Favier; un roman tout dombiste, par Mme Blandy, les *Légendes de la Savoie*, par Mme d'Orgeval, et déjà se prépare un volume de poésies qui fera sensation, par Mlle Adèle S. dont les lecteurs de la Revue ont apprécié le talent si vrai et si pur. Cela ne rappelle-t-il pas cette époque glorieuse où Louise Labé, Clémence de Bourges, Pernette du Guillet, Jeanne Creste, Jacqueline Stuard, Claudine et Sybille Scève tenaient le sceptre de l'esprit comme de la beauté?

Eh bien! Lyon n'a point dégénéré. Le feu poétique brûle toujours chez nous, et Mme Ernst a révélé aux plus incrédules ce que nous sommes et ce que nous valons. A ses réunions littéraires, la foule affluait avide d'entendre réciter des vers et dix séances n'ont pas satisfait le public.

Le dernier venu de nos poètes est Jean Sarrazin, dont les *Fruits verts* font leur chemin sans l'aide d'aucun secours, pas même de la coterie populaire.

A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

## LE VIEIL ARBRE.

Il s'élève sur la colline
Comme un immense parasol :
Pour désaltérer sa racine
Les eaux se croisent sous le sol ;
Pour lustrer sa feuille ternie
Le nuage qui tombe en pluie
Met en fuite les vents poudreux :
Eaux du ciel et sources cachées
Par le divin Maître épanchées,
Enflent, comme un sang généreux,
Les artères de sa ramure,
Et, comme un cœur bat sous l'armure,
Font bouillonner la vie avec un sourd murmure
Aux canaux agrandis de son tronc vigoureux.

Des tribus, des peuples sans nombre,
Tour à tour guerriers ou pasteurs,
Pour camper un jour à son ombre
Ont escaladé ces hauteurs.
Leurs vierges aux tresses flottantes
Ici déplièrent les tentes,
Ici lièrent les chevaux ;
Les bardes qui réglaient leurs danses,
Y modulèrent des cadences
A faire oublier tous les maux ;
Et l'arbre qu'un vieux culte honore,
Bien qu'ils aient passé, dure encore :



Digitized by Google

Un vent frais le caresse au retour de l'aurore,
Et tous les feux du soir brillent dans ses rameaux !

Il brave l'orage et ses trombes ;
L'éclair en vain l'a sillonné :
D'un diadème de colombes
Son front sévère est couronné.
C'est un pilier de notre histoire ;
Une province s'en fait gloire,
Une bourgade a pris son nom :
Le Prince en veut faire un navire ;
Plus d'un Phidias, qui l'admire,
La membrure d'un Parthénon :
— Ah ! puisque son tronc séculaire
Doit enfin mesurer la terre,
O toi qui l'as créé, frappe-le du tonnerre ;
Ne l'abandonne pas aux coups du bûcheron !

Ludovic de VAUZELLES.

---

## A MON LISERON.

Viens, liseron aimé, ruisseler sur la mousse ;
Tes corolles luiront calmes et sans secousse.
—Non, me dis-tu : je veux monter.
Voyez ce long sarment où la sève circule
Et dont le fruit joyeux au beau soleil se brûle,
C'est lui que je veux imiter.

—Vous êtes ambitieux, papillon des tonnelles !
Aussi, combien de fois vous coupe-t-on les ailes
Quand vous suivez votre désir ?
Descendez, descendez ; je vous dirai le nombre
Des cœurs qui n'ont jamais voulu se mettre à l'ombre,
Que le soleil a fait flétrir.....

Digitized by Google

Descends, mon liseron, dérouler sur la berge
Tes grains de blancs coraux, frais chapelet de vierge ;
Les flots purs viendront te baiser.
Les poètes rêveurs et dont le front s'incline
Te diront de doux mots dans leur langue divine,
Et, joyeux, viendront t'arroser.

Aglaé GARDAZ.

---

## LE SOUVENIR DE Mme RÉCAMIER A LYON.

Au sein des vieilles tours que tapisse le lierre,
Entre leurs murs noircis, lézardés par le temps,
Sur la mousse verdâtre ou sur l'antique pierre,
On voit briller parfois, sourire du printemps,
Une charmante fleur sous la rosée éclose,
Exhalant autour d'elle une suave odeur ;
Sur son calice d'or le regard se repose,
Et sa douce beauté semble porter bonheur.

Dans le creux si profond d'un chêne séculaire,
Orgueil de nos forêts, abri des passereaux,
Nait souvent la pervenche à la nuance claire,
Quittant pour ce vieux nid le bord riant des eaux ;
Les rochers imposants, tenant tête à l'orage,
Les monuments altiers, drapés dans leur grandeur,
Portent avec amour le frais œillet sauvage,
Comme pour réjouir leur sévère splendeur.

Tel l'ancien Lugdunum, lorsqu'avant la tempête,
Il vit s'épanouir une royale fleur,
Perle de grâce exquise et rêve de poète,
Dans le ciel incertain radieuse lueur !
Ne te souviens-tu pas de sa beauté naissante,
De son charme ingénu dont on a tant parlé ?
Lyon, tu te souviens de ta fleur ravissante
Qu'éclairait un sourire enivrant et perlé !

Digitized by Google

De ce siècle elle fut la plus douce merveille,
Tu peux revendiquer cet ange féminin ;
Oh ! c'était ta parure à nulle autre pareille,
Son nom répand sur toi comme un reflet divin ;
Elle avait dans les traits tant d'aimable harmonie,
Et dans son noble cœur tant de pur dévoûment ;
Elle était le soutien d'un sublime génie,
Son astre protecteur jusqu'au dernier moment.

A *Corinne* exilée elle resta fidèle,
Attachant sa belle âme à cette âme de feu,
La consolant toujours et s'oubliant pour elle,
Disant avec regret qu'elle faisait trop peu !....
Vos deux noms sont unis pour jamais dans l'histoire,
Colombe éblouissante, aigle au vol solennel !
Près de vous, un sceptique aurait enfin pu croire
A la sainte amitié, ce don de l'Éternel.

Belle d'une beauté gracieuse et française,
Bijou de la nature en ses jours de faveurs,
Ciselé sous ton ciel, ô cité lyonnaise,
Chaste idole, elle avait de fiers adorateurs ;
Masséna, pour voler sans cesse à la victoire,
Voulait d'elle un ruban, talisman précieux
Qu'il portait sur son cœur : il rencontrait la gloire !...
On serait mort cent fois pour l'éclat de ses yeux.

Qu'elle était admirable ! .. aussi, dans un autre âge,
Lyon, dans le lointain d'un brillant avenir,
Tu montreras encor sa délicate image,
Ce doux legs filial, ce touchant souvenir ;
Ton orgueil pourra dire, ainsi que Cornélie :
— Voyez, c'était ma fille et mon premier trésor,
La France n'avait point de rose plus jolie,
Blanche rose d'amour, noble femme au cœur d'or !

Mlle ADÈLE SOUCHIER.

Digitized by Google

# LES BEAUX-ARTS A LYON

SUITE *.

---

Rappelons encore, à la gloire de l'orfévrerie lyonnaise, que la dinanderie (1) est née à Lyon, et que ce sont des Lyonnais qui ont, au quatorzième siècle, importé en Flandre la chaudronnerie historiée, donnant ainsi naissance à cette orfévrerie flamande qui est si splendidement représentée par des bas-reliefs, exécutés en repoussé, dans les trésors des abbayes et dans les trésors des ducs de Bourgogne (2).

Ces succès de l'orfévrerie (3) doivent être comptés à la sculpture : appelé en effet à aider le mouvement industriel qui naissait de l'extension du luxe (4), l'art se glis-

* Voir la précédente livraison.

(1) On appelle *dinanderie* la chaudronnerie de cuivre ; celle de Lyon conserva encore, au XVI^e siècle, sa réputation. On lit, en effet, dans un inventaire d'Emard Nicolay, président de la Chambre des comptes, inventaire daté de 1586, et cité par Monteil « deux coquemars de « franc cuyvre, façon de Lyon — un pot de cuyvre de la façon de Lyon « bandé de fer. »

(2) *L'orfévrerie joaillerie*, par Paul Lacroix, p. 78.

(3) On sait que les sculpteurs et les peintres qui ont fait la renaissance des arts en Italie, et plus particulièrement les maîtres de l'école florentine, sont presque tous sortis de la boutique de l'orfévre.

(4) Pour avoir une idée de l'importance de l'orfévrerie dans le luxe des XIV^e et XV^e siècles, écoutons M. le comte de Laborde. « Le luxe des

Digitized by Google

sait partout, dans les meubles comme dans les ustensiles ; les artistes s'associaient aux artisans et se confondaient avec eux, aucun titre ne distinguant l'homme de talent de l'ouvrier (1). Si l'on remarque d'autre part que jusqu'au seizième siècle l'individualité ne se dégage pas et que l'artiste est absorbé par la corporation, régime qui s'impose aux peintres et aux sculpteurs aussi bien qu'aux gens de métier, on comprend qu'il est important de consulter les statuts de la corporation lyonnaise des peintres et sculpteurs pour compléter les documents relatifs à l'histoire des arts. Ces statuts, rédigés à la fin du quinzième siècle, et approuvés par Charles VIII, en 1496 (2), résument les progrès réalisés par la peinture et la sculpture pendant la période ogivale.

Laissant de côté les détails qui sont communs à toutes les corporations, nous y lisons :

« Art. 5... Ceux qui d'ores en avant viendront ès-maîtres des diz mestiers se vouldront faire feront chef d'œuvre des diz mestiers de paintrerie, tailleur ou verrerie, et n'ouvreront que d'icelluy que choisir vouldront des diz mes-

ducs de Bourgogne avait fait des orfévres les associés et les aides de leurs tailleurs; les vêtements étaient littéralement couverts par les brillants produits de leur métier. Or, dit Martial d'Auvergne, *on s'harnachait d'orfévrerie*, expression heureuse pour rendre cette surcharge excessive et ridicule. Les dressoirs succombaient en même temps sous le poids de la vaisselle d'or et d'argent, les écins des femmes renfermaient des valeurs considérables ; les trésors des églises regorgaient de châsses et de vases sacrés. » *Les ducs de Bourgogne*, Introduction, p. 21.

(1) Robert Etienne, en 1539, émonçant les termes propres aux arts, ne parle ni de l'artiste ni de l'artisan, il n'y a qu'un mot *ouvrier* pour rendre le latin opifex operarius, artifex.

(2) *Ordonnances des rois de France*, XX. 562.

Digitized by Google

tiers et non pas des autres ; et ouvreront et seront tenus d'ouvrer aux us et coustumes du dit métier duquel auront fait le dit chef-d'œuvre, et tout ainsi que cy-dessus est et sera déclairé et qu'il le saiche faire ; et pourra ouvrer et de vra ouvrer le peintre de toutes bonnes et loyalles couleurs tant sur boys, toille, murailles, fer, cuyvre, plomb, yvoire, soye, cuyr, or, argent, à huyle ou destrempe, cole, gosme, en ensuyvant les ditz statuts.

« Art. 8. Le dit compagnon..... fera son tableau sur bon boys bien sec, et sera encolé et blanchy bien et deuement, et puis pourtraict et ébauché de coulleurs à huyle et achevé de bonnes et loyales coulleurs et à la fin bien verny comme l'œuvre le requerra.

« Art. 11. Que nul ne fera table d'ostel ou tableau tant à huyle que à destrempe, que le boys ne soit bien sec, bien encollé et les jointz bien serrez, et s'il le fait à huyle soit fait de fines coulleurs ou loyalles sans mestre estain doré, et si il le fait destrempe il le peult faire pourveu que le tableau ou table d'ostel soit dedans l'église ou autre part bien à couvert, et peult le vernir. Il ne doibt mestre nulles coulleurs qui se gastent au verni ou aloès commune, croye, roze, azur de clique et autres, pour éviter l'abus et faulseté qui par-cy devant a esté faicte.

« Art. 12. Quiconque fera hystoire sur toille ou soye ou drap ou sarge ou cuyr à huyle se garde y mestre estaing de quelque coulleur que ce soit, car il ne vauldrait riens fors que il peust besongner, et se il besongne à destrempe semblablement n'y meste estaing à huyle ou à destrempe car c'est faulse besongne, pourveu qu'il faille raouller la dicte toille à huyle sec oripeau ; et se garde de ouvrer sur toille en quelque façon que ce soit que la dicte toille ne soit suffisamment bonne et forte, c'est-à-dire non pourrie,

Digitized by Google

et se il y a une piesse ou deux il faut qu'elle soit cousue à points d'esguille pour éviter l'abus.

« Art. 13. Et quiconque besongnera en clochiers, ou pinacles, tabernacles, sur boys, sur pierre, plomb, ou cuyvre, il doit tout faire de huyle sans y mestre estaing, fors qu'il soit assis à huyle et doré de fin or pour éviter les grands abus, car la pluie ou l'ayer gasteraient la dicte besongne se ainsi n'estait fait.

« Art 14 — Que nul paintre ne paygne ymage de boys vieil pource que la dicte ymage se retrairoit après qu'il seroit paint et pour ce que la painture s'escailleroit et ne dureroit point.

« Art. 15. — Que nulz paintres ne commencent à paindre nulz ymages de boys quels qu'ilz soient ni en quelque manière que ce soit jusques à ce qu'il ayt esté séché à four ou à soleil à son droit, et visité par les diz maistres jurez dudit mestier de paintrerie.

« Art. 16. — Que nul ymage de boys quelle que ce soit d'un piedz de long ou au-dessus ne soit commencé à paindre jusqu'à ce que les fentz et faultes soient très bien emplyes de boys en bonne colle et retaillées après.

« Art 17. Quant au paindre les dictes ymages de boys ils doivent bien et suffisamment estre encollées, et les faultes collées et puis blanchies à leur droit et painctes de fines coulleurs, et ce qui devra estre d'or ou d'argent soit de fin or ou de fin argent brun doré de teinte, car il est de durée et à l'ordonnance ancienne et accoustumée.

« Art. 21..... Qui prendra à paindre vielles tables d'ostel ou à repaindre, devra comme faire se doibt toute la vielle painture reze jusques au boys et bien emplir les fentes et jointes et puis ouvrer et paindre comme dessus est dit.

Digitized by Google

« Art. 22. Nul paintre ne prendra à repaindre aucun ymage de boys se le boys est vermoullu et pourry tellement qu'il ne puisse tenir cloz ou chevilles s'il en est nécessité.

« Art 23. Nulle ymage de pierre ne sera painte jusques à ce que premièrement la dicte ymage ait esté veue et visitée par les tailleurs ymagiers jurez du dit mestier, pour savoir s'il est bien et deuement fait, et après la dicte visitacion faite, s'il est trouvé bien fait, soit bien et loyaument imprimé et mis de blanc de plomb ce qui appartiendra, et ce qui devra estre d'or soit premier mis de bonne orcoulleur couvert de fin or, et ce qui sera de coulleurs soit fait de fines coulleurs, et que nul ne meste estaing doré estaing blanc ou estaing de coulleurs sur ymages de pierre pour ce que c'est faulce besongne sur pierre s'il n'est doré de fin or comme draps d'or.

« Art. 24. Que nulle sépulture de pierre, quelle qu'elle soit, soit en l'église ou ailleurs, ne sera paincte qu'elle ne soit premièrement imprimée en son droit à huyle et paincte de fines coulleurs et fin or.

« Art. 25 Que nul paintre ne paigne chapelle sur mur en l'église ou ailleurs qui autre fois ait esté painte que s'il y a estaing ou vielles coulleurs, que tout soit raz avant, car autrement la besongne ne seroit pas bonne et ne pourroit durer.

« Art 26. Que nul paintre ne paigne chapelle ne mur en l'église qui autres fois ait esté paint à destrempe une foiz deux ou trois, que toutes les coulleurs vielles ne soient razées tout just, et se garde d'atacher estaing quel qui soit sur mur à empoit ne à colle, car c'est chose qui ne peult durer et est faulce besongne excepté en chambre où l'on peult besongner à destrempe et d'estaing tant doré que blanc.

Digitized by Google

« Art 27. Nul ne besongnera en taffetas taint en graine ou cramoisy, blanc ou rouge, pour la ville et cité de Lyon, que ce qui sera d'or soit d'or fin et huyle assiz, tant or que argent, et le résidu soit fait de fines coulleurs à la gomme, etc.

« Art. 29. Que nul marchant ouvrier paintre ne autre ne puisse vendre en ceste ville de Lyon besongne faicte du dit mestier de paintrerie hors la dicte ville de Lyon, comme tableaux, draps, tant sur toille que autrement, à huyle ou à destrempe, jusques à ce que la besongne soit par les maistres jurez du dit mestier de paintrerie veue et visitée, pour ce l'en apporte souvent et quasi toujours de faulces, au grant interest et dommaige des achepteurs d'icelles et deshonneur des maistres et ouvriers du dit mestier, pour ce que les draps et toilles sont pourris et plains de piesses sans cousture, et les tableaux non deuement bien ne loyalement faiz qu'ils n'oseraient vendre en leur pays.

Art. 30. Les tailleurs n'estofferont point an la dicte ville de Lyon, mais ils pourront bien marchander de toute estoffeure s'ilz veulent, pourveu qu'ils les facent eulx-mêmes ou facent faire ausdiz maistres paintres bien et loyalement de bonnes coulleurs.....

« Art. 31. Les diz paintres du dit lieu, par eulx ne par autres, ne tailleront point ne féront tailler point d'ymages ne chose qui appartienne aux diz tailleurs ymagiers, et ne tiendront point compaignons tailleurs d'ymages en leurs maisons ne ailleurs pour ce faire ; et pourront les diz paintres besongner de painture de verrerie ensemble ceulx qui ensuivent quant bon leur semblera ; c'est assavoir : Jehan de Paris, Jehan Blic, Jehan Prevost, Pierre de la Paix dit d'Aubenaz, Dominique du Jardin, Philippot Besson, Pierre Boute, François Rochefort, Jacques de la

Digitized by Google

Forestz, Claude Guynet, maistre Gaultier et Guillaume Bayotte ; et s'ilz surviennent d'ores en avant compaignons paintres ou verriers, seront tenuz de faire leurs chefz d'œuvre de l'un ou de l'autre seulement et de celluy qu'ilz vouldront user, et ne pourront besongner ne dèvront en aucune manière sinon tant seullement d'icelluy duquel auront fait ledit chef d'œuvre et non des autres.

« Art. 33. Que nul ne sera reçu au mestier de tailleur pour estre maistre..... jusques à ce qu'il ayt fait un des chefz d'œuvre qui cy après seront déclairez..... c'est assavoir un Jhesus-Crist de pierre tout nuz, monstrant ses playes, un petit linge devant luy, ayant les playes aux mains, cousté et aux piedz, avec une couronne d'espine sur son chef, bonne contenance et piteuse comme il appartient à ladicte ymage, laquelle ymage sera de cinq pieds et demy de hault et de bonne mesure selon la haulteur, et tout après le naturel ; ou une ymage de Notre Dame tenant son enffant en ses bras, de haulteur que dessus, bonne contenance, ung maintien bien accoustré, bon drap, bonne pinseure, et tout après le naturel ; ou autres ymages simples de semblable haulteur comme sainte Marguerite, sainte Barbe ou sainte Catherine ; ou une ystoire de deux piedz et demy de haulteur et trois piedz de large, à huit personnages bien taillez à taille ronde, et sera la dicte ystoire une prinse de Jhésus-Crist, ou ung portement de croix, ou ung batement quant fut chez Cayphe, ou quelque autre ystoire de la passion, ou quant il fut baptisé au fleuve du Jourdain par saint Jehan Baptiste, rempliz d'anges tenant ses habitz, et le tout bonne contenance et piteuse, et tout à fait comme dessus ; ou une nativité du dit Jhésus Crist donnée comme dessus.

« Art. 34. Un autre chef-d'œuvre, un saint George à

Digitized by Google

cheval, cinq piedz et demy de hault tant luy que son cheval, une fille sur un rocher près de luy, un serpent près de la dicte fille faisant contenance de la vouloir englutir et gaster, l'ymage du dit saint George faisant aussi bonne contenance et manyère de destruire ledit serpent ou de la lance ou d'épée, et le tout fait comme dessus est dit.

« Art. 39. Nul ymagier ne pourra et ne devra tailler ymages de boys qui soient d'un pied de long et au-dessus se ce n'est de bon boys, soit de noyer ou autre boys et non pas de mort boys ne du tyllier, si ce n'est pour patron faire et non pas pour mestre aux églises, pour ce que le mort boys est tot pourry et vermoulu et ne pourroit endurer ne souffrir estre gratez ne rez pour icelluy paindre s'il en estoit besoing; et pourront besongner en bonne terre pourveu qu'elle soit, après qu'elle sera taillée, cuyte, et ce sur peine de perdre ladicte ymage et de vingt solz tournois, à appliquer ladicte ymage à la dicte confrairie, et les diz vingt solz tournois la moitié à monseigneur le cardinal et l'autre moitié à la dicte confrairie (1).

« Art. 40. Que nulz tailleurs d'imaiges ne taillent ymaiges de boys trop vert, pour ce que les ymaiges se retireront depuis qu'elles seront paintes, et pour ce la peinture s'écailleroit et ne dureroit point, et ce sur la dicte peine de 20 solz tournois à appliquer comme dessus.

« Art. 41. Que nulz ymaiges de boys, quelz qu'ilz soient, d'un pied de long et au-dessus ne soient commencés à paindre jusques à ce que les faultes soient très-bien emplies de boys et de bonne colle et retaillez, et ce sur la peine de 20 solz tournois à appliquer comme dessus.

(1) Elle était sous le patronage de Saint-Luc, dont la fête se célébrait le 18 octobre en l'église des Cordeliers.

Digitized by Google

« Art. 46. Le compaignon verrier qui fera son chef-d'œuvre sera tenu de faire deux paneaulx de voirries contenans chacun huit piedz en querrure, et dedans l'un des diz paneaulx sera tenu de faire un mont de Calvaire faict de painture et joincture, et l'autre un trespassement de Nostre Dame, de paintúre et paint et recuyt comme il appartient, ou autres ystoires telles que les maistres jurez du dit mestier de verrerie ordonneront.....

« Art. 48. Et s'il advient ausdiz paintres tailleurs et voirriers chose hative à faire de leurs ars, comme à entrées de roys, roynes, princes ou seigneurs spirituelz ou temporelz, ou tous deux ensemble, ou jeuz, fainctes paintures contre porte, ou portes de ville, salles, chambres, ou verrière, lesquellles choses fauldrait faire hastivement comme en une nuyt ou plus tost, dont en ce faisant les diz maistres ne peuvent observer les diz statuts et ordonnances iceulx maistres ne seront pour lors reprins de la dite besongne ne emendables.

« Art. 49. Se gardera de livrer un paneau de verre qu'il ne soit soubré d'un costé et d'autre, et s'il y a pièce de voirre fendu y mestre un plomb, et ce sur la dite peine de vingt solz. »

La préoccupation principale, en résumé, est d'assurer en sculpture comme en peinture la bonne exécution matérielle ; l'enseignement dans la corporation est tout à fait industriel et multiplie les détails qui ont tous rapport aux procédés du métier (1) ; l'art ne peut revendiquer que la

(1) On fait de nos jours trop fi du métier : pourtant on voit combien de tableaux datant à peine du commencement du siècle sont abîmés de gerçures et de craquelures ! Qui n'a pas remarqué les étranges modifications que subissent les couleurs après un temps souvent très-

Digitized by Google

seule recommandation de faire *d'après le naturel*. Chercher la forme et l'expression en étudiant le modèle vivant, c'est, en effet, s'attacher au principe le plus fécond : ce principe n'a pas encore porté ses fruits dans les beaux-arts, à Lyon, et paraît être, à l'époque où nous sommes, d'importation récente; mais à dater du 16e siècle, les progrès vont être rapides, et des noms d'artistes lyonnais se trouveront parmi ceux dont l'art en France aura à se glorifier.

Les maistres qui ont signé la supplique adressée à Charles VIII pour demander la confirmation des statuts sont : Jehan de Paris, Jehan Prévost, Jehan Blic, Pierre de la Paix, Dominique du Jardin, Philibert Besson, Pierre Boute, François Rochefort, Jehan de Saint-Priez, Nicolas Leclerc, Guillaume Bayote, Claude Guynet, Jacques de la Forestz, maistre Gaultier et Gouvyn Novarre. Ce sont les mêmes, qui dans les statuts, tout en prononçant la séparation absolue des métiers de peintre, de verrier et d'ymagier, se réservent le droit d'exercer simultanément différents arts.

Plusieurs de ces noms réapparaissent dans les archives de la ville. Le consulat en effet réunissait les peintres et les sculpteurs les plus habiles toutes les fois qu'il fallait décorer la ville pour faire honneur à quelque personnage marquant; procès-verbal des résolutions adoptées était dressé, puis règlement était fait par le trésorier avec les artistes. Voici ce que disent les registres (1) consulaires :

« BB, 3. 1434 — Mandement de cinq francs et demi

court et constaté l'action de la lumière sur les laques? Les peintres, par affection pour leurs œuvres, ne sauraient trop étudier les procédés d'exécution qu'avaient les anciens praticiens et se préoccuper de la préparation de leurs couleurs et de leur vernis. Que d'enseignements utiles les artistes pourraient encore trouver dans ces statuts !

(1) Nous prenons l'analyse donnée par M. Rolle dans l'*Inventaire*

Digitized by Google

à Jean Collarier pour plusieurs peintures exécutées à l'occasion de l'entrée solennelle de Charles VII.

« BB, 7. 1455. (3). — Prix fait à Jean de Juys, peintre, moyennant treize livres tournois, de la verrière de la chapelle Saint-Jacques, où se tenaient les assemblées publiques.

« BB, 10. 1464 — 1468. Mandement de Jean de Juys de treize écus d'or neuf pour les deux bannières de la ville, tant pour le taffetas, soye, or, argent et autre matière mise ès-dictes deux bannières, comme pour la façon d'icelles. »

Ce même Jean de Juys avait été appelé en 1464 à l'hôtel commun avec Etienne Dupin, peintre, et Jean, peintre enlumineur « pour adviser lesquelles ystoires l'on devra juyer à l'entrée du roi » (4), mais cette entrée du roi Louis XI n'eut lieu qu'en 1475, et à cette époque Jean de Juys n'existait plus, car les archives de Lyon (5) désignent Jean Prévost comme le peintre chargé de diriger la partie décorative de cette entrée solennelle.

« BB, 19. 1485 — 1490. Préparatifs pour la première entrée du roi Charles VIII à Lyon; convocation des charpentiers, menuisiers, tailleurs d'images et peintres à l'hôtel-de-ville, pour conférer à ce sujet : charge donnée à Jean Perréal, dit Jean de Paris, et Jean Prévost, pein-

*sommaire des archives communales*, et pour chaque siècle nous citerons de la même manière les pièces relatives aux beaux-arts et cataloguées par notre érudit archiviste.

(3) Dans ce même registre BB, 7, est mentionné un peintre Pierre Evrerd qui venait de mourir.

(4) BB, 7. — *Archives de Lyon.*

(5) BB, 13. — ibid.

Digitized by Google

tres, d'exécuter les décorations des mistères, histoires et autres joyeusetez joyeuses, plaisans et honnestes. »

« BB, 19. Mandement de dix livres tournois à maître Nicolas Leclère, tailleur d'ymages, pour avoir sculpté les armes du roi sur la porte de Bourgneuf, etc.

« BB, 20. 1492 — 1493. Mandement de douze livres tournois à Jean de Paris pour la peinture par lui faite tant à l'escu et aux armes du roi posées en avant de la porte de Bourgneuf, ensemble un lion posé sur la pile dernièrement reffecte au pont de Saonne, comprises les étoffes et manufactures.

« BB, 21. 1493. Charge donnée à Jean de Paris, peintre, d'inventer des histoires et mistères pour la réception de la reine. »

Jean de Paris, attaché à la cour comme valet de chambre (1) du roi, suit Charles VIII en Italie ; il devient au commencement du seizième siècle un personnage important dont nous aurons alors à étudier le caractère et le talent.

« BB, 24. 1496 — 1505. Mandement à Pierre d'Aubenas, peintre verrier, pour les écussons, paincture et accoustrement des verrières de l'hôtel-de-ville. »

Pierre d'Aubenas est nommé dans les comptes royaux de 1494 (2), ainsi que Jehan Prévost, comme peigant en

(1). En 1413, il y avait des peintres pensionnés par le roi ; la grande ordonnance du 25 mai 1413 dit « nostre peintre qui prenait sur nostre trésor 136 livres tournois n'en prendra plus aucune chose. » Le titre de valet de chambre fut donné plus tard au peintre ordinaire du roi afin de l'élever dans la hiérarchie des officiers du palais au-dessus des officiers domestiques et de le placer à la suite de la maison ecclésiastique et de la maison militaire.

(2) *Renaissance des arts*. par M. de Laborde, I. 177.

Digitized by Google

compagnie de Jean Bourdichon, le célèbre miniaturiste, des bannières pour l'armée de Charles VIII.

L'œuvre créée au quinzième siècle par les artistes lyonnais pour répondre aux commandes officielles du consulat n'a pas péri toute entière ; et si les travaux de peinture ont été éphémères, quelque chose survit des travaux des tailleurs d'images. Deux médailles (1) modelées pour les entrées d'Anne de Bretagne à Lyon en 1493 et 1497 existent dans le cabinet des médailles de la bibliothèque impériale, et les comptes conservés dans les archives de Lyon donnent les noms des artistes qui ont modelé, fondu et reciselé ces médailles.

« Deux médailles d'une exécution remarquable, dit M. Le Roux de Lincy, dans la Vie d'Anne de Bretagne (2), ont perpétué jusqu'à nous les traits de la reine duchesse ; la plus ancienne de ces médailles remonte à l'année 1493, elle est en or massif, elle a été fondue à Lyon et offerte à la reine lors de la première entrée qu'elle fit dans cette ville. Sur un champ fleurdelisé on voit le buste de Charles VIII avec la couronne impériale sur la tête, le collier de l'ordre de Saint-Michel au col. En légende FELIX. FORTVNA. DIV. EXPLORATVM, ACTVLIT. 1493, c'est-à-dire : la fortune propice nous a amené celui que nous avons attendu si longtemps. Au revers le buste de la reine avec la couronne en tête ; elle est vêtue d'une robe brodée d'hermines et porte un collier de perles au-

(1) On peut encore citer parmi les épaves échappées du naufrage un sceau elliptique, de style ogival, sur lequel est représenté saint Martin à cheval : il servait au vestiaire du monastère d'Aynay. En voir la description dans la *Revue du Lyonnais*, XVIII, p. 110.

(2) Tome II, p. 254. La médaille d'or, datée de 1493 est inscrite sous le n° 2902 du catalogue de M. Chabouillet. La médaille d'argent, datée de 1499, est inscrite sous le n° 2905 dans le même catalogue.



Digitized by Google

quel est suspendu une croix ; le champ est semé à droite de fleurs de lis, à gauche d'hermines. En légende : R. P LUGDVNEN. ANNA. REGNANTE. CONFLAVIT, c'est-à-dire : la commune de Lyon a fait fondre cette médaille sous le règne de la reine Anne ; le module est de 4 centimètres.

« La seconde médaille date de l'année 1499, son module est de 11 centimètres (1). D'un côté le roi Louis XII, à mi-corps, vêtu d'une robe à longs plis, coiffé d'un bonnet, ceint de la couronne royale fleurdelisée et portant le collier de l'ordre de Saint-Michel. Le champ est semé de fleurs de lis ; en légende on lit : FELICE. LVDOVICO. REGNANTE. DVODECIMO. CESARE. ALTERO. GAVDET. OMNIS. NACIO. C'est-à-dire : sous l'heureux règne de Louis douzième de ce nom, second César, le peuple tout entier se réjouit. Au revers est la reine Anne vue à mi-corps, la couronne en tête, avec de longues coiffes, les cheveux tressés, ayant au col une chaîne d'or qui supporte un joyau. Le champ est semé de fleurs de lis et d'hermines ; en légende : LVGDV. RE. PVBLICA, GAVDENTE. BIS, ANNA. REGNANTE. BONIQVE. SIC. FVI. CONFLATA, 1499. C'est la médaille qui parle : Je fus ainsi fondue en 1499 pendant que la commune de Lyon se réjouissait du second règne de la bonne reine Anne. Un lion, armes parlantes de la ville, est placé à l'exergue des deux côtés de la médaille. L'exemplaire du cabinet de la Bibliothèque impériale est en argent massif. »

E. Pariset.

(1) Tom. II, p. 256. C'est M. Georges de Soultrait qui le premier découvrit les noms des artistes lyonnais qui avaient moulé, fondu et ciselé cette médaille, et les avait cités dans la *Revue numismatique*, 1855, p. 46.

(*A continuer*).

Digitized by Google

Digitized by Google

JETONS EN PLOMB DES ARCHEVÊQUES DE LYON

Laugier et Steyert del

Dardel sculp

Imprimerie Impériale

Digitized by Google

Digitized by Google

JETONS EN PLOMB DES ARCHEVÊQUES DE LYON.

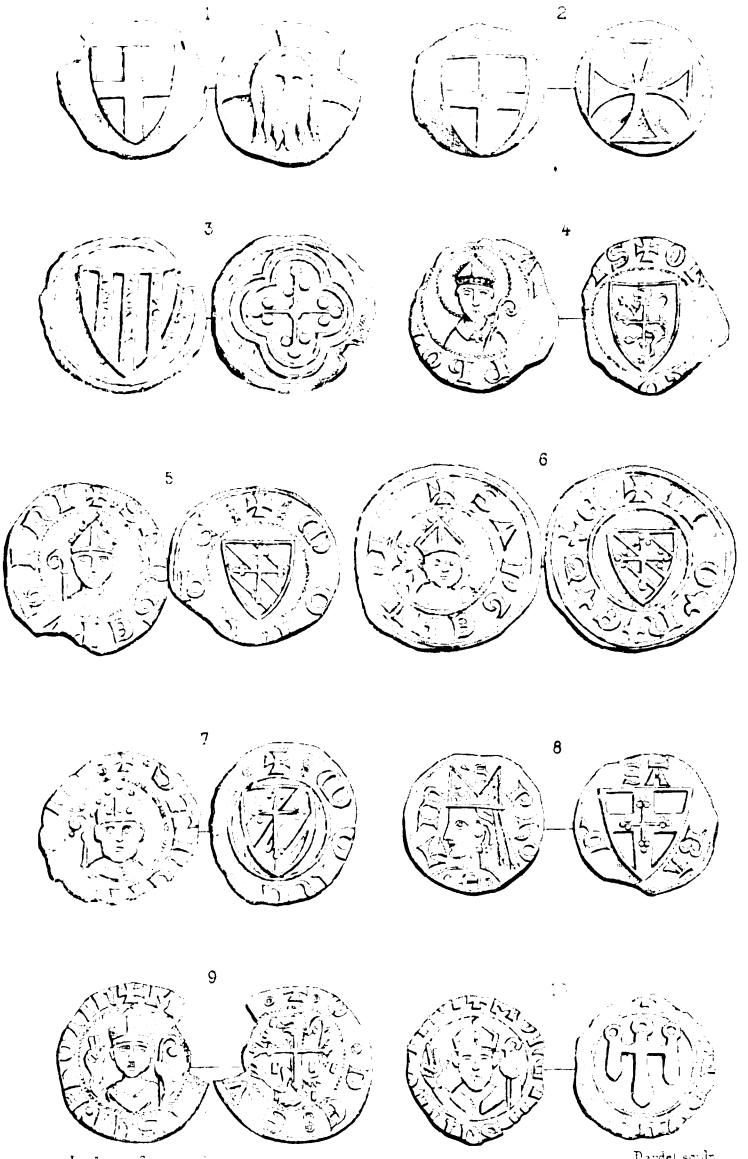


Laugier et Steyert del. Dardel sculp.

Imprimerie Impériale

Digitized by Google

# NOTICE

SUR

# LES JETONS DE PLOMB

## DES ARCHEVÊQUES DE LYON

—

Le musée de Lyon et les riches collections de MM. Derriaz et Vaganay, de cette même ville, renferment une série de pièces de plomb inédites, qui nous ont paru intéressantes, et dont nous allons donner la description et proposer le classement.

Ces plombs, dont le diamètre varie entre 16 et 25 millimètres, portent presque tous au droit l'image de saint Pothin, premier évêque de Lyon et patron du diocèse, et, au revers, les armes et quelquefois le nom des prélats qui, depuis le milieu du XIIIe siècle jusqu'au commencement du XVe, occupèrent le premier siége des Gaules.

Nos pièces avaient échappé, jusqu'à ce jour, aux investigations des savants qui se sont occupés avec tant de succès de l'attribution des méreaux et des jetons du moyen âge, et nous avons été heureux de découvrir cette série, qui ne comprend pas moins de vingt-sept pièces inédites, aux armes de quatorze des seize archevêques de Lyon de 1246 à 1415.

Nous ne connaisons, dans la numismatique du moyen âge, aucune série de jetons analogue à la nôtre. Les me-

Digitized by Google

reaux de cuivre de la cathédrale de Limoges portant des armoiries d'évêques de cette ville, publiés par M. Maurice Ardant dans la *Revue numismatique* (1), ne se distinguent en rien des autres méreaux ou jetons des xv^e^ et xvi^e^ siècles, et n'ont aucun rapport avec les plombs dont nous allons parler, plombs dont l'importance archéologique et héraldique n'échappera à personne.

Voici la suite des archevêques de Lyon auxquels doivent être attribuées nos pièces.

### Philippe de Savoie (1246-1268).

Philippe de Savoie, né en 1207 de Thomas, comte de Savoie, et de Marguerite de Faucigny, fut chanoine et primicier de la cathédrale de Metz, prévôt de Saint-Donatian de Bruges, gouverneur du patrimoine de saint Pierre, grand gonfalonnier de l'Eglise, puis évêque de Valence en 1246 et archevêque de Lyon l'année suivante.

Le Pape Innocent IV lui avait accordé ce privilége, dont on trouve quelques autres exemples, de rester en possession de ses dignités ecclésiastiques, de porter le titre d'archevêque et de jouir des revenus de son diocèse, sans être engagé dans les ordres sacrés (2).

En 1268, Philippe de Savoie se démit de son siége pour épouser Alix de Bourgogne, son frère Pierre étant mort sans postérité.

C'est à ce singulier prélat que nous attribuons les trois plombs anépigraphes suivants, dont M. Derriaz possède les seuls exemplaires connus :

1. Pas de légende. Écu ogival à une croix; blason de la maison de Savoie.

℟. Pas de légende. Tête du Christ, placée sur un nimbe

(1) Année 1851, p. 218, planche XI.

(2) *Gallia christiana*, t. IV. col. 144. — *Mémoires historiques sur la royale maison de Savoie*, par Costa de Beauregard, t. I, p. 27. — Guichenon, *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie*, t. I, p. 290.

Digitized by Google

croisé, dont le filet, qui borde la pièce, forme la circonférence.

Diamètre, 19 millimètres. (Collection de M. Derriaz). Planche I, nº 1.

2. Pas de légende. Écu de Savoie, surmonté d'un objet difficile à déterminer, qui est probablement la volute d'une crosse posée en pal derrière l'écu.

℞. Pas de légende. Croix largement pattée, filet au pourtour.

Diamètre, 18 millimètres. (Collection de M. Derriaz). Planche I, nº 2.

3. Pas de légende. Croix pattée, alaisée, cantonnée au premier d'une étoile.

℞. Pas de légende. Écu de Savoie en ogive pointue, brisé au premier canton d'un objet difficile à déterminer, d'un annelet peut-être.

Diamètre, 16 millimètres. (Collection de M. Derriaz.)

Le style de ces plombs se rapporte bien à l'époque de l'archiépiscopat de Philippe de Savoie. Les types du droit de chacun d'eux se trouvent sur d'autres petites pièces, également anépigraphes, que nous connaissons au musée de Lyon et dans la collection de M. Derriaz, et qui étaient bien certainement à l'usage de l'Église de Lyon. Enfin il est naturel que Philippe, appartenant à une maison souveraine, ait commencé à faire figurer son blason sur ses jetons, ce qu'un archevêque de moins grande naissance n'aurait peut-être pas osé faire le premier. Ajoutons que c'est dans la seconde moitié du XIIIe siècle que les signes héraldiques commencèrent à se produire sur les sceaux des ecclésiastiques.

Dans leur bel ouvrage sur les archevêques de Lyon (1), auquel nous renvoyons nos lecteurs pour tous les para-

(1) *Recueil de documents pour servir à l'histoire de l'ancien gouvernement de Lyon;* première partie : évêques et archevêques de Lyon. Lyon, L. Perrin, 1854, in-fol. Blasons.

Digitized by Google

graphes de ce travail, MM. Morel de Voleine et le comte de Charpin ont donné pour blason à Philippe de Savoie : D'or, à l'aigle de sable, becquée et membrée d'or. Les plus anciens sceaux de la maison de Savoie portent en effet une aigle ; et le blason ci-dessus décrit est attribué à ces seigneurs par Guichenon (1). Mais, dès le milieu du XIIIe siècle, ce blason fut changé, et la croix d'argent en champ de gueules devint l'emblème héraldique des descendants d'Humbert-aux-Blanches-Mains. Voici du reste ce que dit Guichenon de ce changement d'armoiries, dans son *Histoire de la maison de Savoie* (2) :

« Quoique l'aigle fût l'ancienne Armoirie de la Maison de Savoie, toutefois Amé le Grand étant Comte de Savoie la quitta pour prendre la Croix ; dont il est difficile de rendre raison; car bien que la plupart de nos historiens et tous les étrangers aussi, ayent publié pour une vérité constante, que ce Prince fit ce changement en mémoire du secours et des assistances qu'il rendit aux Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à la conquête de l'île de Rhodes ; si est ce pourtant que j'ai bien de la peine à me ranger de cette opinion, parce que ce prince portoit déjà la Croix l'an 1293 et l'an 1296 qui est longtemps devant la conquête de Rhodes : outre que Thomas de Savoie II du nom Comte de Piémont son père, avoit aussi la Croix en ses armes, ainsi qu'il se voit à sa sépulture en l'Église Cathédrale d'Aouste. Que si l'on veut dire pour sauver cette objection qu'Amé le Grand ayant fait dresser cette sépulture à son père, le sculpteur pourroit bien avoir donné au père l'Armoirie du fils, la réponse est aisée, parce que Thomas de Savoie III du nom comte de Piémont frère aîné d'Amé, avoit la même armoirie, ainsi que nous l'apprenons, d'un titre de l'an 1278 où son Sceau est d'une simple Croix : d'ailleurs Pierre de Savoie comte de Romont la portoit ainsi, comme il se voit

(1) *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie.*

(2) 2e édition, t. I, p. 126.

Digitized by Google

en un Sceau d'Agnès de Faucigny sa femme, et après lui Philippe comte de Savoie en un compromis de l'an 1281 fait entre lui et Geofroid Évêque de Turin. En fin, en la magnifique sépulture de Béatrix de Savoie comtesse de Provence en l'Église des Eschelles en Savoie, la Croix étoit aux écussons d'Amé III, et d'Amé IV, de Pierre Comte de Savoie et de Philippe de Savoie lors Archevêque de Lyon... »

Nous ne suivrons pas plus loin Guichenon dans sa dissertation sur l'origine du changement de blason de la maison de Savoie; l'opinion de l'historien de la Bresse est qu'Amé III, comte de Savoie, voulut garder un souvenir de la croisade de 1147, dont il avait fait partie, et que, comme à cette époque les armoiries n'avaient rien de bien fixe, ce comte et ses successeurs portèrent tantôt l'aigle, tantôt la croix jusqu'à Amé le grand, qui adopta définitivement ce dernier symbole.

Les monuments des comtes de Savoie du XIIIe siècle où figure l'écu à la croix ne sont pas rares ; Guichenon en a décrit et figuré plusieurs (1) ; contentons-nous de rappeler ici que le blason de l'archevêque de Lyon lui-même se voyait, chargé de la croix, sur le tombeau de Béatrix de Savoie, dans l'église des Échelles.

## Pierre de Tarentaise (1272-1274).

Après la démission de Philippe de Savoie, le siége de Lyon resta vacant. Le chapitre, convoqué en décembre 1268 pour faire choix d'un archevêque, ne put s'entendre pour cette élection, et, à cause de cette division de suffrages, le Pape Clément IV nomma Guy de Mello, évêque d'Auxerre, qui n'accepta point, prétextant son âge avancé.

Pendant la vacance du siége, qui dura jusqu'en 1272, le

(1) *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie*. 2e édition p. 126, 251, etc.

Digitized by Google

diocèse fut administré par Girard de la Roche, évêque d'Autun.

En 1272, Pierre de Tarentaise fut nommé archevêque par le pape Grégoire X, à la sollicitation du chapitre, dont les membres continuaient à ne pouvoir s'accorder sur le choix d'un prélat.

Pierre de Tarentaise était né à Moustiers, en Tarentaise, province de la Savoie dont il prit le nom. Il appartenait, disent MM. Morel de Voleine et de Charpin (1), à l'ancienne famille de Champagny (*de Campaniaco*). Entré dans l'ordre de saint Dominique, il enseigna la théologie et composa divers ouvrages. Il n'occupa pas longtemps le premier siége des Gaules, ayant été fait cardinal, évêque d'Ostie et de Velletri, grand pénitencier de l'Église romaine, enfin légat en terre sainte, par le pape Grégoire X, qui avait pu apprécier sa sainteté et sa haute valeur au concile de Lyon de 1274, où notre archevêque avait prononcé l'oraison funèbre de saint Bonaventure, mort pendant ce concile.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur les dates de ces promotions successives de Pierre de Tarentaise; il est certain toutefois qu'il avait été fait cardinal dès le commencement du concile (2).

Des destinées plus hautes attendaient l'ancien archevêque de Lyon : il fut élu pape à Arezzo le 21 février 1276, et couronné à Rome, sous le nom d'Innocent V, le 23 du même mois; mais il ne porta pas longtemps la tiare, étant mort le 22 juin suivant. Il fut enterré dans la basilique de Saint-Jean de Latran (3).

Pendant son court passage sur le siége de Lyon, Pierre de Tarentaise fit frapper le jeton muet dont voici la description :

4. Pas de légende. Écu ogival à trois pals, chargés de

(1) *Archevêques de Lyon*, p. 59.

(2) *Gallia christiana*, t. IV, col. 150.

(3) *Art de vérifier les dates*.

Digitized by Google

petits objets difficiles à déterminer, ou, plus probablement, offrant un travail de burin destiné à les distinguer du champ de l'écu, gros grènetis au pourtour.

℟. Pas de légende. Croix tréflée inscrite dans un double orle quadribolé, gros grènetis au pourtour.

Diamètre, 20 millimètres. (Musée de Lyon). Planche I, n° 3.

L'écu de la face de cette pièce ne peut être que celui de l'archevêque Pierre de Tarentaise, qui portait, selon MM. Morel de Voleine et de Charpin (1) : D'or, à trois pals d'azur, chargés chacun de trois fleurs de lys du champ.

Nous doutons fort que personne ait jamais vu les émaux du blason qui nous occupe, et, comme nous l'avons dit, notre opinion est que ce blason portait seulement les trois pals.

La croix tréflée du revers est celle que nous allons retrouver brochant sur les pièces des armoiries des archevêques qui se succédèrent pendant la fin du XIII^e siècle et le XIV^e sur le siége de Lyon.

### Raoul de Torote (1284-1287).

Nous ne connaissons aucun plomb qui puisse être attribué à Aymar de Roussillon, successeur immédiat de Pierre de Tarentaise, et nous proposons de donner la pièce suivante à Raoul de Torote, qui remplaça Aymar de Roussillon.

5. — SANTE PHOTINE en lettres capitales gothiques, entre grènetis. Buste de saint Pothin en évêque, la tête mitrée, environnée d'un nimbe perlé, sa crosse à droite.

℟. — ORA PRO NOBIS entre grènetis. Ecu ogival à un lion ; une croix tréflée brochant sur le tout.

Diamètre, 21 millimètres. (Collection de M. Derriaz). Planche 1, n° 4.

(1) *Archevêques de Lyon*, p. 59.

Digitized by Google

6. Mêmes légendes et mêmes types, l'écu du revers plus large et les légendes entre filets (Musée de Lyon.)

Ce n'est pas sans une certaine hésitation que nous nous sommes décidé à attribuer ces plombs à Raoul de Torote; en effet, leur style semblerait peut-être leur assigner une date plus récente. Mais nous ne trouvons point aux XIIIe et XIVe siècles d'autre archevêque ayant porté pour armes un lion, sauf Guillaume de Sure, dont nous avons un plomb d'une attribution certaine, plomb fort différent de celui que nous venons de décrire; et d'ailleurs le lion des Sure se dessine sur un fond billeté, tandis que le champ de l'écu ci-dessus n'offre aucune trace de billettes.

C'est donc Raoul de Torote qui le premier a adopté les types qui furent copiés à peu près constamment par ses successeurs sur leurs jetons : d'un côté, le buste de saint Pothin, disciple de saint Jean l'Evangéliste et premier évêque de Lyon, que l'on trouve sur deux pièces de plomb anépigraphes, de la fin du XIIe siècle ou des premières années du XIIIe siècle, conservées dans les collections de MM. Derriaz et Vaganay, qui ont dû avoir une destination analogue à celle des jetons que nous décrivons ; de l'autre, le blason du prélat, chargé de la croix tréflée de la pièce de Pierre de Tarentaise.

Le sceau de l'archevêque Raoul, dont un fragment est conservé aux Archives de l'Empire (1), offre la représentation de ce prélat accostée du lion de ses armes et d'une

(1) Nous donnons ici la description de ce fragment de sceau et de son contre-sceau. Fragment de sceau ogival de 60 millimètres de longueur, portant la représentation de l'archevêque debout, vu de face, accompagné à dextre d'un lion et à sénestre d'une fleur de lys. Ce qui reste de la légende, en lettres capitales gothiques, offre ces mots : *s. rad* VLPHI DI· GRA·P'ME·LVGD·ECCE· ARCHIEPISCOPI. Le contre-sceau hexagonal est chargé d'une tête mitrée vue de face avec cette légende : + 9TRA SIGILL·ARCHIEPI·LVGD. Sceau appendu à une charte du 6 mars 1286. (Arch. imp. D. 347, n° 96.)

Digitized by Google

fleur de lys. Au contre-sceau figure une tête d'évêque qui est certainement celle de saint Pothin.

Raoul de Torote, nommé de la Torrette par le *Gallia christiana* (1), appartenait à une illustre famille champenoise dont l'*Histoire des grands officiers de la couronne* a donné la généalogie (2), et qui portait pour armes : De gueules, au lion d'argent. Il avait été chanoine de Verdun et trésorier de l'église de Meaux ; il eut des différends avec les bourgeois de Lyon au sujet des droits temporels de son Église. Cet archevêque mourut à Paris le 7 avril 1287.

### Henri et Louis de Villars-Thoire (1296-1308).

Béraud de Goth, qui se trouve entre Raoul de Torote et Henri de Villars, n'a laissé aucun plomb à ses armes. Les pièces suivantes, au blason de Villars-Thoire, peuvent être attribuées à l'un ou à l'autre des deux archevêques de cette famille qui occupèrent le siége de Lyon de 1296 à 1308.

Ces plombs offrent, avec les mêmes types que ceux de Raoul de Torote, la légende : *Moneta sancti Potini*, que nous retrouvons sur la plupart des jetons du xiv^e siècle. Voici le classement que nous proposons des variétés que nous avons pu examiner.

7. ✠ : SANTE PVTINI : entre grènetis serrés, les points en forme de quatrefeuille. Buste de saint Pothin de face, la crosse à gauche, la mitre garnie de perles.

℟. ✠ : MONETE : entre grènetis serrés, points de même forme qu'au droit. Écu à trois bandes, une croix tréflée brochant sur le tout.

Diamètre, 23 millimètres. (Musée de Lyon). Planche I, n° 5.

Cette variété nous paraît la plus ancienne des deux

(1) T. IV. col. 152.
(2) T. II, p. 149.

Digitized by Google

archevêques du nom de Villars, à cause de l'analogie qu'elle offre avec le plomb de Raoul de Torote. Le travail en est plus fin que celui des pièces que nous allons décrire.

8. — SANTE PVTINE : entre filets. Même type de saint Pothin.

℟. — M·O·N·E·T·E : entre filets. Les lettres séparées par des espèces de fleurs de lys. Même écu que sur le jeton précédent, sauf que la croix tréflée est peut-être au pied fiché.

Diamètre, 24 millimètres. (Musée de Lyon, planche I, n° 6).

Le seul exemplaire que nous connaissions de cette dernière pièce a l'épaisseur d'un pied-fort.

Les autres variétés aux armes de Villars sont fort grossièrement gravées et incorrectes comme blason ; elles ne se distinguent que par de très-légères différences ; on pourrait les attribuer à l'archevêque Louis de Villars, bien que le sceau de ce prélat porte les armoiries de sa famille régulièrement gravées. Nous ferons remarquer que sur ce sceau (1) figure aussi la croix tréflée qui semble avoir été l'attribut particulier des archevêques de Lyon des XIIIe et XIVe siècles.

9. — SANCTI FOTIN : grènetis intérieur. Les points en forme d'annelets. Même type de saint Pothin, plus lourd, mitre arrondie.

℟. — MONETE : filet intérieur. Mêmes points qu'au

(1) Voici la description de ce sceau d'après la *Description des sceaux des Archives Impériales*, de M. Douët d'Arc : S·LVDOVIDIDI·GRA·PRIME LVGDVN·ECCE·ARCHIEPI. en lettres capitales gothiques. Dans le champ, l'archevêque assis, vu de face, mitré, crossé et bénissant, accosté de deux écus, l'un bandé, l'autre chargé d'une croix tréflée ou fleuronnée. Dans un clocheton, qui occupe le haut du sceau, la vierge et deux saints à mi-corps. Sceau elliptique de 75 millimètres sur 19. L'empreinte d'après laquelle a été prise cette description est appendue à une charte du 27 février 1307. (Archives impériales, J. 266, n° 46.)

Digitized by Google

droit. Écu à trois barres, une croix tréflée au pied fiché brochant sur le tout ; le champ de l'écu garni de hachures.

Diamètre, 22 millimètres. (Collection de M. Vaganay). Planche I, nº 7.

MM. Derriaz et Vaganay possèdent encore deux variétés de ce plomb avec des différences insignifiantes. Ces variétés offrent toujours le blason des Villars-Thoire, qui était bandé d'or et de gueules, reproduit, de la même manière incorrecte, par trois barres.

La maison de Thoire, dans laquelle s'était fondue celle de Villars au commencement du XIIIe siècle, était l'une des plus illustres de la Bresse. Guichenon a donné sa généalogie dans son *Histoire de la Bresse et du Bugey* (1).

Henri de Villars, fils d'Étienne II, sire de Thoire et de Villars-en-Bresse, et de Béatrix de Faucigny, fut chanoine de l'Église de Lyon en 1270, chamarier et prévôt du chapitre (2), enfin archevêque en 1296. Il assista, en 1297, à la canonisation de saint Louis et fit, comme primat des Gaules, la levée du corps de ce roi à Saint-Denis. Il mourut à Rome le 18 juillet 1301, et fut remplacé par son petit-neveu Louis de Villars, fils d'Humbert IV, sire de Thoire et de Villars, et de Béatrix de Bourgogne, qui fut élu par le chapitre aussitôt après la mort de son grand-oncle (3).

Louis de Villars n'occupa guère plus longtemps que son oncle le siége de Lyon ; sacré en 1302, après la confirmation de son élection par le pape Boniface VIII, il mourut le 4 juillet 1308. On lui doit des fondations importantes : ce fut lui qui, en 1303, établit les carmes à Lyon, et l'année

(1) P. 213.

(2) Il existe aux archives départementales du Rhône un sceau de Henry de Villars, comme chancelier du chapitre. Ce sceau, appendu à une charte de 1285 (G. 140), porte un écu bandé de six pièces, à un lambel à trois pendants, et cette légende en lettres capitales gothiques : (✠ S.) DNI. HENRICI·DE·VILLARS.

(3) *Gallia christ.*, t. IV, col. 158.

Digitized by Google

suivante, autorisa la fondation de l'abbaye de la Déserte ; il érigea en collégiale l'église de Saint-Nizier, et obtint de Philippe le Bel la confirmation du comté de Lyon aux archevêques et au chapitre, d'où le titre de Comte que les chanoines de Lyon portèrent jusqu'à la Révolution. Ce fut aussi sous l'administration de Louis de Villars que le pape Clément V, frère de l'archevêque Béraud de Goth, fut couronné à Lyon le 14 novembre 1305 (1).

### Pierre de Savoie (1308-1332).

Pierre de Savoie, fils de Thomas III, comte de Maurienne et de Piémont, et de Guye de Bourgogne, succéda, en 1308, à Louis de Villars, ayant été doyen de Salisbury en Angleterre, chanoine, puis doyen de Lyon en 1304.

Ce fut cet archevêque qui remit, en 1312, au roi la justice temporelle de Lyon, qui lui fut rendue, en 1320, par Philippe le Long. Il vit, en 1316, nommer dans sa ville et couronner dans sa cathédrale le pape Jean XXII (2). Il mourut au mois de novembre 1332, ayant fait fabriquer, pendant sa longue administration, des jetons à un type différent de ceux de ses prédecesseurs. C'est toujours saint Pothin qui figure au droit de ces pièces, mais le buste du saint évêque est de profil ; le mot *moneta* disparaît, et, pour la première fois, l'archevêque place son nom en légende autour de ses armoiries, de même que, le premier, Philippe, son grand-oncle, avait placé son blason sur les jetons de son administration temporelle.

Les jetons de Pierre de Savoie, moins épais que ceux décrits précédemment, se distinguent en outre de ces derniers par un style médiocre et par un travail maigre et plus barbare.

(1) *Gallia christ.*, t. IV. col. 159.

(2) *Gallia christ.*, t. IV, col. 161. — Guichenon, *Histoire de la maison de Savoie*, 2e éd., t. I, p. 314.

Digitized by Google

Nous en connaissons deux variétés qui ne diffèrent l'une de l'autre que par leur largeur.

10. S PHOTIN filet extérieur. Buste de saint Pothin de profil à gauche, interrompant la légende ; une fibule ou un mors de chape de grande proportion, entre deux boutons, se remarque sur le vêtement.

℟. SABAD' filet extérieur. Les lettres de ce mot garnissant le champ, dans l'espace laissé vide autour d'un écu à une croix, chargé d'une petite croix tréflée.

Diamètre, 19 millimètres. (Collection de M. Vaganay). Planche I, nº 8.

11. Mêmes légendes et mêmes types.

Diamètre, 20 millimètres. (Musée de Lyon et collection de M. Derriaz.)

MM. Morel de Voisins et de Charpin ont donné pour armes à cet archevêque, d'après Guichenon (1) : De gueules, à la croix d'argent, et une bande d'azur brochant sur le tout. Notre jeton et le sceau de Pierre de Savoie, dont nous allons parler, prouvent que ce prélat porta les armes pleines de sa maison.

Nous devons à M Guillaume Bonnet, l'éminent statuaire lyonnais, notre ami et confrère à l'Académie de Lyon, la communication d'une bulle de plomb inédite de l'archevêque Pierre, dont voici la description : Représentation du prélat, crossé et mitré, assis sur un siége orné de têtes de lion, bénissant de la main droite et tenant sa crosse de la gauche. Grènetis au pourtour.

℟. PETR'
ARCHIEP
LVGD
III

En lettres capitales gothiques. Au-dessus, un écu à la croix, entre deux quatrefeuilles ; deux autres quatrefeuilles, l'un avant le mot *Petrus*, l'autre avant *Lugd*, filet au pourtour. Diamètre, 38 millimètres.

(1) *Histoire de la maison de Savoie*, 2e édition, t. I, p. 310.

Digitized by Google

### Guillaume de Sure (1332-1340).

A Piérre de Savoie succéda, en 1332, Guillaume de Sure, d'une famille noble de la Bresse, qui prenait son nom d'un château situé aux environs de Bourg. Guillaume avait passé par les dignités du chapitre : il avait été chantre, puis archidiacre de l'Église de Lyon en 1327 ; il mourut le 20 septembre 1340 (1).

Nous connaissons, de ce prélat, un jeton que nous allons décrire.

12. + MONETA SCI : PHOTI[illegible] grènetis intérieur. Buste mitré de saint Pothin, tenant la [illegible]sse de la main gauche et bénissant de la droite.

℟. + G . DE : SVRA. entre [illegible] grènetis. Les points en forme d'annelet. Dans le champ semé de billettes, un lion lampassé sur lequel broche la croix tréflée.

Diamètre, 21 millimètres. (Musée de Lyon). Planche I, n° 9.

Comme on le voit, Guillaume de Sure était revenu aux types et au module adoptés par les Villars, mais il avait imité son prédécesseur en inscrivant son nom autour du blason de sa famille qui portait, suivant MM. Morel de Voleine et de Charpin : D'argent, semé de billettes de sable, au lion de même, brochant sur le tout.

Le lion de ce revers rappelle tout à fait le type de certaines monnaies baronales de la fin du XIIIe siècle et des premières années du XIVe (2).

### Guy d'Auvergne (1340-1341).

Guy d'Auvergne, dit de Boulogne, fils de Robert VII, comte d'Auvergne et de Boulogne, et de Marie de Flandre,

(1) *Gallia christ.*, t. IV, col. 163.

(2) Voir notre *Essai sur la numismatique nivernaise*, p. 83.

Digitized by Google

sa seconde femme, fut archidiacre de Flandre, doyen de Saint-Martin de Tours en 1333, enfin archevêque de Lyon le 26 octobre 1340. Il n'occupa pas longtemps ce siége : nommé cardinal du titre de Sainte-Cécile, par le pape Clément VI en 1341, il se démit de son archevêché de Lyon et se retira à Rome, où il devint évêque de Porto. Il fut ensuite envoyé comme légat auprès du roi de Hongrie en 1349, et député par le pape en 1358, pour traiter de la paix entre les rois de France et d'Angleterre. Il remplit diverses autres missions importantes, et il mourut à Lerida en 1373, revêtu de la qualité de légat apostolique (1). Il fut enterré à l'abbaye du Bouchet, en Auvergne, dit Baluze, qui a consacré à ce prélat tout un chapitre de son *Histoire de la maison d'Auvergne.*

Pendant son court passage à l'archevêché de Lyon, Guy d'Auvergne fit fabriquer trois jetons se rapprochant beaucoup, comme style, de celui de Guillaume de Sure, mais dont le plus ancien ne présente pas la croix tréflée.

13. ✠ MONETA · SCI · PHOTINI entre filets. Buste de saint Pothin tout à fait semblable à celui du jeton précédent.

℟. ✠ G DE BOLOMA entre filets. Dans le champ, le gonfanon des armes d'Auvergne, ses pendants arrondis très-découpés et s'élargissant à leur extrémité ; les trois annelets très-marqués.

Diamètre, 20 millimètres. (Musée de Lyon). Planche I, n° 10.

Ce plomb nous paraît le plus ancien des trois, à cause de sa parfaite analogie avec celui de Guillaume de Sure, et aussi à cause de la forme tout à fait primitive du gonfanon.

Sur les deux autres, d'un travail moins large, le gonfanon prend une forme plus moderne, ses pendants sont

(1) *Gallia christ.*, t. IV, col. 165. — *Archevêques de Lyon*, p. 75. — Baluze, *Histoire de la maison d'Auvergne.*



Digitized by Google

moins découpés et le nom du prélat est en français ; enfin la croix tréflée broche sur le blason.

14. + MONETA·SCI : PHOTIN entre grènetis. Buste semblable au précédent.

℟. + : G : DE : BOLOINE entre grènetis. Gonfanon d'une forme plus lourde, bordé de franges et chargé de la croix tréflée.

Diamètre, 22 millimètres. (Collection de M. Vaganay.) Planche I, n° 1.

15. + MONETA SCI PHOTIN entre filets. Même buste de saint Pothin.

℟. G : DE : BOLOINE entre filets. Gonfanon de forme lourde, chargé de la croix tréflée.

Diamètre, 21 millimètres. (Collection de M. Vaganay). Planche I, n° 2.

On sait que les comtes d'Auvergne portaient : D'or, au gonfanon de gueules, frangé de sinople. Depuis l'entrée du comté de Boulogne dans la maison d'Auvergne, les seigneurs de cette maison écartelèrent ou partirent souvent leur blason primitif de celui de Boulogne : D'or, à trois tourteaux de gueules ; mais jamais l'archevêque Guy ne porta d'autres armes que le gonfanon, bien que MM. Morel de Voleine et de Charpin lui aient donné un écusson écartelé de Boulogne.

Le tombeau de ce prélat dans l'église du Bouchet, dont le dessin a été donné par Baluze (1), était décoré d'écussons qui ne portaient, comme celui de nos jetons, que le gonfanon.

### Henry de Villars-Thoire (1342-1354).

Henry de Villars-Thoire, de la même famille que les archevêques dont nous avons parlé, succéda à Guy d'Auvergne le 7 novembre 1342, après avoir été sacristain et

(1) *Histoire de la maison d'Auvergne.*

Digitized by Google

chamarier de l'Église de Lyon, évêque de Viviers en 1333, puis de Valence et de Die en 1336. Il était fils de Humbert IV, sire de Thoire et de Villars-en-Bresse, et d'Éléonore de Beaujeu. Il gouverna l'Église de Lyon pendant douze ans, étant mort le 25 novembre 1354 (1).

C'est à ce prélat que nous proposons d'attribuer le jeton suivant, sans légende, dont les types s'éloignent un peu de ceux des autres archevêques.

16. Pas de légende. Buste de saint Pothin accosté des lettres F et O, filet au pourtour.

℟. Écu barré de six pièces à une croix fleurdelysée au pied fiché brochant sur le tout. Cet écu accosté des lettres I et O, filet au pourtour.

Diamètre, 21 millimètres. (Collection de M. Vaganay). Planche I, nº 3.

Sur cette pièce, le buste de saint Pothin est tout à fait différent de celui des autres jetons : on ne voit ni crosse ni dextre bénissante, et des mèches de cheveux frisés s'échappent de la mitre, dont les deux pointes sont visibles. Sans attacher d'importance à cette observation, nous ne pouvons nous empêcher de signaler la ressemblance parfaite qui existe entre ce buste et une tête d'évêque qui figure dans l'ornementation de l'un des portails de la cathédrale de Lyon, ornementation qui date du XIVe siècle.

Le blason des Villars est encore reproduit à l'envers, comme sur les jetons de l'archevêque Louis de Villars ; le champ des trois pièces du barré est marqué de hachures croisées, la croix est fleurdelysée au lieu d'être tréflée comme les autres.

Les lettres qui accostent la tête de saint Pothin seraient les deux premières du nom de ce saint, que nous avons vu écrit *Photinus* et que nous verrons plus loin écrit *Fotinus* : celles qui se trouvent de chaque côté de l'écu seraient les deux premières de *Ioannes*. On sait que saint Jean était le

(1) *Gallia christiana*, t. IV, p. 166.

Digitized by Google

patron du chapitre de Lyon. Nous ne pouvons trouver d'autre explication à ces lettres.

### Raymond Sachetti (1354-1358).

Nous croyons pouvoir donner à cet archevêque, successeur de Henry de Villars, les deux jetons suivants :

17. Pas de légende. Buste de saint Pothin, accosté des lettres S et P, cette dernière lettre surmontée d'un trait, compris dans un orle quadribolé ; grènetis au pourtour.

℟. Pas de légende. Écu ogival à trois bandes et une croix tréflée brochant sur le tout ; cet écu accosté et surmonté de sortes de bouquets de feuilles qui garnissent le fond du champ. Grènetis au pourtour.

Diamètre, 25 millimètres. (Musée de Lyon). Planche I, n° 4.

18. Mêmes types.

Diamètre, 23 millimètres. (Collection de M. Vaganay.)

Ces jetons sont évidemment imités de celui de Henri de Villars, et leur attribution n'est pas douteuse, puisque Raymond Sachetti portait pour armes : D'argent, à trois bandes de sable (1).

Raymond Sachetti, nommé aussi *de Saquella* et Saquet, fut conseiller au parlement de Paris, puis, en 1346, évêque de Thérouanne (2) ; son origine est inconnue.

### Guillaume de Thurey (1358-1365).

Guillaume de Thurey ou de Turey, doyen du chapitre, succéda à Raymond Sachetti. Il fit travailler à l'achèvement de sa cathédrale, dont les vitraux et les piliers des dernières travées occidentales portent son blason plusieurs fois répété. Il appartenait à une famille noble de la

(1) *Archevêques de Lyon*, p. 77.

(2) *Gallia christ.*, t. IV, col. 16.

Digitized by Google

Bresse châlonnaise qui avait donné à l'Église de Lyon plusieurs chanoines, et à l'abbaye de Saint-Pierre de Lyon deux abbesses. Il portait : D'or, au sautoir de gueules. Il mourut le 12 mai 1365 et il fut enterré dans le chœur de son église (1).

Nous connaissons de cet archevêque un seul jeton, tout à fait différent de ceux de ses prédécesseurs, qui, pour les types et pour le style, rappelle le plomb de Raoul de Torote.

19. ✠ SANCTVS POTINV entre grènetis. Buste de saint Pothin, la tête environnée d'un nimbe perlé ; la crosse à droite.

℟. ✠ ·DE·TVREI· entre grènetis ; points en forme de quintefeuille. Écu à un sautoir, une croix pattée à longue hampe brochant sur le tout.

Diamètre, 21 millimètres. (Collection de M. Derriaz). Planche I, nº 5.

Guillaume de Thurey reprit l'usage de mettre son nom autour de l'écu de ses armes. Il modifia la forme de la croix placée sur le blason, qui n'est plus la croix tréflée ou fleuronnée de ses prédécesseurs, étendant ses bras sur l'écusson, mais bien la croix processionnelle, que Charles d'Alençon, successeur de Guillaume, et que les archevêques des XVIe et XVIIe siècles placeront en pal derrière leurs armoiries.

Il faut toutefois remarquer que, dans les verrières de la métropole de Lyon, le blason des Thurey est chargé d'une croix tréflée d'azur.

## Charles d'Alençon (1365-1375).

Charles d'Alençon, fils de Charles Ier de Valois, comte d'Alençon et du Perche, et de Marie d'Espagne, appartenait à l'ordre de saint Dominique, lorsqu'il monta sur le siége

(1) *Gallia christ.*, t. IV, col. 168,

Digitized by Google

de Lyon, le 13 juillet 1365, après la mort de Guillaume de Thurey.

Ce prélat, dont l'administration a laissé peu de souvenirs, mourut, le 5 juillet 1375, à Lyon, au château de Pierre-Scize, qui appartenait alors aux archevêques (1).

Charles d'Alençon, le seul des archevêques de Lyon qui ait osé mettre son nom sur les monnaies frappées par le chapitre de cette ville, ne le mit sur aucun des nombreux jetons qu'il fit fabriquer.

Le plus curieux et bien probablement le plus ancien plomb de cette série porte au droit le type ordinaire et la légende des monnaies de Lyon ; en voici la description, d'après le seul exemplaire fort mal frappé que nous connaissions :

20. (+ *Pr*)IMA : SE (*des*) entre grènetis. Lcroisée accostée à dextre d'un croissant.

℟. (*Lugdunen*) SIS entre grènetis. Écu à trois fleurs de lys, à la bordure chargée de dix besants.

Diamètre, 21 millimètres. (Collection de M. Derriaz). Planche I, nº 6.

Les autres jetons de Charles d'Alençon, dont les variétés ne se distinguent les unes des autres que par de légères différences, offrent au droit le type habituel de saint Pothin, buste non crossé, et, au revers, l'écu d'Alençon qui était : De France, à la bordure de gueules, chargée de dix besants d'argent, placé sur la croix archiépiscopale en pal, dont la partie supérieure indique le commencement de la légende.

La légende de ce revers fut aussi employée pour la première fois. Nous ferons remarquer, au sujet de ce blason, que Charles d'Alençon fut l'un des princes de la maison de France qui adoptèrent les premiers la réduction des fleurs de lys au nombre trois. De 1365 à 1375, on trouve généralement les fleurs de lys sans nombre sur les blasons de ces seigneurs. Nous dirons aussi que le nombre des

(1) *Gallia christ.*, t. IV, col. 169.

Digitized by Google

besants de la bordure n'est jamais le même sur ces jetons.

21. SANTE PHOTINE entre grènetis serrés. Buste de saint Pothin.

℟, + ORA PRO NOBIS entre grènetis serrés. Écu d'Alençon, à la bordure chargée de vingt et un besants ; une croix en pal derrière l'écu.

Diamètre, 22 millimètres. (Musée de Lyon). Planche I, n° 7.

22. + SANTE PHOTINV : entre grènetis. Buste de saint Pothin, mitre sans perles, ses deux pointes visibles ; des cheveux accompagnent le visage ; points en forme d'annelets.

℟. ORA : PRONOBIS : entre grènetis. Écu d'Alençon avec bordure chargée de onze besants, placé sur la croix archiépiscopale.

Diamètre, 21 millimètres. (Collection de M. Vaganay.)

Les quatre ou cinq variétés que renferment les collections de MM. Derriaz et Vaganay se rapprochent tout à fait de celles que nous venons de décrire, et nous croyons inutile d'en donner ici la description.

## Jean de Talaru (1375-1493).

Issu d'une des plus grandes familles chevaleresques du Forez, ce prélat, d'abord chanoine de Saint-Just, custode, puis doyen de l'Église de Lyon, avait éte nommé archevêque de cette ville après la mort de Guillaume de Thurey, mais il fut obligé de céder la place à Charles d'Alençon. Réélu après la mort de ce prince, il monta, le 29 juillet 1375, sur le siége archiépiscopal de Lyon, qu'il abandonna en 1389, ayant été nommé cardinal par l'antipape Clément VII. Jean de Talaru mourut le 24 septembre 1493 et fut enterré dans son ancienne cathédrale (1).

Quatre jetons du musée de Lyon et des collections de

(1) *Gallia christ.*, t. IV, col. 170.

Digitized by Google

MM. Derriaz et Vaganay doivent être attribués à cet archevêque plutôt qu'à son neveu, Amédée de Talaru, aussi archevêque de Lyon de 1415 à 1444, le style de ces petits monuments ne permettant pas de leur assigner une autre date que le XIVe siècle.

Ces jetons, dont quelques-uns sont d'un travail fort médiocre, et offrent des légendes très-incorrectes, portent au droit saint Pothin, tenant la crosse et bénissant, comme sur la plupart des pièces décrites ci-dessus ; seulement le saint, vu à mi-corps, interrompt la légende dans la partie inférieure de la pièce, et il est revêtu de la chape au lieu de porter une chasuble.

Au revers, figure l'écusson des Talaru : Parti d'azur et d'or, à la cotice de gueules brochant sur le tout, chargé de la croix tréflée, qui avait disparu des jetons archiépiscopaux depuis Guillaume de Thurey. Le parti dextre de cet écu distingué de l'autre par un travail de hachures croisées.

23. ✠ SANTV·FOTINV : entre grènetis serrés. Buste de saint Pothin revêtu de la chape, bénissant de la main droite et tenant sa crosse de la gauche.

℟. ✠ SANTVS·FOTINVS· entre grènetis serrés. Buste de saint Pothin revêtu de la chape, bénissant de la main droite et tenant sa crosse de la gauche.

℟. ✠ SANCTVS·FOTINVS. entre grènetis serrés. Les points en forme de tiercefeuille. Écu parti, à une bande brochant sur le parti, et une croix tréflée au pied fiché brochant sur le tout.

Diamètre, 21 millimèt. (Musée de Lyon). Planche I, n° 8.

24, ✠ SANCTVS FOTINVS· entre filets. Un trèfle à la fin de la légende. Buste bénissant et tenant la crosse, dont la volute est peu développée, la tête environnée d'un nimbe de perles.

℟. ORA PRO NOBIS : entre grènetis légèrement marqués. Écu de Talaru semblable à celui de la pièce précédente, sauf que les extrémités de la croix tréflée dépassent quelque peu les bords de l'écusson.

Digitized by Google

Diamètre, 21 millimètres. (Collection de M. Vaganay.)

25. SANCTVS FOTINVS : entre grènetis serrés. Buste de saint Pothin bénissant et tenant la crosse, dont on ne voit que la hampe.

℟. + AVRA PRO NOBIS... entre grènetis serrés. Les points en forme de quatrefeuille. Écu semblable à celui du jeton précédent.

Diamètre, 21 millimètres. (Collection de M. Vaganay.) Planche I, nº 9.

26. Variété à peu près semblable comme droit et comme revers ; le buste plus grêle, les lettres plus mal formées et le travail encore plus grossier.

Diamètre, 20 millimètres. (Collection de M. Vaganay.)

### Philippe de Thurey. (1392-1415.)

Philippe de Thurey, neveu de Guillaume dont nous avons parlé, fut chanoine de Lyon, puis archevêque en 1392. Il mourut en 1415, et eut pour sépulture la chapelle du Saint-Sépulcre, qu'il avait fondée dans sa cathédrale (1).

C'est sous ce prélat que paraît avoir cessé, vers 1413, le monnayage lyonnais, et c'est à lui qu'appartient la dernière pièce de notre série, dont voici la description :

27. + PHVS : DE : THUREIO : entre filets. Les points en forme d'annelet. Écu à un sautoir.

℟. + ARCHIEPUS LVGDVN : entre filets. Dans le champ, le sautoir des armes de Thurey, qui portaient, comme nous l'avons dit : D'or, au sautoir de gueules.

Diamètre, 21 millimètres. (Musée de Lyon). Planche I, nº 10.

Ce jeton, des premières années du xvᵉ siècle, s'éloigne tout à fait de ceux que nous avons décrits et ressemble aux jetons modernes.

A quoi servirent les plombs que nous venons de décrire ? Ce ne pouvaient être les méreaux du chapitre de Lyon, qui

(1) *Gallia christ.*, t. IV, col. 172.

Digitized by Google

paraît n'avoir point fait usage, aux XIIIe et XIVe siècles du moins, de pièces de ce genre, et qui d'ailleurs, fier de sa puissance, de son droit de monnayage et de l'illustre origine de ses membres, n'aurait certes pas consenti à se servir de méreaux ne portant ni son nom, ni ses armes propres, ni l'image de son patron saint Jean. Notre opinion est que ces plombs étaient des jetons de compte, des jetons à l'usage de la maison de nos archevêques et de leur administration temporelle. L'étude des archives de la métropole lyonnaise nous permettra peut-être de résoudre la question d'une manière décisive. Nous avons voulu toutefois ne pas attendre une solution, qui peut ne pas se trouver, pour présenter notre travail, quelque imparfait qu'il soit, sur cette curieuse série, sans contredit fort intéressante et, nous le croyons, unique dans la numismatique française.

Comte de SOULTRAIT.

Digitized by Google

LES

# VIEUX CHATEAUX DU LYONNAIS [1]

## III. CHATILLON D'AZERGUES.

### CHAPITRE PREMIER. — NOTICE HISTORIQUE.

#### § 1. Les Seigneurs de Châtillon.

CHATILLON D'AZERGUES ne fut sans doute, à l'origine, qu'un poste fortifié d'une importance secondaire. Son nom même : *Castellio, châtillon*, simple diminutif de *castellum* (château), nous indique que le château primitif de Châtillon fut loin d'avoir la force et l'étendue de celui dont nous admirons les restes. L'opinion de ceux qui pensent que le château actuel a succédé à un ancien poste romain n'a même rien d'invraisemblable ; les diverses dénominations rapportées ci-dessus servent aussi bien à désigner l'emplace-

(1) V. la *Revue du Lyonnais*, 2e série. Tome XXIX, p. 52.

Digitized by Google

ment d'un camp romain qu'un château féodal, et l'on sait d'ailleurs qu'un grand nombre de forteresses du moyen âge ont remplacé des châteaux de l'époque romaine, qui avaient fait partie du système général de défense du pays et dont la plupart étaient destinés à fermer l'entrée des vallées (1).

Au surplus, il n'est pas douteux que Châtillon n'ait été fortifié dès les premiers temps de la féodalité. Sa forte position sur un promontoire de rochers, qui commande à la fois les deux vallées de l'Azergues et d'Alix, dut faire choisir de bonne heure ce lieu par les rudes batailleurs du Xe et du XIe siècles pour y élever une forteresse.

Mais l'obscurité la plus complète existe sur le fondateur du château actuel et sur ses premiers possesseurs. Pourtant, comme à cette époque le seigneur féodal empruntait à son fief le nom patronymique qu'il transmettait à sa postérité, et que, dès les temps les plus reculés, nous trouvons une famille de Châtillon possessionnée dans nos contrées et notamment aux Chères, à Lissieu, à Anse, et à Quincieu (2), nous pouvons dire, avec toutes les vraisemblances désirables, que c'est à elle que notre vieux manoir dut sa fondation.

Il est vrai qu'il faut se garder de confondre, comme on l'a fait quelquefois, les seigneurs de Châtillon les Dombes avec ceux de Châtillon d'Azergues, qui ne semblent avoir eu entre eux de commun que le nom. Mais s'il n'est point démontré que Bernard et Etienne de Châtillon, qui figurent comme témoins dans une charte de l'an 1080, aient possédé la seigneurie de Châtillon d'Azergues, le fait paraît plus probable en ce qui concerne Amblard de Châtillon, qui était possessionné à Essertines en Chatelneuf vers l'an 1100 (3). Enfin, il est bien difficile de ne pas croire que Guillaume

(1) Ducange. V° *Castellio*. Quicherat. *De la formation française des anciens noms de lieux*, p. 54. — Congrès archéol. de France, 13e session, p. 67.

(2) Guigue. *Obituarium lugdunensis ecclesiæ*, p. 71. 134. 184.

(3) Cartul. de Savigny, ch. 766, 861. et 948.

Digitized by Google

Rainier de Châtillon, qui vivait en 1121, était seigneur de Châtillon d'Azergues, alors que nous le voyons, cette même année, signer une charte avec Pierre de Bully, possesseur d'une seigneurie limitrophe. Et il en est de même de Dalmace de Châtillon, témoin dans un acte de l'an 1160, avec Guichard d'Oingt. Ajoutons enfin que la filiation des seigneurs de Châtillon les Dombes est connue, et qu'aucun des noms qui précèdent ne figure dans leur généalogie. On peut donc affirmer, avec toute la certitude désirable, que Châtillon d'Azergues fut possédé, au XI^e et au XII^e siècle, par une famille chevaleresque qui lui emprunta son nom, et dont les documents de l'époque ne nous ont conservé aucun autre souvenir (1).

La première mention faite dans nos annales du château de Châtillon se trouve dans le traité de 1173, par lequel l'archevêque de Lyon et le comte de Forez fixèrent les limites de leurs domaines respectifs : « Sur la rive droite de la « Saône, porte ce document, le comte cède à l'archevêque « le château de Châtillon (*Castellionis*) et tout ce qui est « renfermé dans ce château et son mandement, pour lequel « le seigneur du dit château doit fidélité et hommage « lige (2). »

C'est ainsi que Châtillon fut compris désormais dans la province du Lyonnais et placé sous la suzeraineté de l'Église de Lyon. Mais la période historique ne s'ouvre pour les seigneurs de Châtillon d'Azergues qu'au commencement du XIII^e siècle. A cette époque la famille de Châtillon a disparu et la seigneurie du lieua passé à la maison d'Oingt qui possédait, depuis l'époque la plus reculée, le vieux bourg de ce nom, auquel nos historiens donnent une ori-

(1) Cartul. de Savigny, ch. 903. — Huillard Bréholles *Invent. des titres de la maison de Bourbon*, n° 8. — Chaverondier, *Invent. des titres du comté de Forez*, p. 586. — La Chesnaye des Bois, IV p. 344.

(2) Menestrier. *Histoire civile et consul.* Preuves, p. 37.

Digitized by Google

gine romaine; famille illustre qui apparaît dans notre histoire dès le commencement du XI^e siècle et qui donna des chanoines à l'Église de Lyon, des moines à l'Ile Barbe et à Savigny et se montra toujours dévouée aux intérêts de cette dernière abbaye.

Le premier représentant de cette famille que nous trouvons en possession de Châtillon d'Azergues, est Guichard d'Oingt, qui vivait en 1217. A cette époque, si une grande partie du sol est aux mains des seigneurs laïques, les églises et les monastères sont loin d'avoir perdu les richesses recueillies pendant le cours des siècles précédents. Ruinées par les croisades lointaines, par la construction des châteaux forts et par les guerres privées, les familles chevaleresques ont souvent recours à des emprunts pour lesquels nous les voyons engager leurs châteaux et leurs seigneuries. Et alors c'est généralement aux églises que s'adressent les seigneurs féodaux.

Il en fut ainsi de Guichard d'Oingt. Ses domaines étaient vastes et nombreux; il était possessionné à Bagnols, à Légny, au Bois-d'Oingt, à Theizé, à Pouilly, à Liergues, à Moiré, à Saint-Véran, à Sarsay, à Saint-Loup, à Ternant et à Saint-Marcel l'Éclairé; c'est ainsi que nous le voyons, en 1228, rendre hommage, pour ce dernier fief, à Guy comte de Forez (1). Mais cet accroissement de possessions territoriales ne semble guère l'avoir enrichi; il lui fallait fortifier les bourgs et relever les vieilles forteresses des premiers âges de la féodalité; il venait ainsi d'entourer Bagnols d'un mur d'enceinte; peut-être même en avait-il reconstruit le vieux château, et tous ces grands travaux avaient épuisé ses ressources. Aussi, dès l'année 1217, le voyons-nous engager son château d'Oingt à Renaud, archevêque de Lyon, en garantie d'un premier emprunt (2).

(1) Noms féodaux, V° Yconio.

(2) *Obituarium Lugdunensis ecclesiæ*. p. 134. — Archives du Rhône, armoire Cham, vol 48, n° 1.

Digitized by Google

Trois ans plus tard, le 12 février 1220, il engageait au même prélat, pour une somme 11,000 sous forts, les fortifications qu'il venait d'élever récemment à Bagnols (*munitionem de novo constructam*), et tous les droits qu'il avait au même lieu, ainsi qu'au Bois-d'Oingt et dans la paroisse de Légny. Guichard présenta en outre comme cautions plusieurs représentants de la noblesse chevaleresque de nos provinces. C'étaient : Guy de Marchampt, Guy de Marzé, Aymon de Varennes, Pierre de Taney, Dalmace de Saint-Symphorien, Zacharie de Fontanez, Etienne et Pierre de Lanay, Humbert Ayglier, Zacharie Mauvoisin et plusieurs autres. Chacun d'eux s'engagea pour Guichard jusqu'à concurrence de 300 sous forts (1).

Mais cet emprunt ne put suffire aux besoins de Guichard ; l'année suivante, l'archevêque Renaud accorda encore aux prières du seigneur d'Oingt et de ses amis, un prêt de 1000 sous forts. Quatre ans plus tard, nouvelles sollicitations, nouvel emprunt de 8,000 sous forts. En garantie de tous ces prêts qui s'élevaient à la somme totale de 20,000 sous forts, Guichard engagea au chapitre tous les droits qu'il possédait sur les villages de Theizé, de Pouilly, de Liergues, de Moiré, de Saint-Véran, de Sarsay, de Saint-Loup, de Ternant, du Bois-d'Oingt et de Légny, aussi bien que sa nouvelle forteresse de Bagnols, droits qu'il tenait déjà en fief de l'Eglise de Lyon et qu'il promit de posséder toujours en fidèle vassal. De plus, le même emprunt fut encore cautionné par les chevaliers dont les noms sont rapportés ci-dessus (2).

Le testament de Robert II, archevêque de Lyon, du mois de juin 1232, nous apprend que sous ce prélat, Guichard avait pu rembourser 1,000 livres sur l'engagement

(1) Archives du Rhône. Arm. Cham. Vol. 48, n° 3. Nous devons la communication de ce document ainsi que celle de la pièce suivante à l'obligeance de M. Vital de Valous.

(2) Archives du Rhône. Arm. Cham. Vol. 48, n° 6.

Digitized by Google

du château d'Oingt, mais dans l'intervalle il avait engagé Châtillon à l'Eglise de Lyon pour le prêt d'une somme de cent livres que l'archevêque Robert légua à son successeur (1).

Tel est le premier document qui nous montre Châtillon d'Azergues en possession des seigneurs d'Oingt.

Guichard laissa deux fils : Guichard et Etienne. Guichard l'aîné hérita de la terre d'Oingt. Etienne fut seigneur de Châtillon d'Azergues, de Bagnols, de Saint-Forgeux, de Saint-Romain de Popey, d'Ancy, de Fleurieux et de Brullioles. Il paraît même avoir été en possession de toutes ces terres dès l'année 1247 (2). Mais il ne posséda jamais que la moitié de la seigneurie de Châtillon. Dès cette époque, et jusqu'à la fin du XV^e siècle, cette seigneurie fut divisée en deux parties, et nous aurons à rechercher quels furent pendant cette période de deux siècles les divers coseigneurs de ce fief. Il nous suffit de savoir présentement qu'au milieu du XIII^e siècle l'autre moitié de Châtillon était aux mains d'André d'Albon, seigneur de Curis. C'est du moins ce qui résulte de divers événements dont on verra plus loin le récit et que ce fait seul rend explicables.

Etienne d'Oingt nous est surtout connu par la charte de franchises qu'il accorda, avec le consentement et l'approbation de son frère Guichard d'Oingt, aux habitants de la seigneurie de Châtillon, le 1^er avril 1260 (vieux style).

Depuis quelques mois seulement, Villefranche venait de recevoir sa charte de libertés communales. Le mouvement général des esprits, l'exemple donné par un puissant voisin, enfin même son propre intérêt puisqu'il s'agissait de retenir les habitants de ses domaines, et qu'il se fit payer une somme de 300 livres viennoises, tout portait le seigneur de Châtillon à libérer ses vassaux des droits onéreux que

(1) *Obituarium Lugdunensis ecclesiæ*, p. 210.

(2) Bedin, *Fief de Prosny* ;p. 28.

Digitized by Google

faisait peser sur eux le joug féodal. Après en avoir délibéré avec ses amis, Etienne d'Oingt les affranchit donc à l'avenir du droit de taille ou complainte (*omnem tailliam complaintam*), des taxes arbitraires appelées extorsions et exactions (*exactiones et extorsiones*), des corvées, même de celles qui se bornaient à un seul jour de travail (*corvatas jornales*), et des reconnaissances (*recognitiones*) dues lors du changement du seigneur ou pour toute transmission de biens d'un père à ses enfants ou de ces derniers à leurs ascendants. Il renonça pareillement aux droits de bauvin (*bannum de augusto*), de péage sur le vin, et de retrait censuel. Mais le service militaire à la suite du seigneur (*chalvagatas*), aussi bien que les droits de laods et ventes furent maintenus expressément (1).

Cette charte ne renferme ainsi que la remise de quelques-uns des droits exercés au moyen âge par un seigneur sur ses vassaux. Il n'y est fait aucune mention de concessions municipales donnant au bourg de Châtillon le droit de se former en commune et de confier à des consuls la gestion de ses affaires publiques. Cependant, ce droit a dû être concédé, au moins verbalement, à une époque quelconqne, car lorsque, pour assurer la conservation de sa charte, le bourg de Châtillon demanda, en 1597, son insinuation au greffe de la sénéchaussée de Lyon, la supplique fut faite au nom des consuls du lieu (2).

La charte de Châtillon d'Azergues, retrouvée récemment aux archives de la Cour impériale par M. Vital de Valous, est précieuse, non-seulement parce qu'elle est la seule charte concédée au moyen âge, dans la province du Lyonnais, dont nous possédions le texte complet, mais encore

(1) Voir pour de plus amples détails sur cette charte le travail spécial que lui a consacré M. Vital de Valous et qui forme le chap. V de cette notice.

(2) « Supplient humblement les *cosses*, manans et habitans de Chastillon d'Azergues... » — V. ce document aux pièces justificatives.



Digitized by Google

parce qu'elle nous indique l'étendue de la seigneurie de Châtillon, au milieu du XIII^e siècle. Cette seigneurie comprenait à la fois les paroisses de Saint-Jean (1) et de Saint-Barthélemy de Châtillon, de Sainte-Valburge (aujourd'hui chapelle d'Amancey), de Chessy, du Breuil, de Saint-Germain sur l'Arbresle, de Sarsay, de Dorieux, de Coleymieux, de Belmont et de Charnay.

Bien plus, ce document nous donne d'une manière précise les confins de cette circonscription féodale et nous les reproduisons ici, bien que les noms de lieux indiqués comme points de repère soient oubliés sans doute depuis longtemps.

Ces limites formaient le périmètre suivant : Du chêne de Charnay (2), elles se dirigeaient vers le trève de Mercurens (*ad trivium de Mercurens*), et de là vers l'Azergues, en suivant le chemin de Croze (3) à cette rivière (*de Crozes en Azergo*). De ce cours d'eau, elles remontaient à la Roche Clusel (*ad rupem dictam Clusel*), passaient au lieu des Places (4), puis au trève de Lays (5), (*ad trivium de Lays*), pour aboutir au chêne de Charnay (*ad quercum de Charnay*), indiqué comme point de départ (6).

Il est probable qu'Etienne d'Oingt ne vit point son exemple suivi par le seigneur de l'autre moitié de Châtillon. Car si ce dernier eût accordé les mêmes franchises à ses vas-

(1) Nous voyons sur le plan cadastral que le territoire situé entre le bourg de Châtillon et l'Azergues porte le nom de *Saint-Jean*. C'est là, sans doute, un dernier souvenir d'une ancienne subdivision de la paroisse de Châtillon.

(2) Le nom de la *Montée du Chêne*, que nous rencontrons sur le plan cadastral de Châtillon, nous indique, sans doute, la situation de cet ancien point de repère.

(3) Peut-être s'agit-il là du lieu appelé *Crouze* sur le plan cadastral.

(4) Les Places, hameau de la commune de Sarsay.

(5) Sans doute *Glay*, entre Saint-Germain et le Breuil.

(6) Archives de la Cour impériale de Lyon. *Registres des insinuations*. Vol. 122, f^os 151 et suiv.

Digitized by Google

saux, les habitants de Châtillon n'eussent point négligé évidemment de faire transcrire aussi cette seconde charte sur les registres de la sénéchaussée de Lyon.

Un hommage rendu, en 1272, par Etienne de Varennes à l'abbé de l'Ile Barbe, nous apprend qu'Etienne d'Oingt vivait encore à cette date (1). Mais sa mort est antérieure à l'année 1284. L'ancienneté de sa famille et l'importance de ses possessions territoriales lui avaient fait contracter une illustre alliance : il avait épousé Artaude de Roussillon, fille d'Artaud, quatrième du nom, seigneur de Roussillon, et d'Artaude, fille de Guy IV, comte de Forez, qui lui donna sept enfants.

Etienne d'Oingt laissa, en mourant, à sa veuve l'usufruit des terres et seigneuries de Châtillon, Bagnols, Saint-Forgeux et Saint-Romain de Popey. Ses enfants étaient fort jeunes encore, et leur âge les livrait sans défense aux agressions violentes d'injustes voisins. Mais ils trouvèrent un puissant protecteur dans leur cousin Artaud V de Roussillon-Annonay, fils de Guillaume de Roussillon et de Béatrix de la Tour, qui possédait dans nos contrées les seigneuries de Riverie, de Dargoire et de Châteauneuf. Pour mieux assurer sans doute l'efficacité d'un tel appui, mais en apparence pour le récompenser des services qu'il leur avait rendus, les filles d'Etienne d'Oingt, nommées Marguerite, Éléonore, Guiburge, Clémence et Élisabeth, firent don à Artaud, par un acte du mois de décembre 1284, de leurs terres et seigneuries de Châtillon d'Azergues, Bagnols, Saint-Forgeux et Saint-Romain de Popey. Cette donation, dont Falque d'Ampuis et Guillaume Malamotha, chevaliers, furent témoins, fut approuvée par Girin de *Mazuriaco* (de Mizérieux?), leur curateur (2).

L'année suivante, Gilet d'Oingt, fils d'Etienne d'Oingt, suivit l'exemple de ses sœurs. Le 2 novembre 1285, il fit

(1) Bedin. Fief de Prosny, p. 28.

(2) Huillard-Bréholles. Inventaire des titres des ducs de Bourbon. N° 754.

Digitized by Google

aussi donation à Artaud de Roussillon de tout ce qu'il pouvait posséder ou prétendre à Châtillon d'Azergues, à Bagnols, à Saint-Forgeux, à Saint-Romain de Popey, à Ancy, à Fleurieux, à Brullioles, ainsi que de la garde de Dorieux, et cela, ajoute l'acte, en considération des bons services qu'Artaud avait rendus au donateur (1).

Gilet d'Oingt mourut jeune et sans laisser de postérité, de même que son frère Guichard. Mais Artaud, qui n'avait reçu ces divers fiefs que pour mieux assurer la protection qu'il avait accordée à ses jeunes parents, ne prit jamais possession de Châtillon d'Azergues, ni le titre de seigneur de cette terre, et il se souvint, en loyal chevalier, de restituer le dépôt qui lui avait été confié, quand les enfants d'Etienne d'Oingt furent en état de se protéger eux-mêmes. Châtillon d'Azergues, avec les terres de Bagnols, de Saint-Forgeux et de Saint-Romain de Popey, dont la veuve d'Etienne d'Oingt avait l'usufruit, formaient la dot de deux de ses filles : Marguerite et Eléonore. Au mois de décembre 1288, l'une et l'autre furent fiancées, l'aînée, Marguerite, à Guy d'Albon, et Eléonore à Guillaume d'Albon, tous deux fils d'André d'Albon, chevalier, seigneur de Curis et coseigneur de Châtillon d'Azergues. Désormais la tutelle d'Artaud de Roussillon devenait sans objet. Aussi, dans un acte du 28 décembre 1288, s'empressa-t-il de renoncer, en considération de ce mariage, à la donation qui lui avait été faite. Toutefois, il se réservait de reprendre les biens cédés, au cas où Marguerite et Eléonore ne laisseraient pas d'enfants, en se chargeant d'exécuter leurs dispositions testamentaires qui s'élevaient pour chacune d'elles à la somme de 200 livres viennoises.

Cet abandon fait, les deux futures, par un autre acte du même jour, déclarèrent apporter en dot à Guy et à Guillaume d'Albon les terres et seigneuries de Châtillon

(1) Huillard-Bréholles. Inventaire des titres de la maison de Bourbon. N° 777.

Digitized by Google

d'Azergues, de Saint-Forgeux, de Saint-Romain de Popey et en général tous les biens leur provenant de l'héritage paternel, à l'exception toutefois de l'usufruit de la terre de Bagnols qui fut réservé à leur mère (1).

C'est ainsi que Châtillon d'Azergues passa aux mains de la famille d'Albon pour y demeurer pendant près de deux siècles. Mais alors, aussi, commence pour le vieux manoir la période des guerres privées, des siéges et des combats. En 1297, Guillaume d'Albon suivit, avec un chevalier et deux écuyers, le bailli de Mâcon qui allait, par ordre du roi, au secours du duc de Bourgogne (2). Peu de temps après cette expédition, il eut à soutenir, avec Guy son frère aîné, une agression violente de la part de leur troisième frère Henri, qui avait hérité des droits que leur père André d'Albon possédait sur la terre de Châtillon.

Au nombre des fiefs relevant de cette seigneurie était celui de Sandars, situé dans la plaine entre Châtillon Chessy, et que possédait, à cette époque, la famille de Varennes. Jean de Varennes, chevalier, rendit hommage, le 28 mars 1294, à Guy et à Guillaume d'Albon, pour cette maison de Sandars et ses dépendances. En 1302, le même hommage fut renouvelé encore, et toujours sans tenir compte des droits de suzeraineté d'Henri d'Albon. Il n'y avait là sans doute rien de bien grave; car, aux termes du droit féodal, l'hommage rendu à un seul des coseigneurs ne libérait point le vassal vis-à-vis de l'autre suzerain et ne pouvait nuire par conséquent aux droits de ce dernier. Néanmoins le fougueux chevalier considéra cet oubli comme une offense et il en demanda réparation les armes à la main. Guy et Guillaume armèrent de leur côté leurs vassaux et leurs amis, et les deux partis en vinrent aux mains. Mais Henri d'Albon fut vaincu et laissa même son

(1) Huillard-Bréholles. *Loco citato*. N° 814. — Noms féodaux. V° *Rossillon*.

(2) P. Anselme. Grands officiers de la couronne. VII, p. 203 et suiv.

Digitized by Google

fils aîné Simon prisonnier aux mains de ses deux frères.

Cet échec rendit l'agresseur moins intraitable. Guichard, seigneur d'Oingt, Guillaume de la Pallu, Bérard de Garnarens et Philippe de Marzé, amis communs des seigneurs d'Albon, s'interposèrent et réussirent à terminer le différend par une transaction qui rendit Simon à la liberté et divisa la seigneurie de Châtillon entre les trois frères (1303). Mais Henri ne garda pas longtemps sa part ; il la vendit aussitôt à son frère Guillaume, et des deniers qu'il en reçut il acheta le château et la seigneurie de Pollionay. Son frère Guy, seigneur de Curis, aliéna pareillement la sienne; mais on ignore le nom de l'acquéreur. Selon toute apparence, ce fut aux seigneurs de Varey, que nous voyons pendant le cours du XIVe siècle qualifiés du titre de co-seigneurs de Châtillon d'Azergues (1).

Quoi qu'il en soit, à compter de ce moment, Guillaume d'Albon et sa postérité furent en possession de la plus grande partie de cette seigneurie. Il en fut de même de celle de Bagnols, pour laquelle il rendit hommage à l'archevêque de Lyon, avec son frère Guy, le 2 février 1289 et le 9 mai 1290. Déjà le 5 mars 1289, Guiburge, troisième fille d'Etienne d'Oingt, et son mari Guy de Saint-Symphorien, seigneur de Grézieu, avaient renoncé en faveur de Marguerite et d'Eléonore, femmes de Guy et de Guillaume d'Albon, à tous leurs droits dans la succession de leur père et de leurs frères Guichard et Gilet d'Oingt, moyennant la somme de 200 livres (2). Mais il paraît que cette renonciation n'avait pas été complète, car le 3 juillet 1303, Guy et Guillaume d'Albon traitèrent encore avec Guy de Saint-Symphorien et sa femme Guiburge, au sujet des droits de cette dernière sur le château de Bagnols, provenant de l'héritage de ses frères Guichard et Gilet d'Oingt (3).

(1) Mazures de l'Isle Barbe. P. 131, 178 et 190.

(2) Huillard-Bréholles. Inventaire des titres de la maison de Bourbon. Nos 817, 818 et 838.

(3) De Courcelles. Généalogie de la maison d'Albon, p. 25.

Digitized by Google

D'autres documents nous apprennent encore que Humbert Ier de la Tour du Pin, dauphin de Viennois et comte d'Albon, était débiteur envers Guillaume et ses deux frères Guy et Henri d'une somme de 2786 livres 10 sous viennois. Pour se libérer de cette somme, il leur délégua, par un acte du 17 juin 1298, 300 livres à prendre annuellement, pendant huit ans, sur une pension de 800 livres que le roi Philippe le Bel lui avait assignée sur son trésor du Temple à Paris (1).

Au mois de septembre 1307, nous voyons Guillaume d'Albon ratifier, avec ses deux frères, le traité conclu entre le roi Philippe le Bel et l'archevêque de Lyon, Henri de Villars, qui obtint du prince la confirmation des droits régaliens et la promesse de ne lever aucun impôt dans sa juridiction, sans le consentement de son Eglise, avec l'interdiction pour les officiers du roi de tenir des assises en son nom dans la ville de Lyon (2). Quatre ans plus tard, Guillaume figure au nombre des seigneurs qui protestèrent, le 20 octobre 1311, contre les Philippines, édits royaux qui mettaient la noblesse de la province sous la suzeraineté directe de l'Eglise de Lyon et préparèrent la réunion du Lyonnais à la couronne de France (3). Guillaume d'Albon vivait encore en 1313, car il fut convoqué, le 2 août de cette même année, avec plusieurs autres chevaliers, et notamment Guy d'Albon son frère et Jean (de Varey?), co-seigneur de Châtillon d'Azergues, par Renaud de Sainte-Bonne, chevalier, pour fixer l'étendue du ressort de la sénéchaussée royale de Lyon (4).

A Guillaume succéda son fils aîné, Etienne d'Albon, chevalier. Mais nous ne connaissons de ce seigneur de Châtillon que l'alliance qu'il contracta avec Jacqueline de

(1) Mazures de l'Isle Barbe, p. 132.

(2) De Courcelles. Généalogie des d'Albon, p. 27.

(3) Menestrier. Hist. civile et consul. P. 427. — Monfalcon. Monumenta historiæ Lugdunensis, p. 457.

(4) Menestrier. Hist. civile et consul. p. 441, et Preuves, p. 88.

Digitized by Google

Saint-Germain, fille d'Artaud de Saint-Germain, seigneur de Montrond en Forez, qui lui donna quatre enfants, savoir : 1° Jean, seigneur de Châtillon, qui suit ; 2° Thibaud, qui hérita plus tard de cette terre, après la mort de son neveu ; 3° Etienne, chamarier de Savigny et prieur de Mornant, qui vivait en 1369 ; 4° Jacquette, religieuse à l'abbaye de Saint-Pierre (1).

Jean d'Albon, fils aîné d'Etienne d'Albon, hérita de son père des seigneuries de Châtillon d'Azergues et de Bagnols. Ce seigneur de Châtillon fut l'un des plus fidèles serviteurs de la royauté dans les guerres que Philippe de Valois soutint contre les Anglais. Toute sa vie se passa au milieu des camps, et il ne revint dans ses foyers que lorsqu'il fut devenu vieux et infirme. Ce fut alors que Jean de Marigny, évêque de Beauvais, lieutenant du roi au pays de Saintonge, lui accorda, au nom du prince, une pension de douze deniers par jour, à prendre à Toulouse sur le trésor royal, sous son bon plaisir toutefois et pour autant de temps qu'il plairait à Sa Majesté. Cette faveur, portent les lettres-patentes du roi, du 20 février 1341, lui était accordée comme une juste récompense des services qu'il avait rendus à l'Etat, ainsi que ses frères et tous les membres de sa famille (2).

Une pension qui se réduisait à 18 livres par an, nous paraît bien modique. Mais si l'on songe à la dépréciation subie par les valeurs monétaires depuis le XIVe siècle, on est bientôt convaincu que cette libéralité avait plus d'importance qu'elle ne le semble au premier abord. Le Laboureur, qui écrivait à la fin du XVIIe siècle, l'avait déjà remarqué. L'argent était rare à cette époque, dit le vieux chroniqueur, et l'on faisait beaucoup avec de faibles sommes. Alors, en effet, on pouvait ériger une maison en fief, en y

(1) Mazures de l'Isle Barbe, p. 180. — P. Anselme. *Grands officiers de la Couronne*. VII, p. 203 et suiv.

(2) Mazures de l'Isle Barbe, p. 180.

Digitized by Google

attachant dix livres de rente en fonds, et cela suffisait pour l'entretien d'un gentilhomme. A la même époque, les chanoines de Lyon avaient seulement de 15 à 30 livres de rente. La pension de 18 livres, accordée par le roi à Jean d'Albon, n'était donc point une récompense sans valeur.

Jean d'Albon vivait encore en 1349, époque où il assista au mariage d'Agnès d'Albon, sa parente, fille de Henri, seigneur de Saint-Forgeux, avec Mathieu de Talaru (1). Sa mort n'est pas postérieure à 1357, car déjà l'année suivante, sa veuve, Marguerite d'Oingt, fille de Guy, seigneur d'Oingt et de Fleur de Lys de Varey, s'était remariée à Jean de Laye, seigneur de Saint-Lagier (2).

Le testament de Marguerite d'Oingt, qui porte la date du 19 décembre 1383, nous apprend que Jean d'Albon fut inhumé à Lyon dans l'église du couvent des Jacobins. Il ne laissa qu'un fils nommé Etienne, dont la minorité fut orageuse. A peine sa mère eut-elle contracté un nouveau mariage, que Thibaud, frère puîné de Jean d'Albon, prétendit à la tutelle de son neveu. Mais une sentence de l'an 1361 rejeta sa demande et la tutelle d'Etienne fut confiée à Henri d'Albon, seigneur de Saint-Forgeux, fils de Guy, seigneur de Curis. Malheureusement cette tutelle ne dura guère. Henri, qui testa le 11 août 1361, au moment de son départ pour l'armée du roi, mourut dans cette expédition et laissa ainsi son pupille et son fils Guillaume livrés aux attaques incessantes de Thibau. Etienne, religieux de Savigny, frère de ce dernier, Henri d'Albon, moine de l'Ile Barbe, et Humbert d'Albon, seigneur de Pollionay, réussirent, par leur médiation, à étouffer le différend (1363). Mais au milieu de tous ces conflits, Thibaut s'empara par force du château de Châtillon, et enleva tout ce qu'il renfermait de plus précieux : bijoux, meubles, armes et objets d'équipement.

(1) P. Anselme. *Histoire des grands Officiers de la Couronne*, VII, p. 203 et s.

(2) Bedin. *Fief de Prosny*, p. 29.

Digitized by Google

Tout cela ne l'empêcha pas, lorsque son neveu Etienne d'Albon fut mort quelques années après, sans postérité (1370), et qu'il eut hérité de ce dernier de la seigneurie de Châtillon, d'intenter un nouveau procès à Guillaume d'Albon, seigneur de Saint-Forgeux, auquel il réclama à la fois la reddition du compte de tutelle d'Etienne d'Albon, due par son père Henri, et la représentation des bijoux et effets mobiliers ayant appartenu à son neveu.

La réponse de Guillaume était facile : L'éducation d'Etienne d'Albon, les procès intentés par Thibaud tant à son neveu qu'à sa mère Marguerite d'Oingt et les fortes garnisons, que le tuteur de ce dernier avait été obligé de tenir à Châtillon, avaient absorbé tous les revenus de son jeune pupille. Enfin, quant aux bijoux que réclamait Thibaud, ne savait-il pas qu'il les avait enlevés en s'emparant de vive force du château de Châtillon ?

Un procès ruineux et interminable, comme on les faisait à cette époque, allait s'engager, quand l'intervention de leur parent Humbert d'Albon, seigneur de Pollionay, amena une transaction par laquelle les deux parties se tinrent mutuellement quittes de leurs prétentions réciproques.

Ce fut ainsi que Thibaud entra en possession paisible de Châtillon. Depuis cette époque, l'histoire n'en fait aucune mention. Il mourut à Lyon, en 1399. Comme son frère Jean d'Albon, Thibaud avait passé la plus grande partie de sa vie au service du roi, dans nos guerres contre les Anglais. Aussi les corps ecclésiastiques et tous les fonctionnaires de l'ordre civil s'empressèrent-ils d'honorer les funérailles du vaillant chevalier. Thibaud fut inhumé dans l'église des Jacobins où les d'Albon avaient leur sépulture. Sa tombe, sur laquelle il était représenté tête nue et armé de toutes pièces, existait encore dans cette église du temps du Laboureur (1).

Thibaud d'Albon paraît avoir épousé une femme de la

(1) *Mazures de l'Isle Barbe*, p. 182 et s.

Digitized by Google

maison de Thélis qui lui donna six enfants. L'un d'eux, Hugues, fut prévôt de l'église de Saint-Jean de Lyon ; un autre, du nom de Bertrand, fut père d'une fille appelée Alix, qui épousa Guichard de Saint-Symphorien, seigneur de Chamousset; l'aîné, nommé Thibaud, comme son père, lui succéda dans la possession des terres de Châtillon et de Bagnols.

Ce dernier épousa Catherine de Varey, de la maison d'Avauges, qui possédait une part de la seigneurie de Châtillon d'Azergues. Il fut stipulé dans le contrat de mariage des deux époux que le premier fils qui naîtrait de leur union aurait, par préciput, le château de Châtillon avec la moitié par indivis de tous les revenus, rentes, droits seigneuriaux et de juridiction à tous les degrés dépendant de la dite seigneurie. Le bénéfice de cette donation appartenait à Guichard, l'aîné de leur fils. Comment ce dernier offensa-t-il son père? Osa-t-il réclamer trop tôt la jouissance de la seigneurie de Châtillon? On l'ignore. Ce qui est certain, c'est qu'il encourut la disgrâce de son père. L'irritation de Thibaud d'Albon fut si vive qu'il abandonna Châtillon dont il emporta les plus beaux matériaux, le bois, la pierre et le fer, qu'il fit conduire dans son château de Bagnols où il se retira,

Non content de dépouiller le vieux manoir et de le laisser tomber en ruine, il aliéna même les rentes et les revenus de la seigneurie, vingt bicherées de la terre appelée de Pouilly, la juridiction de Dorieux, la terre et rente de Chambost et divers autres droits seigneuriaux. Dépouillé de ses revenus, repoussé par son père qui refusait de lui donner un asile, Guichard eut recours au tribunal de la sénéchaussée de Lyon pour obtenir une pension alimentaire ; mais il n'en fut jamais payé. Rien ne put toucher l'inflexible Thibaud. L'affection de ce dernier s'était reportée tout entière sur son second fils, Amédée, brave chevalier qui guerroyait au service du roi de France. Amédée périt à la bataille d'Azincourt (1415), ou du moins il dispa-

Digitized by Google

rut dans cette funeste journée, sans que jamais on ait pu savoir ce qu'il était devenu. Néanmoins, l'année suivante, Thibaud, qui ne désespérait point du retour de son fils chéri, l'instituait encore pour son héritier, au préjudice de son aîné, en lui substituant ses deux fils, encore enfants, Antoine et Guillaume (1416).

Thibaud mort, le malheureux Guichard essaya vainement d'entrer en possession de Châtillon. Vainement aussi réclama-t-il la jouissance de ses droits aux exécuteurs testamentaires de son père, et à son frère, Guillaume, moine de Savigny et tuteur des enfants d'Amédée. Ce dernier ne voulut rien entendre; il se mit en possession du château de Châtillon et refusa toute satisfaction à son aîné.

Victime d'une exhérédation injuste qui le privait de toutes ressources, Guichard s'adressa au roi de France auquel il exposa tous les malheurs de sa situation. On lui refusait à la fois la délivrance de ses droits héréditaires dans l'hoirie de ses père et mère, et le payement de la pension alimentaire qui lui avait été allouée par les tribunaux. Un an s'était écoulé depuis la mort de son père et il n'avait été fait aucun droit à toutes ses réclamations. Son château de Châtillon tombait en ruine, faute des réparations les plus nécessaires, et loin de pouvoir obtenir le rachat des rentes aliénées à son préjudice, il se voyait même refuser une somme de 200 florins d'arrérages qui lui était encore due sur sa pension,

Le roi Charles VI fut touché des plaintes du pauvre gentilhomme, et il ordonna au bailli de Macon, par des lettres patentes de l'an 1417, de connaître de cette affaire et de pourvoir à l'exécution de la donation dont se prévalait Guichard. L'effet de l'ordre royal ne se fit pas attendre. Mais aux premières poursuites de son frère, Guillaume d'Albon, tuteur des enfants d'Amédée, s'adressa de son côté au roi pour obtenir un délai de grâce. L'âge de ses jeunes pupilles, dont l'aîné avait six ans et demi, et le plus jeune quatre ans seulement; la mort de leur père, tombé sur un champ

Digitized by Google

de bataille, au service du roi ; l'impossibilité de payer de suite les sommes dues à divers créanciers par la succession de leur aïeul ; tels furent les puissants motifs qu'il fit valoir en faveur de ses neveux. La supplique obtint un plein succès, et des lettres du roi données à Creil, le 14 février 1418 (nouv. style), accordèrent un délai d'un an aux enfants d'Amédée d'Albon, aussi bien qu'à leurs cautions, pour payer toutes leurs dettes et répondre à toutes les actions dirigées contre eux.

Cet avantage obtenu ne suffit point à l'habile moine, qui se montra aussi inexorable que son père lui-même pour son frère Guichard. Ce dernier avait malheureusement embrassé le parti du roi, qui se trouvait alors aux mains des Anglais. Guillaume s'en prévalut auprès du Dauphin, qui prenait le titre de régent du royaume. Grâce aussi au souvenir de la mort glorieuse d'Amédée d'Albon, il ne lui fut pas difficile d'obtenir de nouvelles lettres d'Etat, portant la date du 16 mars 1419 (nouv. style), pour retarder encore l'exécution des obligations qui incombaient aux enfants de ce dernier.

Ce fut au moyen de ces délais successifs que Guillaume d'Albon parvint à échapper aux réclamations de Guichard. Car depuis cette époque, il n'est plus fait aucune mention de ce seigneur de Châtillon, qui ne put jamais entrer en possession de sa seigneurie. Soit que sa mort fût venue mettre un terme à ses prétentions, soit qu'il ait transigé avec ses neveux, cette terre demeura définitivement aux enfants d'Amédée d'Albon, conformément au testament de leur aïeul (1).

Guillaume, le plus jeune, avait été institué conjointement avec son aîné, Antoine. Mais on ignore quelle fut sa destinée. On ne sait rien de lui, sinon qu'il vivait encore en 1434 et qu'il portait à cette époque la qualification de damoiseau et le titre de co-seigneur de Bagnols. C'est ce que

(1) Mazures de l'Isle Barbe, p. 184 et s.

Digitized by Google

nous apprend le testament de Jean de Thélis, seigneur de Charnay et de Lespinasse, qui porte la date du 19 septembre 1434, et dans lequel Guillaume est institué par substitution, conjointement avec son frère Antoine. Mais cette substitution fut sans effet, les institués du premier degré ayant eu des héritiers directs (1).

Depuis cette époque, il n'est plus fait aucune mention de Guillaume d'Albon, et Châtillon d'Azergues avec Bagnols devint l'apanage exclusif de son frère Antoine d'Albon.

Ce fut du temps de ce dernier que le duc de Bourbon, qui était en même temps comte de Forez et seigneur de Beaujolais, prétendit à la suzeraineté de Châtillon d'Azergues, de Bagnols et de plusieurs autres fiefs, que le traité de 1173 avait placés dans le domaine de l'Eglise de Lyon et qui depuis cette époque n'avaient jamais cessé de relever du chapitre. Pour résister à ces prétentions injustes, il fallut l'intervention du sénéchal de Lyon qui, par un acte du 4 avril 1459, fit défense au seigneur de Châtillon, ainsi qu'aux possesseurs des autres fiefs contestés, de rendre au duc de Bourbon un hommage qui n'était dû qu'à l'Eglise de Lyon (2).

La fille unique d'Antoine d'Albon, Jeanne, fut mariée, le 16 février 1453, à Roffec de Balzac, au nom duquel il fit renouveler les terriers de Châtillon, en 1464. Roffec de Balzac appartenait à une ancienne famille de l'Auvergne qui avait emprunté son nom à la petite ville de Balzac, près de Brioude. Son premier auteur connu, Odon, seigneur de Balzac, vivait en 814, sous Louis le Débonnaire. Ce ne fut qu'au xv^e siècle que les Balzac quittèrent leur manoir patrimonial pour suivre nos rois dans nos guerres contre les Anglais. Mais depuis cette époque, ils ne s'é-

(1) Mazures de l'Isle Barbe, p. 588.

(2) De la Mure. *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, publiée par M. de Chantelauze, II, p. 252.

Digitized by Google

loignent plus de la cour et nous les voyons s'allier aux meilleures familles de France. Roffec de Balzac, deuxième du nom, époux de Jeanne d'Albon, était fils de Jean, seigneur d'Entragues d'Antoing, etc., qui avait consacré une partie de sa fortune à aider Charles VII à expulser les Anglais de notre territoire. Sa mère était Agnès de Chabannes, fille de Jacques de Chabannes, seigneur de la Palisse, grand maître de France (1).

La générosité des Balzac pour la royauté, aux jours d'épreuves, fut loin de nuire à leur fortune, et depuis cette époque, les membres de cette famille comptèrent pendant longtemps au nombre des favoris de nos rois.

L'énumération des terres possédées par Roffec de Balzac forme une longue liste. Tous les actes lui donnent le titre de seigneur de Glisenove, Bensac, Saint-Amand, Prelat, Paulhac, Rioumartin, Seveirac, Rosières, Cusset, Montmorillon et Saint-Clément. C'est à toutes ces possessions qu'il ajouta encore la seigneurie de Châtillon d'Azergues et de Bagnols, par son mariage avec Jeanne d'Albon, et celles de Marsillac et de Cassaignes, confisquées sur Jean, comte d'Armagnac, et dont le roi Louis XI lui fit don en 1472.

Roffec de Balzac possédait en outre à Lyon le fief de la Rigaudière, qui était situé sur l'emplacement de l'ancien arsenal. Après avoir appartenu, à l'origine, à la famille de Rigaud, qui lui donna son nom, ce fief avait passé aux mains des de Varey; l'un d'eux en fit donation, en 1466, aux Jacobins, qui le vendirent à un banquier célèbre, Franciscain de Norry, et c'est de ce dernier que Roffec de Balzac en fit l'acquisition. Plus tard, l'un de ses fils le vendit au roi; mais ce ne fut qu'en 1536, sous François 1er, que l'on en fit le dépôt d'artillerie (2).

(1) La Chesnaye des Bois. I, p. 676. — P. Anselme. Histoire des grands officiers de la couronne. II, p. 437.

(2) Cochard. *Description historique de Lyon*, p. 60.

Digitized by Google

A ses titres seigneuriaux, Roffec de Balzac joignait encore les fonctions les plus diverses. Il était chambellan, ou comme on disait alors, varlet de chambre du roi, sénéchal de Nîmes et de Beaucaire, capitaine de cent hommes d'armes et de 4,000 francs archers, gouverneur du Pont-Saint-Esprit, et chevalier de l'ordre de Saint-Michel.

Sa mort arriva le 25 octobre 1473 ; il fut inhumé dans l'église de Saint-Julien de Brioude, à laquelle il avait légué 2,000 écus pour l'achat d'une cloche et la fondation de quatre vicaires, d'une chapelle et d'une messe annuelle.

De son mariage avec Jeanne d'Albon, Roffec de Balzac laissa :

1° Roffec de Balzac, qui suit;

2° Geoffroy, seigneur de Châtillon, après la mort de son frère;

3° Anne, qui épousa Guillaume de Joyeuse, fils de Tanneguy de Joyeuse et de Blanche de Tournon;

4° Marie, femme de Louis Mallet, seigneur de Graville, de Marcoussis, Milly, Montagu, Fontenay et Bois-Malherbe, amiral de France ;

5° Philippe ou Philippine, que quelques auteurs disent fille de Robert de Balzac et qui fut mariée à Louis de Montlaur et de Maubec, en 1492 ;

6° Marguerite, femme de Philippe de Lespinasse, seigneur de Maulevrier;

7° Antoinette, religieuse de l'ordre de Fontevrault, à Varinville (1).

Roffec, troisième du nom, fils aîné de Roffec II et de Jeanne d'Albon, leur succéda dans la possession de Châtillon d'Azergues. Comme son père, il fut aussi conseiller et chambellan du roi et sénéchal de Beaucaire. Au mois d'août 1474, Jeanne d'Albon, sa mère et tutrice, approuva le legs fait, par son mari défunt, à Bernard de la Broille,

(1) P. Anselme. Histoire des grands officiers de la couronne, II. 437. — La Chesnaye des Bois. I, 676.

Digitized by Google

son domestique, avec l'assistance des frères de Roffec II : Antoine de Balzac, évêque de Valence et de Die et prieur d'Ambierle; Pierre de Balzac, abbé de Vezelay; Louis, commandeur de Merroles de l'ordre de Saint-Antoine, et Robert, chevalier, seigneur d'Entragues, sénéchal d'Agénois. La même année, Roffec de Balzac achetait d'Urbain Terrail, fils d'Yves Terrail et de Françoise Jossard la part de la terre de Châtillon que possédait le vendeur du chef de sa mère, au prix de 800 écus d'or qui lui furent payés, en onze tasses d'argent pesant 45 marcs et 500 écus d'or, par noble Humbert de Varey, élu du roi et trésorier de Lyon, seigneur de Belmont, le 8 octobre 1474. C'est ainsi que la seigneurie de Châtillon, qui avait été divisée pendant plus de deux siècles, fut enfin réunie dans les mains d'un seul seigneur (1).

Quelques années plus tard, nous voyons Roffec III donner quittance à Jean le Gendre de 30 livres pour un quartier de ses gages, en qualité de capitaine de 30 lances (23 août 1489). C'est là le dernier souvenir que nous ayons de ce seigneur. Il mourut la même année sans postérité, et Châtillon, avec la plupart de ses autres terres, passa à son frère puîné, Geoffroy, seigneur de Montmorillon et de Saint-Clément en Bourbonnais.

Elevé à la Cour, comme page du roi Charles VIII, Geoffroy eut, comme son père et son aïeul, une large part dans les faveurs royales. Il remplit aussi à la cour les fonctions de conseiller et chambellan du roi. En 1484, Charles VIII avait créé en sa faveur une foire au bourg de Saint-Clément. Quatre ans plus tard, il reçut du même prince tous les biens confisqués sur Jean Boudet (1458).

Geoffroy épousa Claude Le Viste, fille aînée de Jean Le Viste, seigneur d'Arcy, premier président à la Cour des Aides, et de Geneviève de Nanterre. Cette alliance avec une famille lyonnaise, célèbre dans nos annales consulaires,

(1) Mazures de l'Isle Barbe, p. 190, 595 et 598.

Digitized by Google

semble l'avoir fixé plus que ses prédécesseurs dans nos contrées. Geoffroy résida souvent à Châtillon et c'est à lui que l'on attribue les restaurations luxueuses du château et de la chapelle qui datent de cette époque : les deux façades du midi et du nord du château, les peintures de la salle de justice, la chapelle élevée sur le côté gauche de l'église seigneuriale et la façade ornementée de ce dernier monument. Et ceci est confirmé par la présence des armes de Geoffroy de Balzac et de son épouse Claude Le Viste, qui figuraient autrefois, à plusieurs reprises, sur les murs du château, et par l'écusson des Balzac que l'on voit encore sculpté sur la première porte d'entrée du vieux manoir, aussi bien que par le style de ces diverses restaurations.

Tous les historiens racontent comment, en 1496, pendant le séjour du roi Charles VIII à Lyon, Geoffroy de Balzac fut emporté dans le Rhône par un cheval fougueux, tous nous apprennent comment il dut son salut à un vœu à Notre-Dame-des-Célestins de Lyon. Sauvé miraculeusement de la mort, Geoffroy fit placer dans l'église de ce couvent un tableau au bas duquel on lisait le récit de cet événement (1).

Geoffroy rendit hommage pour les terres et seigneuries de Montmorillon et de Saint-Clément, en 1506. Il testa le 9 juin 1509 et mourut le 9 janvier de l'année suivante (2),

(1) Mazures de l'Isle Barbe, p. 659, — P. Anselme. *Histoire des grands officiers de la couronne*, II, p. 437. — La Chesnaye des Bois, I, 676. — *Histoire et miracles de Notre-Dame-des-Bonnes-Nouvelles aux Célestins de Lyon*, par le R. P. Benoît Gonon, Lyon, 1659. — Le chapitre XI de ce dernier ouvrage, dont l'unique exemplaire connu se trouve à la bibliothèque Mazarine, est ainsi intitulé : *Comme le chevalier de Balzac estant tombé dans le Rhosne avec son cheval implora l'aide et le secours de N.-D. de Bonnes-Nouvelles, et par ce moyen sortit sain et sauf.* (V. *Lyon ancien et moderne*, I, p. 344).

(2) Cette date peut sembler d'abord contredite par l'inscription tumulaire de Geoffroy de Balzac qui fixe sa mort au 9 janvier 1509. Mais cette inscription a été dressée d'après le vieux style qui faisait commencer l'an-

Digitized by Google

sans laisser de postérité de sa femme Claude Le Viste, qu'il fit son héritière. Il fut inhumé dans la chapelle seigneuriale de Châtillon. L'inscription de sa pierre tombale, sur laquelle il est représenté en costume de chevalier, lui donne les titres de chevalier, de seigneur de Balzac et de Châtillon *et de premier varlet de chambre du roy Charles VIII.*

Devenue veuve, Claude Le Viste se remaria à un parent de Geoffroy de Balzac. Elle épousa Jean de Chabannes, seigneur de Vandenesse, chambellan ordinaire du roi, sénéchal du Valentinois et capitaine de 50 lances. Jean de Chabannes était frère de Jacques de Chabannes, maréchal et grand-maître de France, et fils de Geoffroy de Chabannes, seigneur de la Palisse, et de dame Charlotte de Prie. Comme tous ceux de sa race, Jean de Chabannes fut un vaillant soldat qui servit noblement son pays ; sa bravoure le fit surnommer le petit lion. Il mourut au mois d'avril 1524, dans la retraite de Rebec, où il tomba à côté du chevalier Bayart (1).

C'est par cette mort glorieuse que se clôt l'histoire des familles chevaleresques qui ont possédé Châtillon au moyen-âge. Pendant toute cette période, nos annales sont demeurées muettes, le plus souvent, sur les faits d'armes de ces vaillants soldats que la royauté trouva à ses côtés sur tous les champs de bataille. Mais les noms de Rebec et d'Azincourt nous disent assez que les seigneurs de Châtillon payèrent largement leur dette de sang à la patrie.

Voici venir maintenant les temps modernes. La scène change ; ce ne sont plus ni les mêmes mœurs, ni les mê-

**née à Pâques. Geoffroy de Balzac ayant testé le 9 juin 1509, nous avons cru utile de rectifier la date de sa mort, conformément au nouveau style suivi depuis l'ordonnance de 1564, qui a fixé le commencement de l'année au 1er janvier.**

**(1) P. Anselme. Histoire des grands officiers de la couronne, VII, p. 131.**

Digitized by Google

mes personnages, et l'histoire de nos vieux châteaux se réduit le plus souvent à une sèche nomenclature de leurs possesseurs. La découverte du Nouveau Monde a donné au commerce un essor inconnu jusqu'alors. C'est l'époque des fortunes rapides et prodigieuses. Désormais, aux familles chevaleresques, décimées par les guerres, vont succéder partout les familles bourgeoises qui, à peine anoblies par les fonctions publiques, se hâtent d'acquérir les terres seigneuriales qui échappent aux vieilles races féodales. C'est ainsi que Châtillon passa des mains de la veuve des Balzac et des Chabannes en la possession de la famille Camus.

S'il faut en croire les manuscrits de Guichenon, que possède la bibliothèque de l'Ecole de médecine de Montpellier, les Camus étaient originaires d'Auxonne et le premier personnage connu de ce nom serait Nicolas Camus, sieur de Mareil, capitaine et maire perpétuel de cette ville. Son fils Maurice était écuyer et seigneur de Marcilly, de Varade et de Fontaine en 1467; son petit-fils, Pernet Camus, aussi écuyer et maire perpétuel d'Auxonne, et Jean Camus, que nous allons voir en possession de Châtillon-d'Azergues, était le fils de ce dernier (1).

Mais cette généalogie est fort suspecte. Alors même que Guichenon ne nous avouerait pas *qu'elle fut dressée en faveur* de Jacques Camus, seigneur d'Yvours, qui était, de son temps, lieutenant général au bailliage du Bugey, divers indices nous feraient croire que cette famille est bien lyonnaise et qu'elle dut sa fortune au commerce et sa noblesse à l'échevinage. Le nom des Camus apparaît, en effet, à plusieurs reprises sur nos registres consulaires pendant tout le cours du xv^e siècle. Il est bien constant, d'autre part, que Jean Camus s'enrichit dans le commerce de l'épicerie. Or, pour quiconque s'est pénétré des idées de cette époque, il est de toute invraisemblance que le fils

(1) Manuscrits de Guichenon, vol. VIII, n° 33, — XXIII, n° 46, — XXVI, n° 35.

Digitized by Google

d'un *écuyer*, qualification qui fait supposer, dans ce temps-là, une noblesse ancienne, ait consenti à déroger ainsi en exerçant ce genre de commerce. Il est donc à présumer que Pernet Camus, que Guichenon donne pour père à Jean Camus, sans doute d'après des renseignements inexacts, n'était autre que Pierre Camus que les manuscrits du P. Menestrier nous montrent exerçant la profession de teinturier à Lyon, en 1522.

Quoi qu'il en soit, dès le commencement du XVIe siècle, les Camus furent revêtus des premières charges municipales dans notre cité. Cette famille a fourni trois conseillers de ville et un prévôt des marchands. Une fois parvenus à la noblesse, ses membres ont contracté alliance avec les familles les plus honorables. Très-nombreux, les Camus formèrent plus tard huit branches, dont l'une, celle des Pontcarré, s'établit à Paris et donna plusieurs magistrats au Parlement. C'est aussi à cette même famille qu'appartenait Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, l'ami de saint François de Salles.

Telle était l'origine de Jean Camus, que nous voyons en possession de Châtillon-d'Azergues et de Bagnols dès l'année 1539. D'heureuses spéculations dans le commerce de l'épicerie lui avaient fait acquérir une fortune considérable. Il fut l'un des marchands épiciers qui signèrent les ordonnances du garbeau ou du grabelage le 3 avril 1519 (1). Nous le voyons aussi figurer en 1521 au nombre des maîtres de métier pour l'épicerie. Il fut échevin en 1523, 1524, 1534 et 1535. Et telle fut la source de sa noblesse (2).

Riche et généreux, Jean Camus figure sur la liste des

(1) Le grabeau était un droit qui se levait à la douane, au profit du consulat, sur les drogues et épiceries, pour empêcher l'introduction des marchandises de mauvaise qualité et nuisibles à la santé publique. (V. Dagier. *Hist. du Grand Hôtel-Dieu*, I, p. 85.)

(2) V. de Valous. *Les origines des familles consulaires.* — Cochard. *Archives historiques du département du Rhône*, II, p. 289.

Digitized by Google

bienfaiteurs de l'Hôtel-Dieu, auquel il donna, en 1524, une maison estimée 15,405 livres. Parvenu à la noblesse et devenu conseiller et secrétaire du roi, en 1549, Jean Camus employa son immense fortune à l'acquisition de plusieurs terres seigneuriales. C'est ainsi qu'il devint seigneur de Feugerolles par un acte de vente à charge de réméré qui lui fut consenti par Claude de Lévis, le 9 avril 1567. Ce fut sans doute par suite d'un acte de même nature qu'il devint possesseur de Châtillon-d'Azergues et de Bagnols. Claude Le Viste n'avait eu aucun enfant de ses deux maris et il est à présumer que ces deux terres furent aliénées, soit par elle, soit par ses héritiers. Le fief de Pontcarré et celui d'Arginy, près de Charantay, lui appartenaient également, du chef de sa femme, Antoinette de Vinols, fille d'Antoine de Vinols, seigneur d'Arginy, et de N. Grolier qu'il avait épousée le 25 janvier 1520. Enfin, Jean Camus était encore seigneur de Vaise, de la Roche et de Saint-Bonnet. Mais, à cette époque, le fief de Châtillon avait bien perdu de son importance, car, lors de la levée du ban et de l'arrière-ban du 15 juillet 1545, il ne fut tenu de fournir que trois hommes seulement (1).

En 1560, Jean Camus fut député à la Cour par le Consulat lyonnais. pour faire au roi un tableau de la situation du protestantisme à Lyon, et l'assurer du dévoûment des habitants de notre ville (2). Il testa le 13 juin 1568 et mourut le 28 juillet suivant, à l'âge de 80 ans. Il fut inhumé à Lyon, dans la chapelle de saint Claude de l'église de Saint-Laurent, aujourd'hui détruite. Antoinette de Vinols, son épouse, décédée le 11 août 1576, fut ensevelie dans le même tombeau, sur lequel on lisait l'épitaphe suivante :

« *Cy gist noble Jean Camus, seigneur de la Roche, Veyse, Chastillon et Bagnols, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, qui trespassa le 28 juillet* 1568, *et*

(1) Archives du Rhône, B. 3.

(2) Clerjon. Histoire de Lyon. V. p. 135.

Digitized by Google

*damoiselle Antoinette de Vinols, sa femme, dame d'Argigny, qui trespassa le* 11 *août* 1576 (1). »

Jean Camus laissa quatre fils qui formèrent autant de branches. L'ainé, Antoine, hérita de Feugerolles et devint la tige des seigneurs de Riverie et du Perron; le deuxième, Jean, fut seigneur de Saint-Bonnet; le troisième, appelé Claude, n'eut pas la moindre part, car il fut seigneur de Châtillon-d'Azergues, de Bagnols, d'Arginy, de Frontenas, de Vaise et de la Roche.

En 1562, Claude Camus fut commis, avec son frère Antoine, au recouvrement de la subvention accordée au Roi par le clergé de France, pour le rachat du domaine royal. Pendant l'occupation de la ville par les protestants, le 12 juin 1562, de Blacons, lieutenant du baron des Adrets, fit saisir, entre leurs mains, une somme de 13,000 livres, provenant de ces deniers et les offrit au consulat pour les employer aux réparations des fortifications de la ville; mais cette libéralité fut refusée, par le motif qu'on ne pouvait accepter des sommes qui appartenaient au Roi. Néanmoins, cette saisie illégale paraît avoir arrêté la perception de cette contribution pendant tout le temps de l'occupation de Lyon par les protestants (2).

Claude Camus fut reçu trésorier général de France, le 14 février 1568; la même année, il fut aussi nommé échevin. En 1574, il remplissait les fonctions de conseiller du Roi et de trésorier général de ses finances, comme nous le voyons dans une ordonnance du 23 janvier de cette même année, par laquelle il mande aux receveurs généraux des

(1) *Notes et documents de M. Péricaud*, année 1558.— C'est sans doute par suite d'une erreur typographique que ces notes fixent le décès de Jean Camus à l'année 1558. Il résulte, en effet, des manuscrits de Guichenon, aussi bien que d'un titre original reproduit par La Tour-Varan (*Chronique des Châteaux*, I. p. 416), que Jean Camus ne mourut qu'en 1568.

(2) Notes et documents de M. Péricaud, 12 juin 1562. — Clerjon, Histoire de Lyon. V. 172.

Digitized by Google

finances et fortifications de payer aux consuls et échevins de Lyon la somme de 480 livres, pour les gages de la charge de capitaine et garde des clefs et portes de la ville (1).

Claude Camus, que plus d'un titre qualifie d'écuyer, avait épousé, le 10 février 1564, Anne Grollier, fille de François Grollier de Belair, seigneur du Bois-d'Oingt, et de Françoise de Grillet qui lui donna sept enfants. Il testa le 1er juillet 1587. Son fils aîné, Charles, hérita de la seigneurie de Bagnols; Antoine, le second, forma la branche d'Arginy et Gaspard, le troisième, devint seigneur de Châtillon-d'Azergues.

Ce fut du temps de Gaspard Camus, que la terre de Châtillon reçut le titre de baronnie que nous lui voyons appliqué dès l'année 1623 (2). Gaspard Camus épousa Marguerite de Guillens, fille de Jean de Guillens, seigneur de Puy-Laval, de Vivier et de Montjustin et de Sibylle Garnier des Garets.

Gaspard Camus vivait encore en 1630. Il eut pour successeur, à Châtillon, son second fils nommé aussi Gaspard, qui vivait en 1669, et fournit l'aveu et le dénombrement de la terre de Châtillon le 1er juin 1671. Gaspard Camus mourut sans alliance et laissa Châtillon avec ses dépendances à Jean Gaspard seigneur du Sou, du Breuil et de Fontcrenne, son neveu, fils de Marc Gaspard et de sa sœur Antoinette Camus. Mais le 1er mars 1691, Jean Gaspard vendit, tant en son nom qu'en celui de dame Sibylle-Marie-Anne de Saint-Amour, son épouse, les terres de Châtillon, de Sandars, Bayère et Dorieux, à Maurice Dufournel, écuyer, conseiller et maître des requêtes au parlement de Dombes (3).

Maurice Dufournel appartenait à une famille consulaire

(1) Recueil des priviléges des prévôts des marchands, etc., p. 286.

(2) Debombourg. Atlas hist. du départ. du Rhône.

(3) Archives du départ. du Rhône. C. 635. — Mss. de Guichenon, vol. XXVI. N° 35. Armorial de Claudine Brunand.

Digitized by Google

de Lyon, qui posséda plus tard la terre du Breuil et fournit plusieurs magistrats au parlement de Dombes. Lui-même avait été pourvu de l'office de maître des requêtes le 30 octobre 1670. De son mariage avec Marie de Bérard il eut une fille, Marie Pernon Dufournel qui fut mariée, le 10 décembre 1682, à Jean-Baptiste Inguimbert de Pramiral, capitaine au régiment du Lyonnais, major de la ville de Lyon et commissaire des guerres, fils de Pierre Inguinbert de Pramiral et de Marguerite du Serre, qui devint ainsi, après Maurice Dufournel, seigneur de Châtillon d'Azergues et de Bayère.

La famille Inguimbert était originaire de Vienne en Autriche. Jean Inguimbert vint le premier se fixer, vers 1470, en Provence, où il épousa Gabrielle des Baux, qui appartenait à l'une des maisons les plus illustres du pays.

A sa mort, Jean-Baptiste Inguimbert de Pramiral, seigneur de Châtillon, laissa cette terre avec celle de Bayère à son fils aîné Camille, chevalier de Saint-Louis et capitaine au régiment de Sourches, qui porta le titre de baron de Châtillon.

Ses autres enfants furent :

1° Jean-Marie Inguimbert de Pramiral, lieutenant colonel au régiment de Penthièvre-infanterie, chevalier de Saint-Louis, mort le 30 juin 1767, marié à Metz, en 1720, avec Marguerite-Pétronille d'Herbellet, dont il eut : 1° Jean-Camille, 2° Marie-Esther, 3° Marie-Anne, 4° Marguerite-Charlotte.

2° Guillaume, mort capitaine au régiment de Sourches-infanterie.

3° Marie-Anne, mariée le 22 septembre 1721, à Henri de la Rochette de Baubigneux, seigneur de Bonneville.

4° Geneviève, mariée à Pierre-Jean-Baptiste de Luzy, seigneur des Bordes la Fayolle (1).

Camille de Pramiral, baron de Châtillon, épousa, le 19

(1) La Chesnaye des Bois, VIII, 231.

Digitized by Google

août 1719, Elisabeth Chappuis, fille de Jean Chappuis, seigneur de la Fay, près de Larajasse, et de Catherine Bailly. Ce fut du temps de ce seigneur que fut bâtie l'église de Châtillon. Jusqu'alors la chapelle inférieure du château avait servi d'église paroissiale, sous le vocable de Saint-Barthélemy. Mais l'accès en était difficile pour les habitants du bourg de Châtillon. C'est pourquoi Camille de Pramiral fit construire, en 1722, au pied de la montagne, l'église actuelle qu'il dédia à saint Camille, son patron. Au surplus, dès cette époque déjà, le séjour du château de Châtillon semble avoir été abandonné par ses seigneurs qui lui préféraient celui de Bayère, bâti sur un plan tout moderne et dont les dispositions intérieures satisfaisaient mieux aux habitudes de luxe du siècle dernier.

Camille d'Inguimbert rendit hommage pour Châtillon d'Azergues, le 22 juillet 1726, et fournit aveu et dénombrement de son fief le 31 juillet 1732. L'énumération des possessions territoriales et des droits seigneuriaux, compris dans cet aveu, nous fournit les renseignements les plus précis sur la fortune et le degré d'opulence des seigneurs de Châtillon, au siècle dernier, et à ce titre, ce document mérite de figurer ici.

A cette époque la seigneurie de Châtillon comprenait : 1° le bourg et le château de Châtillon, dans l'enceinte duquel se trouvait un jardin de la contenance de deux bicherées ; 2° deux terres et une vigne situées au nord du château, de la contenance de 30 journées d'hommes ; 3° deux autres vignes, appelées, l'une la Suzella, et l'autre d'Eparcieux, de la contenance de 40 journées d'hommes ; 4° quatre prés situés au-dessous du château, le long de la rivière d'Azergues, produisant environ 300 quintaux de foin ; 5° un moulin appelé Baillod, affermé 200 livres ; 6° un bois de 80 bicherées appelé la Pérouze ; 7° deux autres bois, l'un appelé du Four et l'autre Barjot, de la contenance de 40 bicherées les deux ; 8° une rente noble de 300 bichets de tous grains,

Digitized by Google

mesure de Châtillon, 100 poules, 30 livres en argent, 4 ânées de vin et une quarte d'huile ; 9° les droits de pêche et de chasse dans ladite terre, d'abenevis ou de prise d'eau ; 10° le droit de ban d'août et de leyde aux quatre foires qui se tenaient sous les halles de Châtillon (1) ; 11° les fiefs de Sandars, dont le revenu annuel était de 300 livres, de Coleymieux dont le possesseur était tenu à foi et hommage; la rente de la Reynière et la rente de Thélis ; 12° le château de Bayère avec le domaine de la basse cour, composé d'un jardin de la contenance de quatre bicherées, de 140 journées de vigne, de 120 bicherées de terre labourable, de 50 bicherées de bois taillis, de 40 bicherées de pré ; le tout situé dans la paroisse de Charnay, et du revenu annuel de 800 livres environ. Camille de Pramiral possédait en outre une rente noble qui se percevait à Lyon, dans la rue Thomassin, et un fief situé dans la paroisse de Charly.

Enfin, le même document nous apprend que le personnel des officiers de justice de Châtillon se composait, à la même époque, d'un juge gradué, d'un châtelain, d'un procureur d'office, d'un greffier, de plusieurs procureurs postulants, d'un huissier, d'un geôlier de la prison et de plusieurs notaires et sergents. La haute justice, appartenant au seigneur, comprenait la paroisse de Châtillon et une partie de celle de Charnay, dont l'autre moitié relevait des comtes de Lyon (2).

Camille de Pramiral mourut au plus tard en 1737, car cette même année, Elisabeth Chappuis était déjà veuve et rendait hommage pour la seigneurie de Châtillon, comme tutrice de ses enfants. Le même hommage fut encore re-

(1) Le droit de ban d'août ou de banvin avait été aboli par la charte de franchise de 1260 ; il avait donc été rétabli depuis, à une époque inconnue. — Quant au droit de leyde, on sait que c'était une taxe levée par les seigneurs sur les marchandises apportées dans les foires et les marchés.

(2) Archives du Rhône. C. 635.

Digitized by Google

nouvelé par elle, en qualité de tutrice et de curatrice de ses enfants, pour les terres et seigneuries de Châtillon, Sandars et Bayère, le 29 juillet 1743 (1).

De son mariage avec Elisabeth Chappuis, Camille de Pramiral ne laissa que cinq filles :

1° Marie Inguimbert de Pramiral, qui porta le titre de baronne de Châtillon et fut mariée, le 29 novembre 1745, à Augustin, comte de Foudras ; mais elle mourut l'année suivante, sans postérité.

2° Françoise, religieuse de Sainte-Claire, à Montbrison.

3° Marie-Françoise, religieuse à la Visitation de la même ville.

4° Catherine-Françoise-Blandine, mariée, le 15 janvier 1755, avec Louis de Luzy de Pellissac, seigneur de Bresson, paroisse de Moissieux en Dauphiné, ancien capitaine au régiment de Bretagne-infanterie et chevalier de Saint-Louis.

5° Marie-Anne, mariée, le 18 juillet 1757, à Claude-Ferdinand, marquis de Foudras (2).

Mais dès le 8 septembre 1753, Elisabeth Chappuis de la Fay vendait, en qualité d'héritière de son mari, les terres de Châtillon et de Bayère, à Paul Durand, écuyer, conseiller, secrétaire du roi, qui rendit hommage pour sa seigneurie, le 24 septembre 1753, et donna aveu et dénombrement de son fief, le 4 mars 1758 (3). Ce dénombrement des biens possédés à Châtillon par Paul Durand est semblable à celui fourni en 1732 par Camille de Pramiral. Nous y voyons seulement qu'il possédait de plus que ses devanciers une chapelle et un banc dans l'église de Charnay et un grand pré appelé Baronnat, de la contenance de 90 bicherées et du revenu annuel de 500 livres environ.

(1) Archives du Rhône. C. 628. — Noms féodaux.

(2) La Chesnaye des Bois, VIII, 231.

(3) Archives du Rhône. C. 631. — Voir cet aveu aux pièces justificatives, n° 2.

Digitized by Google

Nous ne savons si Paul Durand, qui posséda aussi la terre de la Flachère, près de Saint-Véran, appartenait à l'ancienne famille consulaire de ce nom qui fournit des conseillers de ville dès le commencement du xv^e siècle. Mais il est à présumer au moins qu'il était proche parent de Jean-Armand Durand, échevin en 1781 et 1782, et juge de la seigneurie de Châtillon d'Azergues en 1787 et les années suivantes (1).

Paul Durand, seigneur de Châtillon et de Bayère, eut pour successeur Simon-Jean-César Durand, qui fut reçu trésorier de France à Lyon, le 7 août 1769, et qui figure à l'assemblée générale de la noblesse de 1789 sous le titre de chevalier et de *seigneur du fief de Châtillon*. Son fils hérita de la terre de la Flachère et sa fille, Marie-Bonne-Antoinette Durand, porta la terre de Châtillon en dot à Pierre-Anne, marquis de Chaponay, seigneur de Morancé, premier page de la comtesse d'Artois en 1780, et lieutenant-colonel de cavalerie sous la Restauration. Leur fils aîné, César-François, marquis de Chaponay, est aujourd'hui possesseur de ce qui reste du vieux château de Châtillon.

A. VACHEZ.

(1) Voir les Almanachs astronomiques et historiques de la ville de Lyon de l'année 1787 et années suivantes.

(*A continuer*)

Digitized by Google

# *BIBLIOGRAPHIE.*

## PERNETTE, par M. Victor de LAPRADE.

M. Victor de Laprade vient d'obtenir un beau succès avec son poème de *Pernette*, qui en est déjà à sa troisième édition. Mais si vif, si général qu'ait été ce succès, *Pernette* en mérite un plus grand encore, et elle l'obtiendra. Ce n'est pas un de ces livres qui éclatent sur le monde littéraire avec le fracas d'un météore ou d'un feu d'artifice, et sont destinés à s'éteindre aussi vite qu'eux : *Pernette* est plutôt une de ces étoiles qui montent lentement dans le ciel de l'art, et s'y maintiennent dans la permanente sérénité de leur pur et égal rayonnement. Nos enfants liront ce bon et beau livre ; cette forte et simple poésie parlera à leurs cœurs, comme il a parlé aux nôtres, et il y aura déjà longtemps qu'on aura oublié cette soi-disant jeune école poétique contemporaine dont l'unique souci est de bien dire et de ne rien dire.

La critique, qui a fait au dernier ouvrage de M. de Laprade un accueil si justement sympathique, n'a pas donné, il me semble, toutes les raisons de ce succès, ni cherché à en tirer tous les enseignements qu'il renferme. Nous allons essayer de suppléer à ce silence, sans nous dissimuler, toutefois, la difficulté de l'entreprise et l'insuffisance de nos moyens.

*Pernette* est un poème de la famille d'*Hermann et Dorothée*, d'*Evangeline*, de *Jocelyn*; un de ces poèmes-romans, une de ces idylles héroïques qui, dans le cadre restreint de l'épopée moderne, représentent une époque et un pays avec l'éternelle histoire de deux cœurs aimants. Plus tard, en entrant dans l'analyse détaillée de la composition, nous dirons en quoi et combien elle diffère de ses aînés. Ce

Digitized by Google

que nous voulons relever en ce moment, c'est son caractère général et sa filiation. Evidemment, *Pernette* a Gœthe pour aïeul, et M. de Laprade s'est empressé de le reconnaître loyalement le premier; mais ses traits sont bien français, bien à elle. Rien ne trahit dans son allure la raideur et le servilisme de l'imitation. Le poète français s'est inspiré de Gœthe, comme Gœthe s'était inspiré de la Louise de Voss et d'Homère. Il n'y a rien de plus légitime dans l'art que ces générations successives et fécondes, rien de plus instructif pour le penseur que le spectacle radieux de cette transmission de la vie idéale par les poètes, de ces pures créations de l'esprit, destinées à former ces glorieuses familles d'êtres immortels, qui n'ont jamais vécu et qui font les délices de nos générations éphémères.

Si Gœthe a donné l'exemple, et, pour ainsi dire, le ton à M. de Laprade, l'auteur de *Pernette* avec un rare bonheur, ou plutôt, disons mieux, avec un tact exquis, a pris son sujet au cœur même de toute poésie, à sa vraie source, une source où l'on a trop rarement puisé en France, je veux dire la poésie populaire. Connaissez-vous la chanson de Pernette ? Elle se chante un peu partout, dans nos provinces de l'Est et du Midi, dans les Alpes du Dauphiné, comme dans les plaines de la Provence ou les montagnes du Forez, le pays natal de M. de Laprade. Il serait difficile d'en retrouver le berceau primitif. Quoi qu'il en soit, c'est un joyau de poésie populaire, et elle aurait fait le bonheur et l'admiration d'un Herder, d'un Brentano et d'un Grimm:

La Pernette se lève,
Trois heures avant le jour, etc.

Naturellement, elle souffre du mal d'amour. Ce n'est pas le fils d'un prince qu'elle aime, *mais bien son ami Pierre, qui est dans la prison*. Elle l'avoue à sa mère, — car c'est un dialogue, comme dans la Léonore de Burger. — Si elle ne peut l'épouser, elle mourra de douleur, et demande pour seule grâce qu'on les enterre tous deux ensemble près du

Digitized by Google

chemin Saint-Jacques. Voilà toute la chanson, dans sa donnée naïve et simple. Mais comment en montrer la poésie sans le chant? Une chanson écrite, c'est la fleur desséchée dans l'herbier. Pour en savourer le parfum et l'admirer dans sa grâce rustique, il faut en entendre la mélopée. Chaque vers de la Pernette est entrecoupé d'une longue et plaintive mélodie sans paroles, d'une mélancolie pénétrante et qui se déroule lentement comme une arabesque dans un rinceau ou un liseron autour d'une vigne. Je le répète, c'est une perle, paroles et musique ; et combien y en a-t-il encore d'autres de ce genre, éparses sur notre vieux sol gaulois qui nous sont inconnues, et qui, peut-être, vont se perdre si on ne se hâte de les découvrir et de les rassembler ! Sous ce rapport, la France est loin d'être aussi déshéritée que le croient ses voisins d'Outre-Rhin. En ceci, comme en bien d'autres choses, nous portons la peine de notre incurie, et c'est là que nous devrions mettre notre vanité, si on doit la mettre quelque part. Nous possédons des trésors de poésies populaires. Mais nous n'avons pas su les recueillir, sauf d'admirables exceptions, surtout nous n'avons pas su nous en inspirer, comme les Allemands l'ont si bien fait. Aussi, quelle richesse dans leur poésie lyrique ! Nul peuple ne l'égale. Parmi les innombrables décrets qui sont éclos au soleil du second empire, les uns pour vivre l'espace d'un matin, et les autres pour entrer en activité avec les milliers de lois qui nous régissent, il y en a un dont l'avortement est particulièrement regrettable. C'est le décret qui instituait une commission chargée de recueillir et de publier toutes les chansons populaires de la France ; non pas les romances parisiennes devenues populaires ou les inepties plus ou moins rhythmées qui font leur tour de France sur un joyeux refrain, mais bien les inspirations issues du peuple et chantées par lui depuis des siècles, peût-être, naïve expression de ses croyances, de ses pensées, de ses joies, de ses désirs et de ses regrets. Espérons que notre pays fera de lui-même ce

Digitized by Google

que la grande machine administrative n'a su que décréter, et que dans chaque province il se rencontrera un homme de goût et de loisir, un poète, pour entreprendre cette œuvre pieuse et vraiment patriotique, comme M. Buchon l'a déjà fait pour la Franche-Comté. Notre Jura figurera avec honneur dans ce concours de poésie. Comme tous les pays de montagnes, il possède de vrais trésors de chansons populaires.

Pourquoi ne pas le dire, puisque l'occasion s'en présente ? En France, tous les arts, et la poésie principalement, n'occupent qu'une portion très-minime de la nation, une élite, si l'on veut. Les poètes chantent par-dessus la tête du peuple et n'en ont nul souci, un seul est descendu un moment dans ces couches profondes, Béranger.

Ce n'est pas le moment d'examiner si la poésie et la politique y ont gagné. Je dirai seulement que l'esprit de parti l'avait porté là, et qu'un autre souffle l'en a chassé. Faut-il le regretter ? Il n'était pas entré par la bonne porte, ou, du moins, il avait laissé au seuil le meilleur de son bagage, la partie vraiment poétique de son œuvre, pour ne faire entrer avec lui dans la chaumière ou le cabaret que le chauvinisme et la gaudriole, ces deux formes inférieures du patriotisme et de la gaîté.

Ce n'est pas ainsi que la poésie est et devient populaire chez nos voisins les Allemands. Les Volkslieder sont aussi connus et aimés des salons que de la campagne. Les poètes s'en inspirent, y mettent le sceau de l'art ou de leur inspiratiou individuelle ; et ces lieders, portés partout sur les ailes de la musique, retournent au peuple dont ils sont sortis, comme les nuages s'élèvent de l'Océan pour y retomber en pluie après avoir fécondé la terre. Quand verrons-nous en France des paysans, des ouvriers chanter ou réciter nos poëtes, comme nous avons entendu en Allemagne des hommes du peuple déclamant Schiller ou chantant Gœthe et Heine ? Chez nous, en littérature — comme en politique, hélas ! — il y a scission, solution de conti-



Digitized by Google

nuité entre l'élite et la masse. Il n'en sera pas toujours ainsi, espérons-le. Un grand poète viendra un jour, qui s'inspirera des formes et des idées du peuple traduites par ses chansons, et saura leur donner la forme achevée de l'art.

En attendant, voici M. de Laprade qui prend un thème dans une de ces chansons populaires et en fait un poème, c'est un commencement, une aurore, un enseignement et un exemple. Nous en félicitons doublement le noble poète de Psyché et de tant de beaux poèmes. Cette inspiration lui a porté bonheur : *Pernette* est son chef-d'œuvre, et nous serions presque tenté d'ajouter d'une façon absolue, un chef-d'œuvre, si nous ne craignions de nous laisser entraîner par l'admiration et l'amitié. Une courte analyse, cependant, et quelques citations, surtout, suffiront pour faire partager cette opinion à nos lecteurs. Entrons donc dans le détail de l'œuvre et de ses mâles beautés.

Edouard Grenier.

(*A Continuer*).

Digitized by Google

## MARBRES ANTIQUES DE L'ÉGLISE DE SAINT-JEAN.

Tout le soubassement du grand portail de la cathédrale de Saint-Jean, revêtu de plaques de marbre fond blanc, avec des veines verdâtres, attire l'attention des visiteurs. D'après ce que racontent nos historiens, on utilisa, pour la construction de la susdite église, une partie des matériaux provenant du forum, dont l'écroulement eut lieu en 840. L'acte d'érection d'une collégiale à Fourvière, en 1192, contient la réserve, en faveur de l'archevêque et du Chapitre, des blocs de marbre que l'on découvrirait, afin de les employer à décorer l'église de Saint-Jean. (Cochard. *Descript. de Lyon*). Il n'est donc pas étonnant de voir figurer, dans notre cathédrale, des marbres de provenance antique, et dont on retrouve de nombreux fragments, sous forme de plaques, au milieu des terrains de déblais de la colline de Fourvière (1).

Le marbre du soubassement du portail de Saint-Jean est le cipolin, composé de calcaire saccharoïde blanc et de talc verdâtre. Son nom provient du mot italien *cipolla*, oignon, et, en effet, le talc qui forme ses veines est d'une nuance vert d'oignon. On a prétendu que c'était le marbre antique de Caryste, *marmor carystius*, dont parle Pline (IV. 21), et qui avait son gisement près de cette ville, située dans l'île de l'Eubée. Cette opinion est sujette à discussion, et M. de Clarac, auteur de la *Description du Musée des antiques du Louvre*, dit seulement que le marbre de Caryste vert était *peut-être* le cipolin. Dans tous les cas, il en existe d'autres gisements. Feu M. Fournet, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Lyon, m'en a signalé un qu'il a exploré, entre Bone et Philippeville, sur les bords de la mer et dans les débris duquel on apercevait des blocs simplement dégrossis. M. Chenavard, ancien professeur d'architecture à l'École

(1) J'ai très-souvent recueilli à Fourvière des fragments du marbre verdâtre susdit.

Digitized by Google

des beaux-Arts de Lyon, m'a dit que dans son voyage du Levant il avait rencontré plusieurs gisements de cipolin entre Smyrne et Éphèse. Si ce marbre est bien réellement celui que les anciens exploitaient à Caryste, Pline nous apprend que l'on en faisait déjà usage à Rome, à l'époque de César. En effet, Mamurra, chevalier romain, préfet des ouvriers, *fabrum*, du vainqueur des Gaulois, fut le premier qui orna sa maison de colonnes en marbre de Caryste (XXXVI, 7). Catulle a fait une satire contre ce Mamurra (carm. 29), et il nous le représente comme un homme qui, après avoir débuté en dilapidant la fortune de son père, sut ensuite parfaitement faire ses affaires dans toutes les administrations qu'il dirigea; c'était ce que nous appellerions un homme intelligent.

Ce marbre de Caryste était devenu un luxe à la mode, car Martial, dans une des épigrammes dont il accable le malheureux Tucca, lui fait le reproche d'avoir construit des bains en marbre carystien :

*Idem beatas lautus extruit thermas*
*De marmore omni quod Carystos invenit.*
(IX, 77).

Lecoq et Girardin, dans leur *Traité de minéralogie*, citent un gisement de cipolin en Égypte, et Beudant en indique un sur la côte de Gênes.

Quoi qu'il en soit du gisement, les anciens Romains ont beaucoup employé ce marbre, et les dix colonnes monolithes qui soutiennent l'entablement du temple d'Antonin et Faustine, sur la voie sacrée, méritent d'être signalées. Dans l'*Itinerario di Roma* de Nibby, le marbre de ces colonnes est ainsi désigné : *Marmo carystio, detto cipolino.*

Lorsque ce marbre a été débité dans de bonnes conditions, il prend un magnifique poli; mais pour cela il faut le scier en contre-passe, c'est-à-dire en un sens perpendiculaire aux feuillets du talc. Sans cette précaution, on obtient un faible brillant, et le talc, par suite de sa friabilité, s'altère promptement. Ainsi, les susdites colonnes du temple d'Antonin et Faustine, sciées en

Digitized by Google

passe, parallèlement aux strates des feuillets, sont extrêmement oblitérées, tandis que le pavé de cipolin, scié en contre-passe, de l'église de Sainte-Marie-des-Anges, dans les thermes de Dioclétien, est en parfait état de conservation.

On peut juger de la beauté du marbre cipolin en parcourant les galeries du Louvre. Dans le vestibule du musée de la statuaire antique, on voit deux grandes colonnes à la porte d'entrée, et dans la salle de l'Aruspice quatre demi-colonnes. Si l'on parcourt la principale galerie des tableaux, on remarquera une des arcades soutenue par huit magnifiques colonnes, qui proviennent, dit-on, d'un antique ciborium de Saint-Germain-des-Prés. Cette église conserve encore quelques colonnettes du même marbre, soutenant des arcs de la petite galerie semi-circulaire qui domine le chœur. A Saint-Sulpice, la chapelle de la Vierge est ornée de six colonnes de cipolin. Notre église de Saint-Jean, outre les plaques du soubassement du grand portail, est encore ornée de deux colonnes de cipolin qui flanquent extérieurement la petite porte latérale donnant sur la cour de l'archevêché. Elles sont presque entièrement composées de talc d'un vert très-foncé ; mais pour les apercevoir, il faut choisir une journée éclairée par le soleil, car elles sont placées dans un couloir excessivement sombre. L'église de Saint Pierre de Vienne, après avoir subi, dans le courant du siècle dernier, une absurde restauration, a cependant conservé deux grandes colonnes de cipolin, qui supportait l'arc du chœur.

Il existe à Rome, à l'extrémité de la ville et en aval du Tibre, une petite plaine, renfermée entre l'Aventin, le *Monte Testaccio* (1) et le fleuve. Elle a reçu le nom de *Marmorata*, parce qu'à différentes reprises on a trouvé, en la fouillant, de nombreux blocs de marbre. Sur son emplacement, était établi le port de débarquement des bâtiments qui remontaient le Tibre, et l'on y voit encore les restes présumés de l'*Emporium*, entrepôt public. On sait combien le luxe avait généralisé à Rome l'emploi des mar-

(1) Le *Monte Testaccio* est une butte assez élevée, formée de débris de poteries. Son nom dérive du mot latin *testa*, poterie de terre.

Digitized by Google

bres de toute espèce, et l'existence d'un vaste dépôt était chose absolument nécessaire. Un archéologue distingué et bien connu dans le monde savant, M. P.-E. Visconti, eut la pensée, dans le courant de 1868, d'exécuter des fouilles au milieu du sol de la *Marmorata*. Ses prévisions n'ont pas été déçues, et l'on a, en effet, découvert une grande quantité de blocs de marbre. Le cipolin s'y trouvait en abondance, et M. Visconti put en envoyer deux superbes blocs au palais du Vatican.

Paul SAINT-OLIVE.

---

# CHRONIQUE LOCALE

Les mois se suivent et ne se ressemblent pas. Juillet nous avait donné des chaleurs torrides, des jours brûlants qui faisaient ressembler la France à une Nigritie et Lyon à une de ces villes calcinées où on ne sort que la nuit. On dit qu'en plusieurs endroits on commençait à voir pousser des bambous et des palmiers, qu'un vol d'autruches avait traversé la ville et qu'aux environs de Crémieux on avait semé des graines de cotonnier. Aout nous a rendu les brises parfumées de mai, les douces fleurs, les rossignols et les abeilles; juillet nous avait livré à l'horreur des grèves, aux haines politiques, aux hommes donnant assaut à la société; août est venu avec les vacances, ouvrant les portes aux colléges, supprimant les pensum, pardonnant aux paresseux et aux jaloux, couronnant les diligents et jetant l'oubli à pleines mains sur les convoitises, les turbulences et les hypocondries.

Juillet avait troublé le pays, août le calme. Juillet avait soufflé le vent, août illumine. Puisse septembre tout raffermir et tout rasseoir.

— Les fêtes civiles et religieuses du 15 avaient attiré une foule inaccoutumée; de mémoire d'homme on n'avait vu envahissement plus complet. L'étroite église de Fourvières, assiégée par les populations rurales, demandait à grands cris à être remplacée par le splendide monument rêvé par Bossan; les vastes quais étaient noirs de cette population aquatique amie des régates; des tables venues des provinces voisines couvraient les promenades et les trottoirs; les danses elles-mêmes avaient des partisans; le soir, on ne pouvait circuler sur le quai Saint-Antoine, un des plus beaux qui existent, et sur cette place de Bellecour, une des plus vastes que nous connaissions, tant la foule attirée par le feu d'artifice et les illuminations était pressée et compacte; partout, d'ailleurs, calme,

Digitized by Google

tranquillité, sympathie. Malgré cette immense agglomération, il n'y a eu d'accident nulle part.

— Parmi les récompenses gouvernementales dont le mois d'août est l'occasion, nous devons citer la nomination de chevalier de la Légion d'honneur accordée à M. Alexandre Jouve, rédacteur, depuis trente-cinq ans, du *Courrier de Lyon*, écrivain sérieux et convaincu, défenseur énergique et courageux des principes d'ordre si violemment attaqués; à M. Gaches, rédacteur du *Mémorial de la Loire*; à MM. Duclos, maire de Saint-Chamond; Gromier, médecin; Chalamet, professeur au lycée de Lyon; Marmy, médecin; Brun de Villeret, conseiller; Béranger, avocat général; de Chantelauze, auteur de précieux travaux historiques; de Boissieu du Tiret, sous-chef de bureau au ministère de la maison de l'Empereur.

Ont été nommés officiers : M. le marquis d'Albon, membre du Conseil général du Rhône; M. Terme, député.

Commandeurs : MM. Laurent Descours et Le Hon. C'est aussi une récompense pour une vie d'honneur et de vertu que celle accordée par le suffrage du peuple à un de nos plus savants et plus aimés collaborateurs. A Villars, dont le canton a été récemment constitué, M. Valentin Smith a été élu membre du Conseil général par 691 voix sur 695 votants. C'était à dire, cette fois: *Plaudite, cives.*

— On nous annonce la prochaine arrivée à Lyon de S. M. l'impératrice et du jeune prince impérial. Des fêtes accueilleront leur visite. Une exposition des produits lyonnais aura lieu au Palais du Commerce. D'après le *Progrès*, S. M. inaugurerait le boulevard de l'Empereur à la Croix-Rousse, et ferait une apparition à l'hospice de Sainte-Eugénie, à Oullins. Nous savons également, dit le *Salut public*, que tous les fonctionnaires et un grand nombre de dames sont convoqués à l'Hôtel-de-Ville pour le 24 août, à cinq heures du soir. On espère que la présence des augustes visiteurs fera faire un pas à cette question si agitée de l'Exposition lyonnaise. Ce serait un bienfait pour Lyon.

— M. Labaume, qui venait de se rendre à Saint-Joseph pour purger les condamnations de presse qui l'avaient frappé, a été, grâce à l'amnistie, immédiatement remis en liberté. Il s'agissait de neuf mois de prison. Aux félicitations de ses amis se sont joints bientôt de tristes compliments de condoléance. A peine libre, M. Labaume perdait le plus jeune de ses fils.

— Le concours général des lycées de province a été honorable pour le lycée de Lyon; il a obtenu le deuxième prix de dissertation française, et trois accessits.

— Mgr l'archevêque de Lyon a publié un mandement annonçant la

Digitized by Google

prochaine fondation d'une maison de hautes études pour le clergé, dans un bâtiment contigu à l'établissement des Chartreux, à Lyon.

— L'*Echo de Fourvière* nous apprend que le Souverain-Pontife Pie IX, accueillant un vœu qui lui a été exprimé au nom de l'archevêque de Lyon, a permis de prendre, dans le dépôt de marbres antiques, découvert il y a un peu plus d'un an, sur les bords du Tibre, ce qui serait nécessaire à la construction du maître-autel de Saint-Jean.

— Une bonne nouvelle pour les Lyonnais de race et de souvenirs. On dit que Son Eminence le cardinal de Bonald, cédant à un souffle plus puissant qu'on ne croit, vient de commander, pour l'église primatiale de Saint-Jean, une nouvelle bannière du Lion, absolument conforme à la célèbre bannière qui est hors de service et dont le remplacement par la banderole de Munich avait soulevé une si vive réprobation.

C'est un triomphe pour nos sentiments lyonnais ; c'est un espoir que nos tristesses ne seront pas éternelles et que, mortes de funestes influences, la Rome des Gaules retrouvera sa force et son éclat.

— Un journal démocratique, la *Discussion*, annonce, dans son numéro du 15 août, que vu sa situation financière, il va cesser de paraître. Il avait vécu à peu près un an.

— *La Guerre et l'humanité au XIXe siècle*, tel est le titre de l'ouvrage que M. Léonce de Cazenove, secrétaire du comité lyonnais de la *Société internationale de secours aux blessés militaires*, vient de publier. Ce volume, d'un grand intérêt, ne peut manquer d'exciter la curiosité et nous le recommandons aux lecteurs de la *Revue*. Ils y trouveront des détails historiques depuis le moyen-âge jusqu'à l'époque présente, et, sous l'impression de ces récits, ils émettront des vœux pour le règne de la paix universelle. Un des derniers numéros de la *Petite Presse* faisait, par la plume de notre ami Tony Révillon, un sérieux éloge de ce grand et beau travail.

— L'élégant Casino d'Aix a donné ces jours-ci une fête fort brillante dans laquelle Berthelier, Reuchsel et Mlle Verger se sont fait entendre. Le Casino avait ce jour-là, pour applaudir, une société d'élite composée de grands personnages et d'écrivains. C'était comme Versailles avec un site plus beau.

Une autre fête qui sollicite les Lyonnais est celle que va donner Annecy, la ravissante ville savoisienne. Cinq mille musiciens, dix mille curieux vont remplir la pittoresque cité. Si le concours musical promet merveille, nous pouvons garantir que la fête de nuit et les illuminations au milieu des splendides décors du Lac et de la Tournette dépasseront ce que l'imagination aura pu rêver d'avance.

— Un accident survenu au manuscrit du *Page du baron des Adrets* a interrompu la publication de cette étude lyonnaise. Nous la reprendrons dans notre prochaine livraison et nous la ferons suivre désormais sans lacune.

— Dans le dernier numéro de la *Revue*, page 33, ligne 17, au lieu de : 1er avril 1870, lisez 1780. A. V.

---

AIMÉ VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

## L'EXPOSITION DE LYON EN 1871

Lyonnais, soyez fiers! pour vous il se prépare
Un concours de gloire et d'honneur.
La gloire ! votre sol n'en fut jamais avare,
Il produit cette noble fleur !
Soyez fiers, Lyonnais ! la France tout entière
Veut applaudir à vos efforts; —
Honte aux esprits jaloux, à ces êtres de pierre
Qu'un élan trouve froids et morts ! —
En avant, en avant, au nom de l'industrie !
Voisins, nous vous montrons le but,
Le but sacré qui doit honorer la patrie,
Fils du noble Jacquard, salut !

Les étrangers viendront admirer vos merveilles,
Vos chefs-d'œuvre d'art et de goût,
Ces satins ondoyants, ces moires sans pareilles,
Et dont vous seuls venez à bout,
Ces ciselures d'or, si fines, si légères,
Qu'un Cellini devait rêver,
Au temps du roi François, aux beaux jours de nos pères;
Trésors qu'on venait enlever
A cet artiste heureux qui revit dans vos âmes.
Dieu lui-même guide vos doigts,
Vous dotant du génie et de ses vives flammes,
Allez ! les artistes sont rois !

Vos gracieux rubans, vos gazes transparentes,
Vos tulles, travaux d'Arachné,



Digitized by Google

Montreront leurs tissus en parures charmantes
A plus d'un regard étonné ;
Ces ornements sacrés dont s'embellit un temple,
Et les bannières de velours,
Et ces beaux étendards qu'avide l'on contemple
En rêvant d'héroïques jours,
Tout dira votre nom aux peuples de la terre,
On s'inclinera devant lui,
Et vous aurez le prix d'une existence austère,
Braves travailleurs d'aujourd'hui !

Artistes, disons-nous : oui, Lyonnais, vous l'êtes ! —
Peintres, préparez vos tableaux,
Et vos marbres, sculpteurs, vos chants, brillants poètes,
Musiciens, vos airs nouveaux ! —
Les fleurs, les douces fleurs, amour de la nature,
Étaleront leurs frais atours,
Près des fruits veloutés ; — la noble agriculture
Doit être admise à ce concours;
Elle révèle Dieu, dans ses secrets champêtres
Si simples, si grands à la fois !
L'épi de blé, l'agneau, le plus petit des êtres
Pour le bénir ont une voix !

Entendez-vous au loin cette foule empressée ?
Entendez-vous ces flots mugir?
Oui, ces flots d'étrangers qu'une même pensée
Vers vous bientôt fera venir ;
Ils voudront visiter la ville radieuse,
Voir les travaux de ses enfants;
Le Rhône frémira dans sa couche orgueilleuse,
Oh ! vous serez tous triomphants !
Bercez-vous, bercez-vous de l'espoir d'une fête,
Dans mon pays d'adoption,
Et que déjà l'écho de la France répète :
Gloire à Lyon ! gloire à Lyon !

Mlle Adèle Souchier.

Digitized by Google

# NOTICE

SUR

# LES ANTIQUITÉS DU VILLAGE DE VIEU

EN VAL-ROMEY (AIN)

---

Le massif de montagnes qui termine au Sud la chaîne des monts du Jura, porte le nom de Grand-Colombier et vient mourir dans cette grande plaine de Culoz formée d'alluvions récentes, que le Rhône traverse dans toute son étendue. Mais chaque fois que des pluies ont été un peu abondantes, de telles nappes d'eau la recouvrent qu'elle semble ne plus faire qu'un grand lac avec les eaux débordées du fleuve et paraît prolonger ainsi le lac du Bourget. Ces grandes eaux, que les pluies déversent dans la plaine de Culoz, y sont conduites de toutes parts par la disposition des lieux. En effet, entre les grandes masses du Colombier qui courent du Nord au Sud et les monts Saint-Sulpice, moins élevés, qui leur sont à peu près parallèles, s'étend sur une largeur moyenne de six kilomètres toute une contrée accidentée que l'on nomme le Val-Romey, dont la base vient se perdre dans la plaine de Culoz pour s'élever ensuite par grandes lignes et en quelque sorte par gradins gigantesques jusqu'à la hauteur de 7 ou 800 mètres au-dessus de la mer, se confondant à son extrémité supérieure avec les montagnes qui d'abord en formaient les limites et en déterminaient si nettement les contours.

Digitized by Google

Cette contrée, formée d'alluvions anciennes, semées de blocs erratiques, arrêtés sur des noyaux de rochers calcaires qui ont servi à leur agglomération, est traversée par plusieurs cours d'eau qui l'ont divisée, surtout à la partie inférieure, en trois grandes sections. Les principaux, parmi ces cours d'eau, sont le Séran, qui coule en certains endroits sur des roches calcaires qu'il a creusées de la manière la plus capricieuse pour se précipiter en cascade au-dessus de la plaine, à Ceyrvérieux, et le Groin, dont les eaux, au cours très-irrégulier sinon intermittent, jaillissent tout-à-coup du fond de l'entonnoir qui lui sert de source, sans que des pluies récentes aient motivé sa crue, pour s'arrêter brusquement et cesser de couler, en nous laissant ignorer les causes qui peuvent justifier ce changement dans sa marche.

Le Val-Romey contient bien d'autres sources moins importantes ; toutes se dirigent au Sud, comme le Val lui-même, vers la plaine de Culoz, tandis que des collines qui s'étendent en face et s'étagent jusqu'à Belley, à l'Ouest du Rhône, d'autres pentes, mais beaucoup moins étendues et plus irrégulières, ajoutent encore leur contingent de cours d'eaux à la plaine.

Cette plaine est donc à peine habitable de nos jours, mais dans les temps anciens, lorsque les flancs des montagnes, beaucoup plus couverts de forêts, devaient donner à toutes ces eaux un débit plus considérable, elle devait se trouver plus fréquemment inondée encore, et se refuser ainsi à toute espèce d'établissement régulier.

Le Rhône, dont les rivages et les eaux ont facilité l'émigration de tant de peuples, au point où il traverse cette région, présentait aux populations étrangères qui suivaient son cours un spectacle inattendu. En effet, lorsqu'en avant comme en arrière, elles avaient traversé des

Digitized by Google

contrées où son cours se trouvait constamment resserré parmi les montagnes et les roches à pic, ne devaient-elles pas éprouver comme un soulagement dans leurs fatigues, quand elles voyaient tout-à-coup le grand fleuve couler librement dans un immense espace où nul obstacle ne semblait plus pouvoir l'arrêter?

Après les routes difficiles et les passages les plus dangereux, parmi les gorges resserrées que le fleuve franchit, en amont comme en aval de la plaine de Culoz, les populations émigrantes qui suivaient ces rives, qu'elles vinssent du Nord ou du Sud, devaient donc, lorsqu'elles se trouvaient parvenues sur ce point de son cours, éprouver le besoin de s'y arrêter ; mais ne pouvant faire dans la plaine même des établissements où elles fussent suffisamment en sûreté, elles ont dû chercher, dès les temps les plus anciens, sur les collines environnantes et en particulier dans le Val-Romey, qui s'étendait riant à leur vue, avec ses grandes pentes exposées au soleil bienfaisant du Midi, des points où elles pussent fonder leurs villages, ou asseoir les défenses de leurs campements.

Les Romains ont suivi parmi d'autres cette route du Val-Romey (1), auquel ils ont donné leur nom, d'après

(1) L'éminent paléographe, M. Guigue qui habite Champagne en Val-Romey depuis deux années, et qui ne cesse de rechercher tout ce qui peut éclairer les origines de cette remarquable contrée, n'a pas trouvé le nom de Val-Romey appliqué au pays antérieurement au XVII^e siècle; celui de Vallis Romana dont il paraît être la traduction si littérale, ne se rencontre pas dans les titres qu'il a pu consulter et jusqu'au XVII^e siècle le pays aurait toujours été appelé comme il l'est encore, en langue vulgaire, le Verromeys. Qu'il nous soit permis de remercier ici M. Guigue de l'extrême obligeance avec laquelle il a bien voulu nous fournir des renseignements sur les dernières découvertes qui ont été faites dans le pays et dont il a eu en général toute l'initiative, et de l'autorisation qu'il nous a donnée d'en faire usage.

Digitized by Google

l'opinion généralement adoptée, et ce sont leurs traces que nous suivrons un moment, dans une partie de cette contrée où ils avaient établi une importante colonie, si nous en jugeons par les débris nombreux qui s'y trouvent, et qui accusent comme toujours leur puissante force civilisatrice.

Qu'il nous soit permis de dire ici qu'après les travaux détaillés que les Sirand, les de Moyria et de la Teyssonnière ont publiés sur les antiquités du Bugey, il ne nous conviendrait pas, soit de rentrer dans la discussion des textes antiques, soit d'en continuer la nomenclature ; ce travail a été fait et bien fait par ces auteurs et il nous paraîtrait sans utilité d'y revenir. Nous avons cru seulement que l'importance de la localité de Vieu n'avait pas été suffisamment appréciée et nous avons jugé qu'une esquisse à grands traits des établissements antiques dans cette partie des Gaules, pouvait encore présenter quelque intérêt, même après les tableaux plus achevés des auteurs qui ont écrit avant nous sur ce même sujet. D'ailleurs, il restait à faire connaître la localité de Vieu au point de vue des monuments postérieurs à l'antiquité qu'elle a conservés, et de ce côté il restait quelque chose à faire.

Nous avons dit que le Val-Romey est divisé par plusieurs cours d'eau qui le découpent en trois grandes sections ; celle du centre, entre les rivières du Séran à l'Ouest et celles d'Arvière et du Groin à l'Est, à la hauteur de 400 à 500 mètres au-dessus du niveau de la mer, présente un beau plateau dont la vue admirable s'étend à 20 kilomètres au Nord, sur le fond du Val et au Sud sur le lac du Bourget, le Mont-du-Chat, les Alpes de la Savoie et enfin celles du Dauphiné depuis la Grande-Chartreuse jusqu'à leur extrémité occidentale.

Ce plateau contient presque deux communes entières,

Digitized by Google

celle de Vieu et une partie de celle de Champagne. L'étendue de la partie plane est d'environ deux kilomètres en tous sens ; dominant tous les environs, il était admirablement situé comme point stratégique et s'il a dû servir d'abord aux Romains pour une occupation temporaire et provisoire, il n'est pas étonnant qu'il soit devenu ensuite, par le fait de sa position exceptionnelle, un établissement de premier ordre et définitif dans les montagnes du Bugey. La situation était d'autant mieux choisie que le Rhône coulant à deux heures de marche et toute possibilité restant toujours d'y arriver sans passer par la plaine et en suivant à mi-coteau la base du mont Colombier, les communications par le fleuve avec le haut et le bas pays étaient constamment assurées.

C'est dans le village même de Vieu que se trouvent les traces les plus nombreuses de la présence des Romains ; l'église actuelle est évidemment bâtie sur l'emplacement d'un de leurs édifices principaux et en partie avec les matériaux qui lui avaient appartenu. Or, suivant l'usage des premiers chrétiens, qui était d'établir presque toujours le culte nouveau dans les temples des anciens dieux, il est plus que probable que cet édifice fut un temple.

Vieu (1) dérive évidemment de *Vicus*, mais une inscription importante trouvée sur les lieux, dans la cour du château de Rougemont et transportée au séminaire de Belley, où elle se trouve encore, nous indique que le nom originaire de Vieu était Venetoni-magus ou Venetoni-mago, de l'adjectif Venetoni-magenses qui se trouve à la fin de cette inscription.

(1) Vieu, dans les anciennes chartes latines, s'appelle Vionium; dans certains actes du moyen-âge, il s'écrit Viuz, Vyu, mais plus communément Viu. l'orthographe qui prévaut aujourd'hui, parmi les personnes les plus lettrées du pays, est celle-ci : Vieu, sans x à la fin.

Digitized by Google

Au reste, voici d'un côté cette inscription et de l'autre la manière dont elle a été lue par le savant M. Allmer, qui nous paraît en donner la véritable interprétation.

| | |
|---|---|
| NVM AVG | Numinibus Augustorum |
| DEO SOLI | Deo soli |
| PRO SALVT | pro salute |
| CAMAND BEL | Caii Amandii |
| LICCATIDOS | Belli C. Cataii Dos... |
| ET AMAND MA | et Amandii majoris |
| IORIS FILEIVS | filiorum ejus |
| VICANI VEN | Vicani Ven — |
| ETONI MAGE | etoni-magenses |
| ES OB. MER | ob merita |

La commune de Vieu contient aujourd'hui une population d'environ 600 âmes qui disparaît peu à peu devant la suprématie de celle de Champagne, chef-lieu du canton, quoique l'origine de cette dernière commune ne paraisse pas remonter au-delà du XIe siècle (1).

L'ancien établissement romain devait occuper l'emplacement du village actuel de Vieu et se trouver ainsi à peu près au centre du plateau dans le sens de sa largeur; c'est sur ce point en effet que se rencontre la plus grande partie des substructions découvertes, et qu'on a trouvé les fragments d'édifices, les médailles et tous les débris antiques dont il nous reste à faire connaître l'importance.

On doit à M. le Curé desservant la paroisse actuelle

(1) D'après M. Guigue, Champagne est mentionné, pour la première fois, dans une charte du 29 avril 1055. Au XIIe siècle, il était possédé, au spirituel, par les chanoines de Belley qui y établirent un prieuré. — On a fait la remarque que partout où on a constaté l'existence d'une ville romaine importante, on retrouve à sa proximité un territoire appelé *Champagne*, *Campania*.

Digitized by Google

depuis plus de trente ans, une grande partie de ces découvertes, et c'est grâce à lui que les morceaux les plus remarquables recueillis autour de l'église ou dans un de ses entrepôts, ont été conservés ; c'est encore à son extrême obligeance et à son zèle infatigable pour tout ce qui touche aux intérêts de sa chère paroisse que nous devons la plupart des renseignements qui nous ont servi à établir cette notice.

Nous avons dit que le plus grand nombre d'antiquités romaines s'était rencontré dans le village même de Vieu et particulièrement autour de l'église, mais il y en avait d'autres, à des distances plus ou moins éloignées de l'établissement principal, dont nous allons faire connaître l'importance et la position.

A dix minutes, au Nord du village même, se remarquaient, il y a quelques années surtout, des tronçons de colonnes, des fragments de base et des pierres de grand appareil indiquant la présence d'un édifice d'une certaine grandeur, mais à part quelques fragments qui paraissaient encore occuper la place qu'ils avaient eue à l'origine, la plupart étaient épars dans les champs.

Leur nombre est bien diminué aujourd'hui et il n'est plus possible de tirer quelques conjectures au sujet de l'édifice d'où proviennent ces matériaux.

Au Sud et à la distance de 15 à 20 minutes, le hameau de Chongnes renferme, en face de la belle fontaine de l'Adon, plusieurs restes qui doivent avoir appartenu à une villa romaine; ils sont indiqués par des substructions aujourd'hui enterrées à peu près complètement; on en a retiré des fragments de colonnes, des morceaux d'enduits peints et des tuiles à rebord. Cette fontaine de l'Adon, dont nous donnons un dessin, d'après M. Ponthus-Cinier, dans notre planche I, est elle-même fort intéressante, et

Digitized by Google

elle était bien de nature à attirer et à retenir dans son voisinage quelques enfants de ce peuple qui avait le culte des belles eaux ; la source s'échappe d'un rocher qui a été taillé de main d'homme très-visiblement; une espèce de niche carrée s'y voit encore ; sans doute, elle contenait autrefois la statue d'une divinité, la tradition s'en est perpétuée et rien n'autorise à la contredire. Le lieu est remarquablement grandiose, du reste, et les anciens qui associaient volontiers le culte de leurs dieux à celui de la Nature, impressionnés par la beauté du site et par la pureté des eaux qui s'y trouvaient, avaient voulu, sans doute, le consacrer davantage, en le mettant sous la tutelle plus spéciale d'Adonis, peut-être, d'où vint le nom d'Adon.

En nous rapprochant du village, nous trouvons une localité qui porte le nom de Colonnet ou colonnée, nom bien significatif puisqu'on trouvait autrefois dans ce lieu un grand nombre de colonnes, provenant probablement de plusieurs édifices, mais ces débris sont disséminés aujourd'hui un peu partout, nous en avons mesuré plusieurs et parmi les colonnes nous en avons trouvé des dimensions variant, pour les diamètres, depuis 75 jusqu'à 30 centimètres ; les injures du temps en ont fait disparaître un très-grand nombre et un bien plus grand nombre encore a été exploité par les gens du pays, comme il l'est encore, pour des constructions nouvelles.

A une assez grande distance du village et au Sud-Est se trouve aujourd'hui un fragment de grosse colonne antique établi sur un socle, enlevés tous deux aux anciens monuments de Vieu, mais nous savons que ces fragments n'ont pas été trouvés sur le lieu même, et qu'ils ont été pris dans le village, il y a quelques années, pour être transportés au point où ils se trouvent actuellement.

Digitized by Google

C'est au cœur même de la commune qu'ont été rencontrés et se trouvent encore le plus grand nombre d'objets pouvant offrir de l'intérêt à l'archéologue.

En défonçant le cimetière qui entoure l'église de Vieu, sur les côtés Est-Sud et Ouest, M. le curé desservant la paroisse a trouvé, en 1840, de gros blocs superposés, enfoncés de 1m 70 au-dessous du sol actuel du cimetière, formant une ligne droite de 7 à 8 mètres de longueur. Cette ligne de blocs paraissait être la fondation ou la base d'une aile d'édifice et se terminait à l'Ouest par un retour d'angle contre lequel s'appuyait un canal pratiqué pour l'écoulement des eaux, construit aussi en pierres de grand appareil, et ayant un diamètre intérieur de cinquante centimètres environ.

A l'angle dont nous venons de parler se remarquaient des fragments charbonneux, accumulés en assez grand nombre. Quant au canal, qui a pu être suivi sur une longueur de 18 mètres, il ne renfermait que des débris de toutes sortes amenés par les eaux.

M. Guigue croit que ce canal formait la suite d'un acqueduc, dont il sera parlé plus loin, et qu'il portait ses eaux jusqu'au centre de la pièce de M. Brillat, au milieu de vastes et riches substructions qui arrêtent la charrue et fournissent journellement des débris curieux. Son débouché devait être près d'un point où on a rencontré les ruines d'un hypocauste.

On voyait encore, il y a quelques années, en face de l'église, de gros blocs de grand appareil qui pouvaient provenir du même édifice ; enfin, en réparant le plancher de la chapelle du Rosaire, dans l'église même, on a trouvé une grande assise en pierre portant la trace d'un scellement et qui paraissait avoir fait partie d'un mur de refend ou d'un des murs terminant ce même édifice.

Digitized by Google

La présence d'un édifice considérable à la place de l'église actuelle de Vieu, mais ayant eu une orientation différente, n'est donc pas douteuse; les traces de substructions rencontrées, les matériaux de grand appareil encore sur les lieux, ceux qu'on trouve dans les murs mêmes de l'église et dont l'origine antique ne peut être contestée, enfin les tronçons de colonnes, épars dans le cimetière et répandus dans les maisons les plus rapprochées, en assez grand nombre, tout cela indique bien l'importance de cet édifice. En nous rappelant les fragments qui ont été rencontrés ailleurs et dans diverses directions, on peut déjà supposer que l'établissement romain de Vieu a formé un centre riche et peuplé.

Mais il nous reste à décrire d'autres monuments, qui ont un intérêt plus direct encore.

Ces monuments sont de plusieurs sortes : les inscriptions ou plutôt les fragments d'inscriptions, un piédestal ou cippe, les pierres portant moulures et autres, provenant d'édifices, puis les œuvres d'art, malheureusement en petit nombre, telles que les fragments de statues, de marbres, de peintures, etc., enfin, les médailles et les objets de travail ou de mobilier.

On a rangé près du porche qui précède l'église, deux pierres A et B, l'une à droite et l'autre à gauche, qui portent chacune un fragment d'inscription. Notre planche II donne ces pierres et une troisième C qui se trouve aujourd'hui enclavée dans les maçonneries du mur du cimetière du côté Nord (1). Ces fragments sont bien conservés et les lettres, particulièrement celles de la pierre A, sont du plus beau caractère; la pierre dans laquelle elles ont été

(1) Nous avons dessiné cette pierre dans le sens où elle est placée aujourd'hui, mais il est facile de reconnaître qu'actuellement les lettres qui y figurent se trouvent renversées.

Digitized by Google

taillées, et d'où on a tiré en général tous les matériaux qui ont servi à des édifices antiques, est un calcaire dur tiré des rochers environnants.

Dans notre planche III, nous donnons en A un piédestal ou cippe qui est aujourd'hui placé près du porche de l'église, dans le cimetière, et qui n'a pas de traces d'inscriptions, en B des bases de colonnes placées aussi près du porche, une pierre C (1) contenant un fragment d'inscription, qui a été retaillée pour servir de couverture à l'un des contreforts du chœur de l'église, et un fragment de moulure, D, placé dans la propriété Dor, autrefois château de Rougemont, en face de l'église, dont l'ancienne destination est difficile à établir.

Ce château, très-dégradé, contient encore une colonne antique polie ; trois autres colonnes du même diamètre, également polies, ont été vendues à un habitant d'Artemare et on peut les voir dans l'hôtel restaurant du sieur Buffet. L'abbé de Veyle, qui, dans un ouvrage resté manuscrit, a traité des antiquités du Bugey, prétend qu'il a vu douze colonnes dans cette maison, avec leurs chapiteaux et leurs bases et que ces dernières avaient aux angles des têtes de bœuf sculptées.

Nous croyons que de Veyle n'en a pas vu autant et que les têtes de bœuf sculptées aux bases n'ont jamais existé que dans son imagination, car la base, encore existante, n'en porte pas trace, mais le château de Rougemont a beaucoup souffert, plusieurs corps de logis ont disparu et ce qui reste n'est pas entretenu d'une manière suffisante ; il se peut donc que les antiquités que les anciens propriétaires avaient recueillies ou bien utilisées au profit de leurs constructions aient d'autant plus vite disparu, que les

(1) Même observation que pour la note qui précède

Digitized by Google

pierres dont elles étaient faites pouvaient être altérées par leur ancienneté même.

Le château de Rougemont n'était, à proprement parler, qu'un rendez-vous de chasse; mais il avait été construit avec quelque soin et il reste encore à l'intérieur deux salles du premier étage dont les dispositions sont assez remarquables et qui servaient de salle de réunion et de chambre à coucher ; cette dernière est encore décorée de belles boiseries sculptées qui nous ont paru dater de 1620 à 1640.

La cuisine de cette habitation contient encore, incrustée dans le dallage mais aujourd'hui très-effacée et à peine lisible, une inscription antique qne nous reproduisons ici :

DIIS MANIBVS
SEXTI MV
RII SEXTIA
NI PARENTES

Indépendamment de cette inscription et de celle commençant par les mots DEO SOLI, que nous avons aussi fait connaître et qui avait été trouvée à l'extrémité sud de la cour, on avait rencontré à côté de cette dernière une autre pierre tumulaire dont nous n'avons pas le texte précis sous les yeux et qu'on avait aussi transportée à Belley. Cette pierre est divisée sur sa longueur en deux compartiments contenant chacun une inscription concernant deux époux, un médecin et sa femme. C'est cette dernière, nommée CAESICCIA IANVARIA qui, de son vivant, aurait élevé le cippe à C. RVFVS EVTACVS MEDICVS, son mari, et aux dieux mânes, en le destinant aussi à elle-même.

Mais un monument plus précieux, de cette époque, existe dans le voisinage de cette habitation, c'est une fontaine dont les eaux apportées par un canal servent encore

Digitized by Google

aux habitants de la commune ; mais aujourd'hui le débit des eaux a beaucoup diminué et c'est à peine s'il suffit aux besoins de la population pendant les chaleurs de l'été ; il est vrai que le canal n'a pas été réparé de mémoire d'homme et qu'il est peut-être dégradé en plus d'un endroit, de manière à ne plus recueillir ou à laisser perdre en partie des sources qui l'alimentent. Son ouverture, dont nous donnons un dessin dans notre planche IV (1), est bien évidemment romaine, le grand appareil des pierres, leur assemblage, tout indique son origine ; mais sur ce plateau élevé et isolé des montagnes par des ravins profonds, l'eau a toujours été rare et la création d'un canal dans ces conditions montre une fois de plus la sollicitude intelligente des anciens pour les travaux utiles et leur aptitude particulière à résoudre pratiquement les grandes difficultés. Que de recherches ont dû occasionner, en effet, les travaux considérables de ce canal, par le long parcours qu'il a fallu lui donner jusqu'au point culminant du plateau du côté Nord, le seul endroit où il fût possible de recueillir des eaux en quantité suffisante pour les besoins de toute une population ?

Tous les auteurs qui ont écrit sur le Bugey font mention de cette fontaine ; M. de Saint-Didier donne, d'après un mémoire de M. Roux, inséré dans les *Antiquités bugésiennes*, une description du canal qui y conduit les eaux ; d'après celle-ci, le canal aurait deux pieds de largeur sur dix de hauteur, il serait taillé dans le roc vif et serait recouvert de pierres plates ou dalles ; une branche de ce canal se dirigeait à gauche, jusqu'à une grotte taillée dans le roc et d'où l'eau sortait en abondance, en se continuant

(1) Nous avons dessiné cette planche d'après un croquis à l'encre de Chine de M. Ponthus-Cinier.

Digitized by Google

plus longue et plus haute ; elle n'aurait pu être explorée par M. Roux, qui parle *de visu*, que jusqu'à un éboulement qui ne lui permit pas d'aller plus loin.

Plus récemment encore, en septembre 1867, M. Guigue a visité ce canal ; il a trouvé assez exacte la description qui précède et nous a permis de la compléter par ses propres observations. D'après les mesures qu'il a prises, la longueur de la plus importante branche du canal, depuis la fontaine jusqu'au point d'obstruction, est de 382 mètres. Celle-ci est produite par suite de l'éboulement d'un des regards, le troisième, à partir de la fontaine. Sa hauteur est irrégulière et il suit les ondulations du rocher dans lequel il est installé et dont les mouvements trop brusques ont été compensés par des raccords en maçonnerie, de manière à permettre la pose des dalles de recouvrement d'une manière toujours horizontale.

Il s'est produit, à la fin de l'année 1868, un nouvel éboulement dans la partie du canal qui est aujourd'hui impraticable et qui passe dans une prairie appartenant à M. Pochet, se dirigeant du côté de la fruitière de Champagne où on l'a retrouvée en creusant des fondations.

M. Brillat-Savarin, au commencement du siècle, fit faire un essai pour remédier à l'obstruction, mais s'il resta infructueux par rapport à un meilleur écoulement des eaux ; cet essai prouva cependant que le canal avait trois branches : une première à l'Ouest, se dirigeant vers la maison Cochet ; la deuxième vers l'église de Champagne ; la troisième vers les bacs de cette commune, soit la fruitière, du côté de l'Est. La restauration et le curage de ce canal aqueduc seraient pour le pays un bienfait considérable. Il nous semble que ce travail pourrait être entrepris sans de trop grands frais, sinon dans les deux branches,

Digitized by Google

mais au moins jusqu'à ce qu'on se soit assuré d'un débit suffisant pour les eaux.

En réunissant quelques-unes de ces ressources, qui sont loin d'être toujours employées d'une manière aussi utile, nous sommes persuadé qu'il est possible d'obtenir un bon résultat ; il y aura donc pour l'administrateur qui prendra l'initiative de cette opération un véritable honneur et la reconnaissance de toute la contrée (1).

Dans un entrepôt qui fait partie de son église, M. le curé de la paroisse de Vieu a recueilli tout un petit musée d'antiquités romaines.

On y trouve un moulin dont la partie inférieure est en

(1) Depuis que cette notice est écrite, M. le curé de Vieu et quelques autres personnes zélées ont ouvert une souscription pour explorer le canal, en réparer les parties les plus en mauvais état et dégager celles où des éboulements avaient eu lieu. Nous l'avons visité à cette occasion et nous lui avons trouvé les dimensions suivantes : une hauteur de 1,80 s'élevant jusqu'à 5,00 et une largeur de 0,60. Il renferme dans le bas un petit chenal de 0.30 de largeur sur 0,15 de profondeur ; taillé en général dans le roc, il est recouvert par des dalles de grande dimension. Sa longueur, depuis la fontaine jusqu'à la grotte, est de 247,85 ; elle est de 394,85 jusqu'à la branche dont nous avons parlé et qui se dirige au nord ouest, tandis que la branche principale s'infléchit un peu à l'est à partir du point de jonction. La deuxième branche, dont il ne reste qu'une partie peu étendue de 29,50 sans éboulement, n'est pas construite avec le même soin que la première et peut-être n'appartient-elle pas à la même époque. Cette branche est plus basse, elle n'a que 1,17 de hauteur sur 0,56 de largeur et se trouve recouverte d'une voûte en maçonnerie de moellons assez réguliers mais reliés par un mortier mal fait et qui n'a pas résisté au temps. Au moyen de quelques sondages on a suivi ce canal sur une longueur de 95 mètres, mais il ne renferme pas d'eau, tandis que dans le canal principal coule une eau limpide qui, malheureusement, par suite de filtrations dans le rocher ou par le fait de l'envasement, n'arrive pas jusqu'à la fontaine.

Les travaux de dégagement à peine entrepris ont déjà amené des résultats importants et il n'est pas douteux qu'ils n'en procurent d'autres.



Digitized by Google

pierre calcaire et la partie supérieure en pierre volcanique d'une grande porosité, dont nous donnons le dessin dans notre planche V, figure A, des fragments d'amphores en grand nombre, de tuiles à rebord et de vases en poterie rouge, noire ou grise d'une patine très-brillante. Parmi ces derniers fragments, nous avons remarqué sous le fond d'un vase en terre grisâtre le nom du potier QVINTVS F, avec des lettres en relief. Un autre nom se voit gravé en creux, comme avec un timbre, et sur la terre fraîche, sans doute, au fond d'un vase en terre rouge; on y lit : FASSENI M.

Nous donnons dans notre planche V, figure C, le fragment du fond d'un autre grand vase en terre grise.

La figure D nous montre le fragment d'un vase en verre avec côtes saillantes, qui dénote une industrie déjà avancée.

Enfin, cet entrepôt contient encore en grand nombre, des fragments de marbre et de pierre sciés, et ayant été employés en placage et sans doute pour des décorations intérieures, des fragments de moulures également en marbre, ou en pierre, des morceaux de métal entrés en fusion, quelques clefs en fer extrêmement oxydées, d'autres morceaux de fer à peine reconnaissables sous la rouille, mais qui nous ont paru cependant avoir fait partie d'un casque. Enfin, un poids en terre cuite qui présente sur chaque face et deux par deux les timbres représentatifs de sa valeur.

Mais là ne se bornent pas les richesses de cette petite collection, on y trouve encore le fragment en marbre de l'avant-bras d'une statue de petite grandeur ou d'enfant, et un torse de femme en pierre, d'un caractère très-bizarre, d'un travail assez bon et que nous donnons dans notre planche V sous la lettre E ; ce torse a été trouvé parmi les

Digitized by Google

matériaux d'un mur de clôture, placé derrière l'église de Vieu, qui a été démoli dans le courant de l'année 1868.

Beaucoup de fragments d'enduits provenant des murs antiques et encore recouverts de leurs peintures ont été recueillis, ils sont de l'épaisseur de deux à trois centimètres. Ces peintures présentent des tons analogues à ceux trouvés à Pompéi; on n'y rencontre que des valeurs rouges, vertes claires et grises, quelques-unes sont d'un jaune très-intense et très-coloré. Des traces d'ornements existent, mais les fragments sont trop petits pour qu'elles soient saisissables.

Des travaux de minages exécutés à la fin de l'année 1868, sous la direction de M. Guigue, ont mis à jour de nombreuses substructions un peu au nord de l'église. Des murs de refend d'une grande épaisseur (1$^{m}$ 30) circonscrivaient de vastes aires en beton sur lesquelles reposaient, à n'en pas douter, des dalles qui en avaient été enlevées. Une grande amphore en terre blanche, magnifique de lignes et de la meilleure époque, a été rencontrée à 0$^{m}$ 807 de profondeur. Parmi les objets trouvés, on a recueilli une sorte de petit bracelet en bronze plat et très-mince, sans autre ornement que des points symétriquement espacés, une *bulla* aussi en bronze que l'inventeur s'est empressé de mutiler en l'ouvrant; cette *bulla*, de forme cylindrique, était intérieurement et dans le sens de la longueur divisée en deux compartiments remplis d'une matière blanchâtre dont la composition chimique n'a pas pu être appréciée. Des fragments de plaques de marbre blanc, violet et surtout d'un très-beau vert, ont aussi été rencontrés au milieu de débris d'*imbrices* et de *figulæ*. Quelques jolies moulures ont été mises de côté pour aller prendre place dans le musée de M. le curé de Vieu. Les monnaies recueillies les lundi et mardi 28 et 29 décembre

Digitized by Google

1868 ne consistent qu'en une obole que M. Guigue croit être de Vatranius et en petits bronzes de Constance Chlore, Constance II, Valérien, Jovien et Gallien.

Le 2 janvier suivant, on a trouvé encore le pouce gauche d'une statue colossale en marbre de Paros et une feuille de laurier ayant vraisemblablement appartenu à une couronne de même métal. Les divers objets trouvés un peu au nord de l'église de Vieu sont entre nos mains aujourd'hui; le pouce est d'un travail simple mais tel qu'il convenait à un ouvrage destiné à être vu de loin et dont les grandes dimensions devaient atteindre approximativement une hauteur de $5^m$ 50.

La quantité de médailles rencontrées à Vieu ou dans ses environs à toutes les époques, a été considérable; nombre de collectionneurs en possèdent dans le pays, beaucoup se sont répandues en dehors; un ecclésiastique, M. l'abbé Marduel (au commencement de ce siècle) s'en était procuré un grand nombre qu'il a transportées à Paris; sans les avoir recherchées, M. le curé de Vieu en possède quelques-unes depuis Vespasien jusqu'à Gratien et Théodose; plusieurs sont en argent, mais la plupart sont en bronze, celles-ci plus ou moins frustes. D'autres sont du bas-empire; l'une d'elles, en or, très-bien conservée, est de Justin II, successeur de Justinien en 565, enfin cette petite collection se complète d'un plat avec manche en bronze, malheureusement brisé, du diamètre de dix-sept centimètres et demi, d'une patine et d'un galbe remarquables et de la meilleure époque de l'art (1).

Un des propriétaires de la commune, M. Brillat des

(1) M. le curé de Vieu a bien voulu nous remettre les divers objets qu'il possédait, pour compléter la collection que nous avons commencée de toutes les antiquités qui peuvent intéresser le Val-Romey.

Digitized by Google

Terreaux, possède un moulin en pierre, romain, que nous donnons dans notre planche V, sous la lettre B; il se trouve dans sa propriété des fragments de corniches considérables et la charrue met constamment à jour des débris antiques de toute sorte.

Indépendamment des objets précieux que nous venons de décrire et qui ont été trouvés, en général, dans le village de Vieu et sur le point même où était évidemment l'établissement principal des Romains, il existe dans la commune, en un lieu nommé Montègre, des restes d'antiquités, sur les substructions desquelles avait été construit au moyen âge un château aujourd'hui démantelé et converti en cellier. Les chercheurs d'étymologies trouvent pour origine à Montègre, Monsegrorum, et ils en tirent pour conséquence que la colonie avait en ce lieu, du reste parfaitement situé et aéré, des bâtiments pour ses malades.

Tous les auteurs qui ont écrit sur les antiquités du Bugey, et ils sont nombreux, à commencer par Guichenon et l'abbé de Veyle pour finir par MM. de la Teyssonnière, Sirand, de Saint-Didier, de Moyria, Guillemot et Désiré Monnier, s'accordent à dire que Vieu et ses environs renfermaient le plus important des établissements que les Romains avaient formés dans la contrée et ils appuyent cette opinion sur le grand nombre d'inscriptions et de monuments antiques qui se rencontraient autrefois en plus grand nombre et se trouvent encore dans le pays. M. de la Teyssonnière, dans ses *Recherches historiques sur le département de l'Ain*, imprimées à Bourg en 1838, donne quatre-vingts inscriptions antiques trouvées dans le département de l'Ain, sur lesquelles quarante-quatre appartiennent à l'arrondissement seul de Belley et viennent en général des environs de Vieu, tandis que les trente-

Digitized by Google

six autres ont été découvertes dans les quatre autres arrondissements du département.

Mais une des meilleures preuves à donner à l'appui de cette opinion que Vieu était bien le *Vicus*, c'est-à-dire un établissement considérable, habité par une colonie romaine, riche et nombreuse, c'est le grand nombre de villas que l'on a rencontrées et que l'on rencontre encore tous les jours dans ses environs, et, par les objets précieux que les fouilles ont livrés et livrent constamment à la lumière, la certitude acquise que ces villas étaient occupées par des personnages occupant un rang élevé dans la société d'alors.

Au lieu dit Ossy, dans la commune de Passin, située à quelques kilomètres de Vieu, on a découvert, parmi les restes d'une riche villa détruite par le feu, divers objets en bronze accompagnés de deux statuettes d'un grand intérêt et d'une haute valeur artistique.

La plus anciennement découverte de ces statuettes représente Cérès, elle se trouve entre les mains de M^lle^ d'Angeville et a été dessinée par M. Désiré Monnier dans l'album qui accompagne ses *Recherches sur les antiquités du Bugey*; la seconde, rencontrée le 22 mars 1867 au même lieu que la première, nous a été très-obligeamment communiquée par son propriétaire M. Martinand; celui-ci a bien voulu nous en laisser prendre un dessin que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs après l'avoir réduit à la moitié de sa grandeur (1).

Le musée archéologique de Lyon contient deux statuettes en bronze ayant mêmes caractères, même attitude,

(1) Depuis que cette notice a été rédigée, M. Martinand a bien voulu nous remettre cette statuette pour figurer dans le petit musée local que nous commençons à former.

Digitized by Google

et l'une d'elles a presque les mêmes dimensions que la statuette dont il vient d'être question. La similitude nous parut tellement complète au premier abord, que nous crûmes qu'elles avaient pu être le produit d'un même moulage, mais la statuette d'Ossy est légèrement plus grande, elle a surtout quelque chose de plus fin et de plus élégant qui indique un art supérieur et probablement une époque plus ancienne.

M. Martin-Daussigny, le savant directeur du Musée de Lyon, pense que ces trois statuettes représentent ὑπνος le dieu du sommeil et des rêves chez les Grecs; malgré toutes les mutilations qu'a subies celle que nous décrivons, nous la jugeons digne d'appartenir à l'art élevé de ce peuple, par la pureté, la finesse et le charme de ses formes ; elle nous paraît donc devoir lui être attribuée.

Au lieu dit Chamareille, dans la même commune de Passin, on a rencontré, le long d'une voie romaine encore conservée, des tombeaux placés aux bords de la route comme aux grandes voies qui aboutissaient à Rome. A Songieu, autre commune rapprochée, sont les restes d'une villa, au lieu dit Châteauneuf, enfin on a signalé, à M. Guigue, une nouvelle villa sur un point nommé Percher, dans le village de Lompnieu.

M. Guigue s'est empressé de se transporter dans cette localité avec des travailleurs, et dans la journée du 9 janvier 1869, il a pu déblayer un hypocauste et il en a relevé les dimensions qu'il a bien voulu nous communiquer.

Du nord au midi, l'hypocauste avait 5 mètres et 4 de l'est à l'ouest ; les piliers qui le forment sont posés en quinconce, ils sont construits en briques sans mortier et simplement superposées et ont encore une hauteur de 0m 53 c. avec un espacement entre eux de 0m 20 c. Au milieu des débris on a trouvé des fragments de marbre, des

Digitized by Google

ferrures très-oxydées, parmi lesquelles quelques-unes ont l'apparence de bouches de chaleur ; mais ce qui nous paraît un détail fort intéressant pour l'histoire de la construction chez les anciens, on a recueilli une assez grande quantité de fragments de verres à vitre. Ces fragments, naturellement très-irrisés par leur long séjour dans la terre, sont épais et d'une fabrication très-irrégulière.

On rencontre encore autour de Vieu un grand nombre de localités ,dont les noms ont une origine latine très-prononcée; nous citerons celles où cette marque originelle est la plus frappante. Ameyzieu, Cézérieu, Champagne, Champdor, Don, Luthézieu, Massignieu, Ruffieu, Songieu, Sutrieu, Tallisieu, Thezilieu, Virieu, sont des villages ou des hameaux très-rapprochés de Vieu, et parmi les inscriptions trouvées dans le pays, nous rencontrons précisément des noms propres qui ont avec les noms de ces villages une telle analogie qu'il est difficile d'en contester la filiation.

En dehors du centre plus considérable de population d'origine romaine qui devait s'être concentrée à Vieu, on trouve, au sud de cette commune, depuis Saint-Genis-d'Aoste et Briord près du Rhône en passant par Belley et en remontant le Val-Romey jusqu'à son extrémité, pour terminer par Izernore au nord de Nantua, une longue suite d'établissements dont on a rencontré des traces bien certaines. Tout le monde connaissait les ruines romaines d'Izernore, mais un travail récent publié par M. Jules Baux, en 1866, consciencieusement et savamment élaboré, vient de faire ressortir tout leur intérêt au point de vue archéologique.

L'établissement balnéaire d'Aix-les-Bains, dont les restes antiques présentent un sérieux intérêt, était assez rapproché de Culoz pour rentrer encore dans la région qui

Digitized by Google

nous occupe; cependant nous n'en parlerons pas, nous occupant plus particulièrement des monuments les plus rapprochés de Vieu.

M. de la Teyssonnière parle de quatre piliers en marbre qui existaient dans l'église de Belley et qui provenaient de deux colonnes sciées par le milieu; d'autres colonnes en tronçons ont été trouvées dans le jardin de l'Evêché de cette ville.

Il rapporte que l'église de Saint-Benoît-de-Cessieu paraît construite avec des débris d'édifices antiques; enfin, qu'à Tenay, Saint-Rambert, Arandas et Argis, se sont rencontrés des restes d'antiquités.

Entre Bons et Pugieu, c'est-à-dire entre Belley et Virieu-le-Grand, se trouve, sur le parement d'un rocher, une inscription antique, placée à une certaine hauteur, que M. de Moyria a intérprétée comme il suit : IIII VIA PRIVATA.

Mais il serait trop long d'énumérer d'après les auteurs qui ont écrit sur cette partie du département de l'Ain, tout ce que la contrée dont nous nous occupons contient de débris antiques, nous en déduirons seulement cette conséquence, qu'il pouvait exister en dehors de Briord, dont l'importance du temps des Romains ne paraît pas douteuse, des villas ou habitations de riches Romains avec leur cortége habituel de dépendances pour leurs serviteurs et esclaves, mais que ce n'est qu'à Vieu que devait se trouver le Vicus (1) ou bourg qui réunissait des citoyens de conditions variées, agglomérés sur un point du Val-Romey admirablement situé et où, dans les époques difficiles, il leur était possible de se défendre.

(1) L'inscription DEO SOLI, citée plus haut, le dit expressément : *Vicani Vetoni magenses* : vers la même époque, Genève était aussi un *Vicus*.

Digitized by Google

Quelques auteurs ont répété, les uns après les autres, que Vieu avait été pour les Romains une colonie où ils déportaient leurs criminels ; c'est là une de ces assertions mal fondées qui ne reposent sur aucune espèce de base. Nous avons cherché inutilement quelle pouvait en être la cause et nous ne lui avons trouvé pour point de départ que des on-dit.

Nous croyons, au contraire, avoir prouvé par les antiquités que nous avons décrites, que cette population était loin d'être étrangère aux arts et qu'elle devait, par conséquent, avoir atteint un degré supérieur de civilisation. Si depuis la chute du plus grand des empires, les irruptions successives de peuples barbares ont effacé cette première empreinte, nous avons remarqué cependant qu'il y avait peut-être, dans la contrée qui nous occupe, des mœurs plus douces et moins rudes que dans d'autres parties de la montagne, et que le paysan y avait conservé une politesse native qu'il est rare de rencontrer ailleurs.

Avant de quitter ce petit village de Vieu, qui attire aujourd'hui si rarement les regards et qui faisait presque dire à M. de Saint-Didier, dans sa sixième Lettre, et un peu légèrement, qu'en le visitant il avait perdu sa journée, il nous reste à parler de son église qui est loin de manquer d'intérêt et qui avait été remarquée par le regrettable artiste et écrivain Leymarie, et de quelques monuments plus modernes encore qui dénotent que la décadence de ce chef-lieu de la commune a été longue à se faire et qu'elle n'est due qu'au développement subit et à l'importance que la commune voisine et rivale de Champagne a prise à son détriment.

La plus grande partie de l'église de Vieu appartient à la première moitié du XIII^e siècle, mais la porte principale est évidemment antérieure à cette époque d'une centaine

Digitized by Google

d'années et elle a appartenu à un édifice plus ancien. C'est sans doute à une inscription qui la décore et que nous donnerons plus loin et à quelques autres ornements qui l'encadrent qu'elle a dû sa conservation et sa mise en place dans le monument du XIIIe siècle.

La nef seule de l'église avec le porche fermé qui la précède sont du XIIIe siècle; le chœur et quatre chapelles latérales à la nef appartiennent au quinzième. En avant du porche fermé au-dessus duquel se trouve le clocher, existe un second porche ouvert moderne et sans caractère déterminé, mais pour la construction duquel on a fait entrer deux colonnes antiques. Toutes les parties du monument qui appartiennent au XIIIe siècle sont d'un très-beau travail ; les moulures fines et élégantes et la sculpture ferme rappellent les caractères de l'école de Bourgogne.

A l'intérieur, la nef est divisée en deux travées par deux grosses colonnes engagées une de chaque côté, portant un arc doubleau, des formerets et les nervures de la voûte, dans les angles les nervures sont portées par des colonnettes et les formerets par des culs-de-lampe formés de têtes humaines d'un bon dessin.

Le chœur se compose de deux parties droites prolongeant les murs de la nef et de trois des côtés d'un octogone, celui du centre est éclairé par une fenêtre garnie de meneaux et compartiments et ornée d'un vitrail moderne d'un intérêt médiocre ; les deux autres côtés n'ont que de très-petites fenêtres ; ce chœur est nervé et, comme nous l'avons dit, du XVe siècle, seconde moitié. Les chapelles sont du même temps à peu près, l'une d'elles au Nord est voûtée en berceau, tandis que les autres sont en voûtes d'arêtes enrichies de nervures.

Mais revenons à la porte du XIe ou commencement du

Digitized by Google

XIIe siècle qui donne entrée au monument et qui est la seule partie conservée d'un édifice évidemment plus ancien que celui que nous voyons aujourd'hui. Cette porte, flanquée de deux colonnes à bases très-mutilées et à chapiteaux complètement frustes mais avec des tailloirs à moulures romanes conservées, est couronnée par un arc en plein cintre dont les claveaux sont sans aucune moulure. Au-dessous de cet arc se trouve un linteau droit qui remplit tout l'espace et à la partie inférieure duquel a été gravée l'inscription que nous donnons ici, accompagnée d'un ornement gravé de même que les lettres.

Voici cette inscription :

HvC SINE MENTE BONA NEQUE VOTA VALeNT
NEQ DON ERGO MALAS MENTES DEPoNAT
INGREDIETES

que nous traduisons ainsi :

*Ici sans intention pure les vœux ni les dons n'ont aucune valeur ; que ceux qui entrent déposent toute mauvaise pensée.*

Le château de Rougemont dont une partie est en ruine et qui est connu dans le pays sous le nom de la *Grande Maison*, a été habité par un Claude Montillet dans la première moitié du dix-septième siècle. Cette date doit être aussi celle de sa construction, la plaque de l'âtre de la cuisine est datée de 1625. Nous avons dit déjà qu'on y

Digitized by Google

trouvait encore une colonne antique polie de 2m,30 de longueur, et une inscription romaine incrustée dans le dallage de la cuisine que nous avons donnée; nous sommes bien convaincu que les édifices antiques de Vieu ont dû servir de carrière pour la construction de ce manoir, la grandeur des pierres d'appareil et quelques fragments de moulures anciennes encore conservées nous en donnent la certitude. Au couchant de la cour d'honneur du château, et faisant face à l'ancienne route, se trouve une porte monumentale en pierre d'un assez beau caractère, qui en formait l'entrée principale.

Au levant de l'église et un peu plus au sud, se trouvent une maison aujourd'hui restaurée et sans caractère, et un petit castel ruiné, anciennes propriétés des frères Michaud de Corcelles, et qui, dit-on, ont été pareilles. Le castel, qui s'appelle aujourd'hui de Labassée, du nom d'un de ses derniers propriétaires, est du XVIe siècle; il présente encore à l'intérieur quelques restes de sculpture et de peintures qui ne sont pas sans intérêt; une de ses portes, transférée à la grange de M. Brillat, porte la date de 1561.

Enfin, une construction du XVIIe siècle qui appartient encore à la famille Brillat, qui nous a donné le célèbre auteur de la *Physiologie du goût*, complète le nombre des édifices modernes qui existent dans le village de Vieu; cette construction, quoique plus simple que les précédentes, ne manque pas d'un certain caractère.

Pour terminer cette étude en la résumant, nous ferons remarquer les différentes phases par lesquelles a dû passer la commune de Vieu avant de devenir un simple village.

A l'origine, ce fut sans doute un camp retranché, établi par les Romains au moment de leur première occupation

Digitized by Google

du pays. Plus tard, la beauté du site réunie à la sécurité qu'il présentait, en ont fait un point central où se groupèrent les populations, qu'elles fussent romaines d'origine ou qu'elles le soient devenues par la puissance de contact d'une civilisation supérieure. Le *Vicus* fut formé : les nombreuses villas qui l'entouraient et qui indiquent, par les découvertes qu'on y a faites, la richesse et la civilisation supérieure de ceux qui les habitaient, précisent d'une manière fort nette l'importance capitale qu'avait alors ce point de réunion des populations gallo-romaines dans cette partie du territoire.

Après sa ruine, que M. Guigue fait remonter aux temps des discordes civiles provoquées par les compétiteurs à l'empire et leurs partisans, le *Vicus* retrouva quelque éclat jusqu'aux grandes émigrations des peuples nouveaux qui envahirent le pays par l'Est et par le Nord à partir du IVe siècle de notre ère. Tout disparut alors sous les ruines amoncelées, et l'arme par excellence des barbares, le feu, hâta la destruction et la rendit irrémédiable. Une longue nuit dut suivre, mais quelques débris épars des populations décimées résistèrent ou bien elles furent ramenées sur les lieux par la force du souvenir et un nouveau centre se reconstitua. Les traces d'un édifice plus ancien qui se retrouvent encore dans l'église actuelle remontant au XIIIe siècle, nous affirment la continuation de l'occupation du lieu par un noyau de population ; ils indiquent même la vitalité de cette dernière par la pureté des lignes et la netteté architectonique du monument que nous avons analysé.

Enfin, Vieu a même eu sa renaissance, puisque nous avons vu quelles habitations importantes s'y étaient élevées aux XVIe et XVIIe siècles, par des personnages considérables, nous laissant remarquer encore, malgré la disper-

Digitized by Google

sion des familles, auxquelles elles ont appartenu et les vicissitudes de tout genre qu'elles ont subies, le goût de leurs auteurs pour les arts, développé peut-être par l'influence de la tradition dans un milieu tout imprégné des saveurs de l'antiquité et rempli de ses souvenirs.

Mais, avant de quitter ce charmant pays de Vieu d'où la vue est si belle et où tant de choses attirent le penseur, l'artiste et l'historien, nous demanderons à ceux de nos lecteurs qui ont bien voulu nous suivre jusque-là, de vouloir bien nous accompagner encore quelques pas de plus au-delà du plateau supérieur, sur les limites méridionales de la commune et près du hameau de Don qui en fait partie.

Là, au-dessus du gouffre dans lequel le Groin, dans sa course furieuse, s'est creusé à une profondeur dont l'œil est effrayé un lit au milieu des rochers qu'il arrache et roule dans ses eaux, la foi ardente du vénérable pasteur de la paroisse, l'abbé Agniel, a relevé un petit sanctuaire (1), dédié à *Notre-Dame de populo*, que l'indifférence des temps avait laissé disparaître. Au sommet d'une colline qui domine le pont sur lequel on traverse le Groin, s'élève le monument ; il est simple, mais ses lignes sont heureuses et la reconnaissance de tout un pays est venue récompenser le digne prêtre qui, avec des ressources plus que modiques, a rétabli le sanctuaire vénéré des générations précédentes, et a su rattacher ainsi la présent au passé par les liens sacrés de la religion.

Ce nom de *Notre-Dame de populo*, que nous ne retrouvons qu'à Rome même, nous servira, en finissant cette notice, de preuve nouvelle à ajouter à celles qui nous ont permis de jeter quelque lumière sur l'histoire de cette

(1) Ce monument a pour auteur M. Journoud, architecte à Lyon.

Digitized by Google

partie de la Gaule aux temps antiques. Il nous démontre combien devait être puissante la force de la tradition, pour qu'au travers des migrations des peuples barbares, et malgré les ruines qu'ils amoncelèrent après eux pendant trois siècles, la Mère du Christ restât vénérée par le peuple et le pays, sous une dénomination qui appartenait évidemment aux premières origines du christianisme.

T. DESJARDINS.

---

L'auteur de la *Notice sur les antiquités du Village de Vieu* ayant fait faire des planches pour accompagner son travail, nous pensions pouvoir donner ces dessins à nos abonnés. Ils étaient nécessaires au texte qu'ils complétaient ; aussi notre contrariété a-t-elle été grande quand nous avons appris que le lithographe avait effacé les pierres immédiatement après avoir tiré quelques exemplaires pour l'auteur. La première feuille de la *Revue* étant imprimée au moment où nous apprenions cette fâcheuse nouvelle, nous n'avons pu y faire les changements qu'aurait nécessités cet accident. Nous en demandons profondément pardon à nos abonnes et à nos amis.

Le Directeur de la *Revue*.

Digitized by Google

Digitized by Google

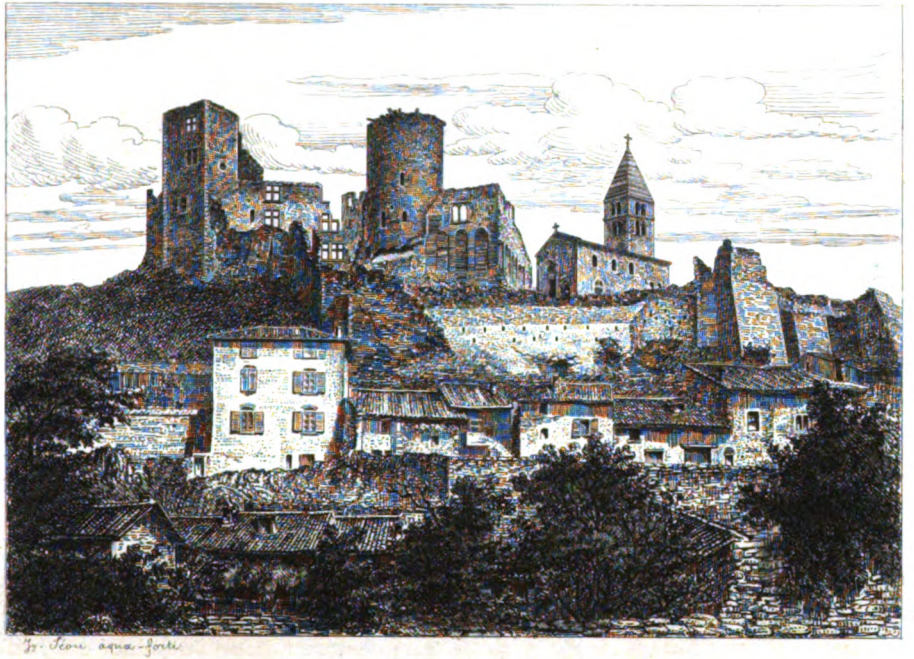

CHATILLON D'AZERGUES

Digitized by Google

LES

# VIEUX CHATEAUX DU LYONNAIS [1]

## III. CHATILLON D'AZERGUES.

(SUITE).

### § II. Les co-seigneurs de Châtillon d'Azergues.

La seigneurie de Châtillon d'Azergues, comme on l'a déjà vu, eut la singulière destinée d'être possédée, pendant plusieurs siècles, par deux seigneurs. Cette situation particulière complique grandement l'histoire de ce fief ; aussi a-t-on confondu souvent les co-seigneurs de Châtillon avec les principaux possesseurs de cette seigneurie. Mais de quelle manière ces divers co-seigneurs jouissaient-ils de ce fief ? Leurs droits s'étendaient-ils indivisément sur l'ensemble de la seigneurie, ou bien l'exerçaient-ils dans des limites déterminées ? A qui appartenaient les droits de juridiction ? Le château de Châtillon servait-il à l'habitation des co-seigneurs ? Ce sont là autant de questions auxquelles il est impossible de répondre.

Dès le milieu du XIIe siècle, alors que Châtillon est possédé par les seigneurs d'Oingt, la moitié de la seigneurie est aux mains de la puissante famille d'Albon. André d'Albon, qui vivait en 1250, et mourut seulement en 1290, la possédait conjointement avec Etienne d'Oingt, qui octroya une charte de franchises aux habitants de Châtillon. La donation que fit André d'Albon de sa part de seigneurie à son troisième fils Henri, engendra une querelle entre ce dernier et ses frères Guy et Guillaume, possesseurs du surplus de cette terre, du chef de leurs femmes, filles d'Etienne d'Oingt.

(1) V. la *Revue du Lyonnais*, 2e série. Tome XXIX, p. 52.



Digitized by Google

La transaction qui mit fin au différend divisa Châtillon entre les trois frères (1303). Mais Henri vendit sa part à son frère Guillaume, et Guy d'Albon en fit autant au profit d'un acquéreur inconnu, que nous croyons être l'un des membres de la famille de Varey (1).

La maison de Varey était une ancienne et puissante famille consulaire de Lyon qui joua un grand rôle dans les annales de notre cité. Les testaments de ses membres, consultés par l'auteur des *Origines des familles consulaires*, ne renferment aucune qualification nobiliaire. Mais déjà, au commencement du XIVe siècle, la branche des seigneurs de Châtillon d'Azergues et d'Avauges était parvenue à la noblesse et avait cessé tout rapport avec la commune (2). En 1306, Guillaume de Varey acquit de Jean de Varennes une rente noble située à Varennes, à Saint-Forgeux, Saint-Romain-de-Popey, Villechenève, Ancy, Avauges, Montrotier, Longessaigne et généralement tout ce que possédait ce dernier depuis la Saône jusqu'au pont d'Alaï, pour le prix de 3,000 livres (3).

Ce fut sans doute à la même époque que la part de seigneurie de Châtillon, aliénée par Guy d'Albon, dut passer entre leurs mains. Malheureusement l'acte d'opposition aux Philippines, de l'an 1311, se borne à signaler la présence du co-seigneur de Châtillon, en même temps que celle de Guillaume d'Albon, sans nous donner son nom. Dans l'assemblée réunie à Lyon, par Renaud de Sainte Bonne, le 2 août 1313, pour fixer les limites du ressort de la sénéchaussée, nous voyons encore figurer ce co-seigneur, mais seulement sous la dénomination de *Jean, seigneur de Châtillon d'Azergues* (4). Mais il est à présumer qu'il s'agit là de Jean de Varey.

(1) Mazures de l'Isle Barbe, p. 132, 178, 191.

(2) V. de Valous. Origines des familles consulaires. Vo Varey.

(3) Mazures de l'Isle Barbe, p. 617.

(4) Menestrier, *Hist. civile et consul.* Preuves, p. 88.

Digitized by Google

Au surplus, rien d'obscur comme l'histoire de cette famille. Elle a formé un si grand nombre de branches qu'il est impossible d'en dresser la filiation. Nous pouvons affirmer seulement que la branche de Châtillon était la même que celle des seigneurs d'Avauges. Ainsi Jean de Varey, chevalier, co-seigneur de Châtillon d'Azergues au XIVe siècle, était fils d'Ennemond de Varey, seigneur d'Avauges (1). En 1369, ce même Jean de Varey vendit le tènement de Bellecour à Jean le Viste, docteur en droit, pour le prix de 1600 deniers d'or appelés francs (2). Dans son testament, qui porte la date du 17 mars 1381, nous voyons que la famille de Varey avait son tombeau dans l'église de Saint-Paul de Lyon. Jean de Varey institua pour héritier son fils François, auquel il substitua Jean de Varey, fils de Messire Ennemond de Varey, son cousin. Rien ne prouve que François de Varey ait été seigneur de Châtillon d'Azergues et il y a même apparence que la substitution faite au profit de Jean de Varey se réalisa. Car le testament de Mathieu de Varey, chanoine de Saint-Paul, du 19 février 1395, nous apprend qu'à cette date, Jean de Varey son neveu, était décédé et que le frère de ce dernier, Ennemond de Varey, était à la fois seigneur d'Avauges et co-seigneur de Châtillon d'Azergues, sans doute comme héritier de Jean de Varey (3).

Mais quand s'ouvre le XVe siècle, les de Varey ont disparu de Châtillon d'Azergues et nous voyons leur part de seigneurie aux mains des Jossard. Ces derniers appartenaient à la bourgeoisie de Lyon; mais on ne voit figurer leur nom ni dans les fastes consulaires ni sur les listes des maîtres de métiers, et il est à présumer qu'ils durent

(1) Mazures de l'Isle Barbe, p. 278.

(2) Inventaire des titres de l'abbaye d'Ainay (Biblioth. Coste, n° 25650). Menestrier. Hist. civ. et consul., p. 500.

(3) Archives du départ. du Rhône. Extraits des Causes pies : Mss. de Cl. Le Laboureur.

Digitized by Google

leur noblesse à un office de conseiller du roi, dont Hugues Jossard portait le titre, en même temps que celui de coseigneur de Châtillon, dès l'année 1405.

L'histoire de Hugues Jossard se rattache intimement à celle de nos mines du Lyonnais. On sait que l'exploitation des mines n'était point autrefois une cause de dérogeance pour la noblesse; ainsi nous l'apprend notamment une ordonnance de l'an 1548 du roi Henri II, et cette disposition ne faisait sans doute que reproduire une règle plus ancienne. Quoi qu'il en soit, il est certain que dès les dernières années du XIVe siècle, Hugues Jossard, qu'un document qualifie de *bachelier* et un autre seulement de *bourgeois de Lyon*, avait découvert une mine de plomb à Brullioles, et que cette découverte fut suivie quelque temps après de celle d'une autre mine à Sourcieux, près de Sain-Bel (1). La première était située près de la petite rivière de Cône, qui descend de la montagne de Montchanin, passe à Brullioles et se jette dans la Brevenne, au-dessous de Brussieux. Mais les débuts de cette entreprise furent difficiles et Hugues Jossard fut forcé un moment de l'abandonner. Nous le voyons ainsi, en 1403, faire remise à Etienne d'Espinac et à sa sœur Alix, femme de Guillaume d'Albon, chevalier, seigneur de Saint Forgeux, de toutes les mines d'argent, plomb, cuivre et autres métaux trouvés dans les terres sises au puy (*in podio*) de Montchanin, juridiction de Montrotier. Et le motif de cet abandon était que « Hugues « Jossard ne pouvait plus travailler dans lesdites mines « et qu'il y avait péril évident » (2).

Mais quelques années plus tard, Hugues Jossard put reprendre ses travaux. Dans un savant mémoire couronné,

(1) Poyet. Documents pour servir à l'histoire des mines des environs de Lyon, p. 24. — V. les mémoires de l'Académie de Lyon, année 1861.

(2) Archives du départ. du Rhône. Registre B. H. 23 (n° 57, p. 23). Voir le mémoire de M. Poyet, p. 24.

Digitized by Google

en 1861, par l'Académie de Lyon, M. Poyet, ingénieur des mines, avait supposé que ce fut à l'aide d'une association avec Jacques Cœur. Ce n'était là qu'une simple présomption. Mais la découverte faite aux Archives départementales par M. Vital de Valous du testament de Jean Jossard, fils de Hugues, vient confirmer à cet égard les conjectures du savant ingénieur. Ce document nous apprend, en effet, que les mines découvertes et exploitées par Hugues Jossard le furent aussi par Jacques Cœur. Outre les mines de Chessy, de Saint-Pierre-la-Palud et de Joux sur Tarare, il est certain que l'illustre argentier posséda celles de Cône et de Sourcieux. Or ces deux mines avaient été découvertes par Hugues Jossard, et la première, au moins, était encore dans sa famille, plusieurs années après la disgrâce de Jacques Cœur. Car dans son testament, en date du 3 novembre 1464, Jean Jossard seigneur de Châtillon d'Azergues et de Coleymieux donne à ses deux filles, Françoise et Jeanne, le revenu de ses mines de *Cona* et du Mont (1).

L'association de Jacques Cœur avec les Jossard, pour l'exploitation des mines de Sourcieux et de Brullioles, nous paraît donc aussi certaine que celle qu'il avait contractée avec les Baronnat pour les mines de Joux sur Tarare.

Dans son étude historique si remarquable sur Jacques Cœur, M. Pierre Clément estime que les mines du Lyonnais ne furent point l'une des sources de la grande fortune de l'habile financier, et que, s'il ne les abandonna point, ce fut à cause du prestige qui s'attachait à cette exploitation ; ce serait ainsi au commerce seul qu'il aurait dû son extrême opulence (2). M. Poyet n'est point de cet avis ; suivant lui les mines du Lyonnais devaient produire de beaux revenus. Il est vrai qu'après la condamnation de Jacques Cœur

(1) Il s'agit là sans doute de la montagne de Montchanin dont il est parlé dans la pièce citée précédemment. — Archives du départ. du Rhône. Extrait des causes pies : Mss. de Cl. Le Laboureur.

(2) P. Clément. Jacques Cœur et Charles VII, p. 119.

Digitized by Google

ces mines furent mises en régie et exploitées pour le compte du roi, sans donner aucun profit. Mais cet insuccès ne prouve rien. L'exploitation par des agents salariés devait évidemment être plus coûteuse et moins attentive que celle qui ne relevait que de l'industrie privée. Ne sait-on pas aussi que, vers l'année 1475, un des fils de Jacques Cœur exploitait encore les mines du Lyonnais (1) ?

La fortune des Jossard témoigne en faveur de cette dernière opinion. Rien n'autorise à dire qu'ils aient dû leurs richesses au commerce; si, après un abandon momentané et partiel de leurs mines, ils en reprirent de nouveau l'exploitation, c'est qu'évidemment les produits n'en étaient pas à dédaigner. Aussi les voyons-nous acquérir successivement plusieurs terres seigneuriales. C'est d'abord la co-seigneurie de Châtillon d'Azergues ; car rien ne révèle qu'il y ait eu alliance entre eux et les Varey ; puis c'est la moitié de la seigneurie de Saint-Symphorien-le-Château, avec les droits de juridiction à tous les degrés de cette terre, que Hugues Jossard acheta, le 1er juin 1405, d'Eudes de Tournon, chevalier, seigneur de Beauchâtel et de Serrières, au prix de 3,000 écus d'or (2).

Jean Jossard, chevalier, fils de Hugues, hérita de ce dernier aussi bien de la seigneurie de Saint-Symphorien que de celle de Châtillon d'Azergues. Ce co-seigneur épousa Alix Saporis, sœur de Léger Saporis qui devint évêque de Montpellier, en 1429; de plus Guichenon lui fait épouser, en 1444, Anne de Vaugrigneuse. Enfin, dans son testament déjà cité du 3 novembre 1464, Jean Jossard nous parle d'un traité de mariage qu'il vient de signer avec dame Antoinette de Merlay, en expliquant que ce mariage n'était point célébré encore; mais que s'il avait lieu il donnerait 2500

(1) M. Poyet. *loc. cit.*, p. 23.

(2) Arch. histor. du Rhône. V. 133. — Mazures de l'Isle Barbe, p. 228 et 280. — Dans cet acte, Hugues Jossard est qualifié de *noble et sage* et de *conseiller du roi*.

Digitized by Google

florins à chacune de ses filles. Dans ce même acte Jean Jossard institue pour héritier son fils aîné Guillaume et il laisse à Françoise, sa fille aînée, sa terre de Châtillon d'Azergues avec la moitié des revenus de ses mines de Cône et du Mont, et à Jeanne son autre fille, la seigneurie de Saint-Symphorien-le-Châtel et l'autre moitié du revenu de ses mines (1).

Cette dernière épousa Guillaume de Laye, seigneur de Saint-Lager. Françoise ,héritière de la co-seigneurie de Châtillon, fut mariée à Yves Terrail, seigneur de Bernin, fils de Pierre Terrail, seigneur de Bernin et de Grignon et frère de Théodore Terrail, abbé d'Ainay, auquel le jeune Bayart, son parent, joua le tour de page raconté par le *Loyal serviteur*. Il paraît que dans un codicille, Jean Jossard avait laissé à sa fille Françoise la moitié de sa part de la seigneurie de Saint-Symphorien. Ce droit lui fut contesté par Guillaume de Laye, qui excipait sans doute des termes du testament de Jean Jossard; mais Yves Terrail et son épouse furent maintenus dans la possession du quart de cette terre par un arrêt du 14 août 1469.

Après la mort de Jeanne Jossard, la seigneurie de Châtillon passa à son fils Urbain Terrail, qui ne la garda pas longtemps ; car dès l'année 1474, il aliéna, comme nous l'avons vu, au profit de Roffec de Balzac, tous ses droits seigneuriaux sur cette terre, pour une somme de 800 écus d'or. Urbain mourut la même année et son père, qui avait hérité de lui de sa part de la seigneurie de Saint-Symphorien, vendit, le 4 janvier 1489, cette dernière terre, à Jean Menon, secrétaire du roi, seigneur du Plessis et de Turbillet, au diocèse d'Angers, moyennant 1300 livres tournois (2).

(1) Archives du départ. du Rhône. Extrait des Causes pies. Mss. de Cl. Le Laboureur.

(2) Archives histor. du Rhône. V. 134.—Mazures de l'Isle Barbe, p. 595 et 598.

Digitized by Google

Depuis cette époque, la seigneurie de Châtillon demeura réunie tout entière dans les mains d'un seul seigneur.

## Chapitre II. — Généalogies et armorial.

Les généalogies de la plupart des familles qui ont possédé Châtillon-d'Azergues sont connues et l'on peut consulter, à leur sujet, les divers ouvrages cités en notes dans le cours de la notice qui précède (1). C'est pourquoi nous nous bornerons à donner ici la filiation encore inédite de la famille d'Oingt et des Camus.

### I. Généalogie de la famille d'Oingt.

I. Umfred d'Oingt, qui vivait au commencement du XIe siècle, est le premier personnage connu de cette famille, qui emprunta son nom patronymique à la petite ville d'Oingt. Une charte de l'an 1079 le qualifie d'aïeul de Falque d'Oingt et de ses frères (Sav. ch. 757).

II. Guichard, son fils, seigneur d'Oingt (*senior de Iconio*), protégea l'abbaye de Savigny contre les tentatives des spoliateurs qui voulaient lui enlever la terre et le village de Saint-Laurent-d'Oingt, donnés au monastère par Gauzerand de Semur (Sav. ch. 915). Guichard laissa quatre fils :

1° Falque, qui suit.

2° Bérard, qui fit, en 1080, donation à Savigny d'une demi-manse située à Chanzé (*Canziacus*), paroisse de Saint-Loup (chapitre 768). Ses trois frères approuvèrent cette donation ainsi que ses deux fils : Guichard et Gnigues. Le nom de ce dernier se trouve dans deux chartes de l'abbaye de Savigny.

(1) Voir notamment, Mazures de l'Isle Barbe, p. 130 et s. — P. Anselme. Histoire des grands officiers de la Couronne, II, p. 437; VII, p. 203 et s. — La Chesnaye des Bois. Dictionn. de la noblesse, I, 676, VIII, 231.

Digitized by Google

Dans la première, qui se place vers l'an 1096, Guigues d'Oingt cède au monastère la part qu'il avait sur l'église de Saint-Pierre-de-Chamousset (ch. 817). Dans la seconde, de l'an 1100 environ, il renonce, en faveur de la même abbaye, à tous les droits qu'il pouvait avoir à Ancy et à Saint-Romain-de-Popey (ch. 813). Guigues d'Oingt fut aussi, en 1117, l'un des médiateurs qui ménagèrent une transaction entre l'abbaye de Savigny et Etienne de Varennes (ch. 900).

3° Humbert.

4° Guichard.

III. Falque d'Oingt fut, comme son père et ses trois frères, le protecteur de l'abbaye de Savigny, à laquelle il donna avec ces derniers, en l'an 1079, la chapelle du château d'Oingt, ce qui fut approuvé par Artaud, comte de Forez. Il accorda aussi aux moines la faculté de laisser paître et courir leurs porcs dans ses forêts, avec le droit d'y prendre tout le bois qui leur était nécessaire pour les usages domestiques et pour bâtir (ch. 757). Falque laissa plusieurs fils et plusieurs filles ; mais nous ne connaissons que le nom de son fils Robert, qui suit.

IV. Robert d'Oingt n'imita point son père. Il voulut même dépouiller le monastère de Savigny des biens que lui avait donnés Gauzerand de Semur. Mais une charte de l'an 1128 nous apprend que, sur les avis et les prières de l'abbé, il renonça à ses prétentions injustes et s'engagea, pour lui et ses successeurs, à respecter les possessions de l'abbaye (ch. 915).

Après Robert d'Oingt, il nous est impossible de suivre la filiation, et les documents de l'époque nous fournissent seulement les noms de quelques membres de cette famille, dont nous nous bornons à donner la liste par ordre chronologique :

Digitized by Google

1° Martin d'Oingt vivait en 1068 et donna à Savigny deux vignes situées près du château d'Oingt : *ad castellum de Yonio* (ch. 773).

2° Gaufred d'Oingt figure comme témoin dans une charte de l'an 1100 (ch. 813).

3° Dalmace d'Oingt est témoin dans une charte de l'an 1121 (ch. 923).

4° Agno d'Oingt est l'un des témoins de la charte qui renferme la renonciation de Robert d'Oingt à ses prétentions sur la terre de Saint-Laurent d'Oingt (1128, ch. 915).

5° Gaucerand d'Oingt était possessionné à Saint-Germain-au-Mont-d'Or vers 1140 (1).

6° Guichard d'Oingt, témoin avec Dalmace de Châtillon dans un acte de donation fait par Guy, comte de Forez, au monastère de la Bénissons-Dieu, le 24 novembre 1160 (2).

7° Guigues d'Oingt, possessionné à Anse, vendit une pêcherie à Hugues de Coligny, archidiacre de Lyon, et se reconnut le vassal de l'église de Lyon en 1195. Il était aussi possessionné à Ternant et vendit, à la même époque, avec Guillaume de Tarare, la moitié de la garde de Saint-Véran à l'archevêque Renaud (3).

8° Aymon d'Oingt, possessionné aux Chères, vers l'an 1200, vendit à l'archevêque Renaud la moitié de la garde qu'il avait sur le cimetière de Chasselay (4).

9° Pons d'Oingt donna une croix d'or placée sur la châsse de Saint-Jean de Lyon et mourut le 5 mai 1200 (5).

10° Dalmace d'Oingt, témoin : 1° dans un acte de l'an 1203, par lequel Richard, abbé de Savigny, cède à Guichard de Beaujeu la montagne de Popey, avec la faculté

(1) Guigue. *Obituarium Lugdunensis ecclesiæ*, p. 12.

(2) Huillard-Bréholles. Inventaire des titres de la maison de Bourbon, n° 8. — Chaverondier. Invent. des titres du comté de Forez, p. 586.

(3) *Obituarium Lugdun. eccles.*, p. 72, 134 et 250.

(4) *Obituarium Lugdun. eccles.*, p. 71 et 136.

(5) *Obituarium Lugdun. eccles.*, p. 43 et 251.

Digitized by Google

d'y construire un château (1), et 2° dans un autre acte de l'an 1209, par lequel Guillaume de Marchampt reconnait tenir en fief de l'église de Lyon tout ce qu'il avait à Saint-Germain, à Curis et à Poleymieux (2).

Pour retrouver la suite de la filiation, il faut arriver à :

I. Guichard d'Oingt, seigneur d'Oingt, de Châtillon d'Azergues et de Bagnols, qui engagea à l'archevêque Renaud son château d'Oingt en 1217, celui de Bagnols en 1220 et 1224, et à l'archevêque Robert, son successeur, son château de Châtillon d'Azergues (1226-1232). Guichard rendit hommage, en 1228, à Guy, comte de Forez, de ce qui lui appartenait à Saint-Marcel-l'Eclairé (3). Il fut père de :

1° Guichard, seigneur d'Oingt, qui suit.

2° Etienne d'Oingt, seigneur de Châtillon d'Azergues et de Bagnols, qui vivait en 1247, et mourut avant 1284; épousa Artaude de Roussillon, fille d'Artaud IV, seigneur de Roussillon, et d'Artaude de Forez, dont il eut :

1° Guichard, mort jeune.

2° Gilet, vivant en 1285, mort avant 1289.

3° Marguerite, mariée en 1288 à Guy d'Albon, seigneur de Curis, laquelle testa le 18 juillet 1343.

4° Eléonore, mariée la même année à Guillaume d'Albon, seigneur de Châtillon d'Azergues et de Bagnols.

5° Guiburge, mariée en 1289 à Guy de Saint-Symphorien, seigneur de Grézieu, qui mourut avant 1317.

6° et 7° Clémence et Isabelle ou Élisabeth, religieuses minorites à Vienne, en 1289, qui donnè-

(1) Huillard-Bréholles. Inventaire des titres de la maison de Bourbon, n° 46.

(2) Archives du département du Rhône. Armoire Jonas, vol. 31, n° 1.

(3) Archives du département du Rhône. Armoire Cham, vol. 48, n°s 1, 3 et 6. — *Obituarium Lugdun. eccl.*, p. 134 et 210. — Noms féodaux. V° *Yconio*.

Digitized by Google

rent, au mois d'août 1296, quittance à Guy et à Guillaume d'Albon de la somme de 200 livres qui leur était due (1).

II. Guichard, seigneur d'Oingt, était en 1251 possessionné à Liergues, à Pouilly, à Ville-sur-Jarnioux, à Theizé, à Frontenas et à Moiré (2) ; approuva en 1260 la charte de franchises accordée par son frère Etienne aux habitants de Châtillon d'Azergues. Dans son testament, qui porte la date du 25 juillet 1297, il donne à sa femme, nommée Marguerite, l'usufruit du château du Bois-d'Oingt et institue pour héritiers universels ses deux fils, auxquels il substitue leur sœur Catherine (3). Ses enfants furent :

1° Guichard, chevalier, seigneur d'Oingt, qui suit,

2° Louis, seigneur du Bois-d'Oingt, auquel sa mère fit donation, sous la réserve de l'usufruit, de tout ce qu'elle possédait dans la terre de Bâgé et dans les paroisses de Saint-Cyr, de Confrançon, de Villeneuve et de Savigneux (13 mai 1300). Louis d'Oingt rendit hommage en 1305 à Humbert de Thoire-Villars pour le fief qu'il tenait de lui à Villeneuve. Il mourut au plus tard en 1335 ; car, dès le 25 janvier 1336 (n. st.), il fut pourvu, par des lettres de l'official de Lyon, à la curatelle de ses quatre enfants mineurs : 1° Humbert ; 2° Louis, qui fut grand sacristain de l'Ile-Barbe en 1377 ; 3° Dalmace, et 4° Guillaume (4).

3° Catherine, mariée, le 5 février 1320, à Jean de Marcilly-Chalmazel, seigneur de la Ferrière.

(1) Huillard Bréholles. Invent. des titres de la maison de Bourbon, n°s 754, 777 et 818. — Invent. des titres de la maison d'Albon. — Cote D.

(2) Archives du départ. du Rhône. Arm. Agar, vol. 1, n° 22.

(3) Huillard-Bréholles. Inventaire, etc., n° 983. — Valentin Smith. *Considérations sur la Dombes* Revue du Lyonnais, 2e série, tome XII, p. 32.

(4) Huillard-Bréholles. *Loc. cit.*, n°s 1028 et 2116. — Noms féodaux. — Monfalcon. *Monumenta Lugdunensis historiæ*, p. 271.

Digitized by Google

4° et 5° Isabelle et Agnès, religieuses à Alix.

6° Marguerite, religieuse et troisième prieure de la Chartreuse de Rolleteins, à laquelle son père légua une rente annuelle de cent sous (1).

III. Guichard, chevalier, seigneur d'Oingt, fut, en 1303, médiateur du traité entre les frères d'Albon (2). Il fut père de :

IV. Guy, chevalier, seigneur d'Oingt, qui épousa Fleur-de-Lys de Varey, de la maison d'Avauges, laquelle vivait en 1342 (3) et dont il eut :

1° Guichard, seigneur d'Oingt, vivant en 1354, qui mourut sans postérité, laissant sa sœur Marguerite héritière de sa terre d'Oingt.

2° Alix, mariée à Etienne de Fougères.

3° Marguerite, qui fut mariée, vers 1350, à Jean d'Albon, chevalier, seigneur de Châtillon d'Azergues et de Bagnols, dont elle eut un fils nommé Etienne, mort en 1370, sans postérité. Remariée en 1358 à Jean de Laye, seigneur de Saint-Lagier, elle n'en eut pas d'enfants. La terre d'Oingt, dont elle avait hérité de son frère Guichard, fut léguée par elle, dans son testament du 19 décembre 1383, à Antoine de Fougères, fils d'Alix sa sœur et d'Etienne de Fougères, à la charge de prendre le nom et les armes d'Oingt (4).

A. VACHEZ.

(1) Valentin Smith. *Loc. cit.* — Mazures de l'Isle Barbe, p. 569.

(2) Mazures de l'Isle Barbe, p. 178.

(3) Noms féodaux. V° *Yconio.*

(4) Archives du départ. du Rhône. Extrait des causes pies. Manuscrits de Cl. Le Laboureur. — Mazures de l'Isle Barbe, p. 181, 344 et 406. — Noms féodaux. V° *Yconio.*

(*A Continuer*).

Digitized by Google

# F. DE MONTHEROT

## ET SA FAMILLE

---

François de Montherot est mort au château de la Rouge (1), commune de Pérouges (Ain), le 12 juillet 1869, dans sa 86e année : il n'aura survécu que de quelques mois à Alphonse de Lamartine, son beau-frère.

Sans doute, il ne lui a pas été donné d'atteindre à l'immortalité assurée à notre grand poète national par tant d'œuvres inimitables : mais, si grand qu'ait été Lamartine comme citoyen ou membre du gouvernement, si vive que soit notre admiration pour sa poésie pure et harmonieuse, soyons justes envers les morts : n'oublions pas qu'il est dans la célébrité des degrés différents.

Si Lamartine a illustré la France entière, il est vrai de dire que François de Montherot a particulièrement honoré son pays. La ville de Lyon, qui l'a vu naître, peut avec honneur le revendiquer comme poète et littérateur.

François de Montherot avait toutes les qualités qui

(1) F. de Montherot habitait Charnoz, dont il avait acquis le château le 15 mai 1833, Casati notaire à Lyon, de Joséphine-Antoinette Aubry, veuve François-Vincent-Henri Duparc de Pugné. Depuis le commencement de la maladie qui l'a emporté, il demeurait avec M. de la Chapelle son gendre.

Digitized by Google

constituent l'homme d'esprit : sans cesse, il avait entre les mains les œuvres de nos meilleurs auteurs : les nombreuses notes manuscrites qu'il a laissées attestent son intelligence éprouvée et son érudition aussi profonde qu'étendue.

Il n'a point publié d'œuvres de longue haleine, mais simplement des chansons, de petites pièces de vers dans les journaux ou recueils du temps, sous le pseudonyme de *M. Boniface* ; il a composé quelques opuscules qui témoignent d'un vrai mérite littéraire : on suit avec intérêt ses *Voyages* dans les Alpes, en Suisse, ou en Corse, dans lesquels il s'est attaché à conter spirituellement et à donner les plus utiles conseils aux touristes.

Il regardait comme son meilleur ouvrage ses *Promenades* dans les Alpes et le Jura, qu'un libraire de Genève voulait éditer à grand nombre pour servir de Guide aux étrangers (1).

Possédant parfaitement la langue française, qu'il écrivait et parlait avec correction, il s'occupa longtemps d'idiomes étrangers, d'allemand, d'italien, d'anglais principalement : témoin ses *Etudes sur Hudibras*, cinquante pages choisies dans sa traduction manuscrite du poème de Samuel Butler (2), œuvre qui comprenait plus

(1) Note de F. de Montherot sur l'exemplaire de ses œuvres, qu'il nous a lui-même offert, et qu'il a pris soin d'annoter d'une foule de renseignements intéressants.

(2) Butler, poète anglais, né en 1612, auteur du poème burlesque d'Hudibras : « C'est, dit Voltaire, Don Quichotte, c'est notre Satire Menippée, fondus ensemble. C'est de tous les livres que j'aie jamais lus celui où j'ai trouvé le plus d'esprit..... » Cet éloge paraît exagéré. Quoi qu'il en soit « Hudibras, écrivait F. de Montherot, fut en son temps un chef-d'œuvre littéraire, et un puissant auxiliaire à la restauration des Stuarts. Charles II citait souvent les vers satiriques de Butler ; Butler mourut dans l'indigence, » en 1680.

Digitized by Google

de six mille vers que sa modestie a refusés à la publicité; témoin encore ses *Jugements* sur Alfieri (1), lus à l'Académie de Lyon, et un volume ayant pour titre : *Littérature allemande*, manuscrit de la même Société. Mais c'est à la poésie principalement, qu'à l'exemple de Lamartine, François de Montherot demandait ses meilleurs passe-temps. Versificateur élégant et facile, le plus souvent frondeur vif et agréable, il a laissé des *Mémoires poétiques* (2) qui ne sont pas sans mérite : événements contemporains, voyages, facéties, forment un excellent volume que recherchent les hommes érudits, et où dominent principalement l'astéisme et le badinage, c'est-à-dire l'ironie délicate et flatteuse, la plaisanterie fine et spirituelle, mais jamais, comme l'ont déjà prétendu des biographes improvisés, la satire ou l'épigramme : sa muse joviale et philosophique lui avait attiré toutes les sympathies et l'on sait qu'à Lyon il comptait beaucoup d'amis.

Une de ses dernières compositions est une lettre en

(1) Alfieri, célèbre poète tragique italien, né en 1749, mort en 1803, dont les œuvres remarquables ne comprennent pas moins de 35 volumes in-4, Pise, 1805-14.

(2) « Ce volume a eu deux fois l'honneur d'être classé parmi les *livres rares* à deux ventes publiques à Paris. Je l'avais donné à Aimé Martin, *relié par moi* (veau corinthe, doré sur tranches). Au bas du dos, en lettres d'or : R. MONTHEROT. En 1819, M. Antoine Coste, de Lyon, bibliophile zélé et éclairé, me rencontre sur un quai ; il passe son doigt dans la boutonnière de ma redingote et me dit : « Je vous tiens...., c'est-à-dire, j'ai vos Mémoires poétiques. Voici comment : à la vente des livres d'Aimé Martin, j'avais donné commission à Paris de porter votre ouvrage à 30 et quelques francs ; mon commissionnaire s'arrêta à 35 fr. : le volume fut adjugé à 35 fr. 60 c. à M. X. Sous la république, vente de la bibliothèque de M. X. Je donnai commission de vous avoir à tout prix : je suis honteux de vous avoir acquis à 16 fr. 50 c. » — Note manuscrite, signée F. de Montherot, sur notre exemplaire, n° 86.

Digitized by Google

vers, bien connue des lecteurs de la *Revue*, sur la *Longévité humaine* au sujet du livre de M. Flourens : écrite avec verve et esprit, elle conquit les témoignages les plus flatteurs du savant physiologiste français, qui s'empressa d'y souligner cette belle maxime :

Quand le cœur reste pur, le cœur bat plus longtemps.

Ce vers ne semble-t-il pas écrit par le poète pour servir d'épigraphe à sa propre oraison funèbre ?

Son cœur est resté pur : la pratique de toutes les vertus sociales lui a acquis une estime et une considération publiques désormais inséparables de son nom : profondément religieux, il a su pratiquer sans affectation et toujours donner les meilleurs exemples.

Son cœur a battu longtemps et cette carrière qu'il a fournie, il l'a dignement employée à mériter, par une charité toujours dévouée et inépuisable (1), une vraie popularité dans sa contrée, nous voulons dire cette popularité durable, à l'abri des variations politiques, au-dessus des vicissitudes de la vie, qui est l'apanage de l'homme de bien.

Quant à nous, que M. de Montherot a daigné, au milieu de ses relations sociales si nombreuses et si choisies, particulièrement honorer de son amitié, nous garderons toujours dans notre cœur bonne souvenance de sa gaîté, de son talent, de ses vertus : nous nous rappelle-

(1) Lors de la famine qui désola la France en 1817, F. de Montherot, alors maire de Nogent, « fournit sans discontinuer du travail à vingt-deux familles et distribua gratuitement 850 mesures de grains, achetées à ses frais. » (Lettre du ministère de l'Intérieur du 29 décembre 1817, n° 2849.) A cette époque, F. de Montherot, qui était coutumier du fait, fut proposé pour la Légion d'honneur : à sa mort, il n'avait point encore obtenu cette faveur qui lui fut alors très-positivement promise !...



Digitized by Google

rons longtemps ces rapports agréables où, sous le charme de sa mémoire, si riche en souvenirs littéraires, il nous tenait suspendus à ses lèvres en dépit de ses quatre-vingts ans passés ; nous aimions son caractère antique, ses saillies fines et spirituelles, nous applaudissions à l'humour de son caractère gracieusement gaulois.

Nous lui avions demandé, à titre d'autographe personnel, quelques vers nouveaux : il nous adressa immédiatement cette boutade poétique :

« Je refuse.

« Je n'écris plus que des lignes rimées, par exemple :

Air : *Gentil hussard.*

« J'eus de l'esprit, vieillard sexagénaire,
« Monsieur Flourens à constaté ce point,
« Autant d'esprit que ceux qui n'en ont guère,
« Même un peu plus que ceux qui n'en ont point.

« J'ai bien changé, vieillard octogénaire,
« Je ne saurais m'abuser sur ce point :
« J'ai moins d'esprit que ceux qui n'en ont guère,
« Et tout autant que ceux qui n'en ont point.

« Ce 6 avril 1866. »

F. de Montherot figure au nombre des collaborateurs de la *Revue du Lyonnais,* parmi les noms les plus illustres de la magistrature, du barreau, des sciences, des lettres ou des arts de notre province : il avait publié sous son nom :

T. VIII, p. 223. Lettre à M. Valentin Smith, sur la Statistique.

T. XI, p. 97. Lettre sur la longévité humaine, d'après M. Flourens.

T. XIV, p. 458. Détails inédits sur la Révolution de Suède en 1775.

Digitized by Google

A ce titre, il était juste, après avoir annoncé sa mort, de rappeler sommairemeut ici et ses talents et ses vertus : quant aux détails biographiques, ils trouveront place à l'article qui le concerne dans la généalogie qui va suivre et que nous sommes naturellement amené à publier afin de réfuter les erreurs déjà produites par des journaux trop empressés : ces documents, à défaut d'autres, auront le mérite d'être entièrement inédits.

---

# GÉNÉALOGIE

La famille de Montherot est originaire de Chalon-sur-Saône, au duché de Bourgogne.

Trois de ses membres firent officiellement enregistrer leurs armes dans l'Armorial général de France dressé par d'Hozier.

On y trouve :

Généralité de Bourgogne :

T. I, f° 138. Jean-François de Montherot, avocat au parlement, juge garde-marteau en la maîtrise des eaux et forêts de Chalonnais, porte : d'azur, à un aigle d'argent, le vol étendu, regardant un soleil d'or, mouvant de dextre au chef de l'écu.

F° 232. Alphonse de Montherot, avocat au parlement

Digitized by Google

de Dijon, porte : d'azur, à un aigle d'or avec un soleil de même mouvant de l'angle dextre du chef.

T. II, f° 532. Joseph de Montherot, procureur au bailliage et siége présidial de Mâcon, porte : d'argent (1) à un chef de gueules.

Ces dernières armoiries donnent lieu à quelques réflexions sur l'Armorial général.

L'édit du roi Louis XVI, de novembre 1696 (2), après avoir statué que les armes du Roi, celles du Dauphin, des Princes et Princesses du sang, et de tous les grands officiers de la couronne, seront portées à l'Armorial, ajoute, article VII :

« Les officiers, tant de notre maison et de celles des Princes et des Princesses de notre sang, que ceux d'épée, de robe, de finances et de villes ; les ecclésiastiques, les gens du clergé, les bourgeois de nos villes franches et autres, qui jouissent, à cause de leurs charges, estats ou emplois, de quelques exemptions, priviléges et droits publics, jouiront du droit d'avoir et de porter des armes, à la charge de les présenter dans le temps fixé aux bureaux des maîtrises particulières, pour après y être reçues et enregistrées à l'Armorial général... ».

En conséquence, les personnes nobles et celles spécialement désignées par l'édit, étaient tenues de fournir aux baillis et sénéchaux les blasons et les armes de leurs maisons pour être envoyées à Charles d'Hozier, juge d'armes de France, nommé par ordonnance royale pour dresser officiellement les registres universels.

(1) Le copiste a sans doute omis ici : à un aigle de gueules avec un soleil de même à dextre. Le changement d'émail et de couleurs et l'adjonction d'un chef ne sont plus alors qu'une brisure.

(2) Voir l'introduction à l'Indicateur du Grand Armorial général de d'Hozier, par L. Paris. Paris, Bachelin Deflorenne, 1865, 2 vol.

Digitized by Google

Un droit de 50 livres fut établi au profit du fisc par armoirie de communauté : les armoiries personnelles n'étaient taxées qu'à 20 livres.

Bien des difficultés surgirent dans l'exécution : un assez grand nombre de familles dont la notoriété héraldique se voyait hors de contestation, refusèrent de soumettre leurs armoiries à la révision : d'autres, peu soucieuses de ce nouvel impôt, échappèrent à l'enregistrement : c'est ce qui explique l'absence de certaines familles dont la noblesse était cependant bien certaine et sûrement prouvée.

Le recensement, commencé en 1697, fut clos en 1709 : il embrasse environ soixante mille noms. Quoique incomplet, ce travail immense n'en conserve pas moins un caractère officiel malgré quelques inexactitudes.

En effet, de nombreuses erreurs furent commises, en raison des résistances : beaucoup de familles se virent enregistrées avec des noms estropiés, des armoiries modifiées ou même imaginaires, ou inscrites d'office par le commis du fermier-général qui avait besoin de justifier la perception de cet impôt forcé.

Parmi les armoiries complètement forgées il faut ranger celles de Joseph de Montherot, procureur au bailliage et siége présidial de Mâcon, dues au caprice de celui qui les inscrivit : il est vrai de dire qu'à cette époque la famille de Montherot ne jouissait d'aucun privilége de noblesse (1) et qu'alors elle n'avait point d'armoiries spéciales.

L'usage (2) ou plutôt le règlement qui dut intervenir

(1) Nous engageons vivement ceux de nos lecteurs qui regardent encore la particule *de*, comme caractéristique de noblesse, à lire l'excellente brochure de M. Henry Beaune : *Des distinctions honorifiques et de la particule*. Paris, Réné Muffat, 186[illegible].

(2) Steyert leur attribue un écu de gueules, à un aigle d'or au vol

Digitized by Google

en 1711, lors de l'anoblissement de Pierre Montherot, a consacré les armoiries suivantes, qui sont celles actuellement (1) portées par la famille :

De gueules, à l'aigle d'argent essorante d'un mont (2) de même, accompagnée en chef d'un soleil d'or à dextre et d'une étoile d'argent à senestre.

Les Montherot ont fait preuve de noblesse (3) pour le service militaire, le 20 septembre 1783, devant Bernard Chérin, généalogiste et historiographe des Ordres du Roi, qui a laissé, par ses lumières et son intégrité, un nom des plus vénérés dans la science héraldique. Son travail existe en entier à la Bibliothèque impériale, cabinet des Titres.

C'est avec Chérin que nous remonterons la filiation à :

I. Pierre de Montherot, procureur au présidial de Chalon-sur-Saône, époux de Marie Villot, laquelle était déjà veuve de lui en 1685 : il n'avait donc pu faire enregistrer par d'Hozier ses armoiries, étant décédé plus de onze années avant l'édit de 1696.

*abaissé* accompagné d'un soleil et d'une étoile, en pointe d'un mont de trois copeaux, le tout d'argent. — Armorial du Lyonnais, Forez et Beaujolais, Lyon, A. Brun, 1860, planches, blason de Montherot.

(1) Des Marches, histoire du parlement de Bourgogne, Chalon-s.-S., Dejussieu, 1851, p. 143.

(2) Montherot vient de *mons*, *tis*, montagne, et de *aer*, *ris* (en grec αηρ, αηρος) : ces armoiries sont donc *parlantes :* on y trouve le mont, l'aigle qui vole dans l'air, le soleil et l'étoile, attributs de la voûte aérienne.

(3) Histoire *manuscrite* de la Curée, de la maison Hüe et de ses alliances, où ces preuves sont textuellement reproduites. Nous avons l'espoir de publier prochainement ce long travail qui comprendra l'historique de près de cinquante familles du Lyonnais, Forez et Beaujolais, dont les généalogies sont pour la plupart inédites.

Digitized by Google

Il eut les quatre enfants qui suivent :

1° Pierre de Montherot, qui continue.

2°. Jean-François de Montherot, (1), avocat au Parlement, juge garde-marteau en la maîtrise des eaux et forêts du Chalonnais en 1697.

3°. Joseph de Montherot, procureur au bailliage et siége présidial de Mâcon.

4°. Alphonse de Montherot, avocat au Parlement de Dijon.

II. Pierre de Montherot (2), marchand bourgeois de Paris, où il demeurait, rue Aubry-le-Boucher.

Il fut pourvu, le 14 mars 1711, d'un office de conseiller (3) secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances, au lieu et place de feu Pierre-

(1) Jean-François de Montherot et ses frères ne sont pas cités par Chérin, sans doute parce que n'étant pas nobles, ils importaient peu aux preuves de Pierre de Montherot, en 1783.

(2) Pierre n'a point fait enregistrer d'armoiries par d'Hozier : sa qualité de *marchand* explique l'absence de son nom.

(3) Les conseillers secrétaires du Roy, maison et couronne de France, jouissaient du privilége d'être commensaux de la maison du Roy et d'avoir la noblesse, s'ils mouraient dans la possession de leur charge ou s'ils ne s'en défaisaient qu'après vingt ans d'exercice. Charles VII, par un édit de février 1484, les avait déclarés capables de toutes sortes de dignités comme si leur noblesse était ancienne et qu'elle remontât à la quatrième génération. Leurs priviléges avaient été plusieurs fois confirmés par les Rois ses successeurs.

Ils étaient, suivant l'édit de mars 1704, alors au nombre de 340, ayant fonctions d'expédier et de signer les lettres pour la grande chancellerie ; ils joignaient un rapport spécial pour les lettres de rémission, de pardon ou autres grâces demandées. — V. pour plus amples détails les ouvrages suivants : Cinq liures du droict des offices par Charles Loyseau, Paris 1620, *passim*, ou l'excellent Traité de la Noblesse, par de la Roque, Paris, Michallet, 1678, p. 169.

Digitized by Google

François Durey ; cette charge (1) lui attribuait tous les priviléges de la noblesse : aussi le voyons-nous se qualifier, en 1712 (2), du titre d'Ecuyer auquel il ajoutait Conseiller secrétaire du Roy, maison et couronne de France et de ses finances, conseiller du Roy, garde-scel des sentences, jugements et ordonnances et autres actes de la juridiction et la douane, maîtrise des ports, ponts et passages de la ville de Lyon.

Il venait d'acquérir (3) de François de Murard, conseiller du Roi au parlement de Paris, la seigneurie de Béligneux en Bresse, pour laquelle il fournit l'aveu et dénombrement, les 15 décembre 1710 et 22 mai 1713.

Pierre de Montherot, écuyer, obtint, le 25 avril 1738, des lettres de conseiller secrétaire du Roi *honoraire*, après avoir exercé ledit office, depuis le 14 mars 1711 qu'il en avait été pourvu, jusqu'au 7 mars de ladite année 1738 qu'il s'en était démis en faveur de Louis-Hyacinthe Féjacq d'Arluy (4).

Il avait épousé en premières noces Madeleine Houppin, dont il eut :

1° Pierre de Montherot, mort jeune,

(1) En 1711, il n'y eut en France que quatorze provisions de cet office recherché : on trouve, avec celles de Pierre de Montherot, les lettres accordées à François Terray et à Pierre Sauvage, noms qui intéressent nos contrées. — Voir Etat de la France, Paris, les libraires associés, 1722, t. IV, p. 101.

(2) Acte de vente du 9 septembre 1712, Guyot, notaire à Lyon, au Sr Frédéric Gros, marchand bourgeois de Lyon, de l'office de conseiller du Roy, garde-scel des sentences, etc., au prix de 3300 livres.

(3) Contrat du 7 novembre 1710. Bridon et Courtois, notaires à Paris. — Jules Baux, Nobiliaire de Bresse et Dombes, Bourg en Bresse, Martin-Bottier, 1862, p. 10, *verbo* Béligneux.

(4) Acte du 26 avril 1685, Levesque et Baglan, notaires à Paris. — Preuves devant Chérin.

Digitized by Google

2° Marie-Madeleine de Montherot ;

Et en second mariage, (1) Marie-Madeleine Gibert, fille de Denis Gibert, intendant de M. de Vendôsme, et de damoiselle Marie de Chuyes, qui lui donna.

3° Autre Pierre de Montherot, qui suit :

III. Pierre de Montherot, né le 13 mars 1687, baptisé le lendemain dans l'église de Saint-Luc et de Saint-Gilles de Paris.

Par lettres (2) de M. le Prince de Condé, gouverneur et lieutenant-général pour le Roi ès provinces de Bourgogne et de Bresse, du 4 juillet 1717, Pierre de Montherot, seigneur de Béligneux et de Montferrand, fut pourvu de la charge de capitaine de douze arquebusiers à pied servant à la garde de la porte du logis du Roi à Dijon et près de la personne du Gouverneur de Bourgogne. Il occupa ce poste d'honneur jusqu'à sa mort, arrivée le dernier mars 1761. Il fut inhumé le 2 juin suivant dans un caveau de la chapelle Sainte-Marguerite de l'église paroissiale et collégiale de Saint-Paul de Lyon.

Il avait épousé, le vendredi 5 juin 1716 (3), Suzanne Chirat, fille de feu noble Jacques Chirat, avocat au parlement, et de dame Marguerite Simonnet, la future procédant de l'avis et conseil de Bernardin Chirat, son frère, marchand bourgeois de Lyon. Dans cet acte, il fut attribué au futur la jouissance de la terre, seigneurie et fief de Béligneux, fief de Montferrand, terres, domaines, fermes et rentes en dépendant, situés en la province de

(1) Acte du 5 juin 1716, Genevrier et Guyon, notaires à Lyon. — J. Baux.

(2) Signées Louis Henri de Bourbon, et sur le repli, par Monseigneur, Lombard. — Chérin.

(3) Acte reçu Guyot à Lyon. — J. Baux.

Digitized by Google

Bresse, acquis de M. de Murard, ensemble une maison à Lyon, aux Guizis, achetée de M. Valous, etc.

Naquirent de ce mariage :

1° Pierre de Montherot, qui continue.

2° Jean-Baptiste-de Montherot, seigneur de Craz, Marcel (1), Vizerny, etc., capitaine au régiment de Condé-infanterie, prévôt général des provinces de Bourgogne, Bresse et Bugey, puis lieutenant-colonel de cavalerie, par provisions du 5 janvier 1799 (2).

Il était, depuis le 12 novembre 1779, n'étant encore que capitaine, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis « en considération de ses services et de la blessure qu'il avait reçue à l'attaque des retranchements de l'assiette (3). »

Le 23 mars 1789, il assista, à Bourg en Bresse (4), à l'assemblée générale des trois ordres du bailliage de Bresse pour l'élection des députés aux Etats Généraux comme seigneur de la Cras, près Montluel.

Les terreurs de la Révolution le firent émigrer : il laissait seule sa femme (5), Edmée-Charlotte Da-

(1) Le fief et château de Marcel en Bresse fut revendu à M. de Saint-Innocent par acte reçu Vanel, notaire à Montluel, le 21 février 1786.

(2) Signées Louis, et par le Roy. le Cte de Matharel.

(3) Lettre du 12 novembre 1749, signée d'Argenson. — Nous pensons que ce fait d'armes se rapporte au fameux siége de Berg-op-Zoom prise par les Français, sous les ordres du maréchal de Lowendahl, l'année précédente (1748).

(4) Arch. imp. B. III 36. — Catalogue des gentilshommes de Bourgogne, Bresse. Bugey et Valromey, par de la Roque et de Barthélemy, Paris, Dentu, 1862. — Au lieu de la Cras, on y lit Lauras, près de Montluel.

(5) Par mariage, elle avait apporté le fief de Vizerny.

Digitized by Google

moiseau dont il paraît n'avoir point eu d'enfants. Sa qualité de *noble* la fit condamner à la peine de mort par jugement du tribunal révolutionnaire de la Côte-d'Or, du 10 mars 1793, dont voici les motifs : « Elle est tellement attachée à cette caste ennemie de la liberté, qu'elle prend dans sa prison ses anciennes qualifications ; elle ne veut pas souffrir qu'on l'appelle autrement que marquise ou comtesse; elle a même déclaré qu'on la porterait plutôt à la guillotine que de la faire renoncer à ses titres. » Elle périt sur l'échafaud en criant avec force : Vive le Roi ! malgré les efforts énergiques de ses bourreaux pour étouffer ses dernières paroles.

Rentré en France, Jean-Baptiste de Montherot mourut à l'âge de 79 ans, le 13 prairial an IV (1er juin 1796).

IV. Pierre de Montherot de Montferrand, chevalier, devint, en suite du partage de la succession paternelle le 9 septembre 1761 (1), possesseur des seigneurie et fief de Béligneux en toute justice, qui s'étend sur le territoire d'Esconset, paroisse dudit Esconset et du fief de Montferrand, pour lesquels, tant pour mutations que pour joyeux avénement (2) à la Couronne, il fit reprise les 29 juillet 1773 et 3 juin 1774 (3).

Il avait succédé à son père en sa charge de capitaine des gardes du gouvernement de Bourgogne : il habitait ordinairement la ville de Lyon, rue de Flandre, et quelquefois sa *maison-forte* de Balan : c'est de cette der-

(1) Chérin.
(2) Louis XVI, roi de France le 10 mai 1774.
(3) J. Baux, loc. cit. p. 19.

Digitized by Google

nière résidence qu'est datée (1) son acquisition, de messire Guy-François-Balthazard de Tocquet de Montgeffond, chevalier, marquis de Meximieux, baron de Pérouges, qui lui céda, au prix de 2120 livres, une partie de la terre et baronnie de Pérouges, ayant droit de haute, moyenne et basse justice, comprenant l'étendue du terrain sur lequel se perçoit la dîme de Chanoz en la paroisse de Béligneux (2), et qui forma le fief de Chanoz, Chânes.

Lorsqu'il fit son testament, le 11 décembre 1773 (3), il se qualifiait de chevalier, seigneur de Béligneux, Montferrand, Chanoz et autres lieux, capitaine des gardes mousquetaires de la porte du logis du Roi en Bourgogne; il décéda en la paroisse de Balan, le 2 décembre 1775.

En premières noces, il s'était marié avec Elisabeth Richery, dont il n'eut point d'enfants : en deuxième mariage, il prit, le 9 février 1756, (4) Jeanne-Sybille-Philippine de la Martine, fille de messire Jean-Baptiste de la Martine. Dans cet acte, il fut attribué au futur la terre de Bé-

(1) Acte du 12 mai 1763, Blay notaire à Montluel. — Chérin.

(2) En suite de cette acquisition, Pierre de Montherot de Montferrand fit reprise de fief le 9 août 1764, pour la terre et seigneurie de Chanoz, hameau de la paroisse de Béligneux, en toute justice. — J. Baux.

(3) Testament reçu Blay notaire à Montluel. Cet acte fut insinué à Lyon à cause des legs particuliers et substitutions qu'il renfermait : le testateur désignait héritier universel Pierre, son fils aîné, aux charges de legs d'usufruit au profit de sa femme Jeanne-Sybille-Philippine de la Martine. — Chérin et J. Baux.

(4) Nous avons déjà publié, aux Preuves justificatives de *Lamartine et sa famille*, numéros de mai et juin 1869, l'analyse, d'après Chérin, de cet acte reçu Puthod et son confrère, notaires royaux à Mâcon. — Voir notre brochure augmentée des Preuves de Claude Bernard et d'un Armorial des alliances, Lyon, A. Vingtrinier, 1869.

Digitized by Google

ligneux et dépendances, avec toute justice, haute, moyenne et basse, et le fief de Monferrand, situé en Bresse.

De cette union naquirent trois enfants :

1° Pierre de Montherot, qui forme le cinquième degré.

2° Jean-Baptiste de Montherot, né le 7 février 1767, baptisé le lendemain en l'église Saint-Paul de Lyon.

Le 20 septembre 1783, il obtint, par suite des preuves devant Chérin, nu brevet de sous-lieutenant. Nous n'avons pas de renseignements sur les diverses phases de sa carrière militaire, nous savons seulement que, le 18 mai 1814, il était retiré du service depuis longtemps et commandait en chef la garde nationale de Dijon : le 14 septembre suivant, il fut nommé chevalier de Saint-Louis.

Il n'a point laissé de postérité du mariage qu'il conclut le 3 frimaire an XI (24 novembre 1802) avec Antoinette-Marie-Louise Degraix, fille de défunt Jean-Marie Degraix et de vivante Antoinette-Marie Roujon (1), laquelle était déjà veuve de Jean-François Faure de Montaland, chevalier, lieutenant-général en la sénéchaussée et siége présidial de Lyon : elle mourut, dès le commencement de sa grossesse, par suite de remèdes résultant d'un faux diagnostic de son médecin.

Jean-Baptiste de Montherot survécut longtemps à sa femme, puisqu'il n'est mort à Dijon que le 20 août 1850 : il a laissé la réputation d'un homme

(1) Contrat reçu Pré et Desgranges l'aîné, notaires à Vernaison.

Digitized by Google

d'esprit et d'un collectionneur érudit. Il a légué à ses neveux, outre une galerie de tableaux, une fort belle bibliothèque, composée d'ouvrages rares, d'éditions choisies, de manuscrits précieux et principalement d'une réunion à peu près complète de livres imprimés par les célèbres Elzévirs (1), dont la réputation est aujourd'hui universelle. Pendant l'émigration, il vécut de son talent de peintre : la famille conserve le premier florin qu'il avait gagné pour prix d'un portrait : une inscription de la main même de Jean-Baptiste de Montherot consacre ce souvenir si intéressant.

3° Marie-Jeanne de Montherot, demeurant à Dijon, rue Bossuet, épouse divorcée (2) d'Alexandre Mairetet, après la mort duquel elle se remaria avec M. de Malmont.

V. Pierre de Montherot de Béligneux, né à Lyon, le 20 août 1757, garde du roi de la Compagnie écossaise.

Il acquit, le 10 février 1778 (3) de Geneviève-Claudine Lebault, fille de messire Antoine-Jean-Gabriel Lebault, décédé conseiller au parlement de Dijon, et épouse de messire Joseph-Gabriel marquis de Cordoue de Cordes, seigneur d'Auroux et autres lieux, capitaine de dragons

(1) Imprimeurs d'Amsterdam et de Leyde dont les plus célèbres sont Louis dès 1595, Bonaventure, Abraham et Daniel : ce dernier mourut à Amsterdam, en 1680. Ce fut une perte réelle pour la littérature, à laquelle ils prêtèrent leur concours intelligent ainsi que leurs caractères élégants et délicats : leurs éditions sont pour la plupart des chefs-d'œuvre de typographie.

(2) Requête du 5e jour complémentaire an VIII (22 septembre 1800).

(3) Acte reçu Villot et Boiteux, notaires, à Dijon

Digitized by Google

au régiment de Languedoc, l'état et office de conseiller au parlement de Dijon, au prix de 30,000 livres, plus celle de 2,700 livres aux parties casuelles du Roi ; il fut reçu conseiller laïque (1) le 13 mai 1778, n'étant âgé que de 21 ans.

Il avait résigné (2) sa charge, lorsque le 17 avril 1787 il faisait reprise de fief pour les seigneuries de Béligneux, Montferrand et Chanoz en Bresse, à lui appartenant d'après le testament de son père, du 11 décembre 1773, que nous avons rapporté.

Messire Pierre de Montherot, chevalier, seigneur de Béligneux, *ancien* conseiller au parlement de Dijon, est rappelé avec dame Marie-Anne de la Martine d'Hurigny, veuve de messire Pierre Abel Desvignes de Davayé, chevalier, seigneur dudit lieu, demeurant à Mâcon, et dame Ursule de la Martine d'Urigny, épouse de messire Marc-Antoine Pâtissier de la Forestille, écuyer, ancien capitaine d'infanterie, dans le testament olographe, en date du 21 août 1781, de Jean-Baptiste de la Martine, chevalier, seigneur d'Hurigny ; ce dernier léguait diverses sommes à sa fille aînée, Jeanne Sybille, épouse de Montherot, donnait 400 livres à Jean-Baptiste de Montherot, son petit-fils, pareille somme à Marie-Jeanne de Montherot, sa petite-fille, et instituait légataires universelles Marie-Anne de la Martine, sa seconde fille, et Ursule de la Martine, sa fille cadette.

Pierre de Montherot assista à Bourg, avec son frère, le 29 mars 1789, comme seigneur de Béligneux, à l'assemblée de la noblesse réunie pour l'élection des députés aux Etats Généraux.

(1) Voir J. Baux, *verbo* Béligneux, p. 20, *in fine* et ci-après le testament du 21 août 1781.

(2) Histoire de la Curée, généalogie Grimod.

Digitized by Google

Il habitait Paris, rue du Mail, lorsqu'il mourut, le 10 ventôse an VI (28 février 1798).

Il avait épousé, le 20 février 1783 (1), Jeanne-Claudine-Françoise-Etiennette Grimod de Bénéon, fille de François-Jean-Jacques Grimod de Bénéon, chevalier, baron de Riverie et de Cornillon, seigneur de Saint-Just, Saint-Didier, Saint-André, Chaussans et autres places, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de MM. les maréchaux de France, juge du point d'honneur entre gentilshommes au département de Lyon, et de dame Marie-Laurence Dugas de Bois-Saint-Just : de cette union, deux enfants :

1° Jean-Baptiste-François-Marie, dont l'article suivra.

2° Jeanne-Claudine de Montherot de Béligneux, née à Bienne, en Suisse, le 29 mars 1790 ; elle s'est mariée le 16 septembre 1809 (2) à Xavier Olympe Hüe de la Blanche, premier secrétaire d'ambassade à Constantinople, fils de Claude-Marie Hüe de la Blanche, ancien capitaine d'artillerie, sous-préfet de l'arrondissement de Roanne, et de Thérèse-Annibal-Olympe Girard.

De ce mariage, nombreuse postérité :

A. Claude-Louis-Félix Hüe de la Blanche, époux d'Antoinette-Marguerite-Rose Monnier de la Sizeranne ; d'où :

a. Marie-Xavier Hüe de la Blanche, époux de Marie Bernard:

b. Jeanne-Emma Hüe de la Blanche, mariée à Claude-Joseph-Félix Bernard de Dompsure;

c. Marie-Mathieu-Gaston Hüe de la Blanche, mari de Marie-Françoise-Isaure Perret;

(1) Histoire du parlement de Bourgogne, p. 143

(2) Acte reçu Fiard et Dugueyt, notaires à Lyon. — Hist. de la Curée.

Digitized by Google

B. Claudine-Marie Hüe de la Blanche, veuve de Claude-Alfred Sordet, dont elle a eu :

a. Roger Sordet, marié à Marie Pochon;
b. Fernand Sordet, décédé;
c. Félix Sordet, mort récemment;
d. Netty Sordet, religieuse;
e. Brigitte Sordet, épouse d'Armand Tarut;
f. Etienne Sordet;
g. André Sordet;
h. Alix Sordet;
i. Germaine Sordet;
j. Paul Sordet;

C. François-Henri Hüe de la Blanche, inspecteur des eaux et forêts.

D. Louise-Antoinette-Isabelle Hüe de la Blanche, décédée épouse de Léon-Antoine-Ernest Génissieu; mère de :

a. Thérèse Génissieu;
b. Camille Génissieu.

VI. Jean-Baptiste-François-Marie de Montherot, poète, littérateur, né à Lyon, le 9 mars 1784.

Suit la teneur de son acte baptistaire :

MAIRIE DE LA VILLE DE LYON.

Acte de naissance.

Extrait des registres de la paroisse de Saint-Martin d'Ainay de la ville de Lyon, déposés aux archives de la mairie.

Le dix mars mil sept cent quatre-vingt-quatre, Jean-Baptiste François-Marie, né hier, fils de M. Pierre de Montherot de Béligneux, conseiller au parlement de Bourgogne, et de demoiselle Jeanne-Claudine-Louise-Etienette-Françoise Grimod de Bénéon de Riverie, a été baptisé par moi, prévôt curé soussigné. Le parrain a été M. Jean-Baptiste de la Martine d'Urigny, bisaïeul maternel de l'enfant représenté



Digitized by Google

par Monsieur Jean-Jacques Grimod de Bénéon de Riverie, lieutenant de MM. les maréchaux de France, juge du point d'honneur entre gentilshommes au département de Lyon, aïeul maternel de l'enfant, représenté par demoiselle Claudine-Francoise Grimod de Bénéon de Riverie, tante maternelle de l'enfant, qui ont signé avec le père. Ainsi signé : de Montherot de Belligneux, Riverie, Claudine-Françoise de Riverie, Gayot Galy, Bollioud de Chanzieu, Dugaz de Bollioud Chanzieux, Charrier de la Roche, prévôt curé.

Extrait et certifié conforme par le secrétaire en chef de la mairie soussigné.

A l'hôtel de la mairie à Lyon, le treize février 1806.

*Signé* : Hodieu.

Au moment de l'émigration (1791), François de Montherot n'avait que sept ans ; il suivit son père, Pierre de Montherot et son oncle, Jean-Baptiste, fuyant à l'étranger les cruautés révolutionnaires. On le mit chez les Prémontrés (1) de Bellelay, à cinq lieues de Bienne (Suisse). Une vieille berline qui avait servi au transport durant cette fuite, fut cédée aux religieux en paiement de sa pension.

L'abbaye de Bellelay devint alors le refuge d'un grand nombre de fils d'émigrés, dont la plupart ne purent payer leurs frais de séjour dans cet établissement ; ils n'y trouvèrent pas moins l'accueil le plus hospitalier et une éducation solide et variée ; c'est sous ces maîtres habiles que se développèrent rapidement les rares qualités d'esprit et de cœur du jeune de Montherot qui devint l'un des meilleurs élèves. Avec lui se trouvèrent des enfants qui devaient avoir plus tard leur part de célébrité : nous cite-

(1) Chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, fondé en 1120 à Prémontré (Aisne), par saint Norbert, ancien chapelain de l'empereur Henri V. — L'abbaye de Bellelay était située dans une des vallées les plus élevées du Jura : le pensionnat avait été fondé en 1775, par l'abbé de Luce.

Digitized by Google

rons Laferronays, qui devint ministre, le comte de la Salle, mort général de division à Wagram, etc., etc.

En 1792, le couvent fut menacé d'une invasion des troupes républicaines ; les Prémontrés s'enfuirent précipitamment à Soleure avec leurs pensionnaires. En 1797, ils rentrèrent à Bellelay. Un an après, l'abbaye fut de nouveau conquise par un corps de 3,000 hommes sous les ordres du général Gouvion-Saint-Cyr (1) ; les possessions des religieux furent confisquées (2) et le collége détruit : on désarma les élèves qu'on avait organisés en école militaire, leurs drapeaux furent envoyés à Paris, et suspendus à la voûte des Invalides.

François de Montherot revint à Soleure terminer ses études et rentra en France en 1806. Il venait d'obtenir le titre d'employé surnuméraire aux Archives des relations extérieures (3), il accompagna, en 1810, son beau-frère Xavier-Olympe Hüe de la Blanche, alors premier secrétaire d'ambassade en Autriche.

Il revint pour s'allier, en 1813, à l'une des meilleures familles du Dijonnais, les Guenichot de Nogent, et fut très longtemps maire de Nogent : il s'y signala par son intelligence et spécialement par une charité inépuisable, en récompense de laquelle il fut proposé pour la croix de la Légion d'honneur.

(1) Enrôlé dans le bataillon des chasseurs républicains, volontaires parisiens, en 1792, le général Gouvion Saint-Cyr était général de division dès 1794 ; il devint maréchal en 1812 et ministre de la guerre de 1815 à 1821. Il a laissé des mémoires militaires précieux pour l'histoire de son temps.

(2) En 1801, les arrérages de cette pension furent réclamés par le gouvernement français à la famille de Montherot, qui dut acquitter de ce chef une somme de 213 fr. 40 c.

(3) En souvenir de ces fonctions, F. de Montherot a publié des documents inédits sur la révolution de Suède en 1772, lus à l'Académie.

Digitized by Google

Son goût pour les voyages se manifesta par d'excellents comptes-rendus de ses excursions à travers l'Italie, la Corse et jusqu'à Constantinople. La poésie commençait à absorber tout son temps ; le succès récompensait ses premiers essais.

Le 30 mars 1829, la Société des sciences, arts et lettres de Mâcon l'admettait dans son sein. Le 26 janvier 1832, il entrait à l'Académie royale de cette ville. Son discours de réception, écrit tout entier en vers, conservé dans ses mémoires, lui valut les témoignages les plus flatteurs de l'illustre Société. On y voyait apparaître ce ton de badinage spirituel et élevé qui devait inspirer la plupart de ses productions poétiques.

Le 9 juillet 1834, Gabriel Peignot, président de l'Académie de Mâcon, lui signait un diplôme de membre correspondant. En 1833, il avait été admis avec éclat à l'Académie de Lyon ; en 1843, il était président de cette illustre assemblée pour la section des lettres et arts ; en 1856, il était passé aux Emérites (1).

Nous devons à l'obligeance de M. Fraisse, le savant secrétaire-général de l'Académie pour la section des lettres, l'énumération suivante des ouvrages imprimés, mentionnés jusqu'en 1838 au nom de M. de Montherot dans l'histoire de la Compagnie :

VERS.

Mémoires poétiques, Paris, Techener, in 8°.

Opuscules en vers, Lyon, Rossari, dont les principaux sont :

Discours de réception, 1833.

A propos de bottes, 1835.

(1) Les Emérites sont les anciens titulaires de l'Académie.

Digitized by Google

Méthode pour donner de la ressemblance à un portrait, 1836.

Jérôme Lalande, 1836.

Profession de foi d'un candidat à la députation, 1837.

Etudes sur Hudibras, fragments de la traduction de ce poème, 1837.

PROSE.

Promenades dans les Alpes, Lyon, 1836, in 8°.

Fragments d'un voyage au Bosphore, seize chapitres sur Constantinople, quatre articles sur Malte, *Réparateur*, Lyon, 1836.

Articles sur Milo, Chio, Majorque, Alger et Gozzo, 4 feuilles in-8°: Dijon, Popelain, 1837-38.

MANUSCRITS.

Littérature allemande, 1 vol.

Jugements sur Alfieri, 1 vol.

Voyages dans les Alpes et dans le Jura, 2 vol.

Depuis cette époque, son bagage littéraire ne cessa de s'accroître jusqu'au moment, il y a trois ou quatre ans seulement, où l'âge et la maladie l'éloignèrent définitivement des séances de l'Académie, où il n'arrivait jamais sans apporter un nouveau tribut de sa muse joviale et philosophique.

Il faisait de plus partie de la Société Littéraire de Lyon, au sein de laquelle il est demeuré de 1833 à 1847, époque où il donna sa démission à la suite de la publication, sous le patronage de la Société, des œuvres de patriotes italiens. On trouvera dans la Revue du Lyonnais (années 1860-1861) l'énumération, avec les titres, de nombreuses lectures par lui faites dans diverses séances, une soixantaine environ.

Une vie si bien remplie ne suffit-elle pas à perpétuer

Digitized by Google

à jamais le souvenir du poète et littérateur dont nous résumerons en trois mots la noble existence : honneur, talent, vertus.

Il est juste d'ajouter que François de Montherot était depuis 1833 maire de la commune de Charnoz, où sa voix vénérée était écoutée et obéie, et qu'en 1847, il fut élu, par les cantons réunis de Chalamont et de Meximieux, membre du Conseil général de l'Ain ; il quitta bientôt ce dernier poste : les soucis administratifs allaient moins à son esprit que les lettres et les sciences, qu'il a, jusqu'à sa mort, cultivées avec amour.

Jean-Baptiste-François-Marie de Montherot a épousé en premières noces, le 31 janvier 1813 (1), demoiselle Jeanne-Virginie Guénichot de Nogent, fille de Pierre-Jacques-Barthélemy Guénichot de Nogent, conseiller au parlement de Dijon (2), et de Jeanne Ligeret.

Il a eu les deux filles qui suivent, savoir :

1° Jeanne-Louise-Marie de Montherot, née le 18 janvier 1814, mariée le 16 février 1832 (3) à Gabriel Passerat de la Chapelle, fils de Gabriel-Claude-Honoré Passerat de la Chapelle et de Claire Daudé, d'où :

A. Gabrielle Passerat de la Chapelle, religieuse de la Retraite.

B. Paul-Honoré Passerat de la Chapelle, marié à Françoise-Laure-Marie-Louise de Boissieu.

C. Jean-Marie-Henri Passerat de la Chapelle, époux de Marie-Thérèse Carrelet de Loisy.

D. Joseph-Ernest-Passerat de la Chapelle, marié à Marie-Antoinette de Boissieu.

(1) Acte reçu Muteau, notaire à Dijon.

(2) M. de Nogent fut décapité à Paris, le 20 avril 1794.

(3) Acte reçu Casaty, notaire à Lyon.

Digitized by Google

2° Netty-Jeanne-Andrée-Valentine de Montherot, née le 8 août 1816, mariée le 12 janvier 1835, à Barthélemy-Marie-Ernest Guillet, comte de Chatellus, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, fils de Marie-Thomas-Guillet de Chatellus et de Benoîte-Joseph Dufournel.

De leur mariage sont nés :

A. François-Joseph-Charles Guillet, vicomte de Chatellus, marié à Elisabeth de Chabenot de Bonneuil.

B. Jeanne-Claudine-Guillet de Chatellus, épouse d'Humbert Henri, comte de Lambilly, capitaine d'Etat-major, chevalier de la Légion d'Honneur.

C. Marie-Gabrielle-Valentine, femme de Roger de Chabenot, vicomte de Bonneuil.

En secondes noces, François de Montherot s'est marié le 14 mai 1821 (1), avec Marie-Suzanne-Clémentine de la Martine (2), fille de Pierre de la Martine cadet, chevalier de Prat, et de Françoise-Alix des Roys, qui lui a donné le fils qui suit :

VII. Jean-Charles de Montherot, né le 21 février 1822, lequel, à l'aurore des plus brillantes espérances fondées sur une haute intelligence et un esprit solide, ministre plénipotentiaire à Bade, est décédé à Carlsruhe le 2 janvier 1862.

De son mariage, le 12 mars 1849, avec Noëmie-Marguerite-Sidonie-Blanc, née le 23 décembre 1829, fille de

(1) Acte reçu Foillard, notaire à Mâcon.

(2) Marie-Suzanne-Clémentine de la Martine a été baptisée le 3 juin 1797 : furent parrain Jean-Baptiste de la Martine prêtre, et chanoine de l'église de Mâcon, son oncle, et marraine Marie Suzanne de la Martine, sa tante. Elle est décédée à Mâcon le 12 août 1824.

Digitized by Google

Nicolas Blanc et de Marguerite-Léonie Duport, il a laissé :

1° Jean-Pierre-Charles de Montherot, né le 22 juin 1852, à Madrid.

2° Louise-Collette-Marguerite de Montherot, née le 6 septembre 1854, à Faverges.

3° Jean-Jules-Alphonse de Montherot, né le 4 janvier 1859, à Athènes.

E. Révérend du Mesnil.

---

Nota. — Au moment où cette notice est sous presse, nous apprenons que M. Paul Sauzet, le célèbre avocat, l'un de *nos Lyonnais illustres*, président de 1839 à 1848 de la Chambre des Députés, a improvisé, à l'une des dernières séances de l'Académie de Lyon, un Eloge vivement applaudi de M. de Montherot. Nous regrettons sincèrement de ne pouvoir reproduire ici les paroles remarquables du brillant orateur.

R. du M.

Digitized by Google

## UN ANGLAIS QUI PENSAIT PROFONDÉMENT

En ce temps-là, Louis-Philippe Ier était roi des Français ; Charles-Albert était roi de Sardaigne, de Chypre et de Jérusalem, duc de Savoie, de Montferrat et de Gênes, prince de Piémont, etc. — M. Mirès n'était rien, M. Millaud pas davantage. Il n'y avait qu'un seul chemin de fer en France, celui de Saint-Etienne. — La France s'en flattait peu, les actionnaires s'en flattaient encore moins. *O tempora ! ô Mirès !*

Dans les Etats de Sa Majesté sarde, les chemins de fer n'étaient connus que par les récits des voyageurs ; ces récits même n'étaient acceptés qu'avec une sage réserve et sous bénéfice d'inventaire.

Ceci m'amène à placer ici une observation que j'ose signaler à l'attention de l'Académie des sciences morales et politiques. Cette observation tendrait à prouver que l'homme, ce mammifère de l'ordre des primates, famille des bimanes, caractérisé taxinomiquement par une peau à duvet ou à poils rares, — pour parler la langue savante de M. Littré, — peut satisfaire les *instincts altruistes*, qui, selon le même académicien, en font un animal essentiellement sociable, et arriver à un certain développement intellectuel et même à une certaine mesure de bien-être, sans chemin de fer et sans constitution ; proposition hardie, il est vrai, mais qui n'est peut-être pas insoutenable, si l'on en croit les contemporains de l'âge dont nous parlions tout-à-l'heure. Ces survivants de plus en plus rares d'une époque bien près aujourd'hui de se confondre, dans la nuit des temps, avec celle des mastodontes, affirment, en effet, que les sujets de Sa Majesté le roi de Sardaigne, lesquels ne possédaient alors ni voies ferrées, ni droits réunis, ni statuto, gardaient leur argent dans

Digitized by Google

leurs poches et ne lisaient pas le *Siècle*, ne s'en considéraient pas moins, dans leur extrême simplicité, comme jouissant d'une félicité relative qui, sous le modeste poids des plus mesquins impôts, les laissaient sans humiliation et sans jalousie contre les gros et orgueilleux impôts de leurs voisins les plus favorisés à cet égard. Turin, il est vrai, n'avait ni grand ni petit Parlement à offrir à l'admiration des étrangers. Mais indépendamment de l'éléphant de la ménagerie de Stupini, dont la prodigieuse masse fit dire à Balzac, qu'il croyait voir un budget constitutionnel monté sur quatre pattes, et dont l'aimable naturel et la bonne éducation offraient à la curiosité des visiteurs des distractions toujours les mêmes et toujours nouvelles, Turin, disons-nous, par la vie intellectuelle qu'y entretenait l'impulsion du monarque, par les savants, les artistes, les hommes d'élite dont cette capitale présentait la réunion, par le luxe de sa noblesse, le bien-être général de sa population, la sécurité parfaite que l'on rencontrait dans sa prévenante hospitalité, passait pour un des séjours les plus agréables de cette époque sans railways, mais non tout à fait sans charmes.

Je devais bientôt en juger moi-même.

De graves intérêts m'appelaient à Turin. Les affaires qui motivaient mon voyage m'obligèrent à une halte à Chambéry. En toute autre circonstance, j'eusse accepté comme un heureux contre-temps, celui qui eût prolongé mon séjour dans une ville que je voyais pour la première fois et qui réunit à l'intérêt qu'elle offre en elle-même, la séduction des plus délicieuses campagnes, mais je ne faisais point un voyage de touriste ; je voyageais pour arriver et non pour voir, et ce ne fut pas sans contrariété que je ne trouvai de place disponible ni au courrier, ni aux diligences Bonafous, seuls services réguliers existant à cette époque entre la capitale de l'ancien duché de Savoie et celle du Piémont.

Le hasard m'en réservait une, heureusement, dans un voiturin qui de Genève, où il avait transporté une famille anglaise, faisait retour sur Milan, et je me hâtai d'en profiter. Mon adjonction complétait le *chargement* qui se composa ainsi de six voyageurs : deux négociants génevois, un jeune Français, sous-lieutenant au

Digitized by Google

service du Piémont, comme on en rencontrait beaucoup à cette époque dans l'armée sarde, un Anglais, un père capucin et moi.

Je retrouvai avec un véritable bonheur, dans ce dernier, une vieille connaissance. Le père Félix Mouton,—je n'hésite point à le nommer ici, — avait laissé les meilleurs souvenirs en France. Ancien officier supérieur dans les armées de l'empire, où il avait servi avec distinction, aimant les lettres et les cultivant avec succès, d'un caractère plein de gaîté et de bienveillance, peu d'hommes étaient mieux faits pour le monde, et peu d'hommes y comptèrent autant d'amis.

Il s'en retira cependant un jour pour n'y reparaître que sous l'humble habit de capucin, et joignant l'édification des vertus les plus chrétiennes aux charmes d'un esprit doué de la plus piquante comme de la plus douce originalité.

Montaigne, on le sait, aimait les capucins ; et les populations les préfèrent à la plupart des autres religieux. Ils ont souvent défendu leur pays comme on l'a vu à Saragosse et dans le Valais, lors de la guerre de 1798, et jamais ils ne l'ont troublé par leurs intrigues, ajoute un écrivain moderne. En quittant l'habit militaire pour la robe du capucin, l'ancien soldat ne renonçait donc point au vêtement des braves. Il ne renonçait pas davantage aux jouissances de l'intelligence. Cet ordre, en effet, a compté des poètes distingués, de savants orientalistes, et *il Capucino* est un des grands maîtres de l'école italienne. Le père Mouton, à son tour, a laissé un volume de poésies empreintes de la vivacité de la foi et des affectueuses qualités de son cœur. Il était né en Savoie et trouvait, dans le souvenir de son berceau, une source inépuisable d'inspirations heureuses. La vue du moindre petit Savoyard faisait poindre devant lui ses chères montagnes, et semblait illuminer sa bonne figure d'un rayon de ce soleil si aimé de leurs belles cimes.

Nous nous embrassâmes avec effusion et nous tînmes l'un et l'autre pour une égale bonne fortune le hasard qui nous rapprochait ainsi,—mais qui nous rapprochait, hélas ! pour la dernière fois : le père Félix, que je ne devais plus revoir, se ren-

Digitized by Google

dait à la maison de son ordre, à Suze, où il mourut un ou deux ans après.

L'Anglais, notre futur compagnon, était un homme de trente-six à quarante ans, de taille médiocre, mais de puissante encolure et orné d'un abdomen dont Silène se fût fait honneur, mais qu'il eût certainement porté avec moins de fierté que notre insulaire. Ses traits graves et chaudement enluminés s'encadraient entre d'épais favoris roux; sa machoire inférieure, large et forte, se projetait en saillie comme celle d'un boule-dogue, signe invariable d'une ténacité exceptionnelle: son regard, d'une férocité pleine de bonhomie, ou d'une bonhomie pleine de férocité, si je puis m'exprimer ainsi, se promenait avec le plus royal dédain sur tout ce qui l'entourait. De grandes guêtres de drap noisette, boutonnées sur un pantalon de même couleur, enveloppaient ses jambes jusques aux genoux, et il était vêtu d'une façon de paletot à larges poches, dont le collet rabattu en forme de mantelet, abritait ses épaules et tombait un peu plus bas que les coudes. Il avait, pour coiffure, une espèce de berret à houppe rouge, entouré à la base d'un liseré noir et blanc. Un cache-mine en souple et fin cachemire s'enroulait autour de son cou, et il portait, ramassée en ce moment sur son bras gauche, une ample couverture de laine grise à lisière blanche, destinée à lui servir d'enveloppe.

Nous avions, avant de partir, à nous lester d'un repas qui devait nous conduire jusques au souper, et nous nous attablâmes, à cet effet, dans la salle à manger de l'*Hôtel du Petit Paris*, où nous nous trouvions tous réunis.

L'Anglais choisit la place qui lui convint le mieux, s'y accommoda carrément, tira à lui le potage qui fumait au milieu de la table, le flaira avec une défiance marquée et le montrant du doigt au garçon debout derrière nos chaises, sa serviette sur le bras :

— Gaarçonn, fit-il, gaarçonn, dites un peu vô à moâ ! Cette broth avait-il été de grinouïès ?

Le garçon regarda sans comprendre.

— Que demande mylord, répondit-il de son air le plus obséquieux ?

Digitized by Google

— Je demander moà à vô, si cette bouionn, entendez vô, si cette bouïonn il avait été de grinouïès ?

— Ah ! bien, bien, je comprends parfaitement : mylord demande si ce bouillon.... pardon, je n'ai pas parfaitement saisi le dernier mot ?

—Si cette bouïonn, il a été de grinouïès, je dire moà à vô, imbécile, reprit l'interrogateur avec colère.

J'eus pitié du pauvre garçon et lui vins en aide.

— Monsieur demande, lui dis-je, si ce bouillon a été confectionné avec des grenouilles ? .

— Yes, yes, s'écria l'Anglais en confirmant mon interprétation par un mouvement de tête affirmatif.

— Bouillon de bœuf, mylord, répondit triomphalement le Keller tiré de peine, bouillon de bœuf !

— Giourez-vô ?

Le malheureux garçon, replongé dans sa perplexité première et ne pouvant parvenir à se rendre compte de ce qu'exigeait de lui son prétendu mylord, m'adressa un regard suppliant.

— Monsieur veut, lui dis-je, que vous ajoutiez la consécration d'un serment en règle à l'assurance que vous venez de lui donner.

— Oh ! qu'à cela ne tienne, mylord ; je le jure ! et il leva solennellement la main gauche.

L'Anglais réfléchit un instant et flaira de nouveau le potage.

— Giourez vô encore ? reprit-il.

— J'en jurerai autant de fois qu'il conviendra à mylord, et des deux mains à la fois ; mais s'il plaît à mylord de voir le maître d'hôtel, il pourra le faire jurer aussi, et peut-être croira-t-il à sa parole plus qu'à la mienne.

Le maître d'hôtel fut en effet mandé. Il comparut en personne et dut prendre à son tour les dieux à témoins qu'aucune grenouille n'avait laissé la moindre partie de sa substance dans le consommé en question ; ensuite de quoi le fils d'Albion rassuré, emplit lui-même son assiette et se mit à fonctionner sans détacher sur ses voisins un seul des regards qu'il concentrait sur son potage.

Digitized by Google

Au potage succéda un plat dans lequel ondulait une copieuse sauce blanche.

L'Anglais le rapprocha de lui, le flaira comme il avait fait du potage, et se retournant vers le garçon :

— Grinouïes ? lui dit-il d'un ton et d'un geste interrogatifs.

— Sauce de poulet, mylord, sauce de poulet.

— Giourez-vô ?

— Je le jure !

— Oh ! very well, très-bienn, très-bienn. — Et notre homme choisit dans le plat les morceaux à sa convenance, les transborda dans son assiette et se livra sur eux au travail de mastication le plus bruyant, sans s'occuper autrement de nous que si nous n'eussions pas été au monde.

— Il paraît, Monsieur, lui dis-je, qu'entre les grenouilles et vous il n'y a pas d'accommodement possible, et elles ne sauraient vraiment sous quelle sauce se déguiser, si elles tenaient à s'introduire dans votre assiette.

— Oh ! yes, yes, je les aimer moâ, terriblement peu, ce petite bête aquatique ! Il être bone por les frenchmen, por les frenchmen, oh ! very well ! mais dans le Angleterre roosbeef tojiours ; grinouïès, pas, oh ! grinouïès jamais pas, goddam !

— Le dîner fut abondant et fort bon. Notre grenouillophobe continua à se faire une part léonine dans chaque mets, mais sans se départir aucunement de son système d'enquête préalable. Je le vis même, au sujet d'un plat d'épinards, prêt à renouveler au garçon la question sacramentelle qui déjà n'avait pas coûté moins de cinq ou six serments à l'infortuné Keller, sans compter ceux du maître d'hôtel. M. de Talleyrand, qui se vantait d'en avoir prêté vingt-deux en sa vie, risquait d'être dépassé en un jour par un simple garçon d'auberge.

H. F.

*A continuer.*

Digitized by Google

## *BIBLIOGRAPHIE.*

### PERNETTE, par M. Victor de LAPRADE.

(FIN)

Le poème est précédé d'une dédicace, fort belle et très-touchante aux aïeux du poète. Il leur offre son livre et leur en renvoie tout l'honneur, en faisant allusion au mot de Jeanne d'Arc :

> Autant que de la mienne il sort de votre veine,
> Recevez-le du fils, de l'arrière-neveu,
> Aïeux obscurs! lutteurs qui fûtes à la peine,
> Et soyez à l'honneur si j'en acquiers un peu.

Car, ajoute-t-il,

> Je ne suis pas de ceux que l'orgueil d'un vain livre
> Pousse à l'impiété contre leur vieux blason ;
> Bien dire ne vaut pas bien agir et bien vivre :
> C'est par le cœur qu'un homme ennoblit sa maison.

Il est impossible de ne pas voir dans ces derniers vers une réponse indirecte à la célèbre pièce de de Vigny, intitulée l'*Esprit pur*, qui clôt le volume de ses poésies posthunes, où le poète dit si fièrement à ses ancêtres : Vous êtes oubliés, mais moi je vivrai, et c'est de moi seul que vous descendrez désormais ! Le contraste est complet entre les deux sentiments ; ils sont légitimes tous les deux, et l'art, qui est la région de la liberté, peut leur donner également droit de cité, si, comme c'est le cas ici, ils sont revêtus de la même beauté. Il est impossible cependant de ne pas remarquer que chez de Vigny c'est l'orgueil seul qui parle en s'adressant aux fibres altières de l'esprit, tandis que chez M. de Laprade c'est la piété la plus filiale et la plus noble des humilités qui élève la voix. Cet accent part du cœur et lui fait un appel victorieux. On pourra admirer de Vigny dans cet élan d'orgueil si familier aux

Digitized by Google

poètes ; on admirera aussi M. de Laprade dans l'expression d'un sentiment tout opposé; mais on fera plus : on l'aimera.

L'action de *Pernette* se passe de nos jours, ou presque de nos jours, sous le premier empire, à ces moments terribles de l'invasion, quand la France succombant sous le poids des fautes de Napoléon encore plus que sous le nombre de ses ennemis, dut faire une première fois le compte de ce que lui coûtaient le despotisme de cet homme et ses fantaisies insatiables. Les personnages sont peu nombreux : Pierre et Pernette, le curé, le docteur, le père de Pernette et la mère de Pierre. Voilà tout. Chacun d'eux a sa physionomie distincte et sobrement dessinée. Le curé est de race noble, grave et prudent. Le docteur représente la bourgeoisie ; il est vif et railleur. Les parents des deux fiancés sont de simples paysans. Voilà toute la France en petit. Chacun d'eux a son caractère, et son langage même ; mais ils ont tous la même âme, je veux dire, ils sont tous bons. Quoi, dira-t-on, pas le moindre loup dans cette bergerie ? Il est au dehors. Le monstre dévorant, le carnassier ne se voit pas, mais on le sent. Quoique absent de ce cadre restreint, il y est présent par la terreur et le mal qu'il cause. Son ombre plane sur ce coin désolé comme celle de l'aigle sur un nid dans le sillon. Le poète a des accents amers pour peindre.

L'homme, l'homme fatal qui nous fit tous ces maux...

Le grand homme est assez malmené. Ce n'est plus le couplet adulateur de Béranger, l'ode enthousiaste de Victor Hugo, ni même la strophe déjà sévère et clairvoyante de Lamartine ; c'est la note prolongée des *Iambes*, la malédiction enflammée de l'*Idole*, c'est la clameur des mères désespérées, le cri vengeur de l'humanité et de la justice passant enfin dans la poésie pour y rester.

Ecoutons le poète faisant parler le docteur :

Tu sais bien qui nous vaut cette honte et ce deuil,
Quel est l'homme enivré de sang et fou d'orgueil,

Digitized by Google

Qui nous ôta l'honneur et corrompit l'histoire
En nous tenant quinze ans gorgés de fausse gloire ;
Qui courba tant de fronts fiers devant les bourreaux,
Qui fit tant de la puis avec tant de héros ;
Ce contempteur profond de la nature humaine,
Qu'il nous faut, à jamais, charger de notre haine !
L'invasion du sol, les périls d'aujourd'hui,
Nos propres lâchetés, tout est son œuvre à lui ?
Chacun, lui rétorquant sa première insolence,
A droit de lui crier : Qu'as-tu fait de la France ?...

Plus loin, dans l'épilogue, le poète, en son nom cette fois, dit encore, en parlant de Pernette assise au tombeau de Pierre :

Elle nous racontait, dans ce lieu solennel,
Ce règne qui vécut d'un carnage éternel .
Les peuples écrasés comme sous une meule,
Les noirs canons broyant la chair à pleine gueule,
La terre sans moisson, les cités en débris,
Et les mères pleurant de mettre au jour un fils :
Elle disait comment, à l'abri du silence.
Parlaient et s'imposaient la fourbe et l'insolence,
Comment on adorait les horribles exploits
De ce sanglant orgueil qui remplaçait les lois ;
Comment, plus vils encor qu'aux derniers jours de Rome,
Tous les hommes léchaient les talons de cet homme.

On a contesté au poète non son droit de juger ainsi cet homme de proie et de sang, mais l'opportunité de mêler la satire politique à son idylle. C'est à tort. Ces accents passionnés peuvent déplaire à certaines gens ; mais ne sont-ils pas conformes à la situation et aux caractères créés par le poète ? Ne sont-ils pas échappés de mille poitrines oppressées à cette époque même qu'il a voulu peindre ? Ne leur a-t-il pas donné la forme sévère et vivante de l'art ? Toute la question est là ; posée ainsi, elle est résolue. Il y a longtemps qu'Horace a dit son *quid libet audendi.*



Digitized by Google

La fable du poème est aussi simple que ses personnages. Au début nous assistons aux fiançailles de Pernette et de Pierre. Rien de frais et de poétiquement rustique comme ce premier tableau ! Tous les personnages y sont posés dans une pure lumière et pris dans leur attitude naturelle. On est réuni pour la fête ; seul le docteur manque. Il arrive enfin, sombre, préoccupé. Il apporte la nouvelle d'une victoire suivie d'un décret ordonnant une nouvelle levée, laquelle prendra tout homme valide, qu'il soit racheté ou non. Or, Pierre l'a été trois fois. Il croyait donc avoir le droit d'être libre et heureux. Il se révolte. Le docteur l'encourage. Le curé essaie de le calmer. La mère pleure en silence. Enfin Jacques, le père de Pernette, vieux soldat de l'an II, lui ordonne de vivre pour eux tous et de se soustraire à cette odieuse tyrannie. Je ne puis résister au plaisir de citer encore une fois les beaux vers par lesquels il commence son exhortation :

Je suis d'un autre temps sans être encor bien vieux...
Je labourais en paix le champ de mes aïeux,
Lorsqu'un grand vent souffla, messager de tempête ;
Nos montagnes tremblaient de la base à la crête ;
L'air de tous les côtés nous jetait en courant
Des mots où respirait quelque chose de grand.
Un immense frisson de crainte ou d'espérance
A travers tous les cœurs circulait par la France,
Tout sillonné d'éclairs le ciel semblait plus beau.
Chacun sentait en soi naître un homme nouveau.
Et, durant ce travail plein d'ardente liesse,
Chaque douleur plus vive apportait sa promesse.
Tout à coup retentit le pas de l'étranger
Et grondèrent ces mots : la patrie en danger !
Alors il se passa je ne sais quel prodige ;
Le souvenir m'en donne encore le vertige :
Des villes, des hameaux, des forêts, des sillons,
Les hommes surgissaient, volaient en tourbillons,
Jeunes et vieux, c'était la nation entière.
Un fleuve humain roulant ses flots à la frontière.

Digitized by Google

Nous partions, nous courions en chantant, en pleurant ;
La *Marseillaise* en feu planait sur ce torrent.
On se ruait pieds nus, sans pain, à l'arme blanche ;
Les canons se taisaient noyés sous l'avalanche.
Moi, je fis comme tous ; et, sans tarder d'un jour,
Je quittai ma maison, ma vigne, mon amour,
Celle qui dans ses flancs portait déjà Pernette,
Et je passai le Rhin, croisant la baïonnette.
Je marchai hardiment, fier, presque sans émoi,
Comme si les boulets ne pouvaient rien sur moi,
Tant nous avions au cœur une ivresse héroïque !
Et cinq ans je servis ainsi la République.

Il continue et après une vive peinture de l'Empire et de ses tyrannies, lui, le vieux soldat du Rhin qui connaît le devoir, comme il le dit, il délie Pierre et lui ordonne d'aller rejoindre les réfractaires dans les bois. Pierre obéit et devient leur capitaine. Tandis qu'on démolit la maison de sa mère, on envoie des troupes contre eux pour les cerner. Il faut prévenir les *outlaws* : Pernette s'en charge et part la nuit pour rejoindre son fiancé. Voilà l'argument des trois premiers chants ; ils sont d'une beauté achevée.

Le quatrième se passe dans les montagnes ; il peint l'entrevue des deux amoureux. Ici le ton s'élève, et trop peut-être. L'esprit des montagnes ressaisit le poète des symphonies héroïques et de la mort d'un chêne ; il perd un peu de la netteté et de la sobriété exquises qui font le charme et l'originalité des trois premiers chants. Que de beautés cependant !

L'invasion est le thème des deux chants suivants. Pierre n'admet pas l'intrusion de l'étranger ; ces hordes de barbares souillent le sol de la France ; il s'arme contre elles avec ses réfractaires et les chasse du village. Les alliés reviennent en force ; les paysans s'enfuient dans les bois ; l'ennemi, qui les y poursuit, est encore forcé à la retraite ; mais la dernière balle atteint Pierre et le frappe à mort dans les bras de sa fiancée. Toutefois, le jeune chef ne

Digitized by Google

meurt pas sans avoir épousé Pernette. Ces noces solennelles et funèbres forment le septième et dernier chant. C'est sans contester une des plus belles inspirations de la poésie moderne, et il est impossible d'unir plus de simplicité à plus d'élévation, plus de force à plus de douceur pénétrante. Il y a là des vers admirables qui touchent au sublime.

Telle est cette œuvre magistrale. L'auteur l'a terminée par un épilogue où il suit Pernette dans sa longue existence de veuve. Les beaux vers y abondent encore ; mais il m'est impossible de ne pas regretter la longueur de cette fin, et l'inévitable redite où s'engage le poète en nous peignant la mort et l'ensevelissement de Pernette immédiatement après ceux de Pierre. Ces deux données identiques, répétées coup sur coup se nuisent, et la seconde faiblit devant la forte impression laissée par la première. Puisque j'en suis aux critiques, il y en a une que je voudrais prévenir. Deux fois, dans le courant du poème, on rencontre cette expression : les viles multitudes. Il ne faudrait pas s'y méprendre. C'est une traduction de l'antique *profanum vulgus* que l'on a toujours permise aux poètes. Cependant, comme nous vivons dans un temps de démocratie plus affichée que réelle, — en tous cas très-susceptible,—et que, de plus, le thème de Pernette touche à la politique, ces mots qui ont soulevé des orages à la tribune, pourraient paraître également malsonnants dans la poésie; il nous suffira de répondre aux esprits malveillants que, si l'on veut attacher à cet hémistiche un sens politique ou social, il ne signifie pas autre chose que l'horreur de la tyrannie du nombre et de l'ignorance brutale. En tout état de cause, je le confesse, il vaudrait mieux s'abstenir de ces épithètes méprisantes, surtout quand on parle en général. Si les multitudes sont viles parfois, à qui la faute, si ce n'est à l'État, à la société, c'est-à-dire à tout le monde? Ne les méprisons pas, mais ne les flattons pas, ce qui serait encore une autre forme de mépris et la pire.

Digitized by Google

La meilleure preuve que le poète n'a pas voulu donner un sens politique flétrissant à ces mots malencontreux, c'est qu'il a pris ses héros au sein de ces mêmes multitudes.

Quant au style, on peut en juger par les citations précédentes : il est d'une fermeté rare, d'une esquise simplicité. M. de Laprade nous avait habitués à d'autres qualités : l'élévation, l'ampleur, la noblesse ; elles se retrouvent encore ici, mais avec quelque chose de plus net, de plus précis, en un mot de plus humain. Le thème choisi par le poète y est pour beaucoup sans doute ; mais il ne l'aurait pas abordé avec toutes ces qualités nouvelles, s'il n'avait pas traversé la satire. Ce passage lui a fait du bien. Descendu de ces hautes solitudes, il est venu vivre parmi nous ; il s'est pris corps à corps avec la réalité ; son génie s'y est fortifié, comme celui de Victor Hugo et c'est ainsi qu'a pu se produire cette œuvre éclatante et forte de sa maturité.

Quelle sera la place de cette œuvre dans notre littérature contemporaine ? L'avenir en décidera. Mais il nous semble que dès à présent on peut la mettre non loin d'*Hermann et Dorothée*, et de *Jocelyn*, auprès d'*Evangèline* de Longfellow et des *Bretons* de Brizeux. Pernette est de la famille, et non pas la dernière. Chose singulière : dans ces cinq poèmes il s'agit de la France, au moins indirectement, et la donnée est presque la même : c'est toujours l'histoire de deux fiancés. Dans Gœthe et Brizeux, ils se marient ; dans Longfellow, Lamartine et Laprade, ils sont séparés, les premiers par la force brutale du vainqueur et l'immensité des déserts, les seconds par un effort de la conscience, les derniers par la mort. *Hermann et Dorothée* est le poème idyllique de la vie bourgeoise, de la vie intime si chère aux Allemands, et pour mieux en faire sentir le charme et la paix, Gœthe l'a encadré dans le vaste et terrible horizon de la Révolution française. Lamartine prend ses héros au milieu de cette tourmente même, les en arrache et leur crée un Eden dans les nuages ; c'est le roman poétique de

Digitized by Google

la passion. Longfellow place les siens dans la grande nature et les forêts ; c'est l'idylle du nouveau-monde. Brizeux fait vivre ses personnages de nos jours, dans les pacifiques années de la monarchie de juillet ; ils se recherchent et se trouvent sans trop de peine et semblent n'avoir qu'un souci, celui de fournir une occasion de décrire la Bretagne et ses mœurs. Gœthe, dans son cadre restreint, est vaste, calme et épique ; Lamartine abondant, romanesque et passionné ; Longfellow, descriptif et pathétique ; Brizeux est animé dans les détails, mais un peu froid et long dans l'ensemble, puis par moments il baisse trop le ton. Laprade le relève, tout en restant aussi simple, aussi sobre ; mais il est plus nerveux, plus dramatique, plus vivant ; et c'est ainsi qu'il a eu l'honneur de donner à la France une digne sœur d'Evangéline et de Laurence.

Edouard Grenier.

Digitized by Google

# LE PAGE DU BARON DES ADRETS

SUITE (1).

Les huguenots qui avaient surpris Lyon et qui tenaient la province immobile et soumise, grâce à un système implacable de répression et de terreur, les huguenots apprirent avec stupeur que leur chef était mourant dans la haute forteresse de Pierre-Scize. Suivant la politique de tous les temps, on cherchait à cacher au peuple et à l'armée l'état réel de celui de qui les ordres émanaient ; aussi les bruits les plus divers avaient-ils cours et les espérances et la crainte commençaient-ils à passer d'un camp à un autre. Tandis que les vainqueurs inquiets se prenaient à redouter de sanglantes représailles, les vaincus se remuaient, actifs, se comptant, s'armant et répandant le bruit que si le terrible capitaine n'était pas mort, il n'en valait guère mieux et que, dans tous les cas, il n'en réchapperait pas. La joie des catholiques se traduisait par une attitude moins réservée et moins contrainte, l'anxiété des huguenots par moins de morgue et de hauteur.

Bientôt le bruit se répandit que, dans les montagnes, l'étendard catholique reparaissait plus audacieux. Conduits par des chefs habiles, soulevés par un clergé zélé

(1) Voir les précédentes livraisons.

Digitized by Google

qui promettait la victoire, les paysans du Forez et du Beaujolais tenaient la campagne et menaçaient Lyon. La ville de l'Arbresle, le château de Sain-Bel, l'abbaye de Savigny s'étaient mis sur un pied redoutable de défense. Un grand nombre de châteaux, Varennes, Saint-Forgeux, Vindry, avaient suivi l'exemple et appelaient les réformés au combat; la citadelle et le couvent de Tarare étaient hérissés d'hommes d'armes et là haut à cheval sur les passages, forteresse naturelle rendue imprenable par la main des hommes, la ville de Thizy, espoir des papistes, voyait, sous l'inspiration ardente de Rébé, s'étendre les fortifications et grandir les murs d'enceinte qui entouraient de leurs lignes immenses son si formidable donjon.

Laisser les catholiques reprendre courage était une faute que les huguenots ne pouvaient commettre. Si le baron des Adrets ne pouvait donner des ordres, d'autres chefs ne manquaient pas. Avant que le mal n'eût grandi dans les montagnes, il fallait frapper des coups vigoureux. Nul, sous ce rapport, ne pouvait mieux remplacer le cruel Beaumont que l'implacable Montbrun; ce fut lui qui prit le commandement de l'armée.

Pendant que le général en chef souffrait d'un mal inconnu et que les médecins étonnés se demandaient quel remède opposer à ce fléau sans nom dont les symptômes n'avaient jamais frappé leurs yeux, Montbrun, marchant vers le nord, enleva Anse de vive force et la livra au pillage, puis il vint mettre le siége devant Villefranche qui étant fortifiée paraissait vouloir lui opposer de la résistance.

Montbrun, irrité de voir devant lui des portes fermées

Digitized by Google

et la population sur les remparts, somma la ville de se rendre.

La fumée des maisons d'Anse qui brûlaient avertissait la ville rebelle du sort qui l'attendait.

Mais Villefranche avait dans ses murs deux fils vaillants que la menace ne pouvait intimider.

L'échevin Claude Favre avait organisé la défense ; ses conseils et son exemple rassuraient les habitants ; par ses soins les mesures les plus sages avaient été prises ; tous les dangers étaient prévus et l'ordre qui régnait dans l'intérieur était loin de laisser deviner qu'un ennemi menaçait les dehors.

Le chevalier de Bionnais commandait la force armée ; soldats et bourgeois exercés par son ordre, armés avec une entente parfaite du temps et des lieux, placés sur les points menacés avec la vigilance d'un chef que rien ne peut surprendre, paraissaient résolus à faire respecter leurs foyers et semblaient vouloir repousser par la force toute insulte faite à leurs murailles.

Bionnais, sûr de la bravoure des habitants et confiant dans la solidité de ses remparts, sentit renaître cette humeur railleuse qui distingue les guerriers de notre nation et fait leur force et leur salut même dans les plus grands périls.

Quand le parlementaire lui eût été présenté et qu'il lui eût fait les sommations du commandant huguenot, Bionnais répondit en souriant :

— Allez dire à votre chef qu'il passe son chemin, car les marais ne sont pas sains et s'il s'arrêtait, son armée pourrait prendre la fièvre.

Montbrun, furieux comme les gens qui ont tort, lui fit

Digitized by Google

dire qu'il brûlerait la ville pour assainir les marais et aussitôt il fit commencer l'attaque.

Mais, ainsi que l'avait jugé Bionnais, les bourgeois étaient vaillants et les remparts solides. Les huguenots furent repoussés et le drapeau catholique continua tranquillement à flotter sur les clochers et les tours de l'héroïque cité.

Alors se passa un de ces actes trop communs dans l'histoire. Montbrun déclara qu'il renonçait aux hostilités ; il fit proposer une convention qui, en arrêtant l'effusion du sang, lui permettrait de continuer son chemin vers les montagnes. Trop confiant, Bionnais accepte ; une capitulation en règle est signée ; les bourgeois rassurés, ouvrent leurs portes ; mais à peine les défenseurs de la cité ont-ils quitté leurs armes que les huguenots se précipitent ; ils envahissent les rues et les maisons, pillent les édifices publics et particuliers, égorgent qui leur résiste, souillent les églises et les chapelles, détruisent les emblèmes et les ornements du culte et livrent la place aux horreurs d'une ville prise d'assaut.

Il fallut de longues années à Villefranche pour se relever de ses ruines ; quant à la terreur qu'elle éprouva, elle s'en souvient encore et la trahison de Montbrun vit, après trois siècles, dans plus d'un souvenir.

Malgré l'avis de ses lieutenants qui l'engageaient à marcher sur Thizy et à frapper les catholiques au centre de leur puissance, Montbrun se mit à ravager les belles campagnes qui arrosent l'Azergue et la Saône ; cette magnifique contrée, jardin de la France, couverte de riches villages, de fermes opulentes, d'élégants et forts châteaux, fut, pendant plusieurs jours, livrée à l'avidité d'une ar-

Digitized by Google

mée rapace qui s'y chargea de dépouilles ; longtemps les demeures furent abandonnées, longtemps les terres délaissées et quand la tête du célèbre huguenot tomba, plus tard, sur l'échafaud, les cris de vengeance qui s'élevèrent de la vallée de l'Azergues prouvèrent quelle haine s'était attiré le nom du cruel Dauphinois.

En ce moment, rien, ne faisait prévoir les revers de la fortune si ce n'est un échec devant le château de Montmelas, échec qui réveilla l'armée et la fit marcher plus promptement sur Thizy.

Dans un pays où les jardins d'Armide ne sont point un mythe, où les riches vignobles succèdent à de gras pâturages, où les manoirs étaient une sécurité non une crainte pour la fière population des campagnes, le château de Montmelas était cité pour sa force et sa beauté, comme les champs qui l'entouraient pour leur abondance et leur fertilité. Là, entouré de nombreux vassaux, vivait heureux et tranquille un puissant seigneur que l'éclat du Louvre n'éblouissait pas, que les dames de la cour n'attiraient pas et qui content de faire le bien autour de lui, se sentait heureux d'être chéri d'une épouse belle et vertueuse, adoré des agriculteurs dont il connaissait et partageait les travaux.

Le comte de Tournon aimait la paix, mais il avait fait la guerre et quand l'étendard huguenot parut, le château de Montmelas hissa le drapeau catholique, les hommes d'armes se montrèrent et Montbrun qui comptait sur une victoire facile vit qu'il aurait de rudes assauts à donner.

En effet, pleins d'amour dans le comte et de confiance en sa valeur, les défenseurs accoururent. Des plaines et des montagnes, venaient par groupes, à travers champs,

Digitized by Google

des bergers, des vignerons, des laboureurs qui, armés d'armes rustiques, se disputaient l'honneur de combattre à côté des soldats. Les cris de guerre se répondaient des remparts aux forêts ; les coureurs huguenots se heurtaient partout à des paysans irrités et résolus et quand Montbrun crut lancer ses troupes contre une habitation de luxe il rencontra des fortifications formidables gardées par un chef intelligent et brave, des soldats aguerris, et une population qu'il eût été difficile d'écraser car elle avait la foi et le dévouement.

Montbrun recula ; Montbrun repoussé au premier choc, rappela ses troupes et, sans vouloir une vengeance qui lui aurait coûté plus d'un jour, jugeant le temps précieux et se réservant peut-être pour un moment plus propice, il se dirigea rapidement sur Thizy.

Entre la vallée de la Loire et la vallée de la Saône, se tordent et se tourmentent les croupes de hautes et sauvages montagnes. A leurs pieds se creusent de profonds vallons arrosés, et parfois dévastés par d'impétueux torrents dont rien ne peut arrêter la violence : sur les sommets, se rencontrent de vastes plateaux que ceignent d'épaisses forêts. Là vivent de hardis et robustes montagnards dont les mœurs simples n'ont jamais été altérées au contact des cités. Le père est chef dans sa demeure ; la famille s'élève calme et prospère autour de lui. Les querelles qui troublaient la chrétienté n'avaient jamais pénétré jusqu'à eux ; croyant on naissait, croyant on mourait et quand pénétra au sein de cette contrée le bruit effrayant que les huguenots venaient abattre les croix et les églises, d'immenses clameurs s'élevèrent du fond des vallées, des cris de fureur descendirent des mon-

Digitized by Google

tagnes et la population entière s'apprêta, les armes à la main, à périr pour son foyer natal et pour sa foi.

Montbrun, fier des renforts qu'il recevait du Dauphiné, comptant sur la valeur de la jeunesse que lui envoyaient le Royanez, le Briançonnais, les environs de Gap et d'Embrun, s'enfonça résolûment dans les montagnes. Partout, sur la route, il trouvait des villages déserts, des fermes inhabitées, qu'il livrait au pillage et à l'incendie. Habitants et troupeaux avaient fui, mais les récoltes abandonnées sustentaient abondamment la petite armée que rien ne détournait de son but.

Enfin, on aperçut Thizy. Sur une haute montagne qui domine tout le pays, s'élevait la forte et pittoresque cité. De hauts remparts hérissés de grosses tours l'environnaient. Au centre de la ville, sur un rocher que la sape ne pouvait entamer, se dressait, roi de la contrée, le Donjon, forteresse redoutable qui semblait défier l'ennemi. Les sires de Beaujeu avaient pris plaisir jadis à réunir sur ce rocher tous les moyens de défense alors connus; le sire de Rébé avait ajouté tout ce que les progrès de l'art de la guerre avaient pu inventer jusqu'à ce jour. En voyant cette assiette formidable et ces fortifications si fières et si puissantes, les huguenots restèrent un instant interdits.

Antonin Thivel.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

# CHRONIQUE LOCALE

Quoi de plus léger que l'air? de plus changeant que l'onde? de plus insaisissable qu'un soupir? c'est l'actualité du sujet dont doit parler un chroniqueur?

Le passage de l'Impératrice, le premier voyage à Lyon du Prince impérial ont occupé tous les esprits. Les journaux ont décrit l'arrivée, le 24, à Perrache, le parcours à travers la rue Bourbon, le pont Tilsitt, la rue Impériale. Ils ont dit la visite à Sainte-Eugénie, à la Croix-Rousse, au Palais-du-Commerce, au Grand-Camp; départ le 26 au milieu d'une population devenue sympathique grâce à la simplicité charmante de la souveraine et de son fils. Revenir sur ces sujets serait faire tomber des nues nos bienveillants lecteurs.

Les fêtes d'Annecy, le concours de Clermont-Ferrand, les succès remportés dans ces deux villes par nos fanfares et nos orphéons, les débuts au Grand-Théâtre, l'orage amassé sur la tête de M. Marthieu éclatant sur M. Dulaurens, les représentations de *Julie* et du *Juif polonais* aux Célestins, les répétitions de *Patrie*, le grand retentissement de l'époque, les courses de chevaux à Feurs et à Châtillon-les-Dombes, le concours de vélocipèdes à Bourg, tout cela doit être raconté le jour et oublié le lendemain.

La *Petite Presse* et son infatigable chroniqueur qui tire les événements au vol, sont souvent en retard d'une demi-journée, et quand la feuille quotidienne paraît, le lecteur répond : Je sais cela depuis hier.

A propos du passage de l'Impératrice, les décorations si souvent prodiguées aux Parisiens de toutes classes et de toutes couleurs, ont été enfin accordées à quelques Lyonnais d'élite. Il faut être bien grand en province pour qu'on vous aperçoive de Paris. La *Revue* est heureuse de signaler les nominations suivantes :

Au grade de chevaliers : MM. Guerin, président de la Chambre de commerce; Pariset, membre de la Chambre de commerce; Mathevon (Antonin), fabricant d'étoffes de soie; Blache, fabricant de velours; Baboin père, fabricant de tulle; Armand-Calliat, orfévrerie artistique religieuse, médaille d'or à l'Exposition universelle de 1867; Osmont, président du Tribunal de commerce; Rollet, membre du Conseil d'hygiène, ancien chirurgien en chef de l'Antiquaille; Duviard, adjoint au maire de la Croix-Rousse, faisant les fonctions de maire;

Digitized by Google

Targe, chef de la division des travaux publics à la préfecture ; Aynard-Mas, président des bureaux de bienfaisance; Georgerat, maire de Beaujeu, longs services administratifs ; Ravier, maire de Villefranche ; Tavernier, membre du Conseil d'hygiène, médecin à Lyon ; Côte (Théodore), membre de la Commission des hospices ; Paul Grand, membre de la Commission de la Société libre d'instruction primaire du Rhône; Jules Tresca, président du Comité de surveillance des salles d'asile ; Martin-Daussigny, conservateur des musées archéologiques de Lyon ; Régnier, secrétaire de l'Académie de Lyon, 40 ans de service ; de Lagrevol, conseiller à la Cour impériale ; Ducurtyl, vice-président du Tribunal de première instance.

Officiers : MM. le baron de Metz, secrétaire général à la préfecture ; Vidal-Galline, vice-président du Conseil municipal ; Onofrio, président de la Commission des hospices, président de chambre à la Cour impériale.

Commandeur : M. de la Saussaye, recteur de l'Académie de Lyon, membre de l'Institut, président du Conseil général de Loir-et-Cher.

A ces nominations, la ville a applaudi comme la Revue.

— Les provinciaux n'ont guère à se louer des procédés de MM. les écrivains de Paris. Pendant que S. M. l'Impératrice parcourait Lyon, un reporter de la *Vie parisienne* la suivait pas à pas, riant, avec un esprit incroyable, des Lyonnais, des Lyonnaises, de nos monuments, de nos mœurs et de tout ce qui nous distingue des Lillois ou des Marseillais. Hier, la *Petite Presse*, dont les sympathies nous sont acquises, ayant à citer l'ouvrage de M. Brouchoud sur Molière et sur l'*Origine du théâtre de Lyon*, estropiait, à le rendre méconnaissable, le nom du jeune et vaillant écrivain ; enfin, on nous annonce, à grand renfort de réclames, que M. Randon, un caricaturiste lyonnais, devenu Parisien jusqu'à la moelle, est venu pour ridiculiser à nouveau le type de nos ouvriers en soie, braves gens qui n'ont pas assez du chômage et de leurs misères et qui éprouvent le besoin d'être vilipendés par un des leurs.

— Le Conseil général du Rhône a accordé une subvention de 500 francs à la Société littéraire et de 300 francs à la Société d'Education.

—A la suite de l'Exposition de Munich, notre compatriote M. Appian a reçu une médaille d'or de S. M. le roi de Bavière.

— L'*Avant-Garde* était décédée le 4 juillet dernier ; l'*Arrière-Garde* vient de succomber le 11 septembre, sans emporter grande

Digitized by Google

estime ni grands regrets. A part la mort de cette feuille qui se disait *littéraire!* le mouvement intellectuel ne s'est pas ralenti : *La Revue forézienne* a reparu sous la direction courageuse et dévouée de M. Pierre Gras.

Les tomes 3e et 4e des *Mélanges littéraires des Pères latins*, ouvrage posthume de l'abbé Gorini, publié sous la direction de M. Martin, protonotaire apostolique, viennent de paraître. Ils contiennent des extraits de Sidoine Apollinaire, saint Grégoire-le-Grand, saint Colomban, Alcuin, Grégoire VII, Pierre Damien, saint Anselme de Cantorbéry, Hildebert, et par-dessus tous, le grand saint Bernard, de Clervaux.

Les notices sur chaque auteur ont été écrites par l'abbé Gorini, les extraits indiqués par lui. Au bas de chaque page est la traduction du texte.

M. Jarrin a fait sur le Triptyque de Bourg une étude où la sagacité artistique le dispute à un véritable et sérieux savoir.

— M. Ernest Cuaz vient de publier une *Notice historique sur les vrais Compagnons de Jéhu*, cette histoire si défigurée par Alexandre Dumas et Nodier ; M. de Viry, une *Notice historique sur Worbe*, le médecin satirique et railleur ; M. Vital Berthin, un sérieux travail sur *La Terre et l'Impôt*, grave étude sur un sujet qui nous est interdit ; l'infatigable abbé Chevalier, une *Notice analytique sur le cartulaire d'Aimon de Chissé* et un *Inventaire des archives des Dauphins ;* l'abbé C.-A. Ducis, une pièce du plus haut mérite qui élucide une des plus importantes questions de l'histoire : *Le Passage d'Annibal du Rhône aux Alpes* ; enfin, notre ami et collaborateur Léon Charvet la biographie de Sébastien Serlio, architecte, que ses travaux, ses publications et son séjour rattachent à Lyon. Cette œuvre, avec planches et portrait, sort des presses de Louis Perrin.

On sent que la vie bouillonne dans tous ces cerveaux, que la conscience bat dans ces cœurs et l'on se console des turpitudes et des bassesses en songeant qu'il y a encore nombre de nobles et dignes plumes en France. A. V.

---

Erratum. La *Revue du Lyonnais* du mois de juillet dernier (t. VIII, p. 27), en parlant de la maison qui servait de confins au midi à la communauté de la *Grande-Fabrique*, dit qu'elle porte aujourd'hui le n° 3. Il y a dans ce chiffre une erreur qui risque de faire confusion, et il faut le remplacer par le n° 1.

---

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

A MADEMOISELLE AGLAÉ GARDAZ (1).

---

## L'HOMME ET LE LISERON.

O muse, vous donnez au petit liseron,
Qui veut toujours grimper, le conseil salutaire
D'être, pendant l'été, beaucoup moins fanfaron,
Et de trouver la paix en restant sur la terre.

Hélas ! il n'est pas seul à porter son fleuron
Au sommet des degrés d'une haute étagère,
Et l'homme trop souvent, cherchant une autre sphère,
Tâche de s'envoler à grands coups d'aileron.

L'ambitieux, perché sur le plus haut étage,
A force de bassesse accomplit son voyage,
Mais des champs de l'honneur s'éloigne en galopant.

Quoique l'humanité soit un vilain modèle,
Le petit liseron, voulant faire comme elle,
Le long de nos treillis ne monte qu'en rampant.

**Paul Saint-Olive.**

(1) Voir la *Revue* du mois d'août 1869 : *le Liseron* par Mademoiselle Aglaé Gardaz.



Digitized by Google

# MAISONNETTE ET CHATEAU.

*Illa placet tellus in qua res parva beatum*
*Me facit.....*
MARTIAL, *Epigr.*

Une maison petite, et qu'on tient de son père,
Près d'un fleuve, sur un coteau;
Un clos de douze arpents où la vigne prospère;
Trente arbres sur ce coin de terre,
Valent mieux qu'un grand parc avec un grand château.

Grand parc et grand château font honneur à leur maître:
Il dit : je suis comte ou marquis !
S'il n'est marquis ni comte, il dit : je devrais l'être;
En ce château j'aurais pu naître
Comme le duc et pair dont hier je l'acquis !

Mais comme au duc et pair, le grand château lui pèse :
Il y faut gens de tous états;
Des gardes jusqu'à six, des valets jusqu'à seize !
Puis des limiers que rien n'apaise,
Mainte vermine experte à nettoyer les plats !

S'il avise le parc pour fuir cette cohue,
Le cor résonne au fond des bois;
Sur la bête acculée une meute se rue;
On crie, on court, on frappe, on tue;
Lui-même est culbuté près du cerf aux abois !

Qu'un héritage étroit, mais où chacun travaille,
Me rend possesseur plus heureux !
Même quand son vieux plant ne produit rien qui vaille,
Et qu'après boire je me raille
Du verjus qu'on arrache à son terrain pierreux !

Ludovic de VAUZELLES.

Digitized by Google

# LES BEAUX-ARTS A LYON

SUITE (1).

---

Voici du reste les documents trouvés dans les archives de Lyon par M. Rolle, et publiés dans une notice sur Jean Perréal (2) :

« Février 1493 (3)... Après tous advis et oppinions, la matière bien discutée, a été conclu et délibéré qu'on ne pourroit faire chose plus propre, en ayant regart à la nomination de la dicte ville que ung beau Lyon d'or bien fait et bien tiré, assis sur ses fesses et de ses deux pates devant tenant une belle coppe d'or à la façon ancienne, telle qu'on la peint ès trois roys (mages), et cent belles pièces d'or faictes en façon de médailles, comme dit est, dedans la dicte coppe; et une belle terguette çainte sur son costé d'une belle çainture d'or ès armes de la Royne. Et pour y besongner et en prendre charge, ont mandé venir Jehan fils de Loys Lepère, orfèvre de la dicte ville... etc. »

« 18 mars 1493 : — Pour le lyon d'or.... a esté payé ce qui s'ensuyt : ..... à Loys Lepère et à Nicolas, son gendre, qui ont fait les coings des dictes pièces et fait deux fois le coing de la Royne, et pour la fasson du dit Lyon, de la coppe et de la targuette et escu aux armes de la Royne, et

(1) Voir les précédentes livraisons.

(2) *Archives de l'art français*, 1861, voir p. 46, 94 et 111.

(3) Lisez 1494, car l'année ne commençait qu'à Pâques, et il s'agit ici des derniers mois de 1493 ou des premiers de 1494, nouveau style.

Digitized by Google

la couronne dessus à une çainture qui le pourtoit, la somme de cinquante livres tournois. »

« 18 mars 1499 (1). Ont arresté (les conseillers) avec Jehan Lepère et Nicolas Leclerc, tailleurs d'imaiges, de faire la médaille arrestée pour donner à la Royne, le roy d'un costé et la royne de l'autre, avec semence de fleurs de liz et armynes, ainsi qu'il appartient, et ung lion au dessoubz de chacun costé dedans le circuit de l'escripture, laquelle escripture sera advisée et à eux baillée.

« 25 mars 1449... A maistres Nicolas et Jehan de Saint-Priest, pour la taille et façon des pourtraictz et molles faitz pour la médaille ordonnée pour le service et présent fait à la dicte dame, quatre escus d'or. A Jehan Lepère, orfèvre, la somme de huit escus d'or... tant pour la façon de la médaille d'or... que pour la descalle d'or (le déchet de l'or) et autres choses d'icelle pièce. — A Jacques Baronnat pour une couppe de voirre de Venize, par luy acheptée pour mectre et présenter la dicte pièce médaille quant elle fut présentée à la dicte dame, trois escuz d'or soleil vallant. »

Antérieurement, le corps consulaire avait offert, le 12 juillet 1499, au roi Louis XII un porc épic en or fait sur les dessins de Jehan de Paris, ainsi que le constate la délibération suivante :

« 26 juin 1499... Ont baillé (les conseillers) charge ès dits Lepère et Nicolas, présens et prenans la dicte charge, de faire et reduyre mil escus en ung porc épic assis sur une terrasse de la grandeur qu'il pourra estre et en la forme du patron que pour ce leur sera baillée par le dit de Paris.

« 17 septembre 1499 — à Jehan Lepère (2) fils de Loys

(1) Lisez 1500.

(2) Nous lisons dans la Vie d'Anne de Bretagne, par Leroux de Lincy, tome IV, p. 120 : « à Jehan Lepère, orfévre, demeurant à Lyon, la

Digitized by Google

Lepère, orfèvre, la somme de trente-cinq escuz d'or pour la fasson du porc épic donné au roy à sa première entrée. »

Les entrées solennelles, les séjours fréquents de la cour à Lyon apportèrent donc du mouvement dans les arts pendant le quinzième siècle. Sa situation géographique et son commerce international contribuèrent à maintenir notre cité au niveau des mieux partagées sous le rapport de la vie littéraire et de l'animation artistique. Des communications fréquentes existent en effet entre Lyon et les contrées où les arts ont leurs plus actifs foyers : la Bourgogne (1), remarquable durant la période ogivale par son école d'architecture et de sculpture ; l'Allemagne (2) devenue célèbre au quinzième siècle par les productions d'Albert Durer et de Holbein ; la Flandre (3), qui reçoit un éclat tout par-

somme de 16 solz 8 deniers tournoys, à lui ordonnée par la dicte dame, pour avoir ressouldé le couvercle de l'esguière de la dicte dame, et icelle avoir rebrunye et redressée où il a mis et employé deux gros d'argent de soudeure.

(1) L'ecole Bourguignonne avait débuté au 11e siècle, sous l'influence des moines Bénédictins, par le tombeau d'Hugues de Cluny et par l'église de Vézelay : au 15e siècle elle peut s'enorgueillir du puits de Moïse et des tombeaux de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur.

(2) L'école allemande naît à Cologne avec Wilhem, progresse avec Stephan, devient savante avec l'austère et fantasque Albert Durer, ce fils d'un orfèvre de Nuremberg qui prend une place si remarquable dans la peinture et la gravure. Holbein, l'admirable portraitiste, ramène l'art dans l'imitation rigoureuse de la nature, tandis que Cranach essaye, sous l'influence de Luther, de créer un art dogmatique et allégorique auquel il prête son gracieux pinceau.

(3) L'école de Bruges compte plusieurs peintres célèbres par l'extrême finesse des détails, l'observation de la nature et la richesse du coloris ; citons Van Eyck qui réussit dans tous les genres de peinture et applique les lois de la perspective, et Memling, qui sans le céder à Van Eyck pour le fini de l'exécution, idéalise davantage la nature.

La richesse du coloris et le brio de l'exécution furent les résultats

Digitized by Google

ticulier du perfectionnement que Van Eyck apporte à la peinture à l'huile ; l'Italie où, sous l'influence de l'étude de la nature jointe à celle de l'art antique, la sculpture (1) a acquis la sience de l'ordonnance l'élévation de sentiment et l'élégance, l'architecture (2) a trouvé la grandeur dans la simplicité et créé un style nouveau qui se répandra dans l'Europe au seizième siècle, la peinture (3) a conquis

du perfectionnement apporté à la peinture à l'huile par Jean Van Eyck, perfectionnement qui consiste dans l'adjonction de substances résineuses à l'huile de lin, de manière à former un mélange qui séchât promptement. — Ce genre de mélange avait été précédemment en usage, car on le trouve indiqué par le moine Théophile au dixième siècle, *Diversarum artium schedula*, cap. XX, XXVI, XXVII.

Les peintres apportaient le plus grand soin à préparer ce vernis siccatif, et c'est à cette préoccupation des procédés matériels de leur art qu'ils sont redevables de la solidité de leurs couleurs.

(1) La statuaire chrétienne est créée au treizième siècle par Nicolas de Pise, mais trop calquée sur le type grec. L'expression de l'idéalisme religieux se rencontre surtout chez Jean de Pise, le fils de Nicolas. La science de l'ordonnance, la simplicité et l'élévation de sentiment caractérisent l'œuvre d'André de Pise, l'auteur de la première porte du baptistère de Florence. — A la fin du XIVe siècle, ce n'est pas à Pise, c'est à Florence qu'il faut chercher les grands sculpteurs : Ghiberti, Brunelleschi et Donatello s'assimilent ingénieusement les procédés antiques sans perdre leur individualité.

(2) La renaissance de l'architecture italienne date d'Arnolfo di Lapo, et de Jean Pise qui lutte contre les tendances de l'art ogival introduit en Italie par les Allemands. Au XVe siècle le goût classique de la littérature et la vogue de l'ouvrage de Vitruve déterminent un retour complet vers l'architecture grecque : Brunelleschi est à la tête du mouvement.

(3) L'imitation de la nature comme principe de l'art vrai est enseignée pour la première fois par Giotto. L'art s'élève avec Masaccio qui ennoblit les formes et cherche à idéaliser la nature. Uccello fixe les lois de la perspective. L'étude d'anatomie à laquelle se livrent les artistes florentins conduit à la science du dessin. A la fin du XVe siècle les représentants de la peinture en Italie sont : Verocchio

Digitized by Google

les lois de la perspective la science du dessin les ressources du coloris le sentiment de la beauté de la forme. Aussi les noms flamands, allemands et italiens sont-ils nombreux à Lyon ; et, étape forcée des artistes allant du nord de l'Europe en Italie et des artistes italiens venant visiter la France et les Pays-Bas, Lyon reçoit un reflet de deux civilisations (1) qui se fusionnent et apparaissent dans l'art lyonnais.

Et ici soyons juste pour le commerce si rarement l'allié et le protecteur des arts (2).

C'est le commerce qui a attiré à Lyon Jacques Cœur (3), le rival des Médicis pour la protection des arts. On sait quelle impulsion le célèbre argentier de Charles VII a donnée à l'architecture civile : de lui date la substitution des grands combles ardoisés avec lucarnes encadrées dans des dentelles de pierre aux pignons tournés vers la rue et aux toits avancés de la maison gothique.

C'est le commerce qui a doté Lyon de l'imprimerie : à

et son illustre élève Léonard de Vinci, Ghirlandajo qui prépare Michel Ange, le Pérugin que Raphael respectera comme son maître, Giorgione et Vecellio !

(1) Pendant la période romane, l'art lyonnais avait également subi, par suite de la position géographique de la ville de Lyon, la double influence de l'art provençal et de l'art bourguignon : M. Georges de Soultrait, dans son discours de réception à l'Académie de Lyon, l'a constaté en étudiant les monuments religieux de notre cité.

(2) Parmi les villes qui comme Lyon sont redevables d'une partie de leur éclat artistique au développement de leur commerce citons Montpellier, si brillant durant le quatorzième et le quinzième siècle.

(3) Pernetti, I, p. 184, dit que Jacques Cœur avait six maisons à Lyon et faisait exploiter les mines de Saint-Pierre-la-Palud, et celles de Chessi.

On voit, dans les *Archives de Lyon*. BB, 4, 1446-1451, le consulat consulter Jacques Cœur sur les logements à préparer pour le duc de Bourbon et sa suite.

Digitized by Google

peine cet art merveilleux quitte-t-il l'Allemagne où il est né qu'il apparait simultanément à Venise et à Milan avec des éditions datées de 1469, à Paris et à Nuremberg qui ont des livres datés de 1470, à Lyon où le *Compendium* de Lothaire est publié par Guillaume le Roy en 1473. Et l'imprimerie prend un si rapide développement à Lyon que l'on compte, de 1473 à 1500, quatre-vingt-treize imprimeurs : ils écoulaient une grande partie de leurs livres dans les grandes foires où les libraires nomades venaient s'approvisionner. La typographie lyonnaise a donc été dès le début appelée à satisfaire aux demandes d'une grande consommation ; aussi présente-t-elle un caractère particulier, celui d'avoir produit presque exclusivement des livres populaires. C'est à Lyon que parut le premier livre imprimé en France en langue française : « *La légende dorée*, publié en 1476 chez Barthélemy Buyer et Guillaume le Roy. » ; et c'est l'imprimerie lyonnaise qui, popularisant notre littérature nationale, alimenta de livres français non-seulement la France mais une partie de l'Europe (1).

Les imprimeurs allemands qui ont introduit à Lyon l'imprimerie y ont également apporté la gravure sur bois : en 1478 les planches d'un ouvrage qui a été publié à Bâle en 1476, apparaissent dans le *Mirouer françois* publié par Martin Husz à Lyon (2) ; et à partir de 1484 les imprimeurs lyonnais ne publient plus de livres français sans les illustrer de vignettes. Ces gravures sont de simples images pleines de naïveté et rudement exécutées : elles ne peuvent être comparées à ces fines miniatures qui illustrent les livres de luxe et dans lesquelles excellaient

(1) Nous empruntons tous ces détails à M. Firmin Didot, qui a consacré un chapitre à la ville de Lyon dans son *Histoire de la gravure sur bois*.

(2) Firmin Didot, *Histoire de la gravure*, etc. col. 49 et 115.

Digitized by Google

nos artistes français ; et il faudra attendre le seizième siècle pour donner à la gravure sur bois une place parmi les beaux-arts à Lyon. Cependant M. Firmin Didot fait une exception pour les gravures dont est orné le *Térence*, édition in 4° publiée par Jean Trechsel en 1493 *Terentius cum interpretatione Guidonis Juvenalis* ; et pour les gravures du *livres d'heures* in 8° publié en 1499 par Benoît Bonnin *Officina beate Marie Virginis cum multis laudibus et devotissimis orationibus*. Ces deux ouvrages, suivant l'éminent critique (1), tiennent une place très-honorable parmi les publications illustrées de la fin du quinzième siècle.

Outre l'introduction de la gravure sur bois, les imprimeurs allemands dotèrent aussi Lyon de la gravure sur cuivre. Le premier livre orné de gravures en taille douce qui ait été publié en France est un in-folio, imprimé en 1488, à Lyon, chez Michel Topie de Pymont et Jacques de Herenberch (2) *Les saintes pérégrinations de Jérusalem et des lieux prochains*.

Auprès des services rendus à l'art lyonnais par les relations commerciales qui unirent au quinzième siècle Lyon et l'Allemagne mentionnons enfin ceux dont il est redevable aux relations qui existèrent entre Lyon et l'Italie.

C'est le commerce qui fixe à Lyon les Florentins, les Lucquois, les Vénitiens, représentant une partie des notables de Lyon dans les entrées solennelles des rois de France.

Et si les familles nombreuses, les Médicis, les Gondi, les Pazzi, et tant d'autres, obligées de quitter la péninsule par suite des guerres civiles, choisissent Lyon pour asile, c'est que le nom de notre cité aux franchises si étendues et aux foires si renommées était bien souvent répété dans les grandes villes commerçantes de l'Italie.

(1) Firmin Didot, *Histoire de la gravure sur bois*. col. 219, 228.
(2) Ibidem. col. 227.

Digitized by Google

Est-il besoin de rappeler combien le goût des arts était répandu parmi les Italiens de toute profession, et quelle protection éclairée les banquiers et les bourgeois enrichis par le commerce accordaient aux artistes? Nos pères ont vu la chapelle des Gadagne dans l'église des Jacobins (1); nous avons admiré dans les ruines de l'église de l'Observance les restes de la chapelle des Bonvisi, et l'histoire a conservé plus d'un souvenir de la munificence des Italiens envers leur patrie adoptive. Ils voulaient retrouver à Lyon l'Italie avec ses tableaux et avec ses marbres; ils avaient besoin de cette vie passionnée qui animait les républiques italiennes, et ils conservaient leur enthousiasme pour les lettres, les sciences et les arts. Par leur exemple, par les œuvres d'art qu'ils firent venir et montrèrent comme modèles aux artistes lyonnais, ils développèrent et rendirent prépondérante l'influence de l'art italien.

E. Pariset.

(1) Les Allemands, qui paraissent aussi parmi les bourgeois notables de Lyon, avaient une chapelle dans l'église des Jacobins.

(*A continuer*).

Digitized by Google

LES

# VIEUX CHATEAUX DU LYONNAIS [1]

## III. CHATILLON D'AZERGUES.

(SUITE).

II. Généalogie des Camus.
Branche des seigneurs de Châtillon d'Azergues.
(D'après les manuscrits de Guichenon.)

I. Nicolas Camus, sieur de Mareil, capitaine et maire perpétuel de la ville d'Auxonne, épousa Marie Brigaud, dont il eut :

II. Maurice, *alias* Geoffroy Camus, écuyer, seigneur de Marcilly, de Varade et de Fontaine, nommé écuyer ordinaire du duc de Normandie par lettres datées de Nantes, du 5 avril 1467 ; devint ensuite maître d'hôtel du duc de Lorraine et fut inhumé au couvent des Cordeliers d'Auxonne. De sa femme, dont le nom nous est inconnu, il eut :

1° Pernet Camus, qui suit.

2° François Camus, écuyer, seigneur de Fontaine.

III. Pernet Camus, écuyer, capitaine et maire perpétuel d'Auxonne, vivait en 1500 et 1514; il n'eut de sa femme, Françoise Jacob, qu'un seul fils qui suit :

IV. Jean Camus, échevin à Lyon en 1523, 1524, 1534 et 1535, secrétaire du Roi en 1549, seigneur de Châtillon d'Azergues, de Bagnols, de la Roche, de Saint-Bonnet, de Vaise et d'Arginy, eut d'Antoinette de Vinols, dame d'Arginy, fille d'Antoine de Vinols et de N** Grollier, qu'il épousa le 15 janvier 1520 :

1° Antoine Camus, échevin en 1557 et 1558, reçu trésorier de France à Lyon en 1568, seigneur de Riverie et du Perron.

(1) V. la *Revue du Lyonnais*, 2e série. Tome XXIX, p. 52 et suiv.

Digitized by Google

2° Jean, seigneur de Saint-Bonnet et de Gondreville, intendant des finances sous Charles IX, aïeul de Jean-Pierre Camus, évêque de Belley.

3° Claude, seigneur de Châtillon d'Azergues et de Bagnols, qui suit.

4° Geoffroy, seigneur de Pontcarré et de Torcy, tige de la branche de Pontcarré.

5° Marguerite, mariée à Pierre de Sève, seigneur du Montillier, échevin en 1545.

6° Laurence, mariée à François de la Tour, seigneur de Chaponay, à Vienne.

7° Angèle, mariée à Louis de Gaspard, seigneur de Proveins, des Flechelles et de Vaurenard.

8° Isabeau, épouse de Jean de Combes, bourgeois de Lyon.

V. Claude Camus, échevin en 1568, seigneur de Châtillon d'Azergues, Bagnols, Arginy, Frontenas, Vaise et la Roche, trésorier général de France à Lyon, épousa, le 10 février 1564, Anne Grollier, fille de François Grollier de Belair, seigneur du Bois d'Oingt, et de Françoise de Grillet, dont il eut :

1° Jean Camus.

2° Charles, seigneur de Bagnols.

3° Antoine, seigneur d'Arginy.

4° Gaspard, seigneur de Châtillon d'Azergues, qui suit.

5° Antoinette, femme de Gaspard-Béatrix Robert, seigneur de Bouquéron, président au parlement de Grenoble.

6° Françoise, épouse de Jean Baraillon, seigneur de Nantas et de la Cosse, conseiller du Roi et trésorier général de France à Lyon.

7° Eléonore.

VI. Gaspard Camus, seigneur de Châtillon d'Azergues, vivant en 1596 et 1630, épousa Marguerite de Guillens, fille de Jean de Guillens de Montjustin et de Sibylle Garnier des Garets, dont il eut :

Digitized by Google

1° Charles Camus, enseigne au régiment de Navarre.
2° Gaspard, seigneur de Châtillon d'Azergues, qui suit.
3° Anne, épouse du sieur Dorche, en Bresse.
4° Marie.
5e Françoise, *alias* Antoinette, mariée à Marc Gaspard, seigneur du Sou et du Breuil.

VII. Gaspard Camus, seigneur de Châtillon d'Azergues, qui vivait en 1671, mort sans alliance, laissant pour héritier son neveu, Jean Gaspard, seigneur du Sou, du Breuil et de Fonterenne.

ARMORIAL DES FAMILLES AYANT POSSÉDÉ CHATILLON D'AZERGUES.

ALBON. — De sable à la croix d'or. — *La branche de Châtillon d'Azergues portait :* de sable à la croix d'or, brisé d'une bande de gueules, racourcie et se terminant au centre de la croix. — *La maison d'Albon porte aujourd'hui ses armes écartelées*, au 1 et 4, de sable à la croix d'or qui est d'Albon, au 2 et 3, d'or au dauphin d'azur, allumé, loré et peautré de gueules qui est de Viennois.

BALZAC : D'azur à trois flanchis d'or au chef de même, chargé de trois flanchis d'azur.

CAMUS : D'azur à trois croissants d'argent, et une étoile d'or en abîme.

CHABANNES : De gueules, au lion d'hermine, armé, lampassé et couronné d'or.

CHAPONAY : D'azur à trois coqs d'or crêtés et barbés de gueules.

DUFOURNEL : D'azur à la fasce d'argent accompagné en chef de trois merlettes rangées et en pointe d'un croissant, le tout d'argent.

DURAND : D'argent au chevron de gueules accompagné de deux étoiles d'azur et d'un cœur de gueules.

GASPARD : D'azur au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, au chef du même à trois bandes de gueules.

Digitized by Google

Inguimbert de Pramiral : D'azur à quatre colonnes rangées d'or surmontées de deux étoiles d'argent.

Oingt : D'argent à la fasce de gueules chargée de trois étoiles d'or.

Terrail (du) : D'azur au chef d'argent, chargé d'un lion naissant de gueules, au filet d'or mis en bande, brochant sur le tout.

Varey : D'azur à trois jumelles d'or en bande, au chef d'argent chargé de trois merlettes de sable. — *Guichenon blasonne ainsi* : Bandé d'or et d'azur de 10 pièces, au chef d'argent, chargé de trois corneilles de sable, membrées et becquetées de gueules, à la bordure componée d'or et d'azur (1).

Viste (le) : De gueules à la bande d'azur, chargée de trois croissants d'argent.

## Chapitre III. — Fiefs et chapelles de la seigneurie de Chatillon.

Amancey. — La chapelle d'Amancey, située sur la rive droite de l'Azergues, près de l'ancien chemin de Dorieux, est dédiée aujourd'hui à saint Alban. Mais elle était autrefois placée sous le vocable de sainte Valburge. Cette église figure comme paroisse, dans la charte de franchises de Châtillon, de l'an 1260. Il en est de même dans le pouillé du diocèse de Lyon du xiiie siècle, qui nous apprend qu'elle avait pour patron temporel le cellérier de Savigny. Cette chapelle appartint en effet à ce monastère jusqu'à la Révolution. Aussi les religieux venaient-ils autrefois, chaque année, le lundi de Pâques, célébrer la messe à Amancey, au milieu d'une grande affluence de fidèles. Cette église faisait partie de l'archiprêtré de l'Arbresle, tandis que celle de Châtillon dépendait de celui d'Anse. Son nom ne disparaît de la liste des paroisses que dans le pouillé du xviiie siècle. A cette époque ce n'est plus qu'une simple chapelle rurale de la paroisse de Châtillon, mais elle était

(1) Histoire manuscrite de Dombes, p. 454.

Digitized by Google

encore, en 1760, sous le vocable de sainte Valburge, et il est à présumer qu'elle n'a pris le nom de saint Alban que depuis la Révolution.

La chapelle d'Amancey est une construction romane du XIe siècle qui a succédé sans doute à un autre édifice plus ancien encore, comme on peut l'induire de l'existence d'un chapiteau encastré dans l'angle droit de la façade et qui a dû couronner un pilastre ayant appartenu à un monument élevé d'après la tradition de l'art romain. La fondation de l'église primitive d'Amancey remonte donc à l'époque la plus reculée. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'elle ait été la paroisse mère de Châtillon, dont l'église ne fut sans doute à l'origine qu'une simple chapelle destinée au service du château (1).

Nous avons vu rarement une construction plus rustique que celle de cette chapelle et tout y rappelle la simplicité des premiers âges du christianisme. L'édifice n'a ni voûte ni lambris, mais un simple toit supporté par quatre piliers sans bases ni chapiteaux, dont deux sont de forme ronde et les deux autres octogones. La nef est éclairée par cinq fenêtres, dont une au nord et les quatre autres au midi. Une seule est de forme ogivale; les autres appartiennent à l'époque romane et ne mesurent pas plus de 40 centimètres de hauteur sur 15 centimètres de largeur. Trois baies à plein cintre éclairent aussi l'abside.

Ce monument semble avoir été restauré au XIIIe siècle. C'est ce que nous révèlent à la fois la forme ogivale de l'arcade du chœur et de la fenêtre des fonts baptismaux ainsi que les profils d'une base de colonne cylindrique que l'on remarque contre un contrefort extérieur. Comme la plupart des églises rurales, bâties à cette époque reculée, cette chapelle n'a point de clocher, mais un simple campanile placé sur le pignon du mur qui sépare la nef

(1) Voir les Almanachs historiques de Lyon, de 1760, 1774 et années suivantes.

Digitized by Google

du chœur et percé de deux arcades à plein cintre. L'aspect de cette chapelle est fort pittoresque ; aussi deux artistes lyonnais, Boissieu et Leymarie, nous en ont-ils donné l'un et l'autre le dessin. Elle se trouve aujourd'hui dans un état de vétusté difficile à décrire ; le toit menace ruine ; la voûte des caveaux funéraires existant sous le pavé de la nef s'écroule de toute part. Aussi n'est-elle plus livrée au culte, depuis plusieurs années. La commune de Châtillon a, dit-on, le projet de démolir la moitié de l'antique édifice pour agrandir le cimetière. Mais cet agrandissement ne serait-il pas possible autrement ? Dans tous les cas, nous faisons des vœux pour la restauration de la partie qui sera conservée. L'histoire de cette chapelle fera comprendre aux habitants de Châtillon tout l'intérêt qui s'attache à ce monument qui fut le premier oratoire où vinrent prier leurs pères.

Bayère. — Suivant l'Atlas historique du département du Rhône de M. Debombourg, ce fief était possédé, en 1359, par un seigneur du nom de Thomas Bonjour. Mais depuis cette époque il n'est fait aucune mention de ses possesseurs, et Bayère ne sortit de son obscurité qu'au commencement du XVIIIe siècle, époque où les Inguimbert de Pramiral firent bâtir le château moderne qui subsiste encore et qui devint depuis cette époque la résidence habituelle des seigneurs de Châtillon. On sait qu'au siècle dernier le château de Châtillon recevait l'eau d'une belle source amenée de Bayère par des conduits souterrains.

Coleymieux. — La charte de Châtillon de l'an 1260 donne à Coleymieux le titre de paroisse. Mais ce lieu ne possédait sans doute qu'une simple chapelle rurale qui ne figure pas dans la liste des paroisses du diocèse de Lyon du XIIIe siècle. En 1659, Coleymieux appartenait à Emmanuel de Guigard. Nous voyons dans l'aveu et le dénombrement donné en 1758 par Paul Durand, que le possesseur du domaine et de la maison forte de Coleymieux devait foi

Digitized by Google

et hommage au seigneur de Châtillon (1). En 1787, ce fief était possédé par Bernazet de Ville, ancien libraire à Lyon. Aujourd'hui Coleymieux n'a plus que l'aspect d'une simple ferme.

Dorieux. — Dorieux, autrefois Deurieux (*de duobus rivis*), tire son nom de sa situation au confluent de la Brevenne et de l'Azergues. Ce lieu est admirablement approprié au calme de la vie du cloître. Aussi, dans le cours de la première moitié du XIIIe siècle, Guichard d'Oingt, seigneur de Châtillon, fonda à Dorieux un monastère de Bénédictines, destiné aux dames de noble famille. Alix de Talaru en était prieure en 1350 et Françoise de Mont-d'Or en 1586 (2). L'église de Dorieux, qui était dédiée à saint Jacques et saint Philippe, avait rang de paroisse au XIIIe siècle, comme nous le voyons dans la charte de 1260. Dans son testament du 16 mars 1381, Jean de Varey, chevalier, co-seigneur de Châtillon, lui fait don de quatre livres de cire. Elle est encore citée comme paroisse dans la visite diocésaine de 1469 (3). Mais au XVIIe siècle, le prieuré fut réuni, avec tous ses biens, au monastère de Sainte-Marie de l'Antiquaille, et depuis cette époque son église fut sans doute abandonnée. Aujourd'hui, il ne reste aucune trace des bâtiments du monastère, et ses terres sont possédées par des habitants du pays.

Les seigneurs de Châtillon avaient la garde du prieuré de Dorieux, dont ils étaient les fondateurs. Gilet d'Oingt, fils d'Etienne, la céda, en 1285, à Artaud de Roussillon. Mais trois ans plus tard, ce dernier la restitua à Guy et à Guillaume d'Albon, à l'occasion de leur mariage avec Marguerite et Eléonore d'Oingt (4). Au commencement du XVe siè-

(1) Archives du départ. du Rhône, C. 631.

(2) Morel de Voleine. Evêques et archevêques de Lyon, p. 23 et 87.

(3) Cartulaire de Savigny, p. 911 et 1025.

(4) Huillard-Bréholles. Inventaire des titres de la maison de Bourbon, nos 777 et 814.



Digitized by Google

cle, Thibaud d'Albon aliéna la juridiction de Dorieux, à l'occasion de sa querelle avec son fils Guichard (1). Mais cette juridiction rentra plus tard en la possession des seigneurs de Châtillon, comme nous le voyons dans les actes de foi et hommage du siècle dernier.

Saint-Roch. — La chapelle de Saint-Roch est située à l'ouest du château, dans l'ancien cimetière de Châtillon. Le nom de Saint-Roch, sous le vocable duquel sont placées un grand nombre de chapelles rurales, nous rappelle ces pestes effroyables qui désolaient si fréquemment la France au moyen-âge. Cette chapelle, à en juger surtout par la forme de son abside romane en cul de four, est très-ancienne et doit remonter au XIe siècle. Mais elle a subi plus d'un remaniement et ses fenêtres notamment ont été visiblement agrandies. Plusieurs familles de Châtillon ont leur sépulture dans le petit cimetière qui l'entoure et c'est là que repose Mme Voilez, auteur de romans moraux à l'usage des jeunes filles, décédée à Châtillon en 1859. Dans ce même cimetière on remarque aussi une croix dont le croisillon est moderne, mais dont la base et le socle gothiques sont l'œuvre du XVIe siècle. Sur cette croix, qui porte la date de 1552, est sculpté le blason suivant: *De.... au chevron de.... accompagné en pointe d'un cœur de.... au chef de.... chargé de trois étoiles de....* Les initiales C. G., que portent ces armes, permettent de croire que cette croix a été élevée par un membre de la famille Gaspard; car nous trouvons, à cette époque, un Claude Gaspard, seigneur du Sou. Mais s'il en était ainsi, il faudrait que cette famille eût changé plus tard ses armoiries, ce qui du reste, n'est pas sans exemple.

Sandars. — Sandars (que l'on trouve écrit aussi quelquefois *Cendars*) fut possédé primitivement, comme Courbeville, par la famille de Varennes. Etienne de Varennes en était seigneur en 1272. Son fils, Jean de Varennes, lui

(1) Mazures de l'Isle-Barbe, p. 185.

Digitized by Google

succéda. Sandars relevait, à cette époque, de la seigneurie de Châtillon et Jean de Varennes en rendit hommage, en 1302, à Guy et Guillaume d'Albon, seigneurs de Châtillon, du chef de leurs femmes. On sait comment cet hommage donna lieu à une querelle entre ces derniers et leur frère Henri d'Albon, héritiers des droits qu'André d'Albon, leur père, possédait sur la terre de Châtillon. Sandars demeura aux mains des de Varennes jusqu'au milieu du xv^e siècle, époque où il passa à la maison de Faverges, qui possédait aussi la seigneurie du Breuil. A cette famille succédèrent les Rébé, qui étaient seigneurs de Sandars à la fin du xvi^e siècle. Un siècle plus tard, ce fief fut acquis par Jean-Baptiste Inguimbert de Pramiral et depuis cette époque il ne cessa point d'appartenir aux seigneurs de Châtillon.

## Chapitre iv. — Description archéologique.

### I. — Le Château.

Le château de Châtillon-d'Azergues est le monument le plus remarquable de l'architecture militaire du moyen-âge que possède l'ancienne province du Lyonnais. On peut trouver ailleurs des constructions plus importantes, un plan plus vaste, une ornementation plus riche; mais ce que la main de l'homme a épargné à Châtillon suffit pour nous faire juger de ce qu'étaient autrefois une forteresse féodale et les mœurs guerrières des temps chevaleresques.

Ce qui distingue le château de Châtillon-d'Azergues de beaucoup d'autres châteaux du moyen-âge, c'est que, tout en faisant partie du bourg qu'il commande, il en est complètement indépendant. Il protégeait le bourg, et le bourg, entouré d'une enceinte continue, dont la partie basse était défendue par un fossé que remplissait une dérivation de l'Azergues, ajoutait à sa force en lui servant de première ligne de défense. Ainsi en était-il à Coucy, à Saumur, à Orange et dans beaucoup d'autres villes. Entre le bourg et le château se trouvait une seconde enceinte, qui envelop-

Digitized by Google

pait une esplanade formant la basse-cour de la forteresse, et renfermant la chapelle seigneuriale. Cette esplanade, dont nous voyons encore les murs de soutènement, munis de contreforts, se défendait du côté du bourg par plusieurs tours, dont deux sont encore très-apparentes sur le flanc méridional de la colline. Elles nous expliquent comment l'entrée principale du château était dépourvue de tours de flanquement. L'ennemi pouvait s'emparer du bourg sans avoir obtenu de grands avantages; les habitants se retiraient dans l'enceinte inférieure du château, dont l'approche n'était point facile. C'était ainsi un second siége à faire avant d'attaquer le château proprement dit, refuge assuré des défenseurs de la place.

Le château de Châtillon devait donc à sa situation une importance bien supérieure à celle qu'on serait tenté de lui attribuer, en considérant seulement l'étendue de son emplacement. Son plan est celui d'un carré irrégulier, arrondi du côté de l'ouest. Au midi, il domine des escarpements inaccessibles; au nord et à l'ouest il était séparé de l'arête de la montagne par un fossé large et profond, et défendu par des remparts élevés, flanqués de deux tours carrées et d'une tourelle cylindrique.

Chaque siècle semble avoir laissé sur les murs du vieux manoir l'empreinte du style de son architecture et de ses habitudes sociales. La partie la plus ancienne du monument, qui fait face à la chapelle, remonte au XIe ou tout au moins au XIIe siècle. Cette époque est bien caractérisée par les arcatures à plein cintre reliant les contreforts plats qui divisent cette façade en quatre travées, et par le mode de l'appareil en forme de feuilles de fougère, ou d'arêtes de poisson, que l'on retrouve notamment dans les murs voisins du donjon.

C'est sans doute dans cette partie de l'édifice que consistait uniquement le château primitif, forteresse bien secondaire (*castellio*), dont le nom est demeuré à Châtillon, même après que son importance se fut accrue. Ce monument du

Digitized by Google

XIe siècle fut élevé sur un plan rectangulaire, presque carré; mais au XIIIe siècle, la construction du donjon vint occuper une partie de son emplacement. Un mur le divise, dans le sens longitudinal, en deux parties principales, subdivisées elles-mêmes, dans le sens transversal, par des murs de refend. La salle, qui regarde la vallée de l'Azergues, était éclairée par une fenêtre très-large, relativement à sa hauteur, et divisée en deux baies par un meneau central fort léger supportant une double arcade trilobée. Cette fenêtre n'a été ouverte qu'au XIIIe siècle. Mais les deux portes à plein cintre, donnant accès dans cette partie du monument, et ouvertes, l'une sur la façade orientale, et l'autre au nord sur l'esplanade du château, appartiennent bien à la construction primitive. Elles sont du reste fermées depuis longtemps.

On pénètre aujourd'hui dans le château par une étroite porte vulgaire, placée à l'angle de la chapelle, et sur laquelle on voit sculptées les armes des Balzac supportées par deux lions mutilés. On traverse ainsi l'esplanade, qui s'étendait au nord-est du château, pour entrer dans l'enceinte intérieure par une porte ogivale, défendue par un moucharaby, dont il ne reste plus que les deux consoles en pierre qui le supportaient. Cette porte devait être précédée autrefois d'un fossé dont on ne voit plus de traces. Au surplus elle n'a été ouverte qu'au XIVe siècle seulement, dans le mur de l'enceinte primitive, dont l'âge est indiqué par la forme de l'appareil en arêtes de poisson.

Cette entrée s'ouvrait dans un corps de bâtiment carré; deux portes la fermaient, l'une à l'intérieur, l'autre à l'extérieur, disposition fort ordinaire qui permettait d'accabler les assaillants sous les projectiles lancés par une ouverture pratiquée dans la voûte. Rien n'indique l'existence d'une herse; mais on aperçoit toujours dans les jambages des portes les trous des barres de bois transversales qui servaient à les fermer. A droite de la porte d'entrée, on vous montre une pièce voûtée, en forme de trapèze, qui

Digitized by Google

servait, dit-on, de prison. On remarque encore dans le mur la place de trois anneaux de fer enlevés récemment; des dessins bizarres tracés sur les murailles sont l'œuvre des prisonniers.

A gauche de l'entrée, se trouve la descente d'un souterrain qui avait, suivant la tradition, une issue au loin dans la campagne. On rencontre fréquemment de semblables galeries dans les châteaux féodaux. Mais en pénétrant dans le souterrain de Châtillon, on peut s'assurer qu'il est fermé aujourd'hui et qu'il présente seulement la forme d'une simple cave voûtée de 7 à 8 mètres de profondeur, placée au-dessous de la partie la plus ancienne du château. Enfin, au milieu de la cour, en face de la porte d'entrée, se trouvait un puits d'une grande profondeur comblé aujourd'hui par les décombres.

Le donjon, de forme cylindrique, occupe l'angle occidental du château primitif et semble avoir été la première construction ajoutée à la forteresse du XIe siècle par les seigneurs de Châtillon. Ce donjon appartient au XIIIe siècle; sa forme est bien celle des tours cylindriques de cette époque. Il en est d'ailleurs fait mention déjà dans la charte de franchises de 1260, où nous voyons que, si les habitants de Châtillon étaient tenus de travailler aux réparations du château, où ils pouvaient trouver un asile en temps de guerre, aucun travail ne leur était imposé pour le donjon, qui servait exclusivement de retraite au seigneur. Observons cependant qu'une tour hexagonale qui lui est adossée au nord et qui renfermait un escalier desservant à la fois le donjon et les bâtiments d'habitation, est une construction bien postérieure qui ne remonte peut-être qu'au XVe siècle, époque où l'on vit fréquemment de ces tours accessoires appliquées contre une autre, pour desservir les principales pièces du donjon (1).

Cette tour du donjon, qui est fort bien bâtie, a près de

(1) De Caumont. Architecture civile et militaire, p. 561.

Digitized by Google

30 mètres de hauteur. Elle mesure 9 mètres 50 centimètres de diamètre hors d'œuvre et ses murailles ont 1 mètre 50 centimètres à la base. Le rez-de-chaussée, où l'on pénètre de l'intérieur du château par une porte de forme carrée, était séparé du premier étage par une voûte qui n'existe plus, tandis qu'un simple plancher divisait les deux étages supérieurs.

Un passage étroit qui existait entre le donjon et la façade méridionale, aboutissait à un escalier extérieur, de 70 centimètres seulement de largeur, conduisant au premier et au second étage. De ce dernier étage on accédait au sommet du donjon par un escalier pratiqué dans l'épaisseur du mur. Ainsi nous retrouvons dans le donjon de Châtillon le même système de défense que dans les forteresses les plus célèbres du temps : deux issues, l'une apparente, et l'autre dérobée ; des passages étroits qui permettaient à quelques hommes résolus de se défendre contre une troupe nombreuse ; une rampe raide et exiguë conduisant à une poterne très-élevée au-dessus du sol et ouverte du côté de l'escarpement. Tout était établi de la sorte en vue d'une lutte pied à pied, et l'ennemi pouvait s'emparer du rez-de-chaussée du donjon sans parvenir à réduire ses défenseurs autrement que par la famine.

Des créneaux et des hourds, sorte de balcons en bois qui permettaient de lancer à couvert des projectiles au pied même des remparts, devaient couronner autrefois cette belle tour; mais il n'en reste plus de traces ; le toit conique, qui surmontait l'édifice, s'est écroulé, et il ne subsiste plus aujourd'hui que la voûte en forme de calotte hémisphérique du sommet, que des arbustes recouvrent d'un vert manteau de feuillage.

A la suite du donjon se trouvaient les bâtiments d'habitation, dont les belles fenêtres à croisillons s'ouvrent sur la vallée de l'Azergues. Cette partie du monument, qui date seulement du xv^e siècle, est la moins ancienne du château ; mais c'est aussi la plus ruinée. Il semble que

Digitized by Google

la beauté des matériaux ait tenté davantage les démolisseurs; on y remarque encore néanmoins de belles cheminées de la dernière époque du style ogival.

Les anciens appartements seigneuriaux n'étaient séparés que par un étroit passage de deux tours assez bien conservées. La première, de forme semi-cylindrique, est recouverte d'une voûte à nervures et mesure 6 mètres dans œuvre. Deux planchers la divisaient en deux étages. La pièce du premier étage, où l'on arrivait par un chemin en pente qui contournait le côté circulaire de la tour, servait autrefois de salle de justice. Cet ancien auditoire, éclairé par une unique fenêtre donnant sur la cour, a conservé une belle cheminée en pierre sculptée du xv^e siècle; sur les murs on remarque aussi des restes de peintures, représentant des palmiers ou de grandes fougères.

En face de cette salle, et séparée seulement par le vestibule de l'escalier, se trouve celle du rez-de-chaussée de la tour carrée qui domine la vallée. Cette tour, de forme rectangulaire, mesure seulement 3 mètres sur 4 dans œuvre. Au milieu de cette pièce, qui est éclairée par une fenêtre à croisillon, existe une ouverture béante de 60 centimètres de largeur. La tradition fait de ce souterrain les oubliettes du château, espèce de puits ou de fosse où l'on descendait vivants des prisonniers destinés à mourir de faim. Mais comme ce souterrain, à moitié comblé de pierres, n'a plus que 5 mètres de profondeur, et qu'il a, en largeur, les mêmes dimensions que la salle supérieure, il est impossible d'affirmer que telle était bien sa destination. On sait combien il faut se défier de ces attributions légendaires, mises en vogue par nos romanciers modernes, dont les récits saisissants altèrent trop souvent la vérité des faits historiques. L'observation la plus éclairée et la plus attentive a rarement constaté l'existence de véritables oubliettes. Il est vrai que l'on rencontre souvent des tours renfermant des salles obscures dans lesquelles on ne pouvait pénétrer que par une ouverture pratiquée

Digitized by Google

au milieu de la voûte. Mais il y a loin des oubliettes à ces pièces souterraines, qui servaient seulement de caves et de magasins où l'on conservait les provisions du château.

Cette destination était fort commune. Mais il en est une autre qui nous paraît plus certaine encore : La tour carrée du château de Châtillon jouait un rôle important dans le système de défense de la place. A l'angle oriental de la salle du rez-de-chaussée s'ouvrait un moucharaby qui commandait l'entrée de la poterne du chemin de ronde de l'enceinte inférieure. Au premier étage, venait aboutir un autre chemin de ronde qui régnait tout autour des remparts du château. Enfin du sommet de cette tour, on pouvait surveiller aisément la vallée de l'Azergues et défendre l'accès du fossé qui protégeait la forteresse du côté de l'ouest.

Or, l'étage souterrain de la tour servait à compléter ce système défensif, et voici comment : On pourrait croire au premier abord, que des tours pleines, dans leur partie inférieure, devaient mieux résister aux attaques des assiégeants, et les constructeurs des premiers temps de la féodalité l'avaient pensé ainsi. Mais on reconnut bientôt que les tours pleines facilitaient le travail de la sape ou de la mine; les assiégeants creusaient leurs galeries sous les fondations des tours, puis il les faisaient écrouler en mettant le feu aux étais, sans que les défenseurs de la place pussent arrêter la marche de ces travaux en creusant une contre-mine. C'était donc la partie inférieure des remparts qu'il convenait surtout de défendre. Pour cela on établit dans les tours des étages jusqu'au niveau des fossés, et l'on put désormais détruire les galeries de l'ennemi au moyen d'autres travaux souterrains, ou bien défendre l'approche du pied des remparts en lançant des traits horizontalement par les meurtrières inférieures, et même, au besoin, rendre inutile le travail des assiégeants, en élevant un second mur derrière la brèche qu'ils au-

Digitized by Google

raient pu pratiquer au pied des remparts ou des tours (1).

Telle était, sans aucun doute, la véritable destination du souterrain, que l'on est convenu d'appeler les oubliettes du château de Châtillon. Ajoutons, au surplus, qu'il est d'autant plus difficile de croire à la tradition romanesque que nous combattons, qu'il est certain que la tour carrée de Châtillon, appartient comme la tour voisine, à l'architecture du xv^e siècle. Or l'on sait que déjà, à cette époque, la rigueur des peines s'était bien adoucie, et que le contrôle de la justice royale avait fait disparaître des juridictions seigneuriales tout ce qu'elles pouvaient avoir d'arbitraire.

Revenons à la description du château. L'escalier, placé entre les deux tours, servait à chacune d'elles. Le toit de la tour carrée, aussi bien que le plancher du deuxième étage, se sont effondrés depuis longtemps, mais on peut toujours arriver au sommet de la tour semi-cylindrique, dont la voûte a résisté à toutes les injures du temps.

Toute la partie nord du château est dans un état de ruine presque complet. Seuls les murs d'enceinte ont été épargnés et leurs fenêtres à croisillons nous apprennent que là aussi existaient des bâtiments d'habitation. Une tourelle cylindrique, découverte, bâtie en encorbellement à l'angle nord-est des remparts et destinée à faire le guet et à défendre à la fois la courtine du nord et la porte d'entrée du château, conserve aussi toujours entière sa couronne de créneaux. Depuis longtemps l'escalier qui y conduisait est détruit, et c'est ainsi que la main de l'homme l'a épargnée.

Au pied de cette tourelle commence la ligne des remparts

(1) Prosper Mérimée. Collection de documents inédits sur l'histoire de France. Architecture militaire, p. 74. — Viollet-le-Duc. Dictionnaire raisonné de l'architecture française. T. I, p. 373. — VI, p. 451. — De Caumont. Architecture civile et milit., p. 496 et 563. — Congrès archéolog. de France. 23e session, p. 177.

Digitized by Google

qui enveloppaient à la fois le bourg de Châtillon et la seconde enceinte du château. Une partie de ces murs paraît fort ancienne; nous y retrouvons, en effet, en plusieurs endroits, l'appareil en forme d'arêtes de poisson, que nous avons remarqué dans la partie du château remontant au XIe siècle. Un chemin de ronde muni d'escaliers, sur les plans inclinés, en suivait partout le sommet; mais il est détruit aujourd'hui. De la plaine, ces remparts remontaient la colline où après s'être reliés à l'enceinte de l'esplanade, ils venaient aboutir à l'angle de la tour carrée du château, où nous avons vu qu'un moucharaby commandait l'entrée du chemin de ronde et de la poterne destinée au service de la garnison.

Nous retrouvons à Châtillon la trace des principales familles qui l'ont possédé à toutes les époques.

La partie la plus ancienne du château, l'antique *castellio*, est sans doute l'œuvre de la famille de Châtillon qui lui emprunta son nom. Après elle, viennent les seigneurs d'Oingt, maison puissante qui a bâti Bagnols et le château du Bois-d'Oingt. A Châtillon elle élève le fier donjon que nous admirons encore. Les d'Albon agrandissent l'enceinte de la forteresse. Mais sous cette famille Châtillon traversa des mauvais jours. Thibaud, premier du nom, l'assiège, le prend et s'empare de ce qu'il renfermait de plus précieux. Son successeur, appelé aussi Thibaud, dépouille le vieux manoir au profit de Bagnols, et le laisse tomber en ruine, en haine de son fils aîné, Guichard. Ce fut à son petit-fils, Antoine d'Albon, qui lui succéda, à commencer l'œuvre de restauration. Alors s'élève la salle de justice et la tour qui commande la vallée. Les Balzac continuent son œuvre en bâtissant l'habitation seigneuriale. Les guerres nationales contre les Anglais sont finies, et la sécurité qui règne dans nos campagnes permet d'ouvrir de larges fenêtres, non-seulement du côté de l'escarpement, mais encore sur les fossés du nord. L'amour du bien-être et du luxe s'est développé, et sous le dernier des Balzac le vieux

Digitized by Google

manoir arrive à un degré de splendeur qu'il ne connut plus jamais. Le noble seigneur veut une chapelle digne de lui et il fait édifier la riche façade qui subsiste encore. A l'intérieur, les murs de Châtillon se couvrent de peintures, à l'extérieur de riches ornements sculptés. Tout est approprié au besoin de la vie luxueuse de l'époque. Aussi Geoffroy de Balzac affectionne-t-il Châtillon, et c'est là qu'il vient oublier les grandeurs de la cour royale et choisir sa sépulture.

Possesseurs de plusieurs demeures seigneuriales, les Camus habitèrent rarement Châtillon. Il en fut autrement de Gaspard, le dernier d'entre eux; un titre de la fin du XVIIe siècle nous apprend qu'il n'avait pas d'autre demeure que le château de Châtillon (1). Mais les beaux jours de la forteresse féodale expirent avec ce seigneur. Les gentilshommes du XVIIIe siècle ne peuvent s'accommoder de l'habitation du vieux manoir. Les Pramiral construisent Bayère sur un plan tout moderne et Châtillon est abandonné aux officiers de justice de la seigneurie et au geôlier de la prison. « *Les murs du château sont* « *fort anciens, et il se compose d'un logement fort modi-* « *que,* » dit Camille de Pramiral dans son aveu de fief du 31 juillet 1732. Un quart de siècle s'écoule, et l'avant-dernier seigneur de Châtillon nous apprend dans son aveu de 1758 que le *château est devenu inhabitable* (2).

La révolution de 1789 eût donc peu à faire pour compléter l'œuvre de destruction. Depuis cette époque, ses possesseurs n'ont pas épargné le vieux manoir, et surtout les parties modernes les mieux bâties. Les plus beaux matériaux, les cheminées les plus élégantes, les grillages de fer des fenêtres eux-mêmes, tout a été enlevé. Le droit de propriété est sans doute absolu. Mais à une époque où existe, à un si haut degré, le respect de nos monuments

(1) Archives du départ. du Rhône. B. 3.

(2) Archives du départ. du Rhône, C. 631 et 635.

Digitized by Google

historiques, il nous est bien permis de donner un regret à ces dévastations accomplies froidement et presque sans profit pour leurs auteurs. L'œuvre des siècles, déjà si avancée, sera bien assez vite accomplie. Mais au moins si la main de l'homme ne lui vient pas en aide, il nous sera permis d'admirer longtemps encore ces ruines vénérables.

C'est qu'en effet, malgré les outrages du temps et des hommes, le château de Châtillon n'a point perdu ce caractère de grandeur, qui le plaçait jadis au premier rang parmi les châteaux forts destinés à la défense de la fertile vallée de l'Azergues. Quand, au détour du chemin, le vieux manoir apparaît à vos regards avec ses masses imposantes, on s'arrête étonné devant ce fier donjon qui nous révèle la puissance des hauts barons qui en firent leur demeure. Bâtie avec cette pierre de couleur jaune ocrée que fournissent abondamment les environs de Châtillon, l'antique forteresse n'a point l'aspect triste et mélancolique que présentent d'ordinaire les ruines. Contemplez, des coteaux qui bordent la rive droite de l'Azergues, ces hautes tours qui se profilent hardiment sur l'azur du ciel; voyez-les, aux premiers rayons du soleil levant, se colorer de cette teinte puissante qui défie le pinceau de plus d'un artiste, et que l'on ne retrouve dans aucun de nos monuments les plus célèbres, et vous comprendrez ce que devait être le château de Châtillon au temps de sa splendeur. Il semble alors que tout n'est pas mort dans cette enceinte silencieuse, et l'imagination se plaît à lui rendre et sa couronne de créneaux et les hommes d'armes qui veillaient jadis à sa défense. On croit voir briller, au sommet de ses remparts, l'armure des chevaliers; on croit entendre l'appel aux armes des sentinelles; la herse se baisse devant les assaillants; le clairon sonne; les échelles se dressent contre les murs de la forteresse; écoutez les cris des combattants, c'est l'assaut avec toutes ses fureurs; voyez la bannière du vainqueur qui flotte sur la plus haute tour... C'est Thibaud d'Albon, un rude batailleur, qui vient d'enlever

Digitized by Google

à son neveu, encore enfant, le château de ses ancêtres....

Tels sont les souvenirs que l'on évoque devant ce monument d'une génération qui nous étonne souvent par la grandeur de ses œuvres. Mais ce qui ajoute encore aux beautés de Châtillon, c'est son admirable position, c'est le charmant paysage qui l'entoure, c'est l'aspect pittoresque de son vieux bourg qui semble toujours s'abriter au pied de la vieille forteresse démantelée. Depuis longtemps le nouveau village a brisé l'étroite ceinture de ses remparts pour s'étaler dans la plaine. Mais ni le luxe moderne, ni l'amour du bien-être n'ont pu transformer encore entièrement le vieux bourg féodal. Quand on parcourt ses rues étroites et tortueuses, on retrouve toute une civilisation éteinte dans ces maisons, aux portes surbaissées, aux fenêtres à meneaux, qui surplombent la voie publique. Ici, un blason mutilé, plus loin, quelque débris informe des splendeurs de la demeure seigneuriale. On passe sous quelque porte chancelante, on suit des passages étroits et parfois sans issue, et l'on arrive ainsi au vieux château, à travers des monceaux de ruines et les souvenirs de vingt générations.

Et maintenant, voulez-vous avoir une idée complète de tout cet ensemble, montez au sommet de la tour de justice et voyez le tableau qui se déroule à vos regards. A l'ouest, les montagnes de Tarare, au midi, la chaîne de l'Iseron, à l'est, les sommets du Mont-d'Or lui servent de cadre. Rien de plus varié que l'aspect des campagnes qui s'étalent à vos pieds. Rien de plus harmonieux que les lignes pleines de mollesse de ce riche paysage. Dans les prés et les saulées, coule l'Azergues, entre deux rives plantées d'aulnes et de peupliers ; sur les coteaux couver s de vignes et de bois, les hameaux et les fermes s'étagent d'une manière pittoresque. Puis, tout à coup, apparaît, à travers le feuillage, quelque débris de l'âge féodal. Là-bas, c'est Chessy, avec ses mines que posséda Jacques Cœur et sa belle tour que fit bâtir le monastère de Savigny, pour pro-

Digitized by Google

téger les hommes de ses domaines. En face, Courbeville, l'antique demeure des de Varennes. Plus loin, le Breuil qui cache sous les arbres de la vallée les sombres remparts de son vieux château. Plus loin encore, la Flachère, création moderne d'un maître qui s'est inspiré de toutes les beautés de l'art ogival (1). Plus près, Sandars, avec son élégante tourelle. En face, l'humble chapelle d'Amancey, avec son campanile roman. Enfin à l'est, derrière ce rideau de peupliers, on devine Dorieux, qui n'a conservé de son importance passée que les ruines de son vieux pont, et le souvenir de son noble monastère.

On comprend ainsi que depuis longtemps la vallée de l'Azergues soit chère à nos artistes. Aussi que d'études gracieuses n'a-t-elle pas inspirées! Mais aujourd'hui que le chemin de fer vous conduit à 3 kilomètres de Châtillon, ce ne sont plus seulement les peintres et les archéologues qui fréquentent le vieux bourg et ses alentours. Sa réputation s'est répandue au loin et, chaque dimanche, Lyon lui envoie une foule de visiteurs, pour admirer sa chapelle romane et les remparts mutilés de son château.

### II. — La Chapelle.

La chapelle de Châtillon est placée en face de la partie la plus ancienne du château, dont elle est séparée par un passage de quelques mètres seulement de largeur. Sa construction remonte aux premières années du XIIe siècle. L'édifice, parfaitement orienté, et bâti sur un plan rectangulaire, offre à l'extérieur des lignes fort simples, résultat de l'absence de basses nefs et de contreforts saillants.

Les regards se portent d'abord sur le clocher élevé au-dessus du chœur de la chapelle, et présentant sur chaque face deux rangs de fenêtres, divisées en deux baies par un pilier carré, au premier étage, et, à l'étage supérieur, par

(1) M. Viollet-Le-Duc.

Digitized by Google

une colonne cylindrique couronnée d'un chapiteau sculpté. Cette tour se termine par une flèche aiguë, construite en pierre et en briques, dont les assises sont alternées sans symétrie.

L'abside, bâtie en encorbellement, nous fournit l'un des exemples les plus anciens de ce mode de construction. Celle de la chapelle du château de Landsberg, en Alsace, citée par les archéologues, date seulement de la fin du XIIe siècle, et les chapelles du palais de justice de Grenoble et de l'hôtel de Cluny, à Paris, ne sont pas antérieures au XVe siècle.

La façade est bien postérieure à la construction primitive. On attribue sa construction à Geoffroy de Balzac, seigneur de Châtillon de 1489 à 1509. La riche ornementation de ses deux portes, décorées de pinacles en application, de feuilles frisées et de moulures prismatiques, appartient bien en effet au style ogival de la fin du XVe siècle.

A l'intérieur, la chapelle est divisée en deux étages par un simple plancher. La chapelle inférieure adossée à la montagne, du côté du nord, avait autrefois sa porte ouverte du côté méridional; cette porte d'une extrême simplicité se compose de deux jambages sans moulures, avec linteau renforcé au milieu et un arc de décharge au-dessus, forme adoptée fréquemment, à cette époque, dans les églises de nos provinces. Elle fut fermée lors de la construction de la façade actuelle. Cette chapelle, qui était dédiée autrefois à saint Barthélemy, servit d'église paroissiale aux habitants de Châtillon, jusqu'en 1722 (1), époque où Camille de Pramiral, seigneur du lieu, fit élever l'église du bourg, sous le vocable de saint Camille. Elle n'est éclairée que par trois baies romanes fort étroites, ménagées entre les arca-

(1) Telle est la tradition locale, que confirme à cet égard l'existence des anciens fonts baptismaux de la chapelle basse. Nous devons dire cependant que, suivant Le Laboureur, la chapelle supérieure servait autrefois d'église paroissiale, tandis que la chapelle inférieure était placée sous le vocable de Notre-Dame (*Mazures de l'Isle Barbe*, *p.* 659).

Digitized by Google

tures des contreforts plats, qui flanquent le sanctuaire du côté du midi. Le chœur seul est voûté au-dessus du clocher. On ne remarque dans cette chapelle inférieure aucune autre ornementation que les sculptures de deux porte-burettes, placées à côté de l'autel, qui sont l'œuvre du XVIe siècle. A gauche de l'autel se trouve la tombe du curé Lavaure, qui fit restaurer les deux chapelles. Enfin, autour de la nef, on remarque les tableaux en cuivre d'un chemin de croix, en forme de quatre-feuilles, sur lesquels sont gravées au trait les scènes de la Passion.

La chapelle supérieure, à laquelle on arrive par un escalier en pierre, servait autrefois de chapelle au château. Elle est placée sous le vocable de Notre-Dame-de-Bon-Secours. Cette chapelle comprend deux parties bien distinctes : la nef et le chœur. La première, de forme rectangulaire, est couverte d'une simple charpente et éclairée au midi par trois fenêtres romanes. Au-dessus de la porte est placé un tableau donné par l'Empereur et représentant la Vierge et les saintes femmes portant la couronne d'épines, œuvre du peintre Faivre-Duffer. A gauche, en entrant, on remarque un bénitier moderne, mais en rapport avec le style du monument, porté sur une colonnette. Autour de la cuve, de forme polygonale, est gravée, avec l'alpha et l'oméga et le monogramme du Christ, l'inscription grecque suivante, empruntée à un ancien bénitier conservé au musée d'Orléans et qui est curieuse, en ce que la lecture en est la même dans les deux sens :

NIΨONANOMHMATAMHMONANOΨIN.

Ce qui signifie : *Lave tes péchés, et non pas seulement ton visage* (1).

(1) Pour retrouver le sens de cette inscription, il faut la décomposer ainsi : Νίψον ἀνόμηματα μὴ μόναν ὄψιν. — Il y avait autrefois devant la porte et à l'extérieur des églises, des fontaines où les fidèles, dans une intention symbolique, se lavaient le visage et les mains. Telle est l'origine des bénitiers du moyen âge.



Digitized by Google

La charpente et les plafonds de la nef sont couverts de peintures, dues au pinceau de M. Beuchot de Lyon, et représentant les signes du Zodiaque et les figures symboliques des litanies de la sainte Vierge. La frise est décorée des armes des archevêques de Lyon, de Tours, de Bordeaux et d'autres évêques qui ont concouru à la restauration de la chapelle.

Au-dessus de l'arcade qui met la nef en communication avec le sanctuaire, M. Lavergne a peint à fresque une vaste composition, représentant Notre-Dame-de-Bon-Secours soulageant les douleurs des malades et des affligés : à sa droite, une jeune fille offre à la Vierge une plante de lis et des colombes, une mère tient son enfant dans ses bras, et, derrière eux, le curé de la paroisse, avec un moissonneur, implore aussi sa protection ; dans le fond, on aperçoit l'ancienne maison forte de Sandars. A gauche, une autre jeune fille pleure à côté de sa mère malade, pendant qu'un enfant conduit par un vieillard, son aïeul, présente un cierge à la madone ; au dernier plan apparaissent les ruines du château de Châtillon. Au-dessous on lit l'inscription suivante : *C. V. Lavaure mandavit A. D. MDCCCLIII, intra IV augusti et XXX octobris. Ejusdem anni pinxit Claudius Lavergne Lugdunensis.*

On a reproché à quelques-unes de ces figures de manquer un peu d'idéal ; mais on est forcé de reconnaître que l'ensemble de cette composition est bien entendu, et que notamment l'expression et la pose de la mère tenant l'enfant sont parfaitement rendus (1).

Le chœur, pavé en mosaïque, est divisé en trois parties par les piliers du clocher. Ces trois parties sont voûtées ; mais, dans le sanctuaire, la voûte, placée au-dessous du clocher, prend la forme d'une coupole hémisphérique. Au fond de l'abside, éclairée par trois baies romanes, est placé le maître autel, décoré de remarquables peintures d'Hip-

(1) V. la Revue du Lyonnais. 2e série. Tome VIII, p. 108.

Digitized by Google

polyte Flandrin, représentant le Christ avec les quatre apôtres, saint Jean, saint Pierre, saint Paul et saint Barthélemy. Au-dessus de l'autel, une belle statue en marbre de la sainte Vierge, due au ciseau du sculpteur Fabisch, complète cette riche ornementation.

A droite et à gauche du sanctuaire sont deux chapelles ornées chacune d'un autel, et éclairées du côté oriental par une baie à plein cintre. Celle de droite reçoit, en outre, le jour de deux autres fenêtres de même forme, ouvertes du côté du midi, entre lesquelles on remarque contre la paroi du mur, une élégante colonnette romane, couronnée maladroitement d'un chapiteau sculpté, d'un diamètre différent. Ce fait est très-fréquent à l'époque reculée où fut bâtie la chapelle de Châtillon, et souvent il nous révèle que ces colonnes et ces chapiteaux proviennent d'anciens monuments détruits.

A gauche de la chapelle proprement dite, se trouve un oratoire, bâti vers la fin du xv^e siècle, par les seigneurs de Balzac et dont la longueur mesure à peine la moitié de celle de la nef. Il communique avec le sanctuaire par un arceau ogival, et avec la nef par une arcade à plein cintre. Cet oratoire, qui est voûté avec nervures, est éclairé, du côté oriental, par une baie à plein cintre et par deux fenêtres de forme ovale, du côté du nord; chacune de ces dernières est ornée d'un vitrail représentant, l'un, un vaisseau sur une mer agitée, avec la légende: *Ave Maris stella*, et l'autre, un château fort avec l'inscription: *Auxilium Christianorum.*

La sacristie ouvre sur cette chapelle; au-dessus de la porte sont peintes les armes des Montmorency: *d'or à la croix de gueules, chargé de* 16 *alérions d'azur.* Au milieu du pavé, se trouve la pierre tombale de Geoffroy de Balzac qui, suivant Le Laboureur, fut inhumé dans la chapelle inférieure (1). Cette pierre, qui se trouve dans un parfait

(1) Mazures de l'Isle Barbe, p. 659.

Digitized by Google

état de conservation, avait été transportée autrefois dans la chapelle de saint Roch, où elle est demeurée de longues années ; elle a été placée dans l'oratoire des Balzac, lors des restaurations exécutées en 1853. On y voit, gravée au trait, l'image du défunt, qui est représenté, tête nue, l'épée au côté, et revêtu de la cuirasse et du haubert, armure des chevaliers. Tous les détails du costume sont rendus avec une grande exactitude. Les mains du personnage sont jointes sur la poitrine et ses pieds reposent sur un lion. A sa gauche, on remarque les armes des Balzac, surmontées d'un casque. Autour de la pierre, on lit l'inscription suivante :

Cy gist noble et puissant seigne^r
messire geoffray de balsac chlr s^r dudict
lieu et de chatillon . en son vivant
pmier varlet de chabre du roy charles
viii^e. q. trespassa le ix^e ior ianier mil
ve t neuf . dieu aye son ame.

Au pied de cette tombe sont dessinées en mosaïque les armes de la famille de Chaponay ; du côté de la tête, celles des d'Albon, écartelées de Viennois. Au-dessus de la baie à plein cintre, ouverte du côté de l'orient, sont peintes les armes des Cossé-Brissac, bienfaiteurs de la chapelle : *de sable à* 3 *fasces d'or dentelées par le bas.* A côté, se trouvent les suivantes, dont nous ne connaissons point les possesseurs : *de gueules au taureau d'argent passant, au chef d'azur chargé de quatre étoiles d'or et d'un croissant du même renversé.* Nous ignorons également à quelle famille appartient le blason peint sur le vitrail placé au-dessous : *d'argent à la croix de gueules, cantonné de quatre mouchetures d'hermine de sable.* Ces écussons, ainsi que celui des Montmorency, sont sans doute ceux de bienfaiteurs qui ont concouru à l'œuvre de la restauration du monument. Sans cela on ne comprendrait guère leur présence dans

Digitized by Google

cette chapelle, où l'on cherche vainement les armes des anciens seigneurs de Châtillon et surtout celles de la famille d'Oingt, à laquelle on doit peut-être sa construction.

Telle est aujourd'hui la chapelle de Châtillon d'Azergues. Mais elle se trouvait, il y a quelques années, dans un état de délabrement qui faisait redouter une ruine prochaine. Depuis que l'église paroissiale avait été construite dans le bourg, la chapelle du château avait été bien négligée. A la Révolution, elle fut confisquée et devint propriété communale; mais il ne fut rien fait pour son entretien. Aussi, en 1843, Leymarie déplorait-il son état d'abandon (1). Les murs se lézardaient, sa toiture menaçait ruine et l'eau de la pluie inondait le sanctuaire. Déjà même le plancher, qui divisait le monument en deux étages, n'existait plus. En 1847, une décision ministérielle vint heureusement classer l'édifice au nombre des monuments historiques. Depuis cette époque, le maire et le curé, M. Lavaure, firent tous leurs efforts pour la restauration de la chapelle. Ce dernier surtout se consacra à cette œuvre avec un zèle que rien ne put refroidir. La commune vota une somme importante; le Gouvernement accorda aussi une forte allocation sur le budget des monuments historiques et les dons de généreux bienfaiteurs firent le reste. La direction des travaux fut confiée à M. Desjardins, architecte du diocèse, qui s'en est acquitté avec succès. Nous avons vu plus haut le nom des artistes qui ont concouru à cette œuvre de restauration. Aujourd'hui l'ornementation de l'édifice est complète, et si l'on regrette qu'on ne se soit point inspiré davantage des souvenirs historiques des anciens seigneurs de Châtillon, on doit reconnaître que l'œuvre, dans son ensemble, est satisfaisante et que Châtillon a droit de montrer avec orgueil sa vieille chapelle aux étrangers.

A. Vachez.

(1) Album du Lyonnais, I, p. 63.

(*A continuer*)

Digitized by Google

# AUTOUR DE LYON

## LETTRES ÉTYMOLOGIQUES

### II.

### L'ILE BARBE ET LES DEUX RIVES.

Une singularité de notre caractère national, M. le baron, c'est ce penchant malheureux qui nous porte à nous déprécier nous-mêmes. Les études celtiques, par exemple, comptent de très-nombreux détracteurs dans la France qui fut le pays des Celtes. A la réserve d'un petit nombre d'esprits d'élite, qui daigne s'occuper parmi nous de l'idiome de nos très-vaillants et très-étourdis ancêtres, cet idiome que la pointe de leur épée implanta sur le continent européen du Tage au Danube, dans les Iles Britanniques et jusques dans l'Asie Mineure ? Tout ce qui a trait au langage des Druides nous inspire un tel dédain que nous laissons aux étrangers le soin d'en réunir, d'en coordonner les vénérables reliques. Avec ces précieuses épaves de notre première gloire, de laborieux savants reconstruisent, en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, le lexique, la grammaire et la philosophie de cette corporation fameuse qui donna pour base à sa doctrine l'unité de Dieu et l'éternité des âmes (1). L'érudition étrangère va plus loin : elle fait sienne, en quelque sorte, cette autre littérature, fille de notre sol, cultivée avec tant d'éclat, au temps passé, par les troubadours, au temps présent par leurs héritiers les félibres. Chose étrange ! Goudouli, Roumanille et ses poétiques rivaux trouvent dans la docte Allemagne leurs plus intelli-

(1) Æternas esse animas, vitamque alteram ad Manes (P. Mela, III, 2).

Digitized by Google

gents admirateurs. Des chaires y sont fondées pour l'étude de ces nombreux dialectes, naïfs et sonores, éclos au beau soleil dans les cités et dans les châteaux de notre Aquitaine et de notre Narbonnaise. Ouvrez le catalogue d'une maison de librairie de Leipsig, de Berlin ou de Stuttgard, et dites si notre amour-propre national ne doit pas se sentir humilié à l'aspect de tous les titres d'ouvrages publiés dans les universités germaniques sur des langues et des littératures qui furent ou qui sont nôtres. Aussi, nous faut-il recourir aux descendants des demi-sauvages que dompta Charlemagne, lorsque l'envie nous prend d'étudier l'histoire, d'apprendre les règles, d'apprécier les mérites de l'idiome parlé par Divitiac et Vercingétorix, des dialectes illustrés par les trouvères, les troubadours et les félibres, ces frères harmonieux de nos classiques.

Il est très-bien, assurément, que nos jeunes bacheliers, au sortir des écoles du pays, sachent disserter sur Cicéron et Pindare et, à l'occasion, sur Cervantès et Milton, Camoëns et le divin Torquato ; ne serait-il pas bien aussi qu'on leur apprît quelque chose des Rambaud Vacqueiras, des Bertrand de Born, de maître Wace, de la geste de Roland, ce vieux chant de guerre qui menait aux combats, dans les siècles passés, les preux dont le sang a cimenté la nationalité, notre bien et notre orgueil ?

Mais, me direz-vous, nous possédons plusieurs revues où toutes les questions relatives aux origines de notre langue sont abordées avec une science et un zèle dignes des plus grands éloges. Je crois connaître la plupart de ces publications, et nul plus que moi n'applaudit aux intelligents efforts de leurs collaborateurs. Ce n'est point, je vous le répète, à ce petit nombre de vrais érudits que je m'adresse, mais à cette foule d'écrivains, latinisants fanatiques, pour qui la langue des Celtes n'est pas même un débris gisant dans son linceul ; et, puisque je suis sur ce propos, je me permettrai de vous citer, au hasard, quelques étymologies parmi celles que leur inspire le mépris de leurs pères.

Ouvrez un dictionnaire français ; s'il hasarde des étymologies, il y a cent à parier contre un que vous y lirez au mot *galima-*

Digitized by Google

*tias* cette histoire, éditée par Huet, d'un avocat qui, plaidant en latin pour *Gallus* contre *Mathias* ou pour le coq, *gallus*, de *Mathias*, embrouilla si bien le génitif de *gallus*, homme ou coq, avec *Mathias*, que les juges et les auditeurs, pris d'un fou rire, baptisèrent son discours du nom de *gallimathias* De cette circonstance, ajoutent avec gravité nos latinisants, le terme est demeuré à une harangue, à une période embrouillées et sans suite. Si Huet, l'un des grands érudits de son siècle, eût daigné diriger son attention vers les patois, il aurait, au lieu d'une histoire forgée à plaisir, mis au jour une origine curieuse, en disant :

*Galimatias*, s. m., expression empruntée à la vie pastorale des Gaulois, désignant l'état dans lequel le lait baraté n'est plus lait et n'est pas encore beurre, et donnant le sens de « lait battu » (1). Huet eût ajouté : à ce terme doit adhèrer :

*Galimafrée*, angl. *galimawfrey*, s. f., autre mot de la vie pastorale désignant un mets rustique de certains peuples gaulois, formé de mies et de croûtons de pain mélangés avec du lait caillé; par ext., tout mets composé de plusieurs substances alimentaires.

Prenez un autre mot, *aubain*, étranger, par exemple : votre lexique vous indiquera soit *alibi natus*, soit *advena*, né ailleurs ou venant d'ailleurs; il n'en est rien, et dites intrépidement :

(1) Cf. 1° cymr. *gêl*, liquide exprimé, gr. γάλ-α, lait, de *ga* répondant au sansc. *gô*, vache, et *laya*, liquéfaction, *lac* « de vache liquide exprimé. » 2° sansc. *mat'*in, *mant'*a, *mant'*ara, batte à beurre, *mant'*ani, baratte, *mat'*ita, babeurre, de la racine *mat'* ou *mant'*, gr. μάττ-ω, agiter, battre, pétrir; gaël. *meadh*-ar, *muidh*-e, baratte, *méadh*-g, cymr. *maiz*, petit lait; anc. fr. et pat. du centre *mat*, *mat*-e, *mat*-on, caillebote, grumeau dont le développement dans la baratte annonce la formation du beurre, lait caillé, tout grumeau, naturel ou préparé, de pâte, de pain, de fromage ; témoin ce vers cité par Ducange, v° *matonus*:

Lait boilli, *matons* et composte.

Digitized by Google

*Aubain*, et mieux *auben*, *aubin*, s. m., terme emprunté à la langue gauloise et datant de l'époque où les Celtes, vivant sur des chariots comme les hordes de l'Asie centrale, s'acheminaient vers la contrée qui reçut d'eux le nom de Celtique. Festus nous apprend que *combenn*-o, chez les habitants de ce grand pays, signifiait « celui qui vit ou va sur les mêmes chariots » (1); nous en avons fait *compagnon*, que les latinisants tirent des introuvables *compaganus*, habitant du même pays, et *companatus*, mangeant au même chanteau. Or, quel est l'opposé de combenno? C'est *albenn*-o, « celui qui va, qui vit sur des chariots étrangers » (2).

L'*albenno* était l'ennemi, l'adversaire, l'homme de la horde étrangère, allant sur les chariots de cette horde. Son nom est entré avec les idées d'exclusion qui s'y attachaient dans le bas-latin, sous les formes à peine altérées *alben*-a, *alban*-us, *auben*-a, *auban*-us (3); dans notre langue et notre ancienne jurisprudence inter-nationale, sous celles d'*aubain*, *auben*, *aubin*, etc. Au moyen-âge, dernière station de l'humanité parquée, l'aubain mourait intestat, et sa fortune passait au possesseur du fief sur lequel il décédait. De là, le *droit d'aubaine* et les façons de parler *aubaine*, *bonne aubaine*, héritage, gain, bénéfice sur lequel on ne compte pas. Les rois de France jouissaient encore, dans le dernier siècle, de ce droit issu d'une constitution sociale de la primitive agglomération ethnique des Celtes et de leurs voisins.

Tels sont, lorsqu'il s'agit de celticisme, les préjugés dominants et les erreurs mises en circulation. Vous voyez, M. le baron, combien il est difficile de se maintenir dans les bornes de l'impartialité. La première de ces lettres renferme un nombre d'étymologies latines égal, supérieur même à celui des gauloises,

(1) « *Benna* lingua gallica genus vehiculi appellatur, unde vocantur *combennones* eadem benna sedentes (Festus, v° *benna*).

(2) *All*, autre, étranger, et *benn*-a. sorte de chariot.

(3) Ducange, v^is. *albenagium*, *albenes*, *albani*, *aubena*, *aubenagium*, *aubani*, etc.

Digitized by Google

car, mon ardeur à poursuivre ces origines ne s'associe, à votre exemple, que la passion de la vérité. Si nous errons, nos fautes, du moins, ne pourront s'imputer qu'à l'ignorance, et non à l'esprit de système. Reprenons donc, la saison nous y convie, nos promenades interrompues.

— *Ile Barbe.* J'ai peu de choses à dire, ou plutôt à redire de cette île. C'était la Séna de l'Arar, asile redouté d'un collége de druidesses, repaire affreux de sacrifices humains; de là le nom, écho de l'horreur romaine, *insula barbara*, « île cruelle. » J'aurai bientôt occasion d'en reparler.

— *Chatelard*, « donjon d'origine carlovingienne, bâti sur le relief le plus prononcé de l'île » (1). Votre interprétation est *castellum arduum*, « châtel en position ardue ». Je n'y trouve nulle objection; pourtant, je crois le bas-latin *castellar*-e et *castellar*-ium (2) suffisant pour donner raison du terme. L'équivalent, dans d'autres parties de la France, est *Châtellier*. Le mot *chatelard* me semble, comme *castelletum*, châtelet, et *castellio*, châtillon, un diminutif de *castellum*, châtel, diminutif lui-même de *castrum*. Dans cette hypothèse, le *d* terminant Chatelar-*d* doit dater de l'époque burgondo-franque.

— *Assiacum*, *Aciacum*, nom de Saint-Rambert, au xe siècle, vient de cymr. *aç* (ach) et de la finale *ac*-um. *Aç* indique submersion ou proximité de l'eau, ce qui convient à Saint-Rambert sis à une source et à une rivière. Assiacum, s'il eût survécu, se nommerait *Acy*, *Assy* ou *Assieu*, de même que l'*Ass*-iacus du Forez, aujourd'hui *Ass*-ieux, ou *Echy*, *Essy* de même que les *Ech*-eix, *Ac*, *Acc* ou *Ass*-iacæ (paludes); le *ç* (ch) cymrique possédant une assonance semi-chuintante qui tient à la fois de notre *s* et du χ grec.

(1) *Autour de Lyon*, p. 101.

(2) « *Castellarium*, castellum ; *castellare*, castellum, ipsa castelli munitio (Ducange, sub vis).

Digitized by Google

Au-dessus de l'Ile-Barbe, vers Saint-Rambert, le bassin de la grande Saône commence à déployer ses magnificences. Comment parler voyelles celtiques, consonnes sanscrites, origines antédiluviennes en face de ces beautés paradisales toujours vivantes et toujours rajeunies! Voilà tantôt un lustre que je les ai pas à pas parcourues, et vous me les rendez dans toute leur splendeur, pour que, l'œil fixé sur d'anciennes ruines, j'en exhume un passé, matière à mille discussions! Franchement, ce n'est pas d'une bonne politique, et j'ai grande envie de vous fausser compagnie. Je ne sais, en vous écoutant, quel désir me saisit de retourner à ces merveilles, et de m'y plonger et replonger au milieu des herbes épanouies, parmi les premières émanations des grandes vignes. Heureusement pour la suite de notre propos, une nichée de rhumatismes, de mon être chétif habitante, contrecarre à point ce beau projet. Jamais de mon opinion n'est la revêche : Tu veux t'asseoir, me dit-elle, joue des gigues; marcher, prends cette chaise; reposer, tiens-toi debout; partir, reste; rester, pars. Tel est son caractère et telle est ma dépendance.

Renfourchons donc notre dada, c'est-à-dire, nos étymologies, et faisons, M. le baron, notre entrée dans la fraîche, hospitalière et bien située

— *Collonges* ou *Colonges*. Ce nom, en latin du x^e siècle *colungiæ*, identique à *Coulanges*, *Colanges*, *Colenches*, s'est formé de *colonicæ*, ou simplement de *coloniæ*, concessions parcellaires de vétérans ou de Lides, de Franks, de Goths ou de Burgondes, établies dans un certain territoire devenu plus tard une paroisse ; l'*i* passé au *j*.

A quelque distance de cet ancien quartier général de mes excursions, vous me signalez, dans le courant de la fortunée rivière, des groupes d'ilots jadis empanachés de robinias, de peupliers et de saules. Ce sont, dites-vous, les îles de *Royes* et d'*Islan*. Laissons les premières, nous les reprendrons au château de ce nom, et abordons en

— *Islan*, *Izlan*, primitivement *Ithlann*. Diable de nom! Mais il a de la barbe, puisqu'il fut celui d'un moulin bâti, dès le

Digitized by Google

v^e siècle peut-être (1), sur une aire à battre le blé, vieil emplacement de grange séparé du continent par un effort de la Saône. *Ith*, blé, grain, qu'altère en *iz* une loi expliquée ci-après au mot Couzon, et *lan*, *lann*, *land*, champ, plaine, cour, ont formé en cymrique *ithlann*, area, en gaëlique *isindithlaind*, in area (2). Ainsi « aire, place où l'on bat le grain, emplacement de grange »; j'aurais bien envie d'ajouter « emplacement où se meut le grain », le cymrique se parlant encore dans vos campagnes, au v^e et au vi^e siècle (3).

Mais revenons à la terre ferme. Donnons d'abord un coup d'œil à l'antique manoir de la

— *Bessée*, sis au centre d'un vallon arrosé, héritier, par conséquent, de son vocable au même titre que *Vaise*, *Bés*ançon, l'abbaye de *Bès*-e ou *Bèz*-e, etc. ; puis, traversant la Saône, rendons-nous à

— *Couzon*, au x^e siècle *Coson*, *Cosons* (4), localité primitivement forestière. Je la dérive de *Cot*-io ou *Caut*-io, fait de cymrique *koat*, *coed*, bois, forêt, et identique au *Cot*-iacum ou *Caut*-iacum d'où sortent *Coss*-ac, *Coss*-é, *Cois*-ia, *Cuis*-ia, *Cus*-ieu, *Cuiss*-y, *Cuis*-e, *Chois*-y, etc. La forêt mérovingienne *Cot*-ia, aujourd'hui de Compiègne, a donné, par exemple, naissance aux deux dernières de ces localités qui lui sont ou lui étaient attenantes. Le *t*, *d* et *dd* cymrique subissent en cornique l'altération *th*, en armoricain *z* : Ju*d*ith, Ju*z*eth ; Gurhe*dr*, Gorhe*z*re ; We*th*en, Gue*z*en (5). Donc Co*t*ia, Cui*s*e ; Co*t*iacum, Coi*s*ia ; Co*t*io,

(1) Au temps d'Alaric II, un moulin établi par S. Ursus fonctionnait à Loches, sur l'Indre » pro labore fratrum visum est et molendinum in ipso Angeris fluvii alveo stabilire » S. Greg. Turon (*Vit. patr.*, XVIII, 2).

(2) Zeuss, *Grammat. celt.*, p. 147.

(3) Les plus proches voisins des Ségusiaves, les Arvernes, vers 470, parlaient encore la langue celtique (v. S. Sidon. Episcop. Arvern., *Epist.* 111, 3).

(4) Cartul. de Savign. et d'Ain., au *Dict. géograph.*

(5) Zeuss. *Ouvr. cit.*, p. 143.

Digitized by Google

Cozon, Couzon. Donc ces noms appartiennent à la branche armoricaine du cymrique.

Les bois celtiques ont cédé la place aux vignes romaines. Le bon vin dont vous parlez devait peut-être son origine à quelques plans choisis par l'un des plus fins gourmets de l'antiquité, Marc-Antoine. On sait que cet amant de la belle Cléopâtre fut le père, aux environs de Lugdunum, d'un vignoble très-renommé au v^e siècle (1).

— *Albigny*. Je ne vois pas à ce nom d'autre origine que celle-ci « villa de ou des Albin ». Que cet Albin ou l'un de ces Albin ait été le compétiteur de Septime-Sévère, c'est dans l'ordre des choses probables, très-probables même.

— *Vimy*, en lat. *Vimiacum*. Dans les Origines de Lugdunum, j'avais mis en avant, mais avec doute, *uim*, terre végétale. Revenons-y, Monsieur, d'une façon indirecte, en lui substituant *Bem*-os (Bimos), prénom d'un Vertumne on Bacchus éduen : *Bémi*-lukiov-is (3); puis interprétons « la dédiée à Bémos ».

Bémos, « le producteur, le fécond », appartient à la lignée de *Vim*-inius, Jupiter Pluvius, dieu de la production terrestre dont il porte en main l'attribut, et adoré sur le mont Viminal (4); à *Pom*-ona, divinité romaine des fruits; à *Bhav*-ani, déesse indienne de la nature ; tous mots de même souche aryenne (5) que le gaëlique *uim* dont je viens de parler, en latin *hum*-us, en sanscrit *bhûm*-is ; le grec φῦμ-α, en latin *pom*-um, sol pro-

(1) Pocula non hic sunt illustria nomine pagi,
Quod posuit nostris ipse triumvir agris.
Sidon., *Carm.* XVII.

(2) D. Martin, *Relig. des Gaul.*, 300, 1 — Montfaucon, *Antiq. expliq.*, II, 427.

(3) « A *viminum* silva. » dit Festus (lib. XVX) ; il est vrai qu'il emploie le dubitatif *videtur*, et avec raison : des osiers ne s'avisent pas de pousser sur des montagnes de travertin et de tuf volcanique.

(4) Celt. *biw.*, gr. φύ-ω, sansc. *bhû*, être, vivre, se nourrir.

Digitized by Google

ducteur ou production du sol ; et le sanscrit *bhûm*-an, *bhaûm*-as, terrestre, productif, fertile.

Cf. Les *Vim*-itellarii, peuplade du primitif Latium ; les deux *Vim*-inacium ; *Vem*-ania ou *Vim*-ania ; le *Vim*-eu, en latin *Vim*-anum, pays de l'ancienne Picardie, etc.

— *Ombreval*, traduit d'*umbræ vallis*, me paraît d'autant moins susceptible de contradiction qu'il a pour lui *Vallombreuse* de Toscane, *vallis umbrosa*.

— *Fleurieu*, en bas-latin *Floriacus*, « habitation des Florus », en langue d'oïl *Fleure* ou *Floire*, est identique aux *Fleury*, *Fleurey*, *Florac*, etc., du reste de la France. J'hésite à croire qu'il faille y voir *florida vallis*, « vallée des fleurs, » bien que les fleurs abondent dans le fertile Fleurieu, au réveil de la nature ; mais où n'abondent-elles pas en ces vallons?

— *Vouzon*. Je n'ai rien, absolument rien à dire de ce ruisseau, ignorant la lettre que le latin du moyen-âge substitue à son *z* médial.

— *Fontaines*, chez les chroniqueurs *Fontanæ*, indique par sa position un terrain consacré et, comme sa voisine *Fontaines*-Saint-Martin, une traduction probable du nom suivant :

— *Royes* et *Roye*, en lat. *Rub*-iæ, *Rub*-ia, possède une source limpide dont les eaux appliquées aux machines d'une magnanerie, sortent en telle abondance que la ville de Lyon, il y a comme trente ans, eut un moment l'idée de les acheter. Ethnographiquement, Royes, Fontaines, et Fontaines-Saint-*Mart*-in appartiennent à cette limite religieuse de la *march*-e des Dombes, qui m'occupe ailleurs. De même que la source de Royes, toutes les sources, ses sœurs de nom, furent sacrées ou sises à une frontière ; la qualité minérale ou thermale, la limpidité et l'abondance les distinguent : ainsi, à Saint-*Mart*, près de *Roy*-e, département de la Somme (1) ; à *Roy*-at, non loin de Saint-*Mart*,

(1) M. Dusevel, *Lettre sur le département de la Somme*, p. 221.

Digitized by Google

dans la banlieue de Clermont, département du Puy-de-Dôme (1); à *Roy*-a, ancien comté de Nice, etc.

L'élément francisé *roy* ou *roï* (2) représente l'élément gaulois *rub*. En effet, *Roy*-at se forme de *Rub*-iacum, *Rov*-iacum (3), la *Roë*-r ou *Ruh*-rd' E-*rub*-rus ; mais, en Languedoc, le nom populaire des lacs avec écoulement naturel ou factice conserve le radical gaulois sans altération : *Rob*-ine, *Rub*-ine (4), latin *Rub*-resis, *Rub*-resus (5); il en est de même du *Rub*-icon, cette rivière fameuse qui séparait les Celtes alpins des peuples de l'italie centrale, et de notre *rob*-inet. Quant à l'élément *rub*, son origine indo-européenne l'apparente au sanscrit *rî*, couler, s'épancher avec force, d'où *ray*-as, grec ῥόF-οσ, latin *riv*-us, etc.

Roye signifie donc « celle qui se répand avec abondance ».

Laissons les belles eaux de Royes accomplir leur tâche bénie, et ne les quittons pas sans renouveler en faveur de l'industrie qu'elles font agir le souhait inscrit par le bon Guillaume Ribier, conseiller d'Etat sous Louis XIII, sur la porte de son logis : *perennet ut amnis*, « qu'elle soit éternelle comme sa source ! (6).

Deux localités célèbres dans les fastes pré-historiques de Lugudunum sollicitent maintenant nos pas :

— *Cuire* et *Calhuire* dont vous ne faites qu'un groupe, à l'instar de l'Administration ; souffrez que, pour les besoins de ma cause, je rompe un instant cette union fraternelle.

1° *Calhuire*, écrit aussi *Calvire* (7) et dont la véritable orthographe doit être *Calhuir*, n'a pas reçu des âges et des révolu-

(1) Bouillet, *Guide du voyag. à Clermont*, p. 240 à 243.

(2) Dans les dialectes provençaux, *rai*, *roi*, signifie ruisselet fontinal, action de couler, *au rai de la fouan* « au couler de la fontaine ; » de là *raian*, coulant, trempé, *raiar*, couler (*Dict. provenç.-franç.*, Marseille, veuve Roche. 1823).

(3) M. Bouillet, au lieu cité.

(4) « La *Robine* d'Aude » (D'Anville, *Notice de la Gaule*, v^e *Rubresus*).

(5) « Lacus *Rubresus* nomine » (P. Mela, II, 6) — *Rubresem* permeans lacum » (Plin., III, 4).

(6) M. de la Saussaye, *Blois et ses environs*, p. 333, 3^e édition.

(7) *Un voyage au mont Pilat*, p. 27, Bordeaux, Delmas, 1866.

Digitized by Google

tions du langage un choc assez violent pour devenir méconnaissable à l'oreille d'un Cymri, d'un Ligure de Lugudunum, revenus des bords sombres ; un brahme même ne le répudierait pas, jugez-en : lyonnais *Cal-huir*-e, cymrique *Cal-hir*, gaëlique *Coill*-(e)-*sir*, sanscrit *guhil*-(a)-*c'ir*-a, « bois long ».

*Cal* était du parler d'oïl, sous la forme *gal* :

Novelette mariée
Trovai, leis un *gal* foilli.

*Chansonnette du* XII^e *siècle*. (*Archives des Missions scientif. et littér.*, vol. 5. p. 109.)

La mère git ou *gal* de lès le bois ramé.

(*Rom. de Parise-la-Duchesse*, p. 82, édit. de Martonne.)

Du parler d'oc sous les formes *gau*, *gah*, *gas* :

e seria. c. ans ermi e *gau*

(*Roman de Gerard de Rossillon*, f° 17.)

*Hir*, dans la forme gaëlique, se remarque, soudé à *koat*, forêt, dans le nom d'une partie de la longue forêt d'Orléans : *Sercote* et *Cercote*, « longue forêt. »

Du long bois attenant à Lugudunum, une faible portion, condamnée à disparaître, maintient son nom dans le bois de la *Caille*, nonobstant cette chasse à la « caille coiffée » que vous narrèrent les anciens d'alentour (1). C'est un reste de la forêt du condate de Lugudunum, à laquelle j'ai déjà fait allusion dans les Origines de cette ville. Partant de l'ancien jardin des plantes et couvrant tout le promontoire du Rhône à la Saône, cette forêt aboutissait à la marche des Dombes, dans la direction de Fontaines ; mais je réserve ce sujet pour la suite des Origines.

2° *Cuire*, identique à Curis et à la prairie des Charlettes (2),

(1) *Autour de Lyon*, p. 115.

(2) V. *lettr. prem.*, art. *Charlettes*.

Digitized by Google

indique la place d'un cromlech et d'une réunion religieuse se faisant à certains jours, dans le temps qui vit florir la théocratie des druides.

En face, sur la rive opposée, vous me faites remarquer la verte et pompeuse colline où s'élève le château de la

— *Duchère*, dénomination celtique, peu altérée, faite de cymrique *du*, noir, et de notre *karr*, roche, pierre (1), et venue d'une constitution exterieure du sol effacée par le travail accumulé des générations. *Dusera*, de 680 à 804; *Duzera* en 1188 ; *Donzera* en 1192 sont les transcriptions latines de *Donzère*, au département de la Drôme. Dans la finale *sèr*-e, *zèr*-e, M. de Coston constate la présence du radical *karr*, mais dans le *du* initial, le génitif masculin de notre article français, incorporé à ce radical (2). Malgré l'opinion de ce savant recommandable, le groupe *Duchère* reste pour moi gaulois dans ses deux parts.

Ici s'arrête votre deuxième promenade : comme j'allais m'acheminer, sur vos pas, pour Baunant, but de la troisième, j'ai fait la rencontre d'une mienne connaissance d'âge respectable et, comme moi, vouée ingratement à l'étude des étymologies. Me voyant prêt à partir, ce nouveau Pylade m'a proposé de m'accompagner, ce que je n'ai eu garde de refuser, comme bien vous pensez. Nous voilà donc en route, cherchant, déterrant, épluchant noms, légendes, débris, tout le pourquoi des vieilles choses. Nous avons ainsi, votre livre étant notre nuée et notre colonne de feu, épuisé cinq de vos excursions. Ce qui s'est dit et même redit dans le cours de ce pélerinage fera, si vous le trouvez bon, l'objet d'une troisième lettre. La quatrième et dernière embrassera ce qui reste de votre livre.

A. PÉAN.

(1) V. *lettr. prem.*, art. *Chers*.

(2) *Etymolog. des noms de lieu du départ. de la Drôme*, p. 24.

*A continuer.*



Digitized by Google

# BIOGRAPHIE.

## CLAUDE DALLEMAGNE — NICOLAS SEVERAT.

### CLAUDE DALLEMAGNE

DALLEMAGNE (Claude), baron de l'Empire, général de division, commandeur de l'ordre impérial de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre de la Couronne de fer et chevalier de saint Louis. Né à Peyrieu, près de Belley, le 8 novembre 1754, mort à Nemours (Loiret), le 25 juin 1813. Il a son nom inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile à Paris. Engagé volontairement à 19 ans, comme soldat, le 24 décembre 1773, dans le régiment de Hainault devenu, en 1791, le 50e régiment d'infanterie de ligne, il gagnait ses premiers grades en Corse. Le 17 mai 1777, il demandait à faire partie de l'expédition d'Amérique et séjournait, pendant 6 ans, dans les colonies où il assistait aux luttes sanglantes de la Dominique, au combat de Saint-Vincent, à l'assaut de Grenade, à la prise de l'île Sainte-Lucie et à Saint-Christophe.

Blessé d'un coup de feu au genou droit, il rentra en France après le traité de paix de Versailles et fut proposé pour *officier*, grade qu'il n'obtint qu'en septembre 1791. En ce temps-là, l'avancement dans l'armée était long et difficile ; les grades et les faveurs étaient presque exclusivement réservés aux fils de familles nobles, et Dallemagne aurait pu attendre longtemps encore l'épaulette de *sous-lieutenant*, si un événement grave et spontané, l'insurrection de Nancy en 1790, ne l'eût fait connaître d'une manière toute spéciale pour sa conduite honorable et sa fermeté dans l'accomplissement de son devoir militaire. Il obtint la croix de Saint-Louis le 10 juin 1792 ; quelques jours après, il était nommé *lieutenant* dans la nouvelle organisation de son régiment et *capitaine* le 25 septembre suivant.

Dallemagne, adoptant les principes de la Révolution, apporta

Digitized by Google

le même dévouement que par le passé au service du nouveau gouvernement dont le drapeau était toujours celui de la France... Il a montré, depuis, qu'il était digne de figurer au premier rang dans l'histoire militaire de la République et de l'Empire.

Il prit part à la conquête de Nice et à celle de Chambéry, en 1793. Au début de cette campagne, il faisait partie de la brigade Brunet ; il enleva le défilé du Moulinet, y fut blessé d'un coup de feu qui lui brisa l'avant-bras droit. Son général lui envoya son aide-de-camp pour le complimenter, lui faisant dire : « *Qu'un officier ne doit pas s'exposer comme un simple grenadier.* »

Le capitaine Dallemagne se trouvait au siége de Toulon en décembre 1793 ; il y arriva assez tôt pour s'y faire remarquer parmi les plus braves. Il reçut, devant cette place, le grade de *chef de bataillon* (adjudant général), dont le brevet ne lui fut délivré que le 7 nivôse an II (27 décembre 1793) ; il était signé par le représentant du peuple Ricord. Dans le même temps, sur le rapport qui fut fait de son intrépidité à l'attaque des forts Lartigue et Sainte-Catherine, la Convention nationale lui envoya un brevet de *général de brigade* pour l'armée des Pyrénées-Orientales ; mais il fut conservé à l'armée d'Italie où il servit sous les ordres du général de division Macquard. A la tête de l'avant-garde de sa colonne, Dallemagne força les postes de Rauss, d'Aution, du Morignon et du Baolet où il s'établit ; il enleva le camp de *Sospello*, celui des *Mille-Fourches*, où l'on trouva 12 pièces de canon. Il y reçut deux nouvelles blessures. La prise du Col de Tende et son occupation par notre général sont des faits importants. Le froid était si vif qu'il fallait relever les bataillons tous les dix jours ; il tomba trois pieds de neige, les soldats qui s'écartaient des bivouacs trouvaient une mort certaine ; l'eau-de-vie gelait dans les bidons ; voilà l'épreuve qu'eut à subir le bataillon de l'Ain, fort de 1016 hommes, que le général Dallemagne recommandait dans ses rapports au général en chef de l'armée d'Italie, comme s'étant montré admirable de patience, de courage et de résignation.

Le 6 juillet 1795, les Piémontais ayant voulu surprendre le

Digitized by Google

Col de Tende avec des forces supérieures, les postes de Sabine et du Col de Roses furent assaillis avec vigueur et défendus, avec non moins de bravoure, par Dallemagne et son collègue Lebrun, qui repoussèrent l'ennemi avec perte et enlevèrent, le 12 du même mois, le poste de Limone dont la garnison fut faite prisonnière.

Lors de la campagne suivante, ouverte par le jeune général Bonaparte, en mai 1796, Dallemagne se fit remarquer au passage du pont de Lodi : on le vit, l'épée à la main, encourager, par son exemple, les troupes débouchant sur ce pont, le franchir au pas de course, aux cris de *vive la République!* — Cette action d'éclat lui valut un *sabre d'honneur* et une lettre de félicitations du Directoire.

Après avoir accompagné Bonaparte à Milan, Dallemagne fut envoyé au siége de *Mantoue*, confié au général Serrurier. Le 29 juillet 1796, on allait livrer l'assaut de cette place lorsque l'arrivée de Wurmser, en Italie, avec 60,000 Autrichiens, détermina la levée de ce siége. Il fallut s'opposer à la marche de l'ennemi et Dallemagne fut chargé d'attaquer Lonato. Les Autrichiens, forcés dans cette ville, en furent délogés de maison en maison et obligés d'abandonner 600 prisonniers. C'est là que Bonaparte, après avoir jeté quelques tirailleurs sur les ailes menacées de son corps d'armée, forma les 18e et 32e demi-brigades d'infanterie en colonne serrée, les fit appuyer par le 15e régiment de dragons et qu'il fondit, tête baissée, sur le centre de l'ennemi qui s'était affaibli pour s'étendre ; *il renversa tout, avec cette brave infanterie*, dit M. Thiers, *et perça ainsi la ligne des Autrichiens..... l'ennemi se retira de toutes parts.* On avait tué ou blessé 3,000 hommes, fait 3,000 prisonniers, pris 20 pièces de canon. La victoire était complète.

En rendant compte de cette journée mémorable, Bonaparte écrivait au Directoire : *Le succès fut longtemps incertain ; mais j'étais tranquille, la brave 32e demi-brigade, commandée par Dallemagne, était là.*

L'intrépidité de Dallemagne, sous les yeux de Bonaparte, et l'attaque du pont de Lavis (Avisio), sur lequel on le vit renouveler

Digitized by Google

le passage de Lodi, en s'y précipitant au pas de course, sous une pluie de mitraille, à la tête de la 25e demi-brigade, lui méritèrent le grade de *général de division* sollicité par le général en chef auprès du Directoire. Le décret est daté du 28 thermidor an IV (15 août 1796).

Après la prise de la place de Mantoue, Dallemagne, dont la santé était fort altérée, reçut le commandement de la Lombardie. Il y administra avec prudence, assista à la formation des jeunes républiques italiennes de Milan, d'Ancône et de Bologne. C'est à cette occasion que, consultant son ami le général Augereau sur la manière de conduire les affaires publiques, celui-ci lui répondait, le 18 octobre 1797 : « *Vos principes sont les miens et vous les exprimez comme vous vous battez.* »

On lui doit cette justice que ses efforts ayant été constants dans le but de prévenir le désordre et l'anarchie, il mérita l'approbation des patriotas sincères et la reconnaissance même du pape Pie VI.

Ici se place, dans la vie du général Dallemagne, un fait honorable entre tous, que l'histoire a enregistré comme une preuve de son noble caractère et de son désintéressement. Depuis deux ans, déjà, les charges de l'occupation française pesaient sur l'Italie. Les contributions frappées sur des populations ruinées, étaient abondantes. L'absence de contrôle avait encouragé les exactions commises avec une impunité révoltante. Masséna passait pour n'avoir pas cette horreur du désordre qui caractérisait Bonaparte. On accusa les fonctionnaires publics, les officiers généraux d'avoir enlevé, sans pudeur, dans les musées, dans les palais, dans les couvents et jusques dans les maisons particulières, des objets précieux qu'ils vendaient à vil prix, à des juifs suivant l'armée. Les soldats manquant de tout, s'indignèrent et se révoltèrent contre leurs chefs Berthier et Masséna. Le premier avait fait saisir l'argenterie des églises pour faire face aux besoins de l'armée ; on l'accusa de vouloir partir de Rome avec deux millions. On demanda sa mise en jugement. Masséna refusa de l'accorder et la révolte devint telle que ce général en chef dut se retirer en confiant lui-même le comman-

Digitized by Google

dement de l'armée à Dallemagne, lui donnant *carte blanche* pour tout ce qui concernait la police et la sûreté de Rome.

Or, dit le général Koch, auteur des mémoires de Masséna (tome 3, page 29) : « Ce général était l'homme qui convenait « le mieux à la circonstance. Connu depuis longtemps dans « l'armée, par des précédents extrêmement honorables, il n'en « était pas à ses débuts, car il avait, à cette époque, 22 ans de « services, ayant fait les campagnes d'Italie où il s'était distin- « gué ; d'une instruction soignée, d'un esprit sagace, calme et « observateur, d'une bravoure à toute épreuve, d'une loyauté « proverbiale, il avait tout ce qu'il fallait pour arrêter un mou- « vement qui pouvait avoir des conséquences terribles. »

L'événement justifia cette mesure de prévoyance. Il fallut que Dallemagne apaisât une insurrection romaine qui menaçait la garnison française. Il arrêta les assassinats et le pillage. Il fit rentrer les fonds dans les caisses du Trésor. Sa justice atteignit un aide-de-camp de Cervoni que son grade et l'autorité de son général ne purent sauver. Il dompta le peuple de Rome ; ramena l'armée sous ses ordres, par sa juste fermeté et son inébranlable équité. Après le délai d'un mois (du 25 février au 12 mars 1798), le calme était rétabli et Dallemagne remettait le commandement à son successeur, le général Gouvion Saint-Cyr, pour venir en congé à Belley, se reposer de ses souffrances physiques depuis Mantoue.

Avant de quitter la ville éternelle, il éprouva une douce émotion : la municipalité de Rome, qu'il avait réorganisée en proclamant la République italienne, de concert avec les commissaires français Daunou, Monge, Florens et Fraipoult, délégua, près de Dallemagne, une députation des notables citoyens romains chargés de lui exprimer la reconnaissance publique pour ses bons offices pendant sa courte administration. Ils lui firent présent d'un petit monument en or et argent, représentant l'*obélisque et la place Monte-Cavallo.*

A peine arrivé dans son pays natal, au printemps de la même année, il fut appelé à l'armée de Mayence, le 16 août suivant. Placé à la tête de la 5e division chargée du blocus d'Ehren-

Digitized by Google

breisten, il vint remplacer le général Turreau à Coblentz. Cette forteresse, assiégée depuis 9 mois, capitula le 27 janvier 1799, c'est-à-dire trois mois après l'arrivée de Dallemagne. On trouva dans la place 166 bouches à feu, 6,000 fusils, une pièce d'artillerie monstrueuse de 150, appellée le *Griffon* et envoyée à l'arsenal de Metz avec 12 canons de 24, nommés les *douze apôtres*.

Le jour même de la reddition d'Ehrenbreisten, notre général sollicita son admission à la pension de retraite par suite des rechutes continuelles de sa mauvaise santé. Le Directoire exécutif l'admit à jouir du traitement de réforme de son grade, attendu qu'il n'avait pas atteint le nombre de 30 années de service ; en même temps, il lui faisait parvenir un *sabre et une paire de pistolets d'honneur*, comme un témoignage de sa satisfaction à l'occasion de sa dernière victoire.

Il revint à Belley jouir des douceurs de la vie privée ; il y reçut les derniers embrassements de sa mère expirante et se maria quelque temps après avec Mlle Gaudet, dont il eut deux fils : le premier, mort à 20 ans ; le second, né en 1804, propriétaire à Belley, décédé le 14 avril 1867.

Rappelé à l'activité, il fut nommé, le 8 août 1799, inspecteur général de la 21e division militaire. Après le 18 brumaire, Bonaparte, premier consul, le fit entrer au Corps législatif. Devenu empereur, Napoléon lui donna un commandement à la grande armée en 1807. Revenu après la paix de Berlin, il fut chargé d'un autre commandement à Wesel, en 1809, servit en Hollande et fut admis définitivement à la retraite à partir du 14 février 1811.

Désormais, Dallemagne se consacra aux travaux législatifs ; assidu aux séances de la Chambre, il en fut successivement *titulaire*, *secrétaire* et *vice-président* de 1801 à 1812. Fait baron de l'Empire, le 29 mars 1813, il était en route pour Belley, en juin suivant, lorsqu'il expira prématurément, à l'âge de 59 ans.

Son élévation dans l'ordre social fut une justice ; sa vie militaire fut un exemple utile de dévouement à sa patrie.

Son éloge funèbre a été prononcé par le chevalier Riboud à la tribune du Corps législatif, le 24 décembre 1813.

DUFAY.

Digitized by Google

## NICOLAS SEVERAT

Nicolas Severat naquit à Lyon, le 8 octobre 1633 ; son père, François Severat, élu en l'élection de Lyon, était d'une ancienne famille lyonnaise, que le commerce de la draperie avait enrichie et qui a donné un échevin à la ville de Lyon, Rémond Severat, sergent-major de la ville, élu échevin pour 1646-47. Cette famille portait d'azur, au cerf ailé et élancé d'or.

Du côté de sa mère, Henriette de Vogelle (*sic*), Nicolas Severat descendait d'une famille distinguée dans les fastes littéraires de Lyon.

Il entra dans le régiment de Lyonnais, en l'année 1649, passa lieutenant en 1653 et reçut le brevet d'aide-major en 1666.

Severat fut reçu au fort de Pierre-Scize, le 10 juillet 1675, et y commanda jusqu'au 29 décembre 1698, date de sa sortie.

Malgré les recherches les plus minutieuses, nous n'avons pu découvrir la date et lieu de la mort de cet officier.

Nicolas Severat publia, en 1665, un *Mémoire de l'exercice des armes, tant du mousquet que de la pique*. En 1711 : *Mémoire historique de la vie d'un fantassin de vingt-cinq ans de service*, sans aucune discontinuation et les noms de 120 capitaines avec lesquels il a servi au régiment de Lyonnais, s. l. 1711, in-12 de 8 fol. n. ch. et 190 pag. (collection Morel).

Severat publia plus tard la suite du *Mémoire historique*, etc., etc., s. l. ni d. pet. in-12 (collect Bergeret). Cette suite du Mémoire n'est que le journal de son temps de service au château de Pierre-Scize.

Le Mémoire historique de Nicolas Severat est un ouvrage assez curieux comme étude des mœurs militaires de l'époque où il a été écrit.

Il ne faut pas y chercher l'élégance et la correction du style;

Digitized by Google

mais on y trouve quelques renseignements, quelques dates et quelques faits intéressant l'Histoire de Lyon et diverses familles lyonnaises.

D'ailleurs, la citation suivante suffira pour faire juger non-seulement du mérite littéraire de l'ouvrage, mais encore de l'intérêt qu'il peut offrir à l'histoire de notre cité.

« Avant de passer plus loin, je veux dire un cas bien particulier, qui est que, lorsque nous allions de Lyon à Villefranche, nos soldats rencontrèrent une femme qui avoit un âne sur lequel l'un d'eux voulut monter (*). Cette femme en frappa un qui fut assez brutal pour lui donner un coup de pistolet et la tua ; elle n'étoit pas seule, et d'abord les paysans qui étoient avec elle crièrent au secours, et se saisirent d'un innocent pour le coupable et le menèrent à M. de Champigny (**) pour lors intendant à Lyon, qui le condamna à être pendu. L'innocent se voyant condamné injustement, dit à son juge qu'il l'appeloit devant Dieu et mourut constamment (*sic*).

« Monsieur l'Intendant partit par eau pour aller en bas; et s'étant embarqué au-dessus du Palais où il avoit jugé ce pauvre homme, le bateau se rompit contre le pont de bois, où il se noya. Ainsi il mourut plus tôt que le patient ne fut exécuté.

« Notre lieutenant-colonel qui s'appeloit M. de Guimard, de la maison de Pracontal, du Montélimar, s'en alloit avec lui. Il fut pris à la Quarantaine et ne perdit rien ; il en fut quitte pour avoir un peu bu et il n'y eut personne de perdu que M. l'Intendant, qui étoit fort honnête homme et que son fils vit noyer de dessus le pont où il étoit.

« Le meurtrier vint se présenter à son capitaine qui étoit de mes amis ; je le priai de ne le pas reprendre, ce qu'il fit ; il l'envoya dans un autre régiment, c'étoit un bon homme. »

On ne voit que trop que ce livre a été écrit par un homme

(*) Page 65 (1666).

(**) François Bochard de Sarron, sieur de Champigny, intendant de Lyonnois, Auvergne et Bourbonnois, de 1640 à 1643 et de 1648 à 1666

Digitized by Google

plus exercé à manier l'épée que la plume. Par un de ces spadassins habitués à faire bon marché de la vie humaine.

Quand donc serons-nous assez sages pour nous regarder tous comme des frères et ne faire qu'une famille d'où seront bannis tous les préjugés?

Alors les hommes ne reconnaissant d'autre suprématie que celle de la vertu unie à l'intelligence, n'auront plus qu'à jouir de tout le bonheur auquel l'humanité peut aspirer.

JACQUET H.

Digitized by Google

## UN ANGLAIS QUI PENSAIT PROFONDÉMENT

SUITE (1)

---

Nos effets étaient chargés depuis longtemps, les chevaux attelés ; et, le repas terminé, il ne nous restait qu'à monter en voiture. L'Anglais s'y installa le premier avec toute l'intelligence et tout l'égoïsme du confortable britannique et en homme qui n'a d'autre souci que celui de ses propres aises.

Nous cheminâmes silencieusement pendant la première heure. C'est à peu près le temps nécessaire au tassement qui s'opère parmi les voyageurs pressés dans un intérieur de voiture et à l'étude que chacun a besoin de faire de ses à côtés pour s'accommoder en conséquence. Le capucin, d'ailleurs, lisait son bréviaire ; le sous-lieutenant fumait une cigarette, la tête à la portière ; l'un des Génevois étudiait le bulletin de la bourse dans l'*Echo du Commerce*, l'autre interrogeait son carnet et y déposait des chiffres ; je feuilletais, de mon côté, le *Guide en Savoie et en Piémont* dont j'avais fait emplète le matin même, livre éminemment conservateur, dans lequel les portes de Turin, rasées depuis quelque soixante ans, n'en continuent pas moins, en dépit des révolutions, *à mériter l'admiration des voyageurs par leur belle architecture et les remarquables statues dont elles sont ornées* (*sic*).

L'Anglais digérait et, pour aider au travail de son estomac, il lui envoyait, de cinq minutes en cinq minutes, un couple de ces pastilles incendiaires à la menthe et à la canelle concentrées, que les pharmacopoles de Londres ont inventées à l'usage des constitutions indigènes, et auprès desquelles les *diavolini* de Naples, tant accusés, ne sont que de fades et innocents bonbons. Il les accompagnait de temps en temps d'une gorgée de rhum que lui

(1) Voir la précédente livraison.

Digitized by Google

versait un de ces flacons portatifs enfermés dans un étui de plakfund dont tout Anglais est invariablement muni en voyage. Ces messieurs sont en cela de l'ordre de l'ancien curé de Meudon qui ne marchait jamais sans son bréviaire. Or, le bréviaire de Rabelais appartenait au même rituel que celui du vieil ermite dont parle Bachaumont :

> Le bonhomme à ces mots embrassa son bréviaire
> Et s'y reconforta d'un doigt de vulnéraire.

La conversation s'engagea enfin progressivement ; elle ne tarda pas à devenir générale et s'établit sur un ton de bienveillance réciproque.

Les deux Génevois parlaient anglais, ce qui les mit plus particulièrement en rapport avec notre compagnon d'outre-Manche.

Nous sûmes bientôt que ce dernier se nommait Jobsthon. Il était neveu d'un riche fabricant de quincaillerie de Birmingham, dont il venait de recueillir la succession. Élevé auprès de cet oncle et intéressé dans son commerce, il n'avait jamais quitté l'Angleterre. Il voyait donc le continent pour la première fois, et le but de son voyage était de se mettre personnellement en rapport avec les correspondants de la maison dont il était devenu le chef, correspondants fort nombreux en Italie. C'était un bonhomme, tout d'une pièce, et qui n'avait de terrible que le masque. Montaigne dit : *Les voyages sont utiles pour frotter et limer notre cervelle contre celle des autres.* Anglais pur sang et n'ayant jamais frotté ses aspérités britanniques à rien qui pût les émousser, M. Jobsthon était très-consciencieusement convaincu de la supériorité de la nature anglaise sur les autres races humaines du globe, et professait, à l'égard de la France en particulier, la somme complète des grossières et burlesques préventions dont aime à se nourrir à notre endroit l'ignorant et brutal orgueil de John Bull.

Il admirait le vainqueur d'Austerlitz et eût payé fort cher la moindre de ses reliques, mais sous cette réserve expresse que si Napoléon fut le plus grand capitaine qu'ait produit la France, Wellington reste le plus grand qu'ait produit le monde. Pour lui,

Digitized by Google

la nation française se composait principalement de maîtres de danse et de coiffeurs ; le peuple français ne portait que des sabots et se nourrissait à peu près exclusivement de grenouilles.

Or, il avait en horreur ces *citoyennes des étangs*, comme les appelle La Fontaine, et qui lui en eût servi une, vivante ou morte, l'eût plus sûrement mis en fuite que jamais polisson des villes habitées par le peuple de Moïse n'a fait fuir enfant de la Synagogue en le poursuivant d'une oreille de cochon. La France et la Savoie, vu leur proximité, ne pouvaient avoir à ses yeux qu'un même genre d'alimentation ; de là les précautions et les garanties auxquelles il avait eu recours à la table du *Petit-Paris*, avant de toucher à aucun mets.

Arrivés à la Grande-Maison, nous dûmes y souper et y prendre gîte pour la nuit.

M. Jobsthon, à la vue des eaux et des terrains marécageux qui abondent dans cette localité, sentait plus que jamais se réveiller ses appréhensions, et se montrait excessivement préoccupé de la chair qui nous serait servie.

— Votre souci me fait peine, monsieur, lui dit le père Mouton; permettez-moi de le faire cesser. Sachez donc que nous ne sommes point assez riches en Savoie pour manger nos grenouilles, et vous n'avez aucune surprise, je vous l'affirme, à redouter de ce côté.

— Oh ! oh ! fit l'Anglais, être-t-il dans le possible, dites vô vrai à moâ ?

— Rien n'est plus vrai, et vous allez en comprendre la raison. Je ne sais ce que font les paysans et les fermiers anglais, mais voici ce que font les paysans et les fermiers en Savoie. Personne autant qu'eux ne peut s'appliquer justement le fameux *sic vos non vobis*. Ils cultivent le froment, mais non pour en pétrir leur pain. Ils le vendent, s'en font l'argent nécessaire pour payer leurs impôts et leur prix de forme, et vivent du pain noir que leur fournissent leur seigle, l'orge et le sarrasin. Or, c'est là précisément ce qui se renouvelle au sujet des grenouilles. Nos pauvres Savoyards les aimeraient beaucoup ; mais comme ils sont toujours sûrs d'en tirer un bon prix en France, où les marchés

Digitized by Google

n'en sont jamais assez pourvus, ils les expédient toutes à nos voisins, et se réservent les crapauds qui sont aux grenouilles ce que le pain noir est au pain blanc.

Soyez donc sans crainte du côté des grenouilles. On ne vous servira ici que des crapauds ; et la consommation dans ces vallées en est d'autant plus générale, que la nature marécageuse du sol en facilite la reproduction et qu'ils y pullulent à un point extraordinaire.

M. Jobsthon, saisi d'horreur, serra les deux poings et poussa un cri sauvage : « Oh ! oh ! oh ! exclamait-il, oh ! oh ! oh ! » et il ne pouvait trouver d'expression à l'indignation qui le suffoquait.

— Oh ! n'allez pas croire, continua le capucin, que ce soit là un mets aussi détestable que vous pourriez le supposer, et c'est le cas de répéter : *l'habit ne fait pas le moine*. Le crapaud, il est vrai, n'a pas la chair blanche de la grenouille, sa chair, un peu visqueuse, est d'un brun jaunâtre qui n'a rien de très-apétissant à première vue ; mais le premier mouvement du cœur surmonté, on ne tarde pas à se raccommoder avec elle et à lui rendre justice. Quand le crapaud est gras et dodu, cuit à point, arrosé de beurre frais, enveloppé d'une mince tranche de lard qui a rôti avec lui et surenveloppé d'une feuille de vigne convenablement grillée, il peut soutenir la concurrence avec le beefsteck d'ours de M. Alexandre Dumas lui-même, et défier le plus fin ortolan tombé des broches de Chevet. Le crapaud n'a contre lui que son nom ; oubliez ce nom et votre répugnance aura disparu avec lui. Le crapaud, du reste, n'est jamais servi sous son nom en Savoie ; il n'y apparaît sur les tables que sous celui de *grive de marais ;* ingénieux mensonge que la bouche se fait à elle-même, et qui justifie une fois de plus le mot de Martial : *ingeniosa gula est.* »

— Oh ! le singulier chose, s'écria l'Anglais en se frappant les mains l'une contre l'autre ! Oh ! le singulier chose !

— Cette singularité n'a rien que de fort naturel, si l'on veut bien y prendre garde ; elle s'explique en ce que le plumage tacheté *gris et noir* du corsage de la grive ressemble à s'y méprendre au pelage du crapaud. De là, le même nom donné à deux apparences qui sont les mêmes.

Digitized by Google

L'officier confirma ces détails qu'aucun de nous n'eut garde de démentir. L'Anglais horripilait.

— Baste ! baste ! poursuivit le père Mouton de sa voix la plus flûtée, j'ai entendu un de mes amis me conter qu'assistant à un festin de sauvages, et ignorant la provenance des chairs rôties, dont il avait été invité à prendre sa part, il ne sut qu'après l'avoir consommé, que le succulent filet, dont le jus suintait encore de ses lèvres, formait la veille le mollet d'un matelot anglais immolé par les indigènes ; et il m'avoua, qu'à l'origine près, il n'avait jamais goûté morceau plus savoureux, bien que la chair d'un matelot anglais ne présente rien de très-délicat à l'imagination.

— C'est que l'imagination est une prude qu'il faut savoir surprendre ou brusquer, interrompit le sous-lieutenant.

— Rien n'est plus vrai, reprit le capucin ; et il en sera pour monsieur ce qu'il en fut pour mon missionnaire ; il goûtera du crapaud sans le savoir, et quand il le saura, il aura trouvé le morceau si délicat que, complètement raccommodé avec la chose, il le sera bientôt avec le nom.

— Oh ! oh ! oh ! jamais ! s'écria M. Jobsthon ; jamais, jamais, je le giourer, moâ, goddam !

— Pour mon compte, répliquai-je à mon tour, je partage en cette circonstance toute la répulsion de Monsieur. Quoique Français, et aimant la grenouille autant qu'il convient à tout bon Français, j'avoue avoir la faiblesse de ne pouvoir toucher un crapaud du pied ; à plus forte raison me sens-je tout à fait incapable de le toucher de la dent. La puissance de ma volonté ne saurait aller jusque-là.

— Et moi donc, ajouta l'officier, puis-je décemment vous avouer, moi qui porte l'épée, qu'à la vue d'un crapaud ou d'un serpent, j'éprouve encore aujourd'hui une terreur d'enfant dont je ne puis dominer le premier mouvement? Je déclare donc très-sincèrement que si j'étais condamné à opter entre un consommé de crapauds et un verre de ciguë, j'opterais pour la ciguë, et viderais sans hésiter la coupe que vida Socrate.

A peine eûmes-nous parlé ainsi, que M. Jobsthon nous regarda tous deux de la hauteur d'une soudaine et inexprimable fierté.

Digitized by Google

Un jet d'orgueil s'élança de ses yeux et illumina comme un éclair ses joues pourprées.

.... Semblable à ce feu que le caillou recèle,
Dont l'acier fait jaillir la brillante étincelle..

L'amour-propre national s'était enflammé chez notre compagnon de voyage, à l'aveu que nous venions de faire, nous, Français, de notre pusillanimité, et opérait, chez lui, un de ces miracles qui lui sont familiers. Salomon, voulant exprimer qu'il n'est rien que ne puisse l'amour, dit énergiquement : *Il est plus fort que la mort.* On peut en dire autant de l'amour-propre national britannique. Là où il entrevoit un triomphe, l'impossible cesse à l'instant pour lui.

M. Jobsthon, subitement grandi d'une coudée, se posa donc en face de nous, et nous écrasant de la plus dédaigneuse superbe : « Le englishman, dit-il, le englishman povoir tôt ce que loui il veut : moâ, manger du crapaud, parce que moâ le vouloir, entendez-vô ! — Servez du crapaud à moâ, goddam ! »

— Bravo ! s'écrièrent le père Mouton et les deux Génevois ; bravo ! mille fois bravo !

— Il en est de la volonté humaine, ajouta le père Mouton, comme de ces plantes dont nous ne pouvons admirer la puissante nature et les véritables proportions que dans le sol et sous les cieux qui leur sont propres, et qui vivent chétives partout ailleurs ; la volonté humaine ne fleurit vraiment qu'en Angleterre ; ce n'est que là qu'elle atteint tout son développement et se montre à nous dans toute sa force. Un Anglais seul peut répéter aujourd'hui après Auguste :

Je suis maître de moi comme de l'univers.

H. F.

*A continuer.*

Digitized by Google

# LE PAGE DU BARON DES ADRETS

SUITE (1).

---

Montbrun, d'un coup-d'œil, jugea l'attaque et la défense. Devant lui un étroit vallon descendait rapidement jusqu'à la plaine qu'arrose la Trambouze. Là bas, à la réunion des trois vallées, on trouvait l'eau si nécessaire à l'armée, mais on perdait la possibilité de canoner la cité perchée à la cîme de son mamelon; à sa droite il avait les flancs escarpés d'une montagne plus haute encore que le renflement qui portait la forteresse; c'est dans cette position hardie que le général fit monter ses canons et plaça ses postes avancés.

Quant à son camp, il le rejeta au levant dans les prairies et les forêts qui regardent le village de Saint-Jean. A cheval sur la gorge, il interceptait les passages, se trouvait à l'abri de toute surprise de la part des catholiques, et se ménageait une retraite pour se retirer sur Villefranche ou Lyon, quand, victorieux ou repoussé, il aurait à quitter la contrée.

Si l'eau manquait, si les transports étaient difficiles, par compensation il dominait non seulement la vaillante forteresse, mais encore les trois vallées qui, du Forez ou

(1) Voir les précédentes livraisons.



Digitized by Google

du Beaujolais, auraient pu amener des renforts à l'ennemi.

Quelque hardi que fût le sire de Rébé, quelque audacieux que fussent les montagnards qui l'entouraient, ils ne purent se défendre d'un instant d'émotion en voyant le rusé huguenot trouver le seul côté vulnérable de la cité. Quand un chef gaulois avait érigé sur la montagne un refuge entouré de pieux et de palissades, quand les Romains y avaient creusé une citerne profonde et avaient remplacé les murs de bois par d'épaisses terrasses aux assises inébranlables, quand les rudes chevaliers du moyen-âge y avaient ajouté de hautes tours entourant le donjon, centre de leur demeure, que les remparts couronnés de créneaux eurent été garnis d'archers adroits et que l'entrée de la ville sur une crête étroite environnée de précipices, eût été défendue par deux grosses tours, un fossé profond et un pont-levis, Thizy, toujours, avait passé pour un abri que nulle armée ne pouvait emporter ; Thizy, à toutes les époques de son histoire, avait regardé sans effroi les ennemis l'assaillir, certain qu'après quelques jours de siége, après quelques insultes inutiles, les nombreux bataillons, les formidables phalanges se fondraient comme la neige du printemps sous les premiers rayons du soleil ; mais depuis l'infernale invention d'un moine allemand, depuis que l'arquebusade d'un lâche pouvait tuer Amadis ou Roland, depuis

Digitized by Google

que les couleuvrines et les mortiers pouvaient lancer la destruction sur les plus hautes murailles, on ne devait plus se vanter d'être au-dessus du malheur et il fallait faire entrer en ligne de compte l'énergie du cœur et la protection du ciel.

Rébé, aussi prudent que brave, se hâta d'envoyer un message à un ami sur la valeur duquel il pouvait compter. Non loin de là, dans la montagne, s'élevait un fier et beau château aussi bien défendu par les vallées profondes qui l'entouraient, que par ses tours et ses fossés.

Pierrefitte dominait le village de Ronno ; de hautes forêts, des torrents impétueux, des précipices lui donnaient un air sévère qu'adoucissaient de vertes prairies, de gras pâturages et une vaste nape d'eau qui reflétait l'azur du ciel. De l'étang calme et pur s'échappait un petit ruisseau, le Suanan qui, à travers de riantes vallées, allait chercher la gracieuse rivière de l'Azergue et se perdait dans son lit. Dans ces vallées, vit à côté de ses troupeaux, une population saine, forte et belliqueuse ; quand de Pierrefite se faisait entendre l'appel aux armes, une nombreuse jeunesse quittait le bâton des pasteurs et courait se ranger sous l'étendard du sire de Saint-Victor, son seigneur.

L'héritier de l'antique manoir, le descendant de la vieille famille des Saint-Victor, Gabriel, l'ami de Rébé,

Digitized by Google

entraitdans cette vigoureuse période de la vie où tout est illusion, enthousiasme, ardeur, où tout est croyance et amour; on appelle cet âge heureux la jeunesse. Gabriel était bouillant, mais honnête, courageux, mais rêveur, fier de son nom et de sa race, mais studieux comme un religieux de Saint-Benoît et si ce n'eût été la séduction irrésistible de la trompette et du cliquetis des épées, nul doute qu'il n'eût pâli sur les livres et les manuscrits, au lieu de guerroyer comme un chevalier.

La nouvelle de l'arrivée des huguenots était parvenue jusqu'à Ronno, mais le jeune seigneur de Pierrefitte avait compté sur la force des remparts de Thizy et, prudent comme si l'âge eût blanchi ses cheveux, il avait attendu les évènements pour exposer dans la mêlée la vie des vassaux que le ciel lui avait confiés.

A la vue du messager que Rébé lui envoie, à la lecture de l'invitation pressante de son ami, Gabriel se relève de toute sa grandeur; il repousse les livres qui couvraient sa table, roule ses parchemins, appelle ses officiers, donne des ordres, et à son regard énergique et brillant laisse voir que l'homme de la pensée a fait place au combattant.

Par ses soins, des émissaires sont chargés d'appeler aux armes non seulement les vassaux de la montagne, les feudataires tenus au service militaire, mais les alliés, les amis, les catholiques du Forez et du Beaujolais qu'in-

Digitized by Google

digne le joug huguenot et que révoltent les déprédations de ces bandes sans merci qui ravagent les campagnes. Gabriel fait allumer des feux sur les hauteurs, il dispose son château pour recevoir la foule; d'immenses provisions sont sorties des caves et des greniers et la plus large hospitalité est préparée.

Pendant que se réunissent à sa voix les hommes de Valsonne et d'Amplepuis, de Chamelet, de Chambost et de Lamure, Thizy voit se resserrer le cercle terrible qui l'entoure. Montbrun juge son infanterie suisse et dauphinoise suffisante pour protéger son artillerie et serrer la ville du côté de la montagne; il envoie sa cavalerie dans la plaine et, suivant la coutume, rançonne au loin les villages environnants.

Au bas de Thizy et près de la jolie rivière de Trambouze, s'est groupé, autour d'une vieille église romane, un bourg riche et puissant qui porte le même nom que la cité guerrière. Le bourg de Thizy est peuplé d'agriculteurs qui fertilisent la vallée; tranquille à l'abri des hautes tours qui le dominent, le bourg ne renferme ni soldats, ni hommes d'armes. Tandis que la trompette résonne là haut dans les airs, on n'entend, au pied de la citadelle, que le mugissement des bœufs qui rentrent à l'étable, le tintement de la clochette des troupeaux et la voix des laboureurs et des bergers. D'antiques remparts entourent le village, faible défense pour arrêter le fléau

Digitized by Google

dévastateur. Montbrun juge que la possession du village lui sera utile; par une attaque brusque il s'en empare et, grâce aux richesses qu'il y trouve, grâce aux troupeaux qui y étaient enfermés, il voit l'abondance règner dans son camp.

De ce poste qu'il fortifie, Montbrun surveille les vallées; rassuré sur une diversion qu'il ne redoute pas mais qu'il doit prévoir, il tourne enfin toute son attention sur la conduite du siége.

Du haut de la colline qui domine la forte cité, l'artillerie ouvre son feu. Les couleuvrines frappent de leurs boulets les maisons qui s'écroulent, la sape ébranle les murailles avancées, les travaux des mineurs se poussent avec ardeur, mais Rébé veille; partout des contre-mines arrêtent les assaillants, partout de hardis soldats réparent les brêches commencées, partout la voix du chef intrépide rassure les femmes et exalte l'énergie des combattants. Dès les premiers jours, les huguenots, rudes guerriers, s'aperçoivent que la conquête de Thizy sera laborieuse et qu'on aura de la peine à dompter le cœur des soldats enfermés dans ses murs. La langue de terre étroite qui lie la ville à la montagne est protégée par des tours dont les ruines elles-mêmes seraient un obstacle infranchissable; sur les autres points, la sape et la mine détruiraient terrasse après terrasse que les assaillants ne pourraient gravir la montagne pour parve-

Digitized by Google

nir jusqu'au donjon, et les canons auraient beau battre et ébrécher les tours que les assiégés n'en seraient pas moins hors d'atteinte, au milieu de leurs inexpugnables débris.

Par une injustice dont l'humanité n'a jamais su se défendre, les peuples et les armées n'adorent que la fortune et ne prodiguent leur dévouement et leur amour qu'aux hommes qui sont constamment heureux. Qu'un souverain ou qu'un général réussisse, tout lui est permis, tout lui est pardonné; qu'un obstacle se dresse, qu'un revers survienne, l'enthousiasme s'éteint, la méfiance naît, les murmures se font entendre et, avec un peuple mécontent et une armée découragée, il est bien difficile, même à un héros, de faire de grandes choses.

Montbrun, l'habile capitaine, avait trop l'habitude des camps pour ne pas s'apercevoir du refroidissement de l'armée. Les soldats avaient jugé la place imprenable et ils se demandaient à quoi servait de poursuivre un siége qui ne devait amener aucun résultat? Le bruit courait que les richesses que les catholiques avaient enfermées dans la ville n'étaient pas aussi considérables qu'on le pensait. D'ailleurs, il ne paraissait pas possible de les prendre; cette expédition devant une place aussi forte n'était qu'un piége tendu par le baron des Adrets pour se débarrasser d'un rival. L'ambition de Montbrun était connue, ses talents militaires le plaçaient haut dans l'es-

Digitized by Google

prit du prince de Condé et des autres chefs du parti. Peut-être rêvait-il le gouvernement de Lyon et le commandement des armées protestantes dans le midi de la France. Pour qui connaissait le baron des Adrets, il n'était point impossible qu'il eût ménagé un échec aux armées protestantes pour perdre à jamais la popularité de celui dont il était jaloux.

— Si Thizy, disaient les soldats entre eux, eût été une proie pour nous, le vieux Beaumont ne l'eût pas laissé prendre par un autre; il nous eût commandé et nous serions aujourd'hui chargés de butin.

— Si nous étions sous ses ordres, disaient d'autres mécontents, nous serions victorieux, il a des ruses à lui et jamais il n'a été vaincu.

Ces propos, parvenus aux oreilles du général, décidèrent la rupture qui se préparait depuis longtemps entre lui et son chef.

Un soir, après une attaque aussi malheureuse que les précédentes, Montbrun écrivit au prince de Condé.

Il lui dépeignit sa position devant une place imprenable, qu'il assiégeait par ordre, avec une armée insuffisante, des munitions livrées avec parcimonie et des canons trop peu nombreux. Il dit combien cet échec serait préjudiciable aux armes protestantes et combien les catholiques en profiteraient pour reprendre confiance et se soulever de toutes parts.

Digitized by Google

Il ajouta que, malgré son respect pour la hiérarchie, son amour pour la cause l'obligeait à déclarer que Beaumont trahissait. Depuis qu'il traînait à sa suite une jeune fille catholique et prisonnière déguisée en page, il avait perdu son amour pour l'Eglise, son ardeur comme protestant, son talent comme capitaine. Enfermé dans son château de Pierre-Scize, il s'adonnait au repos et au plaisir, ne paraissait plus dans les rangs de l'armée et, sans doute, pour plaire à celle dont il était l'esclave, ne tarderait pas à rentrer dans les rangs des papistes dont il était sorti.

Quand Montbrun eut fait partir son message, il songea aux moyens de sortir de sa délicate position.

Renonçant à emporter la citadelle, il tourna tous ses efforts contre la partie de la ville qui était en dehors des énormes fortifications.

Sur la croupe de la montagne, s'avançait comme un faubourg un groupe de maisons abandonnées par les habitants. Les femmes et les enfants s'étaient réfugiés dans la citadelle, les hommes combattaient à ce poste avancé et se retranchaient dans les ruines que faisait le canon, prêts à se replier dans la citadelle en cas de revers. Montbrun fit tourner toute son artillerie contre cette partie moins défendue et, le second jour, il eut la satisfaction de voir une large brèche s'ouvrir béante sous les coups redoublés de ses boulets.

Digitized by Google

L'armée, lancée par ses chefs et conduite par ses officiers, se précipita sur la ville. Un court combat dans les rues et les maisons livra ce quartier en ruines aux huguenots, mais ce fatal résultat était si bien prévu que les bourgeois et les troupes avaient ordre de battre en retraite vers la citadelle, et que nulle part une résistance sérieuse n'avait été opposée aux envahisseurs.

La victoire eut d'ailleurs peu d'avantages; les habitants avaient de longue main mis en sûreté leurs richesses et les maisons paraissaient déjà mises au pillage quand elles furent fouillées par les vainqueurs.

Montbrun n'attendait que ce succès pour lever ce siége malheureux et reprendre la route de Lyon où de graves intérêts l'appelaient; l'armée mécontente se préparait à lever ses tentes, lorsqu'un événement trop imprévu vint hâter son départ.

Au milieu de la nuit, une flamme insolite, immense, furieuse attira l'attention des sentinelles. Un pan de la forêt qui touchait au camp était dévoré par un incendie; l'armée se leva épouvantée, ne sachant s'il fallait attribuer ce sinistre à la malveillance ou au hasard.

L'incertitude fut bientôt dissipée. A la lueur de ces flammes qui éclairaient la montagne et qui jetaient des étincelles jusque dans les nuages, les huguenots aperçurent une armée tumultueuse qui marchait contre eux. C'était Saint-Victor qui accourait avec ses montagnards

Digitized by Google

et qui attaquait les protestants à l'aide de la mousqueterie et de l'incendie et, comme si ces moyens de destruction ne suffisaient pas, Rébé faisait tonner son artillerie sur les lignes des assiégeants et jetait une partie de sa garnison contre le camp surpris.

Montbrun conserva, au milieu du péril, tout son sang-froid de soldat et de général et il soutint la réputation qu'il s'était acquise dans les guerres précédentes. Coupé de sa cavalerie qui occupait la plaine, il laisse l'incendie opérer ses ravages, retire ses tentes et ses munitions au milieu de l'armée, oppose les Dauphinois aux montagnards de Saint-Victor, lance les Suisses contre la garnison de Rébé, et prend avec son artillerie et le gros de la troupe le vallon qui doit le conduire à Amplepuis.

Quand le jour parut, le siége de Thizy était levé et les héroïques défenseurs de la cité, suivant la crête des montagnes, purent voir les huguenots se retirer en bon ordre, mais rapidement, vers le village de Saint-Jean.

Saint-Jean, sur un mamelon, fut emporté, pillé et brûlé; ce fut, pour Montbrun, une satisfaction et une vengeance. L'armée, après avoir pris un court repos et s'être réorganisée, descendit les montagnes et, sans coup férir, s'empara d'Amplepuis.

La gracieuse petite cité, bâtie près de la jolie rivière du Rheins, était riche par l'agriculture et l'industrie;

Digitized by Google

l'armée s'y chargea de dépouilles et, en la quittant, n'y laissa qne la ruine et la désolation.

Montbrun ayant retrouvé là sa cavalerie qui avait fait le tour par la vallée, reprit sa marche sur Lyon, semant sur son passage une terreur que les siècles n'ont pas encore effacée.

Antonin THIVEL.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

# NÉCROLOGIE

## LE GÉNÉRAL DE LA ROCHE-NÉGLY.

*Lettre à M. d'As.. de Val...*

Lyon, 7 mai 1854.

MONSIEUR,

Vous m'avez demandé quelques renseignements biographiques sur un personnage qui a rempli un rôle assez distingué dans une période de notre histoire. Je m'empresse de vous transmettre le résultat de mes recherches. Jean Rhimberg, de la Roche-Negly, du pays de Vaud, en Suisse, ci-devant officier dans les troupes de Hollande, connu à Lyon pendant le siége de 1793, sous le nom de général Rimbert, commanda l'expédition du Forez; c'est lui qui eut l'avantage de surprendre le général Nicolas à Saint-Anthelme, le 1er septembre. Plus tard, il fut chargé de défendre le pont d'Oullins, mais, attaqué impétueusement par des forces supérieures le 24 septembre, il fut culbuté et obligé de rentrer en désordre à Lyon. L'abbé Guillon, rapporte que : « Le commandant Rimbert s'enfuit, sans même envoyer personne pour en « informer le général Précy qui avait compté sur sa loyauté « comme sur sa valeur. » Heureusement pour la mémoire du général Rimbert, cette allégation ne peut se soutenir un seul instant, puisque nous voyons le général en chef continuer à l'honorer de sa confiance.

Lors de la sortie des Lyonnais, le 9 octobre 1793, le général Précy lui donna le commandement de l'avant-garde, composée de quatre-vingts chasseurs et environ cent vingt cavaliers; parvenue sur le territoire de Poleymieux, cette avant-garde fut battue et dispersée; le général Rimbert fut pris et ramené à Lyon; traduit devant la Commission militaire, il fut condamné à mort et fusillé sur la place Bellecour, le 4 brumaire an II (25 octobre 1793).

Voulant commander lui-même le feu, il eut une altercation avec le chef du détachement qui devait le fusiller : « Mauvais soldat de réquisition, lui dit-il, voyant qu'il persistait à donner « le signal, puisque tu ne sais pas la déférence qu'on doit à un « général, apprends le respect qui est dû aux morts. » Puis se tournant vers le peloton de grenadiers, il s'écria avec vivacité : « Feu donc, J... f.... ! »

On peut consulter sur ce personnage les ouvrages suivants :

1° *Journal de Ville-Affranchie*, n° 6, 6 frimaire, supplément, pag. 33, 1re col.;

2° *Liste générale des contre-révolutionnaires mis à mort à Commune-Affranchie*, pag. 106;

Digitized by Google

3° *Histoire du Siége de Lyon*, par Berard, pag. 66, 83 ;
4° *Id. id. id.* par l'abbé Guillon, t. II, pag. 79 ;
5° *Mémoires de l'abbé Guillon*, II, pag. 117, 120, 122, 134, 136 ; III, pag. 370 ;
6° *Réflexions historiques*, par M. Vallès, pag. 99 ;
7° *Siége de Lyon*, poème par L.-M. Perenon, pag. 98 ;
8° *Mémoires d'un Pauvre Diable*, par Passeron, pag. 43 ;
9° *Mémoires d'un Lyonnais*, par Ricard, pag. 155-156 ;
10° *Histoire de Commune-Affranchie*, 1789-1796, pag. 78 ;
11° *Histoire politique et militaire du peuple de Lyon*, par A. Balleydier, II, pag. 52, 54, 82, 86, 89-90, 127-128, 131, 139, 166, 200, CLIV. ;
12° *Sortie des Lyonnais et retraite du général Précy*, pag. 8 ;
13° *Histoire de Lyon depuis la Révolution de* 1789, par J. Morin, III, pag. 272, 297, 300, 319, 323, 400.

Veuillez, Monsieur, agréer ces notes avec autant de plaisir que j'en ai à vous les offrir, et les recevoir comme un témoignage de ma considération la plus distinguée.

JACQUET H.

---

# CHRONIQUE LOCALE

Les muguets sont passés, les roses sont effeuillées, les grèves seules fleurissent encore, mais c'est si peu, si peu, qu'on peut dire aussi d'elles : c'est fini.

Les incendies recommencent à faire de l'éclat; un entrepôt de vins a brûlé l'autre jour à Serin et le désastre a été grand; malheur plus considérable encore, à la Guillotière, pays de l'incinération par excellence, une énorme fabrique de pâtes alimentaires a été consumée de la cave au toit avec les meubles et les marchandises L'affreux reflet se voyait de Villefranche.

Voilà de pauvres ouvriers sans ouvrage, de pauvres familles sur le pavé pour tout l'hiver. Heureusement que Lyon est la ville de la charité et qu'on peut espérer pour les victimes consolations et secours. Puissent d'autres fléaux nous épargner cet hiver.

Puissent aussi, sur les chemins de fer qui nous entourent, les convois se tamponner un peu moins souvent, dérailler avec plus de discrétion et s'attarder le moins possible. Nous ne voyons à l'abri de ces malheureux événements que la *Ficelle* qui, elle, jamais ne se tamponne, ni ne déraille et dont les convois n'ont jamais été d'un quart d'heure en retard.

La *Ficelle* est seule vierge d'accidents, seule avec son associé et voisin le petit chemin de fer des Dombes, la coqueluche des Lyonnais.

Digitized by Google

— Aux voies ferrées du Midi une large concurrence va s'ouvrir. Ces jours derniers, le *Gladiateur* a porté jusqu'à Saint-Louis S. Exc. le duc de Persigny qui, escorté d'une nombreuse caravane d'ingénieurs et de journalistes, est allé visiter la nouvelle ville, trait d'union désormais entre le Rhône et la mer, entre Lyon et Marseille. Le canal de Saint-Louis, sans avoir l'importance de celui de Suez, aura la plus grande influence sur la navigation du Rhône à qui on va livrer, dans de vastes proportions, le transport des charbons de la Loire, des vins et des fers de la Bourgogne et toutes les marchandises encombrantes de l'est de la France. Le canal ouvert et les entrepôts établis, la navigation du Rhône retrouvera ses beaux jours, aussi les riverains ont-ils salué, de Lyon à Arles, le passage de l'homme d'Etat qui a pris en main les intérêts si importants de la batellerie.

— Un grand mouvement s'est fait dans les préfectures de France. Parmi les changements qui nous touchent, nous devons citer la nomination de M. Vernhette, sous-préfet de Villefranche, à la préfecture de la Drôme et celle de M. Béharelle de Lioux, sous-préfet de Trévoux, devenu secrétaire général de la préfecture de la Haute-Vienne. Nous devons des regrets à ces bienveillants et habiles administrateurs qui ont aimé et protégé la *Revue* et dont la *Revue* garde à son tour un ineffaçable souvenir.

Des administrateurs amis des lettres aux écrivains, il n'y a qu'un pas.

— Plusieurs livres importants ont paru ces jours-ci.

M. Eugène Dumortier a donné un savant travail sur les DÉPÔTS JURASSIQUES DU BASSIN DU RHÔNE. Ces études profondes sur la constitution de la terre et particulièrement de notre pays, ne peuvent pas valoir à leur auteur une grande popularité ; quels sont les esprits assez sérieux pour s'inquiéter de quels matériaux est composée notre demeure, comment elle a été construite et depuis combien de temps ? Mais les savants, et il y en a encore, apprécieront ces travaux et le nom du courageux paléontologue qui les a menés à bonne fin se classera parmi ceux dont le pays peut s'honorer.

L'ouvrage de M. Dumortier a été imprimé avec soin par l'Association des ouvriers typographes. Les quarante-cinq planches qui l'accompagnent, dessinées par M. Bérard, et remarquablement bien faites, sortent des presses de M. Marmorat.

Ce n'est point la terre que M. Flotard a étudiée, qu'il a creusée, et dont il a cherché à deviner les secrets, c'est le cœur humain, c'est l'homme, et si cette étude est plus ancienne que la géologie, il ne reste

Digitized by Google

pas moins de nombreuses découvertes à faire dans ces abîmes dont le temps a modifié la profondeur.

Dans la COMÉDIE MODERNE, M. Flotard avance que les types de la comédie existent de toute antiquité et il soutient cette thèse controversable avec une charmante habileté.

M. Desjardins a publié une NOTICE SUR LES ANTIQUITÉS DU VILLAGE DE VIEU EN VAL-ROMEY (Ain), avec six jolies planches dessinées par lui et imprimées par M. Storck. M. Révérend du Mesnil a fait paraître une étude sur FRANÇOIS DE MONTHEROT ET SA FAMILLE; enfin, le docteur Ulysse Chevalier, père de notre collaborateur l'abbé Chevalier et lui-même un de nos plus remarquables érudits, a édité : LES ÉTATS DU DAUPHINÉ ET PARTICULIÈREMENT CEUX TENUS DANS LA VILLE DE ROMANS, en 1788. Tous ces travaux témoignent du savoir de leurs auteurs et de leur amour élevé pour notre pays.

Nous avons aperçu le second volume du THÉATRE DE GUIGNOL, nouveau triomphe pour l'éditeur, M. Scheuring, pour l'imprimeur Louis Perrin et pour l'auteur qu'on pourrait appeler : L'ESPRIT LYONNAIS.

Si l'on en croit les on dit, la campagne littéraire sera bonne à Lyon cet hiver.

— On lit dans le SALUT PUBLIC : « LA GAZETTE DE FRANCE nous apporte la nouvelle que S. Em. Mgr le cardinal de Bonald vient d'envoyer sa démission d'archevêque de Lyon au pape et à l'Empereur L'éminent prélat l'a motivée sur son grand âge qui ne lui permet plus d'administrer son diocèse.

« Cette nouvelle, dont notre correspondant parisien nous parlait aussi ce matin, a besoin de confirmation. Une personne en mesure d'être bien renseignée nous affirme, en effet, qu'elle a de bonnes raisons de croire que la démission en question n'a été envoyée ni à Rome ni à Paris. »

Eh bien! malgré cette dénégation, le bruit de cette démission se confirme et tout le monde espère qu'un Lyonnais montera sur le trône vénéré des Irénée et des Pothin.

— La consécration de la nouvelle chapelle du monastère de Sainte-Claire, dit encore le SALUT PUBLIC, a été faite lundi 18 octobre, à neuf heures du matin, par Mgr de Charbonnel, évêque de Toronto.

« La chapelle, commencée en mai 1868, a été achevée dans les premiers jours d'octobre 1869. Elle est construite dans le style ogival du XIII^e siècle, sur les plans et dessins de M. Jamot, architecte. »

— C'est faire de l'histoire et non de la politique défendue que de dire ici que le Ministre a fait demander à MM. les préfets lequel conviendrait le mieux de laisser aux imprimeurs, aux lithographes et aux libraires leurs brevets, propriété acquise, ou de les leur enlever. Cette demande a surpris ici comme partout. Plusieurs réunions des intéressés ont eu lieu à l'Hôtel-de-Ville et, comme dans la plupart d'autres cités, le maintien des brevets a été énergiquement demandé. Lyon qui a brillé par ses Jean de Tournes et ses Louis Perrin, est décidé à faire entendre sa voix en haut lieu; Lyon est une ville avec qui on compte; Lyon ne verra pas avilir l'art typographique, ni le commerce de la pensée, au profit des mauvaises passions et des mauvais instincts.

A. V.

---

AIMÉ VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

## LE RÉVEIL.

L'autre jour, dans une carrière,
Des ouvriers, sur le matin,
En détachant un bloc de pierre,
Ont trouvé, — le fait est certain ! —

Une grenouille en léthargie
Qui depuis cinq mille ans et plus,
Dans l'argile sèche et rougie,
Incrustait ses membres reclus.

Vivante épave du déluge,
Elle dormait dans le moellon,
Confite en ce dernier refuge
Où la jeta le tourbillon.

Bien qu'elle fût plus mince et flasque
Qu'une galette de méteil,
On la vit sauter comme un Basque
Dès qu'elle eut senti le soleil.

Car elle éprouvait à revivre
Un charme étrange, en vérité.
Tout captif évadé s'enivre
De lumière et de liberté.



Digitized by Google

Mais d'un château du voisinage
Deux gandins au bruit accourus,
De ce batracien d'un autre âge
Narguaient les bonds joyeux et drus.

Ils portaient chapeau sur l'oreille.
Le veston court à grands collets,
Culotte accusant à merveille
L'inanité de leurs mollets.

Barbe en croc, suant la pommade,
Binocle aux yeux, et stick en main ;
On eût dit deux singes d'estrade
A la foire de Saint-Germain.

Devant ces nains d'humeur altière,
La grenouille ouvrant ses yeux ronds,
Dit : — « J'ai vu des hommes sur terre,
J'y retrouve des pucerons.

« Avant que le déluge antique
M'eût clouée au limon durci,
J'ai vu d'une race athlétique
Les Titans commander ici.

« Ils étaient grands comme les cimes
Des ormeaux qui sont là tout près,
Et leurs voix, tempêtes sublimes,
Ebranlaient au loin les forêts.

« L'éclair, ce feu que rien n'affronte,
N'avait pas celui de leurs yeux,
Le mammouth et le mastodonte
Venaient lécher leurs pieds noueux.

Digitized by Google

« Voulaient-ils une javeline,
D'un pin ils arrachaient le tronc,
Et le chêne de la colline
Dans leurs mains figurait un jonc. »

La grenouille parlait encore,
Quand l'un des gandins courroucé :
— « Que nous veut donc cette pécore
Pour avoir ainsi coassé!... »

Il dit, et du stick il assomme
La grenouille qui se débat
Et murmure : — « Autre temps, autre homme,
A nain chétif mince combat.

« Jadis, les géants leurs ancêtres
Broyaient les lions en courroux,
Occire une grenouille en traîtres
Est pour eux triomphe plus doux.

« Sans regret je quitte ce monde
Où j'ai connu le vieux Noé,
Le plus beau sol me semble immonde
Quand les avortons l'ont souillé. »

Maurice SIMONNET.

---

## LE TRIOMPHE DE LA PUDEUR.

Alice est jeune, Alice est belle,
Et pourtant elle va mourir.
Un geôlier farouche l'appelle,
Pour l'échafaud il faut partir.

Digitized by Google

La Terreur, ce monstre exécrable
Veut son sang, un sang noble et pur :
Sur la charrette redoutable
Elle est montée, et d'un pied sûr.

Un rosaire en sa main s'égrène;
Son visage est mat de pâleur,
Mais devant le dernier malheur
Alice garde un port de reine.

Ses blonds cheveux flottent au vent,
Son regard nage dans un rêve,
On voit bondir son sein mouvant
Comme une vague sur la grève.

Elle est si belle qu'à l'envi,
En passant l'admire la foule,
Et que plus d'un soldat refoule
Les pleurs dont il a l'œil empli.

Si belle, que sur le char même
Un peintre, oublieux du trépas,
Retrace d'un crayon suprême
La vierge aux augustes appas.

Inattentive à ces hommages,
Alice revoit en son cœur
Sa jeunesse aux pures images,
Le château, sa mère et sa sœur.

Devant Saint-Roch, de sa prière
L'essor a paru plus fervent,
Car c'était là qu'au temps prospère,
Elle s'agenouillait souvent.

Digitized by Google

Mais voici le champ du supplice ;
Les captifs au fer sont livrés,
Le tour vient de la chaste Alice
Qui sans peur franchit les degrés.

Ses grands yeux que le ciel attire,
Rencontrent le couteau sanglant :
La pâleur sur son front de cire
Croît, mais son corps n'est point tremblant.

Soudain d'une main sacrilége
Le bourreau lève son fichu ;
La vierge voit son sein de neige
Et son épaule mis à nu.

L'homme hideux, d'un œil lubrique
Mesure ces trésors sacrés :
D'Alice le courroux pudique
Change en pourpre ses tons nacrés.

Illuminé par cette injure,
Son regard, d'un éclair vengeur,
Va foudroyer l'audace impure
Dans les yeux du profanateur.

Il n'y prend garde et sur la planche
Couche ses membres palpitants,
Elle ajuste de sa main blanche
Sa robe noire aux plis flottants :

Ne songeant, à l'heure fatale,
Qu'à tomber morte chastement,
Et.... mais sa tête virginale
Roule dans le panier sanglant.

Digitized by Google

Monte bien haut, âme légère ;
Au ciel monte d'un vol hardi !.....
La pudeur triomphe sur terre
Et les anges ont applaudi.

Maurice SIMONNET.

---

## L'ESPAGNE.

Lorsque du ciel descend la blonde rêverie,
Pourrais-je t'oublier, fière et douce Ibérie?...
N'as-tu pas le soleil avec ses rayons d'or,
N'as-tu pas des palais, des temples de porphyre,
De gracieux vallons où passe le zéphyre,
De nobles souvenirs pour t'embellir encor?...

Oh! je te vois souvent dans mes songes magiques,
Je vois ton Alhambra, tes coupoles féeriques,
Là, j'entends quelquefois la voix mâle des preux,
Je crois apercevoir les brunes châtelaines
Du haut de ces balcons respirant les haleines
Si pleines de parfums sous ce climat heureux.

Il me plaît de t'aimer, voisine de la France,
Ceux qui t'ont visitée en gardent souvenance,
Car ces champs d'orangers, de rouges grenadiers,
Ce bleu profond du ciel, cette riche verdure,
Tout cela doit charmer une âme tendre et pure,
Frais tableau qui s'unit aux sombres oliviers.

Oui, j'ai balbutié ta langue harmonieuse,
Je la trouvais si belle et si majestueuse,
Si belle que l'on dit qu'elle se parle à Dieu!
Les Maures t'ont laissé, pour suprême héritage,

Digitized by Google

Cet accent guttural, mais fier, grave et sauvage,
Echo retentissant de leur dernier adieu,

Espagnoles, faut-il, sur mon luth solitaire,
Célébrer vos attraits, ou bien faut-il me taire?
Modestes, vous voulez que je ne parle pas
De vos yeux veloutés, de vos cheveux d'ébène,
Oh! je ne prendrai point une inutile peine :
Partout l'on connaît bien vos gracieux appas.

Le bonheur semble fuir les bords riants du Tage;
Ce ravissant pays a vu plus d'un orage...
La politique, hélas! trouble les nations...
Ah! le Cid demandait à sa vaillante épée
De plus nobles combats!... son attente trompée
Ne voit entre ses fils que des dissensions.

Pourtant, que Dieu te garde, ô terre des légendes,
Toi que chantaient jadis ces poétiques bandes
De fiers caballeros, de brillants troubadours;
Ne redisaient-ils pas, sublime confiance,
Ces mots si généreux : honneur, amour, vaillance!
En agitant vers toi leurs toques de velours?

L'Europe, en cet instant, regarde les Espagnes;
On demande quel cri traverse ces montagnes,
Et quel souffle brûlant ride ce ciel d'azur?
La paix devrait fleurir au soleil des Castilles,
Comme le doux jasmin, comme les jeunes filles,
Ces fleurs d'Andalousie à l'éclat vif et pur!

Mlle Adèle SOUCHIER.

Digitized by Google

# SI J'ÉTAIS POÈTE !

A MONSIEUR PAUL SAINT-OLIVE

Réponse à son sonnet.

Je voudrais aujourd'hui savoir faire un sonnet ;
Mais, où trouver, hélas ! des rimes bien choisies,
Des hémistiches purs, un tour concis et net,
Pour répondre à vos vers aux douces fantaisies ?

Le grand maître Boileau qui très-bien s'y connaît,
Nous trace des leçons que j'ai presque saisies.
Adieu saules pleureurs, aux longues poésies ;
Aujourd'hui, laissez-moi, vous n'êtes plus mon fait.

En deux tercets divins, je voudrais pouvoir dire
Comment vos vers, Monsieur, font rêver ou sourire....
Brise de mon pays viens donc à mon secours!

Des poètes aimés gravissent ma montagne,
Il en est un surtout que la Muse accompagne....
Ils chantent et leur voix ramène les beaux jours.

Aglaée GARDAZ.

La Côte-Saint-André, 15 novembre 1869.

Digitized by Google

# LES BEAUX-ARTS A LYON

SUITE (1).

## CHAPITRE II.

### SEIZIÈME SIÈCLE.

Aperçu général. — Architecture religieuse et architecture civile. — Philibert Delorme; Henriet. — Architecture militaire. — Sculpture. — Menuiserie. — Serrurerie. — Céramique : Griffo, Julien Gambyn. — Horlogerie : Vallier, Noytolon. — — Orfévrerie : Jérôme Henri, Jean de Saint-Priest, Jean de la Barre. — Peinture : travaux confiés par le consulat à différents peintres, Jean de Paris, Salomon Bernard, Nicolas Durand, Jean Perrissin, Jean Maignan. — Les arts du dessin en dehors de la vie officielle : la peinture représentée par Jean Perréal et François Stella ; la gravure par Salomon Bernard, Sambin, Cruche, Woeiriot; la peinture des portraits par Corneille. — Résumé.

Ainsi préparé, l'esprit lyonnais accueillit facilement la réforme qui vint de l'Italie au seizième siècle et qui ramena les arts vers l'étude de l'antiquité. Plusieurs causes la favorisèrent d'ailleurs en même temps qu'elles donnèrent une grande impulsion aux beaux-arts à Lyon.

Les entrées solennelles, durant la première moitié du seizième siècle, se multiplient, et les rois de France font de longs et fréquents séjours à Lyon (2) ; de là un envahissement des mœurs et des habitudes de la cour dans la civilisation lyonnaise qui perd son caractère individuel, et ce

(1) Voir les précédentes livraisons.

(2) Louis XII et Anne de Bretagne sont à Lyon en 1499-1503-1507-1509, et François Ier en 1515-1536-1541. etc.

Digitized by Google

qui est vrai pour l'histoire générale des arts, des sciences et des lettres en France, devient vrai également pour l'histoire locale des arts, des sciences et des lettres à Lyon. Louis XII, le petit-fils de la brillante Valentine de Milan et du magnifique duc d'Orléans, Anne de Bretagne, la belle reine duchesse, le cardinal d'Amboise, le Mécène rival des Médicis, François 1er, Henri II, Catherine de Médicis, tels sont les noms que les beaux-arts lyonnais ont à inscrire parmi leurs protecteurs. Or, il est inutile de rappeler quelles ont été les tendances artistiques tout à fait italiennes de ces princes; mais nous ferons remarquer que ces tendances, tandis qu'elles créaient pour le nord de la France un état nouveau, se trouvaient en harmonie avec les dispositions générales des esprits à Lyon.

Un élan merveilleux des lettres et des sciences qui donna à la littérature lyonnaise une place éclatante dans le grand mouvement de la littérature française vient, à Lyon comme dans le nord de la France, aider la rénovation que tentent les rois de France épris du spectacle de l'Italie.

Auprès de Marot (1) et de Rabelais (2) prennent place Pernette du Guillet, Louise Labbé et Maurice Sève, comme représentants de la poésie; Delechamp, le savant commentateur de Pline, l'antiquaire Du Choul (3), le bibliophile Grolier (4), le célèbre imprimeur Sébastien Gry-

(1) Il donne à Lyon, en 1538, la première édition de ses poésies.

(2) Ses œuvres furent imprimées à Lyon par François Juste et Etienne Dolet.

(3) Auteur de plusieurs traités sur les anciens Romains, traités qui furent traduits dans plusieurs langues.

(4) Les amateurs de livres apprécient hautement les débris épars de la bibliothèque de cet aimable savant. Comme exemple de prix obtenus citons le catalogue publié en janvier 1866 des livres du prince Radziwill, n° 717 : « *Marci Hieronymi Vidæ*, etc. — Exemplaire de Jean Grolier, reliure à riches compartiments, ayant sur l'un des plats le titre

Digitized by Google

phe, sont à la tête des philosophes, des archéologues, des savants que l'histoire lyonnaise énumère avec bonheur (1). Galanterie, politesse, urbanité et recherche de langage, amour du luxe et de la représentation, engouement pour la mythologie et l'antiquité, érudition, vie expansive et sensuelle, voilà les besoins auxquels les arts, qui s'inspirent toujours des mœurs et de la littérature, ont à satisfaire. Il n'est plus question de traduire la foi qui au XIIIe siècle débordait des âmes et le spiritualisme qui envahissait le monde moral : mythes voluptueux de Rome païenne, séductions charmantes de l'art grec, formes enchanteresses, sirènes et faunes, postures lascives, venez satisfaire le sensualisme, le besoin de jouir et l'égoïsme de cette société du seizième siècle !

Remarquons-le, en effet, ce qui a d'abord été admiré et imité c'est l'ornementation italienne empruntée aux mosaïques et aux fresques des antiques édifices romains, c'est la peinture décorative mise en vogue par Raphael, ce sont les œuvres créées à Florence pour le luxe des riches. Quelques esprits d'élite pouvaient seuls comprendre le combat sérieux et noble de la renaissance italienne : — il manquait aux architectes et aux sculpteurs lyonnais de voir les types de l'antiquité et de les étudier au point de vue du dessin, de la forme et des lignes ; il manquait aux artistes

de l'ouvrage, le nom de Grolier, et sur l'autre la devise : *Portio mea Domine sit in terra viventium*. A l'intérieur, le titre du volume, ceux des six livres de cet ouvrage, ainsi que les majuscules sonts peints en or. L'exemplaire a depuis Grolier appartenu à J. de Thou qui a inscrit son nom en tête et à la fin, et fait apposer son chiffre en or sur le dos du volume originairement dépourvu d'ornements. » Volume vendu près de 1500 francs.

(1) Voir les documents complets et intéressants réunis par M. Monfalcon pour faire le tableau de la civilisation à Lyon au seizième siècle, *Histoire monumentale de la ville de Lyon*, tome II.

Digitized by Google

lyonnais une éducation artistique pour comprendre comment l'étude de l'antiquité jointe à l'étude de la nature conduisait à cette perfection de dessin, à ce sentiment de la grandeur et de la beauté idéale que Léonard de Vinci, Michel Ange et Raphael imposaient à l'admiration de leurs contemporains. D'ailleurs l'Italie ne se lassait pas de construire des églises et des palais que venait animer un monde de statues et de vastes décorations monumentales : quoi de semblable dans Lyon, où le luxe se développa, mais n'atteignit même pas les proportions qu'il avait chez les rois et les riches seigneurs de la cour? Parmi les artistes lyonnais du seizième siècle, si Perréal et Philibert Delorme font exception et deviennent les deux plus importantes figures du tableau des beaux-arts lyonnais au seizième siècle, c'est par ce qu'ils ont vu l'Italie et parce qu'ils ont reçu des rois de France aide et protection.

Toutefois les arts, considérés dans leur ensemble, conservent comme précédemment un niveau très-honorable. Plus heureux que dans le quinzième siècle, nous avons quelques noms pour les personnifier à Lyon : Philibert Delorme et Henriet dans l'architecture, Perréal et Corneille dans la peinture, Salomon Bernard dans la gravure ; ajoutons Maignan et Perrissin qui se disent peintres et architectes.

Terminer les édifices qui datent de la période ogivale semble être le seul soin de l'architecture religieuse qui ne crée aucune église nouvelle (1). L'architecture civile, sans prendre un développement comparable à celui qui éblouit dans les châteaux de la renaissance au nord et au

(1) Il faudrait, pour être exact, citer l'église des Minimes qui date de la seconde moitié du seizième siècle, mais elle est aujourd'hui méconnaissable, et aucun document n'a conservé la description de l'église primitivement construite par les religieux.

Digitized by Google

centre de la France, fournit quelques constructions à citer.

La sculpture, complètement séparée de l'architecture, se met à la disposition de l'industrie, et se fait ornemaniste : les tailleurs d'images sont uniquement occupés de satisfaire au luxe et de chercher de gracieuses combinaisons, de spirituelles fantaisies dans le travail de la pierre, du bois et des métaux, or, argent, bronze ou fer.

La peinture, en dehors des exigences étrangères à l'art auxquelles elle doit, comme dans le quinzième siècle, satisfaire, se renferme dans les miniatures sur vélin, dans les modèles de tapisseries, les vitraux et surtout les portraits (1) : la forme vraie et vivante reproduite avec une exactitude et une patience consciencieuses, telle est sa préoccupation.

La gravure sur bois se montre savante et originale dans les planches dont elle décore les chefs-d'œuvre de la typographie ; et déjà, par la beauté de ses productions, elle annonce qu'elle deviendra une source d'illustration pour Lyon.

Ce tableau aurait pu être plus brillant, si les dévastations de 1562 et les réactions de 1572, les guerres civiles, enfin les pestes fréquentes n'avaient arrêté l'essor des beaux-arts et maintenu si longtemps notre ville dans la désolation et le deuil durant la seconde moitié du seizième siècle. Ajoutons que les malheurs publics paralysèrent les efforts que faisait d'autre part l'administration communale pour aider au développement des arts. C'est en effet justice de rappeler cette protection : les commandes de tra-

(1) Le portrait était devenu une passion au seizième siècle : le goût en était général.

Digitized by Google

vaux ont été plus fréquentes (1) ; les secours ont été libéralement accordés à certaines industries qui confinent aux arts (2) ; les entrées solennelles ont eu un luxe de mise en scène qui alla *crescendo* (3).

Quelle grosse affaire qu'une entrée solennelle de Roi ! L'amour-propre des conseillers se mettait en jeu : il fallait chaque fois faire plus beau et toujours faire du nouveau. Le poète auquel devait être confié le libretto, les deux peintres les plus renommés, les maîtres maçons et les maîtres charpentiers jurés étaient convoqués à l'hôtel de ville ; on discutait, on s'ingéniait à inventer, puis on arrêtait le programme dont l'exécution était confiée aux peintres (4). C'était donc un brevet de haute capacité et un succès de bon aloi que d'être chargé de la direction des *inventions*, *ystoires*, *joyeusetez* pour les entrées solennelles : nous devrons en recueillir avec soin les témoignages dans les archives de Lyon. Malheureusement les œuvres exécutées ont été éphémères, et les récits officiels qui seuls en conservent le souvenir ne permettent pas d'en distinguer le

(1) Nous aurons occasion d'en citer bon nombre en parlant de l'orfévrerie,

(2) En 1511, subvention de cent livres accordée à Matthieu de Carel pour soutenir la fabrique des verres de cristallin qu'il avait établie à Lyon. — Voir *Archives de Lyon*, BB. 28.

(3) Le consulat fit faire des récits officiels des principales entrées solennelles. Ils ont été recueillis et réunis dans un volume publié en 1752, *Relation des entrées solennelles dans la ville de Lyon de nos rois, reines, princes, princesses*, etc. — A la bibliothèque de la ville sont deux manuscrits, catalogués par M. Delandine sous les nos 846-847, qui contiennent des récits plus détaillés de ces entrées solennelles.

(4) En Italie Léonard de Vinci et Jules Romain sont cités pour leur réussite dans la direction de semblables travaux ; à Paris c'est le Primatice, qui, avec le Rosso, prépara la réception de Charles-Quint, lors de sa visite à François Ier ; etc.

Digitized by Google

mérite artistique : nées le matin elles devaient mourir le soir. Leur disparition ne nous étonne pas ; mais plaignons-nous de ce que le temps n'a épargné qu'un bien petit nombre des autres productions, de ces productions où l'artiste met son âme et son talent, et hâtons-nous de constater encore l'existence de celles qui survivent.

Sous le règne de Louis XII, l'architecture religieuse produisait en même temps des œuvres de style ogival et des œuvres de style renaissance. Les chapelles latérales de Saint-Jean, de Saint-Paul, de Saint-Nizier sont les types de la première manière : quelque dévoyé que fût alors l'art ogival, il avait été pendant trop longtemps l'heureux traducteur de la pensée religieuse en France pour qu'on l'expulsât brusquement. Les premières apparitions de la renaissance, qui leur étaient contemporaines, n'ont pas eu la bonne fortune d'appartenir à des monuments qui aient survécu : elles étaient dans les églises que les familles italiennes établies à Lyon avaient adoptées, que leur munificence s'était plu à décorer intérieurement. Ainsi il faut citer la chapelle des Pazzi dans l'église des Célestins, les chapelles des Orlandini, des Caponi, des Gadagne dans l'église des Jacobins (1), la chapelle des Bonvisi de Luques dans l'église de l'Observance : ces églises ont disparu et, avec elles, ces souvenirs. Cependant un débris de la chapelle des Gadagne a été miraculeusement conservé jusqu'à nos jours; c'est un arc en plein cintre reposant sur deux pilastres que surmonte un entablement à ressaut (2). On le voit rue de Sully n° 8, appliqué contre la façade de la maison ; les tresses sculptées sur la face des pi-

(1) Voir Monfalcon, — *Histoire monumentale*, V. p.133. — Clapasson, *Description de la ville de Lyon*, p. 38.

(2) Martin, *Recherches sur l'architecture*, etc., p. 11. Voir pour la description de la chapelle, *Lyon ancien et moderne*, 11, p. 367.

Digitized by Google

lastres, les ornements des chapiteaux et ceux des tailloirs sont des réminiscences incontestables de l'art antique.

L'église de l'Observance n'est plus, mais, il y a quelques années à peine, le touriste pouvait encore examiner le curieux mélange du style ogival de l'église élevée par Charles VIII, à la fin du quinzième siècle, et du style de renaissance de la chapelle des Bonvisi dans les ruines pittoresques qui étaient au pied de la montée de l'Observance.

Des constructions religieuses du seizième siècle le portail de Saint-Nizier demeure seul intact. Nous ne saurions trop répéter, à son sujet, combien il est déplorable que les architectes chargés de restaurer ou de terminer les monuments religieux ne conservent pas toujours le cachet original de ces monuments, et ne craignent pas de rompre l'harmonie du vaisseau en brisant volontairement l'unité de style. Philibert Delorme revenait, il est vrai, d'Italie lorsqu'il fut, en 1536, chargé de faire ce portail ; il était parti fort jeune pour Rome, et là il s'était enthousiasmé des monuments gréco-romains qu'il ne se lassait pas de mesurer ; il avait lu et médité les écrits de Vitruve et d'Alberti ; il avait assisté à la rénovation de l'architecture opérée à Rome par les grands artistes du commencement du seizième siècle : il lui était difficile, reconnaissons-le, de résister à la tentation de montrer, à cette première occasion, les connaissances qu'il avait acquises. Le portail de Saint-Nizier avec son cul-de-four orné de caissons sculptés, ses colonnes et ses pilastres d'ordre dorique, son entablement denticulaire et les niches dans les entrecolonnements, est une étude magistrale quoique un peu lourde d'aspect (1). Dans cette rémi-

(1) Philibert Delorme ne l'acheva pas, et fut appelé à Paris par le cardinal du Bellay. (Voir Pernetti, *Les Lyonnais dignes de mémoire*, 1, p. 379.) Il ne faut donc pas le rendre responsable des fautes qui viennent sans doute d'une exécution inintelligente.

Digitized by Google

niscence de l'architecture gréco-romaine, combien nous félicitons l'artiste d'avoir évité l'écueil où étaient tombés tant d'architectes italiens, le mélange des souvenirs mythologiques et même des indécences du paganisme avec les principes austères du christianisme !

Le sentiment des convenances et cette sobriété de bon goût, Philibert Delorme les conserva dans les constructions civiles. On sait que l'architecture civile a été la principale occupation de l'éminent artiste lyonnais, et c'est sur ce terrain qu'il faut le suivre pour bien apprécier son talent. Il y apporta un judicieux emploi des matériaux, le respect pour les traditions du pays, la connaissance des besoins de son temps : il demeura français tout en employant des éléments étrangers à notre sol. Par là, il contribua au succès du style de la renaissance, s'appliquant à satisfaire au désir de lumière, d'air, de commodité, que chacun exprimait (1). Parmi les travaux que Philibert Delorme exécuta en 1536, durant son court séjour à Lyon, il en est un qui justifie cette remarque, nous voulons parler de la galerie qui a été construite dans la cour de la maison appartenant au sieur Builloud, gouverneur de Bretagne, sise rue Juiverie, 8, et qui avait pour but de joindre deux ailes de la maison en les rendant indépendantes. Afin de ménager et la porte qui ouvrait sur la cour et un puits qui existait dans cette cour au coin de la maison, Delorme dut suspendre sa galerie à l'aide de trompes ; ces deux trompes sont depuis longtemps citées pour leur exécution hardie, et l'ar-

(1) C'est en appropriant les modèles antiques aux convenances modernes et apportant un goût excellent dans cette application des formes et des ornements d'un style oublié, que Palladio a popularisé l'architecture grecque. Son succès fut immense : maisons et palais ne se construisirent que d'après ses dessins. — Voir Quatremère de Quincy, *Vies des architectes*, II. p. 1.



Digitized by Google

tiste s'en faisait gloire : « J'en ai, dit-il en parlant des trompes (1), ordonné et conduit il y a longtemps deux autres à Lyon beaucoup plus difficiles et d'assez grande saillie, vu le petit lieu où elles sont et aussi que l'une est biaise rampante, soubaissée et ronde par le devant ; l'autre estant à l'angle opposite fut faite en sa pleine montée, ronde par le devant et de grande saillie. Sur chacune des dites trompes furent érigés des cabinets accompagnés d'une galerie d'une trompe à l'autre, le tout estant suspendu en l'air afin de servir pour aller d'un corps d'hôtel à l'autre et accommoder les cabinets pour les chambres. Laquelle chose rend ces deux logis fort aisés et commodes (2) qui autrement étaient très-mal à propos et fort incommodes pour n'y pouvoir rien construire à cause de la cour qui était étroite et longue. » Outre ces deux trompes, Philibert Delorme trouvait heureux l'emploi qu'il avait fait des deux ordres ionique et dorique dans la décoration extérieure de la même galerie (3) ; c'était peut-être le premier essai que l'on faisait en France du mélange des ordres, à l'imitation de l'architecture italienne, et c'est à ce titre sans doute que l'architecte l'a appelé sa création. Au reste, Philibert Delorme montre la même faiblesse d'amour-propre lorsqu'il donne comme inventées par lui et nomme colonnes fran-

(1) *Traité d'architecture*, livre IV, chap. 2.

(2) Cette préoccupation du confortable se traduit par les moyens de rendre les pièces indépendantes, d'empêcher les cheminées de fumer, de placer convenablement les fenêtres, les portes, les cheminées, etc. — Voir Philibert Delorme, *Traité d'architecture*, liv. III, VIII, et IX.

(3) Pour tout ce qui a rapport à l'appréciation des œuvres de Philibert Delorme, on lira avec intérêt l'éloge de cet architecte, par M. Flachéron, éloge mis au concours par l'Académie de Lyon, en 1814 : le mémoire de M. Flachéron fut couronné.

Digitized by Google

çaises les colonnes divisées par des tambours ornés qu'il a employées à Villers-Cotterets (1) et au château des Tuileries : il oublie que cette ornementation, qui avait pour but de dissimuler les commissures dans les colonnes composées de cinq ou six morceaux au lieu d'être faites toutes d'une pièce, était déjà usitée chez les anciens ; et on lui rappellerait volontiers ce qu'il dit lui-même (2) : « Les architectes anciens ont été fort curieux de chercher diverses sortes d'ornements tant pour gaieté de leur gentil esprit, qu'aussi quelquefois pour certaine nécessité. »

Un titre plus sérieux et inconstestable au nom d'inventeur est acquis à Philibert Delorme : nous voulons parler de la méthode de charpente qui porte son nom « et qui consiste à substituer aux formes de charpente ordinaire et aux clavrons qui en font les divisions, des courbes formées de deux planches de bois quelconque, longues de 3 ou 4 pieds, larges d'environ un pied, épaisses d'un pouce, et qu'on assemble en coupe et en liaison, suivant l'espèce de la courbe, soit en ogive, soit en plein cintre, soit en ceintre surbaissé (3). » Deux livres, publiés après la mort du roi Henri II (4), ont été consacrés par Philibert Delorme à l'exposition « de ses nouvelles inventions pour bien bastir et à petits frais », à l'indication des nombreuses applications que peut trouver la méthode nouvelle, et des « pro-

(1) *Traité d'architecture*, liv, VII, chap. 13.

(2) Liv V, ch. 20.

(3) Quatremère de Quincy, *Histoire de la vie et des ouvrages des plus célèbres architectes*, II, p. 39. — Voir aussi Viollet-Le-Duc, *Dictionnaire d'architecture*, III, p. 58, au mot *charpente*.

(4) En tête du livre X, on lit en effet : « Philibert Delorme, lyonnais, architecte, conseiller et aumônier ordinaire de feu roi Henri, et abbé de Saint-Eloy-lès-Noyons. » On voit que nous avons eu entre les mains l'édition des œuvres de P. Delorme parue au 17e siècle et dans laquelle on avait réuni en onze livres les deux écrits.

Digitized by Google

fits, épargnes et commodités qu'elle offre. » Nous ne résistons pas au plaisir de citer notre artiste, lorsque, après avoir fait l'éloge de son invention, il revient avec une grâce charmante aux sentiments de modestie et de respectueuse admiration pour l'antiquité : « Ce que je dis non pour reprendre nos anciens, qui sont dignes de toute louange pour avoir fait des choses incroyables et incompréhensibles aux hommes, voire plus grandes et trop plus admirables que notre présente invention, mais plutôt pour montrer que le temps, qui découvre toutes choses, nous apporte de jour en jour nouvelles cognoissances et inventions, non-seulement en architecture mais aussi en tous arts et sciences. Car comme le proverbe dit : *postremi dies sapientissimi*, les derniers jours sont les plus sages ; c'est-à-dire plus on vit plus on apprend. Ce que je cognois en moi qui de jour en jour expérimente et excogite nouvelles inventions m'étant employé et ordonné dès ma première jeunesse à toujours chercher les plus doctes en géométrie et autres sciences requises à l'architecture qui fussent en Europe ; et visitant les excellentes antiquités, et d'icelles prenant extraits mesures et proportions pour l'illustration de l'architecture. En quoy, par la grâce de Dieu, j'ai tant bien procédé et prospéré que j'ai ordonné et ai fait construire temples, châteaux, palais et maisons par vrai art d'architecture en divers lieux tant pour rois, princes, cardinaux qu'autres, voire dès l'âge de quinze ans, auquel temps je commençai avoir charge et commander tous les jours à plus de 300 hommes (1). »

E. Pariset.

(1) *Traité d'architecture*, livre X, chap. 26.

(*A continuer*).

Digitized by Google

# LE PRÉSIDENT FAVRE

# VAUGELAS ET LEUR FAMILLE

D'APRÈS LES DOCUMENTS AUTHENTIQUES.

Meximieux, situé au point de jonction des routes actuelles (1) de Bourg et de Genève à Lyon, faisait, avant 1790, partie de la province de Bresse, divisée en trois subdivisions (2), la Bresse proprement dite (haute et basse Bresse), le Bugey et pays de Gex, laquelle, primitivement fut de la province d'Autun, puis de la Pre-

(1) L'ancienne route romaine de *Condate* (Lyon) à Geneva (Genève) et Vesontio (Besançon) devait suivre à peu près la même direction : elle longeait le Rhône près de Neyron, passait à Miribel et Montluel où elle se divisait en deux branches, l'une traversait l'Ain à Chasey, tandisque l'autre allait de Montluel à Villars pour se diriger de là vers Besançon. — V. Auguste Bernard, Description du pays des Ségusiaves. Paris, Dumoulin, 1858, p. 158. — Cette route, d'après la Table de Peutinger rectifiée, contenait vingt et une lieues gauloises.

(2) Mémoire du duché de Bourgogne, des pays de Bresse, Gex et Bugey, par M. Fervand, intendant de Bourgogne, 1698. — Il nous semble qu'au lieu de la province d'Autun (Eduens), la Bresse dépendait du pays des Ségusiaves : les Eduens n'avaient qu'un lambeau de territoire sur la rive gauche de la Saône : seulement les Ségusiaves étaient clients des Eduens : « Imperant Heduis atque eorum clientibus Segusiavis... » — César, de Bello gallico, lib. VII cap. LXXV.

Digitized by Google

mière Lyonnaise et enfin du royaume de Bourgogne au v^e siècle.

La fondation de cette ville date des temps les plus anciens, si l'on en croit une tradition qu'une des tours de l'ancien château était de construction romaine : nous réservons, pour une étude spéciale et plus complète, l'histoire de Meximieux dont les archevêques de Lyon s'occupaient dès le XI^e siècle, soit pour y construire une *villa*, soit pour enrichir son antique église de Saint-Apollinaire.

Humbert I^er, élu en 1065 archevêque de Lyon, est le fondateur d'une maison épiscopale défendue par des tours, sur la colline de Meximieux : son testament, rapporté dans l'obituaire de l'église de Lyon (1), ne laisse aucun doute à cet égard : « Humbertus, Lugdunensis archi-« episcopus, qui monetam sancto Stephano recuperavit « et consuetudinem hujus villæ (ad) medietatem, et vil-« lam de Maximiaco et domum episcopalem cum turribus « ædificavit. »

Gauceran ou Josserand, archevêque de Lyon en 1107, fit un legs à Saint-Apollinaire en ces termes : « In re-« demptione terrarum Sancti Apollinaris de Maximiaco « dedit quadragintos octo solidos..... »

Nous ne poursuivrons pas plus loin, quant à présent, cet historique ; les citations que nous venons de faire suffisent pour prouver que le château de Meximieux était pour les prélats à Lyon un séjour de prédilection pendant le belle saison : il est demeuré entre leurs mains jusqu'en 1308.

(1) Obituarum ecclesiæ Lugdunensis, publié par M. C. Guigue, Lyon, Scheuring, 1867, p. 45. — En 1183, l'église de Meximieux dépendait de l'abbaye de l'Ile-Barbe : bulle du pape Lucius III. Elle fut érigée en collégiale en juin 1515, par Léon X.

Digitized by Google

Il ne reste aujourd'hui que de faibles restes de cette grandeur passée : une belle habitation moderne a remplacé l'antique villa des archevêques, mais la vieille chapelle a été rasée. La famille de Blonay a dû enlever les corps de ceux de ses membres qui avaient cru trouver, dans ce lieu sacré de paix et de prière, un asile assuré de repos et de tranquillité perpétuels.

Meximieux n'a point d'industrie particulière, point de commerce : elle n'a joué, que nous sachions, aucun rôle important dans notre histoire générale; quoi qu'il en soit, ses archives domestiques sont curieuses et une monographie rapide de cette ville offrira, nous l'espérons, quelque intérêt.

Mais elle revendique l'honneur d'avoir vu naître dans ses murs un homme illustre, un de ceux qui ont le plus contribué à purifier la langue, l'un des membres fondateurs de l'Académie française.

Les biographes de Vaugelas étaient unanimes à le faire naître à Bourg-en-Bresse, alors aux ducs de Savoie :

Voilà que M. Victor de Saint-Genis, dans une intéressante *Histoire de Savoie* (1), très-récemment éditée, écrit :

« Les Savoyens ont fait grand bruit autour du nom de Vaugelas; parmi leurs illustrations, c'est une de celles dont ils se font honneur le plus volontiers. Il faut noter, pour être exact, que Vaugelas ne doit à la Savoie que *sa naissance*. » Et en note il ajoute : « Fils du président Favre, *Vaugelas naquit à Chambéry* en 1585 et mourut en 1650. »

(1) V. de Saint-Genis, Histoire de Savoie. Chambéry, Bonne, Conte-Grand et C^e^, 1869, 3 vol.

Digitized by Google

Quoique cette histoire soit dressée sur les *documents originaux*, l'auteur a été mal servi en cette circonstance : c'est pour réfuter cette erreur que nous avons tenté cet essai sur la famille des Favre.

Un savant modeste, un chercheur infatigable, l'estimable curé Blanchon (1), auquel nous devons communication des nombreux documents existants aux archives municipales de Meximieux, a eu, avant nous, l'heureuse fortune de découvrir dans les registres paroissiaux que nous avons nous-mêmes fouillés, l'acte de baptême qui suit et dont un fac-simile (photographié par nous-même) est reproduit dans la planche qui accompagne notre travail :

« *1585, janvier.* »

« *Le 6 dud. moys a esté baptizé noble Claude fils de respectable Anthoyne Faure juge mage de Bresse et damoyselle Benoiste Faure sa femme Et a esté parrein hon. Claude Faure et marreyne damoyselle Bonne vefve feu noble Philibert Faure et a esté baptizé par moy soubs.* »

« *Estion.* »

En présence de cette pièce, dont l'authenticité ne saurait être discutée, aucun doute n'est possible : Claude Favre de Vaugelas, cet homme au parler si pur, est né à Meximieux le 5 janvier 1585.

Ce nom de Favre est au reste de Meximieux, où la famille de ce nom est de toute ancienneté mentionnée. Diverses localités consacrent cette appellation comme

(1) Nous sommes heureux de pouvoir lui adresser publiquement nos remerciements pour le désintéressement avec lequel il a bien voulu nous communiquer les nombreux renseignements par lui a recueillis sur l'histoire locale, qu'il a, depuis longtemps, fort approfondie.

Digitized by Google

LE PRÉSIDENT FAVRE

# VAUGELAS

*& leur famille*

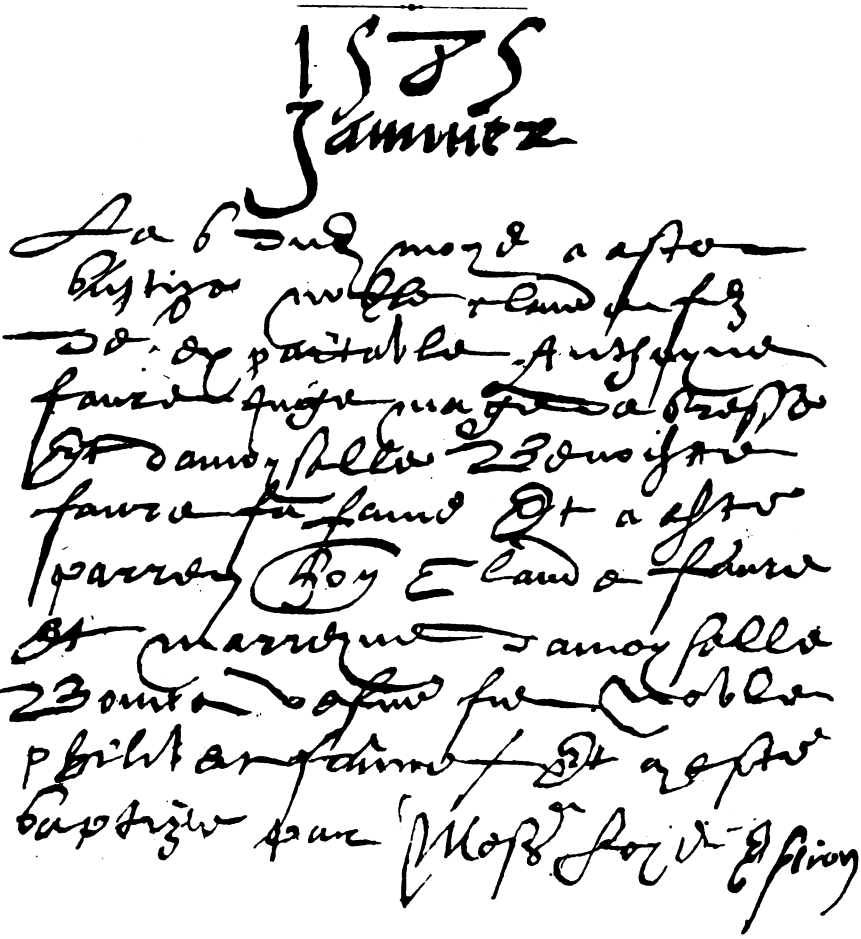

FAC-SIMILE PHOTOGRAPHIQUE

*de l'acte baptistaire de Claude FAVRE, seigneur de VAUGELAS, né à Meximieux, le 5 janvier 1585.*

d'après les registres paroissiaux de Meximieux

photographiés par E. Révérend du Mesnil.

Digitized by Google

Digitized by Google

étant du pays : depuis la rue du Séminaire jusque près la place Vaugelas, le territoire au midi de la route de Lyon à Genève s'appelle Le Favre, celui du nord s'appelle clos Favre : plusieurs vignes sont dites Jean Favre, et un terrain au hameau de Chavagneux s'appelle clos Favre.

Le nom s'est, il est vrai, écrit diversement Faure, Favre ou Fabre, quelquefois Fabure, du latin *Faber* (1) : il est résulté de la similitude de l'*u* avec l'ancien *v* une confusion inévitable pour les généalogistes : mais cette confusion sera facilement éclaircie à l'aide des documents authentiques que nous produirons au cours de cette notice. Le nom de Favre étant celui le plus généralement adopté par l'usage, qui l'a consacré pour Vaugelas, c'est celui que nous suivrons constamment.

Il n'est point douteux pour nous que la famille Favre, qu'on rencontre à Meximieux dès le milieu du XII^e siècle, ne soit originaire de cette ville où ses commencements furent humbles et obscurs : les diverses branches qui, en Savoie, en Dauphiné et en Dombes, ont joui des priviléges de noblesse, remontent à cette même souche primitive que nous allons tout d'abord rapporter :

## LES FAVRE DE MEXIMIEUX.

Les archives du Rhône (2) contiennent, pour les années 1209 et 1220, deux titres originaux qui sont la répartition faite entre les chanoines des revenus de l'église

(1) De Coston, Origine, étymologie et signification des noms propres. Paris, Aubry, 1867, p. 286.

(2) Arm. Aaron, vol. I^er, pièce n° 4. — Ces titres sont reproduits par M. Guigue, dans son Obituaire (816 à 1144 après J.-C.) de l'Eglise de Lyon.

Digitized by Google

métropolitaine de Lyon : on y trouve avec les noms d'Uldric de Meximieux, de P. d'Ambronay, etc., un *Johanni Fabro*, Jean Favre, pour *viginti solidi*.

Ce Favre était bien évidemment de cette famille de Meximieux : les archevêques de Lyon y possédaient une villa; en mai 1220 Renaud de Forez attribue à Arod, sacristain, et à Arnaud, chamarier, les revenus de Briendas et de Meximieux : « Aroudo, sacriste et Arnaudo, « camerario, Briendas et Maximiacum. »

Cette indication devient plus qu'une simple présomption lorsqu'on rencontre dans le testament de Josserand (1118), que nous avons déjà cité, cette autre libéralité : « In redemptione quoque terrarum, quas Durannus Faber tenebat, dedit cxx solidos. »

Ces documents ne peuvent être infailliblement contrôlès quant à la descendance des Favre : nous les donnons néanmoins comme renseignements concluants, d'autant plus que l'existence de ces Favre va être, dès le milieu du XIVe siècle, authentiquement affirmée par les titres originaux existants aux archives municipales de Meximieux.

Nous trouvons (1) Etienne, Jean-François, Jean et Pierre Favre (les trois derniers probablement enfants du premier), vivants en 1380 en cette ville, où ils produisirent au terrier rédigé en faveur d'Antoine de Chalamont, seigneur de Meximieux, à la mort de Guillaume, son père à qui, cette possession avait été inféodée depuis 1368.

Etienne Favre faisait partie des cinq conseillers élus, le 3 juin 1407, par les bourgeois de Meximieux, réunis devant la chapelle de St-Apollinaire : acte passé devant André Pignat, notaire ; parmi les habitants étants devant

(1) Notes de M. Blanchon.

Digitized by Google

la chapelle de Saint-Apollinaire, qui concoururent à cette élection, se trouve Jean Favre.

En 1409, le même Etienne Favre fut témoin de la charte par laquelle Humbert de Maréchal, seigneur de Meximieux, permit aux habitants de cette ville la chasse des bêtes, à l'exception des perdrix, des lapins et des lièvres : « Item quod unusquisque possit venari pro libito « suæ voluntatis ad fora, excepta et reservata venatione « perdricum et coniculorum. »

Cet acte est passé devant la porte d'entrée de la ville, à Bouvens (Bouvagne), par les notaires André Pinat et Jean Guigon, présences de nobles Humbert Dupont, Jacques Raveyriat, Jean Donnat, de bonne mémoire, *bonæ memoriæ*, damoiseaux du dit seigneur, « domini genitoris nostri domicellis et *Stephano Fabri*, « Petro de Ruptà, Anthonio Lamberty, Johanne Chasey « et pluribus aliis testibus vocatis ad promissa et rogatis. « Die septima mensis novembris anno domini millesimo « quatercentesimo nono, ita est..... »

En 1420 Jean Favre était syndic et en 1422 procureur de la commune : en cette qualité, il jura d'observer et de faire observer les franchises (1) de la ville : acte reçu Benoit Prost, notaire public, le dernier juin de ladite année 1422.

François et Claude Favre habitaient, en 1445, suivant titres de l'époque, le lieu *des Forges*, d'où il n'est pas impossible que le nom soit venu à la famille, *Faber* se traduisant en français *forgeron*.

Gaspard Favre était notaire à Meximieux, suivant lettres données le 22 septembre 1445 par Humbert Vo-

(1) Accordées par Guichard VIII de Beaujeu, au mois de décembre 1309.

Digitized by Google

lueti, lieutenant de Jacques de la Baume, bailli de Bresse, pour obtenir copie d'un acte de champéage fait en 1325 entre Guichard de Beaujeu et les habitants.

Louis Favre était, en 1456, curé de Meximieux.

La filiation s'établit régulièrement depuis :

I. Humbert Favre, probablement son frère, châtelain de Pérouges.

A cette époque survint un événement mémorable dans les annales de l'antique cité, sur lequel nous insisterons quelque peu, car il fait le plus grand honneur au dévouement et à l'énergie du châtelain de Pérouges, Humbert Favre.

Le jeudi 27 août 1468, suivant un ancien Mémorial trouvé aux archives de Dijon (1), il reçut de messire de la Cueille, seigneur du Bourg Saint-Christophe, commandant de la ville de Bourg pour le comte de Savoie, d'avoir à faire bon guet et bonne garde nuit et jour, et de faire provision *de pudre pour le trait des pierres.*

Le dimanche, 30 du même mois, on fit crier le retrait pour toutes les châtellenies (c'est-à-dire l'ordre de faire rentrer tous les vassaux dans les maisons fortes et les châteaux pour les protéger de l'ennemi).

Le vendredi, 4 septembre, est élu pour la défense de la place de Péroges, Philippe ou Philiber de Moyria (2).

(1) Dufay, Mémorial de l'invasion de la Bresse et de la Dombes par les Dauphinois en 1468 et 1469, — publié dans le *Journal de l'Ain* du 1er février 1864.

(2) Ce Philippe de Moyria était fils de Guillaume de Moyria, chevalier, seigneur de Chatillon-de-Corneille, et d'Anthoinette de Bronna.— Voir la généalogie de cette famille dans l'Histoire de Bresse et Bugey, par Guichenon. Lyon, du Creux, 1650, p. 187.

Digitized by Google

Le vendredi, 9 du même mois, le sieur Robin de Pérouges, neveu d'Humbert Favre, arrive à Bourg porteur d'une commission délivrée par le seigneur de Bresse. L'impôt demandé par le châtelain de Pérouges est autorisé et on le prélèvera même sur les hommes d'église.

Le document, auquel nous empruntons ces détails, reste muet jusqu'en août 1469, époque à laquelle les hostilités menacent de reprendre une nouvelle vigueur ; on a vécu jusque là dans la crainte et l'inquiétude, mais il n'y a pas eu acte d'hostilité.

Ce jour-là, dimanche 7 août 1469, on envoie à Bourg, devant M. le gouverneur, Guionet Favre.

Le lundi 11 août est nommé à Pérouges comme capitaine, Antoine Langloys.

Le vendredi 9 septembre, Gaspard Favre, le seigneur de *Maillat* et Louis de Moyria, viennent solliciter le conseil du gouverneur de fournir des hommes de trait et de feu dans les places où ils commandent, vu l'insuffisance de la garnison ; ils rapportent les bruits qui circulent sur la prochaine invasion des Français : selon eux, on ne peut attendre davantage, ce que Dieu ne veuille !...

Samedi, 10 septembre. — Les nouvelles deviennent chaque jour plus alarmantes ; on charge un homme de confiance, noble Philibert de Moyria, commandant du château de Pérouges, l'un des plus près de Lyon, de chevaucher hors du pays pour s'assurer des dispositions de l'ennemi.

Le vendredi 16 septembre, on apprend que les gens du roi de France ont passé la Saône à la nuit et que les Bourbonnais courent dans le pays de Bresse, brûlant et saccageant tout.

Digitized by Google

Il n'y avait plus à en douter : la guerre était déclarée ouvertement. En effet, le lendemain 17 septembre 1469, par ordre du roi de France, Louis XI, Jean, bâtard d'Armagnac, comte de Comminges, gouverneur du Dauphiné, entrait en Bresse à la tête d'une armée de 2,000 hommes (1). Il s'empara du bourg de Sathonay où les atrocités les plus horribles furent commises par ses soldats.

Le *Mémorial*, tenu par Jacquel Badel, rapporte ainsi la prise de Sathonay, à laquelle assistait de loin le commandant du château de Pérouges, chargé de chevaucher en reconnaissance des faits et gestes de l'ennnemi :

Dimanche, 20. — Noble Philibert de Moyria s'est présenté au Conseil, vers les dix heures du matin, venant prendre des informations certaines sur la marche de l'ennemi. Il raconte que les gens d'armes du roi, passant par la porte de la Lanterne à Lyon, pour se jeter sur la Bresse, donnèrent l'assaut au château de Sathonay, il y a trois jonrs.

» Et durant l'assault vint, en grande haste, ung religieux de Lyon, qui dit à haulte voix : Olà, messieurs ! Olà ! cette place est mienne, car elle est à mon frère, de présent mort, et estre dites ces paroles, cessa l'assaut et ouït : Vive le Roi ! et sonner les cloches. Et depuis ne vit, ne ouït mot, et, pour ce, pense que la place fust rendue ou prinse.

« Interrogé où il étoit quand il vit et ouït ces choses,

(1) Voir dans M. de La Teysonnière, Recherches historiques sur le département de l'Ain, Bourg, Martin-Bottier, 1844, 5e vol., le récit de cette incursion qui ne dura que cinq semaines et fut marquée presque partout par la ruine et le pillage. Les hostilités cessèrent par un traité signé entre Louis XI et le duc de Bourgogne, le 14 octobre 1469, traité dans lequel furent compris le comte de Bresse et ses frères.

Digitized by Google

dit que au-dessus de la place, à deux traicts d'arbalète ou environ ; et de là voit les gens darmes.

« Interrogé combien ils sont en nombre ? dit qu'il ne peut le savoir par raison des analées et montées qui sont là tout autour, bien sait-il qu'ils sont grand nombre de gens d'armes tant de pié que d'acheval. »

Loyes et le Bourg Saint-Christophe furent pris et saccagés : Meximieux se rendit et eut moins à souffrir. Mais il n'en fut pas de même du château de Gourdans, dans la commune de Saint-Jean-de-Niost, qui fut détruit de fond en comble.

Pérouges se crut plus forte : l'énergie et l'activité d'Humbert Favre, son châtelain, et du capitaine Langlois, amenèrent une résistance héroïque. La ville était solidement défendue par une enceinte murée garnie de grosses tours crénelées, dont l'une, au dire de Guichenon, avait été bâtie par les Romains à qui elle servait de fanal avec les autres tours qui étaient construites le long du Rhône, depuis Quirieu jusqu'à Montluel.

Les Pérogiens firent, pour se défendre, des travaux extraordinaires à leurs fortifications ; ils démolirent une église dédiée à saint Georges, qui était hors de la ville, et employèrent les matériaux à réparer les tours et les murs de leur cité.

Battus et repoussés, les Dauphinois se retirèrent humiliés.

Dans un ancien missel qui, avant 1790, se trouvait dans les archives de la sacristie de Pérouges, le souvenir de la belle résistance (1) des habitants était célébré par cette glorieuse mention :

(1) Philippe de Savoie, comte de Bresse, à qui Pérouges avait été inféodé dès 1460, accorda aux habitants, en récompense de leur courageuse résistance aux attaques qu'ils avaient eu à soutenir de la part

Digitized by Google

« Perogiæ Perogiarum ! Villa imprenabilis ! Coqui-
« nati Delphinati voluerunt prehendere illam et non
« potuerunt. Attamen emportaverunt portas, gonos
« cum serris et degringolaverunt cum illis.

« Diabolus emportet illos ! »

Les Perogiens avaient, à l'intérieur, muré leurs portes : les Dauphinois, pour faire croire à une victoire, emportèrent tout ce qui était demeuré en dehors. Pérouges, comme un éclatant démenti à la forfanterie dauphinoise, conserve, à titre de trophée, à la porte principale du côté de l'ouest, un vanteau resté dissimulé dans la maçonnerie des nouvelles portes de pierre (1).

Répétons avec l'auteur de la patriotique citation latine que nous venons de rapporter : « Perogiæ Perogiarum ! Villa imprenabilis ! » et, en manière de conclusion, comme pour célébrer l'héroïsme d'Humbert Favre : « Diabolus emportet illos coquinatos ! »

Cet Humbert Favre, que sa qualité de châtelain a fait désigner *noble* (2) dans les anciens terriers, eut, selon toutes les probabilités, les enfants qui suivent :

1° Louis Favre, notaire à Meximieux, 1470, qui continue ;

de leurs ennemis, l'exemption pendant vingt ans des droits de fouages, subsides, péages, gabelles et pontonnages, à charge, dit M. de La Teysonnière, d'employer une valeur équivalente à reconstruire l'église de Saint-Georges et à réparer leurs fortifications.

(1) Puisque l'auteur de la citation latine avoue que les Dauphinois emportèrent les portes de la ville, leurs gonds et leurs serrures, il est probable qu'elles avaient été toutes murées et que les vantaux des portes étaient restés en dehors des murs. — La Teysonnière, loc. cit.

(2) A ce titre il devait porter les armoiries pleines suivantes : d'argent à trois têtes de maures de sable tortillées d'argent, qui peuvent bien être celles existant à la voûte de la chapelle, à gauche du

Digitized by Google

2° Etienne Favre, consyndic de Meximieux avec Joachim de la Cua, lesquels comparurent, le 19 janvier 1503, devant noble Alexandre du Puis, *de Puteo*, châtelain de Gordans, qui consentit acte authentique pour reconnaître les habitants de cette ville exempts de payes, péages, leydes, tributs et autres charges dans le mandement de Gordans : le mandement de Gordans ressortissait alors de Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie, comtesse de Villars et de Beaugé, dame du pays de Bresse et de Gordans ;

3° André Favre, curé de Meximieux en 1479. Un ancien titre, aux archives de la Mairie, porte qu'il était en même temps curé de Bourg en Bresse, de Pérouges, de Charnoz et doyen de Château-Gaillard.

Le 8e juin de l'année 1500 (1), messire André Favre, curé de Meximieux, par acte reçu Etienne Trolliet, notaire à Pérouges, permit en son nom et au nom de ses successeurs à la cure de Meximieux, à égrège personne Joachim de la Cua, notaire et bourgeois dudit Meximieux, de bâtir en l'honneur de la bienheureuse et vierge Marie, une chapelle en l'église de Saint-Apollinaire, petite-fille, *filiola*, de l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste, et d'y être inhumé lui, sa femme, ses enfants et leurs descendants. Le tout eut lieu en la maison dudit André Favre, présence de messire Louis Favre, curé de Pérouges, à qui il avait

chœur de l'église de Meximieux : comme elles ont été effacées en partie pendant la Révolution, nous ne pouvons formuler ici qu'une simple hypothèse.

(1) Notes de M. Blanchon.



Digitized by Google

résigné cette cure, de noble Claude Adrillas, châtelain de Meximieux, de Claude Regnaud, de Jean de la Cua, de Claude de la Cua et de Claude Favre, ces trois derniers notaires.

Depuis plusieurs années, André Favre, curé de Meximieux, avait, par rapport à la jouissance de la cure de Bourg, de grands démêlés avec Arzimin Charvet, qui se portait aussi curé de Bourg, comme subrogé aux droits de Guillaume Minel, prêtre du diocèse de Verceil. Ce procès fut porté en Cour de Rome. Depuis 1492, Jean de Loriol (1), chanoine de Genève et de Vienne, protonotaire apostolique, abbé de Saint-Pons, évêque de Nice, était prieur commendataire de l'église de Brou : il fit bâtir dans l'église de Notre-Dame-de-Bourg le *Sancta Sanctorum*. Voyant que la jouissance de la cure de Bourg était un sujet de dispute, il promit au pape Jules II d'achever, à ses dépens, l'édifice qu'il avait entrepris dans l'église de Notre-Dame, si le prieuré de Brou et la cure étaient unis à ladite église : une bulle, datée à Rome des ides de mars 1505, le lui accorda (2). De ce moment, André Favre cessa de s'intituler curé de Bourg : il mourut en 1509.

E. Révérend du Mesnil.

(1) La Teysonnière, t. v. p. 91.

(2) Guichenon a inséré, p. 75 des Preuves de son Histoire de Bresse et de Bugey, cette bulle où ces discussions sont longuement expliquées.

(*A continuer*)

Digitized by Google

LES

# VIEUX CHATEAUX DU LYONNAIS [1]

## Chapitre V. — Notice analytique de la charte de Chatillon-d'Azergues (2).

Le fait capital du XII^e et du XIII^e siècles c'est la révolution communale dont les fruits immédiats furent les chartes de commune. Le mouvement commença par la vie urbaine et descendit lentement dans les classes agricoles. L'initiative courageuse des habitants des villes enhardit les paysans, les serfs ou mainmortables ; ils osèrent demander leur affranchissement. La désertion des tenanciers, la crainte et l'intérêt amenèrent les seigneurs à transiger sur leurs droits. Ces transactions arrachées par la force, acquises à prix d'argent ou dictées par l'équité, purement verbales dans le principe, devinrent des actes authentiques et solennels. Ce sont ces monuments, longtemps dédaignés, mais sur lesquels des historiens éminents ont attiré l'attention, qui renferment les germes de la liberté moderne. Ils forment les premières pages de l'histoire de notre civilisation. De ces documents les uns contiennent les concessions les plus larges et même des droits politiques, ce sont les chartes de commune ; les autres concèdent soit l'affranchissement simple, soit certains priviléges ou certaines exemptions au profit de tel ou tel bourg, de tel ou tel village, sans constitution en communauté, on les nomme

(1) V. la *Revue du Lyonnais*, 2^e série. Tome XXIX, p. 52 et suiv.

(2) Voir le texte dans les pièces justificatives.

Digitized by Google

chartes de franchises. Leurs formules variées, la nature diverse des promesses et des réformes qu'elles renferment, les rendent très-difficiles à classer. Parmi ces premières assises des libertés nationales il en est qui donnent les détails les plus curieux sur les assemblées, les impôts, les droits de justice, les amendes et les usages singuliers, qui offrent le tableau réaliste des mœurs féodales, qui dévoilent tous les mystères de la vie seigneuriale et rurale; d'autres, trop laconiques, affirment simplement la franchise et les exemptions accordées à un groupe de population. Ils intéressent donc à divers degrés l'historien et l'archéologue, auxquels ils font connaître l'état précaire de la classe agricole et démontrent les efforts persistants des paysans pour adoucir leur situation misérable et se régénérer par la liberté. L'histoire des classes laborieuses, de l'état des terres et de la condition des personnes au moyen-âge forme de nos jours un sujet d'études profondes et suivies. En cherchant d'où nous venons, peut-être verrons-nous où nous allons. Plusieurs érudits ont réuni et livré à la publicité des recueils de chartes de communes et de franchises groupées par province ou par ancienne circonscription féodale. Excellent système qui permet d'étudier à fond l'ensemble de ces documents dans le cadre primitif où ils ont été placés et avec leur propre couleur locale. Comme on n'a point encore retrouvé les lettres d'affranchissement des fiefs de la province du Lyonnais, ce bon exemple n'a pu être suivi. Il a fallu se borner à l'étude particulière des franchises données au bourg de Châtillon d'Azergues, sans en tirer aucune conclusion générale, que pourraient détruire les découvertes ultérieures.

Cette charte d'un intérêt secondaire mais réel, a été trouvée au milieu d'un volume des insinuations du greffe de la sénéchaussée royale (archives judiciaires de la Cour de Lyon) et comme perdue entre des actes sans intérêt (1).

(1) Anciennes arch. de la Cour de Lyon; vol. 113 des insinuations, folio 641 et suiv.

Digitized by Google

En 1597, les habitants de Châtillon adressèrent une requête au sénéchal de Lyon pour l'insinuation ou enregistrement d'un vieux parchemin qu'ils avaient sorti d'un coffre placé dans leur église ; ils désiraient obvier à sa perte et pouvoir au besoin en tirer des expéditions. Des exigences seigneuriales bien tardives et inopportunes motivèrent sans doute cette précaution. Le sénéchal approuva la requête, et le texte du parchemin fut reproduit avec soin et intelligence sur les registre du greffe. Cette copie judiciaire fait foi comme l'original dont la perte est probable. Il est des titres qui doivent sortir de l'oubli pour éclairer l'histoire ; on a placé parmi eux ce vieux jalon de la civilisation lyonnaise.

Le mouvement communal du Lyonnais remonte à la fin du XII^e siècle. C'est à Lyon, l'antique municipe, que les idées révolutionnaires prirent naissance, ou mieux, renaquirent de leurs cendres comme le phénix fabuleux. Les historiens ont accumulé les preuves irrécusables de la persistance dans cette ville des traditions municipales romaines. D'abord triomphante, la commune de Lyon fut dissoute (1208). Mais les citoyens demeurèrent fermes et résolus, ils poursuivirent leur généreuse entreprise. Après un siècle de résistance héroïque, ils reconstituèrent cette commune, objet d'une si grande et admirable constance, et sous la protection royale ils obtinrent du seigneur archevêque son approbation et sa reconnaissance (1320) (1). Ces luttes acharnées eurent du retentissement dans la province et produisirent parmi les habitants des campagnes une aspiration libérale bientôt suivie de désertions des mainmortables du côté de la grande ville en mouvement, ou de ligues déterminées à arracher par la force et la violence ce qu'elles n'obtiendraient pas des négociations

(1) Voy. dans *Lyon ancien et moderne*, tome 2^e, le meilleur résumé de l'histoire municipale de Lyon, publié par M. Morin sous ce titre modeste : l'*Hôtel de Ville*.

Digitized by Google

pacifiques. D'autres centres de liberté exercèrent leur puissante influence et leur attraction invincible sur les vassaux. Les villes et bourgs des provinces voisines, Miribel (1253), Baugé (1250), Montbrison (1223), Saint-Rambert (1224), Crozet (1236), Saint-Germain-Laval (1248), Villerez (1253) (1), avaient obtenu leurs chartes de bourgeoisie. La réaction contre l'arbitraire et les abus du régime féodal se montrait de tous les côtés. Une rébellion en entraînait plusieurs; une concession enfantait d'autres concessions. Placés entre des villes d'où rayonnaient les vives lueurs de la liberté, les habitants du Lyonnais durent réclamer leur affranchissement et en négocier les conditions. En quelques lieux l'initiative vint des maîtres du sol qui pour prévenir des luttes sanglantes, pour empêcher leurs vassaux de déserter ou pour suivre l'impulsion des idées nouvelles, s'empressèrent de proposer des réformes. Une fois en mouvement, la civilisation renverse tous les obstacles.

La charte de Châtillon-d'Azergues naquit pendant la grande tourmente lyonnaise, quelques années avant les derniers combats où les citoyens de Lyon conquirent des droits que nous avons laissés perdre. La constitution définitive de la communauté de Villefranche par le sire de Beaujeu (novembre 1260), cinq mois avant la rédaction du document récemment découvert, hâta sans doute la mise en liberté des hommes de Châtillon. Le voisinage de l'heureuse ville beaujolaise dut exercer une influence décisive sur les résolutions des vassaux et les dispositions du seigneur de ce bourg féodal; il rendit les premières plus hardies et les secondes plus conformes aux exigences du temps. Cependant la charte ne démontre pas l'influence de

(1) Guichenon : Histoire de la Bresse et de Bugey. La Mure : Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez, tom. 3e. (Cette dernière publication, faite par M. de Chantelauze, a obtenu de l'Institut l'un des prix de la fondation Gobert.)

Digitized by Google

ce voisinage, que l'on peut rationnellement supposer. Les dispositions apparemment bienveillantes du seigneur y sont seules mentionnées. Les conjectures les plus opposées peuvent être tirées de la réserve du rédacteur de la charte où l'on ne voit ni révolte, ni discussion. Quel que fût le mobile de l'épuration libérale de Châtillon d'Azergues, l'heure de la délivrance définitive de la moitié de ses habitants sonna le 1er avril de l'année 1260, avant Pâques (1261. N. S.) C'est Etienne d'Oingt, damoiseau, seigneur de la moitié du fief de Châtillon, qui donna aux hommes mouvants (*homines moventes*) de son domaine la charte de franchises dont l'analyse succincte va suivre. La seigneurie de Châtillon s'étendait sur le château, le bourg et les paroisses de Saint-Jean et de Saint-Barthélemy de Châtillon, de Sainte-Valburge, de Chessy, du Breuil, de Saint-Germain, de Sarsay, de Dorieux, de Coleymieux, de Belmont et de Charnay. Toutes les limites de ce fief à bannière, dont il est impossible d'évaluer l'importance, marquées soigneusement sur l'acte, se relèveraient difficilement dans la topographie actuelle de la riante et fraîche vallée de l'Azergue (1).

Etienne d'Oingt ne fait pas de préambule hypocrite, il entre en matière carrément, sans embages, et son texte est exempt de l'ennuyeuse prolixité des formules qui commençait à envahir tous les instruments. Il dit que lui et les siens pouvant retirer des avantages certains d'une concession qui accroîtrait la puissance du château et serait utile à ses hommes, après avoir pris conseil de ses amis et délibéré mûrement, il veut affranchir (*manumittere*), donner et laisser une perpétuelle liberté à ses hommes. Il les acquitte à perpétuité : 1° De la taille complainte (*taillia complainta « quæ vis et vocis complainte apud nos,»* dit Ducange), impôt personnel et mobilier; 2° Des exactions et extorsions (*exactiones et extorsiones*) ; 3° Des cor-

(1) Voir le chapitre Ier.

Digitized by Google

vées, journées et reconnaissances (*corvatæ*, *jornales et recognitiones*) que le seigneur exigeait lorsqu'il y avait donation entre vifs et legs du père ou de la mère à leurs enfants, ou de l'enfant à ses parents, et dans les cas de succession *ab intestato*; c'est l'impôt sur les donations et les successions payé en obligations personnelles ; 4° Des reconnaissances usitées à la mutation du seigneur ; 5° Du ban d'août ou banvin, droit exclusif du seigneur de vendre son vin pendant le mois d'août; 6° Du péage pour chaque charge de vin, ou droit de circulation du vin. Il déclare en outre que les hommes de son domaine pourront céder leurs biens immeubles à qui ils voudront, sauf le servis *ad usagium Villefranchæ*. L'usage de Villefranche est ainsi formulé dans la charte de cette ville : « Quicunque tenet « pedam integram debet ex eâ duodecim denarios de ser- « vicio; peda integra est de quatuor teysis in fronte. » C'est-à-dire que chaque façade de quatre toises payait douze deniers. On reconnaît là l'origine de l'impôt des portes et fenêtres. Le seigneur s'engage pour lui et ses héritiers, à ne point retenir ni faire retenir les biens mis en vente dans l'étendue de son domaine, pourvu que les contractants comparaissent devant lui et que l'acheteur reçoive l'investiture et paye les droits de laods et ventes, ou impôt de mutation, qui, suivant la coutume, étaient employés à la reconstruction du château et du bourg, à l'exception du donjon (*salvo donjone*). Etienne d'Oingt réserve expressément les chevauchées (*chalvagatas*) ou service militaire à l'extérieur. Il s'oblige à observer fidèlement et à perpétuité toutes les clauses de la charte; il en fait le serment sur les Evangiles, et dans le cas où lui ou l'un de ses successeurs y contreviendrait, il place la seigneurie sous la juridiction de l'official de Lyon qui pourra excommunier le parjure et mettre sa terre en interdit. Vaines formules, car on abusait déjà des serments les plus sacrés et les peines spirituelles si souvent fulminées en faveur des intérêts temporels commençaient à perdre

Digitized by Google

leur efficacité. Etienne d'Oingt et son frère Guichard, l'un auteur et l'autre témoin de ces promesses, y attachèrent leurs sceaux, et maître Girard, le redoutable official, y apposa la bulle de plomb de l'officialité, non pour clore la charte mais pour lui donner la force de leur témoignage et en quelque sorte la rendre exécutoire.

Ces franchises démontrent que la condition des hommes de Châtillon se trouvait relativement meilleure que celle des sujets des autres fiefs. En effet, ils jouissaient, avant les exemptions susdites, d'une certaine liberté qui les plaçait au-dessus des serfs proprement dits; on ne les désigne point par les termes humiliants : *Servi*, *homines manus mortuæ*, *tailliabiles*, mais par ce mot simple : *homines*; ils avaient encore le droit de disposer, dans une certaine mesure, de leurs biens meubles et immeubles et celui de tester et de faire des donations. Ces droits, aujourd'hui naturels, n'étaient point reconnus dans tous les fiefs. Deux cents ans plus tard, ils furent les objets de concessions exceptionnelles. En voici un exemple : Guillaume de Varey, damoiseau, seigneur d'Avauges, affranchit par testament tous les gens de main-morte de son fief et leur permit de disposer de leurs biens meubles (21 novembre 1443) (1). On trouve souvent cette clause dans les testaments des seigneurs féodaux au xv^e siècle. On trouve aussi antérieurement et postérieurement une foule de concessions particulières et d'immunités locales, surtout en faveur des fiefs tenus par les corps ecclésiastiques (2).

La charte de Châtillon ne fait aucune mention de certains droits de mariage, de prélibation, de cuissage, etc., que l'on suppose à tort avoir été exigés en nature ou en argent par tous les seigneurs. On a pris deux ou trois exceptions pour la généralité. Rien n'indique l'existence de ces droits honteux dans la province du Lyonnais, et les habitants du

(1) Arch. du Rhône : collet. des testaments provenant de l'officialité.

(2) Guigue : Obituarium Lugd. ecclesiæ : introduction, page xxiv.

Digitized by Google

vieux bourg baronial ne paraissent pas avoir été soumis à des charges bizarres, à des redevances joyeuses ou ridicules.

Malgré l'adoucissement relatif de leur état, les hommes de Châtillon durent s'estimer heureux d'acquérir définitivement l'exemption des impôts les plus arbitraires qui, il faut bien le dire, ne constituaient pas toujours des profits pour les seigneurs qui remplissaient des devoirs de protection, de secours, d'alimentation et de justice vis-à-vis de leurs sujets. Les véritables fléaux de ce temps étaient les guerres intestines et leur désolant cortége de dévastation et de ruines, la désespérante incertitude et la discrétion seigneuriale. Le nombre et la quotité des impôts, alors illusoires pour la plupart, et très-réels aujourd'hui, pesaient moins sur la classe agricole que l'arbitraire des maîtres du sol. Et encore cet arbitraire se trouvait-il tempéré par l'intérêt bien entendu des seigneurs qui leur commandait rationnellement de ne pas presser, violenter et ruiner leurs vassaux. Quoi qu'il en soit de cette grave question rétrospectivement humanitaire, les hommes de Châtillon achetèrent leurs franchises à beaux deniers comptants. Il fallait bien une compensation au seigneur, qui se contenta de la somme de 300 livres viennoises et en donna quittance.

La charte est muette quant aux droits de justice, aux amendes et aux mesures, mentionnés ailleurs, par exemple dans la lettre de privilége, en langue vulgaire, de Saint-Bonnet-le-Château, avec des détails fort curieux (1).

Etienne d'Oingt possédait-il tout ou partie de la juridiction haute et basse de Châtillon? On sait que ce droit important, distinct du fief, pouvait être démembré et partagé pourvu que la justice fût rendue par un seul juge dans toute l'étendue du mandement. Aucune induction ne peut

(1) L'original de cette charte est aux archives de la Loire; le texte a été publié par M. de Chantelauze dans le 3e vol. de l'Histoire des Ducs de Bourbon et des Comtes de Forez.

Digitized by Google

être tirée du silence de la charte relativement à la possession des droits judiciaires.

En octroyant, disons mieux, en vendant les franchises aux hommes de son domaine, Etienne d'Oingt suivit-il l'exemple de son collègue en seigneurie? Rien n'indique l'affranchissement de l'autre moitié du fief. L'inégalité des charges, la différence des conditions entre les habitants d'un même lieu furent très fréquentes au moyen-âge, époque de disparates étranges et d'anomalies choquantes, ou qui nous semblent telles. Les archéologues futurs les jugeront peut-être plus rationnelles que l'égalité absolue vers laquelle nous sommes entraînés. L'autre co-seigneur se hâta-t-il d'effacer par un généreux octroi ou une fructueuse vente cette disparité dangereuse pour sa sûreté et son domaine? On voudrait pouvoir résoudre cette question. Toutefois, à la fin du XVI^e siècle, les habitants de Châtillon s'administraient eux-mêmes. Dans leur requête au sénéchal de Lyon pour l'insinuation de la charte de 1260, il est dit : « Supplient humblement les cosses (consuls) « manans et habitants... » (1). C'est probablement en 1474, année où Roffec III^e du nom, seigneur de Balzac, réunit dans ses mains toute la seigneurie de Châtillon, que cette administration consulaire fut instituée et que les anciennes franchises d'une partie des habitants furent mises en commun. Mais l'importance du bourg s'était amoindrie et la vieille forteresse féodale ne présentait déjà plus qu'un simulacre de puissance et des souvenirs chevaleresques.

Ce travail analytique doit s'arrêter à ce point ; son étendue ne sera pas estimée trop grande si l'on considère que tout ce qui touche aux origines de la liberté française est d'un intérêt public.

(1) Voir aux pièces justificatives le texte de la requête à la suite de la charte.

Digitized by Google

# PIÈCES JUSTIFICATIVES.

## N° 1.

### LIBERTÉ ET FRANCHISE DES HABITANTS DE CHATILLON D'AZERGUES FAITE PAR LE SEIGNEUR DUDIT LIEU (1).

In nomine domini Jesu Christi anno domini M° CC° LX° primo mense aprili Ego Stephanus de Yconio domicellus dominus castellionis de Azergo pro medietate notum facio universis presentes literas inspecturis quod Ego dictum castrum et burgum in quantum ad dominum meum spectant et homines meos morantes et moraturos et habentes et habituros domum seu domos ibi et in parrochiis sancti Johannis sancti Bartholomei de Castillione sanctæ Walburgis de Chaysseu de Brolio de sancto Germano de Sarsay de Duobus rivis de Coloymeu de Bellomonte et de Charnay et infra terminos inferius annotatos cum omnibus tenementis eorumdem quæ habent et habituri sunt ibi et in dictis parrochiis et infra terminos infra scriptos volens manuomittere donare tradere et concedere perpetuæ libertati considerata in hoc utilitate mea et meorum et commodo evidenti inspecta etiam utilitate exaltatione et augmentatione dicti castri et hominum meorum habito super hoc diligenti tractatu cum amicis meis et deliberatione provida in omnibus et per omnia circumspecta nullo errore lapsus ab aliquo adhoc inductus neque circonventus sed ex certa sciencia de consilio dictorum amicorum meorum ob causas prædictas dictum castrum et burgum de castellione quatenus ad me pertinent et homines meos universos et singulos et heredes eorum morantes et de cetero moraturos et habentes et habituros domum seu domos ibi et in dictis parrochiis et infra terminos qui sequuntur cum universis tenementis quæ tenent et de cetero tenebunt a me et heredibus meis in locis et parrochiis prædictis et infra dictos terminos videlicet a dicta villa de Castellione usque ad querium de Charnay et ab illo querceu usque ad trivium de Mercurens et ab illo trivio usque en Azergo prout tendit via de Croses en Azergo et ab illo loco usque ad rupem dictum clusel et ab illo rupe usque a les Places et de les Places usque ad

(1) Anciennes archives judiciaires de la Cour; Registre des insinuations du greffe de la Sénéchaussée, vol. 113, folio CXLI et suiv. Le texte ayant été transcrit en 1597 d'après l'original par un homme entendu doit être exact; il a été fidèlement reproduit sur cette transcription. L'intitulé appartient au premier copiste.

Digitized by Google

trivium de Lays et ab illo trivio usque ad quercum supradictum manumitto trado dono et concedo franchisiæ et perpetuæ libertati sub conventionibus infra scriptis videlicet quod ego pro me et heredibus et successoribus meis quos ad hæc observanda in perpetuum obligo specialiter et expresse quitto et remitto dictis hominibus meis universis et singulis in dictis locis morantibus et de cætero moraturis et eorum heredibus in perpetuum omnem tailliam complaintam exactiones et extorsiones universas et singulas corvatas jornales recognitiones quæ solebant levari quando pater vel mater donabat seu legabat aliquam possessionem in vita et in morte liberis suis vel liberi patri vel matri suæ vel hinc inde fiebant successiones ab intestato et recognitiones quas consueverant præstare tenementarii in mutatione domini et bannum meum de Augusto et denarios qui debebantur de pedagio mense Augusti et per totum annum pro asinata vini quitto in perpetuum et remitto dictos vero homines vel aliquem ex ipsis ego et heredes mei non poterimus nec debebimus de cætero capere nec redemptionem seu aliquid aliud petere vel extorquere ab eis per nos vel per alium nisi tantunmodo pro delicto Possessiones vero suas poterunt quandocumque voluerint tradere et concedere cuilibet ad super servicia me etiam inconsulto ad usagium Villafranchæ et sciendum quod terras domos vineas nemora prata et alias possessiones ad dominum meum spectantes sitas in dictis locis quando venales fuerunt expositæ Ego et heredes mei ad manum nostram non poterimus nec debebimus per nos vel per alium emere nec retinere vel facere retineri sed licebit cuilibet eas vendere cuicumque voluerunt ita tamen quod coram me et heredibus meis compareant contrahentes ut per me vel heredes meos investiatur emptor et satisfaciat mihi vel heredibus meis de laudibus et venditionibus inde contingentibus ut fieri in talibus consueverint pro castro vero et burgo de Castellione reficiendo facient expensas homines et me sequentur in chalvagatas ut fieri consueverint salvo donjone pro quo reparando nihil debent prestare verum si contingat me vel heredes meos aliquid acquirere infra dictos terminos ex emptione seu donatione aut permutatione vel alia qualibet de causa contigerit aliquem acquirere vellansgium aliquod de prædictis sic acquisitis tam emptor quam tenementum erunt in libertate et franchisia ante dicta hanc autem libertatem et franchisiam quictationem et omnia prædicta et singula pro me et heredibus ac successoribus meis universis et singulis quos ad hæc servanda in perpetuum obligo promitto per juramentum super sancta dei evangilia præstitum firmiter et inviolabiliter observare et contra per me vel per alium facto vel verbo in judicio vel extra aliquatenus non venire nec consentire alicui volenti contrari et nihil in contrarium per me vel per alium

Digitized by Google

ullatenus attentari Et si forte quod absit ego vel heredes mei contra dictam libertatem et franchisiam aliquo tempore veneremus seu aliquid in contrarium faceremus me et heredes et successores meos et totam terram meam et terram ipsorum hæredum et successorum meorum suppono expresse juridictioni et potestati officialis curiæ lugduni ordinarii mei itaquod si infra mensem post requisitionem passi injuriam seu violentiam vel ejus mandati non satisfaceremus.

Ego vel heredes mei eidem passo injuriam seu violentiam vel iis in quibus ego vel heredes seu successores mei universales et singulares contra veniremus dictus officialis lugduni qui pro tempore esset extime ad requisitionem illius passi injuriam seu violentiam seu ad requisitionem dictorum hominum meorum vel procuratorum seu procuratoris ipsorum me et heredes ac successores meos unica tamen monitione premissa ex parte dicti officialis contra me vel dictos heredes et successores meos super emendatione seu satisfactione facienda de his in quibus ego vel dicti heredes aut successores mei contra veneremus posset excommunicare et totam terram meam et dictorum heredum ac successorum meorum sub districto ponere interdicto et ipsas sentencias observare et facere firmiter et publice observari usque ad satisfactionem condignam ejus in quo ego vel heres seu heredes mei prædictas offenderemus pactiones super quo promitto per stipulationem et per juramentum super sancta dei evangellia præstitum pro me et heredibus meis quos etiam in hoc onero credere juramento passi damnum seu aliquam læsionem dum tamen habeat duos sequaces qui cum juramento asserant se credere idem esse verum illa constitutione sacro approbante concilio nonobstante dicti vero homines pro dicta libertate et franchisia dederunt mihi et solverunt trecentas libras viennenses in denariis numeratis de quibus me teneo propagato renuncians in hoc facto ex certa sciencia et sub præstito juramento actioni et exceptioni non numeratæ et non habitæ pecune doli et in factum et omni alii exceptioni ac omni læsioni deceptioni gravamini deffensioni et omnibus indulgentii gratiis et privilegiis impetratis et impetrandis et omni auxilio et beneffício juris canonici et civilis scripto et non scripto seu consuetudinario promulgato et promulgando quæ vel quod mihi vel heredibus meis ad venendum contra dictam libertatem vel aliquid de prædictis posset competere modo aliquo vel prodesse et juridicenti generalem renunciationem nonobesse confitens quod dicti homines contractum istum ex parte sua vestierunt plene et nec super his possit aliqua dubietas in posterum suboriri presentibus literis sigillum meum appono in robur et testimonium perpetuæ veritatis rogo in super verum venerabilem magistrum Girardum

Digitized by Google

officialem lugdunensem ut bullam domini Lugduni electi et Guichardum dominum de Yconio fratrem meum ut sigillum suum præsentibus apponant ad majoris vinculum firmitatis et in robur et testimonium omnium præmissorum nos vero magister Girardus officialis curiæ Lugduni et ego dictus Guichardus dominus de Yconio laudam rattifficans et acceptans per juramentum dictam franchisiam et libertatem et omnia prædicta et singula ad preces et requisitionem dicti Stephani de Yconio præsentibus literis nos dictus officialis bullam venerabilis in Cristo patris ac domini Philippi dei gratia primæ Lugdunensi ecclesiæ electi et ego dictus Guichardus sigillum meum duximus apponenda en robur et testimonium omnium prædictorum Datum et actum anno prædicto et dicto mense ante pascha.

Non signe neantmoins scelle de deux seaulx l'ung d'iceulx de plomb d'ung couste duquel il y a l'effigie de saint Etienne et aux coustes *a* et *m* renversez (1) et de l'autre couste sont escriptes ces paroles Philipus primæ Lug. ecle. electus attache a deux bouts de soye l'une rouge et l'autre jaulne, et l'autres seau est de cire verte fort dure avec un lacz de soye verte a cordon ledit seau rompu en un coin representant ung homme arme a cheval tenant une espee nue a la main et a l'entour sont escript certains mots qui ne se peulvent lire a cause de l'antiquite du seau (2).

Insinue et enregistre le susdit contract au cent treizieme volume dez insinuations de la senechaussee de Lyon ce requerant Me Mathieu Doyrieu procureur pour les Cosses manant et habitans de Chastillon d'Azergues pour leur servir et valloir et ez leurs respectiuement en temps et lieu ce que de raison et ce suivant l'ordonnance mise au bas de la requeste par eulx presentee cejourd'hui respondue et signee par mons. Me Pierre Austrein conseiller du roy et lieutenant particulier en la senechaussee et siege presidial de Lyon cy apres enregistre dont le dict Doyrieu a requis acte que luy a este octroye ce septieme jour du moys de novembre mil Ve quatre vingt dix-sept (3).

Ensuit la teneur de la dicte requeste.

A Messieurs les Seneschal et gens tenens le siege presidial de Lyon supplient humblement les Cosses manans et habitans de Chastillon d'Azergues disant que par l'inventaire que a este faict des meubles et autres

(1) *Alpha* et *Omega*; L'Oméga ressemble en effet à la lettre *m* onciale renversée.

(2) C'est la description malheureusement incomplète de l'état matériel du titre original qui n'avait plus que deux sceaux, celui de l'officialité sous l'archiépiscopat de Philippe de Savoie et celui de l'un des sires d'Oingt.

(2) Cet article et le suivant ont été écrits par le commis-greffier.

Digitized by Google

choses que se sont trouvez au coffre de la luminaire de l'esglise de Saint-Barthelemy parroisse dudit Chastillon s'est trouvé l'expedition d'ung contract jadis passe par sieur Estienne d'Yoing seigneur dudict Chastillon au proffit des habitans de la dicte parroisse en date du premier avril mil deux cens soixante deument scelle contenant remise et liberation de plusieurs droicts seigneuriaulx deubs audit seigneur lequel contract ils creignent que par injure ou laps de temps ne se vienne a perdre ou esgarer sans qu'ils eussent moyen d'en recouvrer autre expéditition quant ils en auroient besoing a quoy ils desireroyent obvier ce considere vous plaise ordonner que ledict contract cy attache sera enregistre au greffe de vostre court et enjoinct au greffier d'icelle de ce faire ladicte expédition neantmoins leur estre renduc pour s'en servir en temps et lieu et en deffault d'icelle avoir recours auxdicts registres en cas de besoing et forez bien Doyrieu.

Soit faict ce septieme novembre mil cinq cent quatre-vingt-dix-sept Austrein.

## N° 2.

### AVEU ET DÉNOMBREMENT DE LA SEIGNEURIE DE CHATILLON.

(4 Mars 1758).

Paul Durand, écuyer, conseiller, Sécrétaire du Roi, maison couronne de France, seigneur de Châtillon d'Azergues, reconnait tenir à foi et hommage du Roi la terre et seigneurie de Châtillon d'Azergues (1) les fiefs et rentes nobles de Sandars, Bayères, Biers, Ladhuy, Mallatrait et Dorieux, situés dans la justice haute, moyenne et basse dudit Châtillon, son château, pourpris et domaine dudit Bayères ; les rentes nobles en cens et servis portant lods et milods dudit Châtillon, Bayères, Sandars, Ladhuy, Malatrait, Dorieux, Marcigny, la Reynière, Courbeville, Nuelles, Damancieux,

(1) Paul Durand avait acquis sa fortune dans le commerce. Nous le voyons, en effet, figurer, comme maître des métiers, pour les veloutiers, dans le syndicat de 1746. Il fut aussi l'un des recteurs de l'Hôtel-Dieu de 1749 à 1751. Il dut sa noblesse à son office de secrétaire du Roi, dont il était pourvu en 1753, quand il fit l'acquisition de Châtillon (Syndicat de 1746. — Dagier. *Histoire du Grand-Hôtel-Dieu*. II, p. 119. — Catalogue de MM. les recteurs de l'Hôpital général, p. 129.

Digitized by Google

Saint-Maurice de la cure dudit Châtillon, Dars, Chazay, Monteleon, Biers, Pollionay, de Saint-Paul et autres en dépendant, desquelles rentes celle de Saint-Maurice porte milods à toutes les mutations même en ligne directe, tant de la part des seigneurs que des tenanciers et celles de Sandars et de Courbeville, outre les lods et milods ordinaires sont sujettes à un doublement de cens à toutes mutations en ligne directe, à la forme des terriers, titres et papiers desdites rentes, droits de foire et leydes, pressoirs, bannaux et moulins, une petite dime appelée de Chalins; laquelle seigneurie de Châtillon est du ressort de la sénéchaussée de Lyon, est composée d'un bourg et paroisse, où il y a un château très-ancien et inhabitable avec un auditoire et des prisons, cour et jardins contenant en tout deux bicherées de terre, mesure de Châtillon, qui sont situés près le château dudit lieu. — Plus deux vignes, l'une appelée la Suzera et l'autre l'Eparcieux contenant trente journées qui sont présentement réduites en terres. Plus quatre prés situés dans la paroisse de Châtillon au-dessous du château dudit lieu, proche la rivière d'Azergues, contenant trente maux de foin. Plus le moulin appelé Baillod qui est sur la rivière d'Azergues, du revenu de trois cents livres. Plus un bois appelé la Pérouze, contenant quatre-vingt bicherées. Plus deux autres bois appelés, l'un Dufour et l'autre Barjot, de la contenance de quarante bicherées, situés en la paroisse de Châtillon. Plus les susdites rentes nobles, dont les cens et servis annuels sont de trois cents bichets de tous grains, mesure de Châtillon, de cent poules, de trente livres en argent, de quatre ânées de vin et de dix livres d'huile. Plus le droit de pêche, de chasse, d'abenevis pour les prises d'eau et tous les autres droits attachés à la haute justice, qui comprend toute la paroisse de Châtillon et partie de celle de Charnay. Plus le droit de ban d'août, leyde aux quatre foires qui se tiennent sous les halles dudit Châtillon. La justice est exercée par un juge gradué, un châtelain, un procureur d'office, un greffier, procureurs postulants, huissier, geôlier, le tout à la nomination du seigneur qui peut aussi nommer un notaire rière sa justice. Plus le Château de Bayères avec le domaine de la basse-cour composé d'un jardin de la contenance de quatre bicherées, de cent quarante journées de vignes, de cent vingt bicherées de terres labourables, de trente bicherées de bois taillis, de quarante bicherées de pré, le tout situé dans la paroisse de Charnay, juridiction de Châtillon, du revenu annuel de huit cents livres environ. Plus un grand pré appelé Baronnat par lui acquis de M. de la Condamine, contenant quatre-vingt-dix bicherées, de revenu annuel d'environ trois cents livres. Plus les cens et servis dus aux fiefs attachés à la seigneurie de Châtillon sont du revenu



Digitized by Google

annuel de cent vingt livres. Plus le propriétaire des domaines et maison forte de Coleimieux doit foi et hommage au seigneur de Châtillon. Et finalement le seigneur a une chapelle et droit de banc dans l'église de Charnay. Déclarant ledit sieur Durand posséder tout ce que dessus en toute allodialité ensuite du contrat de vente à lui passé par dame Elisabeth Chappuis de la Fay, veuve et héritière de M. Camille d'Inguimbert de Pramiral par acte du 8 septembre 1753, reçu Me Fromental, notaire à Lyon, et qu'il n'est dû au Roi aucun droit que la foi et hommage par lui ci-devant prêtée, le 24 décembre 1753, sauf à ajouter et diminuer dans la suite au présent aveu et dénombrement, s'il vient quelque autre chose à sa connaissance.

(Sceau). *Signé :* Durand

Controllé par ampliation, le 4 mars 1758.

(Archives du départ. du Rhône. C. 631).

V. de Valous.

Digitized by Google

## L'OSTENSOIR DE NOTRE-DAME DE LA SALETTE [1]

C'est une heureuse pensée de choisir un mystère chrétien comme sujet d'un vase sacré. Par là, le compositeur s'ouvre une féconde carrière et il évite ces redites dans lesquelles sont tombés, depuis le siècle dernier, la plupart des fabricants d'orfévrerie religieuse.

Rarement, dans ces ouvrages, avait-on la satisfaction de contempler l'épanouissement d'une idée ; mais sur le pied d'un calice ou la hampe d'un ostensoir s'étalaient de simples emblèmes, imposés souvent par de routinières exigences. Aussi c'est la gloire de Bossan d'avoir rendu le meuble sacré digne de sa sublime fonction.

Dans les sujets traités par lui, tout se rapporte au thème principal. Les reliefs principaux comme les détails accessoires n'ont rien d'arbitraire ni de banal. Il fait parler l'or et l'émail, et l'orfèvre qui l'interprète est conduit à ciseler des pensées plutôt qu'une simple ornementation.

Honneur donc à notre jeune école lyonnaise pour ce progrès inauguré jusque dans l'art industriel! Elle a compris que pour l'orfèvrerie religieuse surtout, la beauté ne

(1) L'article que nous donnons aujourd'hui sur une des œuvres les plus splendides de l'orfévrerie lyonnaise devait paraître il y a quelques mois dans la *Revue*. Il avait été demandé à l'auteur mais une cause indépendante de notre volonté en a retardé l'impression ; nous sommes heureux de la publier aujourd'hui pour être fidèle à notre but qui est de faire connaître toutes les œuvres artistiques produites par notre cité. Ce n'est pas se répéter que d'insérer sur une même œuvre deux comptes-rendus faits à des points de vue différents. A. V.

Digitized by Google

tient pas uniquement à la richesse de la matière, et qu'un vase d'autel ne saurait mériter de prendre rang parmi les œuvres de l'art chrétien, si une haute inspiration n'en venait animer les formes.

L'Epiphanie est le thème choisi pour l'ostensoir de N.-D. de la Salette. C'est la fête des révélations de la vérité ; ses premières lueurs brillent aux yeux des gentils, représentés par trois sages de la Chaldée. Ils sont venus à la lumière d'une étoile qui s'est levée à l'Orient : *Orietur stella ex Jacob ;* (1) et, cette étoile miraculeuse, elle brille au sommet de l'ostensoir, toute radieuse de diamants.

Sans vouloir forcer les rapprochements, n'y a-t-il pas quelque convenance à représenter l'Epiphanie sur un ostensoir destiné à un sanctuaire, où se fait une manifestation continuelle des enseignements chrétiens? Les magnificences de cet ostensoir ne sont-elles pas elles-mêmes comme une Epiphanie ou révélation de la majesté de Celui qui y est exposé aux adorations des fidèles?

Quant à l'ostensoir en lui-même, il repose sur un quatre-lobes, à l'intersection desquels se voient les rois Mages agenouillés. Ils sont enveloppés de manteaux splendidement damassés et offrent leurs présents. Un berger également drapé, mais dans une étoffe moins riche, forme le quatrième personnage. Ce sont les grands et le peuple aux pieds du maître souverain des peuples et des rois.

Du milieu de ces statuettes en ronde bosse, s'élance, svelte et élégante, la tige de l'ostensoir. En s'amincissant, elle exprime, sur l'amortissement, les ardeurs eucharistiques symbolisées par le cerf courant aux eaux vives. Une riche frise renversée termine le socle, et pour adoucir le passage du pied à la hampe, des consoles légères vont s'appuyer dans une gorge évidée à la naissance de la

(1) Nombres, 24, 17.

Digitized by Google

tige. Elles supportent l'Aigle, le Taureau, le Lion et l'Ange, attributs des Évangélistes, qui rappellent la divulgation de la bonne nouvelle au sein des nations.

La tige présente trois sections. La première, divisée en rectangles granulés, est ornée de pampres de vigne ; ces symboles symétriquement rangés s'enlèvent franchement sur un fond d'émail vert foncé. L'autre, tout unie, offre des tons rouge-brun, imitant la couleur des vases étrusques. Enfin, la troisième forme le nœud de l'ostensoir. C'est ici que le compositeur a voulu principalement concentrer l'intérêt.

D'une gerbe de blé, s'épanouissant en riches épis, sort la Vierge assise ; elle présente Jésus emmailloté aux adorations des saints rois. Cette figure, d'un style grave, est drapée à la façon du moyen-âge. De l'autre côté est placé saint Joseph, personnage nécessaire, mais caché. Là, il garde encore l'enfant Jésus. De chaque côté de la Vierge sont les deux animaux traditionnels, que tout enfant familiarisé avec la scène de Bethléem est accoutumé à y rencontrer.

Cette représentation en forme de cariatide, à une telle place, pourrait sembler peu convenable au premier abord. Mais dans l'exécution, le critique le plus sévère ne trouverait rien à blâmer, tant elle est éloignée de tout réalisme, tant les lignes ont un caractère de noble simplicité.

De larges feuilles élégamment découpées, se repliant en gracieux rinceaux, supportent les animaux familiers de la crèche.

Si le dessinateur avait à justifier leur rapprochement si immédiat du Christ, on pourrait répondre que les peintres se sont plu à le figurer au désert environné de tous les êtres de la création qui, en lui, reconnaissaient leur roi.

Digitized by Google

A-t-il dédaigné aucune de ses créatures, LUI qui a voulu accomplir, sur une des plus modestes, son entrée triomphale à Jérusalem? Le contact eucharistique n'a-t-il pas pour effet de spiritualiser ce corps matériel, dont les appétits, s'ils ne sont mortifiés, nous ravalent au-dessous des êtres sans raison?

D'ailleurs, le Christ, par la nature corporelle, n'appartient-il pas à cet ordre d'êtres qu'il rehausse en sa personne, et dont il offre à Dieu l'hommage, dans un hymne sublime et toujours écouté?

Mais nous voici à la partie supérieure de l'ostensoir. Dans cette région de la gloire où est exposé aux adorations des anges et des hommes, le saint des saints, ont été réunies toutes les habiletés de la ciselure et de la composition. Ce modèle nouveau répond au reproche, selon nous peu fondé, fait à l'ostensoir de l'Immaculée-Conception. « Il n'a pas de rayons, disait-on, et ressemble à un reliquaire. » Œuvre romane, il rappelait les ostensoirs primitifs tels qu'on peut en voir au musée de Cluny, et qui n'étaient que des pixides coniques appelées *Monstrances;* mais celui-ci, sans répéter ces gloires rebattues des ostensoirs des dernières époques, a des rayons reliés en faisceaux et qui font irradier du foyer sacro-saint des jets de lumière divergents exprimant les clartés divines de ce Thabor mystique. Sur ces rayons courent des rivières de rubis qui font sur l'or un jeu de feux empourprés, d'un éclat profond et solennel.

Autour du porte-hostie sont disposés au nombre sacramentel de sept, des motifs rayonnants ou sortes de fleurs en palmettes, terminés par des étoiles brillantes.

Au milieu, des anges aux six ailes adorant dans l'anéantissement et l'extase ; ils sont les types célestes de ces âmes

Digitized by Google

séraphiques qui choisissent aux pieds de Jésus cette part meilleure de la contemplation et de la prière.

Nous ferons remarquer ici avec quelle gradation heureuse procède la coloration de l'ostensoir : au bas, des teintes plus ternes et plus terrestres, puis, à mesure que le regard monte vers les régions divines, elles s'idéalisent et cherchent à exprimer les visions du ciel. Le blanc, couleur liturgique de l'Eucharistie, devient la tonalité dominante ; son éclat mat est rehaussé par de larges bandes d'émail en repoussoir, et c'est du milieu de cette lumière symbolique qu'apparaît, dans l'or et les brillants, le trône radieux de l'Agneau.

Tout près de cet étroit espace où la divinité se voile, le ciseleur a su mettre encore plus de perfection ; sa main délicate y a déposé de l'émail en gouttelettes, des pointillés et des linéaments d'une finesse admirable, et cette brillante exécution du pourtour de la lunette circulaire offre un spiritualisme de rendu parfaitement en harmonie avec sa destination. Pour compléter son œuvre, l'artiste a consacré à l'embellissement de cette place auguste les bijoux précieux offerts par la piété des fidèles : il y a semé à profusion les diamants et les pierres fines, mais avec tant d'à-propos, que cette prodigalité concourt à l'effet de l'ensemble, et proclame, dans un langage éblouissant d'éclairs, la foi du chrétien dans le miracle eucharistique.

Tel est cet ostensoir de Notre-Dame de la Salette, chef-d'œuvre de conception et de travail ; mieux qu'un Sinaï, il semble appeler la présence du Dieu de la loi de grâce, qui ne fait descendre de son trône que des bienfaits et des miséricordes. Une description ne saurait en donner qu'une faible idée.

Les statuettes, modelées par Dufraisne, ajoutent encore au style de l'ouvrage.

Digitized by Google

Quoique de petite dimension, elles sont traitées comme de la grande sculpture ; jusqu'aux moindres détails, on y sent un artiste que le sentiment religieux, aidé de l'étude de la nature, élève, d'effort en effort, jusqu'à l'apogée de son art.

La réunion de ces trois noms, Bossan, Armand-Calliat, Dufraisne, voilà le meilleur éloge de ce meuble sacré !

Je n'en sais pas, du reste, qui soit plus capable de stimuler un orfévre que l'ostensoir. Le Thabor, qui vit le Christ transfiguré, fut transfiguré lui-même.

Il convenait que dans cet ostensoir de Notre-Dame de la Salette, il y eût par l'art, l'éclat et la richesse, comme une transfiguration du métal, et qu'en le regardant on fût tenté de se mettre les mains devant les yeux, comme Pierre, Jacques et Jean dans la plus admirée des œuvres de Raphaël.

Loué et béni soit l'orfévre appelé à faire un piédestal au Très-Haut, et qui, mettant de côté tout calcul d'intérêt, se dit tout simplement : « Je ferai un chef-d'œuvre ! Je ne le ferai pas pour la gloire humaine, mais je le ferai pour la gloire de Dieu ! pour répondre à la mission que les ministres du culte catholique me confient, et préparer un argument de plus à la vérité ! »

Quand on est mu par ces nobles motifs, le succès vient en son temps récompenser de persévérants sacrifices ; on a la plus douce des satisfactions, celle d'avoir fait une belle œuvre ; on mérite bien du sacerdoce et de l'Église, et outre ces distinctions honorifiques qui consacrent le talent, on est rangé par l'admiration publique au nombre de ces hommes vaillants qui font progresser l'art chrétien et honorent leur cité.

L'abbé de SAINT-PULGENT.

Digitized by Google

## UN ANGLAIS QUI PENSAIT PROFONDÉMENT

*Suite et fin.*

— Un Anglais, du moins, fis-je à mon tour, peut seul en avoir la prétention, et avant de disposer ainsi de l'univers en faveur de la Grande-Bretagne, il ne serait peut-être pas hors de propos, cher père, de le consulter un peu, ce pauvre univers ?

Le capucin répondit à ma susceptibilité par un de ces fins sourires qui lui étaient habituels, et je compris aussitôt que je ne pouvais raisonnablement risquer aucune protestation sérieuse dans une circonstance qui l'était aussi peu.

Nous nous confinâmes donc, le sous-lieutenant et moi, dans notre rôle de vaincus, et cette apparente confession de notre défaite n'ajouta pas peu aux douceurs d'un triomphe dont le patriote enfant de Birmingham jouissait en toute naïveté.

A propos d'orgueil national anglais, il me revient en mémoire une anecdote que je rapporterai épisodiquement ici, et dont je puis garantir la parfaite authenticité. Un officier-général piémontais, appartenant à la haute aristocratie de Turin et grand amateur de chevaux, avait un palefrenier anglais. Visitant un jour ses écuries, il eut lieu d'être mécontent du service de ce dernier et plus mécontent encore des réponses qu'en obtinrent les observations qu'il se crut en droit de lui adresser.

Poussé à bout et naturellement irritable, il leva sa cravache sur l'insolent valet, mais il n'avait pas encore eu le temps de frapper, que celui-ci le regardant fièrement, croisa les bras et lui dit sans s'émouvoir : « Osez, monsieur le comte, osez ! mais rappelez-vous qu'il n'y a pas trois cents pas de votre hôtel à celui de l'ambassade anglaise ! Dans cinq minutes, notre ministre aura reçu ma plainte, et avant un mois, une escadre de notre reine

(1) Voir la précédente livraison.

Digitized by Google

sera en vue de Gênes et règlera pour moi le compte de vos coups de cravache avec votre roi de Piémont ! »

Le comte, comme autrefois Neptune, s'en tint au *quos ego*, et ne frappa point ; non qu'il se sentît le moins du monde intimidé de l'escadre en perspective, mais pris d'une véritable admiration pour le sentiment qui en avait inspiré la menace au hardi palefrenier.

Par suite d'une solidarité qne l'on ne saurait trop admirer, en effet, le moindre sujet anglais porte avec soi, hors de son île, la conviction profonde que l'action protectrice de son gouvernement le suit en tout lieu ; que sa querelle à lui, quelque part qu'elle se meuve, deviendra immédiatement celle de son pays tout entier, et sera épousée comme telle par les agents de son pays à l'étranger. — Le gouevrnement, en retour, sait avec la même certitude qu'il n'est pas un Anglais qui ne se tienne pour personnellement engagé dans toute question d'honneur ou d'intérêt national. Cette confiance réciproque est la force et la grandeur de l'Angleterre. La hache des proconsuls, le faisceau de verges des tribuns tombaient autrefois devant ces seuls mots : « *Je suis citoyen romain*, » prononcés par un accusé quel qu'il fût. Le citoyen anglais prétend aujourd'hui faire revivre pour lui le même privilége sur tous les points du globe. Qui faut-il en blâmer, du gouvernement assez fort pour inspirer une prétention aussi fière à ses sujets, ou des gouvernements assez faibles pour l'admettre?

Mais revenons à M. Jobsthon :

— Servez du crapaud à moâ, avait-il dit.

L'heure du souper approchait, et par conséquent celle de l'épreuve.

Il est indispensable, avant de passer outre, que je prévienne ceux de nos lecteurs qui ne l'auraient pas expérimenté par eux-mêmes, que, dans la saison d'automne, on mange en Maurienne des grives que je mets, pour mon compte, par la délicatesse de leur chair et leur fumet exquis, fort au-dessus des merles de Corse nourris de baies de myrte et si prisés des gourmets.

Le sous-lieutenant nous avait quittés après un moment d'*à parte* avec le père Mouton, et avait poussé une reconnaissance du côté

Digitized by Google

de la cuisine. Il vint lui-même nous prévenir que le souper nous attendait ; et nous fûmes bientôt à table.

On venait de desservir le potage, quand nous vîmes arriver, sur un plat oblong, un chapelet de petits pelotons charnus, enroulés dans des feuilles de vigne et suintant le lard fondu ; il ne me fut pas difficile de reconnaître là une brochée de grives. Mais, à l'absence complète de têtes et de pattes, je compris que le sous-lieutenant avait passé par là, et je m'expliquai la sollicitude qui avait motivé son incursion dans la région des tourne-broches.

—Je réclame toute votre attention, messieurs, dit avec solennité le digne capucin. Monsieur Jobsthon, voici les grives que vous savez. En me servant de cette expression, je me conforme à l'usage mauriennais et je dis *grives* pour ne pas affaiblir votre résolution. Mais vous êtes itérativement prévenu que lesdites grives se présentent à vous sous un nom d'emprunt. Persistez-vous à leur sujet dans la détermination que vous nous avez fait connaître, et dois-je vous en envoyer une ?

M. Jobsthon nous porta du regard un nouveau et fier défi.

— Et vô ? dit-il.

— Nous n'avons pris aucun engagement, répondis-je. Peut-être votre exemple nous entraînera t-il ; mais cet exemple, à coup sûr, ce n'est pas nous qui vous le donnerons. Dans tous les cas, si nous ne sommes pas prêts à le suivre, nous sommes prêts à l'admirer.

— Donc, fit l'Anglais, vô convenir, vô ne ôser pas.

— Nous en convenons.

— Envoyer à moâ le petit bête, monsieur à le grand barbe. Et il tendit son assiette au capucin.

Le père Mouton, par une prévision qu'il n'est pas besoin d'expliquer, au lieu d'envoyer l'oiseau tout entier, en avait adroitement détaché les deux ailes ou filets ; il les enveloppa de lard et les passa à l'Anglais sous le couvert d'une feuille de vigne grillotée.

M. Jobsthon nous adressa un suprême coup d'œil ; puis, comme le dit Dante du comte Ugolin :

*La bocca se levò dal fiero pasto.*

Digitized by Google

Il se recueillit un instant, ferma les yeux, ouvrit la bouche, y porta tout entier le morceau tel qu'il lui avait été préparé, le broya résolument sous quatre ou cinq coups de dents, et avala.

— Au tour à vô, nous cria-t-il d'une voix de Stentor et du ton de l'amiral Nelson, sommant, à Trafalgar, l'amiral Villeneuve d'amener son pavillon.

— Eh bien ! à notre tour, soit ! répondîmes-nous simultanément, le sous-lieutenant et moi. — Pour l'honneur de la France, veuillez nous servir, très-révérend père. — Et deux grives passèrent l'une sur mon assiette, l'autre sur celle de l'officier. Elles eurent disparu en un clin-d'œil ; on eût pu croire que nous y mettions de la fureur.

L'assistance gardait cet imperturbable sang-froid qui sied aux juges d'un pas d'armes.

— Eh bien ! monsieur, dit l'un des Génevois à M. Jobsthon ?

— Eh bienn ! je dire moâ, il être le vérité, et le grand barbe il avait raison biaucoup : je manger des crapauds tojours, moâ, et encore après, goddam !

— Et moi de même, m'écriai-je !

— Et moi encore plus, riposta le sous-lieutenant.

— Très bienn, très bienn, reprit l'Anglais ; mais sans le exemple de moâ, goddam ! sans le exemple de moà, vô ôser jamais !

— Nous le confessons et vous en rendons grâce. L'exemple perd ou sauve les hommes, et les donneurs de bons exemples ont une place privilégiée parmi les élus ; demandez cela au bon père !

La table tout entière fit entendre un cri de : « Rule, Britannia !.... Britannia et crapauds *for ever !* »

Ce fut un enthousiasme général et je n'ai pas besoin de dire avec quel empressement on fit honneur aux grives restées disponibles. Le père Mouton avait habilement profité des quelques minutes d'émotion qui venaient de distraire notre attention, pour en préparer deux autres à l'adresse de M. Jobsthon.

La Grande-Bretagne triomphait, mais fut bonne princesse. Son *væ victis* se borna à notre égard à quelques saillies pleines d'innocente *humour* sur les *femmelettes* dont se compose la nation

Digitized by Google

française. Conformément au proverbe : *les battus paient l'amende*, nous acquittâmes celle que nous jugions nous-mêmes avoir encourue, l'officier et moi, en faisant venir quelques flacons de ce délicat et agréable vin de Saint-Jean-de-la-Porte, que je n'engage aucun étranger à dédaigner en Savoie.

Le souper s'acheva gaîment au milieu des considérations les plus philosophiques sur la sottise des préventions, sur les bonnes choses dont elles nous privent en nous les faisant méconnaître et sur les injustices de toutes sortes dont elles nous rendent si souvent les involontaires mais non moins coupables complices. M. Jobsthon se plut à reconnaître l'utilité des voyages pour former l'homme, et il trouva peu à peu au fond de son verre tant de bonne humeur à ajouter à la provision qu'il en devait déjà à son triomphe, qu'il eût indubitablement attendu l'aurore à table, si le voiturier étant venu nous rappeler que nous partions de grand matin, nous n'avions jugé à propos de lever la séance et de donner au repos le peu d'heures qui nous restaient à passer à l'hôtel.

Avant de nous souhaiter le bonsoir, M. Jobsthon tira son carnet et y déposa une annotation qu'il nous traduisit lui-même en français ainsi qu'il suit : « Dans le Maurienne du Savoie, les crapauds il être appelés grives, et les habitants manger eux considérablement. Chair jaune, mais biaucoup très-bonne habillée du lard, en feuille de vigne et arrosée de le vin du Jean-de-la-Porte extrêmement. REMEMBER. »

Le surlendemain, au matin, nous étions au pied du Mont-Cenis; nous avions couché à Lans-le-Bourg.

Le temps était brumeux, la neige tombait sur les hautes cimes qui nous environnaient, mais non point silencieusement, et l'on n'eût pu dire ce jour-là avec Dante :

*Come di neve in Alpe senza vento.*

Des rafales chargées d'une pluie fine et glacée se précipitaient de la montagne et s'engouffraient en mugissant dans la vallée. Nous pouvions prévoir une ascension difficile et même dangereuse.

M. Jobsthon, pour qui le Mont-Cenis avait tout l'attrait de la

Digitized by Google

nouveauté et qui tenait à jouir des points de vue et des effets de brouillards dans le paysage, annonça vouloir faire la montée à pied, et persista d'autant plus dans cette résolution, que nous fîmes plus d'efforts pour l'en détourner. Il croisa ses habits, les boutonna jusqu'au menton, s'encapuchonna de son cachemire dont il ramena les bouts en cravate autour de son cou, et tira d'un puissant étui en cuir un riflard monstre que l'on eût pu croire destiné à abriter le colosse de Rhodes ; véritable pavillon portatif, construit de manière à être, au besoin, dressé en terre au moyen d'un long et robuste manche armé, à cet effet, d'une pointe de fer, à son extrémité inférieure. Notre Anglais l'ouvrit, l'éleva au-dessus de sa tête et se disposa à gravir les premières rampes.

Nous le regardâmes, ébahis.

— Ah ! çà, mais, lui dit le sous-lieutenant, est-ce sérieusement que vous entendez affronter la tourmente sous un semblable appareil ?

— Oh ! oh ! la tormente, elle faire plaisir à moâ biaucoup, répondit M. Jobsthon. Cette paraplouie il avait été fait à Birmingham dans le Angleterre ; il se moquer, loui, des vents de Savoie, petit pays de rien du tôt !

— Les vents de Savoie pourraient bien rendre la pareille aux parapluies d'Angleterre. Je ne vous engage pas, croyez-moi, à engager la partie contre eux.

— Oh ! oh ! oh ! dans le Angleterre parier toujiours ! — Et notre gros ami se remit en marche plus résolu que jamais.

Nous étions devant les écuries de la poste. Il y avait là, entreposées sur un banc de pierre, une paire de bottes de postillon, à entonnoir, cerclées en fer, d'un poids énorme.

Le sous-lieutenant s'en approcha, les souleva péniblement, et se retournant vers M. Jobsthon : « Tenez, lui cria-t-il, j'aimerais mille fois mieux entreprendre, par le temps qu'il fait, l'ascension du Mont-Cenis, à reculons, ces escarpins aux pieds et les mains dans mes poches, que de la tenter sous votre riflard, tant soit-il de *Birmingham dans le Angleterre*. J'aurais, du moins, l'espoir, avec de la patience, d'arriver à destination, un jour venant, tan-

Digitized by Google

dis que vous n'avez d'autre chance d'y parvenir, vivant ou mort, qu'autant que la tourmente consentira à vous y transporter elle-même, ce qui est d'autant moins probable, qu'elle souffle, pour le quart d'heure, en sens diamétralement contraire. »

L'Anglais s'était retourné : — Parier, vó ? répondit-il.

—Parier, moi ?... Parbleu ! l'originalité du fait en vaut la peine : un pari en règle, je suis votre homme.

M. Jobsthon, à ces mots, parut ne pas se sentir de joie. Il revint rapidement sur ses pas, et tendant la main à l'officier :

— Voilà le main de moâ pour le acceptance ! vingt-cinq livres sterling !

— Je tiens le pari, noble insulaire, répartit le sous-lieutenant, sauf l'enjeu que je propose de modifier : Le vainqueur aura pour gain la gloire d'avoir vaincu, et le perdant devra, en outre, arroser cette gloire de champagne à discrétion et d'un punch en l'honneur de l'Angleterre, si c'est aux bottes fortes de Savoie qu'il échoit d'en payer le tribut ; — en l'honneur de la France et de la Savoie, si c'est au parapluie de Birmingham qu'incombe cette charge. Acceptez-vous ?

— Je accepter, moâ.

Nous fûmes naturellement appelés à être les juges de la lutte, et nous en réglâmes les conditions sous la présidence du père Mouton.

En quelques minutes le bruit du pari eut rassemblé et les autres voyageurs de l'hôtel où nous étions descendus et le ban et l'arrière-ban des habitants du bourg.

Le sous-lieutenant obtint facilement du maître de poste que les bottes fussent mises à sa disposition, et ses pieds plongèrent tout chaussés dans leurs vastes cavités.

L'Anglais se fit lier au manche de son riflard au moyen de courroies fortement serrées.

Il fut stipulé que tous les deux partiraient d'un même point à un signal donné, et se dirigeraient par la ligne que bon leur semblerait vers une sommité désignée. Le premier qui atteindrait le plateau de cette sommité aurait gagné le pari. L'un ne devait, sous aucun prétexte, se séparer de son parapluie ou le fermer ;

Digitized by Google

l'autre ne devait, pour aucun motif, se débarrasser de ses bottes; de plus, ce dernier devait marcher à reculons les mains dans ses poches. Si, au bout de deux heures, montre en main, ni l'un ni l'autre n'était parvenu au point désigné, le plus rapproché du but serait réputé avoir gagné le pari.

Les préparatifs du départ terminés, les deux rivaux furent placés sur une même ligne, l'officier regardant le village, l'Anglais faisant face à la montagne. Le capucin donna le signal, et les concurrents se mirent en marche accompagnés des hourrahs prolongés de l'assistance étagée sur les hauteurs d'alentour.

Le sous-lieutenant ne soulevait qu'avec peine la monstrueuse chaussure qui attachait ses pieds au sol; mais il était vigoureux et calme, et ménageait habilement ses forces au lieu de les user en brusques efforts.

L'Anglais l'eut promptement distancé, et, abandonnant les interminables lacets de la grande route, il s'engagea dans une traverse qui le conduisait au but en droite ligne. Il marcha d'abord sans dévier, mais, arrivé à une certaine hauteur, un coup de vent le fit pirouetter sur lui-même, et il était aisé de juger que ce n'était qu'au prix des plus violents efforts qu'il se maintenait dans la ligne ascensionnelle. Les rafales venaient tantôt par le travers, tantôt de haut en bas. L'Anglais, tout en obéissant d'abord à leur première impulsion, finissait néanmoins par reprendre le dessus et se mettait résolûment en marche. Mais plus il s'élevait, plus les coups de vent se succédaient avec rapidité, et le lutteur se trouva bientôt au milieu d'une véritable tourmente chargée d'une neige qui lui fouettait le visage et ne lui permettait plus de distinguer sa route. A dater de ce moment, il serait difficile de décrire les voltiges impossibles que dut exécuter l'intrépide parieur. Il nous apparaissait comme une sombre vision à travers la brume orageuse, se livrant à la danse la plus fantastique qu'ait jamais pu rêver le cerveau délirant d'Hoffmann; tantôt tourbillonnant sur lui-même comme une énorme toupie, tantôt élevé à quatre ou cinq pieds du sol, ou violemment précipité contre les parois des rocs, suivant que la tourmente s'engouffrait sous son para-

Digitized by Google

pluie et l'enlevait avec elle, ou qu'elle l'écrasait de tout le poids de sa fureur.

Le vaillant riflard semblait partager l'indomptable ténacité de son maître. Comme le roseau de la fable, il pliait et ne rompait pas. Sa puissante nervure et sa robuste étoffe soutenaient sans avaries les assauts incessants de l'aquilon. Tout à coup, nous le vîmes se tordre violemment, puis nous vîmes au même instant l'Anglais jeté à terre et, poussé par la meute en furie des vents, rouler avec la rapidité d'une avalanche sur une pente sans arrêts au bout de laquelle s'ouvrait béant un précipice de quelques centaines de mètres. Ce ne fut qu'un cri de la part des spectateurs. La population de Lans-le-Bourg se compose en grande partie de guides familiarisés avec tous les dangers du Mont-Cenis et à jarrets d'acier. Ceux qui assistaient à la scène, et ils étaient nombreux, s'élancèrent dans la direction du précipice, munis en un clin d'œil de deux matelas, d'une paillasse et de trois ou quatre couvertures mis avec une merveilleuse promptitude à leur disposition par les habitants d'une maison voisine, et destinés à rendre moins funeste, en l'amortissant, la chute du malheureux M. Jobsthon. Des postillons, d'un autre côté, accouraient des écuries de la poste avec un égal empressement, porteurs dans le même but de bottes de paille et de foin. Mais la tourmente aidant, son infortunée victime roulait plus vite que ne couraient les guides et les postillons. Nous vîmes son corps bondir et disparaître dans le gouffre.

Nous nous étions précipités nous-mêmes à la suite des guides, et le sous-lieutenant, oubliant les conditions du pari, avait laissé ses bottes sur la route et nous avait rejoints de toute la vitesse de ses jambes.

Arrivés palpitants d'horreur au pied du précipice, nous cherchâmes avidement des yeux les débris humains que nous nous attendions à y rencontrer, nous n'aperçûmes que les guides qui nous y avaient devancés, debout, la tête en l'air, et en conversation avec une masse noire suspendue aux branches d'un mélèze sortant en coude de la fissure d'un rocher, à trois cents pieds au-dessus de nous. C'était M. Jobsthon, dont les jambes s'agitaient



Digitized by Google

dans le vide, et que son parapluie, enchevêtré dans les branches de l'arbre à la manière des cheveux d'Absalon, retenait au-dessus de l'abîme.

La voix du patient témoignait, de la part de celui-ci, beaucoup plus de contrariété que d'émotion. Autant que nous pouvions coordonner les parties de sa harangue qui arrivaient jusqu'à nous, M. Jobsthon, ne se tenant point pour battu, ne demandait à descendre que pour tenir le pari et recommencer l'épreuve.

Nous ne fîmes point comme le maître d'école de la fable, et, au lieu d'entrer en discussion avec l'incorrigible parieur, et de perdre nos moments en remontrances inutiles, nous ne jugeâmes rien de plus pressé que de procéder à son sauvetage. La tâche n'était pas facile.

On courut chercher les engins nécessaires, et au moyen d'une corde lancée du bord supérieur du précipice, et que M. Jobsthon se passa sous le bras et s'attacha autour du corps, nous parvînmes, après plusieurs heures de travail et d'anxiété, à le hisser jusqu'à nous.

A peine fut-il replacé sur ses pieds, que, sans adresser un mot à qui que ce fût, il tira sa montre restée miraculeusement saine et sauve au fond de son gousset, l'interrogea avidement et eut le déplaisir extrême de constater que les deux heures assignées pour terme au pari étaient depuis longtemps révolues. Il ne se trouvait donc plus dans les délais voulus pour reprendre la partie. Sa première question eut alors pour objet de savoir si le mélèze, aux branches duquel s'était terminée sa course, était plus rapproché du sommet désigné comme but de l'ascension que le point de la route où le sous-lieutenant s'était débarrassé de ses bottes. Vérification faite, ce point se trouvait dans une zone évidemment supérieure à celle du mélèze. M. Jobsthon avait donc perdu la gageure. Il réclama avec instance une revanche immédiate ; nous la lui refusâmes, en lui prodiguant, du reste, tous les égards dus au courage malheureux, égards dont l'héroïque riflard eut une juste et large part. Ce meuble précieux, élevé dès cet instant au rang de monument historique, acquiérait à l'affection et à la reconnaissance de son possesseur des droits qui les

Digitized by Google

rendaient désormais inséparables. Ses avaries étaient grandes, mais elles devenaient l'histoire même de la lutte fabuleuse qu'il avait soutenue et du salut que lui devait son maître : celui-ci donc, loin de songer à les réparer, ne songea plus qu'à les montrer avec orgueil, et se promit de les respecter comme on respecte les déchirures faites par les balles à un drapeau sur le champ de bataille.

> .... Les Anglais pensent profondément ;
> Leur esprit en cela suit leur tempérament (1).

C'est La Fontaine qui l'affirme. L'esprit du nôtre s'était donc trouvé en tel rapport avec la force de son tempérament, qu'il avait froidement imaginé de compter les évolutions sur elle-même qu'accomplissait sa personne en roulant à l'abîme. Il était allé, nous dit-il, jusqu'à 87 ; mais à partir de là, les évolutions étaient devenues si rapides, qu'il ne lui avait plus été possible de les nombrer.

Une foule toujours croissante nous reconduisit à l'hôtel. M. Jobsthon témoigna généreusement sa gratitude aux guides qui s'étaient employés à l'opération du sauvetage, et les appela, en outre, à partager avec nous le reconfort d'un copieux vin chaud, accompagné de tranches de jambon qui fut accueilli avec une satisfaction d'autant plus générale, que nous avions tous plus ou moins à réparer nos forces.

Comme nous devions être rendus le soir même à Suse, et que nous n'avions déjà perdu que trop de temps, le maître voiturier nous harcelait, et nous nous remîmes hâtivement en route.

Cette fois, M. Jobsthon renonça à faire l'ascension du Mont-Cenis, à pied. L'impression de voyage qu'il venait de recueillir lui suffisait pour le moment et lui en faisait dédaigner tout autre. Il était fort tard lorsque nous arrivâmes à Suse. C'était là que nous devions nous séparer du père Mouton. M. Jobsthon eût excessivement tenu à acquitter son pari pendant que tous les témoins étaient réunis, et que nous possédions encore l'aimable compagnon que nous allions perdre dans le bon capucin. Mais

(1) *Le Renard anglais*, fable.

Digitized by Google

ce dernier ne put nous l'accorder ; il ne s'appartenait plus, et nous échangeâmes avec lui les regrets les plus vivement exprimés et les plus sincères.

Notre journée avait été longue et rudement accidentée. Chacun de nous entrevoyait son lit avec plaisir au bout du repas, dont les émanations particulières nous eussent rappelé à elles seules que nous nous trouvions du côté méridional des Alpes et en pleine cuisine piémontaise. Toutefois, pourvus d'appétit et de sommeil en proportions égales, nous étions disposés à faire une équitable part à tous les deux, et nous n'abrégeâmes aucun des chapitres du copieux et quelque peu indigeste souper qui nous fut servi à l'hôtel de la Poste, au bruit assourdissant de la Doria, roulant ses flots écumeux sous nos fenêtres. Seulement, contre l'ordinaire des jours précédents, nous ne prolongeâmes notre station à table par aucun de ces *extras*, souvent plus agréables que le repas lui-même, mais qui ne peuvent être tels qu'autant qu'ils n'empiètent sur aucun besoin plus réel, et rencontrent chez les convives un esprit libre et un corps dispos.

M. Jobsthon était resté débiteur de son pari : il fut convenu qu'il l'acquitterait à Turin où nous devions descendre au même hôtel.

Quelques instants plus tard nous dormions tous les cinq d'un égal appétit dans nos immenses lits transalpins, lesquels n'ont de rivaux en dimensions que les lits monumentaux que l'on rencontre dans quelques-unes des contrées soumises à l'aigle d'Autriche, et qui semblent destinés à réunir toute une famille sous une même couverture. Le lendemain soir, à la même heure, chacun de nous était confortablement installé dans une chambre de l'hôtel Féder à Turin ; hôtel modèle, où les attentions les plus intelligentes préviennent les besoins du voyageur, et lui font retrouver toutes les aises du *chez soi*, en l'entourant des commodités les mieux entendues.

H. F.

Digitized by Google

# LE PAGE DU BARON DES ADRETS

SUITE (1).

Pendant que les huguenots, poursuivis par les montagnards de Rébé et de Saint-Victor, disputaient leur butin aux troupes catholiques et se vengeaient des combats désastreux qu'ils livraient en ravageant et incendiant les villages, Lyon s'étonnait de renaître à une sorte de sécurité, de ne plus entendre les arquebusades dans les rues ni le marteau des démolisseurs jetant bas les statues des saints, les murs des églises et les cloîtres des monastères. Une ordonnance faite par le Roi et Monseigneur de Blancon, lieutenant-général de Monseigneur des Adrets, touchant le revenu du clergé du diocèse de Lyon, avec la défense de s'injurier ni mettre la main aux armes l'un contre l'autre, à peine d'avoir le poing coupé, avait jeté dans l'étonnement les manans et habitants de la ville. Le comte de Sault avait quitté Lyon et le baron des Adrets avait immédiatement fait assavoir à tous marchands, habitants, forestiers ou étrangers fréquentant les foires que, pour entretenir le commerce, il leur était permis d'entrer et de sortir eux-mêmes, et faire entrer ou sortir telle marchandise ou telle somme d'argent qu'il leur conviendrait moyennant passe-ports et droit de douane, assurant toute sécurité aux personnes et aux biens, sans qu'il pût leur être fait aucun trouble ou empêchement. Cette seconde ordonnance avait mis le comble à la joie, et la grande cité commençait à se remettre au travail, avide et heureuse de guérir les plaies cruelles que la guerre civile lui avait faites. Mais d'où venait ce changement si subit et si imprévu ? d'où venait cette tran-

(1) Voir les précédentes livraisons.

Digitized by Google

quillité qui contrastait si profondément avec les horreurs commises à la prise de la cité? les habitants s'étonnaient, les prudents se méfiaient, les politiques cherchaient la clé de ce mystère. Cette clé se trouvait au château de Pierre-Scize où bien des événements avaient eu lieu.

Lorsque le baron des Adrets avait été arraché mourant du caveau funéraire de l'Ile-Barbe, il avait été apporté au château de Pierre-Scize où les soins les plus attentifs lui avaient été donnés. En présence des dangers que couraient les huguenots, Blancon avait jugé prudent de cacher la maladie du chef en qui reposait tout leur espoir. Prenant le commandement, feignant de faire exécuter des ordres qu'on était censé lui donner, il avait fait face à toutes les difficultés ; enfin Beaumont avait repris sa connaissance et le médecin avait répondu de sa vie et de sa santé.

Quand le terrible huguenot promena pour la première fois son œil étonné et inconscient autour de lui, son regard s'arrêta sur une femme avide de suivre son premier mouvement, sur une tête admirablement belle, sur une figure tendre et anxieuse qui épiait avec bonheur ce retour inespéré à la vie. Son cœur battit, son œil s'illumina, un éclair de raison traversa son cerveau et ce fut dans un cri de joie et en lui tendant les bras qu'il prononça ces deux noms qui n'en faisaient qu'un : Flavio! Marianne !

— Oui, Flavio, méchant, voire Flavio qui vous soigne, qui vous veille et qui a cru pendant de longs jours avoir perdu son ami et son protecteur. C'est Flavio, à la tendresse de qui vous vous êtes dérobé pour aller courir à des aventures dangereuses, aussi insoucieux des affaires de l'Eglise et de votre armée que des angoisses de ceux qui vous aiment. C'est Flavio, et voici, là, laissant couler des larmes sur sa mâle figure, votre fidèle Blancon qui, pendant votre maladie, a gouverné Lyon sous votre nom et avec tant de prudence et d'habileté que nul ne sait le danger que nous avons couru de per-

Digitized by Google

dre le chef de la ville, celui en qui nous avons toute confiance; celui dont la perte eût été irréparable pour le parti.

Beaumont vaincu par le mal, Beaumont attendri de cet amour, sourit à ses amis et leur demanda un pardon que Marianne et Blancon lui accordèrent. Marianne en souriant, mais les larmes aux yeux, lui prit les mains avec tendresse, déposa le plus doux, le plus chaste baiser sur son front pâli et, lui imposant un silence nécessaire, lui assura que le calme régnait dans Lyon, que rien ne souffrait dans l'expédition des affaires, et que d'ailleurs, ses forces revenant rapidement, il pourrait s'assurer par lui-même si, pendant sa maladie, ses amis l'avaient bien servi.

Beaumont avait passé sa vie dans les camps, il avait fait la guerre et surtout la guerre civile, plus terrible, plus cruelle que la guerre étrangère; il avait incendié des châteaux, mis des villes au pillage et acquis la réputation d'un homme de sang et de terreur; en ce moment, un monde nouveau s'ouvrait à lui. Etre aimé, être entouré d'amis fidèles, entendre des paroles d'affection et de dévouement, voir des visages heureux et attendris, c'était pour lui la révélation d'une vie dont il ne soupçonnait pas l'existence. Son cœur battit pour la première fois et pour la première fois un doux regard illuminant ce visage dur et austère, il parut transfiguré à ceux qui l'entouraient de tant d'amour.

Le soir, ce fut fête au château de Pierre-Scize, fête intime, dans le petit cercle des familiers qui entouraient le baron. Le célèbre général, disait-on, échappera au danger terrible qu'il a couru; sa convalescence sera rapide, et, prodige dont on doit louer Dieu, on dirait que des idées plus douces ont envahi son cœur. Le vieux lion a encore sa griffe puissante; il n'a rien perdu de sa force et de son audace, mais il ne déchirera plus désormais ses victimes pour le plaisir seul de faire couler le sang.

Digitized by Google

Dans la vaste salle où reposait le baron sur un lit aux rideaux de soie, Marianne, Berthe et Philomène devisaient à voix basse, heureuses de ce réveil de si bon augure, de cette convalescence qui annonçait un si prompt rétablissement. Soulagées du souci cuisant qui les étreignait depuis si longtemps, elles se livraient à une joie naïve et gracieuse, causaient des évènements du jour et s'entretenaient avec curiosité de cette société naguère si brillante et si lettrée que la guerre civile avait dispersée ou dont les lieux de réunion étaient fermés.

La guerre avait fait taire les poètes, rendu muets les orateurs. Excepté les prédicants, excepté les pasteurs dont la voix retentissait dans l'Église de Saint-Nizier, chez les Cordeliers, chez les Jacobins, il n'y avait plus de ces hommes qui attirent et suspendent la foule; les antiquaires ne faisaient plus de recherches, l'Académie angélique ne réunissait plus les hommes et les femmes illustres de Lyon, Louise Labbé ne faisait plus de vers et la perle des demoiselles lyonnaises, la belle Clémence de Bourges, vivait triste et retirée, pleurant le départ de son fiancé qui guerroyait dans les armées catholiques contre les protestants du midi.

Au moment où les trois jeunes filles causaient, sous les yeux du baron, de l'espoir de voir bientôt renaître le mouvement littéraire à la suite du commerce que favorisait le repos et la tranquillité, Blancon entra. Sa main tenait un papier et sa lèvre qui souriait semblait annoncer une heureuse nouvelle.

— Quoi de bon ? s'écrièrent en même temps les trois jeunes gardiennes en accourant vers lui.

— Un papier gentil, répondit le jeune commandant.

— Pour nous ? dit la brune Philomène.

— Pour vous ; pour vous trois, pour nous tous ; mais moi, le messager, qu'aurai-je ?

— Une belle révérence, beau seigneur.

— C'est beaucoup. Eh bien ! la plus ravissante des dames lyonnaises, à qui vous disputez le prix de la

Digitized by Google

beauté, mais qui en poésie n'a que la belle Cordière pour rivale, Clémence de Bourges se lamente de l'éloignement de Jean du Peyrat, son beau fiancé. On lui a dérobé des vers qu'elle a faits dans sa douleur. Je les ai copiés ; les voici, qui va les lire ?

— Des vers ! dirent, heureuses, les jeunes filles.

— Des vers ! murmura le baron en s'accoudant sur son lit. Voilà bien un passe-temps de catholique et de damoiseau.

— Mais, Seigneur, il y a temps pour tout, répliqua Berthe. Allons, Marianne, à toi la lecture et je suis sûre que de toi le baron va l'écouter avec plaisir. Voyez, il sourit déjà.

— Beau métier qu'on me fait faire, parce que je suis malade, gronda tout bas le général; mais que je remonte à cheval et on verra si c'est de poésie que je m'occupe. Allons, ces vers.

— Les voici, dit Marianne en se rapprochant du malade :

## CLÉMENCE DE BOURGES

A son ami Jean du Peyrat, guerroyant dans le midi.

Toujours dans ma pensée
J'ai vu mon chevalier
Disant, l'âme glacée,
Ce mot, le dernier :
« Ne pleure pas, Clémence,
Garde-moi ta foi ;
J'aime ma belle France,
Après elle toi. »

J'avais à sa bannière
Brodé mes couleurs ;
Mon âme toute entière
Fondait dans mes pleurs ;
Prenant ma main glacée,
Il me dit soudain :
« Adieu, ma fiancée !
Mourir, ou ta main ! »

Digitized by Google

Il est parti, la guerre
Le retient là bas,
Et vainement j'espère,
Il ne revient pas.
Allez vers la Provence,
Saône aux flots si doux;
Dites-lui que Clémence
Attend son époux.

Dites combien l'attente
Me cause d'ennui,
Que les bras d'une amante
Se tournent vers lui;
Que s'il meurt ou m'oublie
J'aurai même sort.
A quoi donc sert la vie
Quand le cœur est mort?

— Vers de papistes, poésie de damnation, cria le baron furieux, et voilà, Blancon, comment tu pervertis l'entendement, comment tu corromps le cœur? tu imites la liberté effrénée des catholiques; tu propages leurs écrits licencieux. Une rebelle, sans honte et sans pudeur, adresse des vers d'amour à un ennemi de notre croyance et de notre foi, à un soudart qui combat contre l'Eglise, à un capitaine qui pille et rançonne nos frères, et tu les lis à des jeunes filles que je gardais loin de la corruption et de la félonie! Va, Blancon, tu m'as fait ce soir grand mal et grand ennui. Dieu te pardonne.

Blancon s'excusait et les jeunes filles attristées gardaient un piteux silence quand un écuyer annonça qu'un messager venu de Genève avait des lettres à remettre au Baron. Des Adrets le fit entrer.

Antonin Thivel.

(*A continuer*).

Digitized by Google

# NÉCROLOGIE

## MADAME ADÈLE GENTON.

Le 28 octobre dernier, décédait malheureusement, dans une ferme du Vivarais, une femme qui honorait la *Revue du Lyonnais* de sa collaboration et de son amitié, et dont nos lecteurs se rappellent encore la poésie élégante et énergique, la prose colorée, ferme et concise, soit qu'elle nous donnât : *Les ruines d'Athènes, la Chartreuse de Valbonne, Caïn, Chenavari*, soit qu'elle nous rappelât son voyage en Italie en décrivant *Sant-Onofrio*, *le jeudi saint à Rome*, *les environs de Naples*, et surtout en nous parlant du Tasse, son poète de prédilection.

Elle nous racontait souvent comment les événements politiques l'avaient fait poète. D'une ancienne famille du Dauphiné, grande, fière, intelligente, belle de son beau regard, de son expression artistique et de sa vivacité méridionale, femme d'un avocat de Montélimar, et mère de trois petits enfants, Mme Genton avait été épouvantée de la république de 1848. Elle savait que les sujets de M. Ledru-Rollin voulaient s'emparer des robes de soie de la ville, et sa vaillante pudeur s'était révoltée des projets dont se vantaient les partageurs.

Pendant que M. Genton et les autres hommes de courage et d'énergie de Montélimar montaient la garde sur la place publique, sous le commandement d'un vieillard de quatre-vingts ans, ancien officier, Mme Genton, armée de pistolets, surveillait son ménage, soignait ses enfants, et ne quittait son salon que pour se glisser au fond d'un bûcher d'où elle entendait les propos et les chants d'un cabaret voisin. Le danger avait été souvent si menaçant, si près, si imminent, qu'à plusieurs reprises elle avait embrassé ses enfants avec la pensée qu'ils allaient être privés de mère, sa résolution étant bien prise de ne pas tomber vivante entre les mains de MM. les républicains.

Digitized by Google

Pendant un an, cet état d'angoisses fut celui de nombre de dames du midi, et si les épouvantables journées de juin n'avaient pas donné raison au pouvoir, une foule de femmes, d'immortelles héroïnes, auraient, comme Mme Genton, donné, sans hésiter, leur vie pour ne pas être souillées par les Voraces du pays.

Quand la république fut tombée, quand les honnêtes gens furent prévenus qu'ils pouvaient se rassurer, Mme Genton sentit sa joie éclater; elle prit la plume, et, au retour de la tranquillité et de l'espérance, elle publia, sous le titre de *Violettes*, un joli volume, expression ardente de son enthousiasme et de sa reconnaissance.

« Le monde est raffermi, les barbares succombent.
Que leurs lâches forfaits sur leurs têtes retombent!
S'ils avaient triomphé quel serait notre sort?
Le sauvage, au vaincu scalpant la chevelure,
Ou se rassasiant d'une humaine pâture,
Invente une plus douce mort!

« Hélas! j'ai vu passer ces hordes effrénées!
De mon fleuve natal les ondes consternées
Ont un moment tremblé devant leur vaste essaim;
Vers la Drôme riante, au fertile rivage,
Ils couraient, altérés de meurtre et de pillage,
Le fer et la flamme à la main. »

Ce beau volume valut à son auteur l'amitié de Soulary, Laprade, Berryer et du père Gratry. Encouragée, elle s'occupa de beaux arts, de philosophie, et, en attendant des travaux plus sérieux, publia, en 1864, un second volume de vers, *Picoline*, qui n'a peut-être pas l'élan généreux et l'émotion des *Violettes*, mais qui a certainement plus de souplesse, de fraîcheur, de variété et d'imagination. Ce sont les souvenirs intimes de la femme, de la jeune artiste enivrée du bon et du sublime, de la jeune mère entourée de ses enfants, leur faisant de beaux contes et leur donnant de doux conseils.

La plupart de ces pièces sont datées de *la Prairie*, riante villa

Digitized by Google

aux portes de Montélimar ; c'est là qu'elle vit éclore ses plus gracieuses pensées, de là datent ses plus heureux souvenirs. Hélas ! pour cette famille comme pour tant d'autres qui savent que le bonheur n'est pas éternel, l'horizon s'obscurcit et le malheur heurta à la porte où on ne l'attendait pas.

Des pertes de fortune vinrent frapper la mère qui en fut d'autant plus affectée qu'elles atteignaient ses enfants. M. Genton était entré dans la magistrature, l'aîné des fils se fit soldat. Il est des fleurs si délicates qu'elles ne peuvent supporter l'âpre morsure des frimats. Devant les revers, Mme Genton se trouva désarmée ; sa belle intelligence lui donna plus à souffrir qu'à tout autre ; son imagination faiblit et sa santé s'altéra.

Dans une course qu'elle faisait au fond des montagnes du Vivarais, elle fut surprise par un orage et ne put trouver un abri. Cet accident fut trop fort pour sa santé. Recueillie par des paysans dans une ferme, elle y reçut les derniers soins de mains non indifférentes, mais étrangères. Sa famille prévenue accourut et ramena la pauvre défunte au milieu des tombes des siens à Montélimar.

Madame Genton avait cinquante-deux ans à peine. Elle laisse des Nouvelles, des Études, des poésies et de nombreux travaux. Au milieu d'une société effacée, elle était un type, un caractère. Ses dernières années ont été douloureuses. Que le zèle et l'affection de ses amis la consolent et en adoucissent le souvenir.

Aimé VINGTRINIER.

Digitized by Google

# CHRONIQUE LOCALE

Enfin Rochefort est député, Dieu merci; c'est pour nous une grande joie. Cette nomination intéresse notre histoire locale en ce que notre député Raspail ne siégera plus seul au sommet de la montagne.

— L'union des deux mers est accomplie; le 17 a eu lieu l'inauguration du canal de Suez. Le monde, couché depuis trois cents ans sur le côté droit, se retourne sur le côté gauche. Le commerce et la civilisation seront changés par ce fait qui rapproche la jeune Europe du vieil Orient.

— A Rome, le Concile œcuménique s'organise et se prépare. Tout annonce de graves événements; l'Église des Gaules s'inquiète; elle écoute avec anxiété les bruits qui vont venir de là-bas. NN. SS. de Meaux et d'Orléans seront-ils condamnés? On n'ose espérer leur acquittement. Dans ces grandes assises de la chrétienté, la métropole des Gaules, la grande Eglise de Lyon, sera représentée par l'évêque de Torento.

— Il était question dernièrement de la succession de Mgr de Bonald. On indiquait comme devant lui succéder Mgr d'Avignon ou Mgr de Saint-Brieuc. Il paraît qu'aujourd'hui la question a fait un pas en arrière. Les journaux étaient mal informés.

— On nous assure que dernièrement à Saint-Irénée un R. P. jésuite ayant eu l'imprudence de faire des allusions contre l'attitude du vénérable et saint évêque d'Orléans, le conseil de fabrique est allé demander au pasteur de la paroisse ou le changement du prédicateur ou l'assurance que pareil oubli n'aurait plus lieu.

Ce n'est pourtant pas à Saint-Irénée qu'on a comparé l'épiscopat français aux étoiles qui entouraient le soleil et dont plusieurs sont tombées dans l'abyme. Voilà où nous en sommes dans la ville des martyrs.

Espérons que plus amples scandales n'auront pas lieu dans notre catholique cité.

— L'Exposition universelle de Lyon pour 1871 marche avec une sage lenteur. On ne lui met pas précisément des bâtons dans ses roues, mais on la fait passer par un chemin sablonneux d'où elle a de la peine à se dépêtrer. Heureusement que les hommes qui sont à la tête de cette entreprise ont l'intelligence et la force nécessaires pour surmonter toutes les difficultés. On ne les seconde pas, il est vrai, mais pour 1872 nous leur prédisons des couronnes.

Digitized by Google

— Le 3 novembre a eu lieu la rentrée de la Cour impériale et du Tribunal civil. Après la cérémonie religieuse, M. Bérenger, avocat général, a prononcé un discours remarquable sur l'organisation judiciaire en France. Les hauts fonctionnaires de la ville y assistaient.

— L'Écho de Fourvière annonce que dans une séance capitulaire tenue le 27 octobre, il a été décidé que la liturgie dite romano-lyonnaise serait en vigueur, pour les offices de l'église primatiale de Saint-Jean, à dater du 8 décembre prochain.

— La rentrée des Facultés a eu lieu le 26 novembre avec une grande solennité et un empressement plus qu'ordinaire. Après les allocutions de MM. Girodon et Dareste, M. Soupé a prononcé le discours de rentrée. L'habile orateur a pris pour sujet la Décentralisation.

Le lauréat auquel a été décerné le prix du concours historique, institué dans chaque ressort académique, a été, à Lyon, M. Pignot, d'Autun, pour son Histoire des abbés de Cluny.

A Clermont-Ferrand, l'académie a couronné M. A. Chassaing, juge au tribunal civil du Puy et ancien élève de l'Ecole des Chartes, pour son beau et savant livre : Chroniques d'Estienne Médicis, bourgeois du Puy en 1500. A Chambéry, le prix a été décerné à M. Burnier, juge à Bonneville, pour son Histoire de l'abbaye de Saint-Hugon.

— MM. Mangini ont obtenu la concession du nouveau chemin de fer de Lyon à Montbrison qu'ils s'engagent à terminer en quatre ans. Ils recevront douze millions de l'Etat et deux du département. L'embarcadère sera situé près de la place Gerson.

— M. Charles Noellat, qui était depuis six ans rédacteur en chef du Progrès et qui avait donné à ce journal une certaine importance, quitte sa position et crée une nouvelle publication démocratique et quotidienne qui prendra le titre de Radical de Lyon.

En ce moment l'Avant-Garde, l'Excommunié et le Progrès peuvent à peine suffire aux appétits radicaux de notre ville, espérons que le nouveau journal répondra à tous les besoins.

— Dans le mois sont nés : Le Furet, journal de théâtres et de cafés-concerts, et la Charge, journal de caricatures. L'Avant-Garde, après trois mois de sommeil, a reparu.

Cet été paraissait l'Écho de la Brasserie, journal des brasseurs de bière. Nous ne savons s'il existe encore.

— La Société d'architecture a fait paraître le tome premier de ses Annales, 1867-1868, beau volume orné de planches et sorti des presses de Louis Perrin.

Digitized by Google

— M. Mouillard, le bienveillant proviseur du Lycée impérial, après dix-neuf ans d'habile administration, a été appelé à faire valoir ses droits à la retraite. Il a été remplacé par M. de Chaumont dont les talents administratifs étaient hautement appréciés. En souhaitant la bienvenue à notre nouveau proviseur, nous donnons de vifs et sincères regrets à celui qui avait créé dans notre ville toute une génération d'hommes distingués qui dans leur ancien chef avaient conservé un ami.

— Le camail d'honneur a été donné ces jours-ci à M. Chappuis, le vénérable et bien-aimé curé de la Guillotière.

— La troisième livraison (2e année) des ANNALES de la Société d'Emulation de l'Ain vient de paraître. En voici le sommaire :

I. LA BRESSE AU XVIIIe SIÈCLE.— Jérôme Lalande. Formation d'une société littéraire à Bourg; par M. Jarrin.

II. L'ÉGLISE DE SAINT-ANDRÉ-DE-BAGÉ ; par M. Martin, archchitecte du département.

III. EN ZIG-ZAG ; par M. Barbier.

— L'inauguration du chemin de fer de Belleville à Beaujeu a eu lieu, le 25 de ce mois, au milieu d'un immense concours des populations du pays. La fête a été très-animée ; des discours ont été prononcés par M. le curé de Beaujeu et par M. Georgerat, maire de la ville ; puis un grand dîner a réuni les invités ; des vers ont été lus et M. Picard entrepreneur du chemin de fer et organisateur de la fête a terminé la journée en donnant mille francs aux pauvres de Beaujeu.

— Le CHEVALIER DE MAISON-ROUGE a heureusement remplacé PATRIE aux CÉLESTINS.

— Les concerts ont commencé ; Sivori le célèbre violon, les a inaugurés ; il a eu, dans ses trois auditions, un succès hors ligne ; les Lyonnais se sont enthousiasmés et lui ont donné la succession de Paganini, il n'y a pas eu de protestation.

Mme Sezzi a fait des conférences sur les hommes et sur les femmes ; elle a montré beaucoup d'esprit en appelant le père Hyacinthe : père Ognon, père Tulipe, père Tubéreuse. Pour une conférencière c'est très-chic. M. Burnier a parlé de Lyon sous les Romains et Mme Audouard va nous raconter la vie intime des Mormons qu'elle admire.

— Qui ne connaît le docteur Munaret, le savant auteur du MÉDECIN DE CAMPAGNE ? le docteur Munaret vend sa bibliothèque où abondent les curiosités, les originalités et les raretés. On met quarante ans à choisir et amasser des livres, un coup de vent les disperse au loin et l'on reste seul et pauvre comme le jour où l'on est né. A. V.

AIMÉ VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

## LES ALPES DAUPHINOISES

A M. DIDIER-SERRE

O mes belles Alpes bleuâtres,
Que les artistes idolâtres
Adorent au fond de leurs cœurs,
Vous que je vois de ma fenêtre,
Souvent vous me faites connaître
Toutes vos royales splendeurs !

Après les perles de l'aurore,
Le soleil du matin vous dore
De mille reflets radieux ;
Sur le granit de votre faîte,
L'aigle vient reposer sa tête,
Portant le tonnerre des dieux !

C'est là qu'il pousse un cri sauvage
D'indépendance ou de carnage,
Hymne ardent à la liberté !
Roi des Alpes, je te salue,
Toi qui t'élèves dans la nue
Avec tant de fière beauté ?

Dieu, qui veille sur un brin d'herbe,
A créé votre front superbe,
Front d'améthyste ou de lapis,
En bas, sont d'agrestes fleurettes,



Digitized by Google

Œillets, pervenches, violettes,
Digitales, muguets et lis.

On aspire dans votre espace
Une douce brise qui passe,
Comme passe un frison d'amour ;
Nobles Alpes, c'est votre haleine,
De cent aromes elle est pleine,
Elle rafraîchit nuit et jour.

Sous votre robe virginale,
Votre voile de neige pâle,
Vous avez des attraits nouveaux ;
Toujours brillantes, élancées,
Vous ressemblez aux fiancées,
Blanches fleurs sous de blancs manteaux.

Oui, dans votre horizon immense,
La grandeur de Dieu, sa puissance
Se révèlent à chaque instant ;
Vous êtes son œuvre sublime,
Comme le cèdre dont la cime
Tremble près du gouffre géant.

Ecoutez la voix des rafales
Qui redit, de ses accents mâles,
Votre gloire des temps passés ;
O monts à la mine orgueilleuse,
Dans son allure impétueuse,
Annibal vous a traversés !

Ah ! vous retentissez encore
Du nom éclatant et sonore
Des Dauphins rudes guerroyeurs ;
Jaloux de leurs Alpes si belles,
Ils s'en faisaient des sentinelles :
On craignait ces hardis seigneurs.

Digitized by Google

Dans les archives delphinales
De ces époques féodales,
On retrouve leurs fiers exploits,
Et sur les massives tourelles,
Viennent gémir les hirondelles,
Comme pour pleurer sur ces rois. —

Voici le temps de la victoire
Qui grandit encor dans l'histoire,
Voici le moderne César !
Les Alpes et les Pyramides
Tressaillent sous ses pas rapides,
L'enthousiasme suit son char ! —

Vous avez vu plus d'un orage
Depuis le douloureux passage
D'un saint vieillard, d'un vrai martyr ;
Avez-vous besoin qu'on le nomme ?
Auguste pontife de Rome,
Il souffre et ne sait que bénir !

O mes belles Alpes bleuâtres,
Mieux vaut le doux chant de vos pâtres
Respirant un calme enchanteur,
Mieux vaut une vie écoulée
Au fond d'une pauvre vallée
Que l'éclat même d'un vainqueur !

Mlle Adèle SOUCHIER.

---

## A UN POÈTE

O vous ! qui m'envoyez le parfum et l'épine,
Une muse attendrie, une muse lutine ;
Vous qui liez la fleur à la branche de houx,
Quand approche le soir, pourquoi donc grondez-vous ?

Digitized by Google

La vie est-elle amère à vos cœurs de poètes ?
Pourquoi donc vous fâcher quand les tâches sont faites ?
Dieu vous mit ici-bas pour fêter le soleil,
Pour sourire à l'Aurore et faire un doux sommeil;
Pour apaiser les flots et dorer le nuage
Qui, de l'éternité, voile toujours la page.
Dans ce livre entr'ouvert que nous feuilletons tous,
Vous esquissez des traits qu'on regarde à genoux ;
L'herbe ne tremble pas sous vos pieds de gazelles
Et pour gravir les monts, vous possédez des ailes.

Vous n'êtes pas de ceux qui n'ont plus d'horizon,
Qui, le front assombri, lisent Flammarion ;
Tristes enfants perdus, errant sur le rivage,
Il faut pour les calmer un éternel voyage.
Allons, se disent-ils, vers d'autres océans,
Chercher des cœurs amis et des esprits contents.
L'immense Jupiter n'a point de brises folles ;
Là tous les purs rayons deviennent auréoles ;
Là point d'antre perfide aux échos ténébreux,
Point de sillons perdus, de sentiers tortueux ;
Là plus d'espoir déçu que l'erreur fit éclore,
Rêve plus ou moins long, que l'illusion colore.
De gentils chérubins y caressent l'oiseau,
Sur la terre on le tue !.... rossignol ou corbeau.....

Laissons-les s'agiter ces démons qui se brûlent
Et qui tendent les bras aux flots qui se reculent.
Dieu nous préserve, hélas ! de voyager ainsi !
De vivre si longtemps , si longtemps loin de lui !
Monsieur Flammarion, je ne veux pas vous suivre
Dans tous vos beaux climats. Je crois que pour y vivre
Il faut, comme chez nous, bien comprimer son cœur,
Garder le front serein, rire dans la douleur,
Plonger dans l'œil du fourbe un long regard sévère
Et ferrer ses deux pieds pour broyer la vipère.

Digitized by Google

Vous qui chantez si bien l'Espagne et son ciel bleu,
Ses arabesques d'or et ses sillons de feu,
Les rives du Jourdain, Sion, le roi prophète,
Avez-vous donc perdu votre soleil de fête ?
Un coup d'orage a-t-il brisé le jeune essor
Qui devait tout franchir et rayonner encor ?
Ou bien serait-il vrai que toute poésie,
Que toute fleur de l'âme à la ronce s'allie.
Ou que l'illusion emporte son miroir
Quand sonne tristement la prière du soir ?
La mort est donc souvent plus sage qu'on ne pense
Quand elle nous enlève une douce espérance....
Peut-être !.. Qui le sait ! on eût été trahi,
Et mieux vaut le bonheur espéré que fini.

Maître, ne grondez pas, votre part est trop belle.
Au Dieu qui vous la fit ne soyez point rebelle ;
Quand de jeunes esprits rayonnent sur vos pas,
Faites-les tous chanter, mais ne les grondez pas.

Mlle Aglaée GARDAZ.

---

## LE BATTAGE

Non in solo pane vivit homo.
S. Matth., cap. IV.

Qu'on porte à l'aire ces javelles !
Des fléaux ! nos greniers sont pleins :
Déjà le vent enfle les ailes
Des navires et des moulins.

Poètes et batteurs, observons la cadence :
Que les vers et le grain jaillissent à la fois !
Qu'avant la fin du jour la corne d'abondance
S'écoule toute entre nos doigts !

Digitized by Google

Debout ! vite l'ouvrage ; allons, point de relâche !
Poëtes et batteurs, nous avons même tâche :
Voici le pain du corps et celui de l'esprit ;
La Muse autour des sacs où le blé s'amoncelle
Tourne avec le batteur, dont la tempe ruisselle,
Et mêle un suc qui charme au froment qui nourrit !

Au banquet magnifique ou l'été nous convie
La Muse encor, la Muse avec nous s'asseoira :
Travailler et chanter, ici-bas, c'est la vie.....
Courage ! Dieu nous bénira.

Qu'on porte à l'aire ces javelles !
Des fléaux ! nos greniers sont pleins :
Déjà le vent enfle les ailes
Des navires et des moulins !

Ludovic DE VAUZELLES.

Digitized by Google

# LES BEAUX-ARTS A LYON

SUITE (1).

Un grand sens pratique joint à des études sérieuses, une préoccupation de la construction elle-même plus encore que de l'ornementation, voilà ce qui caractérise Philibert Delorme : de là la grande influence qu'il a eue sur l'architecture de son temps, et sa place parmi les fondateurs de l'architecture française. Qu'il ait eu l'orgueil de sa profession ; qu'il ait senti la supériorité dont il était redevable et à sa longue expérience et à ses lectures et à ses méditations sur les monuments anciens ; qu'il ait voulu donner à l'architecte (2) son véritable rang, et le séparer des ouvriers ou des artisans avec lesquels jusqu'alors il était demeuré confondu sous le nom général de maître maçon, cela était légitime, et on ne saurait le lui reprocher. Il tempérait d'ailleurs ce sentiment d'amour-propre par une extrême bienveillance (3) : on voit, dans ses écrits

(1) Voir les précédentes livraisons.

(2) C'est à dater du 16e siècle qu'apparaît le nom d'architecte dans le sens qui lui est attribué de nos jours. M. le comte de Laborde dit qu'il a été pour la première fois donné à Serlio, architecte bolonnais appelé à Fontainebleau par François Ier, *Emaux du Louvre*, II, p. 133. Robert Estienne, en 1539, dans son Dictionnaire latin français, traduit encore *architectus*, maître maçon.

(3) « Si aucun doute sur quelque chose ou désire en savoir davantage s'en vienne à moi et je lui dirai de bon cœur ce que j'en pourrai penser. » *Traité d'architecture*, livre X, chap. 26.

Digitized by Google

un sincère désir d'être utile, de former les ouvriers, de répandre les notions de la bonne architecture.

On compte parmi les ouvrages exécutés par Philibert Delorme à Lyon ce charmant puits qui orne la cour de la maison 37 rue Saint-Jean (1). Les rosaces du soubassement, les élégantes colonnettes, les ornements des tailloirs des chapiteaux, la couverture imbriquée de la coupole, les sculptures du couronnement cylindrique, tout indique la renaissance et forme un ensemble très-remarquable (2).

Il faudrait encore attribuer à Philibert Delorme cette belle maison ornée de têtes de lion (3) et qui semble être une maison de Florence transportée à Lyon : c'était en effet une tradition au commencement du siècle dernier que Philibert Delorme était architecte des maisons à *têtes de lion* construites dans le quartier Saint-Paul ; Clapasson, dans un de ses manuscrits conservés à la bibliothèque du palais Saint-Pierre, le répète, et il y avait un trop grand amour du vrai chez notre chroniqueur des beaux-arts du dix-huitième siècle pour admettre qu'il se fît simplement l'écho d'une allégation non vérifiée. Mais que sont ces petites études en comparaison des châteaux des Tuileries, de Monceaux, de Meudon, d'Anet et de tant d'autres monuments qui ont illustré le nom de notre artiste, l'archi-

(1) M. Martin, dans ses *Recherches*, en donne la description page 4. Nous souhaiterions que ce petit monument de la renaissance pût être protégé et sauvegardé.

(2) Outre ce puits on peut citer celui qui est dans la cour, rue Lainerie, 11, et qui se termine aussi par une coupole imbriquée : la partie supérieure de l'aire du puits est plate et fermée par une coquille faisant éventail ; la margelle polygonale est simple et sans ornements ; la corniche festonnée qui termine l'aire du puits est très saillante.

On voit encore un petit puits, rue des Treize-Cantons, 4, qui, sans avoir l'importance de ces deux-là, a cependant de charmants détails.

(3) Rue Juiverie, n° 23.

Digitized by Google

tecte de Henri II et de Diane de Poitiers? Que ne nous est-il permis d'en parler dans cette rapide esquisse biographique! Toutefois la réputation de Philibert Delorme ne doit pas nous rendre injuste envers les autres architectes de Lyon. Il a eu la chance, heureuse chance que nous verrons par la suite échoir à d'autres artistes lyonnais, d'être protégé et produit à la cour; il a eu l'occasion de faire des châteaux et des palais, et de montrer une brillante individualité : mais ce n'est pas dans lui seulement que l'architecture lyonnaise du seizième siècle concentre ses titres.

A coup sûr, les grands travaux manquent dans les villes de province; les ressources y sont trop minimes, et comme preuve il suffit de rappeler qu'en 1580 le consulat a été obligé de voter des subsides extraordinaires pour la continuation et le parachèvement du portail Saint Nizier (1) commencé, nous l'avons dit, en 1536, d'après les dessins de Delorme. Cependant en examinant l'ensemble des constructions, si modestes qu'elles soient, et en notant certains faits très-honorables pour les artistes lyonnais, nous pourrons constater les succès de l'architecture lyonnaise. Ainsi n'est-ce pas une preuve de la haute réputation acquise par les maîtres maçons de Lyon que cet appel adressé à l'un d'eux, Henriet, lorsqu'en décembre 1506 une consultation d'hommes spéciaux est faite à Bourges pour délibérer sur la tour du Nord de la cathédrale qui menaçait ruine (2)? Ce même Henriet est au nombre des maîtres qui sont chargés de construire la belle église de Brou, et on profite de sa présence dans le voisinage pour l'appeler à Bourg et le consulter, en 1509, sur les travaux qui seraient

(1) BB, p. 104. *Archives de Lyon.*
(2) *Archives de l'art français*, 1861, p. 228.

Digitized by Google

nécessaires pour consolider la voûte de l'église de Bourg (1). Ne trouvant pas ce nom parmi les ouvriers dont le Consulat louait les services lors des entrées solennelles, nous sommes disposé à croire que Henriet était attaché au clergé (2).

Par contre, les archives de Lyon donnent les noms des deux conducteurs de l'œuvre de l'église Saint-Maurice à Vienne (Isère), Nicod Morel et Pierre Teste, appelés pour les travaux du pont du Rhône (3) ; et elles mentionnent avec de grands éloges un architecte d'origine italienne, Salvator Salvatori, chargé par le sire Thomassin de Gadagne, en 1534, de construire un hôpital pour les pestiférés (4). Cet hôpital somptueux, nommé Hôtel-Dieu de Saint-Laurent-des-Vignes, était placé sur la rive droite de la Saône non loin de la jonction du Rhône et de la Saône(5).

(1) *L'église de Brou*, par Baux, p. 204.

(2) Les archives de la cathédrale doivent renfermer de précieux documents sur les artistes qui ont travaillé à la décoration de nos églises ogivales : elles nous diront peut-être un jour à quelle œuvre il faut attacher le nom d'Henriet. Son Eminence le cardinald Bonald, tout en refusant d'envoyer au dépôt des archives de la ville les dossiers conservés à l'archevêché, a promis d'en faire publier un inventaire.

En attendant, nous croyons devoir faire remarquer qu'il y a eu une famille Henriet originaire de Châlons en Champagne, dont une des branches s'illustra en Lorraine au 17e siècle. Claude Henriet, venu à Nancy vers 1586, est le chef de ces peintres et graveurs lorrains dont M. Meaume, *Recherches sur quelques artistes lorrains*, Nancy, 1852, a raconté la vie. Notre Henriet doit être rattaché à cette même origine, et être considéré comme parent d'Israël Sylvestre, célèbre graveur dont nous aurons à parler au 17e siècle.

(3) BB. 28. Il est vrai qu'il n'est pas dit si ce sont des maîtres maçons lyonnais ; le pont du Rhône fut commencé sous la direction de Robert Danvin, maître maçon, en 1580. Voir BB. 104, *Archives de Lyon*.

(4) BB. 54 et 55.

(5) Cet hôpital fut en 1580 désigné comme lieu de quarantaine pour

Digitized by Google

L'influence de l'Italie est manifeste dans le style architectonique de la maison dite maison Valois, sise rue Tramassac 22, vis-à-vis l'église Saint-Jean, et qui offre une façade avec pavillons en saillie (1), et encore dans la maison dite hôtel Paterin qui vient d'être restaurée, située montée Saint-Barthélemy. Un mélange du style ogival et du style de la renaissance rend fort intéressantes la maison richement ornementée sise rue Saint-Jean 37 (2), la maison dite hôtel Gadagne dans la rue Gadagne, et cette maison, vrai bijou de sculpture, sise rue Lainerie, 14. Nous citerons également l'escalier de la maison sise rue Lainerie 18 ; dans une autre maison, située rue Lainerie 11, la cage d'escalier. les galeries unissant à chaque étage les ailes de la maison, les écussons sculptés, tout dans chaque cour complète l'opinion favorable que fait naître la façade ; enfin rue Mercière 58, l'allée, la cour et les cages des deux escaliers rappellent cette belle époque. Mais nous ne pouvons nous arrêter devant chacune des maisons qui attestent le développement qu'avait pris à Lyon l'architecture civile à la fin du quinzième et au seizième siècle (3) et les progrès qu'elle avait réalisés. Espérons que longtemps encore le touriste et l'archéologue auront la facilité de parcourir les rues Juiverie, Saint-Jean, Lainerie, Tramassac, du Bœuf, etc. : là, dans le voisinage de la loge des Changes, se trouvaient les habitations des riches né-

les marchandises suspectées de contagion BB. 105. — Salvator fut, en 1533, chargé de la conduite des histoires arrêtées pour l'entrée de la reine Eléonore de Portugal. BB. 53.

(1) Elle est citée par M. Martin, page 45.

(2) Elle est citée par M. Martin, page 4.

(3) Le récit des entrées solennelles montre quel rôle on donnait à l'architecture dans ces grandes fêtes, et avec quelle curiosité on étudiait l'antiquité.

Digitized by Google

gociants; là se sont élevées les principales maisons où l'on peut étudier les modifications subies par l'architecture civile (1) dans la période de la renaissance, ainsi, la suppression des meneaux des fenêtres, l'agrandissement des portes, la substitution des escaliers à rampes aux escaliers à vis.

Pour ce qui concerne l'architecture militaire, il faut demander à l'histoire de Lyon (2) les renseignements. Elle seule nous fournit une indication des remparts d'Ainay qui défendaient la ville au sud, et des fortifications qui, s'étendant de la Saône au Rhône, la protégaient au nord : la position de Lyon comme ville frontière les rendait presque indispensables à cette époque, et déterminait un mouvement militaire assez considérable (3).

En dehors de ces travaux (4), l'amélioration de la ville par la rectification des rues et le percement de nouvelles voies, par la création de quais et de ports sur la Saône, par l'assainissement de certains quartiers, prouve l'activité et le désir de bien-être qui régnaient à Lyon. C'est un symptôme à recueillir dans l'histoire des beaux-arts :

(1) En sortant de Lyon, nous pourrions montrer comme un des beaux spécimens de l'architecture civile lyonnaise au seizième siècle le portique corinthien du château du Perron, qui fut construit par Antoine de Gondy. Il y a dans une des salles intérieures une magnifique cheminée qui rappelle le style italien de notre époque. Voir, *Revue du Lyonnais*, novembre 1867, les recherches historiques de M. Perret de la Menue sur le château du Perron.

(2) Voir Monfalcon, *Histoire monumentale de Lyon*, II, p. 19.

(3) Il y avait à Lyon une fonderie de pièces d'artillerie : Voir *Archives de Lyon*, BB 50.

(4) En 1516, Edmond Grand, voyer de la ville, reçoit l'ordre d'extraire les roches qui obstruaient le pont de la Saône, BB 36. Notons encore qu'en 1585 un ingénieur florentin, César Bandinelli, fut chargé des travaux d'endiguement du Rhône, BB 114.

Digitized by Google

le goût des arts en effet suit le mouvement de la civilisation.

L'élan qu'avait pris l'architecture au seizième siècle (1) est-il demeuré sans aucune influence sur la sculpture? Il nous en coûte de n'avoir aucune œuvre à signaler et aucun artiste à nommer dans un siècle où la sculpture française, déjà si remarquable pendant la période ogivale pour le sentiment et l'expression, atteignait son apogée avec Germain Pilon, Jean Goujon et Jean Cousin par la grâce et la beauté des formes. Il faut, à notre avis, accuser d'abord l'acte de 1496 qui en exigeant, par un étroit esprit de jalousie, que le sculpteur vécût complètement isolé et n'empiétât pas sur l'art dont vivaient ses voisins, le priva de notions et d'études indispensables à l'artiste désireux de s'élever et de se perfectionner. Ces études, ces excursions dans le domaine des autres arts devenaient d'autant plus nécessaires que la sculpture, autrefois dépendant de l'architecture, tendait à s'en séparer. Il n'en était pas ainsi en Italie où le sculpteur était à la fois peintre et architecte, et où le talent de l'artiste s'ennoblissait par le concours de toutes les connaissances acquises. D'autre part, l'occasion de travaux pour l'art du statuaire manquait à Lyon : tandis que des châteaux s'élevaient à Paris et dans le Nord de la France, les riches commerçants n'avaient à Lyon que des espaces fort limités pour construire

(1) Rappelons que l'ouvrage de Serlio sur l'architecture fut imprimé à Lyon en 1551 sous le titre : *Extraordinario libro di architettura, per Giovani di Tournes.*

Les archives de Lyon, BB 74, mentionnent un ingénieur italien, Sébastiano de Bologne, qui travaille à la décoration de l'entrée du cardinal de Tournon, archevêque de Lyon, et reçoit du Consulat 12 écus d'or. On peut dire que fréquemment se trouvaient à Lyon des architectes italiens.

Digitized by Google

leurs maisons. Aussi les demandes adressées à la sculpture se bornèrent le plus ordinairement aux objets que le luxe intérieur de la maison pouvait utiliser et que l'orfévrerie, la menuiserie et la serrurerie fournirent.

L'histoire cependant conserve le souvenir de médaillons (il y en avait dans la chapelle des Bonvisi dans l'église de l'Observance), de bas-reliefs (celui du maître autel des Jacobins était dit-on très-beau), de statues (celles dont parlent les entrées solennelles) soit de marbre soit de bronze (1), statues quelquefois faites par les artistes de passage comme celles dont les archives de Lyon font mention à propos de l'entrée de Henri IV, en 1595 (2).

De plus, en parcourant nos rues, on aperçoit encore souvent des figurines délicatement sculptées dans la pierre, ici pour orner une façade ou une cage d'escalier, là pour supporter simplement les retombées des encadrements des fenêtres.

Mais l'œuvre principale des tailleurs d'images lyonnais du seizième siècle doit évidemment être étudiée dans les arts plastiques secondaires. Ce qui n'est aujourd'hui qu'un objet usuel et grossièrement travaillé devenait entre les mains d'un artiste de la renaissance un véritable objet d'art : le huchier caressait le bois avec toute la patience qu'il avait apportée à la fin du quinzième siècle

(1) Voir la description de l'entrée de Henri II en 1548, *Entrées solennelles des rois de France*, etc., pages 44 et 46 ; et encore entrée de Henri IV, en 1595, page 3. Ces statues, créées pour l'ornementation des arcs de triomphe au jour de la décoration de la ville, vivaient tant que subsistait la cause accidentelle de leur naissance : elles étaient, après le départ des héros de la fête, vendues et dispersées.

(2) BB, 132. Mandement de cent écus d'or à Élie de l'Isle et Antoine Parmentier, qui s'étaient arrêtés à Lyon en revenant d'Italie, pour l'exécution de six statues pour servir à l'entrée du roy, savoir : trois grandes en colosse et trois autres de stature humaine et médiocre.

Digitized by Google

à le découper ; le serrurier repoussait et ciselait le fer de même que l'orfévre repoussait et ciselait l'or et l'argent. L'élégance et l'habileté d'exécution étaient réunies à la verve de l'imagination et à la fécondité d'invention.

Pendant longtemps, Lyon et le Lyonnais ont été une mine pour les antiquaires : la grande quantité de meubles sculptés qu'on en a exportés pour les collections laisse supposer que les huchiers lyonnais en concurrence avec les Bourguignons et les Bugésiens produisaient beaucoup de stalles, dressoirs, bahuts, panneaux, etc. Les recherches de M. Martin ont donné une authenticité précieuse à certaines pièces de menuiserie lyonnaise (1), et font regretter qu'il n'ait pas eu des devanciers pareillement préoccupés de disputer au temps, qui n'épargne rien, les productions des beaux-arts. Il faut citer d'abord la belle porte en bois placée autrefois rue Neuve et aujourd'hui au musée artistique du palais Saint-Pierre (2) : cette porte remplissait toute la baie du portail, disposition assez rare. Les différents panneaux et les pieds-droits sont ornés avec beaucoup de goût. La décoration de l'imposte et des encadrements du milieu de la porte mobile imite l'appareil d'une construction en pierre (3).

M. Martin a dessiné plusieurs portes de style renais-

(1) Faut-il regarder comme une œuvre du 16e siècle la menuiserie du chœur et du sanctuaire que signale Clapasson dans l'église des Célestins, *Description de Lyon*, p. 34?

(2) C'est à l'initiative et aux soins de M. Martin-Daussigny que Lyon est redevable de ce remarquable musée. La restauration de la porte dont parle M. Martin, *Recherches sur l'architecture*, etc., p. 20, a été admirablement exécutée sous la direction de notre savant conservateur.

(3) Voir la porte de la maison rue du Bœuf, 16, et celle de la maison sise place Saint-Jean.

Digitized by Google

sance, entre autres celle qui existait dans le château de Milan au bas de la montée Saint-Barthélemy : sa décoration consiste en une espèce de tableau plastique divisé en compartiments rectangulaires par des pilastres et des frises d'encadrement de la plus grande richesse (1). Des vues perpectives qui représentent des intérieurs de galeries sont ciselées en très-bas relief sur les panneaux ; la face postérieure de la porte est ornée de sculptures.

Outre ces portes d'un dessin fort remarquable, l'auteur a vu et reproduit diverses œuvres de menuiserie qui montrent quelle variété d'ornementation les ouvriers du seizième siècle apportaient dans la décoration des appartements : la mode si générale, aux 14e et 15e siècles, de couvrir les meubles avec des tapisseries avait cessé de régner, et les artistes multipliaient avec plaisir les sculptures en bas-relief ou les figures en ronde-bosse qu'ils savaient devoir être vues.

Le musée artistique du palais Saint-Pierre possède trois beaux meubles du style renaissance : nous ne savons pas s'ils sont d'origine lyonnaise, mais ils sont d'une bonne étude pour quiconque veut se former une idée de la manière dont les menuisiers (2) du seizième siècle comprenaient le dessin et la sculpture sur bois, qu'on employât le chêne comme dans la Bourgogne ou le noyer comme c'était l'usage en Dauphiné et en Savoie.

Nous voudrions pouvoir faire honneur à la serrurerie

(1) Martin, *Recherches sur l'architecture*, etc., p. 2.

(2) C'est à dater de la fin du 16e siècle que le nom des menuisiers fut spécialement réservé aux ouvriers en bois. Jusqu'alors chaque métier avait ses menuisiers : on entendait par là les ouvriers appelés à faire les ouvrages délicats et menus. La sculpture sur bois comprenait les huchiers qui répondent à nos menuisiers, et les huchiers menuisiers qui répondent à nos ébénistes.

Digitized by Google

lyonnaise de cette magnifique serrure exposée dans le musée artistique (1), et du heurtoir en bronze, véritable chef-d'œuvre de sculpture, dont M. Martin donne la description (2) : les autres ouvrages de ferronnerie, grilles, balcons, heurtoirs qui ornaient nos anciennes maisons et dont on a recueilli les dessins, sont d'une exécution assez remarquable (3) pour qu'on puisse attribuer à des ouvriers lyonnais cette serrure et ce heurtoir. Au reste, les modèles italiens étaient assez répandus à Lyon ; et, bien que les antiquaires collectionneurs prétendent avoir rencontré plusieurs ouvrages de serrurerie signés par Caparra, le célèbre artiste (4) florentin qui a fait les lanternes et les serrures du palais Strozzi, il faut se souvenir qu'à cette époque les peintres les plus renommés en Italie composaient des dessins pour l'ornementation, et que ces dessins, grâce à l'imprimerie et à la gravure, se répandaient partout.

Combien l'émulation des ouvriers lyonnais devait-elle être encore plus excitée par le contact des artistes italiens qui répondirent à l'appel du cardinal d'Amboise et de François Ier ! Ces artistes séjournaient volontiers à Lyon (5)

(1) Elle a été recueillie par M. Martin-Daussigny.

(2) *Recherches sur l'architecture*, etc., planche V. Voir pour la ferronnerie ce qui est dit page 3. — Ce heurtoir appartient maintenant à M. de Chabrières.

(3) Nous citerons l'imposte de la porte rue Lainerie, n° 2, la grille de la porte rue Juiverie, n° 10, et, pour n'y plus revenir, les impostes dans la rue Tramassac des nos 40 et 48, bien que ces travaux de ferronnerie soient plus récents.

(4) On dit même que Nicolo Caparra a habité Lyon : mais comment admettre cette opinion quand Vasari lui ôte toute vraisemblance, « *ne volendo mai partirsi di Fiorenza per offerte che egli fossero fatte ; in quella visce e mori.* » Voilà ce que Vasari raconte de Caparra dans la vie de Simone Cronaca, tome II, p. 104.

(5) Entre autres nous citerons Benvenuto Cellini : il était à Lyon



Digitized by Google

où ils trouvaient accueil cordial chez leurs compatriotes, chefs de commerce lyonnais, et où ils rencontraient vie joyeuse et bonne chère. De ce séjour résultèrent un grand profit pour les beaux-arts et des relations de plus en plus intimes avec les arts italiens ; de cette fréquentation naquit aussi pour les artistes lyonnais ce désir, si fréquemment réalisé dans les siècles suivants, d'aller à Rome et à Florence pour y compléter leur éducation artistique par la vue et l'étude des modèles antiques.

E. Pariset.

en 1537, et fut présenté à François Ier par Hippolyte d'Este, prélat qui fut plus tard promu au cardinalat et à l'évêché de Lyon.

(*A continuer*).

Digitized by Google

# LE PRÉSIDENT FAVRE

# VAUGELAS ET LEUR FAMILLE

D'APRÈS LES DOCUMENTS AUTHENTIQUES.

SUITE (1)

II. Louis Favre, notaire à Meximieux, eut pour fils : Claude qui suit.

III. Claude Favre, notaire à Meximieux dès 1500; de lui sont issus :

1° Antoine-Humbert Favre qui forme le degré suivant ;

2° Louis Favre (2), chanoine du chapitre de Saint-Apollinaire en 1521 : acte d'abergeage de l'eau de Longevans aux chanoines de Meximieux.

Messire Louis Favre, prêtre, fut, vers 1547, sur la poursuite du procureur du château, condamné par le juge d'office de Meximieux, à dix-huit livres d'amende avec vingt-huit autres habitants de Meximieux, dont Anthoyne Favre, pour s'être transportés et assemblés un certain jour

(1) Voir la précédente livraison.

(2) Notes de M. Blanchon.

Digitized by Google

en l'habitation de Claude Chalamont, *qu'ils disaient être pestiféré, avec insultes et menaces.*

Ce jugement n'eut point d'exécution.

En effet, une transaction intervint, le 18 mars 1547, au château de Meximieux, dans la chambre appelée de Beau-Regard, entre Charles de la Chambre, seigneur de Meximieux, en son nom et pour spectable et noble Philippe de la Chambre, seigneur de la Cueille, les syndics modernes de la ville, les conseillers coadjuteurs desdits syndics et les bourgeois, manants et habitants ; transaction par laquelle il fut renoncé tant à ladite poursuite qu'à quatre autres procès faits par le procureur du château ; bonne paix, union et tranquillité fut proclamée entre tous, et de nouvelles franchises furent octroyées par le seigneur.

Le 13 août 1556, Louis Favre approuva, avec les autres chanoines de Saint-Apollinaire, les statuts dressés par Antoine de la Chambre, doyen du chapitre et évêque de Belley.

Il vivait encore le 11 février 1568, jour auquel il assista, avec les onze autres chanoines de Meximieux, à un acte de vente que ces derniers consentirent, par acte reçu Vivier, notaire, à Jean Genevey et à honneste Fabe Béatrix, sa femme, de la maison de cure et dépendances, voisine de celles des acquéreurs : la cession fut accordée au prix de 300 livres en *escus d'or sols escus d'Itallie*, plus 24 livres pour les réparations de l'église Saint-Apollinaire.

Par son testament, dont la date nous est inconnue, il légua à son neveu Claude Favre, ses biens à Charnoz et 300 livres au chapitre de Saint-

Digitized by Google

Apollinaire, pour messes à célébrer chaque semaine.

IV. Honorable Humbert Favre, bourgeois de Meximieux (1), eut pour enfants :

1° Claude Favre, qui suivra.

2° Marguerite Favre, épouse de Benoit Vernat, marchand de Meximieux, lequel possédait cette antique maison bâtie sur la route de Genève, à la sortie de la ville, remarquable par son architecture, style de pure renaissance, et aussi par une statue de la Vierge que le propriétaire actuel conserve comme un précieux talisman de bonheur et de prospérité pour toute sa famille.

De leur mariage est né :

Charles Vernat, le 6 août 1560; ses parrains furent Charles de la Chambre, seigneur de Meximieux, et Michel de la Cua; ses marraines, Jeanne de Sermoyer et Claudine, fille de Philippe de la Chambre, seigneur de la Cueille.

Il servit avec distinction dans l'armée de Savoie : vers la fin de 1593, Emmanuel Ier, duc de Savoie, lui donna les lettres de noblesse et érigea en gentilhommière la maison de Meximieux sous le nom de Courteville.

Marié à Barbe de Belli, fille d'Anthoine de Belli, écuyer, seigneur de Cleysieu et de damoiselle de Gruffy en Savoie, il en eut :

A. Benoit Vernat, en 1590 (2).

(1) On trouve sur les registres paroissiaux de Meximieux un Anthoine Favre, qualifié en 1576 de notaire ducal : cet Anthoine Favre ou *Faure* était originaire de Cerdon.

(2) Parrain, Benoit Vernat, ayeul de l'enfant; marraine, Claudine

Digitized by Google

B. Claudine Vernat, 1592 (1).

C. Jeanne-Philiberte Vernat, 1594 (2).

D. Louise Vernat, 1595 (3).

E. Hercules Vernat, 1599 (4).

F. Etienne Vernat, 1602 (5).

G. Antoine Vernat, 1604 (6).

H. Philippe Vernat, 1606 (7).

Ce Philippe Vernat possédait la maison située aux Sèves, aujourd'hui propriété de Pierre Moine : elle avait été érigée en fief en sa faveur sous le nom de Saint-Julien.

De son mariage avec Richarde de la Palu, il eut :

a. Catherine Vernat (8), baptisée à

de Belly, femme de messire Paubert, président du souverain Sénat de Savoie.

(1) Parrain, noble Jean de Belly; marraine, noble Claudine de la Chambre.

(2) Parrain, Philibert de Coligny, baron de Vieu et seigneur de Creyssiat.

(3) Parrain, Joachim de Rye, marquis de Treffort, lieutenant général pour le duc de Savoie; marraine, damoyselle Jeanne de Moyriat, dame de Versailleux.

(4) Parrain, noble Hercules de Lyobard, seigneur du Chatelard; marraine, madame Favre, femme du jurisconsulte Antoine Favre.

(5) Parrain, noble Etienne de Rossillon, seigneur de Beau-Retour; marraine, demoiselle Jacquemine Ray.

(6) Parrain, spectable Antoine Favre; marraine, Lucresse Favre fille à Antoine Favre.

(7) Parrain, noble Philibert Vernat; marraines, Marguerite Lambroyse et Christiane...

(8) M. Dépery, dans son Histoire hagiologique du diocèse de Belley, Bourg, Bottier, 1836, t. II., p. 295, a écrit la vie de Louise-Catherine Vernat, supérieure de la Visitation des Chaînes, près de Serin, à Lyon, morte le 10 mai 1689. — Sa vie édifiante avait déjà été

Digitized by Google

Meximieux le 5 avril 1606 : parrain, noble Laurent de Simiane, comte de Saint-Jean de Lyon ; marraine, damoyselle Ysabeau de Ballefin.

Philippe Vernat avait épousé, vers la fin de 1623, Etiennette Liévra, qui lui donna pour enfants ;

b. Benjamin Vernat en 1624.

c. Catherine Vernat, 1626, mariée en 1648 à Benoit Biard de Crans.

Guichenon donne encore pour fille à Charles de Vernat et à Barbe de Belly :

1. Renée Vernat, femme de Thomas Deschamps, écuyer, seigneur de la Côte, fils de Thomas Deschamps, seigneur du Tremblay, gentilhomme ordinaire de la maison du roy et de Jeanne Charreton de la Terrière.

On trouve encore, à la même époque, un André Favre, châtelain de Meximieux qui, sur la requête des chanoines, reçut le 5 juin 1676, de la Cour de Chambéry, ordre d'informer relativement au paiement des dîmes contre Claude Favre, André de la Cua, François Bernard et Benoit Vernat, tous quatre principaux bourgeois de Meximieux. Cet André Favre était probablement fils d'Anthoyne Favre, notaire ducal, qui paraît originaire de Cerdon.

V. Claude Favre, bourgeois de Meximieux, conseiller de ville en 1569, lequel habitait une maison démolie ac-

imprimée sous le titre : Récit de la vie de la vénérable mère Louise-Catherine Vernat, supérieure, etc. Lyon, 1690, in-18.

Digitized by Google

tuellement pour faire place aux logements des sieurs Bonnefoi et Rodet.

Il épousa Jacquemine Guinet, fille d'honorable Jean-Alexandre Guinet (1), riche bourgeois de Lagnieu : Jacquemine Guinet, dénommée plus communément Jaquième, assista le 10 janvier 1588 au mariage qui « fust administré *devant la porte* de l'église collégiale Sainct-Apollinar de Meximieux, à noble Anthoyne-Jean Befidi, seigneur du Biard de la paroisse de Chalamont et à damoyselle Claudine, fille de honorable Benoit Vernat, bourgeois de Meximieux. »

Claude Favre eut de son mariage précité :

1° Claude-Tonine Favre, en 1558 ;

2° Jean Favre, le 25 juin 1560 ;

3° Benoîte Favre (2), mariée à Anthoine Favre, à Chambéry; leur postérité sera rapportée en la filiation des Favre de Savoie, qui suivra.

On trouve dans un terrier rédigé en 1595 par Jacquet et Bolliet, commissaires à ce, en faveur de Jeanne de Gorrevod, veuve de Philippe de la Chambre, seigneur de Meximieux et de la Cueille, plusieurs pièces de terre appartenantes

(1) Famille anoblie plus tard, dont était Guillaume Guinet, sieur de Montvert, pourvu à l'office de procureur du roi au bailliage de Belley, le 22 juillet 1620. — Lors de l'assemblée de la noblesse du Bugey et pays de Gex, le 28 août 1745, M. Antoine Guinet de Montvert produisit, comme titre de noblesse, les lettres de secrétaire du roi au Parlement de Grenoble, accordées à son père Antoine Guinet. — J. Baux. Bugey et pays de Gex. Bourg, Martin-Bottier, 1864, p. 249.

(2) La Chesnaye des Bois, Dict. de la noblesse, contient une notice généalogique d'Antoine Favre et de ses enfants seulement. Il dit qu'Antoine épousa Benoîte Favre, *du même nom, mais d'une autre famille que lui* ; nous rectifions : d'une famille dont la sienne descendait, ainsi que nous le démontrerons à l'article des Favre de Savoie.

Digitized by Google

à Benoiste Favre, et reconnues comme devant servis par son mari Anthoine Favre le sénateur.

## LES FAVRE DE SAVOIE.

Ils portaient pour armoiries, d'après Guichenon, qui leur a consacré un long article en son Histoire de Bresse et Bugey : d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois têtes de Maures, liées ou tortillées d'argent, deux en chef et une en pointe.

Devise : FERMETÉ.

Ces armoiries sont *parlantes*, avec le nom de Favre, qui dérive du latin *Faber*, ouvrier, spécialement (1) celui qui travaille les métaux, c'est-à-dire *forgeron*.

On trouve en 1445, nous l'avons dit, dans un acte notarié que les frères François et Claude Favre, de Meximieux, avaient leurs maisons en un lieu appelé *les For-*

(1) Origines des armoiries et des noms propres, loco cit. — Ferrarius, forgeron, d'après le Glossaire de Ducange.

« Il n'est pas dans la nature de l'homme d'appliquer à la chose dont il s'occupe des sons qui ne réveillent aucune impression dans sa mémoire, aucune idée dans son esprit.... » — Salverte, Essai historique sur les noms, 1824, t. I, p. 27.

Digitized by Google

*ges :* lors de leur anoblissement, les Favre prirent des têtes de Maures en souvenir de leurs ancêtres *forgerons*, dont le métier avait plus d'une fois noirci le visage.

L'origine et la signification de ces armoiries est une preuve de plus à l'appui de l'opinion que les Favre de Savoie descendent de la souche primitive signalée à Meximieux par l'existence de Durand Favre, vers 1118, de Jean Favre, en 1209 et 1220, de Jean, Jean-François, Etienne et Pierre Favre, en 1380.

Claude Bigotier, professeur ès-bonnes lettres à Lyon, a publié un poème latin intitulé : *Rapina seu Raporum Encomium*, qui est la louange de Bresse et des Bressans, imprimé à Lyon en 1540, où il célèbre ceux qui vivaient de son temps : nos Favre y sont rappelés dans ces vers élogieux avec les sieurs du Renon et Claude Combet, avocats distingués du temps :

Quo sermone graves prœstanti corpore *Fabros?*
*Renonumque* decus vitæ centumque Lycurgi,
Pectora *Combetosque* simul, frugique *Joubertum ?*
Quales nempè viros memori dùm pectore volvo :
Dum cupis dignas calamo *perstringere* LAUDES ;
Deficit ingenium, torpescunt frigore sensus ;
Hactenùs ille.

Ce poème se ressent quelque peu de la rudesse du siècle, mais il n'en est pas moins un témoignage authentique de la considération dont jouissait, dès cette époque, la famille Favre, placée parmi les *Bressans illustres* par le poète de Treffort.

Ajoutons-y le jugement de Guichenon (1) : « Nous avons plusieurs familles en Bresse et Bugey, qui se sont

(1) Hist. de Bresse et Bugey, p. 160.

Digitized by Google

rendues illustres par les lettres à cause des hommes doctes qu'elles ont produit ; mais il n'y en a point, ce semble, qui ne le doive céder à celle-cy ; car, outre qu'elle nous a donné de grands personnages, c'est qu'il y a plus de deux cents ans qu'elle s'est maintenue dans les principaux offices de la Province, de père à filz, chose rare et singulière, et, si j'ose dire, sans exemple du moins dans ce pays. »

Le même auteur (1) a rapporté la filiation de l'illustre famille des Favre de Savoie, depuis Antoine Favre, secrétaire de Bonne, duchesse de Bourbon, vivant en 1395 : mais Amédée VI, dit le Comte Verd, était depuis 1354 seigneur de Meximieux (2) ; il est de toute vraisemblance qu'ayant pris dans cette ville pour secrétaire cet Antoine Favre, il l'a, en quittant le château inféodé à Guillaume de Chalamont, en 1368 (3), emmené en Savoie, où Antoine a fait souche d'une nouvelle famille que les historiens ont plus tard séparée de la première ; cette dernière vivait modestement en dehors des priviléges de noblesse accordés libéralement aux successeurs d'Antoine.

C'est par ce dernier qu'avec Guichenon, historien toujours exact et consciencieux, nous commencerons la filiation :

(1) Guichenon, Histoire de la souveraineté de Dombes, publiée par M.-C. Guigue. Lyon. A. Brun, 1863, t. II, p. 178.

(2) Guigue. Fiefs et paroisses de l'arrondissement de Trévoux. Lyon, A. Brun, 1863, p. 159, verbo Meximieux : Meximieux resta possédé par les dauphins de Viennois jusqu'au 5 janvier 1354, qu'il fut remis, en échange d'autres terres, par le roi Jean et Charles, son fils aîné, à Amé V, comte de Savoie, qui l'inféoda, le 10 octobre 1368, à Guillaume de Chalamont, chevalier. — Voir aussi Guichenon.

(3) Acte de vente du 10 octobre 1368, moyennant 4000 florins d'or, bon poids. — Guichenon, Preuves de l'hist. de Bresse, p. 111.

Digitized by Google

I. Antoine Favre vivait vers 1380 : il était secrétaire de Bonne de Bourbon, femme d'Amédée VI, dit le Comte Verd, régent du duché de Savoie, et de son petit-fils Amédée VIII, pendant sa minorité.

Il mourut en 1425, laissant le fils qui suit :

II. Guyonnet Favre, secrétaire de Louis, duc de Savoie, procureur général de Piémont, par lettres de ce prince datées de Chambéry, le 18 de mars 1457, et du pays de Bresse par provisions d'Amé, duc de Savoie, dit le Bienheureux, datées à Châlons, le 27 août 1468.

C'est lui qui, quelque temps avant le siége de Pérouges, fut envoyé à Bourg par les habitants pour prendre avis du gouverneur de Bresse.

Il est père de :

III. Gaspard Favre, encore cité au même document comme dépêché, le 9 septembre 1468, pour solliciter un secours d'*hommes de trait et de feu* pour cette place.

Il fut retenu comme l'un des secrétaires ordinaires du même duc Amé IX, le 15 décembre 1470, et depuis pourvu à la charge de lieutenant-général au bailliage de Bresse.

Il fut chargé en 1445 (1), avec Pierre Joly, notaire curial de Pérouges, Benoît Prost et Joffred de Curtillat, notaires à Meximieux, de rechercher dans les protocoles du notaire Dutacci, nouvellement décédé, l'acte de transaction passée en 1325 entre Guichard de Beaujeu, seigneur de Meximieux, et les habitants, relativement au pâturage du second foin des prairies de Rossane et de la Culle.

(1) Notes de M. Blanchon.

Digitized by Google

De son mariage avec demoiselle de Curtillat, fille très-vraisemblablement du notaire de Meximieux, sont issus quatre enfants :

1° Antoine, qui continue.

2° Louis Favre, secrétaire de Louis, duc de Savoie, et de Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie, puis procureur général du conseil de Bresse, le 14 mai 1512.

3° Guillaume Favre, écuyer, père de :

Etienne Favre, qui se retira au mandement d'Albon en Dauphiné où il fit branche. Quoiqu'il ne soit pas mentionné par Guichenon, il est à peu près certain qu'il était bien fils de Gaspard Favre ci-dessus.

Chorier (1) rapporte qu'Armand Favre, son fils, mérita par sa bravoure, lors de la prise de Du Puy Montbrun (2), en 1574, des lettres de confirmation de noblesse.

Son fils, Antoine Favre, né à Anneyron (Drôme), fut professeur de droit à l'Université de Valence : « Il ne s'appliqua pas seulement, dit Chorier, à l'étude de la jurisprudence en laquelle nul de son temps ne le surpassa. Il n'excella pas moins dans la connaissance des médailles, dans les mathématiques et dans l'astrologie..... Il mourut l'an 1626. »

(1) Estat politique de la province du Dauphiné, Grenoble, Philippes, 3e vol.

(2) Célèbre chef militaire des protestants du Dauphiné : il fut pris, en 1574, par un gentilhomme catholique son parent, François du Puy Rochefort ; il eut la tête tranchée le 13 aout 1575. Sa mémoire fut définitivement réhabilité en 1648. — Rochas, biographie du Dauphiné, Paris, Charavay, 1856.

Digitized by Google

On a de lui les ouvrages suivants (1) :

I. *Introductio in theoricam et praxim beneficiorum ecclesiasticorum*, *Turnoni*, *1616*.

II. *Institutiones seu rudimenta juris canonici*, *Valentiæ*, *1660*.

Guy Allard (2) dit qu'il laissa en manuscrit un livre des *Diocèses de France*.

D'après Chorier (loc. cit.), « il reste de lui des ouvrages touchant l'histoire, et même concernant celle du Valentinois, qui n'ont pas esté mis en lumière. »

Il laissa deux fils :

1° Pierre Favre, seigneur des Blains, qui continua.

2° Jacques Favre des Blains, religieux dominicain, prieur de son ordre à Angers, en 1647, puis à Grenoble, en 1680.

Guy Allard dit qu'il composa « un petit livre de piété touchant le rosaire de la sainte Vierge. »

Cette famille paraît s'être éteinte (3) entièrement dans le courant du siècle précédent. Elle brisait les armoiries des Favre de Savoie d'un chevron d'*argent*, c'est-à-dire par un simple changement de l'émail du chevron qui était primitivement d'*azur* et portait : d'azur au chevron d'ar-

(1) Biographie du Dauphiné, verbo Faure des Blains.

(2) Célèbre historien et généalogiste, né à Grenoble, le 16 octobre 1635.

(3) G. de Rivoire de la Batie. Armorial du Dauphiné. Lyon, A Brun, 1867.

Digitized by Google

gent accompagné de trois têtes de Maures de sable tortillées du même.

Un Mss, de Guy Allard blasonne par erreur : d'azur à trois têtes de Maure de sable 2 et 1, au chef cousu de gueules chargé d'un lion passant d'or : nouvelle brisure par *le chef* des armoiries des Favre de Savoie.

IV. Antoine Favre, conseiller spécial et ordinaire de Son Altesse de Savoie le 29 août 1496, et lieutenant-général au bailliage de Bresse le 14 mai 1500 (1). Il fut arbitre l'an 1504 pour Philibert duc de Savoie, d'un différend que ce prince avait avec Etienne Lonvic, évêque de Mâcon.

Il eut de Françoise Pelletrat, fille de Philippe Pelletrat (2), secrétaire de S. A. de Savoie, les enfants qui suivent :

1° Benoit Favre, mentionné après ses frères.

2° Jean Favre, conseiller et secrétaire du duc de Savoie, qui testa le 26 de juillet 1528 et ne laissa point lignée de Louise de Damianis, sa femme :

(1) Humbert Ferrand. Le Bien Public par le fait de la justice, par René Favre. Lyon, Scheuring, 1867. Cet ouvrage contient une notice sur René Favre de la Valbonne, où l'on trouve les plus utiles renseignements sur la famille Favre : nous en avons usé largement.

Le duc Philibert de Savoie déclara qu'il conférait cet office à Antoine Favre pour tâcher de récompenser de quelque manière ses vertus, sa fidélité et les services qu'il avait rendus.

(2) Les Pelletrat étaient connus à Treffort depuis Jehan Pelletrat qui alla à la croisade de 1147 avec Didier de la Balme. Ils furent anoblis par lettres datées de Genève, le 7 mars 1447, en la personne de Jean Pelletrat, bourgeois de Treffort. — Mss. de Guichenon, à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier. Gén. des Pelletrat.

Digitized by Google

ses héritiers audit testament furent ses deux frères ci-après :

3° Pierre Favre, écuyer.

4° Philippe Favre, écuyer.

V. Benoit Favre, lieutenant-général au bailliage de Bresse, par lettres du 8 mars 1527, si estimé pour sa grande doctrine et sa rare probité que Marguerite d'Autriche, duchesse douairière de Savoie et comtesse de Bresse et Gourdans, le choisit pour son conseiller ordinaire en ses affaires, et lui envoya de Malines ses provisions à la charge de lieutenant-général du pays de Bresse, dont elle jouissait pour son douaire.

Henry de Bout, *de Bottis* (1), official de Bresse, lui dédia son livre *De synodo episcopi et statutis episcopi synodalibus*, Lyon 1529, ouvrage remarquable pour le temps en ce qui concerne le droit canon.

Benoit Favre mourut en 1535. Frère Antoine du Saix (2), commandeur de Bourg et abbé de Chézery, lui a fait une épitaphe en vers latins imprimée dans son *Marquetis de pièces diverses* : elle est rapportée par Guichenon.

De son mariage avec Claudine de Monspey, fille de Jean de Monspey (3), écuyer, seigneur de Luysandre et de Philiberte de Liobard sont issus :

1° Louis Favre.

2° Philibert, qui continue.

3° Pernette Favre.

(1) Fameux jurisconsulte, official de Bresse et de Bugey au diocèse de Bourg, né à Beynost, près Montluel, m. vers 1544.

(2) Antoine du Saix, né à Péronnas, près Bourg, en 1515, a laissé plusieurs ouvrages très-recherchés et curieux à raison de leur rareté : témoin son BLASON DE L'ÉGLISE DE BROU.

(3) Lachesnaye des Bois, qui rapporte la généalogie complète de

Digitized by Google

VI. Philibert Favre, conseiller, avocat fiscal de Bresse par lettres patentes du 15 octobre 1571, mort en 1584, laissant, de son union avec Bonne de Châtillon (1), fille d'Antoine de Châtillon, seigneur de la Poype, juge ordinaire de Meximieux en 1551, et de Catherine de Gorrevod, six enfants (2) :

1° Antoine Favre, dont l'article suivra.

2° Jean-François Favre, sieur du Colombier (3) lequel eut de son mariage avec Claudine Bergier :

Antoine-Bernard Favre, vivant écuyer, sieur du Colombier, marié à Louise Duboys, fille de Jean Duboys, seigneur de la Servette : d'où :

A. Albert Favre, écuyer, sieur du Colombier, marié à Marie Passin, mort avant 1680.

B. Louise Favre.

Les rôles des privilégiés de noblesse de Bresse pour 1784 mentionnent M. Favre pour

l'antique maison de Monspey, remontant à Geoffroy, établie en Bresse, en 1309, ne mentionne pas cette Claudine de Monspey que Guichenon rapporte comme fille du second mariage de Jean de Monspey, écuyer, sieur de Luysandre, d'une famille qui remonte à Anthoine, seigneur de la Tour de Replonge, vivant en 1380.

(1) Bonne de Châtillon s'était alliée aux plus grandes familles de Bresse, de Savoie et de Bourgogne..... Elle avait même l'honneur d'appartenir à des princes ; mais elle fut surtout distinguée par l'éclat de ses vertus. — Taisand. Vie des plus célèbres jurisconsultes, p. 188.

(2) Les registres du sénat de Savoie ont conservé la preuve de cette filiation dans un acte de notoriété, du 13 juillet 1767. — Humbert Ferrand, p. 2, note.

(3) Voir sur les fiefs du Colombier et de Longris, les aveux cités par M. Baux, Bresse, p. 47.



Digitized by Google

le fief du Colombier et M. Favre de Longris pour ce qu'il possède à Bourg, Viriat et Péronnas.

3° Jean-Antoine Favre, docteur en théologie, grand-vicaire de l'Evêché de Maurienne, chantre de l'église de Saint-Pierre de Genève, official de Bresse.

4° Antoine Favre, écuyer, seigneur des Blanchières et de Longris, lequel épousa en premières noces Marguerite Bachet, fille de Jean Bachet (1), écuyer, seigneur de Meysériat et de Vauluysant, et de Marie-Françoise de Chavanne, dont il eut :

A. Charlotte Favre.

B. Jacqueline Favre, religieuse à Sainte-Marie-de-Saint-Amour, en Franche-Comté, puis supérieure à Sainte-Marie-de-Montluel, en Bresse.

C. Claude-Gaspard Favre, religieux de la Société de Jésus.

D. Antoine Favre, écuyer, seigneur des Blanchières et de Longris, mort en l'arrière-ban de Bresse, à Nancy, l'an 1663, sans avoir été marié.

En secondes noces, Antoine Favre s'était marié à Claude de Morel, fille de François de Morel, écuyer, seigneur de Vire-Châtel en Bourgogne, et de Claudine d'Ugnie de la Chaux, d'elle il eut :

(1) Guichenon a donné la généalogie de cette famille qui a donné dans Pierre et Jean Bachet des jurisconsultes distingués.—Mr Depery a consacré, dans sa biographie de l'Ain, une notice à ces deux personnages, auxquels il faut ajouter Claude Gaspard de Bachet, auteur de plusieurs ouvrages intéressants.

Digitized by Google

E. Etienne Favre, écuyer, seigneur de Longris, conseiller au bailliage de Bresse et siége présidial de Bourg (1), marié d'abord à Mlle Moyroud, dont :

A. Joseph Favre de Longris.

B. Jacques Favre.

Et ensuite à Hélène de Grisy, d'où :

C. Nicolas-François Favre, écuyer, marié à Thérèse Pellot, laquelle était veuve de lui en 1739.

Les Favre de Longris comparurent à toutes les assemblées de la noblesse de Bresse, du 17 octobre 1656 au 23 mars 1789, époque à laquelle ils étaient représentés par :

1° Marie-Joseph-François-Philibert Favre de Longris pour la Bresse.

2° Marie-Joseph-Claude-François Favre de Longris, seigneur du Colombier, pour la Dombes.

E. Révérend du Mesnil.

(1) L. de provisions du 5 février 1642 ; Etienne Favre résigna le 14 août 1651 en faveur de François Tardy.

(*A continuer*)

Digitized by Google

# FRANÇOIS DE ROYERS DE LA VALFENIÈRE

ET

# L'ABBAYE ROYALE DES BÉNÉDICTINES DE SAINT-PIERRE A LYON

(SUITE (1)

Du reste, les Dames de Saint-Pierre n'adoptèrent pas les plans de notre artiste sans avoir pris toutes leurs précautions. Dans un chapitre tenu à cet effet le 3 février 1659 (2), on trouve le passage suivant : « Il a esté faict

(1) Voir tome VII

(2) Etaient présentes :

« Anne d'Albert de Chaulnes abbesse, Catherine Benoist prieure, Urbaine de la Vernouze sous-prieure, Catherine de Lestang de Sablon, Marie Cuiel (ou Civel), Geneviesve Strossy, Sidonie de Martel de Layer, Hélaine Chausse, Suzanne de Chevallet de Chamont, Marie de Varennes, Marie de Maugiron, Anthoinette Rouyer, Anthoinette Deltouf de Pradines, Jeanne de Saint-Julien, Anne Marie de Perrières (ou de Serrières), Anthoinette de Chevallet de Chamont, Marguerite Bugnet, Françoise de Damas de la Bastie, Marie Strossy, Marie de Martel de Layer, Anne Deltouf de Pradines Dodom, Elisabet Renon, Marie Cardon, Anne Bon, Anne Veyret, Louise de Saleize de Bellegarde, Marguerite Depernes Despinac, Françoise de Rocheffort, Marie Depernes Despinac, Clémence Basset, Marie de Silvecane, Magdelaine Basset, Jeanne de la Court de Molin et Marie Dufresne, religieuses professes. » Anne Deltouf de Pradines est cette religieuse qui venait du monastère de Salles et qui fut, lorsqu'elle demanda à entrer à l'abbaye Saint-Pierre, le motif de discussions intérieures dont Geneviève Strozzi était l'instigatrice.

Dans la convention passée avec le maçon Maréchal nous trouvons les noms suivants des religieuses qui ne figuraient pas dans le chapitre tenu le 3 février : « Constance de Saint-Priest de Combère, Anthoinette Mellier, Claire de Grolée de Clappeau Cornu, Marguerite Micollier Huguete de Valin, Thérèze de Granval de Fraisse, Léonore Chappuis ; »

Digitized by Google

divers plans et eslévations pour nouveaux bastimens ; la communauté n'en a point trouvé de plus propres que les derniers faicts par le sieur de la Valfenière , . . . . . auquel bastiment on commencera à travailler dès ce mois de febvrier et construit à la forme des plans et dessins dudit sieur de la Valfenière... »

Cette décision fut approuvée par l'archevêque Camille de Neuville de Villeroy, qui intervint encore, sur la demande de l'abbesse Anne, pour régler les ouvertures du dehors du monastère :

« Avons ordonné que les coddières d'appui des dicts jours et veues seront d'haulteur suffisante par dessus le carronnage pour empescher que les religieuses dudit monastère ne se puissent appuyer pour voir en ladite place et rue Sainct-Pierre et de Clermont. Faict à Ombreval, le quinziesme fefvrier mil six cent soixante-un. »

Ces instructions ont été, en effet, suivies pour les fenêtres du premier étage, qui offrent ce système irrationnel d'ouvertures accompagnées d'appuis à balustres établis de telle façon que l'on ne peut s'y accouder, et qu'ils se présentent comme une claire-voie à hauteur de l'œil. C'est pour cela aussi que ces fenêtres sont trop

en tout 41 religieuses professes y compris l'abbesse (Livre des contrats, états d'ouvriers et quictances, tome I et II, Notaire Ravat; aux archives du département du Rhône, H, 4164 et 4149).

Nous devons à l'extrême obligeance de M. Gauthier, archiviste du département du Rhône, la communication des registres des minutes des notaires de l'abbaye dans lesquels nous avons trouvé les détails qui vont suivre sur les entrepreneurs et artistes qui ont concouru à l'édification du monastère. La lettre H de ces registres est bien celle de la série à laquelle ils appartiennent dans les inventaires des archives auxquels on travaille en ce moment; mais les numéros sont provisoires attendu qu'ils ont été mis par simple mesure d'ordre et qu'ils seront remplacés plus tard par les numéros fournis par le classement définitif.

Digitized by Google

rapprochées de celles du deuxième étage, à ce point que leurs frontons en touchent les appuis.

Nous devons signaler ici une autre modification également apportée aux plans de notre artiste. Les prix faits passés avec les maçons et avec les charpentiers parlent de dômes à huit pans qui devaient couronner les pavillons d'angle, et qui auraient été couverts avec de l'ardoise ou des tuiles vernies à crochet.

Un dessin, que nous n'avons pu retrouver, fut paraphé dans cette intention lors de la signature des marchés.

Ces dômes devaient avoir environ douze mètres d'élévation au-dessus de l'entablement de l'ordre supérieur, et être à plein cintre. Ils auraient été eux-mêmes couronnés d'un lanternon de quatre mètres de haut, surmontés de vases avec des croix au-dessus ; enfin ils étaient décorés de lucarnes ou œils-de-bœuf. Chaque dôme eût été payé quatre mille livres.

C'est seulement en août 1669 que la façade sur la place des Terreaux et les deux pavillons furent assez avancés pour recevoir la toiture, la construction du pavillon de gauche ayant été suspendue pendant quelque temps ; mais alors on posa simplement une couverture *à la française*. On ne parlait plus de dômes que pour indiquer ainsi les pavillons. On avait trop dépensé déjà sans avoir pu achever le quadrilatère, pour pouvoir songer à cette pompeuse terminaison de l'édifice.

Ainsi s'explique cette anomalie que nos lecteurs ont dû remarquer en comparant l'élévation latérale de l'édifice avec celle principale dans les dessins qui figurent autour du plan de Séraucourt, laquelle nous reproduisons dans notre étude.

Les deux pavillons latéraux y sont décorés de frontons, tandis que, sur la façade principale, la balustrade s'arrête

Digitized by Google

aux pavillons d'angle, laissant là une lacune d'un effet désagréable qui semble attendre un complément.

L'architecte Dardel, dans sa restauration des pavillons d'angle, prolongea la balustrade sur les deux faces.

C'était un moyen simple et peu dispendieux ; mais il en est résulté cette disposition, assez bizarre, sur la rue Saint-Pierre (et qui a disparu sur la rue de l'Impératrice), d'un édifice dont les deux extrémités sont couronnées d'une manière différente.

Au contraire, si l'on continue en attique plein sur les pavillons, comme au belvédère, la balustrade qui couronne l'édifice, et si on surmonte ces pavillons par un dôme en charpente avec lanternon, la transition au fronton latéral se trouve naturellement ménagée parce que l'œil est plus spécialement occupé par l'aspect de cet amortissement important.

Dans tous les cas, si ces appendices ont paru trop coûteux et surtout d'un effet trop monumental pour un monastère, nous croyons qu'ils ajouteraient à la majesté d'un palais des beaux-arts.

Non-seulement de la Valfenière ne put voir l'achèvement du palais dont il avait conçu les dispositions, mais encore il n'assista probablement pas aux travaux. Agé de 84 ans lors de l'adoption du projet, il en délégua l'exécution à un membre de sa famille, qui, s'il n'est pas son fils, est certainement son neveu : NOBLE PAUL DE ROYERS DE LA VALFENIÈRE, ÉCUYER, qualifié *architecte à Lyon.*

Il figure comme témoin dans le prix fait passé avec les charpentiers, le 23 février 1660, et dans celui passé avec Antoine Danguin, maître tailleur de pierres de Pommiers, le 14 octobre 1661.

Il fit le toisé des ouvrages exécutés par le tailleur de

Digitized by Google

pierre Perret, lorsque celui-ci fut remplacé, le 4 mai 1662, par François de Sauger et Jean Perret, et fut témoin du marché de ces derniers.

Il fut encore témoin dans un paiement d'à-compte aux charpentiers entrepreneurs A. Arlin, C. Nicoud et F. Rubi, de 2,500 livres tournois, le 22 janvier 1664, et à une promesse qu'ils firent, après assignation, le 27 septembre 1664, de presser leurs travaux.

Nous n'avons pas trouvé mention de son nom dans les comptes des années suivantes, et lorsque, en 1669, on traita de nouveau avec un maçon pour l'achèvement du pavillon nord-est et de l'aile sur la rue Clermont.

Nous devons supposer que les religieuses pensaient que les ouvriers, n'ayant qu'à continuer l'édifice, pouvaient reproduire l'architecture sans la coopération d'un homme de l'art, et que Paul était rentré à Avignon.

Il reçut, le 7 octobre 1663, 300 livres à compte et en déduction d'une année qui était échue le 24 novembre, « des appointements que madame Anne d'Albert de Chaulnes abesse dudict monastaire lui donne pour avoir soing de l'architecture et tailles du susdit bastiment, . . . . . ne luy restant plus deub de la dite année que la somme de deux cens huictante livres tournois le tout par promesses de serment, obligation, etc. . . »

Ce passage ne laisse aucun doute sur le travail dont il était chargé : nous ne nous sommes pas rendu un compte bien exact du chiffre du traitement qui lui était alloué ; cependant il semble qu'il devait s'élever à environ 500 livres par an, si on compare le texte précédent avec celui-ci :

« La somme de trois cens cinquante livres tournois..... en desduction des appointements que la dame abbesse ..... donne au dict sieur de la Valfenière pour son ar-

Digitized by Google

chitecture et gouvernement pour la construction de ses bastiments et du dict monastaire et pour la présente année commencée au vingt-quatriesme d'octobre dernier..... le quatriesme juillet mil six cens soixante quatre après midy. »

Ce sont les deux seules mentions de paiement d'honoraires que nous ayons rencontrées jusqu'à présent.

Nous ne connaissons pas la date exacte de sa naissance et de sa mort.

Il eut de sa femme, Marie-Anne de Grosbois, deux filles : 1° Anne, baptisée à Saint-Agricol d'Avignon le 6 février 1667, qui eut pour parrain Gaspard, et pour marraine Marie-Anne, frère et sœur, fils de François II (1), et 2° Claudie, baptisée à la même paroisse le 18 juillet 1669, qui eut pour parrain Henry, fils aussi de François II, et pour marraine Anne-Claudie de Servier (2). Claudie de Royers de la Valfenière habitait à Avignon rue des Lices-Antiques ; elle était veuve, sans qu'on sache de qui, lorsqu'elle mourut à Avignon le 25 avril 1737. Avec elle, paraissait habiter sa cousine germaine Isabelle ou Isabeau, fille de François III et de Marie de Rigolet (3).

François II de Royers de la Valfenière mourut à Avignon, le 22 mars 1667, âgé de 93 ans.

Les toisés des œuvres de bâtiment furent exécutés, comme il était d'usage à cette époque, par des bourgeois.

François Chaiz, bourgeois de Lyon, et Pierre-Jean-Claude Beneyton, notaire royal, par sentence du lieutenant particulier à la sénéchaussée et siége présidial, du Sauzey, en date du 4 février 1561, exécutèrent celui de Jacques Mareschal, après que cet entrepreneur eut résilié son marché.

(1) Paroisse Saint-Agricol, folio 146 du registre des baptêmes.
(2) Id id, folio 175. id.
(3) Id id, obit.

Digitized by Google

François Ravat, prévôt et secrétaire du monastère, fit celui des charpentiers Arlin et Rubi en 1673; on sait que ce notaire se brouilla plus tard avec les religieuses et eut un procès avec elles. Il fut remplacé par le notaire Louis Rougeault.

Pour ne pas embarrasser la description que nous avons faite du bâtiment, nous avons négligé la partie technique de la construction.

Nous savons que ces détails minutieux sont d'un médiocre intérêt pour quelques-uns de nos lecteurs, et que nous serons peut-être blamé d'allonger ainsi démesurément notre étude sans en augmenter sensiblement la valeur.

Nous ne partageons pas cette opinion, d'abord parce que nous avons entrepris un travail d'ensemble, et ensuite parce que ces détails prendront plus tard leur importance et qu'en les groupant avec d'autres nous aurons ainsi précisé la valeur comparative des divers ouvrages de construction et leur mode d'exécution pendant une période de plus de trois siècles.

Plusieurs des maçons, tailleurs de pierre, serruriers et sculpteurs dont nous signalons les noms et dont nous décrivons les ouvrages qui existent encore, étaient de véritables artistes qui avaient composé eux-mêmes les dessins des ouvrages qu'ils exécutaient. On les retrouvera dans l'histoire des autres édifices construits à Lyon à la même époque; nous fournirons donc sans arrière-pensée tout ce que nous avons trouvé d'intéressant sur leur compte.

Le prix fait de maçonnerie fut passé avec Jacques Mareschal, le 9 février 1659.

Il ne présente aucune particularité qui nécessite d'en reproduire des passages : l'entrepreneur devait purement

Digitized by Google

et simplement faire tous les ouvrages de terrassement, de maçonnerie, de couverture et de plâtrerie, selon l'usage de la ville et poser la pierre de taille fournie par le monastère, tous les autres matériaux devant être fournis par lui.

L'ouverture des fondations fut faite par un petit pauvre, âgé de 6 ans, le 18 février 1659 ; la première pierre fut posée, comme nous l'avons dit, le 18 mai de la même année. Ce marché fut rompu d'un commun accord le 5 mars 1561.

Les fondations seules de l'aile de la façade et de celle de la rue Clermont étaient faites jusqu'à peu près à l'arase de la pierre dure.

En septembre 1663 commencent des rôles de journées payées pour les travaux, les religieuses ayant préféré ce système d'exécution. Nous ne croyons pas qu'elles en aient été mieux servies, et bien au contraire, car le 20 juin 1668 elles traitèrent avec les maîtres-maçons Jean Berne et Jean Chaussonnet, de Lyon, pour achever le pavillon d'angle sur la rue Clermont, lequel était resté en retard du surplus de la construction.

Ces deux maçons se désistèrent en juillet 1669 et leur travail fut continué par le maître maçon Claude Guillot qui travailla à l'aile sur la rue Clermont. Malgré cela, le maçon Nicolas Rey traita, le 2 août 1674, pour achever le pavillon cu dôme sur la rue Clermont, qui devait être en tout semblable à celui sur la rue Saint-Pierre.

En 1663, on payait la journée de maçon de 18 à 26 sous et dans cette période il y en avait une trentaine d'occupés ; les manœuvres touchaient de 10 à 15 sous par jour. La chaux coûtait 23 sous le « sestier ».

La construction de l'aile méridionale, depuis la rue Clermont jusqu'à la rue Saint-Pierre, du côté de l'église,

Digitized by Google

fut confiée, le 10 janvier 1679, à Jean Chana et à Gaspard Duxeas, se disant maîtres-architectes à Lyon, au prix de onze livres quatorze sous la toise de la muraille enduite et blanchie des deux côtés, à la toise de ville tant plein que vide (1).

La toise de maçonnerie, réduite à un pied et demi d'épaisseur tant plein que vide y compris les fondations et tous les accessoires, fut payée dix livres à Benoît Daurolles dit Monard et Claude Chanal, maîtres-maçons de l'hôtel de ville de Lyon, par prix fait du 14 juillet 1646 (2) soit un peu moins qu'au monastère.

La pierre de taille noire pour les montants des portes extérieures fut confiée à François Boisson, Pierre Mu et Denis Guichard, maîtres tailleurs de pierre à Saint-Germain au Mont-d'Or.

Etienne Perret, maître tailleur de pierre à Lyon, eut une plus grande part; car il traita, le 1er mars 1659, toute la pierre de gros banc, la pierre blanche d'Anse et celle de Seyssel « à la forme des mosles que luy en seront donnés et du dessein présentement parafé par le notaire royal. Les dictes tailles a vive areste, les ornemens biens unys et pollis..... conduites par l'ordre d'architecture du dict dessein..... et ce moyennant le prix de vingt-huit solz le pied carré et cube comprins les ornement. » Ce marché fut rompu et le travail fut continué d'abord par François de Sauger dit Mignot et Jean Perret, tailleurs de pierre de Lyon, le 4 mai 1662; plus tard il fut exécuté à la journée, puis

(1) Actes Rougeault, H. 4176; ces travaux donnèrent lieu. pour leur continuation, à d'autres marchés du 8 août 1680 et du 10 juin 1686.

(2) Minutes des notaires du Consulat, Jean Gajan et Jacques Jasserant.

Digitized by Google

à la tâche jusqu'à l'achèvement du monastère. Les tailleurs de cette pierre étaient payés de 22 à 30 sous par jour et il en avait environ 11 d'occupés en 1663.

La pierre revenait, rendue au port de Saint-Clair, de quinze à dix-sept sous le pied cube ; lesquels, avec les vingt-huit sous de taille, font quarante-cinq sous, prix égal à celui qui était payé aux entrepreneurs de l'hôtel de ville en 1646 (1). C'est environ 60 livres le mètre cube de notre époque.

La pierre jaune de Chessy fut fournie par Antoine Gréguin, maître-tailleur de pierre, par marché du 15 janvier 1561, celle de Pommiers par Anthoine Danguin, maître-tailleur de pierre de Pommiers, par marché du 14 octobre 1661.

Les deux colonnes de l'entrée, exécutées par Martin et Jacques Masclet frères, de Culoz en Bugey, Antoine Faure, de Dolomieu en Dauphiné, et Jacques Girard de Morestel, tailleurs de pierre, leur furent payées, pour façon, par Mignot, entrepreneur de pierre de taille, 408 livres tournois, plus onze livres d'étrennes ; celui-ci avait fourni la pierre du gros banc de Saint-Cyr (le 10 avril 1663) ; ces colonnes lui furent payées, par le monastère, 850 livres tournois (24 décembre 1663).

L'escalier dit « à quatre noyaux » situé à l'angle nord-est, fut exécuté par les tailleurs de pierre François Desauges, André Merlin et Claude Piquet de Lyon, par convention du 9 septembre 1669. Ces entrepreneurs traitèrent en même temps pour divers ouvrages à exécuter ou à parachever dans le bâtiment.

Les tailleurs de pierre, pour les travaux de l'aile mé-

(1) Minutes des notaires du Consulat ; prix fait Daurolles et Chana.

Digitized by Google

ridionale, furent Pernette Riche, veuve de Jean Perret, et Benoist Riche, son frère, tailleurs de pierre à Saint-Didier, pour la pierre de Saint-Cyr (1) ; Nicolas Chevalier, qui était déjà fournisseur du monastère, eut aussi sa part de ces travaux (2). Il tailla la pierre des 15 consoles, masquées par la voussure, qui supportent le grand escalier ; elles ont 5 pieds et demi de hauteur en trois assises et la pierre de dessus a dix pieds neuf pouces de longueur.

Quant aux marches en pierre noire de Saint-Cyr, elles furent exécutées par Jean Dupin et Claude Archier, tailleurs de pierre de cette localité (3), au prix de dix livres 15 sous la marche.

La rampe ou balustrade, aussi en pierre noire de Saint-Cyr, fut exécutée par Estienne Delevaux (4). Celui-ci, avec Joseph Perrody, fut chargé de la pierre blanche de Seyssel, à laquelle, du reste, Nicolas Rey travaillait depuis quelque temps (5).

Philibert Rigoullet, Etienne Drevon et Claude Lauger leur succédèrent dans ce travail en 1683 (6). Ils y travaillaient encore en 1685.

François Anglade, tailleur de pierre de Saint-Germain-au-Mont-d'Or, prit la fourniture des bases et du soubassement du portique méridional du cloître en gros banc, le 21 septembre 1684 ; ce détail indique parfaitement que cette aile était peu avancée à cette époque, bien qu'on eût pu élever le gros corps du bâtiment en laissant le portique en arrière.

(1) Marché du 21 janvier 1679.
(2) Marchés du 4 février, du 3 octobre 1679 et du 15 février 1680.
(3) Marché du 25 octobre 1679.
(4) Marché du 8 juin 1681.
(5) Marché du 26 septembre 1679.
(6) Marché du 5 janvier.

Digitized by Google

Le maître-charpentier choisi fut Anthoine Arlin dit Pompée. On passa d'abord prix fait avec lui le 24 février 1659 pour les cintres et étaiements.

Un deuxième prix fait de charpente fut passé, le 23 février 1660, avec le même Arlin auquel s'adjoignirent les charpentiers Claude Nicoud et François Rubi ou Roubi dit Vondières, solidairement avec le premier.

Nous trouvons mention, dans ce marché, du système tout particulier avec lequel quelques planchers du bâtiment furent établis. Les remplissages entre poutres sont composés de plateaux de dix pouces de largeur et quatre d'épaisseur, posés, de quatre en quatre pieds, sur des tras de sept pouces de hauteur et six pouces d'épaisseur. Les joints sont garnis, en-dessous, de liteaux et ces liteaux sont ornés d'un quart de rond au milieu ; les tras également ont leurs arêtes adoucies par une moulure. Les charpentiers devaient dans leur prix fournir des corniches, à chaque chambre, de onze pouces de hauteur et neuf pouces de saillie.

Les planchers étaient payés vingt-quatre livres la toise de ville.

Ces entrepreneurs furent seuls maintenus.

Nous les retrouvons en 1668 ; mais Claude Micoud s'était retiré en décembre 1665. Une portion de leurs ouvrages fut terminée en 1673, époque à laquelle François Ravat en fit le toisé. Ils traitèrent de nouveau le 6 janvier 1675 lorsque l'abbesse Antoinette fit reprendre les travaux du monastère.

La charpente de l'aile méridionale fut confiée à François Rouby ou Ruby et à Marc Cottin, qui travaillaient depuis longtemps pour le monastère (1).

(1) Marchés passés les 28 janvier 1679 et 28 novembre 1681.

Digitized by Google

Pierre Barrel, maître-menuisier, travailla depuis octobre 1664 jusqu'en mai 1665, époque à laquelle il mourut. Dans son mémoire on peut relever les prix suivants : les grandes fenêtres sur la place des Terreaux étaient payées 30 livres pièce ; les portes de noyer pour chambre 9 livres pièce; les portes des boutiques avec panneaux 120 livres la pièce.

Barrel fut remplacé par Jean Fillon et ensuite par Guillaume Coston ou Couston, en avril 1672. Ce dernier était fort habile.

Il prit, en janvier 1676, le marché de la menuiserie pour le monastère du côté de la rue Clermont. Il fit aussi les revêtements du réfectoire comprenant les portes, vraies et fausses, le grand écusson de la porte, 12 autres écussons armoriés, la chaire de la lectrice, les bancs tout autour de la salle et 15 tables (2 de 5 pieds de long et 13 de 10 pieds de long) de deux pieds de largeur, supportées par « des termes » enclavés dans le dallage. Ces derniers détails furent traités le 1er avril 1683 pour 2,500 livres ; le réfectoire n'était pas encore construit.

Nous noterons encore : 1° Jean Mouton, qui traita (1) pour la châsse en racine de noyer et d'oranger, destinée au corps de saint Ennemond ;

2° Claude Barbier, qui fit le marché d'un dressoir pour le réfectoire, la boiserie de l'une des pièces de l'appartement de l'abbesse, comprenant huit corps de pilastres cannelés d'ordre ionique (2), et les boiseries de la chapelle de l'infirmerie (3) ;

3° Pierre Tardy, qui entreprit, le 5 juin 1685, le par-

(1) 8 octobre 1676 ; actes Rougeault, H. 4180.

(2) 9 mars 1683, 12 octobre 1684 ; actes Rougeault, H. 4158.

(3) 10 avril 1687 ; actes Rougeault, H. 4139.

Digitized by Google

quet et les lambris de la salle du Chapitre. Nous avons remarqué dans ce prix-fait que l'entrepreneur devait faire quatre portes dont trois feintes ; il est donc certain que la salle du Chapitre était bien celle qui se trouve au bas du grand escalier et qu'elle n'avait pas de communication avec les autres salles placées à la suite en tirant sur le levant.

Bertrand Falques ou Fargues paraît avoir été le premier employé comme maître serrurier, en 1665, et conservé jusqu'en 1675. Jean Bouillet travailla concurremment avec, lui en 1672.

Mais le plus habile fut Jean Maillard. Le 6 août 1678, il traite pour fournir les gros fers à raison de 3 sous la livre (1), et plus tard la serrurerie et la ferrure sont encore exécutés par lui (2).

Il fit la balustrade en fer de l'escalier qui conduit à présent au muséum d'histoire naturelle (3), les balcons établis sur les galeries circulaires, lesquels n'existent plus (4), et enfin les balustrades des terrasses couronnant les cloîtres, enlevées depuis, lesquelles lui furent payées 30 livres la toise courante, les trous et le plomb à la charge du monastère ; de six pieds en six pieds il y avait un pilastre surmonté d'une boule en marbre portor (5). Cette ferronnerie fut peinte en couleur de fer par Etienne Picard, peintre à Lyon et ne fut finie qu'en 1685. Jean Maillard était mort en 1688 et sa veuve continua la serrurerie aidée de son fils François.

Qu'est-ce que c'était que ce grand pavillon où il y avait

(1) Registre des actes du notaire Rougeault, H. 4180.
(2) Marché du 3 mai 1681.
(3) Marché du 19 septembre 1681.
(4) Marché du 23 octobre 1681.
(5) Marché du 24 octobre 1684.



Digitized by Google

8 colonnes de marbre, où le serrurier Charles Marnard prit marché, le 16 novembre 1685, de faire une balustrade de *sept* pieds de haut pour empêcher aux bêtes d'entrer dans la chapelle qui devait enfermer du midi au nord quatre colonnes ?

Nos recherches à cet égard n'ont pas eu de résultat.

Le même Charles Marnard, fut chargé, en novembre 1686, de faire les deux portes en fer rond (semblables à celles qui se trouvent au bas du grand escalier sur le portique, lesquelles existent encore), qui furent placées l'une à l'arcade d'entrée de la clôture et l'autre à l'arcade de l'entrée du réfectoire. Ces deux portes durent être enlevées à une époque que nous ne pouvons préciser. Celle d'entrée du portique a été remplacée par une autre, du dessin de l'architecte Dardel. Chacune de ces portes était payée cinq cents livres à Marnard.

Jean Brachet fit la balustrade couronnant les deux belvédères intérieurs qui ont été reconstruits depuis dans leur partie supérieure. Nous trouvons dans son prix fait cette indication que celui du côté de la rue Saint-Pierre avait été nommé *de Chaulnes* et celui du côté de la rue Clermont *d'Albert* (1).

Nous avons noté parmi les peintres :

Claude Mey, dit La Fortune, qui passa marché du 15 juin 1676 pour la peinture en belle couleur d'olive de la grande chambre boisée de Madame, conforme aux portes de son grand parloir, etc. »

Jean Janin, vitrier à Lyon, fit la vitrerie du bâtiment du pavillon du coin est des Terreaux et rue Clermont, et dortoirs à la suite. On payait 18 sols chaque panneau

(1) Actes Rougeault, H. 4139, f° 191.

Digitized by Google

sur le préau et 25 s. sur la place et rues, non compris les verges (1).

Clément Anthoynet, peintre, peignit trois chambres « une où le plaffon et la frise sont déjà peints et les deux autres en haut. Les panneaux étaient vernis en racine de noyer ou oranger au gré de Madame (2). »

Claude Champy travaillait en même temps qu'Anthoynet, en 1681. Les portes et boiseries étaient généralement peintes en couleur olive.

Alexandre Vaque peignit les boiseries de la salle de communauté, en 1686, toujours en couleur olive. On trouve dans son marché ce passage : « Plus peindra aussy en huille le plafond de ladicte chambre à deux couches sans l'ancolure, l'une rouge et l'autre grisatre, ainsy que le demandera le sieur Cretey, peintre, et à son dire. »

Guillaume, le sculpteur, était sa caution; on peut en inférer qu'il avait été présenté par lui (3).

Est-ce que Cretey devait peindre quelque tableau dans cette salle, qu'il en dirigeait les couches de préparation? Nous n'avons trouvé aucun autre renseignement sur ce point.

La décoration du grand escalier dont nous avons parlé en faisant la description du monastère, fut exécutée sur les dessins de Th. Blanchet, en pierre de Seyssel pour

(1) Registre Rougeault, H. 4180, 1er février 1678.
(2) Registre Rougeault, H. 4180, 18 juin 1678.
(3) Registre Rougeault, H. 4139, f° 121.

Digitized by Google

l'architecture et en stuc poli pour les figures, par les sculpteurs Nicolas Bidau et Simon Guillaume.

Trois marchés, très-détaillés, furent passés à cet effet et tous ces travaux furent reçus au dire de Thomas Blanchet (1).

Le marché avec Guillaume le sculpteur, pour la décoration du réfectoire, fut passé le 9 août 1684. Il devait exécuter sur ses propres dessins : quatre groupes de figures placés sur les quatre consoles sous les arcs doubleaux : 1° à gauche, la Pénitence ; 2° la Charité ; de l'autre côté 3° le Silence et la Pudicité, et 4° la Tempérance.

Dans les quatre niches projetées seules en principe par Blanchet.

1° Sainte Magdeleine surmontée du buste d'Esther sur le fronton ; 2° sainte Marguerite avec le buste de Judith sur le fronton ; 3° sainte Barbe avec le buste de la mère des Macchabées et 4° sainte Catherine avec le buste de Débora sur le fronton.

Dans les niches en face des fenêtres : 1° en entrant saint Benoît ; 2° saint Jean l'Evangéliste ; 3° saint Pierre ; 4° baptême du Christ ; 5° la sainte Vierge en contemplation devant l'enfant Jésus ; 6° saint Antoine, et 7° saint Ennemond.

(1) Marchés du 24 juin, du 12 décembre 1681 (ce dernier porte de la main d'Antoinette, abbesse, que tout sera fait et reçu : « au dire « du sieur Blanchet, peintre du roy, et de MM. le prévost des mar- « chands et échevins de la ville. ») et du 3 novembre 1682.

Digitized by Google

Enfin, deux bustes d'Antoinette d'Albert de Chaulnes, savoir : l'un en bois pour mettre au-dessus du fronton de la porte et l'autre, en marbre, pour la porte du chœur, sur le grand escalier.

Le tout fut traité pour la somme de quatre mille trois cent livres (1).

Un marché supplémentaire passé le 27 juillet de la même année lui accorda sept cents livres de plus pour les Génies ajoutés par dessus les niches (2).

Guillaume, il faut le reconnaître, avait tout à fait capté la confiance d'Antoinette, et le monastère fut réellement peuplé par un monde de statues; un bien petit nombre a survécu..... Nous ne savons trop s'il faut le regretter ?

Le 10 mars 1687, encore il traita pour huit cents livres les quatre figures en stuc représentant l'ensevelissement du Christ dans la chapelle dite du Sépulcre, au premier étage du pavillon nord-ouest; ces figures avaient six pieds environ de hauteur.

La même année, le 23 mai, c'étaient six grandes figures aussi en stuc, placées sur des consoles dans la salle du Chapitre. Elles devaient représenter la Sagesse, la Réformation, la Sincérité, la Pénitence, l'Humilité et le Silence. Deux Génies supportant les armoiries de l'abbesse accompagnaient cette sculpture qui lui fut payée deux mille livres (3).

(1) Registre Rougeault, H. 4131.
(2) Registre Rougeault, H. 4158.
(3) Registre Rougeault, H. 4139, folios 60 et 86.

Digitized by Google

Enfin, c'est encore ce sculpteur qui exécuta, sur les dessins de sa composition, le monument à la mémoire des abbesses Anne et Antoinette dont nous avons parlé et qui aurait été placé contre le mur « entre les deux pilastres au-dessus du grand degré. »

Nous ne nous sommes pas exactement rendu compte de ce que l'on voulait dire ainsi (1).

C'est en 1687 que Marc Chabry apparaît dans les travaux du monastère. Il fut chargé, comme nous l'avons dit, de faire deux statues de cinq pieds et demi représentant une Minerve et une Concorde placées sur des piédestaux, lesquelles rentraient dans la décoration en forme de parterre qui avait été établie à cette époque dans la cour centrale. Ces deux statues lui furent payées cent soixante-cinq livres (on ne dit pas si c'est pour une ou pour les deux) pour l'exécution seulement; la pierre fut fournie par le monastère. En même temps, Chabry devait fournir quatre piédestaux et de plus la bordure du bassin central « en choin de Savoye, jaspé comme les colonnes qui sont à un des pavillons du dit monastère (2). »

Nous ne savons qui exécuta les deux autres figures nécessaires pour l'emploi des deux autres piédestaux; peut-être que l'abbesse possédait déjà deux statues qu'elle employa à cette décoration.

Pierre-Louis Cretey, peintre à Lyon, passa un prix-fait « de main privée » le 29 août 1684 pour les cinq tableaux du réfectoire (3).

Le même reçut, le 16 février 1686, 242 livres pour « deux tableaux de saint Pierre qu'il a painct..... dont

(1) Registre des actes Vernon, H. 4171, 12 août 1708.
(2) Registre des actes Rougeault, H. 4139, f° 168 v°.
(3) Registre des actes Rougeault, H. 4129, f° 58 v°.

Digitized by Google

l'un pleure et l'autre reçoit les clefs de la main du Seigneur (1). » Ce sont les deux toiles dont nous avons parlé, qui étaient placées dans les grands couloirs du monastère.

L'ensemble des travaux paraît avoir été terminé en 1687 ; après cette époque il n'est plus passé de marchés et l'on ne rencontre plus que quelques quittances pour entier paiement. Il fut dépensé environ 400,000 livres.

Nous n'avons pas à noter l'intervention de la Valfenière dans les réparations de l'église, attendu qu'elle fut tout d'abord maintenue dans l'état où elle se trouvait. Cependant, pour compléter la description générale de l'abbaye au XVII^e siècle, nous fournirons quelques détails sur cette portion essentielle d'une maison religieuse et essaierons de préciser les diverses transformations qu'elle a subies.

D'abord nous pouvons, après une étude approfondie, affirmer que les principaux murs, à l'exception du sanctuaire, n'ont pas été changés de position depuis une époque très-reculée.

L'abbesse Rolinde I (936-988) paraît avoir fait reconstruire ou réparer l'église et avoir fondé celle de Saint-Saturnin ; cela est rapporté par le *Gallia Christiana* et par M. de Moydieu (2), non comme une tradition mais comme un fait historique.

C'est donc à l'administration de cette abbesse, comme extrême limite, qu'on peut, avec quelque vraisemblance,

(1) Registre des actes de Rougeault, H. 4128, f° 94.

(2) *Rolindia I, memorata in necrologio his verbis : obiit anno 988 bonæ memoriæ Rolindia abbatissa, quæ reparari fecit hanc domum* (Gallia Christiana, Ecclesia Lugdunensis, p, 285). De Moydieu, t. I, pp. 71 et 73.

Digitized by Google

rattacher la construction des gros murs de l'église. On nous a fait remarquer avec raison que les édifices, antérieurs à l'an 1000, sont excessivement rares, et, dans tous les cas, fort peu importants. Nous partageons cet avis et signalons aussitôt que la nef ainsi que la tour qui la précède sont petites et étroites, et que tout avait été ordonné avec la plus austère simplicité; car, ni les petites arcatures qui forment l'arasement actuel de la tour, ni la fenêtre étroite, ni la porte surtout, ne sont, à beaucoup près, aussi anciens, et il suffit de les considérer avec attention pour remarquer aussitôt qu'ils sont des restaurations des XI^e^ et XII^e^ siècles exécutées après coup dans les murs existant déjà.

Au même temps où l'importance et la richesse de l'abbaye s'augmentèrent par la protection des hauts personnages et par les donations, cette façade parut trop simple et bien peu en rapport avec les édifices que l'on construisait à cette époque à Lyon. C'est entre le commencement du XI^e^ siècle et la fin du XII^e^, que l'on dut surmonter la tour primitive par le clocher qui a subsisté pendant sept siècles, que l'on perça l'étroite fenêtre qui éclairait la salle placée au-dessus du porche, et, enfin, que celui-ci dut être considérablement embelli. La porte d'entrée fut élargie de façon à remplir entièrement l'intervalle entre les contreforts, et ce sont ces remaniements successifs, exécutés en sous-œuvre, qui ont provoqué des fissures et des dislocations dans toute la hauteur de la façade.

La courbe surbaissée et insolite de l'arc de la porte, provient probablement autant de la nécessité de se raccorder avec la hauteur de l'ancienne ouverture que de l'affaissement qui se produisit lors des travaux.

La plupart des parements en pierre des édifices reli-

Digitized by Google

gieux du moyen âge étant relativement minces, il y eut toujours de graves inconvénients à leur faire subir des remaniements dans les parties inférieures, parce qu'ainsi on ébranlait la maçonnerie dans la seule partie qui fût réellement existante. Ce sont des reprises de ce genre qui ont amené la démolition si fâcheuse de la flèche de Saint-Denis près Paris.

Tous ceux qui connaissent l'église de Saint-Pierre ont

Digitized by Google

apprécié comme nous la pureté et l'élégance de cette restauration du XII^e siècle. Il est excessivement regrettable que cette partie du monument soit en mauvais état, et, de plus, menacée fatalement par l'achèvement du Palais-des-Arts.

L'église ne se composait que d'une seule nef, voûtée d'abord en plein cintre, puis en ogive, précédée du porche dont nous venons de parler et fermée d'une abside à cinq pans, moins élevée que la nef, qui était placée à peu près à l'endroit où commence actuellement le sanctuaire.

On peut consulter avec intérêt, sur ce point, le grand plan de Lyon au XVI^e siècle, déposé aux archives de la ville, sous le n° 36-374.

Ce plan, que nous avons déjà cité dans ce travail sous le nom de plan de Ménestrier et cela inexactement, puisque cet érudit n'a fait qu'en fournir, dans son Histoire de Lyon, une copie réduite, est à notre avis un des monuments les plus intéressants de ce dépôt.

Il mesure, 2,06 de largeur sur 1,40 de hauteur en 25 feuilles ; mais il a dû être réduit de cinq centimètres sur chaque côté lorsqu'on l'a restauré. Il est gravé ; nous n'en connaissons aucune autre épreuve. Quelques personnes ont pensé qu'il était manuscrit parcequ'une note d'une écriture moderne introduite dans les deux cartouches qui le décorent, indique qu'il serait la copie d'un ouvrage semblable.

Nous pensons que celui qui fut chargé, au siècle dernier, de faire la soi-disant copie a préféré restaurer purement et simplement l'estampe et l'embellir de quelques colorations plutôt que d'en entreprendre une bien pénible reproduction.

Ce plan est donc original ; mais à qui l'attribuer? On ne trouve nulle part trace de son paiement par le consu-

Digitized by Google

lat et aucun artiste de cette époque ne se présente dans les conditions qui pourraient le lui faire attribuer.

Léon CHARVET.

(*A Continuer*).

---

NOTE RECTIFICATIVE (a).

De nouveaux documents, que nous devons aux actives et savantes recherches de M. Achard, archiviste du département de Vaucluse, sur quelques points de la généalogie de la famille de la Valfenière qui nous avaient semblé obscurs, nous permettent de rectifier les détails que nous avons publiés dans le tome VII (nouvelle série) de cette Revue.

Page 377. — François II de Royers de la Valfenière a eu un grand nombre d'enfants de son épouse, Catherine de Tourreau : Gaspard, né en 1628 ; Jeanne, née en 1631 ; Isabelle ou Elisabeth, née en 1632; Joseph Charles, né en 1634, et Catherine, née en 1638, dont on possède les actes de baptême, et Anne. Quatre autres : François III, Henry, Louis et Paul, s'ils ne sont pas ses enfants, ne peuvent être que ses neveux.

Isabelle ou Elisabeth n'est donc pas l'aînée.

Page 378. — Marie-Anne, qui épousa Charles de Mariani, n'est pas la fille de François II, c'est sa petite-fille. Notre erreur provient de ce qu'elle était la fille de François III, et qu'elle avait aussi une sœur du nom d'Elisabeth.

Page 379. — Nos suppositions à l'égard de l'héritage de Marie-Anne tombent ainsi d'elles-mêmes.

Page 491. — La sculpture du Réfectoire a été exécutée par Simon Guillaume tout seul; Chabry, Bidan, Vaigneux et Simon Lacroix ont travaillé à d'autres parties du monastère. C'est Pierre-Louis Crctey qui a peint le réfectoire.

Page 492. — Le Cretey dont parle Pernetti est celui qui a le prénom de Jean et qui serait mort à la fin du XVII^e siècle.

(a) Voir tome VII, pages 375 et 478.

Digitized by Google

# ÉTUDE SUR LA GENÈSE DES PATOIS

ET SPÉCIALEMENT

# DU ROMAN OU PATOIS LYONNAIS

SUIVIE D'UN

## ESSAI COMPARATIF DE PROSE ET PROSODIE ROMANES

---

> Il est dans l'étude de la grammaire, comme dans celle du corps humain, une espèce d'anatomie comparée, qui peut éclairer le philosophe sur les règles, les usages, et les bizarreries mêmes de la langue qu'il se propose d'étudier.
>
> D'ALEMBERT *Eloge de l'abbé Danjeau.*

## I.

Relégué dans un canton reculé du département du Rhône, au centre même de cette antique province lyonnaise (*Lugdunensis prima*) qui a été comme le berceau de la langue romane, communément parlée dans cette partie de la Gaule vers la fin de la domination romaine, et assez éloignée du celte, du tudesque et du latin, pour avoir conservé une sorte d'autonomie, encore reconnaissable au milieu des trois langues principales dont se compose le français, il m'a paru que, s'il restait quelque part vestige de la vieille langue paysannesque (*paësana*), c'était là surtout, au milieu de ces montagnes, formant une barrière naturelle qui la défendait des importations modernes, qu'on pouvait avoir chance de la rencontrer. C'est là, du moins, que je l'ai cherchée. Non que j'affiche la prétention d'avoir découvert de nouvelles richesses linguistiques. Après les patientes recherches

Digitized by Google

auxquelles se sont livrés dans ces derniers temps un si grand nombre de savants et d'habiles philologues, j'ai voulu seulement, ainsi que l'on a coutume de le dire, apporter, moi aussi, ma pierre à l'œuvre commune. Heureux si ce que je glane aujourd'hui dans le vaste champ moissonné par d'autres avant moi, peut contribuer pour quelque chose à l'achèvement de l'œuvre nationale, (1) entreprise à la fois et comme d'une commune entente, dans les localités les plus diverses de la France. J'ose espérer, en tout cas, qu'à défaut d'autre mérite, on voudra bien me tenir compte de mon zèle. Ainsi dans ce monde, les humbles, les petits préparent les matériaux que d'habiles architectes se chargent de mettre en œuvre ; de même que, du miel amassé par chaque abeille sur diverses fleurs, d'habiles ouvrières construisent ces beaux rayons dorés qui font les délices et l'ornement de nos tables.

Les langues dans leur filiation, comme l'homme dont elles sont l'expression, ont un mouvement de croissance et de décroissance. Ainsi la langue grecque, souple, sonore, légèrement emphatique, rappelle admirablement une nation polie, délicate, enthousiaste, en même temps qu'elle se plie avec une facilité incomparable à toutes les exigences. Le latin, concis, nerveux, procédant d'une langue déjà très-perfectionnée, a hérité en grande partie de ces qualités (2). Mais plus amoureux de la véhémence et de la précision que de la forme, il a en quelque sorte surenchéri sur la propriété des mots; et, en supprimant l'article du substantif et les pronoms des verbes; en évoluant, en matérialisant, en quelque sorte, les cas, il a rendu faciles et naturelles les

(1) La langue d'un peuple, prise dans son dialecte ou jargon, est le monument fondamental de toute histoire ancienne vraie.

Pelloutier, *Histoire des Celtes.*

(2) Romani, sermone, nec prorsùs barbaro, nec absolutè græco, utuntur, sed ex utroque mixto, accedente in plerisque ad proprietatem linguæ Eoliæ. Dyon. Halicarn. *Antiq. Rom. L. I.*

Digitized by Google

inversions, qui donnent tant de force et de grâce au discours. En permettant de varier l'expression de la pensée, il a permis de placer en première ligne le mot qui appelle l'attention et tient en suspens l'intérêt, jusqu'à ce qu'arrive, à la fin de la période, le verbe, qui en précise l'action. Que serait la période Cicéronnienne, dépouillée de ces effets euphoniques, de ces sortes de tours de force oratoires qui plaisaient tant aux oreilles romaines; de ces oppositions de figures, de mots, de ces quasi-pléonasmes, synonymes accumulés comme à plaisir, que distingue à peine une nuance croissante ou décroissante? Ceux-là mêmes, esprits sévères, qui condamnent cette verbosité; qui sourient à cette subtilité d'avocat indigne de la majesté du peuple-roi, prêtent complaisamment l'oreille à ce doux écho et seraient les premiers à se récrier, si l'on s'avisait d'en retrancher un mot. Que vous lisiez la poésie tantôt abrupte, tantôt cadencée d'Horace; les vers élyséens de Virgile, où l'harmonie coule à pleins bords, comme les ondes d'un fleuve majestueux, il vous semble éprouver quelque chose de ce doux bercement qui tient entre le sommeil et le rêve, de la cavatine italienne, fouillis brillant de notes, avant-goût des concerts célestes, voix de l'âme exilée s'arrachant aux soucis d'ici-bas, pour ne plus vivre que des souvenirs de la patrie absente.

Ainsi vibre à notre oreille le langage italien « ce doux « latin bâtard, suave comme les baisers d'une bouche de « femme, qui résonne comme s'il était écrit sur du satin « avec des syllabes où le doux Midi respire (1). »

Cependant, faut-il le dire? malgré ce luxe de voyelles, en dépit, ou plutôt en raison peut-être de son luxe d'intonation, cette langue toute musicale, reflet de celle de la

(1) Lord Byron. *Beppo XLIV*. Méry, que j'aime comme un frère et que je révère comme Lamartine, a bien osé dire que la langue italienne, malgré son charme, sa grâce et sa mélodie, (Dieu lui pardonne, lui si italien !) n'était que du latin en putréfaction.

Digitized by Google

molle Ionie, avec ses articles traînards, sa mignardise affectée, ses inversions prétentieusees, ses *hiatus* sans fin, qui lui donnent quelque chose du prestidigitateur exécutant de perpétuels escamotages, ne m'a jamais fait l'effet d'une langue propre à faire retentir d'éclats nerveux la tribune aux harangues. Ce n'est plus l'ampleur du grec, encore moins *l'os magna sonaturum* des Latins. Ce n'est plus le jour, hélas! mais c'est le réveil et comme le chant de la diane, qui va nous arracher au sommeil de cette longue et sombre nuit que répandit sur le monde le moyen âge. On voit qu'elle a été créée et mise au monde par les troubadours, s'en allant, de château en château, chantant des ballades et des lais d'amour.

Quant à l'allemand, n'en déplaise à ses prétentions orientalistes, qui lui donnent pour père le sanscrit; en dépit de sa formation savante et de ses doublements de mots à la grecque, je ne pense pas qu'il soit de nature à nous consoler de la perte, comme langue usuelle, du latin; pas plus que nos langues néo-latines, filles émancipées d'une mère qu'elles n'ont pu faire oublier, n'ont la prétention de se poser, à leur tour, en langue-mère. Ce n'est pas à elles, du moins qu'on pourrait appliquer ce vers du régulateur du Parnasse :

*O matre pulchrâ filia pulchrior!*

Ce qui distingue une langue de premier ordre, c'est sa perfection, qui lui donne en quelque sorte une origine divine (1); or la perfection d'une langue consiste surtout dans la concision, la netteté, la précision, la régularité. Pas plus qu'on ne retrouve dans l'enfant boudeur et espiègle, la mère ravissante de grâce allaitant son nourrisson, il faut bien se garder de confondre une langue-mère avec une langue pri-

(1) Formatis igitur Dominus Deus cunctis animantibus, adduxit eos ad Adam ut videret quid vocaret ea. Omne enim quod vocavit Adam animæ viventis, ipsum est nomen ejus (Gen. II, 19.)

Digitized by Google

mitive. Celle-ci est restée, en quelque sorte, à l'état d'enfance, bornée qu'elle est aux choses tangibles et usuelles. Simple, beaucoup trop simple, elle manque de mots pour exprimer sa pensée ; et ce qui la distingue par dessus tout, c'est l'absence des mots métaphysiques. Elle se traîne en longues périphrases ; elle est obligée de recourir à tout un échafaudage de mots pour figurer certaines idées, certains temps ou modes d'action. Elle abonde en verbes auxiliaires, neutres ou impersonnels, pour suppléer au mécanisme des verbes passifs. Les comparatifs, les superlatifs, lui font également défaut ; il faut recourir, pour y suppléer, à une répétition intentionnellement figurative. Ainsi lorsque les TAÏTIENS, par exemple, veulent exprimer une chose sacrée, ils disent qu'elle est TABOU ; veulent-ils dire qu'elle est plus sacrée ? elle est TABOU, TABOU.. Au superlatif ils disent qu'elle est TABOU, TABOU, TABOU ; ainsi disons-nous, dans un sentiment d'admiration, que c'est beau , beau, beau, très-beau (très ou TRAÏ) c'est-à-dire trois fois beau.

Dans nos langues modernes, dans le français par exemple, cette locution, J'AI ÉTÉ VU, emprunte quatre formes, le pronom personnel, les verbes auxiliaires *Avoir* et *Être*, et le participe passé du verbe *Voir*. En latin deux mots : VISUS SUM ; au présent, un seul mot, un simple changement dans la désinence, VIDEOR : le participe passé du verbe *Voir*, et le présent du verbe, *Être* deux rapports indispensables de l'action, celui qui en est l'occasion, et celui qui en est le sujet.

Voulez-vous faire une inversion ? peindre en quelques mots, par exemple, un héros tombé sur le champ de bataille : HEROEM HUMI JACENTEM VIDI ; la figure est complète, et le premier mot HEROEM, et, comme contraste, HUMI, par terre, JACENTEM, gisant, deux accusatifs accolés à un ablatif, régis par un même verbe, VIDI, indiquent qu'il s'est passé une action, HUMI. Essayez de cette concision en français : CE HÉROS GISANT A TERRE, JE L'AI VU. Encore cela suppose-t-il qu'il en a été question auparavant ; sans cela, l'inversion ne

Digitized by Google

serait plus possible. L'italien lui-même, tout proche parent qu'il est du latin, n'offre pas plus de concision que le français : L'EROE GIACENTE A TERRA, L'HO VEDUTO. Quelle phrase traînante, dite surtout avec l'emphase italienne! ne dirait-on pas le sabre du capitaine Fracasse, traînant dans l'antichambre d'un salon ?

Formée en grande partie du latin ; pour le reste d'une part notable du celte que parlaient nos pères, et du langage des peuples envahisseurs venus de la Germanie, la langue aujourd'hui parlée chez nous n'existait encore sous la domination romaine, qu'à l'état d'embryon. Nous n'avons guère de monument certain de notre histoire avant César. Il nous dépeint, dans ses Commentaires, la Gaule habitée par les Celtes (1); au nord, les Belges; à l'est, les Allemands ou Germains qui leur disputent sans cesse le Rhin, le traversent souvent et se répandent comme des inondations périodiques sur le territoire habité par les Celtes ou Gaulois. Repoussés avec perte par ceux-ci, tant qu'ils sont restés unis aux Romains, ils se hâtent de prendre leur revanche à la chute du grand empire; et, tandis que les Goths et les Visigoths, les Huns, les Vandales, semblables à des vautours affamés, se ruent sur le territoire de la cité oppressive des nationalités, et s'en disputent avec acharnement les lambeaux, les Francs, plus disciplinés et mieux organisés pour la conquête, s'adjugent, pour part de prise, la Gaule, notre belle et chérie patrie. Vainqueurs et vaincus, frères déjà par l'origine (2), ne tardent pas à se fondre ensemble ;

(1) Les anciens confondaient sous le nom de Scythes tous les peuples du nord de l'Europe. Ils distinguaient seulement les Gaulois qui leur étaient plus connus sous le nom de Celto-Scythes. *Veteres Græcorum scriptores universas gentes septentrionales Scythas et Celto (Kelto) Scythas appelaverunt.* Strabon.

(2) Germani tùm formà, tùm moribus et victu, Celtis seu Gallis sunt similes.

Strabo, *Geograph. LXI.*



Digitized by Google

et bientôt il ne reste plus trace de l'invasion. Bien différents en cela des Turcs, des Tartares, qui, conservant leur religion, leur esprit de caste et leur hiérarchie toute militaire, sont restés campés au milieu du peuple conquis, ils adoptent les coutumes, les mœurs, jusqu'à la religion des aborigènes; et, joignant à leur inclination guerrière, la vivacité, l'intelligence et les goûts artistiques d'un peuple relativement plus avancé, ils vont prendre désormais la tête de la civilisation. Les chefs des aborigènes, le Leudes, les Ducs, les roitelets, les grands feudataires établis par les Romains, refoulés par les envahisseurs dans l'Armorique ou Bretagne, sont acculés à la mer, qu'ils traversent pour se réfugier chez les Angles, auxquels ils ont donné leur nom de Gallois ou habitants du pays des Galles (1), et où l'on retrouve, vivante encore dans son intégrité quasi-originelle, la langue, et jusqu'aux vieilles traditions de la patrie éteinte (2).

C'est donc chez les Bretons de l'Armorique et du pays de Galles que nous devons chercher les traces de ce vieux langage celte, aujourd'hui parqué dans de bien étroites limites, si on les compare à l'immensité du pays qu'il occupa jadis. C'est du mélange de ce celte, déjà en partie al-

(1) Gall ou Gaël signifie jaune ou roux. *Quod ut tradit Strabo essent flavis ant fulvis capillis, undè vox Celtæ, quasi Gaeltæ.* Les Ecossais montagnards se donnent encore le nom de Gaëls, les blonds ou les roux. *Galli sic dicti a lacteo candore. Gal id est lac,* lait. (Isidor)

(2) Les Bretons des campagnes forment une classe d'hommes à part, qui ne change pas : nous reviendrions au monde dans deux mille ans, que nous les trouverions encore tels qu'ils sont aujourd'hui, et tels qu'ils étaient il y a vingt siècles, alors qu'ils luttaient contre les Romains. Latour d'Auvergne. (*Origines bretonnes*).

La blouse de nos paysans d'aujourd'hui est le *sagum* ou saie de nos ancêtres, les Gaulois; la chaussure est encore la même, une sorte de bottine montant au dessus de la cheville (Mezeray). L'empereur Galigula tirait son nom de cette chaussure qu'il avait adoptée : Calli ou Galli (ju) gula, chaussure lacée à la gauloise.

Digitized by Google

téré, avec le roman ou langage vulgaire parlé les aborigènes de la Gaule celtique ou transalpine, et de la province Cisalpine, mêlé de quelques locutions tudesques, que se sont formés le roman et l'italien dont les origines subsistent de nos jours dans ce qu'on appelle le patois, PATRUA (LINGUA), c'est-à-dire la langue de la patrie, langue toujours chère — SINON VIVANTE — au cœur de ses enfants.

César parlant de nos ancêtres, les Gaulois, dit qu'ils se nommaient dans leur langue les Celtes, *Galli*, *ipsorum linguâ Celtæ*. Y a-t-il vraiment une grande différence dans ces deux mots ? Pour moi la différence ne me paraît résider que dans le mode de prononciation ; la racine est évidemment la même. Pour les Latins, qui ont été longtemps sans avoir de G (1), le son de cette lettre se confondait avec le K. Gall prononcé à la celte Guèll (*a ê* ou *ai* à l'anglaise) était KÊLL KÊLT, KELTAE. César, plus habitué à leur langage, traduit Gall ou Gaël par Galli (2) ; mais au fond il est évident que Gaël

(1) La lettre G, selon Fabius, était inconnue aux anciens Romains ; ils la remplaçaient par le C, ou le K, *ut in Caius*, *à Groeco*, GAIOS, *amurca*, *à græco* AMORGE. Le général des mécontents Espagnols était un nommé Galbus ou Chalpus (*Histoire de Rome* par le P. Rotrou.) Cette confusion se retrouve jusque dans Marot... *Jean le maire*, *le Belgeois*, *qui eut l'esprit d'Homère le gregeois*. (Gregeois pour grecquois ou grec...) On disait de même feu grégeois (pour grecquois) importé des Grecs au retour des croisades.

(2) Qu'ils prononçaient probablement gòloï, gôlouai, de même que nous avons Bodoy (bodoï) comme de *bial* on a fait biau (*bial font sembiante à d'autres*...) SI FONT BIELLE CHIÈRE (manuscrit du XIe siècle ; Mezeray dans ses origines, dit que ce nom leur venait du mot Gal, gallier ou gaulier qui, dans le langage du temps signifiait forêt. Sous ce rapport ils seraient en communauté de nom et d'origine avec les Allemands ; all, hall ou gh'all, prononcé gh'all, avec aspiration gutturale, présente la même signification. Ce mot avec cette phonation, subsiste encore dans nos montagnes, où l'on retrouve plusieurs localités portant ce nom : (le gaut, le moulin du gaut), près de Saint-Martin-en haut, dans une localité boisée et très-pittoresque.

Digitized by Google

Gall, Kell, Kelt, ou Celte, est bien le même mot prononcé différemment, suivant le génie des diverses langues. Le Gh, le W, le K, comme nous le verrons, se confondent et se substituent souvent l'un à l'autre dans le celte, le breton ou l'anglais, qui sont des dérivés du premier. Ainsi Guillaume est indifféremment Guilhem et Williams ou Wilhem ; Gall, Gaël, Val ou Vaël, Wallon ou Valois, nom patronymique d'une race de nos rois. Nous retrouvons cette substitution dans de vieux manuscrits du xe siècle : ÉCOUTE ET TE PRENDS VARDE (pour garde) *discute et revarde* (pour regarde) (*Manuscrit des discours de saint Bernard*).

Les Italiens désignent encore sous le nom de Guelfes ou Velches, les Gaulois cisalpins dont la domination se fit sentir à Florence, par opposition aux Gibellins, *Ghibelli* (Ghi ou Withe, blanc), les hommes blancs ou hommes du Nord, fondateurs de l'empire allemand, les DEUTSCH ou Teutons, *tedeschi*.

Que le roman ait été anciennement la langue de notre pays, cela est bien prouvé par ce qui nous a été conservé de la langue parlée par les populations urbaines du temps. Ainsi dans le livre du LOYAL SERVITEUR, le langage des dames de Lyon disant de Bayard : *Veide vo c'tu malotru ? al a mieux fa que to los autros* ; et celui des Dames de Saint-Pierre répondant avec colère au collecteur de l'archevêque : *te lé-z-arais celle foliette* (Bréghot du Lut, *Mélanges*), est positivement notre patois des campagnes, conservé intact à trois siècles de distance... *Jamais plus en peschiers ne cherra... si nos poon* (nous disons *si nos poïons*) *de tote icelle chose* (chouse) *de tote soldure* (*soillure*) *lavò*. *Li Die de tos solais sorjent*, Dieu source de toute consolation (Manuscrit du xe siècle.

On retrouve des traces de ce roman à une époque bien plus reculée : au vie siècle, un soldat de l'empereur Maurice criant à son frère dans son langage : *torna fratre, retorna*. Au viiie siècle *corre* pour *currere*, d'où nous avons fait *codre*, *ora* pour *ore*.

Digitized by Google

Mais la plus ancienne épave qui nous ait été transmise, à travers les siècles, de ce langage roman, est la Charte, serment ou traité d'alliance conclu par les deux fils de Louis le Débonnaire, Charles dit le Chauve, et Ludvig ou Louis, avant la bataille de Fontenay, livrée par eux, vers l'an 830, contre leur frère Lothaire. On y retrouve une alliance barbare de mots celtes et latins. Ce n'est déjà plus la langue du peuple roi; ce n'est pas encore tout à fait le roman, et encore moins le français.

En voici mot pour mot la traduction en patois de nos campagnes : Il me semble difficile d'établir mieux la parenté de celui-ci avec le roman à plus de mille ans de distance.

ROMAN DU IXe SIÈCLE : Pro Deo amur, et pro christian poblo,
PATOIS DU XIXe SIÈCLE : *Par de Dieu amour, par de la chretientò lo poplo*

Et nostro commun salvament, d'ist in avant,
*Et noutra communa sauvation, d'ore en avant,*

In quant Deus savir et podir me dunat,
*In tant que Dieu de savi et pochi me donnat,*

Si salvarai-eo (1) cist meon fradre Karlo, et in ajuda
*Si sauvarai-jo ceïans mon fròre Chorle, et in aïda*

Ed in cadhuna cosa, tot coma per dreit son fradre
*Et in chócuna chousa, tot coma in dret son fròre*

Salvar dist, in oiquo (2) il mi altresi fazct,
*Sauvô (secorri) det, et tot ce qu'à me autro a farit,*

Et ab Luther nul plaid nunquam prindrai, qui
*Et avoï Lothatre nulla pachi jamais ne prindrai, què*

Meon volt à meon fradre Karle in damno sit.
*De ma volontó à mon fròre Chorle in dammageo siet.*

Dr F. MONIN.

(1) *Eo* contract de ego, d'où l'on a fait io, jo et je.
(2) *In hoc*, en quoi.

*A continuer.*

Digitized by Google

# LE PAGE DU BARON DES ADRETS

SUITE (1).

---

L'envoyé salua froidement et se tenant devant le lit tendit un pli que le baron lut à voix basse avec une attention mêlée de confusion et de respect.

Voilà ce que contenait cette missive :

« Nous apprenons des nouvelles qui nous causent grande angoisse ; nous savons qu'en telles émotions il est difficile de se modérer, mais il y a des choses insupportables dont nous sommes contraint de vous écrire plus âprement que nous ne voudrions. Ce n'est pas un acte décent qu'un ministre tel que Jacques Ruffy se fasse soudart ou capitaine ; mais c'est beaucoup pis quand on quitte la chaire pour porter les armes. Le comble est de venir au gouverneur de la ville, le pistolet en main, et le menacer en se vantant de force et violence.

Maintenant ces vieilles plaies nous ont été rafraîchies quand nous avons appris que les rapines qu'on avait tirées de l'église Saint-Jean ont été exposées en vente au dernier offrant et dépêchées pour cent douze écus.

Même qu'on a promis aux soldats de leur distribuer à chacun sa portion. Or, combien qu'il soit tard d'y remédier, cependant nous ne pouvons nous empêcher de vous prier, au nom de Dieu, de vous repentir des fautes passées, et surtout d'empêcher à l'avenir ces vo-

(1) Voir les précédentes livraisons.

Digitized by Google

leries et pillages. De ces butins que pourra-t-on dire? à quel titre ravir ce qui n'est à aucune personne privée? Si les larrons sont punissables, c'est double crime de dérober le bien public.

Dieu vous garde et vous protége.

« CALVIN. »

Ce blâme du grand ministre émut et contrista le malade. Il donna des ordres pour qu'on eût soin du messager, et après avoir longtemps réfléchi, longtemps songé, il congédia les amis et les serviteurs qui l'entouraient. Bientôt le silence ne fut plus troublé dans le château que par le pas régulier des sentinelles, et Beaumont s'endormit en murmurant deux noms qui préoccupaient profondément son esprit : Flavio, Calvin.

Les remontrances de l'un, le dévouement de l'autre, les sévères conseils du ministre, les tendres paroles de la jeune fille avaient amolli le bronze qui entourait son cœur. Sa maladie, suite d'un crime affreux, lui paraissait un châtiment du ciel. Pendant que sa robuste santé avait triomphé du mal, son esprit droit avait contemplé tout son passé avec tristesse et repentir. Le remords avait frappé à sa porte, et, bonheur immense que n'ont pas tous les criminels, il l'avait laissé entrer.

Le lendemain le rude huguenot parut profondément changé. Les couleurs de la santé commençaient à remplacer la pâleur de la maladie; les forces avaient grandi, l'intelligence avait repris sa vivacité, mais surtout la voix était moins brève, le geste moins prompt; la figure laissait entrevoir une expression de calme qu'on n'était pas accoutumé à rencontrer sur ce front

Digitized by Google

dur et sauvage que les fatigues de la guerre avaient ridé, et l'œil, si souvent illuminé par la colère, ne lançait plus ces éclairs dont on avait tant de peine à supporter l'éclat.

Blancon vint rendre compte de l'état de la cité et Beaumont lui fit part de nouveaux et singuliers projets.

Entre la place de Notre-Dame-de-Confort, cœur industriel de la ville, et les prés de Belle-Cour où campait l'artillerie des huguenots, il n'y avait de communication que par le chemin humide et mal fréquenté du Bourg-Chanin, ou par la rue Écorche-Bœuf et les rives en pente de la Saône. Pourquoi, lui dit Beaumont, n'ouvrirait-on pas une voie large et commode à travers les jardins des Jacobins et des Célestins? Ce serait un bien immense pour la ville, un dégagement pour les habitants, une facilité pour l'armée, une sécurité pour nos soldats. Va, Blancon, va; distrais les haines politiques et religieuses par le spectacle d'une amélioration dans la cité. On oubliera peut-être un jour les troubles de notre occupation; la ville jouira des embellissements que nous lui aurons procurés.

Blancon réfléchissait. — Général, dit-il après un court silence, notre artillerie est campée au milieu du tènement de Bellecour, mais elle est dominée par une montagne qui occupée par les catholiques ferait courir de grands périls à la ville et à la religion. Il n'y a pas de chemin pour conduire nos couleuvrines sur la colline de Fourvière ; nos cavaliers ont grand'peine à gagner les quartiers de la vieille ville par le couloir étroit et rapide du Gourguillon ou par la montée difficile de Saint-

Digitized by Google

Barthélemy. Général, pourquoi ne traceriez-vous pas une voie plus large et plus douce à travers les jardins qui couvrent la colline? Nos bombes ont troué les remparts du cloître de Saint-Jean et brûlé les masures qui touchent au palais de Roanne. Donnez vos ordres et je ferai partir de la Saône une route facile et commode qui rattachera la ville nouvelle de la plaine à la ville antique de Saint-Irénée et Saint-Just. Par cette voie, l'armée dominera la vaste cité sans être séparée de ses chefs, et les paysans de la montagne, les marchands du Forez et de l'Auvergne, pourront approvisionner la ville, amener les récoltes, les denrées et les marchandises avec une facilité qui favorisera grandement la prospérité de tous.

— C'est un projet superbe, s'écria Marianne en frappant des mains. Vite à l'œuvre; ouvrons des routes; que Lyon communique avec les peuples voisins, et, puisque nous y sommes, pourquoi ne ferait-on pas une belle voie le long des bords du Rhône, pour aller rejoindre la route de Genève et de Chambéry aux environs de Miribel, au lieu de gravir si péniblement les côtes escarpées de la Croix-Rousse? Qu'on passe par la Déserte ou par la Croix-des-Rampeaux, il faut qu'un cheval ait le pied sûr pour vous porter sur la colline et quand il faut en descendre, j'aimerais mieux y rester.

— Et toi aussi, Flavio, tu fais des projets? tu t'occupes de politique et d'administration au lieu de songer à ta parure? dit en souriant le baron des Adrets, évidemment flatté des idées de son page; on ne peut tout faire à la fois. La route de Genève se fera plus tard; pour le moment, Blancon va donner des ordres; tandis qu'une troupe d'ouvriers ouvrira une rue entre la place de Con-

Digitized by Google

fort et les prés de Bellecour, les ingénieurs feront le tracé de la route entre le fort de Saint-Just et les débris des maisons bombardées près de la Saône.

La nouvelle de ces projets si nouveaux et si utiles se répandit rapidement dans la cité ; aussi, le lendemain, quand une escouade de pionniers vint saper le vieux mur qui séparait les Jacobins des Célestins ; quand une large voie fut tracée à travers les jardins des deux monastères, la population entière vint-elle inspecter les travaux et s'intéresser à une entreprise qui mettait en communication les quartiers populeux de l'hôpital et de la Grenette avec les prés de Bellecour si aimés du public.

Ce fut bien pis encore quand on vit des jalons plantés sur la colline de Fourvières, entre le palais de Roanne et la forteresse de Saint-Just. Mettre la haute et la basse ville en rapports directs paraissait une si vaste amélioration pour la ville que les esprits irrités furent sur le point de se calmer, et que les plus ardents ennemis du baron furent obligés de convenir qu'il avait une bonne et féconde idée.

Ce nouveau but offert à sa vie, la satisfaction que tout travail utile entraîne après lui, la pensée si nouvelle que le peuple lui savait gré des ordres qu'il avait donnés, hâtèrent le rétablissement du baron. Chaque jour, il descendait de son château de Pierre-Scize et, suivi de quelques officiers, il allait inspecter les travaux. Sa présence encourageait les travailleurs, ses conseils redressaient l'œuvre des ingénieurs, et le populaire, variable dans tous les temps, commençait à donner des marques de sympathie quand le redoutable général passait

Digitized by Google

avec son grand cheval de guerre au milieu de terrains bouleversés.

Sa santé revenait rapidement, l'armée avait retrouvé son chef, les huguenots leur appui, et cependant, un changement immense s'était produit dans l'esprit du vieux soldat. Les ordres n'étaient plus cruels, les vexations avaient cessé, l'administration avait repris son cours et la ville, émue encore dans ses profondeurs, jouissait à la surface d'une véritable tranquillité.

Marguerite triomphait. Ce changement, ce miracle était son œuvre. Jeune, ardente, elle avait perdu sa légèreté. Les périls lui avaient donné la prudence, la fréquentation des chefs de l'armée et de la ville avait mûri son jugement et développé son intelligence ; les difficultés de sa position en avaient fait une femme aussi distinguée par les mérites de l'âme et de l'intelligence que par la beauté.

Le général contemplait rêveur cette transformation dans sa pupille. Il y avait loin de la brillante et sage jeune fille qui commandait, c'était le mot, dans la forteresse de Pierre-Scize, à la petite pensionnaire épouvantée qu'il avait trouvée évanouie à la porte d'un couvent du Dauphiné.

Antonin Thivel.

(*A continuer*).

Digitized by Google

# CHRONIQUE LOCALE

A Lyon, comme à Paris, comme dans l'Europe entière, les préoccupations du mois ont été pour le canal de Suez, le Concile de Rome, le changement de ministère qui a fait dire : Plus ça change, plus c'est toujours la même chose, et enfin pour cet épouvantable drame de Pantin qui s'est terminé par une condamnation à mort.

De nos jours, le sens moral est tellement vicié que beaucoup de gens se demandaient si l'ignoble criminel n'obtiendrait pas le bénéfice de quelque circonstance atténuante ? Il n'en a rien été, Dieu merci.

— On lit dans le *Journal de l'Ain*, à propos de la question si délicate du siége archiépiscopal de Lyon :

« L'état de santé de S. Em. le cardinal archevêque de Lyon préoccupe beaucoup en ce moment la population catholique du diocèse. Par suite d'un affaiblissement physique de plus en plus accentué, le prélat ne peut plus célébrer la messe ni sortir de ses appartements. Les facultés intellectuelles n'ont heureusement éprouvé aucune modification, et les vicaires généraux continuent à demander l'avis du cardinal sur toutes les questions importantes.

« Mgr de Bonald, né en 1787, a été appelé au siége de Lyon le 4 décembre 1839. »

— « La *Décentralisation*, dit un journal, annonce qu'un comité, laïque s'est formé à Saint-Étienne, pour poursuivre l'institution d'un évêché dans le département de la Loire et obtenir que le siége en soit établi au chef-lieu.

« La *Décentralisation* en nomme les président et secrétaire.

« La nouvelle est prématurée. Nous croyons savoir qu'aucun comité n'a encore été organisé dans notre ville et que, par conséquent, il n'a point eu à nommer les membres de son bureau. »

— M. Henri Chevreau, dont il a été si souvent question à propos des derniers remaniements ministériels, est décidement appelé à la préfecture de la Seine. Profondément regretté à Lyon, où son caractère conciliant avait rallié toutes les opinions, il offrira, dans toutes les occasions, l'assemblage difficile d'une grande intelligence, de beaucoup de tact, et d'une bienveillance qui met à l'aise les plus modestes et les plus petits.

— On lit dans le *Salut public :* « Les Lyonnais qui enverront des produits à l'Exposition de Rome sont au nombre d'une douzaine ; l'espace qui leur est réservé est assez considérable, il comprend trois travées de la Chartreuse de Notre-Dame-des-Anges ; c'est au moins la moitié de la zone attribuée à la France.

« On sait que la Chambre de commerce de Lyon a mis 5,000 fr. à la disposition des exposants de notre ville pour décorer l'emplacement où s'étaleront leurs ouvrages. »

— La société Académique d'Architecture de Lyon, dans sa séance du 6 janvier sur le concours qu'elle avait ouvert pour un projet d'*Ecole des beaux arts avec salle d'exposition*, a accordé une médaille d'argent à M. E. Gandy.

— M. Lucien Picard a déposé un projet de chemin de fer incliné allant du pont d'Ainay à la rue de Trion. Ce serait un pendant à la *ficelle* de la Croix-Rousse ; mais si M. Lucien Picard a choisi l'emplacement le plus facile et le plus commode pour les ingénieurs, il s'est, croyons-nous, trop éloigné du centre de la ville et du point où il aurait eu l'affluence des voyageurs.

— L'Académie de Lyon a nommé, cette année, M. de Laprade pré-

Digitized by Google

sident de la classe des belles-lettres, M. Hénon président de la classe des sciences.

Elle a reçu dans son sein M. Heinrich, professeur à la Faculté des lettres et M. Eugène Yemeniz, publiciste et auteur d'études importantes sur la Grèce moderne.

— L'Académie française a couronné les travaux de M. Dareste de la Chavanne, le savant doyen de notre Faculté des lettres, et de M. Ferraz, professeur de philosophie. « L'*Histoire de France* de M. Dareste, a dit M. Villemain, est une œuvre attachante par la grandeur du sujet, la variété des tableaux et l'intérêt de quelques vérités prédominantes. Il n'a point paru qu'on puisse encore opposer à ce travail une œuvre nouvelle ou plus développée ou supérieure par des qualités originales. »

— Un incendie qui a eu lieu dernièrement aux Étroits a gravement endommagé le charmant édicule connu des artistes sous le nom de maison de Palladio.

— L'ouverture de l'Exposition des Amis-des-Arts est annoncée pour le vendredi 7 janvier.

— M. de Pommerol, ancien conseiller à la Cour royale de Lyon, démissionnaire en 1830, et depuis lors membre de la Commission des hospices civils, dont il a été longtemps président, vient de recevoir de l'administration hospitalière une médaille d'or, en remercîment de son zèle, de son dévoûment et des longs services qu'il a rendus à la fortune des pauvres.

— Elle existe puisqu'elle marche la future Exposition universelle de 1871. Enfin le Conseil municipal de Lyon a autorisé la Société de l'exposition à faire les préparatifs nécessaires sur les terrains du parc. La Ville a cédé temporairement :

1° La partie du Parc comprise entre le quai de la Tête-d'Or et le chemin de ceinture qui longe le lac, à la condition de respecter toutes les plantations et de remettre en état les massifs de gazon qui pourraient être endommagés ;

2° L'emplacement du quai de la Tête-d'Or, avec engagement de remplacer tous les arbres platanes qui pourraient être enlevés ;

3° Enfin l'espace submersible qui est en contre-bas du dit quai.

— L'Union libérale en faveur du maintien des traités de Commerce a organisé plusieurs Conférences pour traiter cette question si délicate du libre-échange. MM. Courtois, Jules Duval, Millaud, Flotard se sont fait entendre devant un public nombreux. On annonce un grand Meeting, pour le 9 janvier, au Grand-Théâtre.

— Le 21 décembre, l'Académie de Lyon a donné une séance publique qui a offert le plus vif intérêt. M. Guillard, président, a fait un rapport élégant et soigné sur les travaux de l'Académie ; M. Guillaume Bonnet statuaire, a lu un *Aperçu historique sur la Gravure en médaille et pierre fine et les arts qui s'y rattachent*. Venu le dernier, et malgré la longueur de la séance, M. Emile Guimet a su captiver et charmer l'attention en traitant de la Musique populaire. Nul ne pouvait d'ailleurs mieux décrire une chose qu'il pratique et qu'il connaît si bien ; les applaudissements le lui ont prouvé.

— La direction des théâtre subventionnés de Lyon, disent les jounaux de cette ville, est sur le point de recevoir une modification pour l'année 1870-1871.

M. Halanzier, ancien directeur des théâtres de Lyon, où il a laissé les meilleurs souvenirs, serait substitué au lieu et place de M. d'Her-

Digitized by Google

blay, sur la proposition et avec le parfait assentiment de ce dernier, qui reste intéressé à l'entreprise.

Nous croyons savoir que M. le sénateur préfet du Rhône a adopté en principe cette combinaison, qui sera soumise incessamment à l'approbation du conseil municipal.

Aussitôt leurs arrangements pris, les deux Directeurs sont partis pour Paris où ils ont fait leurs engagements pour l'année prochaine.

— Mme Amélie Ernst attirée par le bon accueil qu'elle avait reçu dans notre ville, est revenue plus empressée et plus sympathique que jamais. Dans chacune de ses séances littéraires si suivies, elle a fait une large part aux poètes du terroir, et grâce à elle, notre pléiade poétique : Mlle Siefert, MM. de Laprade, Soulary, Tisseur, Pierre Dupont, Doucet, Garrel, a pu être applaudie à côté des grands poètes de la France.

— L'Académie des sciences belles lettres et arts de Mâcon vient d'accorder une médaille d'or à un de nos compatriotes, M. Martin-Rey, pour son *Histoire des comtes de Mâcon*. Cet ouvrage curieux est plein de faits et de documents concernant le Lyonnais, le Forez et le Dauphiné; M. Martin-Rey a fait ressortir avec énergie la guerre perpétuelle que ces petits souverains firent au Clergé de la province et du voisinage.

— M. l'abbé C. U. J. Chevalier, dont les travaux archéologiques sont bien connus de nos lecteurs, vient d'obtenir, pour ses recherches et ses publications, la médaille d'or de l'académie de Grenoble.

— La dernière séance publique de la Société impériale d'agriculture, sciences, belles lettres, et arts de la Loire, a eu lieu, ces jours derniers à Saint-Etienne, en présence d'un public nombreux.

En l'absence du président M. Francisque Balay, M. le docteur Michalowski a occupé le fauteuil présidentiel, assisté de MM. Abrial, avocat, président de la section des lettres, Carvès et Maurice.

Le docteur Noelas, le courageux explorateur des montagnes du Forez, n'avait pu venir lui-même donner lecture de ses deux légendes foréziennes : *Un pont du diable sur le Lignon* et *Sainte Prève de Pommiers*. C'est M. Abrial qui a été chargé de le remplacer et si des bravos nombreux ont salué l'œuvre et l'auteur, l'aimable lecteur a pu sans présomption en revendiquer sa part.

Après cette partie purement littéraire, des rapports et des distributions de médailles ont terminé la cérémonie.

— Lyon et Gex viennent de perdre une dame éminente par ses mérites et ses vertus. Mme Cécile Rouph de Varicourt, d'une des premières familles du pays de Gex et veuve de M. Servan de Sugny, ancien magistrat, est décédée à l'âge de 70 ans dans ce château de Cessy si souvent chanté dans les œuvres de son mari. Mme de Sugny, qui fit longtemps le charme de la société lyonnaise, était adorée des pauvres de Cessy à qui la poétique demeure était toujours ouverte; aussi son convoi a-t-il été suivi d'une foule nombreuse qui, dans cette femme pieuse, intelligente, aimable, douce, instruite, et charitable, regrettait un idéal souvent cherché, rarement trouvé.

— Le bruit a couru que M. le curé de Bagé (en Bresse) avait envoyé au concile une invitation d'avoir à proclamer le dogme de l'infaillibilité personnelle du pape. L'Eglise a peut-être bien assez de tourments, d'inquiétudes et de peines sans que des imprudences viennent lui en créer de nouveaux; heureusement que cette nouvelle n'est pas confirmée.

— Un habile éditeur de Bourg, M. Gromier a publié ces

Digitized by Google

jours-ci un joli volume de poésies, *Brixia*, par M. Philibert Le Duc. Ce recueil est précieux non-seulement à cause des beaux vers qu'il contient, mais aussi parce qu'il reproduit une foule de coutumes, de croyances et de légendes de la Bresse, et qu'il présente ce poétique pays sous un de ses aspects les plus gracieux. On aime ceux qu'on connaît ; M. Le Duc nous fait connaître et par conséquent nous fait aimer cette douce sœur du fier et aventureux Bugey.

» *Brixia*, ce n'est pas un nom de femme aimée,
Le nom d'une héroïne ou d'une fleur des champs :
C'est le nom dont la Bresse autrefois fut nommée,
La Bresse mon pays, et l'objet de ces chants. »

C'est ainsi que M. Philibert Le Duc ouvre ce charmant et gracieux volume, et quand on a commencé il est bien difficile de s'arrêter avant ce dernier vers de son livre :

Dieu veuille qu'au pays se close ma paupière !

— *Brixia* fait honneur à l'imprimerie de Bourg. Elle sort des presses neuves de M. Emile Thiabaud, l'imprimeur de l'*Impartial de l'Ain*. Puisque le nom de ce journal se trouve sous notre plume, nous nous félicitons de la bonne fortune advenue à cette feuille rouge et blanche ; à force de dire du mal du gouvernement, elle a obtenu sa part des annonces judiciaires. Bien joué, noblement joué. *Sic itur ad astra*. Mes compliments. A. V.

---

AIMÉ VINGTRINIER, directeur-gérant.

---

## TABLE DES MATIÈRES DU VIII^e VOLUME

(Troisième série.)

### Histoire de Lyon et ses environs.


| | | |
|---|---|---|
| SAINT-OLIVE. | La communauté de la grande fabrique de Lyon | 24 |
| DE SOULTRAIT. | Notice sur les jetons de plomb des archevêques de Lyon | 103 |
| VACHEZ. | Châtillon-d'Azergues | 127. 205. 279 |
| DESJARDINS. | Notice sur les antiquités du village de Vieu | 175 |
| DE VALOUS. | Notice sur la charte de Châtillon-d'Azergues | 383 |
| A. V. | Chronique locale | 83-170-266-347-426-504 |


### Philosophie.


| | | |
|---|---|---|
| PETIT-SENN. | Nouvelles pensées inédites | 82 |


### Littérature.


| | | |
|---|---|---|
| DES ESSARTS. | La Queue d'un singe | 56 |
| A. THIVEL. | Le Page du baron des Adrets | 70-259-333-417-498 |
| H. F. | Un Anglais qui pensait profondément | 245-327-405 |
| Dr MONIN. | Étude sur la genèse du patois lyonnais | 488 |


### Biographie, Nécrologie.


| | | |
|---|---|---|
| H. JACQUET. | Baron, graveur | 36 |
| H. JACQUET. | Jean Morel | 38 |
| RÉVÉREND DU MESNIL. | De Montherot et sa famille | 218 |
| DUFAY. | Claude Dallemagne | 318 |
| H. JACQUET. | Nicolas Severat | 324 |
| H. JACQUET. | Le général de la Roche-Négly | 345 |
| RÉVÉREND DU MESNIL. | Le présid^t Favre, Vaugelas et leur famille | 369-447 |


Digitized by Google

A. VINGTRINIER. Adèle Genton..... 423
CHARVET. La Valfenière..... 464

**Bibliographie.**

ROIDOT. Histoire de l'ordre de Cluny, par Pignot... 40
GRENIER. Pernette, par M. de Laprade... ..... 162-251
PÉAN. Autour de Lyon, par le baron Raverat..... 306

**Beaux-Arts.**

E. PARISET. Les beaux-arts à Lyon..... 7-89-271-357-435
SAINT-OLIVE. Marbres antiques de l'église de Saint-Jean.. 167
DE SAINT-PULGENT. L'Ostensoir de Notre-Dame de la Salette... 399

**Poésie.**

PAGNON. Le Chant du Garde-Barrière..... 1
Adèle SOUCHIER. Le Berceau précurseur..... 5
DE VAUZELLES. Le vieil Arbre..... 85
Aglaée GARDAZ. A mon Liseron..... 86
Adèle SOUCHIER. Le Souvenir de Mme Récamier, à Lyon..... 87
Adèle SOUCHIER. L'Exposition de Lyon en 1871..... 173
SAINT-OLIVE. L'Homme et le Liseron..... 269
DE VAUZELLES. Maisonnette et château..... 270
SIMONNET. Le Réveil..... 319
SIMONNET. Le Triomphe de la pudeur..... 351
Adèle SOUCHIER. L'Espagne..... 354
Aglaée GARDAZ. Si j'étais poète..... 356
Adèle SOUCHIER. Les Alpes dauphinoises..... 429
Aglaée GARDAZ. A un poète,..... 431
DE VAUZELLES. Le Battage..... 433

**Planches de la Revue.**

Août. — Jetons de plomb des archevêques, deux planches de l'imprimerie impériale.
Septembre. — Le château de Châtillon-d'Azergues, eau-forte, par Séon.
Novembre. — Fac-simile photographique de l'acte baptistaire de Claude Favre, seigneur de Vaugelas.

FIN DE LA TABLE DU HUITIÈME VOLUME

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

GENERAL LIBRARY - U.C. BERKELEY
B000348245

Digitized by Google

Digitized by Google